Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

CAHIERS AFRICAINS DE RHÉTORIQUE

Cahiers Africains de Rhétorique -CAR

ISSN : 02790-6108
E-ISSN:2790-6116

Revue spécialisée en:
- Langues
- Stylistique
- Littérature
- Communication

VOL.N°3, N°2, 30 décembre 2024

Éditeur : UMNG-FLASH, Brazzaville

Copyright ©. : Revue en libre accès, droits des auteurs respectés

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol. 3, N°02, décembre 2024**
African Rhetoric Notebooks(An)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Éditeur : Université Marien Ngouabi-Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines,
Adresses :
Tel : +242 05685 10 73
E-mail : cahiersafricainsderhetorique@gmail.com
Site web : - https://cahiersafricainsderhetorique.com/

Doi de la revue :https://doi.org/10.55595/CAR
DOI du Vol.5, n°01 : https://doi.org/10.55595/Car2024

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

Revue CAR est indexée par ICI JML (Journals Master List 2023)

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol. 3, N°02, décembre 2024**
African Rhetoric Notebooks(An)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Le copyright de chaque article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de la publication sont accordés à la revue. De plus, chaque article est en libre accès distribué selon les termes et conditions de la licence ***Attribution-Non Commercial 4.0 International***

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

Revue CAR est indexée par ICI JML (Journals Master List 2023)

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol. 3, N°02, décembre 2024**
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

I-indexation internationale

INDEX COPERNICUS INTERNATIONAL	ICI Master Journals List	https://journals.indexcopernicus.com/search/journal/issue?issueId=312817&journalId=122789	**ICV 2023: 90.4**
ISI Impact Factor IIF	ISI Imapct Factor	https://isi-impactfactor.com/journals/1153	Impact Factor: 0.655
Crossref	Crossref metadata Search	https://search.crossref.org/?q=cahiers+Africains+de+rhétorique&from_ui=yes	
Scientific Journal Impact Factor TOGETHER WE REACH THE GOA	Scientific journal Impact Factor	http://sjifactor.com/passport.php?id=22221	Impact Factor: 6.682
Mir@bel	Mirabel	https://reseau-mirabel.info/revue/12520/Cahiers-Africains-de-Rhetorique-CAR	
ASCI Asian Science Citation Index	Asian Science Citation Index	https://ascidatabase.com/masterjournallist.php?v=cahiers+africains	
KC	Kindcongress.com	https://kindcongress.com/country/congo/	
ESJI www.ESJIndex.org	Eurasian Scientific Journal Index	http://esjindex.org/search.php?id=5670	
OAJI.net Open Academic Journals Index	Open Academic Journals Index	https://oaji.net/journal-detail.html?number=11636	
ROOT INDEXING	Rotindexing journal abstracting and indexing service	https://www.rootindexing.com/journal/cahiers-africains-de-rh-torique-CAR/	
EuroPub	EuroPub	https://europub.co.uk/journals/29663	

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

Revue CAR est indexée par ICI JML (Journals Master List 2023)

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol. 3, N°02, décembre 2024**
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de la revue

Professeur Anatole Mbanga, Université Marien Ngouabi, Congo

Rédacteur en chef

Professeur Arsène Elongo , Université Marien Ngouabi, Congo

SECRÉTAIRES ÉDITORIAUX

Gomas Aimée Noëlle, Maître Assistant, Université Marien Ngouabi, Congo
Idoukou Camille, Docteur, Université Marien Ngouabi, Congo
N'Douli Blaise, Maître Assistant, Université Marien Ngouabi
Ntsatou Roger, Docteur, Université Marien Ngouabi, Congo
Selenguende Laetitia Fleurette, Maître Assistant, Université Marien Ngouabi

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

Revue CAR est indexée par ICI JML (Journals Master List 2023)

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol. 3, N°02, décembre 2024**
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

COMITE SCIENTIFIQUE

Responsable : Pr. **Ndongo Ibara Yvon Pierre**, Université Marien Ngouabi, Congo, Laboratoire de Centre de Recherche en Linguistique et Langues Orales (CERELLO)

Atipo née Ikemou Regina , Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Bokiba André- Patient, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Bokotiabato Mokogna Zéphirin , Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Boboto Evariste Dupond Boboto, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Boudimbou Bienvenu, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Coulibaly Nanourougo, Professeur titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan
Eloundou EloundouVenant, Maître de conférences, Université de Yaoundé 1, Cameroun
Essiéné Jean-Marcel, Maître de conférence, Université de Douala, Cameroun
Fotsing Mangoula Robert, Professeur titulaire, Université de Dschang, Cameroun
Gombe Apondza Guy Roger Cyriac, Professeur titulaire, Congo
Iloki Etienne Bellarmin, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Irié Bi Gohy Mathias, Professeur titulaire, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire
Itoua Joseph, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Kabongo Nathalie, Maître de conférences, Université de LUMUMBSHI, RD du Congo
Lezou Koffi Aimée-Danielle, Professeur titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte D'Ivoire
Loumbouzi Didier Arcade, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Loussakoumounou Alain Raoul Ferdinand, Maître de conférences, UMNG, Congo
Massoumou Omer, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Mbanga Anatole, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Moussounda Firmin, Maître de conférences, Université Omar Bongo, Gabon,
Ngamountsika Édouard, Professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Nsonsissa Auguste, Professeur Titulaire , Université Marien Ngouabi, Congo
Odjola Regina, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Otsiéma Ferdinand Guelley, Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo
Timbane Alexandre Antnio , Professeur titulaire, Universidade de Integra o Internacional da Lusofonia Afro-Brasileira, Brasil
Zidi Joseph, professeur titulaire, Université Marien Ngouabi, Congo
Yala Kouandzi Rony Dévyllers , Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

Revue CAR est indexée par ICI JML (Journals Master List 2023)

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol. 3, N°02, décembre 2024**
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Éditorial

Cette présente publication présente un nombre important des auteurs qui viennent des universités de l'espace CAMES. Elle publie des articles dans les spécialités suivantes : grammaire, stylistique, littérature et sciences de la communication. À cet effet, en langue et la stylistique, l'article de Raphice Graçadieu Mambouana Petou aborde le technomorphème émoji afin de comprendre son impact stylistique dans les réseaux sociaux au Congo-Brazzaville. Kei Joachim et Gbamele AnneMarie Salomé proposent une étude assez novatrice sur le problème sémantique des déterminants associés aux noms propres, démontrant qu'il est possible de démontrer le rôle du déterminant en tant que modificateur du nom, une hypothèse qui doit être prouvée. Quant à des auteurs comme Roland Kouassi Kouakou et Boni Blaise Gautier Gnachoue, ils montrent que les termes de « qualificatif » et de « caractérisant » mettent en exergue la double valeur de l'adjectif dans la description des faits discursifs. Une autre contribution, celle de Vivien Njoungui Edoung, vise à déconstruire la dynamique des énoncés scripturaux dans la production médiatique au Cameroun à partir des articles de presse sur l'opération épervier et la présidentielle 2018. Alain Fernand Raoul Loussakoumounou aborde la notion des modalités d'énoncé. En se fondant sur les écrits et les enregistrements oraux des apprenants, il met en évidence la manière dont l'élève (sujet didactique) se construit en tant que locuteur dans la situation d'énonciation en exprimant les modalités d'énonciation. Il est manifestement révélé que les modalités d'énoncé sont soit marquées linguistiquement, soit inférées pragmatiquement. Mariam Anana et Abraham Ngalouo-Antso, montrent l'impact de la langue de personnes influentes sur la Sécurité sociale et la stabilité au Nigeria et en République du Congo. Elles prononcent des discours de haine, l'emploi d'un langage vulgaire, des expressions familières désobligeantes, de l'argot et des mots injurieux de certaines autorités et leurs conséquences dans l'intérêt des populations. Selon Ida Rose Aimée Pandi, née Mabiala, la sociolinguistique congolaise se distingue par un multilinguisme complexe, où plusieurs langues coexistent. On y trouve des langues locales, représentées par une quarantaine de langues ethniques utilisées pour les communications internes, ainsi que deux langues véhiculaires, le lingala et le kituba, qui facilitent les échanges entre les différents groupes ethniques sur l'ensemble du territoire. De l'autre, il y a le français, qui est la langue officielle et de scolarisation.

En littérature, pour Média Stévha Oket, son article met un accent particulier sur des élites intellectuelles féminines chez des romancières africaines et montre que cette élite s'engage pour la mémoire culturelle et sociale de l'Afrique. Selon Patrick Itoua, sa contribution scientifique consiste en une analyse contrastive des écrits de Maurice Bandaman et d'Alain Mabanckou pour mettre en évidence les points communs dans la composition. Il s'agit d'espaces polymorphes où le conte africain se mêle aux codes du récit romanesque. Ainsi, l'écriture de fiction devient ainsi le lieu où la mondialisation se déploie explicitement. L'étude de Yao Tchendo analyse les aspects du conte pour évoquer des préjudices, de cette dénaturation de son audience et l'efficacité de ses fonctions sociales, tels que le divertissement et la moralisation. Essotorom Tchao, met l'accent sur une structure narrative complexe, avec des récits enchaînés et similaires, sur des protagonistes féminins qui sont également auteurs et dont les histoires partagent des thèmes communs, tels que le viol et victime de la haine, la perversion pour dévoiler la société

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

africaine actuelle, où la perversion semble être devenue la norme. Outre cette contribution, nous avons également l'article de Fatimata Nombre. Cette auteure montre que le pouvoir, sous toutes ses formes, a toujours suscité de l'engouement, mais aussi cristallisé les passions. Alphonse Dorien Makosso analyse le destin des adolescents dans Tomorrow Died Yesterday de Chimeka Garricks et How Beautiful We Were d'Imbolo Mbue. S'inspirant essentiellement de la théorie écocritique postcoloniale de Huggan et Tiffin, son apport vise à montrer comment les jeunes, dans les romans considérés, manifestent leur indignation et luttent pour la justice et la restauration environnementales. Pour Douadélet Camus Mécasson, Douoh Valery Keba et K'Monti Jessé Diama dans leurs apports scientifiques démontrent que le griot est un référent artistique du poète au point où il s'assimile à celui-ci, et/ou les deux, de façon collégiale éveillent des consciences et éduquent la société. Ils découvrent que Séry Bailly fait de l'inter-technicité, poétique et « griotique » afin de rendre plus attractif son art. nous a révélé que le poète et le griot ont des valeurs communes telles que le sacrifice et la résistance

Dans le domaine des sciences de l'information, les écrivains s'attaquent à divers enjeux liés à la transmission du savoir. En effet, les auteurs, comme Lagui Moyen et Nguelord Go-dzo Makambo, observent que la publicité sert volontiers les intérêts des entreprises en promouvant leur image de marque, mais aussi en aidant à la diffusion des produits auprès du grand public. Un autre thème abordé dans le présent volume est les radios de proximité. Telle est l'analyse que l'on retrouve dans l'article de Michelle Topé Gueu développant que les médias, accusés autrefois d'avoir contribué à embraser le pays, sont sollicités cette fois-ci, pour participer à la reconstitution du tissu social. Lambert Romuald Okoti s'engage à examiner le statut juridique de la télévision publique en Afrique, en particulier celui de la chaîne publique congolaise. Cette chaîne de télévision se trouve dans une situation complexe, partagée entre une impérative politique de diffusion du discours gouvernemental et une mission théorique de service public. De son côté, Nicole Laure Dimix Theodora et David Gomez Dimixson analysent les discours de Nelson Mandela comme défense de la démocratie et apologie de la fraternité.

Le présent volume a accepté quatre articles des spécialités des sciences de l'éducation et des sciences sociales. Le premier article est celui de Thibault-Mpolo Yolande et Kitendi-Mizère Charlotte. Ces auteurs ont mis un accent particulier sur l'encadrement pédagogique des conseillers pédagogiques. Les résultats montrent que, malgré le fait qu'ils soient encadreurs pédagogiques, aucune formation continue n'a été organisée pour les conseillers pédagogiques, pas même au début de leur carrière. Ils ont été abandonnés à leur triste sort. Le deuxième est l'article de Pierre Hubert Mfoutou, qui revient sur l'héritage de Platon dans une lecture africaine. Troisième contribution, celle de Vianney Davy Chrislain Kiabiya, met l'accent sur la philosophie morale de Kant.

Pr **Arsène Elongo,** Université Marien Ngouabi, Congo

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol. 3, N°02, décembre 2024**
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

https://doi.org/10.55595/Car2024

Sommaire

00	Arsène Elongo	Présentation éditoriale	08-09
01	Raphice Graçadieu Mambouana Petou	La portée morphosyntaxique et stylistique des émoticônes dans brazzanews	10-23
02	Joachim Kei et Anne-Marie Salomé Gbamele	De l'utilité sémantique des déterminants : appoints caractérisant et enjeux	24-35
03	Roland Kouassi Kouakou et Boni Blaise Gautier Gnachoue	De la dépréciation syntaxique de l'adjectif à sa valorisation sémantique pour renforcer le discours chez Gide et Diderot	36-50
04	Vivien Njoungui Edoung	Dynamique des énoncés scripturaux dans la production médiatique au Cameroun. Une analyse pragmatico-énonciative des articles de presse sur l'opération épervier et la présidentielle de 2018	51-69
05	Mariam Anana et Abraham Ngalouo-Antso	Language, Societal Security and Stability: A Study of the Expressive Forms used by Influential People on Television Programmes in Nigeria and the Republic of Congo	70-86
06	Ida Rose Aimée Pandi née Mabiala	La gestion du plurilinguisme social par l'état au Congo : état des lieux et perspectives	87-102
07	Alain Fernand Raoul Loussakoumounou	Les manifestations des modalités d'énoncé dans les productions écrites et orales des apprenants congolais	103-117
08	Média Stévha Oket	Engagement des élites intellectuelles féminines chez des romancières africaines	118-131
09	Patric Itoua	Étude comparative de l'esthétique de convergence dans les écritures de Maurice Bandaman et d'Alain Mabanckou	132-145
10	Essotorom Tchao	L'écriture de la perversion dans rivales de Noun faré	146-165
11	Fatimata Nombre	Le pouvoir traditionnel en « perte de vitesse » ? analyse dans deux romans burkinabè	166-177
12	A. D. Makosso	L'audace de la jeunesse comme un cri d'indignation pour la justice environnementale : une analyse écocritique postcoloniale de Tomorrow Died Yesterday de Chimeka Garricks et How Beautiful We Were d'Imbolo Mbue	178-198
13	Yao Tchendo	Les enjeux fonctionnels et esthétiques du conte dramatisé dans Dambé, la fille du roi de Jean Kantchébé	199-214
14	Douadélet Camus Mécasson, Douoh Valery Keba et K'Monti Jessé Diama	L'image du griot dans la poésie africaine : une lecture de *L'honneur de Morifindjan* de Séry	215- 233

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

Revue CAR est indexée par ICI JML (Journals Master List 2023)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

15	Lagui Moyen et Nguelord Go-Dzo Makambo	Langue et communication publicitaire à la société de téléphonie mobile azur	234-249
16	Lambert Romuald Okoti	L'espace public médiatique face à l'influence du champ politique : Cadre juridique encadré et service public mitigé –l'exemple de Télé-Congo	250-276
17	Michelle Topé Gueu	Les radios de proximité et la question de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire	277-293
18	Nicole Laure Dimix Theodora et David Gomez Dimixson	L'éloge de la démocratie et l'apologie de l'humanité comme modes de discours chez Nelson Mandela	294-309
19	Pierre Hubert Mfoutou	La question de l'héritage dans la philosophie de Platon	310-321
20	Vianney Davy Chrislain Kiabiya	La philosophie morale de Kant, « rectrice » De la politique moderne africaine	322-338
21	Y. Thibault-Mpolo et C. Kitendi- Mizère	Origine de la sous-qualification des inspecteurs d'enseignement primaire dans le domaine de l'encadrement des conseillers pédagogiques en République du Congo.	339-358
22	Profils des auteurs	Présentation des contributeurs du présent numéros	358-364

© 2022 Cahiers Africains de Rhétorique is licensed under Attribution-NonCommercial 4.0 International

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024 , pp-10-23

La portée morphosyntaxique et stylistique des émoticônes dans brazzanews[1]

Raphice Graçadieu Mambouana Petou
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
raphicemambouanapetou@gmail.com

Reçu :20/10/2024 **Accepté : 03/12/2024** **Publié : 30/12/2024**

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 7 %**

Résumé : Cet article étudie les valeurs énonciatives de l'emploi des émojis dans le discours écrit des Congolais sur la page Facebook BrazzaNews. Le technomorpheme émoji est considéré dans ce travail comme un marqueur énonciatif polyfonctionnel. Il assure les fonctions : morphosyntaxique, pragmatique et stylistique. L'objectif de ce travail est de comprendre la portée de ce marqueur employé abusivement dans les réseaux sociaux au Congo. Les résultats trouvés montrent que les émojis dans BrazzaNews facilite l'emploi d'un discours simple où le peuple manifeste librement leurs sentiments et se prononce sur les problèmes sociaux politiques de son pays.
Mots-clés : Portée, morphosyntaxe, émojis, discours, BrazzaNews.

The morphosyntactic and stylistic scope of emoticons in brazzanews

Abstrat: This article studies the valeurs of the use of emojis in the Congolese on the Facebook page BrazzaNews. The technomorpheme emoji is considered in this workas a polyfunctional enunciative marker. It provides morphosyntactic, pragmatic and stylistic functions. The objectif of this work is to understand the scope of this marker used abusively in networks in Congo. The results found show that emojis in brazzaNews facilitate the use of simple speech where people freely express their feelings and speak out on the political social problems of their country.

Keywords: scope, morphosyntactic, émojis, speech, BrazzaNews

[1] Comment citer cet article : MAMBOUANA PETOU R. G., (2024), « La portée morphosyntaxique et stylistique des émoticônes dans brazzanews », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.10-23

Introduction

Le monde électronique précisément celui des réseaux sociaux s'est universalisé par l'apparition des productions techno langagières[2] qui présentent un double statut : technique et langagier. Ces productions permettent de donner des indications métalinguistiques et véhiculent différentes émotions : c'est le cas des **emojis**. L'emoji est un style de représentation des expressions du visage (😂, 😞, 😭). Contrairement aux caractères que sont les émoticônes, les emojis sont des images qui peuvent représenter davantage que des expressions faciales, tels que des objets, concepts ou idées, et ont tendance à remplacer de plus en plus les émoticônes dans les messageries sociales (Pavalanathan & Eisenstein, 2015). En effet, l'usage des émojis est récent dans l'atmosphère électronique des réseaux sociaux au Congo Brazzaville. Seulement, cet usage s'émerge et devient de plus en plus abusif dans le discours écrit des Congolais. Ce style devient ainsi, une appropriation des locuteurs de ce pays. D'où l'intérêt de cette réflexion qui sera construite sur les approches morphosyntaxique et pragmatique.

Notre problématique s'articulera autour de trois questions fondamentales à savoir : Comment fonctionne les émojis dans le discours écrit des Congolais et quelles en sont ses valeurs ? L'usage abusif des émojis dans le discours écrit des Congolais remarqués sur les réseaux sociaux relève-t-il d'un simple style ? Ne relève plutôt-il pas de l'infirmité du langage ou d'un manque de vocabulaire ? L'objectif de cette étude est d'analyser la portée de l'usage et le fonctionnement des émojis dans le discours écrit des Congolais d'un point de vue stylistique et morphosyntaxique. Nous montrerons que les émojis dans le discours écrit sur les réseaux sociaux au Congo, fonctionnent comme un marqueur d'énonciation polyfonctionnelle. Certes, l'usage abusif des émojis dans le discours écrit des Congolais remarqués sur les réseaux sociaux relève d'un nouveau style des internautes congolais mais d'un autre côté il relève aussi de l'infirmité du langage et la peur de s'exprimer. Nous appliquons trois (3) approches pour vérifier ces hypothèses. Nous aurons, celle de la syntaxe fonctionnelle de Denis Costaquec et Françoise Guérin (2007). Selon eux, la syntaxe fonctionnelle étudie les phénomènes de la langue à partir de trois critères : (1) l'étude des combinaisons ; (2) l'étude des moyens de la langue ; (3) l'étude des particularités de la langue. De l'approche pragmatique : « les relations des signes à leurs interprètes ou utilisateurs » (Garric, 2007 : 6), le critère du contexte et « la caractérisation du sens » (Latraverse, 1987 : 29). Enfin, nous appliquerons la psychanalyse (weil,1997) qui met en rapport le langage avec le social : société, culture ou comportement dans l'analyse du discours.
Cette étude s'articulera autour des points suivants : après la présentation du corpus et l'état de la question, nous analyserons les fonctions morphologique, syntaxique, pragmatique et stylistique.

1- Présentation du Corpus

Le corpus sur lequel nous travaillons est un corpus écrit ou nous avons extrait les énoncés des internautes congolais. Brazzanews est un media en ligne, une page Facebook. Créer le 6 juin 2018. Brazzanews œuvre pour la liberté d'expression, la liberté de la presse, la vulgarisation des valeurs démocratiques, la bonne gouvernance et également la collecte et la mise à disposition du public, d'information diverses et variées sur l'Afrique et le reste du monde en accordant une importance particulière à

[2] Cette expression est utilisée pour la première fois par Paveau, M.-A. (2011)

l'information participative. Il publie les informations à la une de la république du Congo. Les messages ou les informations sont publiés par un administrateur et chaque internaute est libre de commenter et d'exposer son point de vue. Le choix de cette page est multiforme et se justifie par :

- Un media des jeunes ;
- Le seul endroit où les Congolais expriment librement leurs sentiment, émotion, idée… ;
- La page ou la population critique l'Etat par rapport à la gestion du pays ;
- Le lieu où l'on peut lire les avis et les commentaires des exilés et de la diaspora ;
- La facilité d'identifier et d'extraire les occurrences des discours écrits avec les émojis ;
- La qualité et la quantité des occurrences recherchées ;
- En dernier lieu, par l'originalité du corpus non exploité.

Dans cette page, nous avons extrait deux mille (2012) occurrences de 2022-2023. Dans ces discours écrits des Congolais, le critère de sélection des occurrences était : les thèmes publiés par l'administrateur de cette page qui suscitaient plus d'engouement et de commentaires de la part des internautes congolais. A partir de ces commentaires, nous avons sélectionné deux cents (213) énoncés ayant la présence des émojis pour parfaire cette analyse.

2- Etat de la question

Souvent, l'on se demande quelle est la différence entre émoji, émoticône et smiley. « Émoji » un substantif d'origine asiatique, marque déposée, mot japonais composé de « e » qui signifie « dessin ou image » et de « moji » qui veut dire « lettre ou caractère » (Etym.2013, petit Robert). Les émojis sont « des symboles graphiques qui représentent des expressions faciales, des concepts, des idées, des activités et de la nourriture entre autres » (Novak *et al*., 2015). Ils peuvent agir comme amplificateurs ou modificateurs du message selon le contexte et leur position dans le message (Zareen, 2016). En revanche, l'émoticône est une contraction des termes ≪ émotion ≫ et ≪ icone ≫ sont conçus pour représenter l'expression du visage ou des gestes et transmettre ainsi une émotion ou une attitude dans des emails ou des messages texte. ≫. Cela veut dire, qu'un émoticône est tout **pictogramme** représentant un geste, une mimique faciale ou un objet. (Mekidech Farida, 2022). Les émoticônes sont formés avec des signes de ponctuation et d'autres caractères du clavier **_/o< (oiseau), >##\°) (poisson), :-) (visage)**. En clair, l'émoji substantif japonais qui est appelé en français émoticône. Quant au terme « smiley » est un terme issu du verbe l'anglais « to smile » qui veut dire « sourire » donc il sert à exprimer un moment de plaisanterie et il sert à indiquer aussi les petites icônes représentant des mimiques faciales. Cependant, dix ans plus tard, ces icônes sont intégrées dans la communication écrite médiée par ordinateur.

Plusieurs linguistes ont traité le thème sur des émojis et des émoticônes c'est le cas de : de Halté (2016) Enjeux pragmatiques et sémiotiques des émoticônes ; Jean-Philippe Magué, Nathalie Rossi-Gensane and Pierre Halté(2020), De la segmentation dans les tweets : signes de ponctuation, connecteurs, émoticônes et émojis ; Gaël Guibon, Magalie Ochs1, Patrice Bellot(2018), De l'usage réel des emojis à une prédiction de leurs catégories, De la segmentation dans les tweets : signes de ponctuation, connecteurs, émoticônes et émojis ; Inaam Jaffel, (2019) Enjeux discursifs de la forme « ok émoji(s) » dans les tweets figuratifs; olivier langlois (2019) évoque l'impact des émojis sur la perception affective des messages texte ; BADA Maroua

(2020), Pour une approche sémio pragmatique des émoticônes dans la communication écrite médiée par ordinateur : *Le cas du réseau social Facebook (la page de femme Algérienne, groupe de Master 2 Français Sciences Du Langage Ouargla)* ; Mekidech Farida(2022), Rôle des émojis dans la communication verbale et non verbale. Les emojis jouent plusieurs rôles dans une conversation (Kelly &Watts, 2015), rôles qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement liés à l'expression des émotions : l'emoji peut alors assurer une fonction phatique, référentielle ou encore expressive (Gaël Guibon,Magalie Ochs, Patrice Bellot). Tous ces travaux cités portent sur la sociolinguistique, cependant, nous nous regarderons le côté morphosyntaxique et stylistique des émojis dans le discours écrit des Congolais de Brazzaville.

3. Fonction morphologique

La morphologie est l'une des compartiments[3] de la grammaire qui étudie la forme ou le changement des morphèmes grammaticaux et leurs valeurs dans une phrase ou dans un énoncé. Seulement, Nathalie Garric et Fredéric Calas définissent la morphologie comme :
« Une étude des unités significatives minimales d'une langue. Elle isole ces unités indivisibles et analyse selon quels processus elles se combinent pour former de nouvelles unités de sens. » Nathalie Garric et Fredéric Calas (2007, p6)
Pour eux, la morphologie se base sur les unités significatives et leurs combinaison s pour former une unité de sens. Dans le discours écrit des Congolais sur BrazzaNews, les émojis présentent plusieurs formes. Ces différentes formes ont chacun d'eux une signification. Ici, nous n'en étalons pas toutes, mais nous en analyserons les plus intéressantes.

Émojis de L'eau, Electricité
La forme de l'émojis de l'eau est trois gouttes d'eau « 💦 » et pour l'électricité c'est comme la lettre « z » penchée « ⚡ ».

1- Normalement avant la mise en vente de toute zone destinée à l'habitation l'état congolais en collaboration avec les propriétaires fonciers devraient d'abord procéder aux études pour connaître la nature du sol, avoir une idée sur le nombre des habitants pouvant y résider une fois la zone aménagée, mettre en place tout ce qui est eau 💦, électricité ⚡, internet, voies de circulations si possible, informatisé la zone…
Dans ce discours, l'internaute fait une énumération des mots que l'état Congolais devrait faire avant la mise en vente des terrains à la population, il précise en amont le substantif puis ajoute l'émoji « eau 💦 », électricité « ⚡ », mais pour « internet », « le groupe de mot voies de circulation » et « informatisé la zone » il n'en a pas mis ou peut-être pas trouvé.
L'émojis du lion
Il est représenté par une tête de lion 🦁
2- Ne réveille pas le Lion 🦁 qui dort, nous sommes affaibli par nos situations et nos problèmes, laissez nous tranquille svp

[3] Ce morphème a été employé par Elena DRAGAN dans « Grammaire théorique de la langue française Cours théorique », 2012, p5

Le lion au Congo représente le roi, le chef, l'intouchable. Comme dans ce commentaire, nous avons la présence d'un mot « Lion » suivi d'une tête du lion 🦁 comme émoji.

Émojis de Prière ou de pitié…

L'émoji les deux mains jointes 🙏 peut louer le rôle de prière, signe de politesse, du pardon, remerciement, d'insistance, pitié…

3- Oh Seigneur prend pitié 🙏

Alors dans cet énoncé, l'internaute fait une prière à Dieu avant d'employer cet émoji 🙏 ; dans ce contexte il exprime la pitié comme l'internaute vient de le préciser avant d'employer l'émoji.

Émojis expriment la joie

Il y a plusieurs manières d'exprimer les émotions de joie avec les émojis extraient dans notre corpus, c'est le cas des énoncés cités ci-dessous :

4- La folie à plusieurs commencement 😂😂😂😂😂😂😂😂 ooooh to poni yo🤣🤣🤣 ich yo n'a nani
5- Le mois de mars la au Congo est synonyme de deuil 😁😁😁
6- Le sanguinaire parle de l`etat de droit. Kiekiekie 😁😁😁. Donner lui un miroir. C`est la Cour Penale Internationale qui t`attend. La Haye !!!
7- vraiment comprennez moi j'étais entrain de rêver ,,,pays émergent jusqu'en 2025,,, kiekiekie kiekiekie 😃😃😃,,,on dormant j'ai entendu qu'il faut détruire le ,,ver qui est dans le fruit ,,😇😇😇😇

Dans 7, nous avons deux formes, celle d'une tête droite avec les larmes de joie 😂 et celle d'une tête penchée à gauche avec les larmes de joie🤣. La première forme est l'emoji le plus utilisé dans l'espace numérique et cet émoji a été choisi par le Oxford Dictionary comme "mot de l'année 2015". Mais, nous en avons quatre autres formes dans notre corpus : un visage riant bouche ouverte avec les yeux fermés 😄 dans 8 puis avec les yeux ouverts😃 dans 10, un autre visage avec les yeux fermés montrant les dents 😁 dans 9, enfin, un visage riant bouche fermée avec une couronne sur la tête😇. Cela montre que les internautes congolais ont plusieurs manières d'exprimer leur sentiment de joie à travers ces émojis.

Émojis montrant la direction

Dans notre corpus, nous avons trouvé que trois occurrences des émojis qui montrent la direction. C'est une main jaune qui montre le doigt vert la direction gauche et droite.

8- Ça c'est l'annonce qui vient de Kinshasa 👈 ne prenez pas tout à la blague
9- Moi à la place de DSN👉 Le Ministre Mabiala, Bouya et celui de l'urbanisme seront déjà soit aux arrêts et d'autres à la retraite définitive.
10- BrazzaNews, même toi 👉tu peux battre Sassou à cette élection.

Nous remarquons que dans l'énoncé 10, l'émetteur désigne la ville de Kinshasa puis emploie l'émoji de la direction gauche 👈 pour plus de précision. Par ailleurs, dans 12 et 13 les émetteurs de ces discours, placent l'émoji de la direction droite 👉avant de préciser de quoi il s'agit.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116
Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024 , pp-10-23

Tableau : Autres formes des émojis

Emojis	Signification	Exemples
😭	Pleure	Le verre est dans la police 😭😭😭😭😭
🥺 🤦 😨 🙄	Etonnement	Ça n'engage que vous 🙄le Congo 🇨🇬 c'est votre héritage. Mais c'est une honte ,ou la honte n'existe plus,ils croient que nous sommes des ivoiriens ,ou les villageois 😨😨😨 Brazzanews c'est tjs le ver qui est dans le fruit mawa n'a bino vous allez finir très mal les camarade membres vous allez fuire Brazzaville 🤦🤦🤦🤦 En plus les filles 🥺🥺 seigneur le Congo
😷	Angoisse, peur	La peur 😷😷😷 c'est tout
💔	Cœur brisé	Pitié pour nous 💔💔
💪	La force	Force a toi TB10 💪 lobi miguètè éko kota
😏	Clin d'œil	Il a rien à foutre de leur critiques le gars a déjà réussi sa vie il peut ou ne plus venir en sélection ça changera rien dans sa vie c'est un gars qui a l'amour de sa patrie on connaît le congolais toujours fort dans la critique😏

Ce tableau illustre quelques formes des émojis, significations et exemples retrouvés dans les discours écrits des Congolais dans BrazzaNews.

4- Fonction syntaxique

La syntaxe fait partie des composantes théoriques du langage a dit François Latraverse (1987, 16), elle étudie la phrase. Nathalie Garric et Fredéric Calas (2007, 5), font l'analyse selon quelle les règles ou les unités de sens se combinent pour former des unités d'un niveau supérieur. Les émojis sont des marqueurs énonciatifs qui ont de multiples structures syntaxiques dans les énoncés de notre corpus. Cela dépond de l'internaute qui l'emploie. Dans les énoncés suivants ces marqueurs sont en position initiale.

11- 😅😅😅😅😅 pourquoi ils disent amen ?

12- 😂😂😂😂Bifouma à nourrit qui ? Il à fait des dons pour vous nourrir de n'importe quoi ?
13- 😱😱 ehh seigneur

Dans 12 et 13 ces émojis introduisent des phrases interrogatives. Ils deviennent alors des marqueurs introductifs. En revanche, ceux de 14 introduisent une phrase exclamative, ces deux émojis « 😱😱 » ont considéré ici comme des interjections. Ils sont employés en position frontale pour attirer l'attention des lecteurs. Pour l'énoncés 13, les émojis sont antéposés du substantif Bifouma pour former un syntagme nominal. C'est le même cas dans 15 :

14- 😂😂😂😂 Récréation qui ressemble à grande vacance comme ça 😂

Dans 15 les émojis qui expriment la joie sont en même temps en position frontale et finale pour montrer la valeur de l'insistance ou d'emphase. L'émetteur ici nous communique ses émotions de joie dans son énoncé à cause du discours fait par un responsable de la lutte contre la corruption. Cependant, Dans son allocution qui s'est tenue dans le but d'informer le peuple que l'opération de combattre et d'éradiquer la corruption au Congo a débuté, il dit : « l'heure de la récréation est terminée ». C'est dans cette perspective que l'internaute s'est mise à rire car il considère cela comme de la comédie.
Or dans l'énoncé ci-dessous

15- Ne réveille pas le Lion 🦁 qui dort, nous sommes affaibli par nos situations et nos problèmes, laissez nous tranquille svp

L'émojis est employé dans 16, il est en position médiane pour diviser la proposition principale à celle de la subordonnée relative introduit par le pronom relatif « qui », pour antécédent l'émojis 🦁.

16- Yieeeeeu 😳, récréation là a vraiment perduré hein 🤣🤣🤣🤣🤣🤣, mbok'elengi !!!

Ici, les émojis d'une tête les yeux grandement ouverts 😳 et des têtes penchées à gauche avec des larmes de joie 🤣🤣🤣🤣🤣🤣, sont employés en position médiane. Ces émojis accompagnés de la virgule séparent en même temps deux propositions juxtaposées à la première par « 😳, » et à la deuxième par « 🤣🤣🤣🤣🤣🤣, ». Tous ces émojis ici sont des interjections.

17- mais c'est une honte ,ou la honte n'existe plus,ils croient que nous sommes des ivoiriens ou les villageois 😨😨😨
18- LA RÉCRÉATION EST TERMINÉE 😡😂

19- Dans mon quartier un bébé noire a attaqué un jeune,la population a saisie le criminel,emmené au psp la police arrête le criminel et le jeune alors qu'il était blessé et a exigé 25 000 aux familles des concernées pour la libération du criminel et du blessé 🤦‍♀️

Les énoncés 18,19 et 20 ces marqueurs représentés sont tous en position extrême. Dans 18, les émojis évoqués représentent une tête ouvrant grandement les yeux 😨 et expriment l'étonnement or dans 19, nous avons deux émojis différents en position finale. L'un représente une tête rouge avec la langue dehors et une larme sur un œil, exprimant un comportement malicieux qui fait rire et le deuxième représente une tête en larmes de joie. Et dans 20, nous la présence d'une personne la main aux fonds représentant la honte.

5- Fonction pragmatique

La pragmatique est une approche linguistique apparut après l'effusion de la syntaxe dans les années 30 et 60, elle s'intéresse à la nature et le fonctionnement du langage. Ainsi, les travaux de Charles W. Morris ou encore de Herbert Paul Grice, définissent la pragmatique comme une discipline autonome vis-à-vis de la sémantique mais lui réservent un rôle résiduel. Elle s'intéresse au langage comme moyen d'accès sur autrui et sur le monde, c'est-à-dire aux relations que les signes entretiennent avec leurs utilisateurs. Nathalie Garric et Fredéric Calas (2007, 2). Dans Introduction à la pragmatique, Nathalie G cite Georges- Élia Sarfati qui affirme que : la « **Pragmatique du langage** » pour désigner l'ensemble des modèles de type pragmatique ayant pour objet l'étude des différents aspects du langage- articulé non articulé (notamment les systèmes culturels en tant que systèmes de communication intégrants). Enfin, la **pragmatique du deuxième degré** s'intéresse à la construction du sens des énoncés en interrogeant l'émergence d'interprétations non exprimées littéralement dans l'énoncé. Les études portent en particulier sur ce qu'il est convenu d'appeler communément les « contenus implicites » Nathalie Garric et Fredéric Calas (2007, 9). De toutes ces définitions, nous retenons que la pragmatique est une discipline qui a pour objet étude les aspects du langage et le sens des énoncés. Pour analyser les énoncés pragmatiques, il faut prendre en compte la psychologie de l'émetteur au moment d'émettre son discours. D'où, dans l'emploi des émojis, la pragmatique s'intéressera sur le contexte, les implicites, le sens et la relation symbole et mots.
L'administrateur du groupe Facebook BrazzaNews, annonce le décès de EL HADJ BOPAKA qui, avant de succomber à sa maladie était interviewé sur plusieurs sujets politiques cependant, il n'avait pas maché ses mots. BrazzaNews écrit :

Il est décédé 3 mois après cette interview. Ce qui il avait dit c'était la pure vérité.
« Les voleurs de ce pays sont protégés par le chef suprême de la dette, car lui même aussi est un grand voleur ».
RIP EL HADJ BOPAKA.

L'internaute interagit en écrivant :

20- Le président BOPAKA 😞 Un homme qui n'avait pas sa langue dans la poche
L'énoncé 23 est écrit à l'imparfait de l'indicatif pour faire valoir le contexte verbal antérieur. L'homme dont on parle ici, était le président du conseil islamique au Congo Brazzaville, homme politique et entrepreneur, c'est pour dire que le contexte extralinguistique est social puisqu'on nous parle de la mort du président BOPAKA. L'émoticône d'une tête aux yeux baissés 😞 montre la déception et la tristesse. Alors, implicitement on peut dire à travers cet émoticône que l'internaute connaissait HADJ BOPAKA. Il était un homme bien. BOPAKA était connu. Le président BOPAKA s'exprimait sans crainte du pouvoir en place. Il dénonçait la mal gouvernance et les vices. L'internaute est donc affecté et émotionné de sa disparition.
Cependant, dans un autre titre de BrazzaNews intitulé :

« Guerre de succession : Denis Christel lance un message à OKEMBA « J'ai le soutien de Papa et Dieu m'a choisi » . Les escrocs de la RDC s'y mettent à travers les prophéties imaginaires . Véritable folklore qui n'honore pas le Congo »
A travers celui-ci, un abonné réagit en disant :

21- c'est pas mon problème. 🚶 le problème est que la distance entre l'Égypte et l'Israël est environ une distance de 613km mais, il à fallu 40 Ans à Moïse et Aux israélites pour terminer leur voyage. en moyenne ils ont marché 43 mettres part jour oui 43 mètre, près de la moitié de ce que l'athlète Jamaïcain Usain Bolt faisait en 5 secondes.. je souhaite juste que Moïse soit en vie pour nous expliquer cette paresse en interview

Le contexte extralinguistique est politique. Il s'agit de la problématique de succession du président de la République du Congo. Un sujet de la RDC dans une vidéo appuyant le titre de la publication de BrazzaNews fait des prophéties que c'est le fils du président Denis SASSOU NGUESSO qui lui succèdera au pouvoir. D'où dans 24 un abonné dit « c'est pas mon problème » puis met un émoticône d'une personne qui quitte un endroit en marchant « 🚶 ». Nous pouvons donner comme implicites : l'internaute craint de s'exprimer. Il craint le gouvernement. L'émetteur n'est pas courageux. Il prend la fuite. Il ne s'interfère pas dans les problèmes des autres. Dans le même thème d'autres internautes réagissent en ces termes :

22- Ngouesso😂😂😂 un vrai comédien celui-là
23- Machination politique, sondé, observer la réaction et comprendre la pensée du peuple. 💯🤷🏾‍♀️🤷🏾‍♂️ Sinon, moi je regarder 🧐🧐🧐🧐 seulement
24- N'importe quoi 🤣 famille royal Kaka
25- La guerre de succession 😃😄😃😃.

Dans 23 l'internaute se moque de l'individu de la RDC sur la vidéo qui n'a pas pu prononcer NGUESSO. Il introduit son discours par l'erreur de prononciation « Ngouesso » suivi des émojis exprimant le rire ou la raillerie « 😂😂😂 ». Ici, les émojis accompagnent l'acte de moquerie ; c'est le même cas dans 25 et 26 ou sur ces commentaires les émojis ont une relation étroite avec l'expression « N'importe quoi » dans 25 et « la guerre de succession » dans 26 qui est le thème du sujet de raillerie des

internautes Congolais sur BrazzaNews. Nous pouvons présupposer dans 24 « 💯🤷🏾‍♀️🤷🏾‍♀️ Sinon, moi je regarder 🧐🧐🧐🧐 seulement » que l'émetteur regarde la situation mais n'intervient pas. L'émetteur craint les représailles. L'internaute est sage mais peureux. L'internaute est conscient de la gravité du sujet. Il veut sauver sa peau car ce n'est pas son problème.
Après avoir étudié les fonctions pragmatiques des émojis dans BrazzaNews, nous verrons comment se manifeste la fonction stylistique dans ce corpus.

6- Fonction stylistique

Le marqueur d'énonciation (émojis) est un fait d'expression du langage à travers les symboles relevant de la stylistique. En effet, c'est dans ce sens que C. Bally affirme :

l'étude d'une langue n'est pas seulement l'observation des rapports existant entre des symboles linguistiques, mais aussi *des relations qui unissent la parole à la pensée,* que c'est une étude en partie psychologique, en tant qu'elle est basée sur l'observation de ce qui se passe dans l'esprit d'un sujet parlant au *moment où il exprime ce qu'il pense;* une étude plus linguistique que psychologique cependant, en ce qu'elle est tournée vers la face expressive de la pensée et non vers la face pensée des faits exprimés. (Charles Bally, 1921, 3).
A en croire Bally, l'analyse d'un procédé de langue se fait non seulement par le fait du rapport entre les symboles mais aussi sur une relation d'union de la parole à la pensée de l'émetteur d'un énoncé au moment où l'on écrit. Dans ce sens, la stylistique étudie donc les faits d'expression du langage organisé au point de vue de, leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité (Charles Bally, 1921, 16). Les émojis dans le discours écrit des Congolais sur BrazzaNews sont comme l'expression du langage ironique. Dans le thème :

« Guerre de succession : Denis Christel lance un message à OKEMBA « J'ai le soutien de Papa et Dieu m'a choisi ». Les escrocs de la RDC s'y mettent à travers les prophéties imaginaires. Véritable folklore qui n'honore pas le Congo »
Nous avons extrait des énoncés ironiques comme :

26- La folie à plusieurs commencement 😂😂😂😂😂😂😂 ooooh to poni yo🤣🤣🤣 ich yo n'a nani
27- Ayi c'est fort ça moi aussi j'ai une prophétie mais je donne pas ici que mwana ndeya me contacte en privé 😂😂😂😂😂😂 oyo eyi vrai cop affaire ya prophétie ya succession.

Les internautes des énoncés 27 et 28 se moquent de l'émetteur qui fait des prophéties sur le prochain président de la République du Congo sur une vidéo. Pour l'internaute de l'énoncé 27, il pense que cet homme de la RDC sur la vidéo commence à être fou d'où la présence d'une série des émojis en larmes de joie exprimant une dérision dans un même énoncé « 😂😂😂😂😂😂😂 », « 🤣🤣🤣 ». Mais celui, de 28, pense que la prophétie dans cette vidéo est un moyen de soutirer le fils du président de l'argent donc il doit aussi se lancer dans cette affaire de prophétie tout en se moquant de cette histoire

😂😂😂😂😂😂 d'où il dit : « moi aussi j'ai une prophétie mais je donne pas ici que mwana ndeya me contacte en privé 😂😂😂😂😂😂 **oyo eyi vrai cop affaire ya prophétie ya succession.** » les mots en gras sont en Lingala qui signifie (ceci devient un véritable emploi ou boulot à faire sur les prophéties de succession au pouvoir). Sur l'expression d'ironie, un autre thème qui a fait plusieurs interactions des internautes de BrazzaNews c'est le discours du président de la République qui a licencié et condamné le comportement néfaste des magistrats de la ville de Pointe Noire. Dans ce discours, le président SASSOU emploie l'expression « le vers est dans le fruit ». BrazzaNews de son côté publie cette vidéo tout en écrivant :

« Conseil supérieur de la magistrature : Le problème est que lui même ne croit pas sur ce qu'il dit et ça ressemble à un théâtre. Que des discours. Les congolais veulent des actions et des sanctions. Ceux qui pourrissent le climat des affaires , c'est aussi ton gouvernement, tes généraux , ta famille et ton clan . ».

Celui-ci interagit en affirmant :

28- vraiment comprennez moi j'étais entrain de rêver ,,,pays émergent jusqu'en 2025,,, kiekiekie kiekiekie 😃😃😃,,,on dormant j'ai entendu qu'il faut détruire le ,,ver qui est dans le fruit ,, 😇😇😇😇

29- Cette internaute nous rappelle d'abord le discours du président qui avait affirmé que le Congo serai pays émergent en 2025, il se moque de cette situation à travers ces émoticônes « 😃😃😃 », car c'est le contraire de ce discours qui est en train de se manifester puis, dans un autre discours il entend l'expression « le ver est dans le fruit » suivi des émoticônes avec des couronne sur la tête qui sourient 😇😇😇😇.

Emojis comme style d'écriture. Avec l'émergence de la technologie, le monde des réseaux sociaux s'est transformé avec l'apparition de style d'écriture avec des images et des symboles. D'où nous voyons par exemple dans 31, 32 et 33.

30- Respect !!!!!?🙏🙏🙏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏

31- Ah oui Monsieur Brazza news ! mes sincères encouragements à lui ⚽⚽⚽⚽⚽

32- Ça n'étonne plus personne cette société avait battu le record des accidents de la route l'an dernier... Hum "Océan des morts" 😏 une société de transport à haut risque 🚆🤪👀🤪🤪

Ces énoncés nous montrent une nouvelle façon de faire passer un message sur les réseaux sociaux grâce à l'intelligence artificielle. Avec la présence des symboles appelés émojis (🙏👏⚽🚆🤪👀 😏), le récepteur du message a la capacité de lire et de connaitre l'état émotionnel de l'émetteur lors de l'écrit de son texte. Les émojis comme style d'écriture peuvent parfois mieux faire comprendre le message véhiculé dans un énoncé et ils peuvent aussi remplacer certains mots au lieu de les écrire. Comme je joue au ⚽⚽⚽⚽⚽. Ici le foot bal est remplacé par le ballon rond.

La valeur des émojis dans un discours révèle un caractère esthétique. Dans les commentaires de BrazzaNews, l'emploi abusif des technomorphèmes est considéré comme une intention esthétique. A travers ces technomorphèmes, nous remarquons la beauté des énoncés dans le discours écrit sur les réseaux sociaux au Congo. Comme dans 34 et 35.

33- Paix aux âmes des disparus🙏🙏🙏😭😭😭
34- Là on voit déjà le temps de la fin🤦‍♂️🤦‍♂️ quel discours?

Parlant d'étude stylistique, Georges Molinié écrit : c'est le fait de chercher un caractère sui generis de littéralité mais on cherche aussi un caractère différentiel dans la littérature. Georges Molinié(1989, 4). De part cette définition, nous pouvons dire que les émoticônes font partie des particularités stylistiques des Congolais.

35- Comme l'enfant avait dit...donc fallait que papa fai....😁😁😁🏃‍♀️🏃‍♀️🏃‍♀️🏃‍♀️🏃‍♀️🏃‍♀️

Nous ne pouvons lire deux à trois commentaires des Congolais sur les réseaux sociaux sans pourtant voir les émojis, ceci est devenu un modèle, un style propre des Congolais. Cela se fait remarquer dans 37 un énoncé avec plusieurs émojis. En même temps, ce modèle peut être considéré comme un abus dans le sens ou un commentaire possède 4 émojis diffèrent l'énoncé 34 « 🚆🤪👀 😉 », Mais l'énoncé 31 :
« Respect !!!!!?🙏🙏🙏🙏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏👏 »
Il peut être considéré comme une infirmité du langage de la part de cette internaute. Sur un thème comme :

« Respectez BIFOUMA, il a beaucoup fait pour cette équipe. Aussi, Pendant la Covid-19, il a fait des dons pour vous nourrir pendant que votre gouvernement n'avait rien fait pour vous. C'est le capitaine de l'équipe. En forme ou pas, sa présence ne devrait pas faire débat. Y a beaucoup de binationaux qui ont fait le choix de jouer pour d'autres pays, mais eux ils sont là malgré les Péripéties, faut les respecter pour ce patriotisme. »
Le seul argument qu'il a eu c'est le substantif « Respect » suivi de « !!!!!? » et de plusieurs émojis.
L'emploie des émojis dans un discours crée des effets stylistiques. A ce sujet, les émojis sont des idiomes qui créent véritablement des impressions particulières sur les lecteurs des messages de BrazzaNews. Dans un discours, Georges Molinié appelle les catégories formelles par des procédés, ces procédés sont considérés comme créant une impression particulière sur le récepteur : « un effet ». Les effets peuvent être de tendresse, d'impression ou d'intensité. (Georges Molinié 1989, 19)

36- Le verre est dans la police 😭😭😭😭😭
37- La peur 😷😷😷 c'est tout
38- Lorsqu'on connaît ce que ça coûte de construire une maison, surtout avec nos moyens de bords, on ne peut qu'avoir le cœur meurtri à la vue de cette image. J'imagine ce que doit ressentir le propriétaire, présentement. 💔💔💔

Les émojis en pleur 😭😭😭😭😭 dans 38 et des cœurs brisés 💔💔💔 dans 40 expriment l'effet stylistique de douleur, de souffrance ou de peine ; cependant, dans 39 😬😬😬 ces émojis en tête bleu-blanc montrant les dents avec les yeux grandement ouvertes donnent les tendances de crainte, peur ou d'angoisse.

Conclusion

Les émojis font partis des technolangages les plus employés sur les réseaux sociaux. Les commentateurs des messages sur BrazzaNews emploient ces marqueurs pour exprimer non seulement leurs sentiments au moment où ils écrivent ces énoncés mais aussi pour être à la une du style d'écriture moderne. Avec l'apparition et le développement numérique, les émetteurs récepteurs et commentateurs expriment leurs émotions en écrivant en lettre et en utilisant les symboles. Les commentaires sans émojis deviennent assez rares dans les discours écrits sur Facebook, WhatsApp, Tweeter (...). Dans les énoncés de notre corpus, les émojis sont employés abusivement et nous trouvons dans un seul énoncé 4 à 5 émojis exprimant par exemple la joie. Notre corpus nous a présenté plusieurs formes de ces marqueurs dont ceux de la tête en larmes de joie expriment le rire et la raillerie en même temps ; la tête du lion qui exprime la puissance, la force et la domination et bien d'autres encore. L'approche de la syntaxe fonctionnelle nous a permis d'étudier la structure des emojis et la relation qu'ils ont avec les mots qui les entourent. Ainsi, les émojis sont des marqueurs employés en position frontale, médiane et finale pour attirer l'attention, interpeller les internautes en même temps introduisent des propositions juxtaposées, subordonnées relatives et introduisent aussi des phrases interrogatives/exclamatives. Quant à la psychanalyse et l'approches pragmatique, elles nous ont permis d'expliciter les contextes linguistique et extralinguistique, des implicites, le sens des énoncés et de comprendre que les émojis employés par les internautes Congolais sur BrazzaNews relèvent de l'esthétique et du style d'écriture contemporain sur les réseaux sociaux. Pour tout dire, les émojis dans BrazzaNews devient une forme d'écriture moderne des Congolais, un style de narration spéciale. A travers ces émojis c'est la cité qui s'exprime sans tabou c'est-à-dire, le peuple exprime ses sentiments même si le discours n'est pas soutenu avec un vocabulaire non étoffé ; l'essentiel est de faire passer le message et d'exprimer son mécontentement, ses remords, sa vision, ses pensées, sa contribution sur les problèmes sociaux politiques du Congo.

Références bibliographiques

BADA Maroua, 2020, Pour une approche sémio pragmatique des émoticônes dans la communication écrite médiée par ordinateur : *Le cas du réseau social Facebook (la page de femme Algérienne, groupe de Master 2 Français Sciences Du Langage Ouargla)* Présenté et soutenu publiquement le 28 /09/2020 (mémoire).

BALLY Charles, 1921, Traité de la stylistique française, Heidelberg, carl winter's universitâtsbuchhandlung.

GUIBON Gaël, OCHS Magalie, BELLOT Patrice, De l'usage réel des emojis à une prédiction de leurs catégories, LIS-CNRS UMR 7020, Aix-Marseille Université, 13000 France (2) Caléa Solutions, 13002 France prenom.nom@lis-lab.fr.

GARRICK Nathalie, CALAS Fréderic, 2007, Introduction à la pragmatique, hachette supérieure, Paris.

HALTE Pierre, (2016). Enjeux pragmatiques et sémiotiques de l'étude des émoticônes. Réseaux, 197-198(3), 227-252.

HALTE Pierre, Iconicité et signification modale : l'émoticône, de l'icône du corps au geste énonciatif, Laboratoire EDA, Université de Paris.

INAAM Jaffel (2019), Enjeux discursifs de la forme « ok émoji(s) » dans les tweets figuratifs, Université de Poitiers, FoReLLIS A inaam.jaffel@univ-poitiers.fr.

LANGLOIS olivier (2019), L'IMPACT DES ÉMOJIS SUR LA PERCEPTION AFFECTIVE DES MESSAGES TEXTE, Canada, Thèse de maîtrise soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de Maîtrise en communication Département de communication Faculté des Arts.

Latraverse F., 1987 : *La Pragmatique : Histoire et critique*, Bruxelles, Pierre Mardaga.

MOLINIE Georges, 1989, la stylistique, Presse universitaire de France, 108, Boulevard-Saint Germain 75006 Paris.

MARIE Anne Paveau, (2011). Genre de discours et technologie discursive. Tweet, twittécriture et twittérature. *Conscila* « Modèles et théories du genre en confrontation », à paraître dans la revue *Pratiques*, 2013.

MAGUE Jean-Philippe, GENSANE Nathalie Rossi and HALTE Pierre, De la segmentation dans les tweets : signes de ponctuation, connecteurs, émoticônes et émojis, *Corpus* [Online], 20 | 2020, Online since 24 January 2020, connection on 08 September 2020. URL : http://journals.openedition.org/corpus/ 4619 ; DOI : https://doi.org/10.4000/corpus.4619.

MEKIDECH Farida (2022) Rôle des émojis dans la communication verbale et non Verbale, Université Ibrahim Chabot Dely Brahim Alger3, ISSN: 2437- 041X, E-ISSN:2588-2325

RICCHARD Kelly & WATTS L. (2015). Characterising the inventive appropriation of emoji as relationally meaningful in mediated close personal relationships. Experiences of Technology Appropriation : Unanticipated Users, Usage, Circumstances, and Design.

Corpus : BrazzaNews (2022-2024), Page Facebook

Biographie

Raphice Graçadieu Mambouana Petou est doctorant en deuxième année de thèse de doctorat à l'Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville. Il évolue dans le domaine des lettres (langue) au parcours ELLIC.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An) **Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp. 24-35**
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

De l'utilité sémantique des déterminants : appoints caractérisant et enjeux[1]

KEI Joachim
Université Alassane Ouattara
jkeijo@yahoo.fr
0009-0005-2176-8646

&

GBAMELE Anne-Marie Salomé
Université Alassane Ouattara
salomegbamele2019@gmail.com

ID Orcid : 0009-0002-7907-1903

Reçu : 10/10/2024 **Accepté :** 22/12 / 2024, **Publié :** 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec un taux de 10 %

Résumé: La question du déterminant en tant que modificateur du nom est une hypothèse qui mérite d'être prouvée. En fait, des spécificités dans l'actualisation du nom permettent de qualifier le nom comme le ferait un adjectif. Cela concerne aussi bien les déterminants définis que les déterminants indéfinis. Le conditionnement énonciatif des déterminants permet aussi de préciser le substantif et de concevoir un univers lexical plus complet. Il faut apprécier la diversité du rôle joué par le déterminant dans la qualification ou la caractérisation nominale afin de comprendre leur importance grammaticale et linguistique. A la vérité, le rôle du déterminant dans le discours est plus étendu qu'on le pense.

Mots-clés : Déterminant, caractérisation, énonciation, nom, linguistique.

[1] Comment citer cet article : KEI J., GBAMELE A-M S.,(2024) « De l'utilité sémantique des déterminants : appoints caractérisant et enjeux », 03(02), pp.24-35.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp. 24-35
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

The semantic utility of determinants: characterizing appoints and issues

Abstract: The question of the determiner as a modifier of the noun is a hypothesis that deserves to be proven. In fact, specificities in the updating of the noun make it possible to qualify the noun as an adjective would. This concerns both defined determiners and indefinite determiners. The enunciative conditioning of determiners also makes it possible to specify the noun and to design a more complete lexical universe. We must appreciate the diversity of the role played by the determiner in the nominal qualification or characterization in order to understand their grammatical and linguistic importance. In truth, the role of the determinant in discourse is more extensive than we think.

Keywords: Determinant, characterization, enunciation, name, linguistics.

0.INTRODUCTION

Le déterminant est considéré traditionnellement comme une partie du discours permettant d'actualiser le nom. Il est défini comme « le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé » (M. Riegel et al., 2004, p. 151). Cette relation avec le nom lui permet de donner non seulement une réalité normative au nom, mais surtout de l'actualiser. Dans cette perspective, les déterminants se présentent comme des actualisateurs de noms grâce auxquels la notion de « virtuel » devient « actuel » dans la pratique langagière. Ainsi, « pour devenir un terme de la phrase, un concept doit être actualisé » (C. Bally, 1965, pp. 82-83). Actualiser un concept, c'est l'identifier à une représentation réelle du sujet parlant. Le déterminant a donc pour rôle principal de participer à l'actualisation d'un nom, c'est-à-dire d'annoncer que ce nom n'est pas virtuel, mais qu'il est en relation avec un référent. Ce rôle ne saurait suffire. Le déterminant ne peut plus être considéré comme une simple mise en fonctionnement du nom. Il le précise et l'ajoute à sa charge lexicale et référentielle. C'est ce que Riegel et les autres indiquent en ces termes :

> « sémantiquement, les déterminants participent à l'actualisation du nom : ils assurent son passage de la langue dans le discours, tout en formant avec lui des expressions référentielles qui désignent des occurrences particulières de la notion attachée lexicalement au nom » (2004, p. 152)

Nous voulons montrer, dans cette contribution, la dynamique sémantique et référentielle du déterminant agissant comme un caractérisant discursif. Le rôle de la caractérisation

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp. 24-35
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

> « est de représenter à notre jugement et à notre sensibilité êtres, choses, idées, avec tous les caractères qui marquent leur nature intérieure et extérieure, tels que nous les apercevons, caractères qui marquent leur permettent non seulement de les reconnaitre, mais de les juger et de les apprécier, de les goûter ou de les haïr, de les vouloir ou de les rejeter » (F. Brunot, 1965), pp. 577-578).

Ainsi, le déterminant ne fait pas qu'accompagner syntaxiquement le nom, il faudra le prouver. À partir de la grammaire énonciative qui situe les circonstances et les conditions d'énonciation, nous ferons l'analyse des appoints sémantiques dans les déterminants. Ensuite, nous dégagerons les enjeux grammaticaux et linguistiques de cette nouvelle approche du déterminant qui permet de leur accorder un peu plus de valeur et d'usage.

1. L'analyse des appoints sémantiques dans les déterminants

Les déterminants, dans leur actualisation, charrient des données sémantiques à rechercher dans la dynamique énonciative et référentielle du nom. Ce sont des appoints sémantiques existant aussi bien dans les déterminants définis que dans les déterminants indéfinis.

1.1 L'appoint sémantique dans la détermination définie

Le caractère défini est une caractérisation nominale spécifique, identifiable. Il existe quatre sortes de déterminants qui indiquent que le nom est défini. Nous avons l'article défini, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif, l'adjectif numéral.

Exemples :

1- Et **les** statuettes qui sont à l'église, qu'est-ce que tu crois ? Ce sont des fétiches habités par leurs Génies. (*La Carte d'identité*, p. 88)[2]
2- D'abord, Assié Bosson, qui est **le** méchant génie de la forêt. (p. 11)
3- Ablé, la plus grande féticheuse, la plus ravissante, la plus célèbre, Ablé, la grande Ablé…. Elle était entourée de **ses** apprentis sorciers, **ses** sorcières, **ses** féticheurs et **ses** féticheuses à initier. (La carte, p. 84)
4- La diabolique machine était en train de tout détruire, de tout déséquilibrer. **Cette** belle harmonie de la nature et des hommes, **cette** belle harmonie va être enterrée sous les dents monstrueuses de la monstrueuse machine. (p. 102)
5- Gardes, amenez-le à la « cellule de la vérité », matez-le jusqu'à ce qu'il entende raison. **Cet** imbécile de raisonneur, de rebelle nègre, s'il était innocent, maintenant il ne l'est plus. (p. 45)

[2] Cet exemple comme les autres exemples dans ce travail sont extrait du roman d'Adiaffi (2002)

6- Voici **quatre** jours, **quatre** nuits, **quatre** lune (…) **Sept** jours de méditation. (p. 19)

Dans les exemples 1 et 2, les déterminants définis sont précisément des articles définis « les » et « le » ; « les » actualisant « statuettes » le place dans une approche énonciative. Le locuteur indique les statuettes « qui sont à l'église ». Elles sont définies pour se démarquer d'autres statuettes. En effet, l'article défini précise le type de statuette, et cet appoint référentiel participe à sa désignation.

Dans l'exemple 2, « le » détermine « génie de la forêt ». On montre ici l'unicité du génie, on le spécifie.

Assié Bossou, le génie de la forêt → Assié Bossou, le seul génie de la forêt

Dans l'exemple 3, l'adjectif possessif sous la forme « ses » détermine le nom grâce à « un autre être auquel il est relié par un lien de possession » (A. Souché et J. Grunenwald, 1966, p. 180). On augmente ses valeurs sémantiques, « sa perception ». Observons :

On pose le parallèle sémantique suivant :
ses apprentis sorciers, → les apprentis sorciers d'Ablé
ses sorcières → les sorciers d'Ablé
ses féticheurs et → les féticheurs d'Ablé
ses féticheuses → les féticheuses d'Ablé.

Le complément de nom révélé par l'adjectif possessif permet de caractériser les noms par la précision de la personne qui les possède. Il est postposé au nom « qu'il détermine et dont il restreint l'extension ». (M. Riegel et al. 2004, p. 187) Dans cette mesure, le déterminant joue un rôle de précision de l'élément actualisé. Les exemples 4 et 5 présentent le déterminant démonstratif comme montrant le nom à travers le temps ou l'espace. Ainsi, « cette » (exemple 4) est une précision de « belle harmonie de la nature et des hommes » dans le temps, c'est-à-dire dans le passé. L'usage de « cette » sert à renforcer ce rôle du déterminant démonstratif « cette ». Néanmoins, avec « cet » (exemple 5) caractérisant « imbécile », on précise le nom dans l'espace à travers une identification énonciative.

Cet imbécile → l'imbécile de « rebelle nègre ».

Le déterminant démonstratif agit aussi comme une modification nominale à valeur adjectivale comme nous l'avons constaté avec l'adjectif possessif. Dans l'exemple 6, la détermination concerne l'adjectif cardinal qui fonctionne comme une précision du nom « en indiquant le nombre qu'il constitue » (A. Souché et J. Grunenwald, 1966, p. 180). Cette indication du nom le spécifie, ici, « jours », « nuits », « lune » et « jours de médication » par « quatre » ou sept. Les déterminants numéraux cardinaux permettent de se référer au nombre des noms. Ces nombres fonctionnent comme des appoints sémantiques et référentiels. Les déterminants indéfinis sont aussi concernés, contre toute logique.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp. 24-35
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

1.2 L'appoint sémantique dans la détermination indéfinie

La détermination indéfinie est un mode de modification du nom à partir de son aspect insaisissable du point de vue énonciatif. Le locuteur ne fournit pas tous les indices de reconnaissance ou d'identification du nom en question. La détermination par le déterminant peut se réaliser en « exprimant son caractère indéterminé (ce qui est encore une manière de le déterminer » (A. Souché et J. Grunenwald, 1966, p. 180). Les déterminants indéfinis, par leur nature, permettent de procéder à une identification spécifique des noms. Ils leur apportent, par ce canal, un appoint dans leur caractérisation. L'indétermination caractérisante se retrouve dans le partitif, les adjectifs indéfinis et l'article indéfini.

Exemples :

7- **Du** sel, **de l**'encens, **de l**'huile rouge (…) (p. 144).
8- On étanche ta soif avec **de l**'eau. (p. 37)
9- Mais **quelle** fortune, **quel** trésor ! (p.137)
10- **Quel** honneur vous nous faites… (p. 103)
11- Mais qui et dans **quel** intérêt ? (p. 23)
12- **Toute** exploitation, **toute** soumission **tout** joug doivent être justifiés pour être acceptes par ceux qui le subissent, par ceux qui en sont les victimes. (La carte d'identité, P37).
13- Puis Lolossué, qui est **un** fétiche particulièrement terrible, impitoyable, cruel. (p. 11)
14- Les femmes nues, le visage bariolé de kaolin blanc et de terre rouge, exécutaient **des** mouvements bizarres du torse, des cuisses et des mains. … **Des** torches de soleil dans la gueule. (p. 13)

Le partitif se place devant le nom pour désigner la quantité indéfinie ou la réalité non nombrable. La détermination, par le partitif, fonctionne comme une identification référentielle du nom à partir de la quantité. On constate que « l'article *du* (fem. *de la*) détermine le substantif lorsque celui-ci évoque une matière sous l'aspect d'une certaine quantité prise massivement et indéfinie. » (L.-R. Wagner et J. Pinchon, 1962, p. 97) Le partitif est indéfini. Il présente le nom dans une imprécision selon la quantité. Dans l'exemple 7, « du » et « de l'» accompagnent les noms « sel », « encens » et « huile » pour marquer l'existence d'un objet concret continu, massif et non comptable. Mais la dynamique caractérisante se perçoit dans la spécificité des noms. Du sel, c'est une partie de sel, un peu de sel, ce n'est pas une identité totale comme dans « le sel ». Il en est de même dans « de l'encens » et dans « de l'huile ». Dans l'exemple 8, l'emploi de ***de*** devant l'eau réfère au liquide « eau ». Cela ne signifie pas qu'on étanchera la soif avec toute l'eau, mais plutôt, avec juste un peu d'eau, une partie.

Le partitif fonctionne comme des indéfinis dans la caractérisation des noms. Or l'indéfini est une façon de caractériser l'élément actualisé. Ainsi, dans les exemples 3, 4, 5 et 6, respectivement les adjectifs interrogatif,

exclamatif et indéfini présentent un aspect du nom dans une vision du locuteur qui ne veut pas dévoiler tous les contours caractérisants des différents noms. On s'interroge, on s'exclame, on généralise. Dans les exemples 9 et 10, la présence de l'adjectif exclamatif « quel » permet de manifester l'émotivité du locuteur. Dans l'énonciation, une caractérisation du nom est révélée. Voyons :

Quelle fortune, quel trésor ! → une grande fortune, un grand trésor !
Quel honneur ! → un grand honneur !

L'interprétation énonciative du déterminant exclamatif permet de ressortir sa valeur adjectivale axée sur l'émotivité du locuteur. L'exemple 11 contient un adjectif interrogatif « quel ». L'on ajoute un appoint interrogatif, une indétermination informative, au nom par « le fait que l'on pose une question portant sur le nom (interrogatif) » (M. Grevisse et A. Goosse, 2008, p. 738)

Dans l'exemple 12, les adjectifs indéfinis « toute » et « tout » saisissent l'ensemble ou les ensembles du nom. Cela ajoute un appoint référentiel au nom.

L'article indéfini présuppose l'existence d'un ensemble d'objets sur lequel a lieu l'extraction d'un élément. Il manifeste son indétermination à travers l'imprécision du nom qui reste dans l'indistinction conceptuelle. Cette imprécision concourt à la caractérisation énonciative du nom. Ainsi, avec « un fétiche » (exemple 13), « des mouvements » et « des torches » (exemple 14), les articles indéfinis contribuent à la référenciation nominale en se plaçant dans l'incertitude vu comme une généralité sur un objet pris sous l'angle conceptuel.

Les déterminants définis et indéfinis participent à la précision du discours à travers les appoints sémantiques apportés au nom. Cette réalité sémantique a nécessairement des enjeux sur les plans grammatical et linguistique.

2. Les enjeux de la caractérisation du déterminant

La détermination en tant qu'appoint sémantique joué par le déterminant a des enjeux grammaticaux en participant à la modification et à la précision énonciative du nom. Elle a aussi un enjeu linguistique à travers la révélation de la langue agni et partant des langues akan et du français ivoirien.

2.1 L'enjeu grammatical

La reconnaissance du déterminant comme dynamique sémantique et référentielle trouve sa raison grammaticale dans le rapprochement du nom et de ses éléments satellitaires dans le groupe nominal. Le rôle grammatical commun de l'adjectif et du déterminant en rapport avec le nom permet de comprendre leur complémentarité. En effet, « avec les adjectifs, les déterminants ont en commun de s'accorder avec le nom ». (M. Grevisse et A.

Goosse, 2008, p. 737) La perception des déterminants comme des modificateurs est une invite à réaliser que tous les éléments se rapportant au nom, éléments du groupe nominal participent à sa caractérisation énonciative. C'est toute une modification nominale qui est engagée. Tous les éléments satellitaires du nom concourent à sa sémantisation, y compris les déterminants.

Exemples :

15- Ce geste grave requiert **d'autres** bras, des bras plus adroits, plus augustes que ceux d'un marchand habile. **D'autres** mains – des mains innocentes, pures - que vos mains criminelles tâchées de sang. (p. 44)

16- Quel dommage ! j'avais une évidente sympathie pour **ce** garçon à cause de son courage, de son intelligence et d'une forme de sincérité, d'honnêteté curieuse il faut le reconnaître, chez un noir. (p. 45)

Deux catégories principales permettent de saisir le nom dans sa précision énonciative, d'une part les modificateurs ordinaires, comme l'adjectif, le complément de nom, la relative, et d'autre part, les appoints modificatifs comme les déterminants. Ainsi, dans l'exemple 15, la caractérisation des noms s'appuie d'abord sur le déterminant « d'autres » pour se spécifier avec la modification adjectivale du nom par la suite. Avec « d'autres bras », l'indéfini « d'autres » se précise par la suite avec « plus adroits, plus augustes que ceux d'un marchand habile ». Avec « d'autres mains », la précision de l'indéfini est révélée dans une incidente à valeur qualificative « des mains innocentes, pures ». La reprise des noms préalablement actualisés par des indéfinis montre clairement la vision énonciative de les préciser. La modification nominale se trouve dans un système justifié par le groupe nominal. Ce groupe met en étroite relation nom, adjectif et déterminant pour asseoir leur réalité commune. Leur existence tire sa preuve dans leur accord : « le déterminant et le nom font partie d'un même groupe, le groupe nominal. Ils sont régis par le même système d'accord, tout comme l'adjectif. » (S. P. Logbo, 2022, p. 298) Cette nature grammaticale leur permet d'interagir l'un sur l'autre.

Dans l'exemple 16, le démonstratif « ce » fixe la caractérisation du garçon et les compléments de nom fonctionnent comme des modificateurs adjectivaux de « garçon ». À travers « ce », l'on indique les qualités du garçon.

Ce → courageux, intelligent, sincère, honnête.

Le mouvement énonciatif permet de saisir le garçon dans sa véritable réalité. De plus, le groupe nominal permet au déterminant de participer à la précision ou à la caractérisation du nom. La valeur adverbiale de certains déterminants est à révéler dans la précision nominale, car ils fonctionnent comme des modificateurs qui agissent sur le nom.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp. 24-35
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Exemples :

17- **Peu de** personnes prennent le risque de s'y promener. (*La carte d'identité*, P147)
18- Vous ignorez **trop de** choses. (*La carte d'identité*, P 27)

Nous avons des déterminants adverbiaux qui normalement sont des post-articles. Observons :
Peu de personnes → *un peu de personnes
Trop de choses → *le trop de choses

L'absence de l'article semble avoir un rôle d'harmonie grammaticale. Dès lors, le postarticle se présente seul devant le nom avec une valeur adverbiale qui agit directement sur les noms « pour préciser ou nuancer la quantification de l'expression » (M. Riegel et al., 2004, p. 378). Nous avons ainsi un déterminant adverbial qui donne au nom une existence réelle à travers sa quantification. Le rôle grammatical des déterminants apparaît aussi dans la dynamique anaphorique suscitée comme on peut le voir dans ces exemples.

19- Mais nanan assois-toi…Noble Abadjinan te tient compagnie… Les créateurs partis, Dihié Abadjinan **lui** donna un siège sculpté. La maison d'Abadjinan est un véritable musée. **L'homme** s'assit donc pour se reposer, écouter la rumeur de l'atelier avant de rejoindre son domicile. (p. 76)
20- **L'enfant**, dans sa course folle, vint se jeter dans les bras de Mélédouman, au risque de le renverser.
   - **Mon fils**, fais un peu attention quand tu cours. (p. 99)

L'article défini « a une valeur anaphorique. Il détermine un substantif lorsque celui-ci évoque quelqu'un (ou quelque chose) de connu, de présent à l'esprit du locuteur, d'inclus normalement dans un cadre ou dans une certaine situation ». (R.-L. Wagner et J. Pinchon, 1962, p. 90) Cette valeur vient du fait que l'article défini dérive d'un adjectif latin et en ancien français où ses emplois étaient souvent très proches de ceux de ce. » (*Idem*, p. 91) Ainsi, dans l'exemple 19, le groupe nominal « l'homme » se rapporte au pronom « lui » qui se réfère à « Mélédouman ». Autrement dit, « homme » reprend anaphoriquement « Mélédouman ». Cette reprise tient du rôle grammatical joué par le déterminant « l'» (le) de « homme », vu comme une force démonstrative « cet homme s'assit donc… »

Dans l'exemple 20, nous avons une construction cataphorique dans la reprise. Le groupe nominal « l'enfant » permet de reprendre cataphoriquement « mon fils ». L'appui grammatical pour la reprise est réalisée par l'article défini « l'» (le).

L'article, par sa nature neutre, permet grammaticalement de mettre en attente le nom cataphorique qui vient par la suite. Les apports énonciatifs et référentiels entretenus par le déterminant ou le nom admettent de faire des

reprises dans la continuité syntaxique du discours. Un enjeu linguistique est identifiable dans l'analyse des déterminants dans leur encrage énonciatif pour préciser le nom.

2.2 L'enjeu linguistique

Le déterminant se définit « comme l'item qui précède le nom lorsque celui-ci a un rôle syntaxique dans la phrase. » (A. Boutin, 2002, p. 245). Il est « obligatoire en français de France actuel et que, s'il existe quelques expressions figées qui se caractérisent par l'absence de déterminant devant le nom, ce ne sont que des vestiges d'un état de langue antérieur, dans lequel un déterminant zéro à valeur « générique » existait » (*Idem*, p. 248). Mais, l'absence des déterminants devant le nom dans les langues africaines est un fait qui leur est propre.

La dimension linguistique des déterminants se révèle à travers le fonctionnement des langues africaines. L'absence de déterminant en est une preuve. Les langues africaines sont révélées par la dynamique déterminative. L'expression des langues africaines se traduit par la détermination zéro comme l'imposition d'une détermination subjective, comme on peut le comprendre chez l'akan à travers ces exemples :

Exemples :

21- Prince ! prince ! Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre… (p. 3)
22- La terre, les eaux et ses habitants : poissons, crabes, caïmans, hippopotames. (p. 28) valeur génériques du nom
23- Calme, paix et beauté. (p. 81)
24- Je reviens après ce long voyage au bout de tout, de toute les contradictions, de tous les paradoxes du réel et de l'irréel : cauchemar, rêve, nuit, soleil, espoir, désespoir, doute, certitude, vérité, mensonge, joie, tristesse, bonheur, malheur, amour haine fidélité, trahison, courage, lâcheté, opulence, faim soif, Santé, maladie, ignorance, science, force, faiblesse, gloire humiliation, pauvreté, misère, richesse, fortune. Chaises sacrées de mes grands-pères, acceptez donc après ce voyage, ce très long voyage... (La Carte d'identité P144,)
25- Boue. Sang. Sang. Epines. Ronces. (p.113)
26- Trône sacré de mes ancêtres, donnez-moi de suivre ce peuple mien enchaîné… (p. 145) (incantation)

Dans ces illustrations, le nom est dépourvu de déterminant, car, en baoulé, le nom peut toujours figurer nu dans une phrase, c'est-à-dire sans aucun morphème spécificateur quelle que soit sa valeur, celle-ci étant attribuée par l'allocutaire selon des connaissances contextuelles ou extralinguistiques. Autrement dit, « l'occurrence du nom dépourvu de déterminant ne connaît aucune restriction syntaxique, le choix de l'absence de déterminant étant simplement guidé par le désir du locuteur d'exprimer la notion de générique » (J. Kouadio N'Guessan 1977 : 176-177). C'est ce que

l'on constate dans ces exemples. La détermination zéro donne au nom plusieurs tendances significatives.

Dans l'exemple 21, avec « Prince », on peut comprendre « le prince », « un prince », « un grand prince », etc. Un renforcement adjectival est possible. Dans l'exemple 22, dans les énumérations, on suppose les déterminants suivants : « des, tous les, certains, d'autres, etc. » La subjectivité suscitée par la détermination zéro est pareille dans les autres exemples (23, 24, 25 et 26). C'est la manifestation des langues africaines, ici, l'akan avec Adiaffi. Cette présence des langues africaines et spécifiquement l'agni dans l'usage du groupe nominal, nous conduit à la stratification du français en Côte d'Ivoire.

Exemples :

27- Tu peux boire fétiche. (La Carte, p. 51)
28- Son odeur on dirait piment et poisson pourri. (p. 50)
29- Elle connait pas garçon encore. (p. 50)
30- Femme là il mentit contre moi. Fille là c'est d'accord avec moi. (p. 50)
31- Non, missié, type là il ment sur moi, quoi. (p.52)

Ces exemples présentent des tendances de français en Côte d'Ivoire mues par l'absence des déterminants dans les noms. Une dynamique générique est donnée aux différents noms dans leur emploi. De telles généricités dans la saisie du nom révèlent le français populaire dans les exemples 27, 28 et 29 avec « fétiche », « piment et poisson pourris », « garçon ». L'usage des noms sans déterminant est une tendance très répandue en français populaire ivoirien, tout comme en français de moussa ou petit nègre. Ce français de moussa apparaît dans les exemples 30 et 31 avec « femme là », « fille là » et « type là ». Ici, l'adverbe « là » appuie énonciativement les noms. Dans cette perspective, il est possible de comprendre les énoncés : « cette femme », « cette fille » et « ce type ». Mais, le voile du déterminant rend les énoncés spéciaux et éminemment expressifs. C'est pourquoi Boutin dira que « le français populaire ivoirien, tout comme les langues africaines de Côte d'Ivoire, présentent des systèmes de détermination du nom différents de celui du français de France » (2002, p. 251).

L'énonciation dans la détermination fait varier le sens du déterminant qui a une prédisposition sémantique incluse dans le contexte d'actualisation du nom. En quelque sorte, le déterminant ajoute au sens du nom et c'est le contexte qui le spécifie. Il est possible de conclure avec Boutin ce qui suit : « Nous retenons ce sens étendu de la notion de « générique », qui l'oppose à la valeur « spécifique », puisqu'il permet de rendre compte de l'usage du déterminant zéro dans les langues ivoiriennes et, comme nous le voyons à la suite, en français de Côte d'Ivoire. » (2002, p. 253) La valeur linguistique des déterminants se place dans leur subjectivité apportée par les langues

africaines, spécifiquement ivoiriennes avec une extension représentée par le français ivoirien en tant stratification du français standard.

3.CONCLUSION

Le déterminant apporte des informations qu'on peut ajouter à l'appréhension énonciative du nom. Sa valeur caractérisante est palpable. C'est ce que Grevisse et Goosse révèlent en ces termes :

> Le déterminant minimal est l'article, en ce sens que les autres déterminants ajoutent une indication supplémentaire : une localisation (démonstratif), un rapport avec un être ou une chose (possessif), un nombre (numéral), une quantité imprécise, etc. (indéfini), le fait que l'on pose une question portant sur le nom (interrogatif) ou qu'on manifeste un sentiment vif à propos de la réalité désignée par le nom (exclamatif) ou que le nom a déjà été mentionné dans la phrase (relatif). (2008, p. 738)

C'est dire que les adjectifs dits non qualificatifs participent à la précision énonciative du nom, toute chose qu'on peut inclure dans la qualification nominale. Les articles, a priori, ne semblent pas donner une exactitude énonciative au nom. Mais l'analyse discursive des articles tend à nous prouver le contraire à travers les précisions énonciatives et référentielles dégagées. On pourrait, en réalité, considérer les articles comme des déterminants neutres, aptes à saisir d'autres déterminants dans l'approche discursive. Le rôle des déterminants, au-delà des aspects ordinaires d'accord et d'actualisation du nom, donne lieu de comprendre leur valeur grammaticale et linguistique à se muer dans d'autres catégories grammaticales, comme les adverbes et les adjectifs dans les énoncés. Ils révèlent surtout, au travers de la littérature africaine, leur omniprésence dans le nom grâce à leur valeur zéro. Cette valeur leur permet de multiplier la signifiance du déterminant à travers une subjectivité énonciative. Outre les langues locales ivoiriennes révélées, l'on touche le français dans son continuum en Côte d'Ivoire à travers son français populaire et son français de moussa. On peut donc dire qu'« effectivement, le français parlé dans ce pays se particularise » (2007, p. 83). Et cela s'appuie sur la dynamique zéro du déterminant. Cette étude sur la détermination porte à croire qu'il serait possible que certains outils grammaticaux aient des sens dans le discours. Nous pensons, par exemple, aux prépositions.

Références biographiques

ADIAFFI J-M .2002 [1980]), *La Carte d'identité*, Paris, Hatier.

BALLY C., 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Editions Francke Berne.

BOUTIN B. A., 2002, *Description de la variation. Études transformationnelles des phrases du français de Côte-d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble-III.

CREISSEL D., N'GUESSAN J.K.1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, Université nationale de Côte d'Ivoire, Institut de linguistique appliquée.

GREVISSE M., GOOSSE A., 2008, Le Bon usage, 14e édition, Paris, De Boeck/Larcier.

KOUASSI G. 2007, *Le Phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*, Paris, Publibook.

N'GUESSAN K .J. 2007, « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne », *Hérodote*, n° 126, pp. 69-85.

LOGBO Pakora S., *Le Phénomène de l'accord dans la réalité de l'enseignement en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat, Université Alassane Ouattara.

RIEGEL M., PELLAT J-C, RIOUL R., 2004, Grammaire méthodique du français, 3e édition, Paris, PUF / QUADRIGE.

WAGNER R-L, PINCHON J. 1962, Grammaire du français classique et moderne, Paris, Hachette.

Biographie des auteurs

KEI Joachim est Docteur ès Lettres. Il enseigne la grammaire et la linguistique du français en qualité de Maitre de Conférences à l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké, Côte d'Ivoire. Il a participé à divers colloques en Afrique et aux USA. Ses axes de recherche(s) portent sur la langue, notamment l'analyse du discours. Il a plusieurs articles scientifiques à son actif. L'on cite, entre autre : -La synonymie contextuelle -Le discours autre -La traçabilité de l'ellipse dans l'économie de la langue -L'implicite : au-delà des notions génériques -Le verbe, catalyseur d'une expression d'incertitude -l'émergence langagière par le français ivoirien.

GBAMELE Anne-Marie Salomé est docteure ès lettres. Elle est spécialiste en grammaire et Linguistique du Français. Elle est enseignante au privé secondaire en attendant d'être recrutée au supérieur public de son pays. Son champ de recherche porte sur l'analyse du discours. Elle est co-auteur du présent article : « De l'utilité sémantique : appoints caractérisant et enjeux ». Elle compte en produire davantage à titre personnel.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence*

Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp-36-50
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

De la dépréciation syntaxique de l'adjectif à sa valorisation sémantique pour renforcer le discours chez Gide et Diderot[1]

Kouassi Kouakou Roland
Université Alassane Ouattara
Mail : kouassiroland222@gmail.com
ORCID iD : **0009-0002-1847-3175**
&
Gnachoué Boni Blaise Gautier
Université Alassane Ouattara
Mail : gnachoue48@gmail.com
ORCID iD : **0009-0003-3948-5690**

Reçu :20/10/2024 **Accepté : 03/12/2024** **Publié : 30/12/2024**

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 7 %**

RÉSUMÉ : La description traditionnelle de l'adjectif ne lui accorde pas une autonomie syntaxique. En plus, sa catégorisation sémantique est imprécise. Dès lors, le terme de « qualificatif » qu'on lui donne ne reflète pas entièrement la manière de déterminer sémantiquement le nom. Or sa détermination peut être objective ou subjective, selon la position syntaxique. Les termes de « qualificatif » et de « caractérisant » sont trouvés pour mettre en exergue la double valeur de l'adjectif dans la description des faits discursifs. Il faudrait peut-être penser l'adjectif dans une dynamique sémantique qui lui donnerait encore plus de valeurs et surtout mettrait fin à sa dévalorisation non fondée grammaticalement.

Mots-clés : adjectif, caractérisation, énonciation, qualification, sémantique.

[1] Comment citer cet article : KOUASSI KOUAKOU R. et GNACHOUE B. B. G., (2024), « De la dépréciation syntaxique de l'adjectif à sa valorisation sémantique pour renforcer le discours chez Gide et Diderot », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.36-50

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp-36-50
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

From the syntactic depreciation of the adjective to its semantic valorization to strengthen discourse at Gide and Diderot

ABSTRACT: The traditional description of the adjective does not grant it syntactic autonomy. In addition, its semantic categorization is imprecise. Therefore, the term "qualifier" that is given to it does not entirely reflect the way of semantically determining the noun. However, its determination can be objective or subjective, depending on the syntactic position. The terms "qualifier" and "characterizing" are found to highlight the dual value of the adjective in the description of discursive facts. Perhaps the adjective should be thought of in a semantic dynamic that would give it even more value and, above all, put an end to its grammatically unfounded devaluation.
Keywords : adjective, characterization, enunciation, qualification, semantics.

INTRODUCTION

La grammaire définit l'adjectif comme le « mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou la notion » (J. Dubois et al., 2012, p. 10). Cette définition met en évidence le rôle dépréciatif de l'adjectif, celui d'accompagner une autre partie du discours, le nom. Ainsi, on comprendra que l'importance grammaticale des accessoires n'est pas un principe admis par la grammaire traditionnelle. En effet, selon Riegel et les autres,

> l'adjectif épithète, le groupe prépositionnel complément de nom, la subordonnée relative et – beaucoup plus rarement- la subordonnée complétive sont des compléments facultatifs, cumulables dans certaines limites et agrégés autour du nom. (M. Riegel et al., 2004, p. 179)

L'adjectif épithète, le complément de nom, la relative, la subordonnée complétive dans certains cas, ne sont pas obligatoires dans la phrase. Une telle réflexion ne semble pas prendre en compte d'autres domaines d'analyse comme la sémantique. Cette mise à l'écart des accessoires du nom n'est-elle pas tout simplement arbitraire ? Elle est surtout discutable au niveau de l'adjectif. C'est pourquoi cette contribution ambitionne de montrer l'importance grammaticale de l'adjectif dans le discours sur le plan sémantique et référentiel. Ce rôle dépréciatif peut l'être sur le plan syntaxique, mais perd toute sa valeur sur le plan sémantique en participant à la référenciation des éléments discursifs. L'on entend ainsi révéler les phénomènes de caractérisation et de qualification grammaticale dans les syntagmes et dans le discours. Particulièrement, les syntagmes nominaux sont précisés pour faciliter l'appréhension du discours. La grammaire structurale, qui souligne les différentes positions des éléments du discours, ainsi que la

sémantique, qui représente le sens des signes dans la langue, présentent, d'abord, l'adjectif sur le plan traditionnel, avec ses limites syntaxiques et grammaticales. Ces limites n'empêchent pas sa reconnaissance taxinomique (même si elle fut ardue) comme partie du discours. Ensuite, il est révélé l'importance sémantique et référentielle de l'adjectif pour une meilleure compréhension du discours littéraire.

1. Approche traditionnelle de l'adjectif : dépréciation et difficile reconnaissance

Traditionnellement, l'on voit l'adjectif comme n'existant que par le nom. Dès lors, sa reconnaissance comme partie autonome du discours n'a pas été facile à établir. Sa dépréciation est non seulement grammaticale à travers son statut syntaxique, mais aussi taxinomique dans sa difficile reconnaissance comme partie de discours.

1.1 La dépréciation grammaticale de l'adjectif

Le mot « adjectif » vient du latin adjectivum : « qui s'ajoute à ». Cette étymologie nous renseigne sur un point fondamental : l'adjectif est un élément non autonome, qui vient s'adjoindre à un autre, à la différence du nom, par exemple, qui peut référer seul (accompagné d'un déterminant le plus souvent) à un objet du monde. Dès lors, l'adjectif est déprécié grammaticalement, « sa dépendance envers le nom et le marquage morphologique de cette relation étant les piliers de sa définition » (M. Beaumanoir-Secq, 2022, p. 113). Cette conception est fondamentalement morphosyntaxique. Analysons quelques exemples pour le comprendre.

Exemples :

1- J'ai agi, comme je le fais toujours, autant par disposition **naturelle** que par principe, sans nullement chercher à calculer la dépense… (LSP, p. 30)[2]
2- J'étais parvenu vers la fin du sermon à un tel état de tension **morale** que, sitôt le culte fini, je m'enfuis sans chercher à voir ma cousine… (LPE, p. 28)
3- Je poussai des cris **affreux**. (LR, p. 103)
4- À peine eut-il achevé, que la foule des habitants disparut : un **vaste** silence régna dans toute l'étendue de l'île… (SVB, p.151.)

Les différents adjectifs, dans ces exemples, n'existent que parce qu'il y a un nom. Autrement dit, si l'on utilise un adjectif, c'est parce qu'il existe un nom. Alors, la suppression de l'adjectif dans le groupe nominal ne peut pas déstabiliser sa structure. Observons :

[2] Les exemples seront pris dans les écrits suivants de Gide et de Diderot dont les références complètes se trouvent dans la bibliographie : *La Symphonie pastorale* (LSP), *La Porte étroite* (LPE), *La Religieuse* (LR), *Supplément au voyage de Bougainville* (SVB).

1a- J'ai agi, comme je le fais toujours, autant par **disposition** que par principe, sans nullement chercher à calculer la dépense…
2a- J'étais parvenu vers la fin du sermon à un tel état de **tension** que, sitôt le culte fini, je m'enfuis sans chercher à voir ma cousine…
3a- Je poussai des **cris**.
4a- À peine eut-il achevé, que la foule des habitants disparut : **un silence** régna dans toute l'étendue de l'île…

Les différents noms dépourvus de leur adjectif continuent d'être viables structurellement. Cependant, si nous supprimons les noms, nous nous rendons compte de l'inutilité syntaxique réelle de l'adjectif dans la structuration du discours :

1b- J'ai agi, comme je le fais toujours, autant par **naturelle*** que par principe, sans nullement chercher à calculer la dépense…
2b- J'étais parvenu vers la fin du sermon à un tel état de **morale*** que, sitôt le culte fini, je m'enfuis sans chercher à voir ma cousine…
3b- Je poussai des **affreux***.
4b- À peine eut-il achevé, que la foule des habitants disparut : un **vaste*** régna dans toute l'étendue de l'île…

Ces phrases sont agrammaticales du point de vue de leur construction, car les adjectifs ne peuvent apparaître sans la caution des noms. Par ailleurs, les adjectifs ne sont actualisés que par des déterminants du point de vue purement normative : « de morale », « des affreux », « un vaste ». Il faut dire aussi que l'accord des adjectifs « naturelle » et « morale » ne répond à aucune exigence grammaticale. Ces faits structurels et de discours permettent de justifier la thèse selon laquelle l'adjectif répond du nom dans tous les cas. L'adjectif est déprécié à cause de sa possible absence sans conséquence dans le syntagme nominal et donc dans la phrase. Par ailleurs, sa reconnaissance en tant que partie de discours entre aussi dans cette discrimination.

1.2 La difficile reconnaissance grammaticale de l'adjectif en tant que partie autonome de discours

L'adjectif a été longtemps un élément grammatical subsidiaire qui ne pouvait être reconnu qu'à travers le nom qu'il accompagne pour le préciser[3]. Ainsi, on les (le nom et l'adjectif) mettait dans le même groupe dans la

[3] On notera, par ailleurs, que l'adjectif trouvait sa place difficilement dans les parties du discours. En effet, « avant que la distinction des sous-catégories du nom soit faite, des termes qui seront considérés plus tard comme des adjectifs ont été classés, dans une analyse non linguistique, mais logique, du côté des verbes et non des noms. Ammonius (A et D. 1) montre qu'un terme comme *leudos* (« blanc ») a pu être considéré par Aristote (*De interpretatione*) non comme un nom, mais comme un verbe » (B. Colombat, 1992, pp. 6-7)

distinction des catégories grammaticales. Cette vision des choses est rappelée par Siouffi et Van Raemdonck. Selon eux, aux origines des classes de mots, un seul ensemble réunit ce que nous appelons aujourd'hui les noms et les adjectifs (2014, p. 116). On les considère dans une dynamique commune, d'ensemble. Il est possible de comprendre cela à travers l'analyse de ces exemples :

5- « Mon âme frissonna en entendant l'emploi de ce neutre et j'eus peine à maîtriser un mouvement d'indignation. Cependant, encore tout imbu de **ma longue** et **paisible méditation**, je me contins, et tourné vers eux tous qui de nouveau faisaient cercle, une main posée sur le front de l'aveugle. » (LPE, p. 21.)
6- Je vois qu'à tout prendre, vous inclineriez à croire **les hommes** d'autant plus **méchants** et **malheureux** qu'ils sont plus civilisés… (SVB, p.187.)
7- « … d'autres après s'être tourmentées longtemps tombent dans une espèce d'abrutissement et restent imbéciles ; d'autres, qui ont **des organes faibles** et **délicats** se consument de longueur ; il y en a en qui l'organisation se dérange, l'imagination se trouble et qui deviennent furieuses. Les plus heureuses sont celles en qui les mêmes allusions consolantes renaissent, et les bercent presque jusqu'à tombeau ; leur vie se passe dans les alternatives de l'erreur et du désespoir. » (LR, p.197.)
8- « Je comprends que toute ma vie est vaine sinon pour aboutir au bonheur…Ah ! Pourtant vous le promettiez, Seigneur, à **l'âme renonçant et pure**. [...]Dois-je attendre jusqu'à la mort ? C'est ici que **ma foi chancelle**. » (LPE, p.177)

Dans les exemples ci-dessus, il faut concevoir le groupe nominal comme une entité composée du déterminant, du nom et de l'adjectif.

5a- « ma longue et paisible méditation » → entité nominale indissociable
Det + Adj + Adj +N : ma longue et paisible méditation
6a- « les hommes méchants et malheureux » → entité nominale indissociable
Det + N + Adj +Adj : les hommes méchants et malheureux
7a- « des organes faibles et délicats » → entité nominale indissociable
Det + N + Adj +Adj : des organes faibles et délicats
8a- « l'âme renonçant et pure » → entité nominale indissociable
Det + N + Adj +Adj : l'âme renonçant et pure
« ma foi charnelle » → entité nominale indissociable
Det+ N + Adj : ma foi charnelle

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp-36-50
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

La composition nominale en une entité commune avec l'adjectif peut convoquer un ou plusieurs adjectifs pour asseoir la référenciation des éléments du discours.

Dans cette mesure, l'absence de l'adjectif doit être considérée comme un ensemble vide dans la représentation de la morphologie du groupe nominal. Observons :

5b - ma ~~longue et paisible~~ méditation → suppression adjectivale → Det+ Ø + Ø +N : ma méditation.

6b- les hommes ~~méchants et malheureux~~ → suppression adjectivale → Det+ N + Ø + Ø : les hommes.

7a- des organes ~~faibles et délicats~~ → suppression adjectivale → Det+ N + Ø + Ø : des organes.

8a- l'âme ~~renonçant et pure~~ → suppression adjectivale → Det+ N + Ø + Ø : l'âme ;

ma foi ~~charnelle~~ → suppression adjectivale → Det+ N + Ø : ma foi.

Encore une fois, le nom a une place et une reconnaissance grammaticale. Mais, l'adjectif recherche encore une position agréée dans la composition des éléments phrastiques. Dès lors, la fusion et la dynamique du groupe nominal étaient scellées. Il faut attendre le XIIe siècle pour une distinction interne entre *nomen substantivum* et *nomen adjectivum*, et le XVIIIe pour une scission en deux classes grammaticales[4] (voir B. Colombat, 1992). Il faut admettre que cette séparation tient compte fondamentalement de leur rôle grammatical. L'adjectif n'est pas le nom et le nom n'est pas l'adjectif. Ils sont tous les deux des parties différentes du discours, en témoignent leurs fonctions distinctes dans la phrase. Observons :

9- **Un bonnet blanc couvrait** la tête rase où j'avais appliqué de la pommade… (LSP, p. 31)
10- Qu'est-ce que **ma pauvre sœur vient** encore imaginer pour compliquer les … ? (LPE, p. 43)
11- Je **vis ma petite Charlotte** entrouvrir doucement, en chemise et pieds nus, puis se jeter à mon cou et m'étreindre sauvagement en murmurant…
(LSP, p. 27)

Dans ces exemples, il faut constater que les différentes parties du discours contenues dans ces phrases, fonctionnent dans une certaine hiérarchisation qui place le verbe au-dessus. Dans l'exemple 9, le syntagme nominal « un bonnet blanc » est subordonné au verbe « couvrait », en tant que sujet et le syntagme nominal « la tête rase » est lui, subordonné au verbe en tant que complément d'objet direct. Mais, à l'intérieur des syntagmes nominaux, les adjectifs « blanc » et « rase » sont respectivement subordonnés aux noms

[4] Voir B. Colombat (1992) pour l'histoire complète sur l'évolution catégorielle et l'adjectif.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp-36-50
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

« bonnet » et « tête » en tant qu'épithète. Dans l'exemple 10, le syntagme nominal « ma pauvre sœur » est subordonné au verbe « vient », quand l'adjectif « pauvre » se place en dessous du nom « sœur » pour témoigner de la fonction épithète. Dans l'exemple 11, le syntagme nominal « petite Charlotte » fonctionne pareillement dans une dynamique d'hiérarchisation syntaxique des éléments phrastiques. Le verbe « vis » est au-dessus, suivi du syntagme nominal « ma petite Charlotte », qui subordonne en son sein « petite » à « Charlotte ». Ces distinctions fonctionnelles par hiérarchisation valident la place de l'adjectif comme une des parties du discours. Ce raisonnement peut être schématisé ainsi :

Verbe (couvrait, vient, vis)
↓
Nom (bonnet, sœur, Charlotte)
↓
Adjectif (blanc, pauvre, petite)

Si l'adjectif et le nom forment le groupe nominal, le nom se subordonne au verbe quand l'adjectif, bien qu'assujetti au verbe, à travers le syntagme nominal, se réfère encore au nom dans une deuxième subordination. Ainsi, le nom est subordonné au verbe et l'adjectif est subordonné au nom. Dans cette hiérarchie, l'adjectif se retrouve juste en fin d'enchainement de dépendance. Le nom est subordonné au verbe et cela ne lui enlève pas pour autant son autonomie. De même l'adjectif est certes subordonné au nom, mais cela ne saura compromettre son autonomie en tant que partie autonome du discours. Cependant, fort de cet acquis grammatical, la question de la catégorie grammaticale à laquelle appartient l'adjectif qualificatif se présente comme un débat ancien qui continue d'intéresser les grammairiens. Autrement dit, les incertitudes de nature de l'adjectif sont des indicateurs des difficultés sur son fonctionnement. Comment l'appréhender réellement dans la détermination sémantique et référentielle du nom si l'on veut le concevoir comme un élément important du groupe nominal lorsqu'on arrive à l'utiliser dans le discours ? La valorisation de l'adjectif se présente, en effet, dans sa double valeur sémantique.

2. La valorisation de l'adjectif : sa double valeur sémantique distinctive

L'analyse traditionnelle de l'adjectif est dévalorisante, car elle ne prend pas en compte sa dynamique significative pour comprendre sa portée référentielle, comme le révèle le triangle sémiotique :

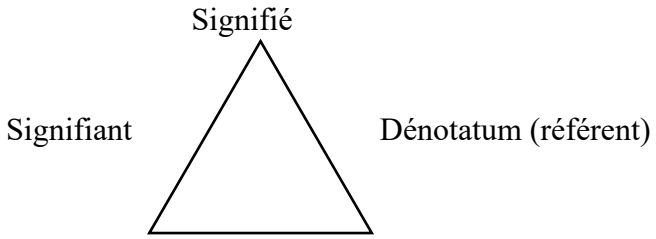

Un tel triangle nous permet d'analyser l'adjectif à sa juste valeur complète, en envisageant l'au-delà du signifiant pour aborder le signifié et le référent dans le discours. À partir de là, les valeurs sémantiques distinctives des adjectifs posent la problématique de leur importance dans le discours, dans la mesure où ils sont vus comme des éléments incontournables pour comprendre le discours. Les adjectifs, en effet, ne sont pas que qualificatifs, ils sont aussi caractérisants. La notion d'adjectif qualificatif est donc discriminatoire du point de vue terminologique. Nous présentons cette distinction adjectivale en tenant compte spécifiquement des positions syntaxiques de l'adjectif dans la phrase[5].

2.1 La caractérisation adjectivale

L'adjectif, sous diverses fonctions ou diverses formes, caractérise le nom et lui assure une identité propre pour investir le discours en le rendant plus explicite. Ainsi, les fonctions épithète et attribut de l'adjectif permettent de caractériser le support nominal ou pronominal dans la construction du sens phrastique.

2.1.1 L'adjectif épithète

Les mots en position d'épithète sont accolés au nom à gauche ou à droite, c'est-à-dire postposés ou antéposés au nom. La caractérisation épithétique permet de témoigner ce rapport syntaxique. Il est reconnu à l'adjectif épithète deux fonctions sémantiques : la fonction de description ou d'explication et la fonction de détermination, celle-là caractérisante. Le rattachement direct de l'adjectif qualificatif au nom support a immédiatement une incidence caractérisante. La position de l'adjectif permet de donner une caractérisation particulière au nom support. On se place, ici, dans la position de Gaston Mauger qui introduit la notion de caractérisation dans les adjectifs au détriment de la qualification : L'adjectif est « un élément caractérisant qui, placé à côté d'un élément générique ou d'un appellatif exprime une qualité, une manière d'être physique ou morale de la personne, de l'animal ou de la chose représentée par le nom (qui se trouve ainsi qualifié) » (G. Mauger, 1968, p. 31). Pour lui, l'adjectif épithète donne une caractérisation à l'élément en révélant une valeur inhérente de l'être ou de la chose. On en révèle une qualité, un trait distinctif. Dans cette mesure, il met l'accent sur la valeur caractérisante de l'épithète.

[5] Notons que l'analyse sémantique de l'adjectif peut se baser sur des critères syntaxiques comme dans notre cas. Mais il est possible d'envisager des distinctions sur les plans énonciatifs et pragmatique.

Exemples :

12- L'École **normale** n'était pas alors ce qu'elle est devenue depuis peu… (LPE, pp. 63-64)
13- La supérieure **lesbienne** a pu se faire, dans le monde de ses rêves, une existence douillette, avec de grasses matinées, du beau linge blanc, et des friandises de toutes sortes. (LR, p. 37)
14- …je veux relater un **petit** fait… (LSP, p. 67)
15- Tandis qu'en **habile** déclamateur il me faisait avaler à **longs** traits toute l'amertume de cette réflexion… (SVB, p. 39)

L'adjectif épithète permet de caractériser le substantif support, peu importe sa place, avant ou après ce substantif. En effet, « en prose, la place de l'adjectif épithète n'est pas déterminée par des règles ; elle s'explique dans chaque cas par des raisons particulières qui tiennent au sens ou à l'effet de style qu'on recherche ». (R.-L. Wagner et J. Pinchon, 1962, pp. 151-152). Ainsi, dans ces exemples, « normale » (exemple 12) précise « école » pour avoir « l'école normale » en tant qu'école traditionnelle. On comprend clairement le type d'école dont il s'agit. Dans l'exemple 13, « lesbienne » permet de distinguer la supérieure parmi les autres supérieures. Il s'agit, ici, de celle qui est lesbienne.

Dans l'exemple 14, l'adjectif épithète « petit » caractérise le fait à relater. Ce fait est petit, c'est-à-dire pas long du tout. Dans l'exemple 15, « habile » caractérise « déclamateur » ; il s'agit d'un déclamateur spécifique, de même, « long » caractérise le degré des traits à avaler.

La caractérisation adjectivale, à travers la position syntaxique épithétique postposée ou antéposée, permet de préciser des substantifs dans le discours et de les particulariser. On reconnaîtra avec Galichet que « le moyen essentiel de caractériser l'être est la fonction épithète. » (1967, p. 124). La position attribut joue le même rôle de caractérisation du sujet nominal.

2.1.2 L'adjectif attribut

La fonction attribut permet d'attribuer un trait distinctif à un nom placé en position sujet. Dans cette mesure, l'on peut utiliser l'adjectif attribut pour caractériser un élément du discours. L'attribut du sujet est « le deuxième constituant du groupe verbal dont le verbe est le verbe être ou un verbe d'état susceptible de lui être substitué ». (M. Riegel et al. 2004, p. 233) L'adjectif attribut relève la caractérisation des éléments discursifs dans la mesure où il établit une relation d'identification directe, attributive entre le nom ou le pronom et l'adjectif.

Exemples :

16- …ma fille est **souffrante** et m'appelle ; je vais être forcée de vous quitter… (LPE, p.43)

17- … et je serai **malheureuse** pour toujours. (LR, p.195)
18- …mais bientôt elle devint beaucoup plus **habile** que moi à lire cette écriture où j'avais assez de peine à me reconnaitre… (LSP, p. 48)
19- Encore l'insecte est-il plus **raisonnable** que vous. (SVB, p. 106)

La fonction attribut répertoriée dans ces exemples précise les diverses attributions conférées dans les substantifs sujets dans le discours.
16a- ma fille / souffrante
17a- je / malheureuse
18a- elle / habile
19a- insecte / raisonnable

L'auxiliaire « être » à travers « est », « serait » et le verbe d'état « devenir » (devint) permet d'établir cette relation attributive qui permet de caractériser les êtres ici. Le nom peut prendre la valeur d'un adjectif qualificatif et jouer le rôle de caractérisant. La caractérisation adjectivale prend en compte sur le plan syntaxique, de facto, l'épithète et la fonction attribut, contrairement à la détermination par qualification.

2.2 La qualification adjectivale

La qualification se définit, en général, comme le fait d'attribuer une valeur ou un titre à un être ou à une chose. En grammaire, ce terme désigne les mots susceptibles d'exprimer la qualité relative au substantif. C'est pourquoi Jean-Marie Merle définit : « la qualification comme la mise en relation d'une qualité, d'une propriété et d'un support, l'élément qualifié ». (2012, p. 151) Selon cette définition, la qualification renvoie à des mots ou expressions, mais également à des énoncés ou fragments d'énoncés dont la fonction principale est de qualifier. Elle est subjective, car sa visée est focalisée autour de l'irrationnel, c'est-à-dire les jugements personnels, les émotions, les sentiments. Ce qui conduit Ferdinand Brunot à faire le constat suivant :

> Son objet propre est de représenter à notre jugement et à notre sensibilité être, choses, idées, avec tous les caractères qui marquent leur nature intérieure et extérieure, tels que nous les apercevons, caractères qui nous permettent non seulement de les reconnaitre, mais de les juger et de les apprécier, de les haïr, de les vouloir ou les rejeter. (F. Brunot, 1936, p. 982)

La qualification est un phénomène de précision subjective, décrivant le discours à travers des rapprochements, des similitudes. On s'inscrit dans l'affectivité comme un rajout à existant en matière de qualité.

L'identification des éléments grammaticaux de qualification passe essentiellement par le jeu syntaxique de l'adjectif apposé. L'apposition est

une position syntaxique que peut prendre l'adjectif pour qualifier un nom. La qualification réside dans le fait que « tout mot qui fixe l'acception du substantif, qui étend ou qui restreint la valeur, et qui ne présente que le même objet à l'esprit, est un véritable adjectif » (Du Marsais, 1999, p. 25). Cette position syntaxique dégageant le substantif de l'adjectif présente une certaine subjectivité dans l'acception du substantif. On « retrouve le sens de *qualifier*, à savoir « attribuer une qualité à ». Ainsi, les occurrences commises à la réalisation de la qualification n'indiquent que des qualités supplémentaires et accessoires (C. Tournier, in J. M. Merle, 2012, p. 21).

Il faut se rendre, ici, à l'évidence : « il est vraiment surprenant de rattacher à une même opération de l'esprit ou à un même processus sémantique deux significations aussi différentes que celle de l'adjectif épithète et celle de l'adjectif apposé. » (*Idem*, p. 19) L'adjectif épithète caractérise tandis que l'adjectif apposé qualifie, comme nous le fait savoir Tournier : « son (apposition) rôle sémantique correspond assez bien au sens qu'a le verbe *qualifier* dans la langue courante, puisque par une apposition, le locuteur met en relief une qualité du référent du constituant auquel il donne une apposition » (*Idem*, p. 21). Analysons quelques exemples de qualification par la fonction apposition.

Exemples :

20- J'y rêvai d'abord légèrement ; **seule, abandonnée,** sans appui, comment réussir dans un projet si difficile ; même avec tous les secours qui me manquaient ? (LR, p. 95-96)
21- **Choqué de la liberté de ce prêtre, et résolu de le confondre et de décrier en sa personne un art qui croisait son autorité**, Tarquin le fait appeler sur la place publique… (SVB, p. 51)
22- **Effrayée**, je me jette sur-le-champ hors du lit d'un côté et la mère supérieure de l'autre… (LR, p. 216)
23- **Gonflé d'inutiles scrupules,** j'allai trouver mon oncle… (LPE, p. 43)
24- Miss Ashburton, **conciliante comme toujours**, s'efforçait de calmer ma mère. (LPE, 15)
25- Je connaissais un peu la résistance de ma femme ; je savais la place dont nous pouvions disposer et nos ressources, **très limitées**. (LSP, p. 30)

La mise en retrait de l'adjectif ou du groupe adjectival, dans ces exemples, leur confère syntaxiquement une autonomie qui permet de qualifier des éléments phrastiques. En effet,

> les groupes adjectivaux, du moins, eux qui peuvent être attributs - y compris les adjectifs verbaux : participes passés ou présents – peuvent également être mis en position détachée. Dans cette construction parfois appelée épithète

> détachée, ils précèdent ou suivent le GN de rattachement s'il s'agit du sujet (il leur est même possible en ce cas d'être rejetés en fin de phrase, ce qui peut provoquer des ambiguïtés) ; ils le suivent si c'est un autre syntagme, mais peuvent en être disjoints si c'est un pronom complément (M. Riegel et al., 2004, p. 191).

L'adjectif ou le groupe adjectival de qualification peut apparaître en début de phrase comme dans les exemples 20, 21, 22, 23. Le locuteur peut utiliser un adjectif simple décalé en début de phrase ou de proposition, comme dans l'exemple 22 « **Effrayée**, je me jette sur-le-champ hors du lit d'un côté et la mère supérieure de l'autre… » et dans l'exemple 20 « J'y rêvai d'abord légèrement ; **seule, abandonnée,** sans appui, comment réussir dans un projet si difficile ; même avec tous les secours qui me manquaient ? »

Mais, l'adjectif peut aussi bien s'expanser au point de constitue un groupe adjectival, grâce à un groupe prépositionnel comme dans l'exemple 23 « **Gonflé d'inutiles scrupules,** j'allai trouver mon oncle… » et dans l'exemple 21 « **Choqué de la liberté de ce prêtre, et résolu de le confondre et de décrier en sa personne un art qui croisait son autorité**, Tarquin le fait appeler sur la place publique… ». Cet exemple 21 contient dans son expansion une coordination grâce à « et » et une relative par « qui ». Le détachement adjectival s'allonge donc pour donner plus de précision au nom « Tarquin ». La qualification concerne, ici, un nom commun. Dans les exemples 20, 22, 23, c'est le déictique « je » qui est qualifié, montrant que l'on donne des précisions subjectives sur le locuteur.

Mais, il peut arriver que le détachement se fasse en milieu de phrase : « Miss Ashburton, **conciliante comme toujours**, s'efforçait de calmer ma mère. ». Ici, le groupe adjectival comprend une comparaison « comme toujours » (exemple 24).

Le détachement peut se faire aussi en fin de phrase. C'est ce que nous constatons dans l'exemple 25 « je savais la place dont nous pouvions disposer et nos ressources, **très limitées**. ».

La position détachée de l'adjectif ou du groupe adjectival, selon la conception de Tournier, permet de qualifier les personnes ou les choses en révélant des aspects subjectifs concernant leur état émotif dans un discours principal sur eux. Ce discours subsidiaire montrant l'état affectif avant le discours principal se comporte comme une subjectivité inhérente.

Mais, le nom avec une valeur adjectivale peut être détaché comme dans ces exemples :

26- « …il pouvait y avoir du moins de l'indécence dans la manière dont elles témoignaient leur amitié que le P. Lemoine, **homme austère**, avait peut-être outre les choses, mais que le conseil d'éviter l'extrême familiarité de ma supérieure par beaucoup de réserve, était bon à suivre, et je me le promis. (LR, p. 239)

27- « C'était le père Séraphin, **directeur** de conscience de ma mère. Il avait été aussi le mien ; ainsi il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite. Il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. » (LR, pp.13-14)

Dans l'exemple 26, « homme austère » se présente comme un détachement nominal pour qualifier le P. Lemoine : « le P. Lemoine étant (un) homme austère ». En tout état de cause ce groupe nominal a une valeur adjectivale pour qualifier le P. Lemoine en tant qu'élément subsidiaire et donc subjectif du discours.

Dans l'exemple 27, le nom « directeur » est détaché pour fonctionner comme un adjectif apposé. Il qualifie le père Séraphin.

La subjectivité des noms apposés réside dans le fait que l'on peut les supprimer sans nuire au sens de la phrase, véritablement :

26a- « …il pouvait y avoir du moins de l'indécence dans la manière dont elles témoignaient leur amitié que le P. Lemoine, ~~**homme austère**,~~ avait peut-être outre les choses, mais que le conseil d'éviter l'extrême familiarité de ma supérieure par beaucoup de réserve, était bon à suivre, et je me le promis.

27a- « C'était le père Séraphin, ~~**directeur** de conscience de ma mère~~. Il avait été aussi le mien ; ainsi il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite. Il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. »
Ici, on se rend compte que l'essentiel du discours est concerné.

L'apposition nominal devient un rajout optionnel de la part du locuteur au point où nous nous retrouvons dans la qualification grammaticale. Toutefois, cette option, si elle est manifestée, sert à la précision du nom en révélant des informations importantes sur le plan référentiel. Ainsi, nous saurons par exemple que P. Lemoine est un homme austère et le père Sévérin, le directeur de conscience de la mère.

L'adjectif est une notion grammaticale controversée et à la fois complexe, de sorte que son détachement du nom pour le distinguer en catégorie grammaticale a suivi un long processus. Mais, une autre tendance permet de préciser que l'adjectif est indétachable du nom dans le discours dans la mesure où c'est lui qui précise le nom et lui assure une réelle évidence référentielle. L'adjectif peut donc être caractérisant ou qualifiant selon les contextes énonciatifs dans une tendance objective ou subjective de représentation. Ainsi, il importe de distinguer la caractérisation de la qualification.

CONCLUSION

L'adjectif est une notion grammaticale de détermination nominale. Il est reconnu traditionnellement comme un élément subsidiaire. Sa difficile reconnaissance grammaticale appuie ce rejet. Mais, une analyse grammaticalement s'appuyant sur les principes sémantiques relève son importance dans le discours. L'adjectif devient le support de la meilleure signification discursive. C'est ce que ce travail révèle en montrant que l'adjectif, selon ses positionnements syntaxiques, justifie des tendances sémantiques pour appréhender le nom et donc le discours dans sa complète signification. Par ailleurs, l'adjectif n'est pas que qualificatif, il est aussi caractérisant. À travers les écrits de Gide et de Diderot, l'on arrive à présenter la valeur caractérisante de l'adjectif en tant qu'expression de l'objectivité déterminative du nom quand l'adjectif dit qualificatif exprime la subjectivité déterminative que prend le nom. La place ou la fonction de l'adjectif est une possibilité pour révéler sa double tendance sémantique dans la détermination du nom à travers la caractérisation et la qualification. Mais, la dynamique énonciative est aussi une possibilité de spécification de l'adjectif. Il serait intéressant d'analyser cet aspect des choses dans une autre contribution scientifique.

Références biographiques

Beaumanoir-Secq M., 2022, « L'adjectif, notion fondamentale ou angle mort conceptuel ? », *La question grammaticale*, n° 36, pp. 113-156.

Brunot F., 1936, *La Pensée et la langue : méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français (*3e édiction revue), Paris, Masson.

Colombat B., 1992, L'adjectif : perspectives historiques et typologiques. Présentation, *Histoire Épistémologie Langage,* 14-1, pp. 5-23, <www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1992_num_14_1_2338>, consulté le 25/05/24.

Diderot D., 1792, *La Religieuse,* Paris, Livre de Poche, librairie Générale Française.

Diderot D., 1875, *Supplément au voyage de Bougainville*, Paris, Garnier.

Du Marsais C. Ch,999, *L'Adjectif entre nom et verbe*, Paris, Duculot.

Gide A., 1925, *La Symphonie pastorale*, Paris, Gallimard.

Gide A., 1909, *La Porte étroite*, Paris, Mercure de France.

Galichet G., 1967, *Grammaire structurale du français*, Paris-Limoges, Charles-Levaurelle.

Grevisse M., Goosse A., 2008, *Le Bon Usage*, 14e édition, Bruxelles, De Boeck et Larcier S. A.

Mauger G., 1968, *Grammaire pratique du français aujourd'hui*, Paris, Hachette.

Merle J-M (Dir.), 2012, « Qualification, caractérisation et prédication », in *Travaux 22, la qualification*, Presse universitaire de Provence.

Riegel M., Pellat J-C, Rioul R., 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF/QUADRIGE.

Siouffi G., Van Raemdonck D. 2014, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris, Bréal.

Wagner R-L, Pinchon J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Biographie

Kouassi Kouakou Roland est Maître de Conférences CAMES depuis 2018. Spécialiste de la la langue française, il investit les rapports interphrastiques pour appréhender les indices syntaxiques qui sous-tendent la continuité du discours. Dans sa quête pour la compréhension théorique et pratique de la langue française, il est auteur d'une quarantaine articles scientifiques.

Gnachoué Boni Blaise Gautier est enseignant du secondaire public. Il a soutenu sa thèse de doctorat unique en Grammaire et Linguistique du Français à l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire). Il a participé à huit (8) colloques internationaux et nationaux. Il a publié deux (2) articles scientifiques dans son domaine de recherche concernant les faits de qualification et de caractérisation dans le discours.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp-51-69
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Dynamique des énoncés scripturaux dans la production médiatique au Cameroun. Une analyse pragmatico-énonciative des articles de presse sur l'opération épervier et la présidentielle de 2018[1]

Vivien NJOUNGUI EDOUNG
Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaine
Université de Yaoundé 1 – Cameroun

v.njoungui@yahoo.com
https://orcid.org/0009-0006-7623-9941

Reçu :31/10/2024, **Accepté :** 11/11/2024, **Publié** : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 8 %**

Résumé : Cette réflexion axée sur une perspective d'analyse du discours et stylistique des médias vise à déconstruire la dynamique des énoncés scripturaux dans la production médiatique au Cameroun à partir des articles de presse sur l'opération épervier et la présidentielle 2018. L'objectif est d'appréhender l'écriture de la presse comme le résultat d'une construction stratégique ayant pour but premièrement de séduire les lecteurs, les persuader et deuxièmement de mobiliser les mécanismes discursifs qui concourent à garantir une crédibilité et une objectivité certaines. Nous optons pour la double théorie pragmatique et l'énonciation dans l'optique de montrer que la presse écrite, quel que soit le contexte, est un système de construction sociale adossé sur des phrases et un style discursif particulier et varié ; d'autant plus que la communication de manière fondamentale dans les sociétés, repose sur deux leviers à savoir, la langue et la parole. Partant d'un ensemble d'articles tirés de trois quotidiens privés publiés entre 2006 et 2018, nous réalisons in fine que le journal est un instrument de représentation de la réalité dans laquelle les journalistes se rapprochent des lecteurs aux moyens de types de discours rapportés basés sur des stratégies

[1]Comment citer cet article : NJOUNGUI EDOUNG, V., (2024), « Dynamique des énoncés scripturaux dans la production médiatique au Cameroun. Une analyse pragmatico-énonciative des articles de presse sur l'opération épervier et la présidentielle de 2018 », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.51-69

performatives des énoncés. Ces procédés énonciatifs ont pour but d'agir et de faire réagir le lecteur, capter son attention afin de le fidéliser dans un paysage concurrentiel.

Mots clés : Discours journalistique, persuasion communicationnelle, énonciation, portée illocutoire, discours rapporté journalistique

Dynamics of scriptural statements in media production in Cameroon. A pragmatic and énunciative analysis of press articles on operation sparrowhawk and the 2018 présidential election

Abstract: This reflection focused on a perspective of discourse analysis and media stylistics aims to deconstruct the dynamics of scriptural statements in media production in Cameroon based on press articles on operation sparrawhawk and the 2018 presidential election. The objective is to understand press writing as the result of strategic construction aimed firstly at seducing readers, persuading them and secondly at mobilizing discursive mecanisms that contribute to guaranteeing certain credibility and objectivity. We opt fornthe dual pragmatic theory and enunciation in oder to show that the written press, whatever the context, is a system of social construction based on sentences and a particular and varied discursive style especially since communication fundamentally in societies is based on two levers, namely, language and speech. Starting from a set of articles takend from three privat diaillies, published between 2006 and 2018, we ultimately realize that the newspaper is an instrument for representing reality in which journalists get closer to readers by means of types of reported speech based on performative strategies of statements. The enunciative processes aim to act and make the reader react, capture their attention in order tobretain their loyalty in a competitive landscape.

Communication fundamentally in societies and even in scientific standards is based on two levers, namely, language and speech. Language represents the social and codified aspect of language that is used for exchange. With regard to media communication, precisely the written press, the use of statements is such that only writings reach the public. Writing in this case is perceive as the result of a strategic construction aimed at seducing and persuading readers. This analysis aims to show that the written press, whatever the context, is a system of social construction, starting from sentences and particular and varied discursive styles. For this, what are the language mechanisms, both enunciative and stylistic, that participate in capturing the public? the pragmatic-enunciative approach stil allow us to show that the newspaper is an instrument for representating reality in which journalists get closer to readers by means of types of reported speech based

on performative strategies of statements. It is a matter of emphasizing that journalists use emotional deviced to reach readers.

Keywords : Journalistic discurse communicationnal persuasion, enunciation, illocutionary scope, journalistic report discurse

Introduction

Dans les sociétés contemporaines, la grande majorité des journalistes s'engagent à rendre compte de manière sincère des événements sociaux. Néanmoins, ils sont piégés dans un système qui favorise, cultive et met en évidence l'information dans sa dimension la plus spectaculaire et captivante. L'analyse des contenus de certains journaux dégage parfois des sujets aux allures de diffamation et de manipulation. Conséquence, le public a de moins en moins droit à une information fouillée, vérifiée, équilibrée et objective. Pour donc crédibiliser et performativiser l'information à diffuser, les journalistes se doivent de mobiliser les mécanismes énonciatifs appropriés.

Ainsi, É. Benveniste (1974, p.80) appréhende l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Pour A. J. Tonyè (2007, p.181), elle se présente comme « la transformation de la langue en discours ». Elle tient compte de la position de l'énonciateur, du locuteur dans la production d'un énoncé donné. Le linguiste a une conception assez particulière de la langue qui pour lui, est une stratégie, un agencement conscient et réfléchi des diverses entités de la linguistique destinées à communiquer un message. Il convient de souligner selon E. Renan (1981, p.137) que « si le langage avait été conféré à l'homme comme don céleste créé sans lui et hors de lui, la science n'aurait ni le droit ni le moyen d'en rechercher l'origine ; mais si la linguistique est l'œuvre de la nature humaine, il est possible d'arriver par de légitimes introductions jusqu'à son berceau. ».

Pour ce qui est de la presse écrite en général, le langage peut être considéré comme une interaction entre deux parties prenantes : un sujet émetteur qui, dans ce contexte, est le journaliste, et un sujet récepteur qui est le lecteur, le public. Les deux catégories sont liées par le principe de dialogisme ou alors pour parler comme P. Schulte et M. Dufresne (1999, p. 214) par « le principe d'intentionnalité », c'est-à-dire, le fait pour le journaliste de chercher à obtenir l'adhésion du lecteur à travers une utilisation stratégique des outils langagiers. Les journalistes de la presse écrite, chargent donc leurs articles d'une portée discursive et interactionnelle.

Ainsi, l'écriture de presse est basée sur des formes langagières qui aident le lecteur à agir, en suscitant son intérêt et l'acte d'achat. Compte tenu

du fait que la presse est un espace privilégié d'expression et de captation en vue de frapper les esprits, l'on peut légitimement poser la problématique ci-après : Quels sont les mécanismes énonciatif et pragmatique mobilisés par les journalistes pour accrocher le lectorat ? En prenant appui sur la théorie énonciative, il ressort l'hypothèse selon laquelle, les titres des journaux tout comme le discours rapporté, sont deux principales stratégies de captation qui d'un côté, retiennent l'attention du lecteur et de l'autre, mettent en relief la neutralité du journaliste.

La présente contribution qui a pour objectif d'appréhender l'écriture des médias écrits comme le résultat d'une construction stratégique qui vise à séduire les lecteurs, les persuader. Ce travail dégage un intérêt socio communicationnel et déontologique dans la mesure ou les professionnels de la presse écrite mobilisent les outils discursifs qui concourent à garantir la crédibilité et l'objectivité.

Notre attention sera portée sur deux faits d'actualité à savoir l'opération épervier et l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun, tous traités par trois organes de presse : *Cameroon Tribune*, *Mutations* et *Le Messager*. Nous relèverons et analyserons uniquement les observables qui ressortent les faits relatifs au corpus sus évoqué.

En guise de plan, cette production s'articule autour de deux axes : d'une part elle présente une mise au point sur les approches énonciatives journalistiques. Dans ce premier point, nous étudions les spécificités de la communication écrite médiatique en appréhendant la presse écrite comme un discours différé. D'autre part, elle analyse les stratégies de captation dans la presse en explorant les Unes des journaux comme espace de captation et le discours rapporté dans le système de la communication. Toutes chose qui nous permet de dégager les types de discours rapporté perceptibles dans les journaux.

1. Approches énonciatives journalistiques

La presse écrite est un des moyens de communication médiatique qui sert à rassembler les informations sur du papier. Ces informations sont destinées aux publics. D'après P. Schulte et M. Dufresne (1999, p. 27), « la presse écrite est un support matériel, constitué des feuilles sur lesquelles sont rédigées de manière ordonnée et méthodique, des informations quotidiennes ». Les journalistes collectent les informations, les traitent, les rédigent et les mettent à la disposition du public. C'est pour cela que P. Charaudeau (1997, p.141) affirme que, la presse écrite « obéit à une forme de discours différé ».

Relativement aux faits de société sélectionnés ; à savoir *l'opération épervier* et la *présidentielle de 2018* au Cameroun, leur traitement a fait l'objet d'une médiatisation impressionnante. Il est à noter que, médiatiser c'est diffuser une information ou un message par le biais des médias. Le

média quant à lui est tout support de diffusion de l'information, à l'instar de la télévision, la radio, les livres, l'ordinateur, la presse imprimée, les satellites de communication, qui sont utilisés pour communiquer. Ce sont donc les médias de manière globale qui rendent compte des activités sociales ; pour B. Lamizet (2006, p.20) « c'est les médias qui structurent les évènements en ces trois instances que sont le réel, le symbolique et l'imaginaire ». Pour cela, ils jouent un rôle de médiation et médiatisation, en assurant la continuité entre le passé, le présent et l'avenir.

1.1. Cadre théorique et conceptuel

Ce travail met à contribution d'une part l'énonciation qui vise à identifier, décrire et structurer l'ensemble des faits énonciatifs, c'est-à-dire de faire l'inventaire de leurs supports signifiants et de leurs contenus signifiés. Elle se fonde sur l'idée qu'un texte conserve les marques de son énonciation et que l'acte d'appréciation de la langue, discours énoncé, couché par écrit, laisse forcément des traces dans l'énoncé. Or, l'acte individuel par lequel on utilise la langue, introduit un locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. On doit donc s'atteler à rechercher l'inscription du locuteur dans son énoncé. D'autre part, la pragmatique du discours. Il s'agit de l'étude des relations entre les signes linguistiques et leurs utilisateurs. Ce point de vue introduit au cœur de la pragmatique la question de la communication littéraire et de la réception des textes. La description de la pragmatique faite par F. Armengaud, (1985) véhicule l'idée selon laquelle l'acte énonciatif n'est pas essentiellement réductible à une mise en fonctionnement d'un code linguistique donné. La pragmatique du discours est l'étude du rapport entre le langage et son usage en contexte et permet de comprendre les implicites qui régissent la relation interlocutive. Nous la convoquons à l'effet de montrer que, comprendre un énoncé, c'est identifier outre son contenu informatif, sa visée pragmatique, c'est-à-dire sa valeur et sa force illocutoire. Avec les articles de la presse, les écrits imposent une interaction. Parlant de l'interaction du discours, C. Kerbrat Orécchioni (1990, p. 98) montre que : « parler c'est communiquer, et communiquer c'est interagir ». Ce propos montre bien l'inter influence ou l'inter domination des sujets parlants, mais aussi que tout acte d'énonciation institue le couple je/tu.

1.2. Corpus et données d'analyses

Nous accorderons la part belle non seulement sur les éléments qui captivent le lecteur dans un journal, à l'exemple des titres et autres segments émouvants, mais aussi au discours rapporté, aspect très important dans le discours d'information journalistique, nous analyserons entre autre la partie du discours rapporté qui permet de reprendre les propos d'autrui, ainsi que les incises qui peuvent être avant, après ou au milieu du discours cité. Nous pensons que cette partie du discours rapporté est un lieu privilégié de l'inscription de la subjectivité du rapporteur. À cet effet, nous portons une

attention particulière aux expressions « il parait que, on dit que, soit disant, a déclaré que… » que compte tenu de la diversité de l'information qu'ils peuvent apporter sur l'acte de l'énonciation, sur l'énonciateur et sur l'énoncé lui-même. Nous voulons ainsi montrer comment les rédacteurs d'articles procèdent pour amener les lecteurs à s'intéresser à leur organe de presse afin de manifester l'acte d'achat. De même, le choix de ces locutions peut refléter le degré de distanciation du rapporteur vis à vis des paroles rapportées.

1.3. Spécificités de la communication écrite médiatique

La presse écrite est un des moyens de communication médiatique qui sert à rassembler les informations sur du papier, et qui soient destinées aux publics. D'après T. Mballa (1997, p.11) « la presse écrite est un support matériel, constitué des feuilles sur lesquelles sont rédigées de manière ordonnée et méthodique, des informations quotidiennes ».

Les journalistes, à cet effet, collectent les informations, les traitent, les rédigent et les mettent à la disposition du public. C'est pour cela que P. Charaudeau (1997, p.141) affirme que, la presse écrite « obéit à une forme de discours différé ».

1.3.1. La presse écrite : un discours différé

L'explication de l'environnement médiatique de la presse écrite au Cameroun se justifie par plusieurs raisons. En fait, le traitement de l'information dans cet organe obéit à une certaine organisation de la rédaction qui fonctionne de façon compartimentée avec des rubriques bien précises telles que la politique, l'économie, les faits divers, le sport, la santé pour ne citer que ces quelques cas. La presse écrite relève donc fondamentalement d'une énonciation écrite. Selon N. Laurent (2001, p.94) « l'énonciation écrite est une énonciation différée : le lecteur ne partage pas la situation d'énonciation du locuteur. Cette dissymétrie est renforcée par la spécificité de l'œuvre littéraire, par le texte qui s'adresse à des publics indéterminés dans l'espace et dans le temps et se caractérise par un élargissement du format de réception ». Un discours est dit différé, lorsque ce dernier est consulté longtemps après son écriture, son élaboration, sa publication. En d'autres termes, tous les textes écrits sont différés. Le lecteur ne prend contact, ou mieux, ne découvre les écrits qu'après un certain temps.

Le journaliste conçoit son texte, le met sur un support papier par le biais d'une imprimerie, puis le met à la disposition du public. On peut s'en apercevoir à travers les temps verbaux de prédilection à savoir le passé composé et l'imparfait ; c'est pourquoi, M. Burger, et G. Martel (2005, 293) soutiennent que « le passé composé, l'imparfait et le plus que parfait […] sont des temps verbaux très utilisés dans les discours différés ». Soient les exemples ci-dessous pour illustrer :

[1] « La cours du tribunal de grande instance de Yaoundé était archicomble, en cette matinée qui menaçait d'être arrosée par la pluie. »
[2] « Après la constitution du tribunal, les choses ont commencé comme nous l'attendions […] tout avait (bien) démarré quand subitement le ciel s'est déchiré » (*LM*, n° 3141)

Tous les verbes contenus en (1) et (2), prouvent qu'effectivement, le locuteur ne parle pas au même moment qu'il voit l'action ; il la relate après qu'elle se soit déjà déroulée.

D. Maingueneau (2009, p.124) explique que « le discours se partage en un certain nombre de divisions plus ou moins essentielles; proposition, narration, confirmation, réfutation, péroraison, qui sont depuis les anciens, l'objet d'une étude et de règles spéciales dans cette partie de la rhétorique appelée disposition ». On peut aussi, tenter de définir le discours en faisant référence aux facteurs qui lui sont propres ; c'est-à-dire comme le pense G. E. Sarfati (1999, p.174) un *« je » articule des formes-sens en fonction d'un « tu »*. Les fonctions articulatoires incluent, dès lors, des éléments structurels (structurants) mais aussi persuasifs, sans exclusivité, entre ces deux catégories de formes-sens. Cette articulation se déroule au moment et au lieu précis (et repérables) où le « je » s'adresse au « tu ».

Le discours a de ce fait des caractéristiques et des lois qui lui sont propres. S'agissant tout d'abord des caractéristiques, D. Maingueneau (1984, p.183) estime que « le discours mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase ». Il poursuit en remarquant que « Son étude ne relève pas de la syntaxe, mais se concentre sur les conditions de production des énoncés ». L'auteur asserte que le discours est orienté : « non seulement parce qu'il est construit en fonction d'une visée, mais parce qu'il est une forme d'action sur autrui ».

Toute énonciation constitue de ce fait un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger…), qui vise à modifier une situation : c'est ce que J. L. Austin (1972, p.142) appelle des « actes de langage », encore appelé « actes de parole » ou « acte de discours ».

Il est donc aisé de comprendre pourquoi la presse écrite est un espace privilégié de captation.

2. Les stratégies de captation dans la presse

La production journalistique des Unes de la presse écrite au Cameroun dans le contexte de diffusion de l'opération épervier et de l'élection présidentielle de 2018 ne fait non seulement pas unanimité dans l'ensemble de la presse, mais également divise les lecteurs qui, devant les kiosques disséminés dans les principales villes, contemplent les titres des journaux. Pour les uns, *Cameroon Tribune* donne la bonne information parce que c'est la presse publique et progouvernementale, et les

informations qu'elle relaie sont authentiques ; pour les autres, *Mutations* et *Le Messager* de par leur posture de presse privée, exposent des informations jugées vraies et sont au cœur de l'information et de la critique gouvernementale. L'exposition de ces informations somme toute critiques, sensibles ou non, nécessite une mobilisation des stratégies susceptibles de capter l'attention des lecteurs afin de les intéresser d'une part, et les amener à manifester l'acte d'achat d'autre part.

Il est à souligner que parmi les stratégies mises en œuvre dans les journaux pour atteindre les lecteurs, figurent en bonne place les titres. Il est question de voir le rôle que peut jouer un titre de journal dans l'univers médiatique. L'intérêt pour un journal, la lecture d'un journal dépend du degré de captation que le journaliste confère aux titres de ses articles. À partir de la formulation d'un titre, le lecteur peut décider de s'abonner à un journal et de faire partir de son lectorat. C'est donc dire que le titre doit avoir une visée persuasive, et interactionnelle sur le lecteur. Un autre facteur important d'interaction du journal est la formulation des titres. Il convient de préciser que la linguistique interactionnelle met l'accent sur les notions d'action et de réaction. En effet, tout acte de langage qu'il soit intentionnel ou non, exerce plus ou moins une influence sur le l'interlocuteur. L'interaction peut se définir comme

> Un concept qui implique que le destinataire soit en mesure d'influer et d'infléchir le comportement du locuteur de manière imprévisible alors même qu'il est engagé dans la construction du discours. Pour qu'il puisse avoir interaction, il faut que l'on observe certains phénomènes de rétroaction immédiate. (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.17).

Voilà pourquoi il est utile de voire le rôle et l'impact des titres sur les lecteurs ; notamment ceux de *Cameroon Tribune*, *Mutations*, *Le Messager*. Une sorte de titrologie persuasive.

2.1. Les Unes des journaux comme espace de captation

La Une d'un journal représente l'importance journalistique d'un point de vue communicationnel. Elle constitue aussi une stratégie commerciale. En tant qu'espace d'acte de communication, E. Véron (1985, p.79) affirme que « la une a pour résultat d'inscrire un organe de presse dans son espace concurrentiel et de le démarquer des autres par un contrat de lecture ». Nous comprenons que le titre de presse est décidé au sein de la rédaction du journal. Ce titre seul permet de se constituer un lectorat et le fidéliser.

À travers cet éclairage dans un texte, l'énonciation représente la réalité de la relation que l'énonciateur entretient avec son interlocuteur. E. Benveniste (1966, p.242) souligne que « toute énonciation suppose un

locuteur et un auditeur, et chez ce premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière est accentuée et évidente ».

Il faut noter que l'énonciation fait sens et le sens énonciatif établit un rapport entre les signes et leurs utilisateurs, et entre les utilisateurs. Si l'acte de langage sert à agir sur autrui et à travers lui sur la société, il repose sur les relations existantes entre les partenaires de la situation discursive et sur les visées interactionnelles des énoncés.

Il est à rappeler que dans tout acte de langage, l'on distingue deux composantes : son contenu propositionnel et sa force illocutoire. Cette dernière n'est reconnue que grâce à l'intonation ou au contexte. Elle est marquée par un verbe ou par la modalité de la phrase.

Selon J. L. Austin (1970, p.129) « En accomplissant un acte de langage, on accomplit trois actes simultanément : un acte locutoire, un acte illocutoire et un acte perlocutoire ». L'acte locutoire est celui qui est accompli en produisant une séquence de sons ayant une organisation syntaxique et qui réfère à quelque chose. L'acte illocutoire découle du fait qu'on accomplisse par la parole, une action qui modifie les relations entre les interlocuteurs. Pour M. Burger, et G. Martel (2005, p.293), « l'acte perlocutoire n'est identifiable que dans chaque contexte. Il est accompli par le fait de dire et correspond à l'effet de l'acte illocutoire ».

L'acte de langage est l'action qu'accomplit le discours au regard de son insertion et son fonctionnement pragmatique. M. Burger (2008, p.17) remarque que « les médias concourent de par leur rôle à la construction ou à la transformation du fond cognitif habituel ». En termes de rôle joué par les médias, on peut aussi aborder la formation de l'opinion publique et considérer que, loin de refléter la réalité, les médias structurent une réalité qui finit par influencer, à des degrés divers, la formation de l'opinion du public même si on note, que le public ne forme pas uniquement son opinion par voie médiatique, celle-ci étant en fait fournie et modifiée selon plusieurs processus communicatifs et en fonction des sources d'influence discursives.

On doit pour ainsi dire, considérer l'énoncé comme le reflet d'une situation sociologique, mais aussi comme traduisant les pensées, les intentions du sujet. Il faut ici dépasser la performativité de (J. L. Austin, 1970), qui distinguait pour exclure les premiers de son champ d'étude, les énoncés qui décrivaient un secteur de la réalité ou projetaient un secteur de la réalité imaginaire et les énoncés qui permettaient au locuteur d'agir, d'obtenir des résultats. À titre d'exemples, ci-dessous des titres du journal *MU* n^{0}35021 :

[3] « Détournement des fonds publics, l'opération coup de point… Bruits et fruits… »
[4] « Le top 10 des bandits à col blancs »

En se servant de ces exemples, le journaliste rapporteur des faits tente de captiver l'attention de ses lecteurs par un impact psychologique qui les inciterait à acquérir et à lire le journal. Pour ce qui est de l'exemple 3, le lecteur cherchera à savoir : qui donne le coup de poing ? à qui ? comment ? quels sont les fruits qui en découlent ? Dans l'exemple 4, la curiosité du lecteur peut être axée sur l'identité des personnes qui occuperaient le 1er rang dans les détournements des fonds. L'intervention de l'énonciateur dans le discours fait de l'énoncé, directement ou indirectement, un acte de langage :

> Dès lors que le point de vue ne se limite pas à sa seule dimension constative, mais intègre un faire voir, un faire penser, un faire agir, un faire dire, fût-ce indirectement, dès lors que les énoncés cumulent une valeur descriptive, dénotant des états de fait et une valeur interprétative exprimant des jugements de l'énonciateur envers les objets du discours dénotés, ces derniers équivalent à l'acte de langage indirect. (A. Rabatel, 2004, p.14).

Envisageons les énoncés journalistiques dans leur globalité fonctionnelle sous l'influence ou non des subjectivèmes et distinguer cette analyse de celle de l'interprétation structurelle du discours mettant en relation syntaxe, sémantique et pragmatique. Cette option se justifie par la conception que F. Balle (2000, p.610) a de la fonction d'une réalité sociale, à la fois comme « sa finalité, son motif, ce pourquoi cet élément a été officiellement mis en place, et comme l'ensemble de ses compétences telles que les apprécient ses bénéficiaires ».

Dans les productions consacrées à la question de titre, comme celle de Sullet-Nylander (2002, p.128), « la titraille est conçue essentiellement, si ce n'est exclusivement, comme une forme d'appât du lecteur pressé ». On peut alors établir une différence entre un titre informatif qui interpellent la cible intellective et le titre incitatif qui cherche à séduire la cible affective.

Le titre peut être interprété comme la vitrine ou le miroir du média de la presse écrite, mais le média est également le miroir de la société en raison de son rôle dans la démocratie. Les médias permettent de représenter les différents points de vue de la société face à la diversité d'informations. Ils sont des miroirs en ce sens que nous nous reconnaissons. C'est dans ce sillage que B. Lamizet (op.cit, p.89) affirme que, « les évènements sont les paysages dans lesquels nous pouvons nous reconnaître au cœur de notre espace de sociabilité ».

Pour le titre, F. Giroud (1979, p.34) pense que « le titre d'un journal produit un effet de réel en transmettant une information dans des formes de reconnaissance qui appartiennent à la culture du journal ainsi qu'à la

reconnaissance de son lecteur ». Cette logique de proximité avec le lectorat est l'une des grandes caractéristiques des journaux, quel que soit le sujet. J. L. Austin (1970, p.115) montre qu'« on peut se donner les moyens de persuader le public, en cherchant à communiquer, c'est-à-dire en utilisant un savoir-dire dont la finalité est la manipulation des opinions pour obtenir l'adhésion ». La structuration du titre relève des stratégies pragmatiques dont le perlocutoire est la conviction.

2.2. Les stratégies d'écritures par les énoncés émouvants et performants

Le journal relève d'une spécificité particulière de traitement de typologisation de genres. Son champ d'activité discursif est celui de la conceptualisation qui s'inscrit dans une situation d'échange et s'organise sur un support spatial. Il répond à certaines exigences de visibilité, de lisibilité et d'intelligibilité. Le journal, affirme P. Charaudeau (2011, p.121) est ce domaine de l'écriture où le champ d'activité discursive et sémiologique est celui de la conceptualisation et s'inscrit dans une relation de communication monolocutive et s'organise sur un support spatial. L'auteur mentionne plusieurs contraintes pour la réalisation des genres de la presse écrite, parmi lesquelles : L'exigence de visibilité conformément à laquelle la presse est obligée d'organiser son journal de manière que les nouvelles soient facilement repérées par le lecteur. On peut citer entre autres, la mise en page et les titrailles.

Dans la production de leurs articles, les journalistes semblent s'assurer du respect des étapes nécessaires. Pour G. E. Sarfati (1997, p.152), « elles demandent premièrement la prise en compte de la situation de communication, c'est-à-dire l'usage auquel le texte est destiné, le support du texte, le destinataire et l'intention que le texte doit réaliser ».

Aussi, il faut définir avec précision le référent du texte ; exploiter les ressources lexicales, morphologiques et syntaxiques; maîtriser les conventions phoniques pour les textes oraux, et graphiques pour les textes écrits; intégrer la dimension non verbale pour construire du sens et enfin assurer la cohérence. C'est après cela que dans la phase de l'écriture, le journaliste cherche par tous les moyens à toucher rapidement le lecteur autant par son intelligence que par sa sensibilité. Le journaliste définit l'angle d'attaque de son article. Car selon S. Rollai (1998, p.204) « les lecteurs ont des habitudes et des centres d'intérêt spécifiques » ; raison pour laquelle, il faut déterminer la principale information de l'article, choisir la proximité dans le temps et dans l'espace. Choisir le côté humain ou insolite de l'information. Exemple :

> [5] « Il fallait voir après l'annonce de la condamnation à 40 ans de prison de cet accusé : tristesse et pleurs étaient à leur comble. » *(MU n^{0}35021).*

Par ce cas, on peut voir également que l'une des valeurs du discours journalistique est de provoquer une réaction chez le lecteur. À la lecture de l'énoncé ci-dessus, l'emploi du discours rapporté participe souvent de la volonté du journaliste de donner un aspect émouvant aux articles. En effet, le lecteur peut se sentir captivé et son intérêt peut être fortement stimulé. De ce fait, en faisant usage de l'expression « il fallait voir après l'annonce… »,

> Le lecteur devient en quelque sorte le « spectateur » par procuration d'événements qui ne lui sont pas simplement relatés mais avec lesquels il est en prise directe, parce qu'il est mis dans la position de celui à qui on « raconte » un épisode vécu, avec tous les détails permettant une visualisation et la force émotionnelle convoyée que ce procédé implique. (Krieg-Planque, 2007, p.106).

On le voit, la dimension performative se situe dans la capacité du journaliste à donner une information en lui collant un caractère neutre, authentique et vrai. Dans la presse écrite au Cameroun comme ailleurs, l'information est généralement structurée comme une pyramide inversée en ce sens qu'elle est placée par ordre d'importance ; ce que S. Moirand (2007, 104) appelle « l'accroche ».

2.3. Le discours rapporté dans le système de communication journalistique

Le courant pragmatique a contribué à l'utilisation de la notion de discours dans le domaine des sciences du langage. D. Maingueneau (1998, p. 37) renvoie l'appréhension du discours dans la communication verbale ; il attribue au discours des caractéristiques que nous présenterons de manière brève :

- le discours est une organisation transphrastique c'est dire qu'il va au-delà de la phrase.
- le discours est orienté : l'orientation du discours signifie qu'il est émis avec des objectifs de la part de l'énonciateur.
- le discours est une action dans la mesure où lorsque l'énonciateur énonce, il réalise une activité. Il peut informer, demander, persuader ou interroger etc.
- le discours est contextualisé c'est-à-dire qu'il est produit dans un contexte précis, il peut s'agir d'un évènement.
- le discours est pris en charge par un énonciateur qui peut être explicite ou implicite.
- le discours est régi par des normes. Puisqu'il est un comportement social, le discours doit être réglementé.
- le discours est pris dans un inter discours. C'est-à-dire qu'il est en relation avec d'autre discours.

- le discours est interactif. Dominique Maingueneau distingue entre *l'interactivité* fondamentale du discours et *l'interaction orale*. Il définit *l'interactivité* comme *un échange explicite ou implicite avec d'autres énonciateurs virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours.*

Pour sa part, le discours journalistique implique d'avoir un style qui facilite la compréhension rapide du sens de l'information. Le style doit privilégier *la clarté, la précision et la simplicité de l'écriture* (Lagardette 1984, p.220). Ces trois principes permettraient d'obtenir une écriture concise et fonctionnelle, ce qui revient à dire, une écriture « plus soucieuse d'efficacité dans la transmission du message que d'effet de style » (Idem, 59.) La presse écrite englobe tous les moyens de diffusion de l'information écrite : quotidiens, hebdomadaires, et autres publications périodiques ainsi que les organismes professionnels contribuant à la diffusion de l'information écrite. Le Discours journalistique étant l'acte d'écrire sur un évènement. Il est censé être normé par les lignes directives des manuels de journalisme, qui consiste pour le journaliste à présenter l'essentiel : le sujet de l'information, l'action, l'endroit, le moment, le moyen. Ce dernier discours est aussi appelé énonciation journalistique.

Pour aborder l'énonciation journalistique, il est nécessaire de se référer à une forme de discours rapporté. Le discours rapporté est un procédé qui permet à un locuteur de citer ses propres paroles ou celles de quelqu'un d'autre. Ainsi, le discours tenu par un locuteur de base contient un discours attribué à un autre locuteur (parfois un locuteur de base), qui est rapporté par un locuteur premier. Rapporter c'est dire ce qui a été dit par quelqu'un d'autre ; c'est un procédé qui consiste à reprendre les paroles d'une personne dans un contexte donné. Voilà pourquoi, il est utile de relever que :

> Rapporter un discours c'est faire un acte d'énonciation. Cela veut dire que deux discours rapportés supposent deux énoncés différents, c'est-à-dire deux énoncés formés dans les conditions spatiales et temporelles différentes, par des locuteurs distincts. Le discours rapporté devient alors une stratégie d'énonciation qui consiste en la production par un locuteur, d'un énoncé dans lequel il transpose, laisse la place aux dires d'un auteur. (Tomassone, 2002, p.210).

Le discours rapporté est généralement défini comme la superposition de deux ou plusieurs énoncés, comme la représentation d'un discours autre dans une énonciation enchassante, c'est-à-dire que les paroles de l'auteur sont reprises par le second. Il intègre donc selon des modalités variables, un discours extérieur dans une situation de communication différente. J.

Charron et L. Jacob (1999, p.13) reconnaissent aussi l'importance du discours rapporté dans le discours de l'information journalistique en soulignant que le fait de « rapporter les propos d'autrui est un procédé de l'information à ce point typique et central du discours de la presse, qu'on ne saurait caractériser l'énonciation journalistique sans considérer les usages qui font les journalistes du discours rapporté ». Ces mécanismes discursifs se manifestent sous plusieurs formes.

2.3.1. Les formes conditionnelles du discours rapporté introduit par « on dit que »

C'est une mise à distance de ce que l'on rapporte, sans attribution précise de l'énonciation. Cette forme correspond au « dit-on ». Soit l'exemple :

> [6] « À propos de cette coaction, on dit que la direction des impôts n'avait pas reversé ce montant au crédit foncier alors que, nous estimons que ces montants sont restés dans les comptes de la DGI. » *(MU n^{0}3871).*

Dans cet exemple, on peut remarquer que le journaliste qui emploie cette expression ne maîtrise pas les contours de l'information qui de manière implicite, mérite d'être vérifiée. Voilà pourquoi il prend des distances pour évacuer sa responsabilité.

2.3.2. Les formes en « il parait que »

Au même titre que « il semble que », L. Rosier (1999, 173) affirme que « cette expression il parait que rapporte un propos, en renvoyant à une « doxa » anonyme, à la rumeur ». Soit l'exemple :

> [7] « *Selon toute vraisemblance*, au sujet de cette élection présidentielle, *il parait que* certains leaders de l'opposition ont reconnu la victoire de M. Biya » (*MU n^{0}1126*)

L'énonciateur introduit son propos en précisant *selon toute vraisemblance* pour montrer que son dire est, plus ou moins fondé et se dédouane ainsi de tous soupçons partisans. Cela est accompagné de *il paraît que,* dans l'optique de prendre des distances, surtout qu'il s'agit d'une déclaration sensible qui pourrait heurter la sensibilité des leaders de l'opposition, qui d'une manière ou d'une autre, peuvent contester l'information donnée. On peut donc appeler cette forme discursive, des manifestations du « conditionnel journalistique ».

2.3.3. Les formes en « selon… », « a déclaré que »

Dans cette situation, l'utilisateur cherche à prouver que l'information donnée est un témoignage ou une parole prononcée par une personne qui pourrait être une source crédible. Voici quelques exemples :

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

[8] « L'avocat de Olanguena Awono a déclaré que son client est innocent dans cette affaire qui l'accable. » *(MU n⁰ 3047)*
[9] « Selon l'avocat de Haman Adama, le remboursement du corps de délit fait de sa cliente une femme libre » *(MU n⁰5980).*

À travers ces utilisations, le journaliste dévoile ses sources d'information qui explicitement sont des paroles d'autorité. Il démontre par ces utilisations sa crédibilité en laissant penser au lecteur que « l'avocat » qui constitue un maillon important dans la chaîne judiciaire, fait des déclarations qui peuvent plus ou moins être prises en compte. Cela pourrait donc, par corrélation, influencer les décisions de justices en faveur de leurs clients respectifs.

2.3.4. Les formes en « soi-disant que »

Cette forme montre incontestablement un glissement sémantique et vise à dire prétendument quelques choses de quelqu'un ou quelque chose. À titre illustratif :

[10] « Pour donner sa version des faits, il expliquait des choses *soi-disant qu*'elles sont sérieuses et vraies pourtant ce qu'il disait était loin d'être convaincant. *» (L.M, n⁰ 4179)*

En utilisant la tournure *soi-disant qu*e, L. Rosier (1999, 179) pense que « le journaliste en discréditant celui qui donne sa version des faits, met en doute non pas les paroles elles-mêmes, mais leur usage, leur invocation à la manière des prétextes ».

2.3.5. Le discours rapporté indirect

Le journaliste emploie le discours rapporté indirect pour s'interposer entre le locuteur cité et le lecteur du journal. Il devient à la fois interlocuteur du lecteur et médiateur du rapport entre celui-ci et le locuteur cité. Pour L. Rosier (1999, p.191), « dans ce type de discours, le journaliste rapporte les propos de la source tout en maintenant sa position de locuteur. Ainsi l'énoncé original de la source n'est pas mis en scène de manière autonome, le journaliste l'intègre à son discours en l'adaptant aux exigences de sa propre énonciation ». À titre d'exemple :

[11] « Il a reconnu qu'il s'était trompé sur les mobiles qui avaient conduit à l'incarcération de l'accuser en question. » *(CT n⁰1135/6857)*

Il est clair que le discours rapporté indirect implique une analyse sémantique des énoncés d'autrui et une évaluation du sens approprié à leur donner. Sur le plan formel, ce discours apparaît comme un terme complément ou alors une préposition subordonnée qui dépend d'un terme principale introducteur. La référence dans ce cas n'est pas la situation de

discours du locuteur cité, mais celle du journaliste lui-même. Il est donc important de dire que le journaliste qui emploie tous ces marqueurs (*il parait que*, *on dit que*, *il se dit que)* ne maîtrise pas la complétude de l'information, il n'a aucune source, et se base sur la version populaire, c'est-à-dire plus ou moins fondée. L. Rosier (1999, p.179) déclare qu'« en utilisant la tournure *soi-disant que* et ses dérivées, le journaliste en discréditant celui qui donne sa version des faits, met en doute non pas les paroles mêmes, mais leur usage, leur invocation à la manière d'un prétexte ».

Le fait que ce discours relève d'une communication médiatée signifie que les énoncés sont légitimés non par les sujets, mais par une institution : celle du média. L'énonciation de presse est donc traversée par la dimension institutionnelle de l'espace public où elle prend place, et c'est sur cette dimension institutionnelle que reposent en réalité sa légitimité, celle de ses locuteurs et le crédit dont jouissent ses énoncés.

On peut ainsi souligner que, le discours journalistique est presque totalement rapporté, puisqu'il met au jour les phénomènes d'hétérogénéité discursive et le fait que la parole du sujet parlant est en quelque sorte occupée par le discours de l'autre. À côté du discours rapporté, un autre aspect qui participe de la captation et qui pourrait avoir un impact interactionnel sur le lectorat est le titre à la Une du journal.

Conclusion

Il est clair que certains journalistes qui utilisent des mécanismes énonciatifs sont loin de se rendre compte de l'impact qu'ils ont sur le public. De ce fait, l'analyse du discours journalistique dans une approche pragmatique et énonciative, est le résultat de l'interaction entre les journalistes et leurs lecteurs. Cela passe par les titres des organes de presse qui participent doublement à la construction significative de la Une: non seulement ils segmentent et hiérarchisent les informations, mais également, leur contenu sémantique interagit avec le contenu sémantique des énoncés internes du journal. Il est possible de parler d'une portée illocutoire, à la fois persuasive et convaincante dans la convocation des outils linguistiques de la Une. Par ailleurs, le journaliste dans le traitement et la diffusion des informations, cherche autant que faire se peut, à prendre des distances afin d'assurer sa neutralité. Cela passe par l'usage des marqueurs du discours rapporté qui se présentent sous plusieurs formes (il paraît que, il semble que, on dit que, soit disant que…). Ces derniers peuvent aussi servir à le mettre à l'abri d'éventuelles poursuites judiciaires. Dans la rédaction de son article, il fait usage des procédés énonciatifs qui ont pour but d'agir et de faire réagir le lecteur, capter son attention afin de le fidéliser, surtout dans un espace concurrentiel comme celui du Cameroun. Le discours journalistique est alors un ensemble des stratégies d'écriture performantes qui ont des visées mercantiles, c'est-à-dire marketings.

Références bibliographiques

ARMENGAUD, Françoise, *La Pragmatique*, 1985, Paris, PUF.

AUSTIN, John Langshaw, (1970). *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

BALLE, Francis, (2000). *Les Médias*, Paris, Flammarion.

BENVENISTE, Emile, (1974). L'Appareil formel de l'énonciation, *Langages* 217, 12-18.

BENVENISTE, Emile, (1966). *Linguistique et énonciation*, Paris, Seuil.

BOURDON, Jérôme et JOST, François. (1998). *Préface* à *Penser la Télévision*, Paris, Nathan-INA, coll. « Médias Recherches ».

BURGER, Marcel, (2008). *Une Analyse linguistique des discours médiatiques*, Editions Nota bene.

BURGER, Marcel, et MARTEL, Guylaine. (2005). *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Editions Nota bene.

CHARAUDEAU, Patrick. (2011), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck

CHARAUDEAU, Patrick. (1997). *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, INA.

CHARRON, Jean et JACOB, Loïc. (1999), Discours rapporté et usage dans la communication, Paris, Hachette.

DERRIDA, Jacques et STIEGLER, Bernard. (1996). *Echographies de la télévision,* Paris, Galilée-INA, coll. Débats,

GIROUD, Françoise. (1979). « L'écriture du journalisme », *interview de M-A. Macchiochi*, *Tel quel*, n°81, pp. 26-36.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, (2005). *Le Discours en interaction*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT- ORECCHIONI, Catherine, *Les Inter-verbales*, tome I, 1990, J.D. Colin.

KRIEG-PLANQUE, Alice. (2007). « Science du langage et science de l'information et de la communication : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations », in Frank Neveu et Sabine Petillon (Dir), *Sciences du langage et sciences de l'homme*, Limoges, Editions Lambert-Lucas, pp. 103-109.

LAGARDETTE, Martine. (1984). *Le guide de l'écriture journalistique : écrire, informer, convaincre*, Paris : Syros

LAMIZET, Bernard. (1996). *Discours social-communicatif et discours argumentatif*, Paris, Nathan.

LAMIZET, Bernard, (1998). *Les Savoirs sur l'énonciation*, Paris Nathan.

LAURENT, Nicolas, (2001), *Initiation à La Stylistique*, Paris, Hachette.

MAINGUENEAU, Dominique, (2009). *L'Énonciation en linguistique française,* Paris, Hachette.

MBALLA, Thérèse. (1998), *La Presse écrite : une mosaïque captivante. Cas de La nouvelle expression*, ESSTIC, UY2.

MAINGUENEAU, Dominique. (1998), *Analyser les textes de communication*, éd. Dunod,

MOIRAND, Sophie. (2007). *Les Discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France.

PADIOLEAU, Jean-Gustave. (1976). « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail,* Paris, Seuil, pp. 256-282.

PARGEOISE, Michelle. (1996). *Discours et argumentation*, Paris, Nathan.

RABATEL, Alain, (2004). « L'Effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages* n° 156, 3-17.

RENAN, Ernest (1981). *De l'origine du langage*, Paris, Gallimard,

ROLLAI, Sonia, (1998). *Stylistique de l'information publiqu*e, Paris, La découverte.

ROSIER, Laurence, (1999). *Le Discours rapporté : Histoire, théories, pratiques,* Paris : Duculot.

SARFATI, George-Elia, (1997). *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan.

SCHULTE, Patrick et DUFRESNE, Marcel, (1999). *Pratique du Journalisme*, Nouveaux Horizons-ARS, Paris.

SULLET-NYLANDER, Françoise. (2002). « Titre de presse et polyphonie », *Romansk Forum*, n°16, 767-775.

TOMASSONE, Robert, (2002). *Pour enseigner la grammaire*, Paris, de la grave.

TONYE, Alphonse Joseph, (2007). « L'énonciation dans le roman francophone à partir des trois œuvres de Ferdinand L. Oyono », in Gervais Mendo Zé G. (éd.), *Ecce Homo, F. L. Oyono*, Paris, Karthala, pp.175-192.

VERON, Eliseo, (1985). « L'Analyse du contrat de lecture : Une nouvelle méthode pour les études de positionnement des supports de presse. », *Les Médias, Expériences, Recherches actuelles, applications*, Paris IREP, pp.77-91.

Biographie :

Vivien NJOUNGUI EDOUNG est titulaire d'un Ph. D en Linguistique du Discours de l'Université de Yaoundé 1. Chargé de Cours au Département des Sciences du Langage, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines dans la même institution, ses travaux sont pour l'essentiel orientés vers la sémiotique des médias, la rhétorique et argumentation, la pragmatique, la communication, les dynamiques linguistiques en contexte francophone et l'énonciation journalistique. Il est auteur de plusieurs publications scientifiques parmi lesquelles, « Figures de style, ponctuation et subjectivité langagière dans les journaux : le cas de l'implicite médiatique », in le français en contexte

africain : variation et marquage stylistique. (Gérard Marie NOUMSSI (Dir.), Editions Clé, Yaoundé, 2024, p.p.69-85. « Politiques linguistiques et dynamiques langagières au Cameroun : défis des pouvoirs politiques en contexte de diversité culturelle », Venant ELOUNDOU ELOUNDOU (coord.), in *Revue Langue Discours Société*, n°2, Éditions Pygmies, 2024, p.p.183-199 et « La littérature francophone et le développement durable », Charles Dossou LIGAN & Koffi Ganyo AGBEFLE (Coord.), in *La francophonie : 50 ANS +1. Scruter la francophonie, l'Afrique et le monde. Regards des chercheurs dans les Humanités*, Éditions EFUA, Benin, 2021, pp. 82-104.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique ©

2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp. 70-86

African Rhetoric Notebooks(An)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Language, Societal Security and Stability: A Study of the Expressive Forms used by Influential People on Television Programmes in Nigeria and the Republic of Congo[1]

Mariam ANANA
Mountain Top University
Prayer-City, Ogun State, Nigeria
meanana@mtu.edu.ng
&
Abraham NGALOUO-ANTSO
Université Marien Ngouabi, Congo
abrahamngalouo@gmail.com

Reçu : 10/10/2024 ; **Accepté :** 20/12/2024, **Publié le :** 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 4 %**

Abstract: This article studies the impact of the language of influential people on social security and stability in Nigeria and the Republic of Congo. It explores the scope of hate speech, the use of vulgar language, derogatory family expressions, slang and insulting words from certain authorities and their consequences in the interest of the population. The data to support the research was randomly selected and collected from the Nigerian television programme

[1] Comment citer cet article : ANANA M. et NGALOUO-ANTSO A., (2024), « Language, Societal Security and Stability: A Study of the Expressive Forms used by Influential People on Television Programmes in Nigeria and the Republic of Congo », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp. 70-86

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

"Politics Today" and the Congolese national television programme. It reveals in the light of Mead's (1934) 'Symbolic Interactionalism' and Sacks' (1992) 'Conversational analysis' that the state of each society is determined by the positive or negative roles played by language. Therefore, appropriate words uttered in pleasant tones and good dispositions (in spoken, written and sign language) can help strengthen the security and stability of a society.

However, inappropriate language use is one of the potential causes of insecurity and instability. Ultimately, this study recommends that members of society, especially the most educated, learn to choose convenient words, understand the components of language, interact and make perfect communications. Furthermore, they must meticulously and judiciously convey useful messages to the relevant authorities for diligent responses. Journalists or producers of television programmes should reserve the right to make judgments when presenting their programmes. In doing so, they will avoid negatively influencing viewers so that the security and stability of society can be maintained.

Keywords: Language, interactions, communication, colloquialisms, tones, security, stability

Langue, sécurité et stabilité sociétales : une étude de la Formes expressives utilisées par des personnes influentes dans les programmes télévisés au Nigéria et en République du Congo

Résumé : Le présent article étudie l'impact de la langue de personnes influentes sur la sécurité sociale et la stabilité au Nigeria et en République du Congo. Il explore portée des discours de haine, l'emploi d'un langage vulgaire, des expressions familières désobligeantes, de l'argot et des mots injurieux de certaines d'autorités et leurs conséquences dans l'intérêt des populations. Les données pour étayer la recherche ont été sélectionnées au hasard et recueillies à partir du programme de la télévision Nigériane « Politics Today » et du programme de la télévision nationale Congolaise. Il ressort des approches Symbolic Interactionalism de Mead (1934) et de l'analyse conversationnelle de Sacks (1992) que l'état de chaque société est déterminé par les rôles positifs ou négatifs joués par la langue. Par conséquent, des mots appropriés articulés dans des tons agréables et de bonnes dispositions (en langue parlée, écrite et en langue des signes) peuvent contribuer à renforcer la sécurité et la stabilité d'une société.

Cependant, l'usage de la langue inappropriée est l'une des causes potentielles d'insécurité et d'instabilité. En fin de compte, cette étude recommande que les membres de la société, en particulier les plus instruits, apprennent à choisir les mots convenables, comprendre les composantes du langage, interagir et faire

des communications parfaites. En outre, ils doivent transmettre méticuleusement et judicieusement les messages utiles aux autorités compétentes pour des réponses diligentes. Les journalistes ou les réalisateurs des programmes télévisés devraient se réserver le droit de porter un jugement lors de la présentation de leurs programmes. Ce faisant, ils éviteront d'influencer négativement les téléspectateurs afin que la sécurité et la stabilité de la société puissent être maintenues.
Mots-clés : langage, interactions, communication, expressions familières, tons, sécurité, stabilité

Introduction

Language is man's potential tool in ensuring a harmonious society through security and stability. Security is a polymorphous term. Following S. Paul (2023, p.2), security *is a condition where the essential factors such as employment, shelter, food, health, clothing, etc. relating to the individual are secured, and in that situation, survival constitutes the essential part*. It includes but not limited to personal security, food security, physical security, cybersecurity, financial security and national security. To have a secured and stable society where, various security tools have failed, language is highly recommended. Language can only do this when it is used appropriately to bring about security and stability in the society. It is worth noting that harmony cannot be achieved if people talk and communicate carelessly and improperly.
According to F. A. Okeke (2012), improper use of language causes conflict. No society is secure and stable where there is no individual, collective, group, mass and global security. Therefore, to ensure that security and stability are established in every society, language must be used effectively.
The effective application of language entails that the participants understand language as a veritable tool in maintaining, sustaining and restoring societal stability and security. They also need to understand language as a social activity used in positive interactions with members of the society and thereby, they are expected to create, maintain and sustain social, economic, political, religious, etc. relationships through language use.
Every member of the society should learn how to use basic language and communication skills and appropriately apply them for possible societal security and stability.
The right use and application of language imply proper choice of words, utterances, statements, expressions, paralinguistic and nonverbal cues in interactions and communications in suitable contexts. It also includes the recognition and respect for status in communication and recognition of the impacts of culture in communication.
In relation with this, the study aims to explore the language of influential people on television programmes in Nigeria and the Republic of Congo. It is prompted by the belief that the application of ineffective language use is one of the potential causes of insecurity instability. In this line of thought we will

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

discuss the issues including the words, genres and the attitudes of the interactants, as well as their influence on the viewers. Besides, mention will also be made of the broadcast director's impartiality during the performance. The approaches to this research are Mead (1934)'s Symbolic Interactionalism (SI) and Sack's (1992) Conversation Analysis Theory (CA). Both merge and complement to one another at varying degrees in the analysis of communicative events**.**

1. Review of Literature

This section reviews the scholarly works produced in the area of language, social security and stability in the one hand, and their relevance to the present research in the other hand. Observing the damaging effects of insecurity, B. Chukwunonso Nwokocha (2023) assumes that insecurity has threatened the existence of Nigeria as a nation. A. G. Eneji and E.M. Agri (2020) maintain that living in Nigeria is a nightmare due to insecurity and instability. Bothering on the high level of insecurity, M.D. Igbini (2022, p. 53) states that "Nigeria has remained a violent-ridden nation in the psycho-political map of the world for a number of decades" . Similarly, A. I. Omoloso and A. Abdulrauf-Salau (2015) observe that insecurity is an impediment to a nation's developmental efforts.

Likewise, now that this investigation is being carried out, the Republic of Congo is going through a serious social and institutional crisis with contestation movements and strikes in the big cities like Brazzaville and Pointe-noire. Worse enough, the populations are threatened by the increasing rate of the acts of violence perpetrated in streets as well as schools by the youngsters organised in criminal gangs called ' Arabs', ' Americans' and ' kuluna'.

Having been established that insecurity and instability are deadly tools in every level of development (personal, group, mass, state, issues-related and national), this research therefore becomes imperative with a view to providing a source where suggested language choices and use may act as a panacea in curbing incessant cases of insecurity and instability in Nigeria and the Republic of Congo.

Language plays multifaceted roles in ensuring that all forms of securities are maintained. As investigated by L. Achieng (2016), language performs various functions in societies and its relevance cannot be ignored. This suggests language is used to carry out almost all activities by human beings and where language is not involved at all, there is bound to be great level of confusions and misinterpretations (G. Bamgbose, 2022). With this in mind, F.B. Adamson (2006) considers language the most salient symbol for national cohesion in the United States. Sharing the same opinion, B. Deen and W. Romans (2018) mention that language is not only used to uphold values but for European security and stability. In this connection, the pieces of media conversations

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

under investigation relate to social security and stability in Nigeria and the Republic of Congo.

Besides, language serves many functions in many other areas including cybersecurity, Border securities, counterterrorism and metalanguage. For D. T. Moore and L. Krizan, 2003, p.116, true success is obtained only if analysts are 'proficient in languages' in matter of border securities. Furthermore, A. Kaleem (2022) assumes that counterterrorism is avoided where language is properly used in monitoring and assessing people or groups associated with terrorism. Ultimately, (R.T. Graig, 2016) stresses the metalinguistic function of language in translation that is, using one language to transmit a piece of information into another language.

In a nutshell, without good application of language, there cannot be social stability. Social cohesion, good governance and overall well-being of the nation depend solely on language use. A government that is harsh in communication will only produce people who feel cheated and bullied hence, overloaded with revenge tendencies which may explode any moment they are triggered. In other words, in communication and social cohesion, governance and public administration, education and literary, media and publicity, conflict and conflict resolutions, social harmony and economic stability hinge on language use. Having reviewed the relevant literature to this research, we turn now to methodology.

2. Methodology

This qualitative research relies on statements and expressions used by influential people in Nigeria and the Republic of Congo. The excerpts from television programmes can lead to either harmony or insecurity in Nigerian and Congolese societies. For the sake of this investigation, Excerpts from five (5) rebroadcast Channel Television programmes (*Politics Today)* in 2024 anchored by Seun Okinbaloye (a politic journalist) and excerpts from three (3) rebroadcast B.N. and C.N. networks originally produced by TV-Congo, the national television channel of the Republic of Congo between 2021 and 2024 were selected, gathered and analysed.

The approaches to the investigation are Mead (1934)'s Symbolic Interactionalism (SI) and Sack's (1992) Conversation Analysis Theory (CA). Symbolic Interactionalism is a sociological theory focusing on how individuals create and interpret meaning through social interactions. The key components of SI are symbols (objects, actions or sounds) that represent something else and have specific meaning in culture. Symbols are considered the basis of human communication. Another major term is the self (I and me). The "I" represents the impulsive, spontaneous self while the "me" represents the internalized social norms and expectations of a people. Self is developed through social interaction. There is also the concept of role-taking, social interaction, definition of situation, looking glass self (individual developed self concepts based on views of others) and dramaturgical approach.

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

However, Conversation Analysis is another complementary theory adopted in this research. CA was propounded by Harvey Sacks in 1992. This theory is best defined in terms of what it does; how it enables us to view the social world and to analyse social interactions, (I, Hutchby and R. Wooffitt, 2008). Its basic components are turn-taking, (Turn constructional units-TCUs - this is complete once there is enough point for another speaker to take a turn); and Transition Relevance Place (TRPs- an natural place to either continue or end a turn), adjacency pairs; first pair part (FPP-greeting, question or request) and second Pair Part (SPP -the response to FPP is expected and obligated as in answer, return to greeting or compliance). Sequence organization (SO), repair mechanism (RM), action formation (AF). Action ascription (AA), institutional talks (IT) and multimodality (M). The approaches serve as a stepping-stone to the analysis of the expressive forms used by influential people on television programmes of Nigeria and the Republic of Congo.

4. Data Presentation and Analysis

The excerpts from the Nigerian Channel TV are first presented and analysed before the ones from the Republic of Congo. The discussion includes the text, content and function. The names of the interactants are first mentioned and afterward, the first two letters of their first and surnames are used in data presentations and analysis. For example, Seun Okinbaloye is Seok; this is applicable to the interactants used in this research.

Five influential people (randomly selected) were Dele Momudu, Ibrahim Shakarau, Nyesom Wike, Senator Orji Uzo Kalu and Peter Obi. Dele Momudu (is a Nigerian journalist/publisher, businessman, and motivational speaker. He is the CEO and publisher of *Ovation International*, a celebrity magazine)**.** Ibraham Shakarau was a former Nigerian minister of education and two-term Governor of Kano State (April 2003 and April 2007). Nyesom Wike was a former governor of Rivers State and a lawyer. He is a minster of the Federal Capital Territory (FCT). Senator Orji Uzo Kalu is a politician and businessman. He was a senator who represented Aba North Senatorial District between May 1999 to May 2007. Peter Obi is a politician and businessman, a former governor of Anambra State from March 2006 to 2010. He was re-elected as the member of the Labour party since 2022. He was the presidential candidate in the 2023 Nigerian presidential election.

Excerpt 1: Seun Okinbaloye' (Seok) interactions with Chief Dele Momudu (Demo) on Tinubu's unreadiness to chance

Seok : *Some of the words you used might have angered some supporters or followers of the Bola Tinubu School of government. For example, when you say that this economy had virtually collapsed there are those who will say that you were not fair to this government and there are some who will say that in one of your Pendullum Writings, you have made reference to the effort of Bola Saraki. The president has said that the state of the nation will be as the pain of child bearing and after*

sometimes it will be fruit .According to the followers of the APC the say that you are not speaking the truth.

Demo: *Who are these followers of APC and when did they become followers of APC that's another matter; but I will answer you directly and frontally, that when you talk about economics and economy, they are two different things. Economics is the theoretical aspect of the economy. The economy is the practical side of the economics. No matter the high fabulous theories you bring from IMF from World Bank as long as it does not reflect on the lives of Nigerians, you are just blowing grammar. Is all about semantics. I am telling you sir, that there is no country if you look at crisis from Benezuala to everywhere, even Brazil, go and read their tragedy. You will see that IMF is always a problem. During the Babangida era, they told us SAP was where SAP of 1989 riot led Nigeria. SAP will lead us to heaven and paradise. Why a leader should be sworn in May29. 2023 and the first thing he will do is to give bad news to Nigerian. You did not even wait a second.*

The doctor gave an injection which killed Nigerians instantly. We have not discovered, just one injection Nigerians went into.

Content and function

Seok's introductory expression is indirect as it acts both as a representative as well as an elicitation. Looking at it in either way, it is quite inciting, creating a transition relevance place (TRP) naturally for the respondent to fit in seamlessly. This enables Demon's easiness to take his turn and explains succinctly, first the state of Nigeria's economy, the so-called SAP introduced by Babangida which he observed as a flop. Demo went further to completely condemn President Bola Tinubu's government whom he epitomised as a bad doctor who instead of stabilizing the health of a patient on emergency, ordered such a patient to be injected to death.

Demon's explanations are capable of demoralising Nigerians who may not have hope in the government of Ahmed Bola Tinubu. The selection of expressions such as 'I am telling you sir, that there is no country' and ' The doctor gave an injection which killed Nigerians', and words such as ' tragedy,' 'Problem' and ' riot' are capable of destroying Nigerians hope of existence in Nigeria. They are also words are expressions that can engender insecurity and instability.

Excerpt 2

Seok with Chief Ibrahim Shakarau (Ibsh) on the state of security–fighting banditry Ending insurgency in Borno.

Seok: *insurgency took everything out from ...Is there anything that can be done on the borders (Boso) that are unprotecte?*

Ibsh: *This place was not displaced, there are still intact. It is only because of the crisis in Niger. What I am appealing to Nigerian army is to strengthen their army. Honesty speaking, they are doing their best and I believe..*

Seok: A big question is that whether we are learning a lesson from this insurgency? Are we?
Ibsh: You are correct! Yes we are. The root causes of all these are poverty, literacy. We have learnt our lessons.

Content and function

The responses to Seok questions are replete with calmness and believability in the state of the insecurity in Borno State. Whether what Ibsh is saying is correct or not but his careful choice of statements such as, "The place was not displaced", "I am appealing to Nigerian army" and "Honesty speaking they are doing their best" are appropriate expressions that can result in stability and security.

Excerpt 3

Seok on one-on-one with Nyesom Wike (Nywi) on Rivers State political crisis

Seok: What got my attention today was when they were talking about the governing zoning a governorship election in Rivers State.

Nywi: The Agoni and the Oyigbo are the largest. The Ijaws have been clamouring, you think that you are the only vocal people; you think that you are smartest; you think that you can intimidate people. You think that you are the only people who can frighten people and that you have the monopoly of chief. If you are a bad man you are a bad man. It is only politics that exposes us. You call the minority of the minority to produce a governor. People like Edwin Clark, they say, octogenarian, elder statesman.

Seok: of course that is who he is.
Nywi: the elder statesman is not by age
Seok: He is the leader of the Ijaws.

Nywi: I don't know; I am not an Ijaw man so, I don't know. I was not there when they appointed who should be an Ijaw leader. So, I don't want to comment on that. So, he is an Ijaw leader. I have no problem with that. Ask Edwin Clark, has he ever produced a governor, in Delta state? Never! Never one day, never one day. Octogenerian, elder statesman, the most intelligent man in Niger Delta, the man who knows it all. He is from Delta State, he is an Ijaw man. Has he fought for an Ijaw man?

Content and function

Nywi's response to Seok's interrogative is replete with seemingly unconnected utterances which may be a replica of the minister style of speaking and who he is. One is forced to believe that his preoccupations are reflective of his incoherence statements. As shown in the presentation, his explanations to the questions seem to be diverted from the main thrust of the question, the rift in Rivers' politics, to his reserved negative expressions on two key Ijaw leaders whom he feels are the ones who misled others to cause problems in the State.

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

His shift from the politics itself to attack two leaders; especially, one of one of them, Edwin Clark suggests his inability to focus on problems but people. Focusing on people's weakness rather than problems is a major setback and a bane to societal development and progress. His conspicuous sarcastically expressed and repetitive negative words, phrases, clauses such as "octogenerian, the minority of the minority, elder statesman is not by age, Has he ever produced a governor , " the most intelligent man The man who knows it all" are all disrespectful and conflict indued expressions.

Nywi's verbal attack on Edwin Clark and the minority groups in Rivers State are potential missiles that are capable of fueling discords, disunity, conflict and instability and war from many supporters of Edwin Clark who is indeed the leader of the Ijaw people(as confirmed by Seok's affirmation, "of course that is who he is" .

Excerpt 4: Seok on one-on- one with Senator Orji Uzo Kalu (on the state of the Economy and the plight of the people)

Seok: *Know that the nation is faced with enormous pressure over the state of the economy which has caused untold hardship to the average person. It is important to discuss the way forward for the giant of African. Also, lawmakers get vehicles and each of these vehicles amount to 140 million naira. Now you go to the National Assembly, and you are not representing the average people that you say that you defend. You are getting too much. The political class looks large at the expense of the average person, and the average person in the society cannot feed because the prices of things are getting up. And they are looking to you and they hear that this is the amount of money that you are getting. You are not reflecting the people.*

Uruz: *No, no , no , that is not true. I am a senate, and most of these things that people say are not true. Senators were given money to buy vehicles; the vehicles are for community works and not for me, not for one person. We are elected people; if someone's child is sick, they will come to us. I can tell you, I earn 14 million in a month. i.e everything*

Seok: *So, you don't think that is enormous*

Uruz : *No: it is not enough. No, no, no, it is not enough. If anyone is sick, he will come to us. If anyone son is not going to school, they will come to us. All I know is that the committees get vehicles and none of these lawmakers get vehicles.*

Content and function

The conversations between Senator Uruz and Seun have clearly shown that there are miscommunications between the political class and the common man in Nigeria. Here, the integrity and the credibility of the news are doubtful. Who actually gives authentic news? Is it the politicians or the common man? Of course, with the look out of things in Nigeria, and the outright failure of the past and present governments, no apolitical person believes any politicians because of their falsehoods.

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

This disposition is reflected in Seok's observation that law-makers earn a lot at the expense of the common man. Senator Uruz debunked this, but confirmed that he earns 14 million a month; and insisted that this is not even enough for him. This shows the level of extravagant lifestyles that some Nigerian politicians live and their insensitivity and inhumanity to the plights of the downtrodden and the poor in Nigeria.

Uruz's further justification for their (politicians') exorbitant expenditures on what he concluded as care for people in his constituency is not concretise as there is no evidence to prove that anyone has ever approached him for any help.. So, if 14-million naira is not enough for him, what does he expect from the unemployed youths all over the nation? Uruz's reply seems to lack empathy for the common citizens.

***Excerpt 5*: Seok with Peter Obi on insecurity**

Seok: Should you be the president, how will you tackle insecurity?

Peob: The issue of insecurity or agitation; it is to sit down and discuss with them. We are in the democratic dispensation. I will sit down and discuss with every agitator without the exception of them. I will discuss and convince them. You have to look at what is causing the agitation today, the issues of injustice, issues of unfairness, the issue of unemployment, poverty. When you start discussing, my children, everyone agitates. Engage the agitators in interaction; they are agitating for something. Even if you are jailed, I will bring you out and discuss with you. I will govern by rule of law. I will govern by sitting down and discussing with you. No matter the type of gun you carry. I must discuss with you first.

Content and function

Peob's response to Soek question is quite pleasant; and able to evoke the hearers' trust and confidence in him. His descriptions of democratize dispensation and readiness to tackle injustices, unfairness, unemployment, poverty and agitations are capable of arousing people curiosity to give him a chance to govern so as to see whether or not these can be implemented. His emphatic repetition of sitting with the agitators to discuss, sitting down with even those who carry any type of gun and discussing; and emphasis on governing with the rule of law are enough to evoke one's acceptance of Peob's government.

***Excerpt 6*: on the external debt of the Republic of Congo**

In these excerpts collected in the Republic of Congo, the names of Countries, the city, institutions and titles are abbreviated between parentheses as follows: the Republic of Congo (COG), the People's Republic of China (PRC); Brazzaville (Brazza), the ministry of finance (MF), the minister in charge of infrastructure construction (MIC), the minister in charge of the public-private partnership (M3P)and Prime minister (PM). Furthermore, the participants' names are fictive.

The director of the broadcasting crosses three (3) view opinions around the external debt: an excerpt from the MF's claim during a press conference, the PM's assumption in the course of an interview, and a police agent's sentence in a fake scene. That confrontation of opinions has resulted in a threat of arrest.

Scene 1.

This is an excerpt from the press conference on COG-PRC cooperation called in 2021 by MF. Invited to the event were: the minister in charge of infrastructure construction (MIC) and the minister in charge of the public-private partnership (M3P). Both should take part to the issues related the country's socio-economic development regarding their responsibilities. The audience was composed of the nationals and foreigners.

- MF (Speaking in a very serious tone):

  Oui, la dette euh, du COG vis à vis de la PRC est de 1100 milliards, je dis bien 1100milliards en ce qui concerne la partie publique et bancaire, et 225milliards en ce qui concerne la partie privée et commerciale. Donc au total en gros 1300 milliards de francs CFA, que nous devons à notre partenaire et notre ami, la PRC, pour l'ensemble des travaux que vous voyez dans tout Brazza.

[Yes, the debt uh, of the C. towards C. is 1100 billion; I say 1100 billion with regard to the public and banking part, and 225 billion with regard to the private and commercial part. So in total roughly 1,300 billion CFA francs, which we owe to our partner and our friend, the Republic of PRC for all the work you see throughout Brazza]

However, the statement put forward above by MF gives rise to a doubt, following the PM., Head of government, one year later, as transcribed in scene 2.

Scene 2.

On the occasion of the 20th anniversary of the general delegation of major works in 2022, an interview is granted the PM by a journalist from a foreign television channel, in the presence of MIC.

- PM (Confident and smiling):

  Vous aurez à retenir une chose. La délégation générale des Grands travaux a réalisé toutes ces infrastructures sur fond propre du COG. Et dans la perspective des 20 prochaines années, nous voulons développer d'avantage le partenariat public-privé pour ne pas faire peser (lifting his arms imitating a balance) *toutes ces charges d'investissements sur les générations à venir*.

  [You will have to remember one thing. The general delegation of Major Works has built all these infrastructures with the COG's own funds. And with a view to the next 20 years, we want to further develop the public-private partnership so as not to impose (lifting its arms imitating a balance) all these investment burdens on future generations.]

Through an interference of a fake sequence, a high officer retorts with anger in scene 3.

***Scene 3**:*

The scene takes place in an interrogation room. It involves three participants: a police high officer, his subordinate and a suspected criminal. The suspected criminal, is sitting before a desk, facing the two police agents. This fake scene

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp. 70-86

African Rhetoric Notebooks(An)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

is structured in 2 sequences. Hearing the PM's unsubstantiated claim in the first sequence, the high officer explodes with anger, waving his two arms.
- High officer (pointing the suspected criminal):

Tu ments,
(with a high pitch) : *tu ments,*
(Shouting) : *tu ments……*
[You lie,
you lie,
you lie….]

PM continues…

Scene 4 *:*
- PM

Si vous me donner l'occasion de dire un dernier mot pour féliciter, les cadres de la direction générale des grands travaux qui ont été à l'ouvrage depuis 2002, à commencer par celui qui est actuellement, ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier.

[If you give me the opportunity to say a final word to congratulate the executives of the general delegation of Major Works who have been at work since 2002, starting with the one who is currently, Minister of State, Minister of land planning, infrastructure and road maintenance.]

This costs him a threat of condemnation in scene 5.

Scene 5.
- High officer (pointing the suspected criminal):

Tais-toi; tais-toi, tais-toi. Cet homme est épuisé. Il ne peut plus suivre un raisonnement logique. Alors, nous reprendrons cet interrogatoire demain. Alors Monsieur (ordering the subordinate) *Emmenez-le dans sa cellule.*

[Shut up; shut up, shut up. This man is exhausted. He can no longer follow logical reasoning. So, we will resume this interrogation tomorrow. Now (ordering the subordinate) take him to his cell.]

Content and function

The main issue raised in this scene is one of national interest; that of knowing whether all the infrastructures built throughout the city of Brazza-- until 2021 have been financially sponsored by a friendly country and economic partner, the PRC, or self-sponsored by the COG.

MF in the presence of MIC, declares that the financing comes from an external source. But curiously, a year later, in the presence of the same minister, responsible for infrastructure construction, the PM contradicts and goes so far as to congratulate the latter.

If this debate resurfaces today, it is because it is still relevant. The director, via a fake scene, makes interfere a police officer to cut the PM down to size and

condemn him on behalf of the viewers. The suspected criminal reflects the PM who should be the subject of a judicial investigation.
The first's entire speech is an allegation and it is sanctioned by insult.
Therefore, all influential people should avoid making allegations and using invective language so as to preserve stability and social security.

Excerpts 7

The excerpt is a sequence of the senate session broadcast on Télé-Congo, the national television channel, held in 2024. It consists in a series of questions on the subjects of national interest that the senators address to the government ministers. Usually, the latter should provide the right answers in order to reassure and appease the population. The PM figures among those summoned to the senate session and he should reply to Senator Vinsie's question. The senator begins by clarifying the context of his question.

Senator :

Le salaire est une question sociale. On ne peut vivre sans salaire. Ces derniers mois, des mouvements de grève sont déclenchés par les agents évoluant dans les institutions, administrations et établissements publiques, essentiellement les mairies, l'université Marien Ngouabi et les hôpitaux suite aux retards de paiement des salaires mensuels.

[Salary is a social issue. We cannot live without a salary. In recent months, strike movements have been launched by agents working in public administrations and institutions, mainly town halls, Marien Ngouabi University and hospitals following late payment of monthly salaries.]

Senator : *Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, pouvez-vous expliquer aux agents relevant des institutions, administrations, et établissement publiques les causes fondamentales de ces retards de paiements de salaire ?*

[Mr PM., Head of Government, would you please explain to the agents of public administrations and institutions, the main causes of these delays in salary payments?]

The PM, Head of Government: delivers a long speech of almost 20 minutes leading some senators in the room to follow dozily.
He recalls the acts of violence which occurred in 2018 and 2021 which would have deteriorated the country's relations with economic and financial partners; the contracted debt between 2016 and 2021 to deal with the COVID 19 crisis; and the repercussions of the Russo-Ukrainian war on the food level. Finally, he concludes:

PM :

Je suis confiant que d'ici l'année prochaine ou plus précisément dès l'année prochaine les choses devrait aller mieux.

[I am confident that by next year or more precisely from next year things would become better.]

Audience: Laughter (waking up those who are dozing).

The senator is unsatisfied with the PM's answer and takes the floor.

Senator:

> *J'avais une autre préoccupation sur les retards des salaires. J'avoue que je n'ai pas suivi la dernière phrase du PM, Chef du gouvernement, qui a suscité un remous dans la salle. Je n'ai pas bien compris, apparemment, il me semble que le PM a dit jusqu'en décembre, jusqu'à l'année prochaine nous allons toujours connaître des retards de salaire, je ne sais pas, je n'ai pas bien suivi. S'il peut préciser ces éléments de réponses concernant cette première préoccupation.*
>
> [I had another concern about salary delays. I admit that I did not follow the last sentence of the PM, Head of Government, which caused a stir in the room. I didn't quite understand, apparently, it seems to me that the PM said until December, until next year we will always experience salary delays, I don't know, I don't quite understand follow up. If he can clarify these elements of answers concerning this first concern.]

PM :

> *On n'a pas dit qu'on attend décembre ou 2025. Non ! On a pas dit qu'il faut attendre décembre, le PM n'a pas dit ça. On continue de s'organiser pour que, d'un moment à l'autre, (souriant) nous commençons, nous reprenons avec ce qu'il faut mettre à la disposition des uns et des autres, mais que l'on comprenne que nous travaillons pour que cette pression soit apaisée, qu'elle soit résolue.*
>
> [We didn't say we're waiting for December or 2025. No! We didn't say that we have to wait until December, the PM didn't say that. We continue to organize ourselves so that, from one moment to the next, (smiling) we begin, we start again with what needs to be made available to each other, but that we understand that we Let's work so that this pressure is eased, that it is resolved.]

Finally, the PM thanks the President of the Senate and the senators.

Content and function

The issue of delays in the payment of salaries is in the news. The senator would like to know what justifies this delay in salary payments and how to remedy it?
The director put two titles in rewrite: "Follow the PM and the national emblems below", at the top of the screen, and "salary delays" at the bottom. This means the relevance of the issue on the one hand, and the impatience of the viewers, on the other.

The PM uses emphasis, recalling previous sad events that the country has experienced, which cost the lives of certain fellow citizens and the arrests of others. Some senators in the room were dozing off and far from encouraging him, others sulked at the end.
The PM declares that it was necessary to wait until the end of December or the year 2025 for salary payments to become regular. When the senator who had

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

difficulty following, asks the PM to summarize his answer, he contradicts himself. The forms used in this excerpt are: contradiction and emphasis.
The style is not well appreciated by the members of the Senate and who are dissatisfied with the response given by the PM.
Imprecise and contradictory responses do not reassure the populations who are expecting their salaries to be paid regularly. Here, the role of the **broadcast director** is to show the magnitude of the issue without passing judgment. Because every citizen should enjoy freedom of opinion.

Excerpt 8

The director of the CN crosses two view opinions on: the Prime Minister's promises and the reality on the ground.
PM:(Reassuring the journalist).

> *Je peux vous dire que, avec votre engagement, je veux vous garantir la bonne qualité du courant. Je vais faire en sorte que l'eau soit de bonne qualité et qu'elle arrive là où elle ne pouvait pas arriver, c'est ce qu'on a commencé à faire. Je vais vous garantir des vraies voiries urbaines.*
>
> [I can tell you that, with your commitment, I want to guarantee good power quality. I'm going to make sure that the water is of good quality and that it gets to where it couldn't get, that's what we started to do. I will guarantee you real urban roads.]

The PM appears in the centre of a rectangular frame with posters arranged as follows: on top left, a pump spouting dirty water into a white glass bottle; at the top right, the picture of the general director of the electricity company and some idle and wandering agents.
The decoration at the bottom of the tray is the national flag. In addition, the national flag in small format is to the right of the PM. There is a frame with a red background, rewritten in white capital letters "INCOMPETENTS" at the bottom middle. The item "LES" appears outside the frame. There is rubbish at the lowest point, and cars parked here and there.

Content and function

Following T. Van Leeuwen (2004:8), *speech acts should be renamed communicative acts and understood as multimodal microevents in which all the signs present combine to determine its communicative intent*. Moreover, the writer argues: image, language and typography stylistically cohere into a single communicative act. As a matter of fact, the author's belief finds a perfect illustration in the excerpt under study. The PM and the journalist communicate verbally whereas the broadcasting director gets in a word on the subject, through the images displayed on the top and the bottom of the screen and the rewriting ''INCOMPETENT'' as it appears with the capital letters, below the PM speaking.
Thanks to the communication technologies means, the broadcast director who represents the T.V viewers, points out the failure of the PM's promises on the ground. He said 6 months ago, but now the urban roads, rubbish and utilities problem are the issues which still hit the headline. Therefore, the PM's address

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

is demagoguery. However, the qualifier incompetent used by the director as a rewriting is an abuse which may incite to violence. By doing so, he has exceeded beyond his liberty to inform the public opinion.
In one word, demagoguery and abuse are opposed to the values required for societal stability and security.

5. Result

The speeches of politicians in the era of democracy are not always favorable to stability and social security. The scrutinized excerpts are peppered with allegations except excerpt 1. The other seven are merely a perfect illustration of demagoguery. If some political journalists report the information to the letter, others broadcast it making judgments on behalf of viewers or public opinion. This can incite ethnic hatred, social instability and insecurity.

Conclusion

The style, words, images, gestures and typography used in the delivery of politicians' speeches have a significant impact on social stability and security.

Security and stability of Nigeria and the Republic of Congo depends mainly on the choice of language used by influential people, especially the politicians. Their choices of words are capable of either destroying or building the nation. Hate speeches are capable of dividing. However, appropriately used words are capable of cementing unity thereby leading to stability of a nation. Thus, this paper is conceived as a contribution to the previous research projects on preserving social cohesion in general and particularly, in Nigeria and the Republic of Congo.

References

adamson f. b., 2006, ‘‘crossing borders: international migration and national security”. *international security*, *31*(1), 165-199.

achieng l., 2016, “*the role of language in maintaining peace and security in africa-lessons learnt from kenya and rwanda”*, (doctoral dissertation, university of nairobi).

aghaei e niu, et al., ‘‘securebert: a domain-specific language model for cybersecurity’’ , *international conference on security and privacy in communication systems,* 2022, october, pp. 39-56, cham, springer nature switzerland.

bamgbose g., ‘‘the place of language in national security’’, business *day,* https://businessday.ng/columnist/article/the-place-of-language-in-national-security/, accessed, may 6. 2022.

berger j.,packard, g., 2022, using natural language processing to understand people and culture, *american psychologist*, *77*(4), 525.

deen b., romans w., 2018, ‘‘introduction: shaping language policies to promote stability’’, *language policy and conflict prevention,* pp. 1-22.

eneji a. g., agri e. m.,2020, ‘‘insecurity, conflict and socioeconomic development in nigeria’’, *social science journal*, *8*, 1-19.

craig, r. t.,2016, ‘‘metacommunication’’, *the international encyclopedia of communication theory and philosophy*, 1-8.

halliday, m. a. k., 1978, *language as social semiotic*, london, edward arnold.

ibrahim shekarau. *wikipedia.* https://en.wikipedia.org/wiki/ibrahim_shekarau#:

hutchby i. and wooffitt r, 2008, conversation analysis: principles, practices and applications. cambridge (uk): polity press; oxford (uk) & malden

igbini m. d., 2022, ''banditory and security threats: an analysis of insecurity in nigeria'', journal *of public administration, finance and law*, *11*(23), 53-62.

kaleem a., 2022, ''the hegemony of prevent: turning counter-terrorism policing into common sense'', *critical studies on terrorism*, *15*(2), 267-289.

kośmider t., 2021, ''determinants of the process of creating national security'', *journal of security & sustainability issues*, *11*(1).

moore d. t., krizan, l., 2003, ''core competencies for intelligence analysis at the national security agency'', *bringing intelligence about: practitioners reflect on best practices*, 95-131.

chukwunonso nwokocha b., 2023, '' socio religious and cultural implications of domestic violence: a pragmatic analysis of osinachi nwachukwu's ordeal'', *ohazurume: unizik journal of culture and*

okeke f. a., 2012, ''language can: ensuring national security through effective use of language'', *international multidiciplinary journal of ethiopia* , 6 (4), 216 –233.

omoloso, a.i., and a. abdulrauf-salau, 2015, "indigenous language newspapers in nigeria from 1914–2013: a review." *lapai journal of humanities* 8(2), 76–87.

paul s., 2023, ''societal security'', *the palgrave encyclopedia of global security studies,* (pp. 1363-1370), cham, springer international publishing

wood a. w., 2010, respect and recognition, *the routledge companion to ethics* (pp. 562-572). routledge.

Biographies

Dr Abraham Ngalouo-Antso est enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi , à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) . Ancien Responsable du Parcours-type Langues Vivantes Etrangères (L.V.E), il est auteur de plusieurs articles et à pris part à plusieurs conférences au niveau national, sous-régional et international. De spécialité Linguistique appliquée, ses champs d'intérêt sont : La psycholinguistique, la sociopragmatique, la sociolinguistique, le folklore et la stylistique.

Dr Mariam Emmanuel Anna (PHD) est chef de Département de Langues à Mountain Top University, Prayer-City, Ogun State, en République Fédérale de Nigéria. Elle est auteure de plusieurs articles. Sa spécialité est la linguistique et ses champs d'intérêt sont : la sociolinguistique, la morphologie, la et la sémantique.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr),
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.87-102

La gestion du plurilinguisme social par l'etat au congo : etat des lieux et perspectives[1]

Ida Rose Aimée PANDI née MABIALA
Université Marien NGOUABI, Congo-Brazzaville
E-mail : ida.pandi@umng.cg

Reçu : 25/09/2024, **Accepté** : 12/11/2024, **Publié** : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 4 %**

Résumé : La situation sociolinguistique du Congo est caractérisée par un plurilinguisme qui met en contact plusieurs langues de divers statuts. D'un côté il existe des langues locales représentées par des dizaines de langues ethniques qui servent à la communication intra ethnique et deux langues véhiculaires le lingala et le kituba qui permettent la communication inter ethnique sur toute l'étendue du territoire. De l'autre, nous avons le français qui est la langue officielle et de scolarisation. Malgré cette niche linguistique plurilingue, le français est officiellement la seule langue en usage en milieux administratif et scolaire. Aucun espace n'y est réservé aux langues congolaises, moins encore aux deux véhiculaires qui complètent de près cette palette linguistique. Ainsi, la problématique sur la gestion du plurilinguisme au Congo s'impose avec acuité et génère des grands enjeux dans les domaines de la politique, la sociolinguistique et la didactique. C'est dans cette perspective que se situe notre réflexion dont la problématique repose sur la question principale suivante : « Quel état des lieux peut-on faire sur la gestion du plurilinguisme par l'État au Congo ? ». Au terme d'une enquête sur le terrain, nous avons relevé que la gestion du plurilinguisme social au Congo demeure encore une question à développer. De l'indépendance à ce jour, plusieurs projets officiels ont été initiés sur cette question, particulièrement sur la promotion des deux véhiculaires. Malheureusement, tous ces projets n'ont pas connu de succès suite aux contraintes didactiques, pédagogiques et politiques inefficaces. Partant de ce résultat, pour une gestion rationnelle de ce plurilinguisme, il s'impose un aménagement linguistique susceptible d'accorder une plage didactique au lingala et kituba.
Mots clés : Gestion, plurilinguisme, Congo, état de lieux, perspectives

[1] Comment citer cet article : PANDI née MABIALA I. R., (2024), « La gestion du plurilinguisme social par l'état au Congo : état des lieux et perspectives », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.87-102

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.87-102
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

The management of social multilingualism by the state in Congo: state of play and prospects

Abstract: The sociolinguistic situation in the Congo is characterized by a plurilingualism that brings several languages of various statuses into contact. On the one hand there are local languages represented by dozens of ethnic languages that serve for intra-ethnic communication and two vehicular languages Lingala and Kituba that allow inter-ethnic communication throughout the territory. On the other hand, we have French, which is the official language of schooling. Despite this multilingual linguistic niche, French is officially the only language in use in administrative and school settings. No space is reserved for Congolese languages, even less for the two vehiculars who closely complement this linguistic palette. Thus, the problematic on the management of plurilingualism in the Congo imposes itself acutely and generates major issues in the fields of politics, sociolinguistics and didactics. It is in this perspective that our reflection is located, the problematic of which is based on the following main question: "What state of play can be done on the management of multilingualism by the state in the Congo? ». At the end of a field investigation, we noted that the management of social plurilingualism in the Congo still remains a question to be developed. From independence to date, several official projects have been initiated on this issue, particularly on the promotion of the two vehicles. Unfortunately, not all of these projects have been successful due to didactic, pedagogical and ineffective political constraints. Based on this result, for a rational management of this plurilingualism, a linguistic reorganization is necessary that is likely to grant a didactic range to lingala and kituba.
Keys words : Gestion, plurilinguisme, Congo, état de lieux, perspectives

Introduction

La langue est le fondement et le véhicule de toutes valeurs, de toutes identités et de toutes cultures humaines (C. Moïse, 2000, p.73). Elle est l'élément commun qui lie tous les hommes et le moyen par excellence qui établit tout échange et toute relation entre ces derniers. Elle occupe à cet effet une place de choix parmi les hommes puisque c'est par elle que passent toutes les informations, toutes les connaissances et tous les échanges. Sur le plan scolaire et scientifique, elle demeure incontestablement le véhicule de toute transmission et acquisition du savoir et la clé de la science.

Cependant, si tous les hommes ont la faculté de s'exprimer, ils ne parlent pas tous la même langue. Il existe une pluralité et une multiplicité de langues de diverses catégories selon les peuples, les pays, les groupes sociaux, les communautés... qui favorisent la communication entre les couches sociales. C'est dans cette perspective que s'inscrit des appellations comme langue première, langue maternelle, langue étrangère, langue seconde, langue véhiculaire, langue vernaculaire, langue nationale, langue de scolarisation, langue officielle et autres.

Ainsi, dans le monde, on trouve de nombreux pays où plusieurs langues de diverses catégories hautes ou basse et de divers statuts partagent le même espace linguistique. C'est dans ce contexte que se situe la notion de plurilinguisme, une notion qui caractérise l'existence de plusieurs langues dans une société.

Ainsi, le Congo, pays francophone d'Afrique centrale n'est pas en marge de cette situation plurilingue qui met aux prises une diversité et une pluralité de langues dans le même espace linguistique. D'un côté il existe des langues endogènes ou locales réparties en deux différentes catégories :

- les langues ethniques ou vernaculaires composées d'environ soixante-douze langues vernaculaires ou dialectes selon *L'Atlas linguistique de l'Afrique Centrale* (2014, p.2-3) qui servent à la communication intra ethnique ;
- deux langues véhiculaires dites nationales, le lingala et le kituba reconnues officiellement par les Constitutions congolaises de 2002 et de 2015 qui permettent la communication inter ethnique même si aucune disposition ferme n'est encore engagée pour leur promotion.

De l'autre, nous avons le français qui est la langue officielle et de scolarisation depuis la colonisation jusqu'à ce jour malgré cette niche linguistique plurilingue. Toutes les activités scolaires, administratives et tous les discours officiels ne se déroulent qu'en français. Aucun espace n'est réservé aux langues locales, pas même aux deux langues nationales le lingala et le kituba qui complètent de près et efficacement cette palette linguistique en facilitant l'intercommunication sur toute l'étendue du territoire. Dans ce plurilinguisme, le français occupe jusqu'à lors le sommet de la pyramide et demeure la seule langue en usage dans le dispositif administratif et scolaire congolais.

A cet effet, la problématique sur la gestion du plurilinguisme au Congo s'impose avec acuité et génère des grands enjeux dans les domaines de la politique, la sociolinguistique et la didactique. C'est dans ce sens que notre réflexion sur « La gestion du plurilinguisme social par l'État au Congo : état des lieux et perspectives » trouve son intérêt.

Alors, notre problématique qui s'articule autour des enjeux et perspectives de valorisation et de promotion des langues congolaises en général, des deux langues nationales véhiculaires en particulier est orientée par la question principale ci-après :

- Quel état des lieux peut-on faire sur la gestion du plurilinguisme par l'État au Congo ?

De cette question principale se greffent les questions secondaires ci-après :

- Quel est le regard actuel des autorités congolaises sur la politique linguistique au Congo ?
- Quelle politique linguistique promouvoir pour faire dialoguer et cohabiter les langues en présence ?

A ces interrogations s'associe l'hypothèse selon laquelle, malgré la promotion des langues véhiculaires promulguée par l'État congolais à travers la *Constitution* en son article 4, aucune disposition claire n'est encore envisagée pour l'application de ce texte ou encore de ces articles.

L'objectif de notre réflexion est alors de dresser un état des lieux sur la gestion du plurilinguisme social au Congo et de dégager quelques pistes de solution pour la gestion de ce plurilinguisme en s'appuyant particulièrement sur la promotion des deux langues nationales. Ainsi se dégage-t-il un triple intérêt scientifique :

sociolinguistique, didactico-pédagogique et politique. Sur le plan sociolinguistique, il s'agit de promouvoir pratiquement les deux langues nationales. Sur le plan didactique et pédagogique, il s'agit d'intégrer dans le système éducatif congolais l'enseignement du lingala et du kituba en attribuant à ces deux langues des plages et des valeurs didactiques appuyées par des dispositifs pédagogiques et didactiques adéquats. Sur le plan politique, il s'agit de revoir la question des politiques linguistiques au Congo et de mettre en vigueur des textes sur l'application de l'article 4 de la *Constitution* congolaise qui promeut le kituba et le lingala au statut des langues nationales.

Alors, cette recherche qui s'appuie sur une approche exploratoire dont l'objectif principal repose sur l'aménagement linguistique basé sur la valorisation didactique des deux langues nationales se développe à travers les articulations suivantes :

- la situation sociolinguistique du Congo qui présente les langues et leurs statuts au Congo ;
- état des lieux sur la gestion du plurilinguisme par l'État au Congo ;
- perspectives pour la gestion du plurilinguisme par l'État au Congo.

1. La situation sociolinguistique du Congo

Parler de la situation sociolinguistique du Congo c'est parler des différentes langues qui composent le tissu linguistique congolais, des différents rapports qu'entretiennent ces langues en présence sur le marché linguistique congolais et du contexte didactique de ces différentes langues.

Ainsi, dans cette rubrique nous allons aborder trois principaux aspects :

- Les langues et leurs statuts au Congo ;
- Les rapports entre les différentes langues en présence ;
- Les langues et leur enseignement au Congo.

1.1. Les langues et leurs statuts au Congo

Le paysage linguistique du Congo, représenté sous forme de pyramide est schématisé en trois niveaux de stratification linguistique :

- le premier niveau compte les langues vernaculaires ou ethniques ;
- le deuxième niveau regroupe deux langues véhiculaires dites nationales ;
- le troisième niveau qui est le sommet de la pyramide renferme la langue officielle le français.

1.1.1. Les langues vernaculaires

On appelle langue vernaculaire, un dialecte, un patois, une langue ethnique, une variété linguistique utilisée en famille comme le fait remarquer Jean Pierre Cuq (2006, p.153). Au Congo, on dénombre environ soixante-douze langues vernaculaires comme le fait savoir *L'Atlas linguistique de l'Afrique Centrale (ALAC). Situation linguistique en Afrique Centrale. Inventaire préliminaire. Le Congo* (2001, p.6). Ces langues ne revêtent aucun statut devant l'État et s'acquièrent exclusivement en milieu familial comme le souligne Louis Jean Calvet (2000, p. 65) « Les quelques soixante-dix langues ethniques que compte le Congo-Brazzaville ne bénéficient d'aucun statut devant l'État. Davantage langues de communion plutôt que de communication, elles servent à la communication familiale et familière ; elles se déploient en pure oralité, en marge de l'écriture qui reste associée à l'école. Leur fonction est donc strictement vernaculaire ».

Renvoyant relativement aux différentes ethnies que compte le Congo, ces langues servent également à la communication intra ethnique entre les locuteurs issus d'une même ethnie ou des ethnies voisines. Leurs usages varient d'une localité à une autre en fonction des différentes concentrations ethniques dans les zones données. Elles n'ont aucune promotion sociale et leur emploi ne se limite qu'à l'oral. Elles s'acquièrent exclusivement dans la cellule familiale et dans le milieu communautaire ou rural où l'on observe souvent une certaine homogénéité ethnique et linguistique. (I. R. A. Pandi, 2020, p.199).

En milieu urbain par exemple, la pratique des langues vernaculaires n'est effective que dans des quartiers ayant une forte concentration des sujets ressortissants d'une même ethnie ou des ethnies voisines. Alors, parmi ces langues, R. V. Odjola (2019, p. 238) souligne que les plus usitées sont : le Akwa, le Béembé, le Bokwélé, le Bomitaba, le Dondo, le Hangala, le Kamba, le Kikengé, le Kikouélé, le Kongo, le Kouyou, le Koyo, le Kuni, le Lali, le Lari, le Makwa, le Mbéti, le Mbochi, Ngangoulo, le Ngaré, l'Okoyo, le Punu, le Téké, le Vili, le Nzabi (…).
Ces soixante-douze (72) langues ethniques vernaculaires sont issues de sept groupes linguistiques que voici :

- le koongo, le mbosi, le téké et le sangha, quatre groupes entièrement congolais et les plus importants en termes de locuteurs ;
- l'échira, le fang et le kota, trois groupes à cheval entre le Congo, le Centrafrique et le Gabon et moins importants en termes de locuteurs.

1.1.2. Les langues véhiculaires le « kituba » et le « lingala »

Jean Pierre Cuq (idem) définit la langue véhiculaire comme

> Une langue qui dépasse le cadre de vie d'une communauté linguistique et qui répond à un besoin social d'intercommunication entre groupes éventuellement dotés de véhiculaires spécifiques. L'espagnol, l'anglais, le français, le créole dans les Caraïbes ou le wolof au Sénégal jouent le rôle de langue véhiculaire.

Dans la même perspective, L.-J. Calvet (2017, p.33-34) rappelle qu'« une langue véhiculaire est une langue utilisée pour la communication entre des groupes qui n'ont pas la même première langue ».

Partant de ces deux conceptions, nous signalons que le Congo compte deux langues véhiculaires couramment appelées langues nationales : le lingala et le kituba comme nous l'avons mentionné supra. Reconnues par la *Constitution* congolaise qui signifie en son article 4 que « le lingala et le kituba sont les langues nationales véhiculaires », ces deux langues n'appartiennent à aucune ethnie moins encore à une quelconque tribu. Elles servent à la communication interethnique entre les locuteurs issus des ethnies différentes sur la scène nationale.

Cependant, il se dégage une bipartition linguistique à travers les deux langues selon le nord et le sud du pays : le lingala au nord et le kituba.
Il est aussi important de souligner que suivant l'idéologie coloniale, qui impose l'usage exclusif du français dans les services administratifs, où les travailleurs sont soumis à l'usage impératif du français, le lingala et le kituba sont usitées officieusement dans les activités professionnelles (secteur étatique et privé conventionné).

Par contre, dans le secteur professionnel libéral étant donné que les employés ne sont soumis à aucune contrainte du français, ceux-ci utilisent librement

les deux langues véhiculaires comme langue de communication, d'échange et de trafic.

Ensuite, dans le secteur éducatif, le kituba et le lingala sont aussi utilisés officieusement pour expliquer certaines notions hermétiques à la compréhension des élèves.

De même, dans le secteur médiatique, le lingala et le kituba répondent effectivement aux stratégies de communications et à la circulation des informations au niveau de la presse orale et écrite travers le journal télévisé et radiodiffusé sur les chaines de radio et de télévision nationales et privées.

Aussi, dans les secteurs de l'information scientifique, technologique de la communication mobile, le lingala et le kituba sont largement utilisés à côté du français pour les publicités et autres types de communications entre les entreprises et le public.

Ceci montre que ces deux langues s'utilisent dans la société congolaise dans plusieurs secteurs. Elles servent de trait d'union entre les locuteurs congolais en situation de communication et renforcent le plurilinguisme social. A ce sujet, en reprenant les propos de Samuel Matabishi Namashunju I.R.A. pandi (2021, p.12) souligne que :

Les langues africaines constituent les moyens les plus efficaces de circulation de l'information, d'acquisition de connaissances et partant, de capacitation des citoyennes et des citoyens, afin d'en faire les véritables acteurs de leur propre développement, c'est-à-dire la maîtrise progressive de leur propre environnement, au sens large du terme.

Le lingala et le kituba étant des langues africaines, ces propos nous permettent de bien illustrer notre raisonnement sur les deux langues nationales véhiculaires au Congo, le lingala et le kituba.

1.1.2.1. Le kituba

Anciennement appelé munukutuba, le kituba est un pidgin kongo utilisé dans le sud du Congo, principalement le long de l'axe Brazzaville- Pointe – Noire. Cette langue résulte de l'afflux de la main d'œuvre des étrangers attirés par les mines de potasse qui étaient exploitées sur le chemin de fer Congo-Océan reliant les deux premières capitales du pays, Brazzaville et Pointe-Noire. C'est ainsi qu'on l'appelle la langue du chemin de fer.

1.1.2.2. Le Lingala

Encore appelé « langue du Fleuve », le lingala est la langue nationale utilisée principalement dans la zone nord du Congo. Il résulte de la pidginisation de l'idiome de l'ethnie ngala du moyen fleuve où elle servait aux échanges commerciaux entre les pêcheurs, les piroguiers pendant les activités de pêche le long du Fleuve Congo. Bien que son aire soit plus étendue que celle du kituba, paradoxalement en terme de locuteurs il en a moins que le kituba et sa diffusion humaine est moins importante que celle du kituba.

1.1.3. La langue officielle le français

Selon Jean Pierre Cuq (idem, p.152), on appelle « langue officielle, une langue adoptée par un État ou un groupe d'États généralement au nom de sa constitution, une langue institutionnelle : langue du fonctionnement de l'administration, la justice, l'éducation, du secteur législatif et commercial ».

Liée au fait colonial qui l'a introduit au Congo depuis la fin du XIXe siècle avec l'arrivée des premiers colonisateurs, le français est la seule langue officielle au Congo comme le précise encore aujourd'hui la nouvelle *Constitution* de la République du Congo adoptée au Référendum du 25 octobre 2015, en son article 4 alinéa 3 qui stipule : « La langue officielle est le français ».

En vertu de cette loi, le français jouit d'un statut particulier et privilégié qui fait de lui la langue de scolarisation, de l'administration, de la promotion sociale et un moyen de communication de masse aussi bien dans la presse écrite qu'orale, malgré la résistance des langues congolaises dans le cadre socio familial en République du Congo.

C'est dans ce sens que J.A. Mfoutou (idem, p.19) écrit : « Très vite, le système colonial place le français au centre des rapports aussi bien économiques, administratifs que politiques (…) ».

Partant de là, le français est perçu comme la langue du pouvoir, du savoir, de la promotion sociale et de l'ouverture vers l'extérieur. C'est ainsi que les personnes soucieuses d'ascension sociale abandonnent dès qu'elles le peuvent, l'usage des locales au profit du français.

En outre si jadis il était parlé par une minorité de personnes parce qu'exigeant un certain niveau intellectuel et une certaine expérience scolaire, actuellement à travers la cohabitation permanente avec les langues congolaises et le taux de scolarisation très croissant au Congo (87% en 2006, 96,5% en 2022 selon les données de l'UNICEF Congo Brazzaville) le français s'apprend et se pratique partout dans la société congolaise (la famille, la rue, le marché...). C'est dans cette perspective qu'Ambroise Queffelec (2005, p. 92) affirme que « Beaucoup d'usagers apprennent le français à l'école mais aussi sur le tas au hasard des rencontres, des parcours et aventures personnelles ».

Le français est de ce fait devenu une langue congolaise dans la mesure où il n'est plus l'apanage de l'école : il a intégré le quotidien des populations.

C'est ainsi que I.R.A. Pandi Mabiala (2021, p.8) renchérit ces propos de Queffelec en ces termes :

> Dans plusieurs ménages et quartiers des grandes communautés urbaines comme Brazzaville, Pointe Noire, Dolisie..., le français joue actuellement le rôle de véhiculaire au même titre que le lingala et le kituba peu importe le niveau d'instruction et l'âge des usagers qui l'utilisent soit par un simple luxe, soit par son importance pour des raisons socioculturelles et professionnelles.

Ainsi, la langue française, en côtoyant la société congolaise devient une réalité qui s'ouvre à l'espace et qui se laisse pénétrer et intégrer par lui. Il a dépassé le statut qui lui était assigné, celui de langue officielle, une situation qui fait que cette langue ne soit plus seulement acquise à l'école du fait qu'elle est actuellement acquise hors de l'école. C'est l'acquisition extrascolaire, car elle est maintenant utilisée par des locuteurs non scolarisés dans les communications quotidiennes surtout dans les grandes villes. C'est dans cette logique que Jean Alexis (2007, p44) n'hésite pas à déclarer que

> La langue française, devenue intégralement marchandise, devient la marchandise vedette de l'espace communicationnel congolais. Elle est acquise et pratiquée par les Congolais spontanément dans les multiples expériences suscitées par le contact avec leur environnement immédiat, selon des rapports sensibles tout aussi immédiats.

On comprend que la langue française intègre la société congolaise, elle importe et touche considérablement les locuteurs congolais jusqu'à perdre leur indifférence face à cette langue qui concerne aujourd'hui leur réalité et la réalité de la société congolaise.
L'ascension sociale étant le leitmotiv de tout congolais, le recours au français et son appropriation se fait généralement par contact dans la rue et les milieux populaires comme le marché, le stade, les salles de cinéma et bien d'autres.
En fait, au Congo, les rapports entre le français et les autres langues se posent en termes de hiérarchie dans la mesure où le français gagne du terrain, il n'est plus l'affaire d'une catégorie d'élites, mais une langue qui intéresse tout congolais.

1.2. Les rapports entre les langues en présence au Congo

L'espace communicationnel congolais demeure un lieu important où les langues entretiennent des relations très liées et très étroites dans les pratiques quotidiennes des locuteurs. En effet, le rapport entre les langues dans la société congolaise met en évidence la coexistence entre le français, les deux langues nationales véhiculaires et les soixante-douze langues ethniques vernaculaires pour une relation de communication. Ces langues sont utilisées de façon différente en fonction des catégories sociales, intellectuelles, semi-intellectuelles et analphabètes. Pour paraphraser Jean Alexis Mfoutou (2009, p.223), nous pouvons dire que ces rapports entre les interlocuteurs et entre les langues « peuvent être caractérisés en termes de complicité, de hiérarchie, d'indétermination ou de rupture ».

Il est très fréquent de constater que le même sujet s'exprime en plusieurs langues par exemple en français, en lingala, en kituba et en deux ou trois langues ethniques. En s'exprimant en une langue, il arrive que le locuteur emploie les mots d'une autre langue en situation discursive. De même, il apparaît le phénomène triomphaliste d'emprunts linguistiques et d'interférences réciproques. Cela se répercute tant à l'oral qu'à l'écrit. Il se révèle par les indices culturels et linguistiques. C'est là qu'apparaît le phénomène de diglossie enchâssée entre le français (variété haute) et les véhiculaires (variétés basses) et une autre diglossie entre les véhiculaires (variétés hautes) et les vernaculaires (variétés basses).

Et, ce phénomène se fait remarquer dans la plus part des grands centres urbains où l'exposition linguistique au français et l'urbanisation poussent les locuteurs à s'affectionner de plus en plus au français qu'ils apprécient comme la langue d'ascension sociale et de réussite. Bref, ces différentes langues en présence entretiennent des rapports gravitationnels, puisque les langues vernaculaires gravitent autour des langues véhiculaires, le lingala et le munukutuba, quand celles-ci gravitent à leur tour autour du français langue officielle. C'est au regard de cette réalité sociolinguistique assez complexe qu'il nécessite une politique linguistique organisant les langues parlées sur l'ensemble du territoire à l'école.

2. Les langues et leur enseignement

Depuis la période coloniale que les langues congolaises avaient été écartées de la scène éducative, jusqu'à ce jour aucune disposition pratique n'a été prise pour leur enseignement effectif. Le système éducatif congolais, jusqu'à ce jour fonctionne exclusivement en français instituant et imposant le monolinguisme pédagogique en faveur du français. Le plurilinguisme et le multilinguisme ambiants ne sont pas pris en compte dans le système éducatif congolais.

Par ailleurs, après le projet É*cole du peuple* en 1970 dont l'objectif fut de valoriser les deux langues nationales le lingala et le kituba, nous signalons que ces

deux langues sont investies de façon étriquée et limitée dans l'enseignement supérieur comme des disciplines ou unités d'enseignement à l'université Marien Ngouabi plus précisément à la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines (FLASH), aux départements des sciences et Techniques de Communication (STC) et dans certains instituts comme à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG).
Seulement, cette réalité des langues nationales ne répond pas de façon efficace et exhaustive comme moyen d'acquisition de connaissances dans la mesure où elle n'est pas totalement investie dans tout le système éducatif congolais et remet en cause le qualificatif « de langues nationales » que revêtent le lingala et le kituba.

De ce fait, nous comprenons bien que jusqu'à ce jour, aucune politique linguistique claire n'est mise en place pour la gestion du plurilinguisme par l'État congolais. Car, les langues vernaculaires sont toujours limitées à la seule réalité de communication interethnique et les langues véhiculaires á leur portée intra ethnique. Tout est encore focalisé sur le français comme modèle de submersion qui consiste à placer l'apprenant dans une situation scolaire où sa langue maternelle est exclue au profit d'une langue de scolarisation unique (J. Hamers et M. Blanc,1983, p.457).

2.2. L'instance de politique linguistique au Congo

Au Congo, la seule instance habileté pour la gestion d'une politique linguistique sûre et efficace et la promotion des langues locales demeure l'Institut National de Recherche et d'Actions Pédagogiques (INRAP) créé en 1972 sur le fumier du centre de documentation pédagogique crée depuis 1955 à Brazzaville.
Concernant la promotion des langues congolaises, entre 1975 et 1981, l'INRAP avait mis en place un certain nombre de matériels didactiques tels que les manuels de grammaires et de lexiques bilingues dans le but d'introduire les deux langues véhiculaires nationales dans le système éducatif. A cet effet, des classes pilotes ont été créées à la Faculté des lettres et à l'Institut Supérieur de Science de l'Éducation de l'Université Marien Ngouabi pour expérimenter ce projet.
Malheureusement, comme le souligne Odjola (2019, p.81) les résultats attendus n'ont pas été à la hauteur des attentes des concepteurs du projet. C'est ainsi que le Directeur de l'INRAP de l'époque abordant cette question de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif congolais fait constater que

> Malgré une démarche bien définie et une considérable production d'ouvrages sur les langues nationales, l'insertion de celles-ci en tant que disciplines d'enseignement ne s'est pas réalisée. Car, la question de l'introduction des langues nationales à l'école n'est pas le fait d'un acte administratif seul. Mais il faut, pour y parvenir, réunir des conditions et que l'environnement social s'y prête ».

Ces propos qui traduisent l'insuccès de ce projet condamne l'absence d'une politique claire pouvant permettre l'introduction de ces langues à l'école congolaise. Non seulement que les conditions de cette insertion n'étaient pas réunies mais aussi l'environnement social n'était pas préparé pour l'installation et l'application de ce projet.

3. État des lieux sur la gestion du plurilinguisme par l'État au Congo

Cette rubrique se construit autour des différentes politiques linguistiques mises en place pour la gestion du plurilinguisme au Congo. Nous entendons par politique linguistique « un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s), vie sociale et planification linguistique établies et mis en pratique par l'État » (Louis Jean Calvet, 2017, 110). Le Congo s'inscrit effectivement dans cette logique où les rapports entre les langues et la vie sociale sont très dynamiques et

fluides impliquant urgemment et nécessairement une politique linguistique efficace afin d'attribuer à chaque catégorie de langue le droit qui lui revient.
D'entrée de jeux, nous tenons à rappeler que le Congo ayant choisi le lingala et le kituba comme langues véhiculaires nationales, parler des politiques linguistiques au Congo nous renvoie particulièrement à la gestion de ces deux langues nationales qui constituent le trait d'union entre les locuteurs congolais sur la scène nationale.
Alors, après une enquête par étude documentaire sur les décrets, arrêtés et discours portant sur les différents projets concernant la promotion du français, du lingala et du kituba, chronologiquement, de la période coloniale à nos jours, nous retraçons cette histoire en quatre séquences distinctes :

- Pendant la période coloniale ;
- De 1960 en 1969 ;
- De 1970 en 2001 ;
- De 2002 à ce jour.

3.1. La politique linguistique au Congo pendant la période coloniale

La période coloniale a été exclusivement marquée par l'imposition du français comme langue de communication dans les cadres administratif et scolaire. Pour établir une éventuelle communication entre le blanc et les autochtones, une politique linguistique avait été mise en place imposant le français comme médium de communication et excluant toutes les langues congolaises de cette interaction comme le renchérissent bien ces phrases de A. Queffelec et Augustin Niangouna (1990, p.64) « Les langues des Noirs sont exclues de l'interaction entre le Blanc et le Noir. La France impose l'utilisation exclusive du français dans tous les actes de caractère sérieux ».

En plus, à la conférence de Brazzaville du 30 janvier au 08 février 1944, cette idéologie se réaffirme avec véhémence en ces termes : « le français est seul en usage dans les écoles. Il est interdit aux maîtres de se servir avec leurs élèves des idiomes du pays ». C'est à cet effet que le français avait été adopté comme langue officielle au Congo.

Ainsi, le système éducatif qui constitue le point d'orgue de toute politique linguistique va accorder à l'enseignement du français cette primauté.
La politique éducative et linguistique étant enfin mise en place, il était strictement interdit aux enseignants de se servir des langues locales dans leurs actes pédagogiques. Le recours aux langues locales était systématiquement repréhensible par le port du « symbole », une boîte contenant des excréments et d'os d'animaux en pleine putréfaction et polluant des odeurs nauséabondes. Il incombait à celui qui portait le « symbole » dans la journée de trouver un autre élève qui avait eu la distraction et l'inattention de faire usage des langues africaines pour lui transmettre le « symbole ».

Alors, dans le souci d'intégrer les langues africaines à l'école, les Missionnaires suédois en 1912 demandaient l'inclusion du Kikongo (actuel kituba) dans le système éducatif du Congo-français. Car ces missionnaires avaient remarqué que ce véhiculaire disposait d'une tradition grammaticale présentant de nombreux avantages tant du point de vue économique que linguistique pratiquement pour l'acquisition du français.

Malheureusement, cette requête avait été rejetée par le Gouverneur général qui était animé par le désir d'écraser les langues et les cultures africaines au profit du français seul perçu comme l'unique moyen et instrument de civiliser et de révolutionner l'Afrique.

3.2. La politique linguistique en République du Congo de 1960 en 1969

L'année 1960, année d'accession du Congo à l'indépendance marque le début d'une nouvelle ère au Congo. Ainsi, de 1960 en 1969, sortant fraîchement du joug colonial, le Congo n'avait initié aucune note ou encore aucun texte sur la gestion du plurilinguisme et la promotion ou la valorisation des deux langues nationales. Pendant toute cette période, le prescrit congolais n'a fait que perpétuer les décisions coloniales appuyées par la loi n°44/61 du 28 septembre 1961 publiée au journal officiel de la République du Congo. Les langues congolaises sont quasiment marginalisées au profit du français seul.

Cette volonté d'instruire le Congolais en français va donc favoriser la généralisation, l'implantation et la suprématie de la langue française au Congo. C'est ce qui fait du Congo un pays francophone et membre de l'OIF au sens pratique du français comme langue officielle.

3.3. La politique linguistique au Congo de 1970 en 2001

Malgré l'indépendance du Congo en 1960, les langues congolaises sont restées marginalisées et reléguées au second plan. Certes le symbole avait été aboli, mais cette conception de l'usage exclusif du français demeure un principe saint et sacré que le politique congolais et les enseignants respectent jusqu'à nos jours puisque l'emploi des langues congolaises à l'école et dans les discours officiels est interdit.

Ainsi, la première tentative sur la promotion des langues congolaises, particulièrement les deux véhiculaires le lingala et le kituba a eu lieu en septembre 1970 avec *Etumba*, l'hebdomadaire du Parti Congolais du Travail (PCT), parti au pouvoir, qui posait déjà les critères de choix élevant le lingala au rang de langue d'enseignement à l'instar du projet des Missionnaires suédois qui reposait sur le kituba.

En 1972, on note également une première tentative de l'enseignement du lingala et du kituba avec l'élaboration de deux livres de grammaire par l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (INRAP).

En 1973, plusieurs publications et réflexions sont menées pour soutenir le projet et favoriser l'étude des langues véhiculaires dans l'enseignement. En 1977, il y eu l'introduction des cours de lingala et de kituba à la Faculté des Lettres concernant essentiellement les volets phonétique, morphosyntaxique et lexicologique. En 1980 les deux langues nationales, le lingala et le kituba sont enseignées à « l'École du Peuple », une structure créée pour la promotion et la valorisation des langues, des cultures et des civilisations africaines en général et congolaises en particulier. De 1980 à 1989**,** le lingala et le kituba sont enseignés de façon facultative à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

- En 1984, le lingala et le kituba sont dispensés de façon obligatoire aux départements de Linguistique et Langues Africaines (LLA) et de Littérature et Civilisations Africaines (LCA).

Par ailleurs, il convient aussi de souligner que quelques manuels avaient été rédigés pour le cycle primaire par l'INRAP pour soutenir ces initiatives. Il s'agit comme le souligne R.V. Odjola (2019, p. 248) :

En lingala
Du CP1 au CM2
Buku ya botangi (livres de lecture).

Du CP1-CP2
- Buku ya boluki mitango (livre de calcul) ;
- Masapo na masese (contes et proverbes).

En kituba
Du CP1 au CE2
- Dibuku ya ntangulu (livres de lecture)
- Banongo mpe bingana (contes et proverbes).

Mais par manque de programme d'enseignement, d'orientations, de directives, d'instructions, et d'une politique linguistique claire et précise sur la langue d'enseignement de ces contenus, ce projet n'a pas connu de succès.

3.4. La politique linguistique au Congo de 2002 à nos jours

L'année 2002 marque une nouvelle ère linguistique au Congo. C'est à partir de cette année que les deux langues nationales véhiculaires ont commencé à bénéficier d'un statut officiel grâce à la *Constitution* du 20 janvier 2002 qui en son article 4 accordait au lingala et au kituba le statut de langues nationales véhiculaires. En 2004, à l'issue du séminaire de concertation portant sur l'intégration des langues africaines dans l'enseignement en Afrique Centrale organisé par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie à Kigali, séminaire qui invitait les décideurs politiques africains à accorder une place suffisante à ces langues et réviser la problématique de l'enseignement des langues nationales, le Congo tenta pour une fois de plus cette intégration. Mais, cette demande n'a pas été agréée par les décideurs politiques.

En 2009, dans la même vision, il y eu la mise en place du programme « Bi-grammaire Lingala-Français », sous la coordination du Professeur Amidou Maïga du Sénégal en collaboration avec le Professeur Moussa Daff et Louis Jean Calvet. Ce projet financé par l'OIF envisageait l'intégration du plurilinguisme et du multilinguisme dans l'enseignement du français au Congo afin de mettre fin au monolinguisme didactique et construire par la démarche contrastive une didactique du français langue seconde fondée sur le répertoire linguistique de l'apprenant aux plans phonologique, morphologique et syntaxique. Malheureusement celui-ci, à l'instar des précédents se solda aussi par un échec.

Bref, il sied de souligner que malgré le texte constitutionnel qui reconnaît le kituba et le lingala comme les deux langues véhiculaires et le français comme la langue officielle, la gestion du plurilinguisme au Congo par l'État demeure encore une problématique en pleine friche. Aucun crédit n'est alloué aux deux véhiculaires dans les activités officielles. Tout est fait en français tandis qu'en République Démocratique du Congo, pays avec qui nous avons presque les mêmes réalités linguistiques, l'État, au lendemain de l'indépendance par une ordonnance présidentielle, *l'Ordonnance n°174 de 1962* a permis le recours à l'une des quatre langues congolaises (lingala, kikongo, tshiluba et kiswahili) en cas de nécessité pédagogique.

Par là nous comprenons que les politiques linguistiques au Congo demeurent jusqu'à lors fermées dans les ghettos du colonisateur dans lesquels les autorités politiques pataugent. D'où la fragilité, l'impuissance et l'inefficacité des politiques linguistiques au Congo.
Mais ce débat reste ouvert dans ce sens que l'INRAP et plusieurs chercheurs sont toujours attachés à cette nécessité de valoriser et de promouvoir l'enseignement du lingala et du kituba dans le système éducatif congolais.

4. Perspectives

La langue figure parmi les principaux facteurs qui permettent de définir une nation. Parlant de la valeur des langues, Louis-Jean Calvet (.) déclare que:

Toutes les langues sont égales. Toutes les langues peuvent exprimer de la même façon tout le savoir humain. Toutes les langues doivent être écrites. Les langues, éléments du patrimoine ou espèces menacées, doivent être protégées, au même titre que les baleines ou les bébés phoques. Les locuteurs ont droit à un enseignement dans leurs langues premières. Car, perdre sa langue c'est perdre ses racines, sa culture, etc.

Partant de cette déclaration de Calvet, étant donné que cette recherche s'inscrit dans une perspective sociolinguistique, pédagogique, didactique et politique, nous avons également orienté nos perspectives sur ces trois volets :

- le volet sociolinguistique ;
- le volet pédagogique et didactique ;
- le volet politique.

3.1. Sur le volet sociolinguistique

Afin de parvenir à une politique linguistique équitable selon les langues en présence, nos perspectives reposent sur deux recommandations :
- la nécessité d'une évaluation complète de la situation sociolinguistique du pays afin de mieux connaître le fonctionnement spécifique de chaque langue à intégrer;
- l'implication des linguistes dans la conception des programmes et la formation des enseignants en lingala et en kituba.

3.2. Sur le volet didactique et pédagogique

Sur le plan pédagogique et didactique nous avons jugé intéressant d'orienter principalement nos perspectives sur l'aménagement linguistique qui repose essentiellement sur l'intégration des deux langues nationales dans le système éducatif congolais à tous les cycles car, l'école joue un rôle particulier dans la gestion et le développement d'un modèle linguistique.

Alors, cet aménagement linguistique qui passe nécessairement par l'intégration du lingala et du kituba dans le système éducatif congolais implique ipso facto l'établissement d'une plage didactique et pédagogique appropriée aux deux langues nationales. A cet effet, il faut :

- des programmes spécifiques adaptés aux réalités du pays. Alors, l'École Normale Supérieure (ENS) qui est la seule école du pays habilitée à former les enseignants du secondaire du premier et deuxième degré, doit rouvrir la filière sur la formation des enseignants en langues locales comme à l'époque de *l'École du peuple*;
- la conception et la vulgarisation des dictionnaires bilingues français-lingala et français-kituba à l'instar du français-anglais, français-espagnol, français-allemand et autres pour une promotion claire et nette du lingala et du kituba au Congo ;

- la publication des manuels et la mise en place des méthodes appropriées selon l'approche pédagogique en vigueur capables d'intégrer le plurilinguisme dans les curricula d'enseignement comme le veut M. Daff (2005, p. 70) avec son projet de la *Bi-grammaire*.

3.3. Sur le volet politique

Politiquement, pour une gestion linguistique satisfaisante au Congo, outre l'introduction des deux langues nationales dans le système éducatif congolais qui est une décision qui relève de la compétence des pouvoirs politiques, il faut :

- la mise en place d'un maximum de moyens matériels, financiers, linguistiques, pédagogiques et humains nécessaires à la bonne organisation de la réforme linguistique à l'école congolaise du primaire au supérieur ;
- la création d'un centre chargé de la promotion des langues nationales, qui puisse enrichir les langues nationales véhiculaires dans les cadres du lexique, des néologies, des terminologies et autres susceptibles de collaborer avec l'INRAP;
- une évaluation périodique et objective de chaque étape de la réforme linguistique ;
- imposition d'un bilinguisme additif pratiqué dans toutes les structures scolaires (de l'école primaire au supérieur) et inscrit dans les textes officiels;
- la promotion du lingala et du kituba dans le système éducatif congolais afin de briser le monolinguisme didactique ;
-La formation des enseignants, des formateurs et des évaluateurs du lingala et du kituba pour un personnel qualifié et efficient sur l'enseignement des deux langues s'avère très important.

Conclusion

La gestion du plurilinguisme social par l'État au Congo demeure encore une question à développer. De l'indépendance du pays en 1960 à ce jour, plusieurs projets et textes officiels ont été initiés sur la gestion de ce plurilinguisme. Ceux-ci ont particulièrement été focalisés sur la promotion des deux langues nationales le lingala et le kituba vu que ce sont ces langues qui permettent la communication sur la scène nationale. Parmi ces projets et ces textes, le plus phare fut le projet *École du peuple* dont l'objectif principal fut d'intégrer le lingala et le kituba dans le système éducatif congolais à tous les cycles comme discipline d'enseignement à l'instar de l'anglais ou l'espagnol.

Malheureusement, par manque d'une politique linguistique fiable, tous les projets mis en place à ce propos n'ont pas connu de succès suite aux contraintes didactiques, pédagogiques et politiques qui n'ont pas répondu concrètement aux besoins du projet.

De même, à partir de 2002 le kituba et le lingala ont commencé à bénéficier d'un statut officiel grâce à la Constitution du 20 janvier 2002 qui leur accordait le statut de langues nationales véhiculaires. Mais, malgré ce texte constitutionnel qui promeut le lingala et le kituba au statut de langue véhiculaire, aucun crédit n'est alloué aux deux véhiculaires dans les communications officielles. Tout est fait en français.

Aussi, dans le système éducatif, aucune plage didactique ni pédagogique n'est accordée à ces deux langues excepté les quelques heures qui leur sont accordées à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines dans les parcours de Linguistique, de Littératures et Civilisations Africaines et de Sciences et Techniques de Communication comme discipline optionnelle avec un volume horaire très réduit.

Sinon, outre ces petits crédits d'enseignement accordé dans ces trois parcours universitaires, nulle part ailleurs dans le système éducatif congolais une plage horaire didactique et pédagogique est accordée à ces deux langues. Tout se fait exclusivement en français comme à l'époque coloniale où le français était seul en usage à l'école.

Alors, malgré l'abolition du symbole nous constatons que cette conception de l'usage exclusif du français à l'école et dans les discours à caractère officiel demeure encore un principe saint et sacré que le politique congolais et les enseignants respectent jusqu'à nos jours ne garantit une politique linguistique équitable et une gestion rationnelle du plurilinguisme social au Congo puisque l'emploi des langues congolaises à l'école et dans les discours officiels est interdit.

Or, en République Démocratique du Congo pays frontalier avec qui nous avons presque les mêmes réalités linguistiques, l'État, au lendemain de l'indépendance par une ordonnance présidentielle, *l'Ordonnance n°174 de 1962* a permis le recours à l'une des quatre langues congolaises (lingala, kikongo, tshiluba et kiswahili) en cas de nécessité pédagogique et c'est ce qui se fait jusqu'à ce jour.

Par là nous comprenons que la gestion du plurilinguisme social au Congo demeure encore fermée dans les ghettos du colonisateur dans lesquels les autorités politiques pataugent jusqu'à ce jour. D'où la fragilité, l'impuissance et l'inefficacité des politiques linguistiques au Congo.

Partant donc de ce résultat du terrain, il sied de noter que la gestion du plurilinguisme social au Congo pose encore problème. Les textes pour la promotion des deux langues nationales existent mais il manque des décisions fermes pour mettre en valeur ces textes. Alors, pour une gestion rationnelle et efficiente du plurilinguisme au Congo, nous pensons que le tout doit reposer sur un aménagement linguistique reposant sur une politique éducative bien structurée. A cet effet, le gouvernement doit mettre en place un plan pédagogique, didactique et politique clair soutenu par des supports et des enseignants spécialisés en s'appuyant sur les faiblesses des premiers projets non réussis. Sur ce, cela nécessite une inclusion linguistique soutenue par une didactique intégrée des langues, la réforme des programmes et la formation des enseignants qui seront chargés de l'enseignement de ces langues afin de créer un cadre harmonieux pour l'interaction linguistique au sein de la société congolaise.

Références bibliographiques

Atlas linguistique de l'Afrique Centrale ALAC, *Atlas linguistique du Congo, Situation linguistique en Afrique Centrale, Inventaire préliminaire, le Congo*, 2001, Équipe nationale du Congo, Paris, ACCT Cerdolola.

Calvet Louis-Jean, 2000, « Les mutations du français », *Le français moderne* n° 68

Calvet Louis-Jean, 2005, « Mondialisation, langues et politiques linguistiques : le versant linguistique de la mondialisation », *Synergies Chili*, Numéro 1, pp. 111-128

Calvet Louis-Jean, 2016, « Quels fondements pour une écologie des langues ? » in *Ecolinguística : Revista Brasileira de Ecologia e Linguagem*, v. 02, n. 02, pp. 19-35.

Cuq Jean-Pierre, 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde,* Clé International, Paris, S.E.J.E.R.

Daff Moussa, 2002, *Statuts des langues partenaires, politiques linguistiques et enseignement du français en Afrique noire francophone*, OIF, FIPF, AUF.

Hamers Josiane et Blanc M., 1983, *Bilingualité et bilinguisme*. Cambridge, Cambridge University Press.

Mfoutou Jean Alexis, 2007, *La langue française au Congo-Brazzaville. Manifestation de l'activité langagière des sujets parlants*, Paris, L'Harmattan.

Mfoutou Jean-Alexis, 2007, *La langue française au Congo Brazzaville. Manifestation de l'activité langagière des sujets parlants*, Paris, L'Harmattan.

Mfoutou Jean Alexis, 2009, *Le français et les langues endogènes au Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan.

Moïse Claudine, 2000, *Aménagement linguistique, politique linguistique et place du sujet*, Traverses, Entre les langues Volume 1, pp.69-89. hal-02513329, consulté le 03 janvier 2025 à 23h30mn.

Odjola Regina Véronique, 2019, « L'enseignement des langues véhiculaires au Congo : état des lieux et perspectives », *GRESLA-DL*, n°002, pp. 235-256.

Odjola Régina Véronique, 2019, « Langues et développement au Congo : comment utiliser nos langues pour un développement efficient », *Revue congolaise de linguistique*, n°1, Cerello, p.79-93.

Pandi née Mabiala Ida Rose Aimée, 2021, « La pratique du français en situation diglossique par les apprenants congolais », *MBONGUI,* Revue Pluridisciplinaire de Recherche, N°26, Quatrième trimestre, École Normale Supérieure, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, pp. 5-17.

Pandi née Mabiala Ida Rose Aimée et Loussakoumounou Alain Fernand Raoul (2020), « Langues et enseignement au Congo : quelles perspectives didactiques pour les langues véhiculaires *», Revue congolaise de Communication, Lettres, Arts et Sciences Sociales*, (CLASS) N°10 / Juillet, Les Éditions HEMAR, Brazzaville, pp. 197-207.

Queffelec Ambroise et Niangouna Augustin, 1990, *Le français au Congo*, Provence, Université de Provence.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété*

intellectuelle de cet(s) auteur(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.117-131
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Les manifestations des modalités d'énoncé dans les productions écrites et orales des apprenants congolais[1]

Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU

Ecole Normale Supérieure
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
loussakoumounou.univc@gmail.com

Reçu: 25/09/2024, **Accepté** : 12/11/2024, **Publié** : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 6 %**

Résumé : Cet article théorise sur la notion des modalités d'énoncé. En s'appuyant sur les corpus écrits et oraux des apprenants, il cherche à mettre en évidence la manière dont l'apprenant (sujet didactique) se construit comme sujet-parlant dans la situation d'énonciationà travers l'expression des modalités d'énoncé.Il est manifestement révélé que les modalités d'énoncé sont soit marquées linguistiquement, soit inférées pragmatiquement. Elles sont véhiculées par les classes grammaticales prédicatives, en l'occurrence : le nom, l'adjectif, l'adverbe, le verbe. L'étude permet de revaloriser la place de l'apprenant en situation didactique, en ce sens qu'il se pose comme un énonciateur pouvant avoir un avis par rapport au cours ou à un problème donné en situation de classe, et s'inscrit dans la dynamique du socioconstructivisme, approche prônée par l'approche pédagogique par situations.

Mots-clés : Modalités d'énoncé, situation d'énonciation, productions écrites et orales, apprenants

The manifestations of the modalities of enunciation in the written and oral productions of Congolese learners

Abstract: This paper gives a theoritical aspect on the notion of utterance modalities. By relying on thewritten and oral corpora of the learners, it seeksto highlight the way whose the student constructs himself as a subject-speaker in the situation of enunciation through the expression of the modalitiesof utterance. It has

[1] Comment citer cet article : LOUSSAKOUMOUNOU A. F. R., (2024), « Les manifestations des modalités d'énoncé dans les productions écrites et orales des apprenants congolais », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp. 117-131

therefore been revealed that themodes of utterance are either linguistically marked or pragmatically inferred. Also, they are conveyed by the predicative grammatical classes, in the case: the noun, the adjective, the adverb, the verb. Thisstudy makes it possible to reassess the place of the learner in a classroom situation, in the sense thatit presents him as an enunciator who can have an opinion about the course or a given problem and itis part of the dynamics of socioconstructivism, an approach advocated by the situational pedagogic approach.

Keywords: Utterance modalities, terms of utterance, writting and speaking productions, learners

Introduction

L'étude du langage a subi un tournant notamment avec les études de John Austin (J. L. Austin, 1970), philosophe du langage, qui a réfléchi sur les actes du discours, permettant de répondre à quelques interrogations liées au langage humain : « (…) que faisons-nous lorsque nous parlons ? Pourquoi certains énoncés sont-ils susceptibles d'interprétations différentes ?

Comment un énoncé peut-il nous faire entendre l'avis de quelqu'un d'autre ? » (N. Garric et F. Calas, 2007, p.9). Austin pose là les bases de la pragmatique, un domaine dont l'objet d'étude est l'acte de langage.

La pragmatique met en évidence non seulement l'action, mais également l'intention du sujet parlant. Il s'agit d'une intention qui s'exprime par rapportà l'énoncé et l'acte d'énonciation. C'est dans ce sillage que s'inscrivent les modalités d'énoncé, notion qui fera l'objet de notre étude dans cet article, en rapport avec un corpus écologique d'apprenants.

Cette recherche a pour objectif d'étudier la manière dont l'apprenant congolais se construit comme sujet parlant à travers l'expression des modalités d'énoncé et s'inscrit dans le paradigme socioconstructiviste. Aussi, part-elle du constat selon lequel l'apprenant a longtempsété pris comme un simple allocutaire dont l'avis ne comptait pas, du moins dans une perspective de pédagogie frontale ou traditionnelle. L'intérêt de mener une telle étude aujourd'hui réside sur l'influence de la pédagogie par les situations, laquelle a permis de revoir la place de l'apprenant, sujet didactique central, dans la situation d'enseignement-apprentissage. Une telle dynamique nous pousse à nous questionner sur la place de l'apprenant dans les nouvelles approches de l'éducation qui sont actuellement en vogue au Congo Brazzaville. Notre étude intègre les considérations de la didactique des langues, un des domaines non traditionnels des sciences du langage et de la linguistique générale. Il est évidemment question de réfléchir sur les éventuelles reformes qu'il faut adapter proportionnellement à l'enseignement du français au secondaire. Nous emboitons ici le pas à Alain Fernand Loussakoumounou, Prisca Aubain Mfoutou et Maria Alexandra de Araújo Guedes Pinto (2019) qui ont écrit un article collectif sur « la subjectivité langagière dans des productions d'apprenants congolais », mettant en relief le poids des subjectivèmes (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980) en situation de classe.

Faisant suite à cette étude, nous nous appuyons sur les modalités d'énoncés. Ainsi, nous nous demandons d'une part comment se manifestentces modalités dans les productions écrites et orales des apprenants et d'autres part quelles sont les classes grammaticales par lesquelles les modalités s'impriment dans la phrases.

De ces interrogations indirectes, nous supposons, en guise d'hypothèses que les modalités se manifesteraient sur le plan linguistiqueet pragmatique. C'est dire qu'elles pourraient être linguistiquement marquées et pragmatiquementinférées. Les catégories grammaticales qui permettentd'imprimer les modalités d'énoncé dans la phrase seraient : le nom, l'adjectif, l'adverbe, le verbe ; c'est-à-dire les classes grammaticales prédicatives (G. Moignet, 1981).

Notre étude va s'appuyer sur deux points essentiels : les modalités linguistiquement marquées et les modalités pragmatiquement inférées.

1. Corpus d'étude et approches théoriques

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes servi du sous-corpus RLE1-2023[2]. Les données de ce corpus ont été collectées au lycée de la Révolution et au Collège d'Enseignement Général Nganga Edouard à Brazzaville, où l'Equipe RLE1 a fait faire des tests écrits aux apprenants pour constituer le corpus écrit, et a interviewé et enregistré les apprenants pour constituer le corpus oral.

Les données du corpus ont été codifiées selon un système alphanumérique qui permet d'identifier le lieu de l'enquête, (CEGNE, pour le collège Nganga Edouard et LR pour le Lycée de la Révolution), le pallier ou niveau d'apprentissage et le numéro de la salle de classe (3/1 pour la première classe de 3e, STC1 pour la première classe de Seconde tronc commun, SA6 pour la Seconde A6), et le numéro de la copie ou de l'enregistrement (C1 pour la copie numéro 1, E1 pour l'enregistrement numéro 1).

Quelques illustrations du système de codification des données :

- CEGNE3/1C1 : CEG Nganga Edouard, 3/1, copie numéro 1 ;
- LRSTC3C1 : Lycée de la Révolution, Seconde tronc commun, salle 3, copie numéro 1 ;
- LRSTC1C1: Lycée de la Révolution, Seconde tronc commun, salle 1, copie numéro 1 ;
- LRSA6C1 : Lycée de la Révolution, Seconde série A, salle 6, copie numéro 1 ;
- LRSTC3E1 : Lycée de la Révolution, Seconde tronc commun, salle 3, enregistrement numéro 1 ;
- LRSA6E1 : Lycée de la Révolution, Seconde série A, salle 6, enregistrement numéro 1.

Quant au corpus oral, l'Equipe a spécifiquement interviewé les apprenants du lycée de la Révolution. Les données recueillies ont été transcrites selon le protocole du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS).

Voici en résumé les conventions de transcription de la langue parlée adoptées par l'équipe du GARS :

[2] Un des corpus de l'Equipe Recherche sur le Langage dans l'Enseignement (RLE) du Laboratoire de Recherche en Sciences du Langage et Didactique des langues (GRESLA-DL) de l'Ecole Normale Supérieure de l'université Marien Ngouabi.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.117-131
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Intitulé	Signe conventionnel	Exemple
- Pause :		
pause brève	-	*un peu plus que moi - certainement*
pause longue	- -	*on vole - - on fait beaucoup de bêtises*
interruption	///	*dans la vie sociale actuelle ///*
- Incompréhension :		
une syllabe	X	*et puis X il a ouvert ce bec*
plusieurs syllabes	XXX	*j'attendais toujours XXX que le jour se lève*
- Amorce d'un mot	trait d'union	*j'y repren- quand j'y repense*
- Chevauchement de paroles	soulignement	L1 *ah <u>elle est gentille</u>* L2 *<u>elle a une</u> flûte euh*
- Multi-transcription	/….,…./	*/leur, Ø/ changer une ampoule*
- Hésitation orthographique	(…)	*en revenir au(x) problème(s)* *on (n') a plus qu'à ramasser*

Tableau 1 : Convention de transcription de la langue parlée selon le GARS

Pour bien réaliser cette étude, nous recourons à une visée éclectique, dont l'approche fondamentale est l'Analyse du Discours. Nous convoquons l'Analyse du Discours comme approche théorique, parce que nous prenons les produits oraux et écrits des apprenants pour des unités transphrastiques et considérons l'Analyse du Discours comme un domaine englobant à l'intérieur de la Linguistique, lequel étudie les règles régissant « la production des suites de phrases structurées » (J. Dubois *et al*., 2002, p. 34.), en faisant le pont avec tout ce qui touche à l'énonciation.

La Théorie de l'Énonciation étudie la manière dont l'individu s'inscrit dans les structures de la langue, prenant en compte la relation que l'énonciateur entretient avec son propre énoncé. Ainsi conçue, la Théorie ou la Problématique de l'Enonciation, comme le souligne C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.32), s'intéresse à la recherche des procédés linguistiques (shifters ou embrayeurs, discours rapporté, modalisateurs, termes évaluatifs) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit implicitement ou explicitement dans le message et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »).

L'approche pragmatique, corolaire de l'énonciation, tient, quant à elle, compte du contexte situationnel (c'est-à-dire de la réalité extralinguistique). Prenant appui sur la théorie des actes de langage, elle se fonde principalement sur la thèse selon laquelle la fonction du langage ne consiste ou ne se limite pas seulement à décrire les choses, la réalité, mais aussi et surtout à dicter une conduite.

La Pragmatique s'intéresse donc au caractère actionnel du langage et, notamment, au fait que les énoncés ont une valeur non seulement représentative du réel, mais aussi créatrice de celui-ci. Les énoncés produisent toujours un effet sur leur contexte de production, en même temps qu'ils sont déterminés par ce contexte.

En dépit de cette diversité d'optiques, toutes ces approches se recoupent, se rejoignent et reposent sur la même hypothèse fondatrice. Elles postulent effectivement que l'activité langagière est une « pratique intersubjective », finalisée et réglée par des « principes d'efficacité » et de « bonne conduite communicative » (M. Riegel et alii, 2008, pp. 24-25).

2. Les modalités d'énoncé : théorisation

Selon Jean Cervoni (1987, p.65), « la notion de modalité implique l'idée qu'une analyse sémantique permet de distinguer, dans un énoncé, un dit (appelé parfois contenu propositionnel ») et une modalité, un point de vue du sujet parlant sur ce contenu ». La modalité est pour ainsi dire le point de vue du locuteur sur son propre énoncé, mais aussi sur l'acte de l'énonciation. En d'autres termes, il s'agit d'une intention du locuteur par rapport au dire et au dit.

Pour A. Meunier (1974, p.14), il existe deux types de modalités : les modalités d'énoncé et les modalités d'énonciation.

Notre étude se focalise spécifiquement sur les modalités d'énoncé. Pour G. E. Safarti « (…) le domaine des modalités d'énoncés rassemble tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit » (G. E. Safarti, 1997, p.23). Cela revient à dire qu'il s'agit d'une attitude qui se manifeste en termes d'intention sur l'énoncé.

Pour N. Garric et F. Calas (2007, p.62). « Les modalités d'énoncé jugent le dictum aux domaines d'évaluation logique, la vérité, la nécessité, la possibilité, et leurs contraires, et aux domaines d'évaluation appréciative » Cette spécification permet de comprendre qu'il existe deux types de modalités d'énoncé : les modalités logiques et les modalités appréciatives. Les modalités logiques sont issues des travaux d'Aristote. On distingue naturellement trois modalités logiques : l'aléthique, le déontique et l'épistémique (S. Buyukuzel, 2011, p.137). A en croire P. A. Mfoutou :

« Les modalités logiques envisagent l'énoncé comme nécessaire, contingent , certain, probable, possible, impossible, obligatoire, permis, interdit. Elles distinguent donc la nécessité, la possibilité, l'obligation, la permission et leurs contraires » (P. A. Mfoutou (2010, p.275).

Les modalités appréciatives, quant à elles, impliquent les jugements socio-affectifs du locuteur. Ces jugements s'expriment à travers des classes grammaticales données. C'est dans ce cadre d'idée que S. Buyukuzel (2011, p.139), affirme que « Dans la langue, nombreux sont les termes affectifs et évaluatifs qui indiquent les sentiments et le système des valeurs de l'énonciateur. Ces marques peuvent être des noms, des adjectifs, des adverbes, des verbes...»

Les modalités d'énoncé s'expriment à travers les catégories grammaticales : noms, l'adjectif, l'adverbe et le verbe. Cependant ces catégories grammaticales peuvent apparaître clairement dans l'énoncé, tout comme implicitement. C'est dans ce sens qu'on parle des modalités marquées linguistiquement et celles qui sont inférées pragmatiquement.

Dans la plupart des cas, les modalités sont linguistiquement marquées. En ce sens qu'elles sont sous-tendues par des lexèmes à valeur modale. Au risque de nous répéter, nous tenons à rappeler qu'il existe deux types de modalités : les modalités logiques et appréciatives.

Le tableau suivant, emprunté à S. Buyukuzel (2011, p.137), détaille la

subtilité des modalités d'énoncé logique :

Les modalités propositionnelles		
Aléthique	Nécessaire	Impossible
	Possible	Contingent
Déontique	Obligatoire	Interdit
	Permis	Facultatif
Epistémique	Certain	Exclu
	Plausible	Contestable

Tableau 2 : Modalités d'énoncé logique

De par ce tableau élaboré par Safinaz Buyukuzel, on comprend qu'il existe fondamentalement trois grandes classes des modalités logiques à côté des modalités appréciatives marquées linguistiquement et des modalités inférées pragmatiquement.

3. Les manifestations de la modalité aléthique

Selon S. Buyukuzel (2011, p.137), « L'aléthique permet d'exprimer le possible, l'impossible, le nécessaire et le contingent par les unités linguistiques comme : pouvoir, devoir, falloir, paraitre, sembler ; il est nécessaire,il est possible, il est impossible ; sans doute, probablement, apparemment, vraisemblablement, inévitablement, nécessairement, immanquablement, inéluctablement, infailliblement…»

Cela revient à dire que c'est une modalité qui permet d'exprimer, au niveau de l'énoncé, les intentions liées à la possibilité, l'impossibilité, le nécessaire et le contingent à travers des unités linguistiques bien précis. C'est ce que nous constatons dansles énoncés suivants :

1. « Vous pouvez être harcelé, suivi par des inconnus (…) » (LRSTC3C4)
2. « car nous ne pouvons pas comprendre qu'une femme se décide à devenir homme » (LRSTC3C9)
3. « il ne peut pas résoudre un ou des problèmes selon le domaine où il peut être exploité » (CEGNE3/1C27)
4. « il est impossible d'acheter le bonheur (…) » (LRSTC1C2)

Dans l'énoncé 1, nous notons que la modalité aléthique est exprimée linguistiquement à travers laforme verbale : « pouvez ». Le locuteur exprime une possibilité par rapport aux éventuels harcèlements auxquels on peut être exposé sur Facebook, un réseau social où tout est permis. Quant à l'énoncé 2, la modalité y est exprimée à travers la forme verbale : « pouvons ». Seulement ici, avec l'influence de la négation grammaticale « ne…pas », il est plutôt question d'une impossibilité. Le locuteur veut dire qu'il est impossible de comprendre qu'une femme se décide à devenir homme.

Dans l'énoncé 3, nous y notons deux manifestations linguistiques de la modalité aléthique. La première manifestation est marquée par la négativité : « ne peut pas », etelle suppose l'idée d'une impossibilité. C'est dire que l'apprenant pense qu'il est impossible de résoudre un ou des problèmes selon le domaine. La

deuxième manifestation est constatée à travers la construction : « il peut être ». Cette construction suppose l'idée d'une possibilité.

Aussi, l'idée d'une impossibilité est-elle constatée dans l'énoncé 4 à travers l'adjectif qualificatif « impossible ». Et comme on peut le constater, le locuteur-apprenant exprime l'idée d'une impossibilité en ce sens qu'il pense qu'il est impossible d'acheter le bonheur.

Il y a lieu de noter que la modalité aléthique est souvent exprimée par la catégorie du verbe et celle de l'adjectif. Dans les quatre occurrences que nous venons d'exploiter, trois d'entre elles sont marquées par le verbe « pouvoir » et l'une d'elles est exprimée par l'adjectif « impossible ». Cependant, les catégories du verbe et celles de l'adjectif ne sont pas les seules à pouvoir exprimer la modalité aléthique en français. C'est une limitation du corpus d'étude en ce sens qu'il n'a pas pourvu d ' occurrences où la modalité aléthique est marquée des catégories grammaticales autres que le verbe et l'adjectif.

4. Les manifestations de la modalité déontique

Le terme « déontique » vient du grec « ta déonta », qui signifie « ce qu'il faut ». Cela revient à dire que par cette modalité, le locuteur intime un ordre à son allocutaire, l'oblige ou l'interdit à faire quelque chose. A en croire P. A. Mfoutou (2018) : « La modalité déontique appartient au domaine du devoir qui distingue ce qui est obligatoire, facultatif, interdit (défendu) et permis. Autrement dit, la modalité déontique renvoie aux quatre alternatives d'une loi, à savoir l'obligation, le facultatif, l'interdiction et la permission. Cette modalité se réfère donc à un ordre moral ou social ».

Les énoncés suivants illustrent nos propos :

5. « je dois utiliser mon compte Facebook avec un mot de passe confidentielle » (CEGNE3/1C18) 6- « Il est interdit dans la bible » CEGNE3/1C19)
6. « (…) l'homosexualité devrait être banit (sic) et qu'il devrait pas y avoir des homosexuels » CEGNE3/1C12)
7. « il faut juste attendre le bon moment et l'âge adulte et mature pour penser à ces choses » CEGNE3/1C33)
8. « Nous avons le droit et le devoir de faire le bon choix » CEGNE3/1C33)
9. « On n'a pas le droit d'entretenir des relations extra amicales avec des garçons » (LR STC3E7)

La modalité déontique est exprimée linguistiquement dans l'énoncé 5 par la forme verbale « doit ». Cette forme verbale insinue une obligation interne du locuteur, c'est-à-dire que le locuteur s'oblige à utiliser son compte avec un mot de passe. Déjà, nous sommes sans oublié que l'obligation fait partie du carrée déontique.

Dans l'énoncé 6, la modalité y est marquée par la construction : « est interdit ». Le locuteur exprime l'idée d'une interdiction. Par rapport au contexte, nous notons qu'il s'agit d'une interdiction divine, puisque le locuteur fait mention de la Bible.

Quant à l'énoncé 7, la modalité est y est doublement marquée. D'une part, elle est marquée par la construction : « devrait être » qui suppose l'idée d'une

obligation, en ce sens que le locuteur pense qu'il faut bannir l'homosexualité. Il s'agit, à vrai dire, d'une obligation externe. D'autre part, elle est exprimée à travers la construction : « devrait pas » ; l'association de la négation grammaticale et du verbe « devoir » implique l'idée d'une interdiction formelle ou d'une défense. En effet, le locuteur pense qu'il est interdit ou défendu de pratiquer l'homosexualité.

L'énoncé 8 fait également l'objet d'une modalité déontique marquée linguistiquement par la forme verbale « faut ». Le locuteur-apprenant exprime par-là l'idée d'une obligation. C'est dire que l'apprenant s'obliger à attendre l'âge propice avant de se lancerdans des relations amoureuses.

L'énoncé 9 sous-tend une modalité déontique exprimée linguistiquement à travers la construction : « avons le droit et le devoir ». Cette construction exprime en même temps l'idée du permis et d'une obligation. Le locuteur estime qu'il est permis et en même temps obligatoire de faire le bon choix. C'est dire que la modalité déontique est doublement marquée dans cet énoncé.

Nous avons également affaire, dans l'énoncé 10, à une modalité déontique, mais cette fois- ci marquée linguistiquement par la construction : « n'a pas le droit », sous-tendant l'idée d'une interdiction. En effet, quand on n'a pas le droit d'entretenir des relations extra-amicales avec les garçons, cela implique qu'il est interdit d'entretenir des relations amoureuses avec eux. Ici il convient de préciser que le locuteur-apprenant est une jeune adolescente.

La modalité déontique est véhiculée dans les occurrences supra par des verbes (le cas échéant, les verbes « devoir, falloir, interdire »), des noms (comme le substantif « droit »).On a également constaté que ces marqueurs de modalités pouvaient être influencés par la négation grammaticale. Le verbe devoir qui, à la base, exprime une obligation, peut exprimer une interdiction dans le contexte où il est accompagné par une négation grammaticale ou lexicale. Cependant, la modalité déontique peut également être marquée par le mode du verbe, comme en témoigne l'énoncé suivant :

10. « Ne change pas ton visage parce que Dieu t'adonné ce visage (…) » (LRSA6E3)

Le mode impératif ici permet d'exprimer une obligation divine. On voit là que le mode peut marquer linguistiquement une modalité d'énoncé.

5. Les manifestations de la modalité épistémique

A la base, Le mot « épistémique » renvoie au savoir ou à la connaissance. Il est question avec cette modalité d'exprimer un degré de certitude ou d'incertitude. En d'autres termes, il s'agit de l'expression d'une opinion par celui qui parle, en l'occurrence le locuteur. Selon S. Buyukuzel (2011, p.138), « La modalité épistémique renvoie à laconnaissance du monde du locuteur qui se manifeste à travers divers éléments linguistiques comme : il est certain que, nous savons que, il est inévitable que, bien entendu,certainement, sûrement, sans aucun doute, indéniablement. »

En voici quelques occurrences :

11. « A mon avis (…) je juge bon il garde son argent dans le compte bancaire de sa mère » (LRSTC3C21)

12. « selon mon point de vue Achraf Hakimi estun jeune homme qui porte forte attention pour sa mère (…) » (LRSTC3C21)
13. « je trouve que c'est vraiment très mal depouvoir faire la chirurgie esthétique » (LRSTC1E5)
14. « De mon avis, je ne crois pas que le racisme est une bonne chose » (LRSTC1C12)

La modalité épistémique est doublement marquée dans l'énoncé 11. Elle est d'abord exprimée par la construction suivante : « a mon avis ». Cette construction suppose que l'apprenant pense que c'est bon de garder l'argent dans le compte de sa mère. Nous tenons à rappeler que l'apprenant était appelé à s'exprimer à propos de « l'affaire Hakimi[3] », qui a défrayé la chronique en 2023 sur les réseaux sociaux. Elle est ensuite exprimée par la forme verbale « juge ». Ici le verbe a le même sens que le verbe « penser », car par-là l'apprenant veut tout dire qu'il pense qu'Hakimi avait raison de garder l'argent dans le compte de sa mère. Quant à l'énoncé 12, la modalité épistémique y est marquée par la construction « selon mon point de vue », et cela engage bien évidemment la connaissance du locuteur. Cela revient à dire que ce dernier est certain qu'Hakimi est un jeune qui porte une attention particulière sur sa mère.

L'énoncé 13 contient une modalité épistémique qui est véhiculée par la construction verbale suivante « je trouve que ». L'apprenant pense que ce n'est pas bien de pratiquer la chirurgie esthétique.

Quant à l'énoncé 14, la modalité épistémique y est marquée doublement. D'une part, elle est marquée par la construction « De mon avis », sous- tendant pour ainsi dire une certitude. D'autre part, elle est exprimée par la construction « je ne crois pas », sous-entendant l'idée d'une incertitude.

Tout compte fait, la modalité épistémique dans le corpus est marquée par les catégories grammaticales suivantes : verbe, nom et constructions périphrastiques du genre : « de mon avis », « selon mon point de vue » et « à mon avis ».

6. Les modalités appréciatives marquées linguistiquement

Les modalités appréciatives sont des modalités à base desquelles l'individu parvient à exprimer ses émotions, ses appréciations ou des jugements de valeurs. Toute personne a une dimension sentimentale, affective ; elle apprécie, admire ou veut se faire aimer. C'est grâce à ces modalités que l'homme se permet d'extérioriser ses sentiments.

Selon S. Buyukuzel (2011), il existe trois types de modalités appréciatives marquées linguistiquement : la modalité affective, la modalité évaluative non axiologique et la modalité évaluative axiologique.

6.1. La modalité affective

Il s'agit d'une modalité avec laquelle on exprime exclusivement les ressentis, les émotions, les affections. Elle est marquée linguistiquement par des

[3] Hakimi est un joueur de football professionnel. Cependant lors d'une affaire de divorce avec sa femme, il a été constaté que ce dernier n'avait rien dans son compte et que tout ce qu'il gagnait, il le versait dans le compte de sa mère. Cela a eu l'effet d'une bombe sur Internet si bien que cette affaire a attisé des flammes sur les réseaux sociaux.

adjectifs affectifs. A en croire C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.83), « Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs ».

Catherine Kerbrat-Orecchioni parle d'un engagement affectif qui est déterminé à travers les adjectifs affectifs. Cependant la modalité affective peut être également exprimée par la classe grammaticale du nom et celle du verbe. Voici quelques illustrations relevées dans le corpus d'étude :

15. « chui fière de ce que Dieu m'a donné » (LRSA6E3)
16. « je l'admirais, mais aimer non » (LRSA6E6)
17. « Etre deflorée, c'est le fait de perdre sa virginité qui est un trésors pour toute femme » (LRSTC1C8)

La modalité affective est marquée dans l'énoncé 15 par l'adjectif « fière ». Ici le locuteur émet un sentiment affectif à Dieu et se sent fière de recevoir ce qu'il a reçu de la Providence divine. Il s'agit d'une appréciation d'un croyant à son Dieu. Quant à l'énoncé 16, la modalité affective y est marquée par le verbe «admirer », lequel est intrinsèquement appréciatif. Le locuteur fait savoir qu'il a des sentiments, ou mieux de l'affection pour une personne qu'il n'aime pas sur le plan intime. Dans l'énoncé 17, la modalité affective est marquée linguistiquement par le nom « trésor ». A la base, un trésor est quelque chose de précieux, de valeureux ; cela revient à dire qu'on ne peut comparer à un trésor quelque chose pour lequel on ressent de l'affection.

Les modalités affectives sont ainsi marquées par une catégorie privilégiée de classes grammaticales dans le corpus : le nom, le verbe, l'adjectif. Mais nous savons aussi que l'adverbe, de par sa sémantèse ou par sa réalisation en discours, a intrinsèquement une dimension affective.

6.2. La modalité évaluative non axiologique

La modalité évaluative non axiologique permet d'exprimer un jugement quantitatif et qualitatif. Elle est marquée par des adjectifs de valeur objective, c'est-à-dire qui ne sont ni affectifs, ni appréciatifs. Voici ce qu'en témoigne C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.85-86) :

> « Cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fond à ce titre sur une norme ».

Les énonces suivants en sont une illustration :

18. « tous les hommes sont égaux » (CEGNE3/1C6)
19. « (…) les gars qui leurs emènent (sic) à faire les erreurs graves

(…) » (CEGNE3/1C2)

20. « l'argent est une chose essentielle » (CEGNE3/1C16)

D'abord, le locuteur-scripteur estime que tous les hommes sont égaux dans l'énoncé 18. L'adjectif « égaux » a une valeur évaluative, sous-entendant notamment un jugement qualitative en ce qui concerne les rapports qu'ont les hommes. Ensuite, concernant l'énoncé 19, la modalité y est marquée linguistiquement par l'adjectif évaluatif « grave ». Cet adjectif a également une valeur évaluative. Cela revient à dire que le locuteur-apprenant essaie d'évaluer les erreurs commises par certaines adolescentes. Enfin, la modalité évaluative est véhiculée dans l'énoncé 20 à travers l'adjectif « essentielle ». En effet, l'apprenant évalue la valeur de l'argent en le prenant comme quelque chose d'essentiel.

En fin de compte, les modalités évaluatives sont marquées dans le corpus par des adjectifs qualificatifs évaluatifs.

6.3. La modalité évaluative axiologique

La modalité évaluation axiologique facilite l'expression d'un jugement de valeur en termes de bon ou de mauvais. Autrement dit, c'est par elle que le locuteur exprime une appréciation ou une dépréciation de quelque chose ou par rapport à une réalité donnée. Il s'agit généralement des valeurs morales, religieuses ou mystiques. C'est dans cette optique que S. Buyuguzel (2011) écrit : « En appréciant ou en dépréciant ce qu'il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations ».

Comme on l'a vu avec la modalité évaluative non axiologique, la modalité évaluative axiologiques'exprime à travers certains adjectifs ou adverbes qui ont une valeur appréciative ou dépréciative, sous-entendant soit l'idée du bon, soit l'idée du mauvais. C'est ce qu'évoquent les occurrences ci-après :

21. « le monde est devenu très cruelles (…) » (CEGNE3/1C34)
22. « (…) il y a sur facebook plusieurs images, pages, vidéos et groupes qui sont dangereuse » (CEGNE3/1C8)
23. « malheureusement, celles-ci sont à l'origine de certaine transformation ou quelques ou dirai- je plusieurs mauvais changements chez la jeune fille » (CEGNE3/1C33)

La modalité axiologie est marquée dans l'énoncé 21 par l'adjectif qualificatif « cruelles ». Ceci étant, le locuteur veut dire que le monde n'est plus bon. Il a fait appel une figure rhétorique, en l'occurrence la synecdoque ; cela revient à dire qu'en parlant du monde, il fait sans doute allusion aux hommes qui y vivent. En ce qui concerne l'énoncé 22, la modalité évaluative axiologique y est marquéelinguistiquement par la présence de l'adjectif « dangereuses ». Partant de la logique selon laquelle,tout ce qui est dangereux est en quelque sorte pas bon, nous comprenons que l'apprenant voulait faire savoir que facebook est, dans une certaine mesure, pas bon en ce sens qu'il y a des images, groupes ou pages qui sont nocifs pour les jeunes. Concernant, l'énoncé 23, la modalité axiologique y est marquée par l'adjectif « mauvais ». Le locuteur tient à faire savoir que la puberté est à l'origine des changements néfastes chez les jeunes filles.

Nous avons vu dans les trois énoncés que c'est la catégorie de l'adjectif qui

permet de manifester la modalité évaluative axiologique.

7. La modalité boulique

En dehors des modalités appréciatives, il existe également une variété des modalités, appelée boulique. De par son étymon, « boulique » vient du grec « boulê » qui signifie en français « volonté », c'est le domaine de l'expression de la volonté ou du souhait. Pour L. Gosselin, (2010, p.351), « Les modalités bouliques servent à exprimer des désirs, des volontés, des souhaits. Elles sont donc fondamentalement subjectives, et le plus souvent individuelles (il s'agit des désirs de tel ou tel sujet particulier) ». Cette modalité est généralement marquée par les verbes de sentiments.

Nous avons sélectionné ces quelques occurrences comme illustration de la manifestation de la volition boulique :

24. « J'aimerai vous emmener dans les conséquences de ces histoires amoureuses » (GEGNE3/1C33)
25. « nous ne voulant pas mourire dans ce monde » (CEGNE3/1C9)
26. « j'espère pas que notre pays permettra cette idiotie (…) » (LRTSC3C9)

Dans l'énoncé 24, le locuteur-scripteur exprime son désir à travers la forme verbale « aimerai ». Avrai dire, il a le désir de dissuader assurément ses allocutaires en ce qui concerne les relations amoureuses. Il faut reconnaitre que la modalité boulique y est marquée par le verbe « aimer », témoignant de la volonté du sujet de convaincre ses allocutaires. Dans l'énoncé 25, la modalité y est véhiculée par la forme verbale « voulant », permettant d'exprimer ainsi le désir du sujet parlant de ne pas mourir, quoique ce dernier se réfugie derrière le « nous de modestie ». Enfin, dans l'énoncé 26, la modalité désidérative est marquée par le verbe « espérer » sous-entendant l'idée du souhait de la part du locuteur apprenant.

La question est de savoir si les modalités bouliques sont appréciatives ou dépréciatives. Ce qui importe c'est le fait que la plupart des modalités sont linguistiquement marquées, et les modalités bouliques n'échappent pas à cette logique. Encore faut-il préciser que le contexte pragmatique peut également suggérer une modalité.

8. Les modalités inférées pragmatiquement

C'est logique que la modalité soit marquée linguistiquement, ce qui est d'ailleurs plus évident.Néanmoins, il existe une autre possibilité pouvant faciliter l'identification d'une modalité. Ceci étant, la modalité peut être, à défaut d'être marquée linguistiquement, inférée pragmatiquement. C'est une modalité qui est rendu possible grâce au contexte du discours. Voici ce que L. Gosselin (2010, p.22) en dit : « Il apparait, en effet, que si certaines modalités sont linguistiquement marquées, d'autres peuvent être considérées comme pragmatiquement inférées (...) ».

Cette inférence est carrément occasionnée par le contexte ou la situation d'énonciation. Nous voulons tout de même faire remarquer qu'une expression ou

une phrase jugée modale dans un contexte peut cesser de l'être dans un autre contexte considérons l'énoncé ci-après :

27. « les différents groupes qui incitent à intégrer les sciences occultes et les sectes » (CEGNE3/1C8)

La modalité axiologique du mauvais y est marquée par les syntagmes nominaux : « sciences occultes » et « les sectes ». Ces groupes nominaux ici sont chargés des représentations tendant vers une dépréciation absolue, notamment chez les Congolais. Ainsi, pour le locuteur congolais, adhérer à cela n'est généralement pas une bonne chose. Cependant, si on prenait cet énoncé pour le dire dans un milieu où personne n'est hostile à la magie, à la sorcellerie, aux pratiques occultes, ces groupes nominaux cesseront d'être modaux et perdent *ipso facto* la valeur dépréciative.

En dehors des représentations, les modalités peuvent être inférées autrement. Considérons les occurrences ci-après :

28. « le rachitisme est une maladie » (CEGNE3/1C4)
29. « on peut contrôler sa sexualité » (LRSTC3E4)

Dans l'énoncé 28, nous avons l'impression qu'il n' y a qu'une modalité marquée linguistiquement par le nom « maladie ». Cependant, on peut notifier une modalité épistémique inférée pragmatiquement. Cela revient à dire qu'à partir du contexte, l'apprenant veut dire :

- je pense que le rachitisme est maladie.

Ainsi, cet énoncé engage la certitude de la part du sujet parlant. C'est le même constat que nous faisons dans l'énoncé 29. En effet, à première vue,il s'agit de la modalité aléthique ; ce qui parait tout naturellement évident du fait qu'elle est marquée linguistiquement par la forme verbale « peut », qui indique ici la possibilité. Néanmoins, cela n'empêche qu'il y ait une autre modalité, mais cette fois-ci inférée. Il s'agit de la modalité épistémique. Ainsi, il est supposé que le locuteur-apprenant veut tout simplement exprimer sa connaissance en ce qui concerne la sexualité. Cela nous pousse à gloser son énoncé de la manière suivante :

- Je pense qu'on a la possibilité de contrôler la sexualité.

Il est donc nécessaire de prendre en ligne de compte les modalités inférées pragmatiquement. Nous voulons signaler par-là l'importance du contexte et de la situation d'énonciation dans l'interprétation de certaines données linguistiques, lequel contexte paraît d'ailleurs ambigu.

Mais pour tenter de dissiper cette ambigüité, François Recaneti distingue deux types de contexte : le contexte réel et le contexte simulé : « lorsque le locuteur « fait comme si », il y a deux contexte : le contexte réel où la parole se produit effectivement, et le contexte simulé où l'on prétend qu'elle se produit » (F. Recaneti, 2006, p.2). Cependant cela n'enlève en rien la complexité du contexte. En effet, ce dernier s'avère très changeant. Cela revient à dire qu'à mesure que le

contexte change, l'interprétation des données linguistiques s'avère aussi complexe.

Conclusion

Tout compte fait, les modalités d'énoncé s'expriment à travers les catégories grammaticales du nom, de l'adjectif, de l'adverbe et du verbe. Ces catégories grammaticales peuvent apparaitre clairement dans l'énoncé et être des éléments physiques de la manifestation de la modalité : dans ce sens, on parle des modalités marquées linguistiquement. L'étude a retracé un itinéraire de trois manifestations fondamentales : l'aléthique, le déontique et l'épistémique. Nous avons intégré à cette taxonomie des modalités marquées linguistiquement les modalités appréciatives marquées linguistiquement (S. Buyukuzel, 2011) et les modalités bouliques (L. Gosselin, 2010).

Cependant les éléments grammaticaux de manifestation de la modalité dans l'énoncé peuvent être implicites. La modalité est alors inférée pragmatiquement.

Il est évident que les modalités d'énoncé soient marquées linguistiquement, tout comme inférées pragmatiquement.

Cette étude nous a permis de réaliser l'importance de s'ouvrir vers la notion de l'oralité. En s'appuyant sur un corpus mixte, c'est-à-dire l'oral et l'écrit, cette étude met non seulement en lumière l'importance que le corpus écrit peut avoir dans l'étude en pragmatique, plus précisément en énonciation, mais aussi le fait que le corpus écrit ne suffit pas à lui seul si bien qu'il y a certaines réalités linguistiques qui nécessitent l'oralité.

Références bibliographiques

AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.

BUYUGUZEL Safinaz, 2011 « Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur », *Synergies* Turquie, n°4, pp.139-151

CERVONI Jean, 1987, *L'Enonciation*, Paris, PUF.

DUBOIS Jean, GIACOMO-MARCELLECI Mathée et GUESPIN Louis, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF.

GARRIC Nathalie et CALAS Fréderic, 2007, *Introduction à la pragmatique*, Paris, Hachette Livre.

GOSSELIN Laurent, 2010, l*es modalités en français : la validation des représentions*, Amsterdam-New York, Rodopi B.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand, MFOUTOU Prisca Aubain, DE ARAUJO GUEDES PINTO Maria Alexendre, 2019, « la subjectivité langagière dans des productions d'apprenants congolais », *ReSciLaC* n°9 - juin 2019, pp. 11-23.

MEUNIER André, 1974, « modalité et communication », *Langue française*, 21, pp.8-25.

MFOUTOU Prisca Aubain, 2018, L'énonciation dans les productions des apprenants congolais de la Classe de 3e, thèse de doctorat, Université Marien Ngouabi (Congo) Université de Porto (Portugal).

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.117-131
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

MOIGNET Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

PEYTARD Jean, GENOUVRIER Emile, 1970, *Linguistique et enseignement du français,* Paris, Librairie Larousse.

RECANETI François, 2006, *D'un contexte à l'autre,* Paris,

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2008, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.

SARFATI Georges-Elia, 1997, *Eléments d'analysedu discours*, Paris, Nathan.

SOUTET Olivier, 1995, *Linguistique*, Paris, PUF.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.103-116

African Rhetoric Notebooks(An)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Engagement des élites intellectuelles féminines chez des romancières africaines[1]

Média Stévha OKET
Université Marien Ngouabi, Congo
Courriel :mediaoket@gmail.com
https://orcid.org/0009-0002-4331-9014

Reçu : 25/09/2024, **Accepté** : 12/11/2024, **Publié** : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 4%**

Résumé : On abordera l'élite féminine dans le domaine littéraire avec les cinq romans de cinq romancières africaines en six points. Cette élite s'engage en faveur de la mémoire culturelle et sociale de l'Afrique en agissant de manière pratique pour le bien-être des enfants dans le monde moderne. Elle réagit contre l'influence de la culture occidentale sur l'identité africaine et milite pour la satire de la masculinité et les éloges de la réussite sociale et économique des femmes commerçantes capables de rivaliser avec les institutions financières dans le financement d'un État. C'est aussi une idéologie et un mode d'engagement pour faire face à la crise de la famille.

Mots clés : Mémoire, Enfant, Culture, Liberté, Satire, Monogamie.

The socio-political engagement of female elites in African novelists

Abstract: We will address the female elite in the literary field with five novels by five African women novelists in six points. The practice of this elite is a commitment to the cultural and social memory of Africa, a convenient action for the social and the future of children in modern life, a reaction for African identity against the influences of Western culture, it is also a militant for the satire of masculinity, praise on the social and economic success of women traders able to compete with financial institutions in financing a state, It is finally an ideology and a mode of engagement for the family crisis.

Keywords: Memory, Child, Culture, Freedom, Satire, Monogamy.

---

[1] Comment citer cet article : OKET M. S., (2024), « Engagement des élites intellectuelles féminines chez des romancières africaines », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.103-116

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.103-116

African Rhetoric Notebooks(An)

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Introduction

Nous proposons d'analyser l'engagement socio-politique des élites féminines dans des romancières africaines. Ainsi, les changements de la société africaine ont apporté des améliorations dans le statut de la femme. Celle-ci a bénéficié de l'éducation à travers l'école coloniale, la religion, les universités occidentales, les reformes éducatifs. Aussi, les financements de l'UNESCO ont contribué à l'émergence des élites masculines et féminines dans les pays africains. Notre étude a choisi d'aborder quelques figures féminines qui ont emprunté le chemin de l'engagement afin de défendre l'égalité des sexes, de revendiquer la parité. On retrouve un tel combat de l'engagement chez les romancières, telles que Buchi Emecheta, Mariam Bâ, C. Beyala, K. Bugul, A. Sow Fall et S. Mukasonga. Celles-ci sont devenues des icones de la modernité, de l'engagement et de véritables élites féminines. Nous nous intéressons de leur écriture militante, puisqu'elles forment une minorité et une référence des femmes responsables et qu'elles combattent pour le bonheur social. Une autre raison d'explorer leur écrit est d'apprécier leur contribution sur la mémoire et le social des enfants africains et de souligner leur apport sur la lutte de la tradition au profit d'un sexe. De ce but, nous voulons montrer, dans notre étude, que ces romancières ont inscrit leur identité féminine dans le cercle fermé de l'écriture, celle de la littérature.
D'autres intérêts d'analyser la notion de l'engagement chez les romancières se manifestent dans les sujets traités, tels que la violence domestique. Plutôt que d'opter pour une esthétique de la forme, du romantisme et du surréalisme stériles dans leur roman, les romancières africaines adoptent la cause de l'engagement avec une tonalité pathétique et dramatique, Nous devons analyser leur perspective moderne sur la vie quotidienne des villes africaines, où l'inégalité entre les riches et les pauvres est présente, ainsi qu'entre les hommes et les femmes. Nous cherchons à expliquer l'esthétique engageante de leur expérience sociale, puisqu'elles s'engagent à dévoiler le tragique du sexe faible et de combattre contre les préjugés et les dogmes des religions. Ainsi, Mohamed Quyaad (2014) qualifie les héroines africaines avec une métaphore forte, celle de pharaon : « La femme : le pharaon dans les sociétés négro-africaines ». De plus, des études critiques sur des écritures des romancières africaines ont dégagé des analyses sur les conditions sociales, la vision moderne des femmes sur le mariage, la famille, la politique, l'éducation des enfants et la critique deconstructive du pouvoir masculin.

En accord avec ce qui a été mentionné précédemment, notre problématique met l'accent sur l'engagement des romancières africaines pour montrer que leurs écrits engagés apparaissent comme une contribution significative pour le développement de l'Afrique. Ces écrits féminins

semblent également refléter l'action pratique des élites féminines dans le domaine social, car elles veulent résoudre les problèmes de l'injustice sociale, les questions de l'enfant, de l'histoire, de la politique et de l'économie. Dans cette optique, nous choisissons la question suivante pour éclairer l'enjeu de notre problématique : l'engagement des romancières africaines contribue-t-il à la modernité sociale, économique, juridique et politique dans les nations de l'Afrique ?

De là, notre objectif est de construire une analyse sur l'engagement des romancières africaines et de mesurer l'impact de leur militantisme dans notre société actuelle, aussi de penser leur engagement comme l'expression des élites intellectuelles. Outre cet objectif, notre hypothèse s'appuie sur l'idée selon laquelle l'engagement des romancières africaines seraient la pierre de lance pour le développement du continent et un fondement pour bâtir des sociétés sans distinction de sexe et de discrimination.

Pour traiter la question de l'engagement dans les écrivaines africaines, nous appliquons l'approche de la sociocritique, il s'agit d'analyser le texte littéraire comme le produit de l'histoire, du social, de la culture et de l'idéologie. Dans cette perspective, nous référons à la définition de Pierre Barberis (1998, p.123.) qui a formalisé la notion de la sociocritique, lorsqu'il écrit : « désignera donc la lecture de l'historique, du social, de l'idéologique, du culturel dans cette configuration étrange qu'est le texte… ». Nous attendons à retrouver dans les romans des écrivaines les traces indirects d'un engagement véritables contre des problèmes sociaux de l'Afrique. Ces problèmes qu'elles racontent semblent traduire le quotidien de l'Afrique et seraient la raison de leur engagement dans l'espoir d'apporte des solutions.

Par ailleurs, en dehors de l'introduction, notre article se structure en trois points. Le premier traite des aspects théoriques et méthodologiques. Le deuxième et le troisième exposent les résultats et la conclusion.

1.Cadre théorique et conceptuel

Dans cette partie, nous examinons les notions controverses de l'engagement et de l'élite intellectuelle, il s'agit de montrer que les hommes seuls ne sont pas des acteurs engagés et des élites intellectuelles, il faut également compter sur les actions engageantes et intellectuelles des femmes africaines.

1.1. Engagement

Les études fondées sur l'engagement des femmes africaines sont nombreuses. Ce terme est défini comme « acte ou attitude de l'intellectuel, de l'artiste qui, prenant conscience de son appartenance à la société et au monde de son temps, renonce à une position de simple spectateur et met sa pensée ou son art au service d'une cause » (Le Grand Robert de la langue française, 2017). Dans ce but, nous pensons que l'engagement est une cause liée à un problème que l'écrivain traite dans son ouvrage ou dans ses déclarations

publiques. De son côté et dans livre *Qu'est-ce que la littérature*, Jean-Paul Sartre (1948, p.84) précise les fondements pratiques de l'engagement :

> « Je dirai qu'un écrivain est engagé lorsqu'il tâche à prendre la conscience la plus lucide, et la plus entière d'être embarqué, c'est-à-dire lorsqu'il fait passer pour lui et pour les autres l'engagement de la spontanéité immédiate au réfléchi. L'écrivain est médiateur par excellence et son engagement c'est la médiation. Seulement s'il est vrai qu'il faut demander des comptes à son œuvre à partir de sa condition, il faut se rappeler aussi que sa condition n'est pas seulement celle d'un homme en général mais précisément aussi d'un écrivain ».

Selon cet auteur, l'engagement est un acte de la conscience assumée, puisqu'il n'est pas une causé dissimulée et qu'il s'avère l'expression d'une responsabilité de l'écrivain devant sa société et son époque. Aussi l'engagement est, selon Jean-Paul Sartre, un acte de médiation entre le pouvoir et le peuple. D'autres le considèrent comme un moyen de défendre la cause des opprimés face à un pouvoir tyrannique, tel que la dictature, la discrimination, la colonisation et l'idéologie du génocide. Ainsi, les écrivains de la négritude ont eu un engagement axé sur la défense des valeurs africaines. A ce sujet, nous pouvons lire une sorte d'engagement dans l'idéologie de la négritude. Nous le voyons à travers l'analyse faite par Mongo Beti et Odile Tobner(1989, p.6), lorsqu'ils écrivent :

> « Derrière le mot « négritude » s'ouvre tout un champ idéologique qui est aussi un champ de bataille avec vainqueur et vaincu, orgueil et humiliation. L'analyse de ces antagonismes ne pouvait être esquivée. Le génocide matériel et spirituel des Noirs est loin d'être interrompu. Il risque de se poursuivre de toutes les façons, de la plus brutale à la plus insidieuse, aussi longtemps que le mot « négritude » sera vidé de son contenu de révolte et de scandale pour en faire l'enseigne d'une boutique de produits exotiques normalisés ».

Si l'engagement est considéré comme un champ de bataille, il répond aux critères de la négritude qui traite les problèmes sociaux de l'Afrique : la violence, l'inégalité, la mauvaise gouvernance et le statut de la femme. Dans cette perspective, la littérature africaine serait une expression des engagements. Ainsi, le combat de changement social et de rupture est conduit autant par les écrivains que par les écrivaines. Chez les romancières africaines, l'engagement est nécessaire pour défendre les droits de la femme. On le retrouve dans la vision de la commission africaine voulant corriger les disparités dans la représentation des sexes et encourageant ceci pour valorisation de la femme africaine :

> «Les femmes africaines ont réalisé d'incroyables exploits en matière de leadership au fil des ans. Elles ont imaginé, motivé, construit et incité leurs contemporains à mener à bien des projets significatifs partout dans le monde. Leurs rôles et leurs contributions dans l'avancement du statut politique, social et économique des femmes sur le continent sont reconnus à travers diverses manifestations nationales, continentales et internationales » (2022, p.10)[2].

Les résultats de l'engagement que les femmes africaines ont mené dans le passé se manifeste par l'égalité, la parité, la lutte contre la violence. Parmi les figure féminine d'un tel engagement social et politique, nous pensons à l'écriture de Mariam Bâ (1979, p.86) qui revendique les talents sociaux et politiques des femmes africaines, lorsqu'elle affirme : « Presque vingt ans d'indépendance ! À quand la première femme ministre associée aux décisions qui orientent le devenir de notre pays ? Et cependant le militantisme et la capacité des femmes, leur engagement désintéressé n'est plus à démontrer. La femme a hissé plus d'un homme au pouvoir. ». L'analyse de ses propos permettent de mesurer les résultats des engagements des femmes africaines : les femmes réformatrices de la gouvernance politique, juridiques et économique.

Par conséquent, le militantisme est l'expression d'un engagement sociopolitique, du fait que les femmes africaines mettent leurs intelligence pour corriger les traces de l'injustice, de l'inégalité. A cette vision révolutionnaire pour une contribution des femmes africaines à la gestion des problèmes sociaux, Mariam Bâ(1979, p.105) montrent que l'engagement des femmes africaines restent significatives en raison de leurs compétences et de leur sens de l'organisation, d'où elle signale le pilier engagement des femmes dans le gouvernement, lorsqu'elle écrit : « nous sommes utilisées selon nos compétences dans nos manifestations et organisations qui vont dans le sens de la promotion de la femme. Nos recettes aident des œuvres humanitaires ; c'est un militantisme aussi utile qu'un autre qui nous mobilise, mais c'est un militantisme sain qui n'a de récompense que la satisfaction intérieure. ».

Notre étude considère les sujets controverses traités par les romancières africaines comme l'expression de l'engagement, il s'agit des sujets tels que le droit de la femme dans la famille, dans la société, dans la politique.

1.2. Élite intellectuelle

Un autre concept proche de l'engagement est celui de l'élite intellectuelle. C'est une notion débattue dans les sciences humaines. Nous limitons sa portée sémantique dans la littérature. Ainsi, nous pensons que l'élite désigne souvent une minorité, une bonne société, une référence sociale

---

[2] La Direction Femmes, Genre et Développement (WGYD),

détenant le pouvoir, occupant les fonctions distinguées, c'est les personnes diplômées les meilleures dans un groupe dont les œuvres et l'expérience sont manifestes et connues de tous, c'est aussi selon le terme anglais « High society » enfin la fleur de la société. En un mot, l'élite est « ensemble de personnes considérées comme les plus remarquables d'un groupe, une communauté (…) les personnes qui, par les valeurs propres, occupent le premier rang.» (Robert de la langue : 2005). Dans le domaine littéraire, l'élite représente une carrière et une fonction imposante que des hommes et des femmes de lettres exercent avec pouvoir et responsabilité. Dans cette optique, l'élite masculine a affirmé une mission noble, celle de s'engager dans la lutte pour l'indépendance des pays africains et celle de défendre les valeurs culturelles de l'identité africaine. Cette mission serait reprise quelques années après par la nouvelle génération des femmes romancières quelques années après l'indépendance des pays africains. J. D. Minengu (2023, p.1) :

> « Au sein d'un groupe ou d'une communauté, l'élite est l'ensemble des individus considérés comme les meilleurs, les plus dignes et les plus remarquables par leurs qualités. Les élites peuvent être classées en différentes catégories : les élites politique, économique, académique, militaire, bureaucratique, traditionnelle, etc. L'élite politique par exemple est composée d'hommes et de femmes qui occupent des postes importants dans les institutions de la société et qui prennent des décisions conséquentes pour le bien-être de tous. La question que l'on se pose est celle de savoir si cette élite existe encore en Afrique ».

A ce titre, les femmes lettrées, devenues une élite féminine influente, appellent avec la ferme détermination la justice, l'égalité, la dignité et la liberté entre l'homme et la femme, elles choisissent le « refuge dans l'élitisme » (E. Buchi, 1974, p.23). Leurs romans exposent un véritable témoignage social des problèmes quotidiens de l'Afrique, celui de la violence, de la misère des femmes, de la corruption, des conflits. Ces femmes, dans leur carrière de romancière et dans leur fonction de l'élite féminine, sonnent le glas avec les pratiques abominables de la tradition et militent, dans leur écriture, pour une vision nouvelle de la gestion des hommes, de la société, de la politique et de l'économie. On remarque que l'élite féminine pose les actions réalistes et pratiques pour l'intérêt et le devenir de l'Afrique, parce que leurs écrits demeurent utiles, une morale pour les oppresseurs féminins, un avertissement, une mise en garde contre les politiciens sanguinaires et une voie de la conscience libre, celle de la raison et de l'humanisme contre la barbarie.

1.2. Données d'analyse

Notre corpus sur l'élite féminine se compose des romans choisis de six romancières citées dans l'introduction. Les données de notre corpus sont recueillies dans quatre romans des écrivaines africaines, considérées comme

les pierres de lance de l'engagement en faveur des droits des femmes, il s'agit de E. Buchi (1974), Beyala (1994), A. Sow Fall, 1993, K. Bugul (1999) et Sc. Mukasonga (2012).

2.Résultat des analyses

Notre étude analyse plusieurs aspects thématiques de l'écriture de l'engagement chez les romancières africaines. Ces aspects thématiques se focalisent sur la mémoire de l'Afrique, le social des enfants, l'idéologie de la famille, la satire de pouvoir masculin, la revendication des compétences féminines et la critique contre la société occidentale.

2.1. Mémoire de l'Afrique

La mémoire est toujours un héritage de culture, d'identité, d'histoires ou une bibliothèque de civilisation d'un peuple ou d'une race, elle désigne aussi les écrits sur le passé, un témoignage social d'une époque. Souvent dans une période définie, les philosophes occidentales ont parlé de l'inexistence totale d'une mémoire africaine, parce que ce continent possédait seulement un héritage de la parole et non de l'écriture. Dotés de l'écriture, un véritable moyen de la conservation des savoirs, les intellectuels africains commencent le noble travail de mémoire. L'écriture romanesque peut être un document social de l'histoire de l'Afrique. Ainsi Engelbert Mveng (1999, p.199) écrit : « Le problème de l'écriture a un sens et apporte une certaine contribution à l'élaboration actuelle de l'histoire linguistique de l'Afrique ». Ce travail sera repris par les romancières africaines. La première fonction pratique des élites féminines est remarquable dans l'écriture, car elles ont décidé de sauver les connaissances sociales de l'Afrique de la menace de l'oubli. Dans cette optique, on identifie le pragmatisme social de Calixthe Beyala (1994, p.348), lorsqu'elle écrit : « Aujourd'hui, je témoigne en dernier de ce qui va s'envoler. J'écris pour un monde qui est plus enclin que d'autres à sombrer dans l'oubli. Je fais une épopée de l'intérieur (…) Je représente un continent dont la survie est bien compromise. ». Si les grands événements de l'Afrique sont sans doute sauvegardés, la réalité sociale reste toujours négligée et elle disparaît lentement dans l'oubli sans laisser une trace pour la mémoire. Le pragmatisme des élites féminines se détermine par leur volonté d'être les actrices de la rédaction de la mémoire africaine. En effet Ken Bugul (1999, p.187) encourage les élites féminines comme masculines d'être pleinement responsables d'écrire continuellement l'histoire de l'Afrique, c'est pour cela qu'elle écrit : « Ne laissons plus les autres analyser et décider pour nous (…) Nous avons été à l'école, et là-bas, pour quoi alors ? Pour commencer l'histoire ».

Dans leur roman, Calixthe Beyala et Ken Bugul ont répertorié dans leur roman la mémoire de la misère, de la souffrance, des plaintes et des difficultés considérées comme la réalité identifiable dans le social de chaque

pays africain. Particulièrement, Ken Bugul valorise la mémoire des femmes de la campagne, de leur endurance devant les multiples difficultés, de leur refus des plaintes qu'imposent l'homme et les coutumes, de leur travail des champs, de leurs travaux domestiques et de leur amour libre sans tabou. On repère la mission sociale et une écriture de la mémoire dans le roman de Mariam Bâ(1979, p.164), lorsqu'elle écrit : « Mes réflexion me déterminent sur les problèmes de la vie. J'analyse les décisions qui orientent notre devenir. J'élargie mon opinion en pénétrant l'actualité mondiale.».

Enfin le pragmatisme des élites féminines reçoit les mérites, les prix littéraires et d'autres distinctions, parce qu'elles authentifient la mémoire des femmes violentées et humiliées en raison de leur stérilité. Dans ce but, Buchi Emecheta(1974, p.8) écrit : « Si une femme insultait votre enfant, vous alliez tout droit dans sa case, vous la traînez dehors et vous la battiez, à moins que vous ne soyez vous-même battue ». En somme, les élites féminines, dans le domaine de la littérature, posent les actes pragmatiques, les actions utilitaires, parce qu'elles deviennent aussi les artisans de la construction de la mémoire africaine. Scholastique Mukasonga (2012, p.42) :

> « avant que les missionnaires ouvrent leurs écoles. D'ailleurs, c'étaient les Européens qui avaient découvert l'Afrique et l'avaient fait entrer dans l'histoire. Et s'il y avait eu des rois au Rwanda, il valait mieux les oublier, à présent, on était en République. En Afrique donc, il y avait des montagnes, des volcans, des fleuves, des lacs, des déserts, des forêts et même quelques villes ».

2.2. Social des enfants

Le social des enfants est une forme de l'engagement de l'élite féminine dans le domaine des lettres. Ainsi Emecheta Buchi (1974, p.317) reste une figure incontestable et le défenseur des droits de l'enfant. Puisqu'elle écrit : « le bonheur d'être mère, c'est de tout donner à ses enfants. ». Quel engagement l'élite féminine propose-t-elle dans le social des enfants ? Plusieurs solutions sont envisagées au profit du bien-être des enfantes. D'abord ces femmes intellectuelles condamnent la fracture entre l'enfant riche et l'enfant pauvre. En effet Calixthe Beyala (1994, p.222) critique l'attitude des hommes riches, parce qu'ils négligent la valorisation de l'école africaine en préférant une formation occidentale pour leurs enfants : « Les riches trouvèrent le moyen d'envoyer leurs enfants en Europe ». Avant elle, Emecheta (1994, p.53) avait déjà évoqué une telle injustice sociale, quand elle écrit : « comme le disent les gens, il y avait beaucoup d'argent en Angleterre (…) il fallait que ses enfants reçoivent une éducation anglaise. ».

Encore l'élite féminine milite-t-elle pour l'enseignement des langues africaines dans l'instruction des enfants comme une marque de notre identité. C'est dans ce sens que Emecheta Buchi (1994 : 10) écrit : « Les enfants

n'apprenaient pas le Yorouba, ni aucune langue africaine ». Aussi les élites romancières observent le coût élevé de l'éducation comme une barrière pour la formation des enfants. Dans son roman, Ken Bugul (1999, p.176) veut l'égalité de tous les enfants en matière de l'instruction, lorsqu'elle déclare : « Nous discutions du coût de la vie, de l'éducation des jeunes, du bien qu'il fallait faire et du mal qu'il fallait éviter ». Dans leur militantisme pour le social heureux des enfants, l'élite féminine pensent aux enfants sans instruction à cause de la pauvreté des parents. Dans cette optique, Emecheta Buchi (1994, p.301) exprime le cri du cœur des mères incapables d'offrir une éducation élémentaire à leur fille en ces termes : « Mon seul regret est de ne pas avoir assez d'argent pour laisser les filles à l'école ». Enfin, dans sa volonté, Mariam Bâ désire qu'on rappelle aux enfants les dangers de la société : « J'insiste pour que les fille prennent conscience tout de même de la valeur de leur corps ». De plus, Emecheta critique les préjuges de la masculinité sur les actes de l'enfant, parce que l'homme aime la sagesse de celui-ci et le rejette chez sa mère en cas de la sottise. Les élites féminines posent les actes concrets dans la construction idéologique de la famille.

> Scholastique Mukasonga (2012, p.93) : « Évidemment, je veux avoir des enfants comme les autres. Mais je veux des enfants qui ne soient ni hutu ni tutsi.; à moitié hutu ni à moitié tutsi. Je veux qu'ils soient mes enfants, c'est tout. Parfois je me dis qu'il vaudrait mieux que je n'aie pas d'enfants ».

2.3. Idéologies de la famille

« La réussite de chaque homme est assise sur le support féminin ». C'est en ces termes que Mariam Bâ (1979, p.107) expose l'idéologie fondamentale de la réussite de la famille et de la nation. Elle défend une théorie de la famille sur les points suivants : la sincérité masculine, l'expression des qualités, la fusion des âmes, l'intolérance sur les défauts de la femme, l'homme et la maîtrise de ses mauvais penchants, la liberté masculine et le rejet de son égoïsme, la manifestation de l'intimité familiale et collective. Ainsi les six conditions idéologiques expriment le pragmatisme de cette romancière sur le véritable bonheur de la famille, lorsqu'elle écrit dans *Une si longue lettre* :

> « S'aimer ! Si chaque partenaire pouvait tendre sincèrement vers l'autre ! S'il essayait de se fondre dans l'autre. S'il assumait ses réussites et ses échecs ! S'il exhaussait ses qualités au lieu de dénombrer ses défauts ! S'il réprimait les mauvais penchants sans s'y appesantir ! S'il franchissait les repaires les plus secrets pour prévenir les défaillances et soutenir, en pansant, les maux tus ! C'est de l'harmonie du couple que naît la réussite familiale, comme l'accord

> de multiples instruments crée la symphonie agréable » (Mariam Bâ, 1979, p. 164).

La répétition de la conjonction « si » et du point d'exclamation (!) traduit la force de l'engagement de l'élite romancière d'innover la vieille idéologie de la famille, l'homme doit accepter la modernité dans les rapports avec la femme, de plus cette élite féminine opte pour la dignité de la femme et elle milite pour le destin libre et égal de la femme. Elle appelle les reformes sur des religions et des législations. Celle-ci n'est pas un instrument, un appât de la masculinité abusive. Les romancières africaines proposent une idéologie de la masculinité exemplaire dans la famille. En effet, Calixthe Beyala (1994, p.259) énumère les cinq images d'un homme idéal : l'image du miel, du fleuve, de la rosée, du soleil et de la pluie. C'est en ce sens qu'elle écrit : « L'époux idéal devait être doux et dur comme le miel. Son amour devait être calme comme un fleuve capable d'énormes crues. Il devait être vrai comme la rosée, intransigeant comme le soleil et généreux comme la pluie ». La répétition du verbe « devait » souligne les hypothèses et les devoirs de la vraie masculinité : la douceur, le calme, la fidélité, l'intransigeance et la générosité. Aussi l'idéologie des principes entre l'homme et la femme serait-elle une solution de la paix dans les relations familiale, c'est la théorie qu'expose Ken Bugul (1999, p.169) son idéologie en ces mots :

> « Je compris que les sentiments comme les relations entre l'homme et la femme étaient essentiellement basées sur les principes de respect, de liberté de l'autre. Une liberté stimulante qui menait à la prise de conscience d'un moi intégral sans violence de la jouissance de ses propres sens ».

C'est donc l'idéologie existentielle entre l'homme et la femme comme le fondement de la famille heureuse ou comme l'efficacité d'une nation. Dans cette perspective, Mariam Bâ (1979, p.164) envisageait une prise en charge des problèmes de la famille comme une nation pacifique, d'où elle écrit : « ce sont toutes les familles, riches ou pauvres, unies ou déchirées, conscientes ou irréfléchies qui constituent la Nation. La réussite d'une nation passe irrémédiablement par la famille ». En s'engageant dans les innovations des idéologies familiales, l'élite féminine pose les actes pratiques et utilitaires pour le bonheur durable de la société africaine prise aux influences néfastes.

2.4. Satire du pouvoir masculin

Le pragmatisme des élites féminines est remarquable dans la satire contre les abus de la masculinité et de la politique. Les romancières réfléchissent sur les injustices sociales, sur les échecs des révolutions sociales, culturelle, politiques, et sur le désespoir ou le pessimisme d'un continent. En effet, Calixthe Beyala (1994, p.222) constate les échecs des systèmes politiques, puisqu'ils accentuent non-l'égalité, mais l'inégalité : « La

révolution dans son essence aurait dû renforcer l'égalité, elle rendait plus aigu dans le cœur des hommes, le sentiment de l'injustice. ». Dans une telle déclaration, on voit la volonté des femmes d'être les actrices pratiques pour la justice sociale.

Dans cette optique dans son engagement social, Aminata Sow Fall (1993, p.78) propose trois solutions pour les reformes d'une nation : le travail, la dignité et la liberté. D'où elle écrit dans *Le Jujubier du patriarche* : « A son avis, le seul vrai combat à mener était de mettre les citoyens au travail. Devise : Travail, Dignité, Liberté. ». L'élite féminine rejette la rhétorique du mensonge, le beau langage ou l'artifice des mots dans le but de tromper le peuple, mais elle expose comme idéologie politique le travail, c'est l'assertion que Ken Bugul (1999, p.185) exprime en ces termes : « nous nous essayions de convaincre l'homme que nous avions compris le pourquoi du comment de l'idéologie des autres. Des mots ».

Dans son affirmation, l'auteur critique la morale des « politiciens véreux », des hommes corrompus dans leur responsabilité de la gestion de la société. L'enjeu politique des élites féminines vise la modernité sociale des villes et les campagnes africaines. Le messie politique doit être le défenseur des conditions misérables des femmes d'après Emecheta Buchi (1994, p.9) l'espoir d'une vie moderne : « Ces femmes étaient si fières de ce nouveau avocat, parce que, pour elles, il signifiait l'arrivée de leur messie à elles. Un Messie qui ferait de la politique et lutterait à ce qu'Ibuza ait l'électricité ».

L'élite romancière lutte aussi contre les préjuges de la masculinité sur la condition des femmes. Dans *Citoyen de seconde zone*, Emecheta (1994, p.252) dévoile et condamne l'attitude de certains intellectuels qui adoptent une culture traditionnelle de la condition féminine et refusent d'accorder plus de liberté à sa femme. Voici qu'elle déclare sur ce point en ces termes :

> « Francis venait d'une autre culture, qu'il n'était de ces hommes qui s'adaptent à de nouvelles exigences et que ses idées sur les femmes étaient toujours les mêmes. Pour lui, une femme était un être humain de la deuxième classe, fait pour coucher avec n'importe quelle heure, même pendant la journée (…) pour laver ses vêtements et préparer ses repas à l'heure dite ».

Enfin, l'éternel combat de l'élite féminine s'inscrit dans la libération de la femme sous le joug d'une masculinité abusive et sous les préjugés de la société et la tradition. Ainsi c'est le soutien pour la liberté féminine et c'est la préoccupation première assignés par Mariam Bâ (1979, p.163), quand elle écrit dans *Une si longue lettre* les propos suivant : « Les irréversibles courants de libération de la femme qui fouettent le monde ne me laissent pas indifférente. Cet ébranlement qui viole tous les domaines, révèle et illustre nos capacités ». L'élite romancière exalte aussi la puissance de la féminité sur la masculinité dans le commerce et l'argent.

2.5. Revendication des compétences féminines

Les élites romancières parlent aussi des compétences sociales des femmes, de leurs capacités d'organiser les entreprises et d'être les actrices du premier rang dans le commerce, l'économie ou la finance. Ken Bugul (1999, p.185) dégage les capacités des femmes et reconnaît leur possibilité dans le financement des projets de l'état et leur éventualité de rendre les hommes comme leur esclave. C'est ainsi qu'elle écrit sur l'émergence sociale des femmes du Golf de Guinée : « Ces femmes de Lomé ou de Cotonou pouvaient acheter un homme, prêter de l'argent à leurs Etats (…) occuper les avenues dans les SICAV et les places boursières ».

La réussite sociale des élites féminines est une expression des conquêtes et les luttes contre l'égoïsme de la masculinité. En occupant la première place, cette minorité de femmes cesse d'être les reproductrices des modèles conçus par l'autorité masculine, elle devient les productrices avec les créations et les rendements dans tous les champs de la vie sociale. L'émergence des femmes, lorsqu'elles se positionnent sur les premières places de la société africaine, devient leur victoire, c'est ainsi que Mariam Bâ (1979, p.163) exprime les joies des femmes élitaires : « Mon cœur est en fête chaque fois qu'une femme émerge de l'ombre, difficile la survie des conquêtes : des contraintes sociales basculent toujours et l'égoïsme mâle résiste. ».

Par ailleurs, on identifie l'élite féminine dans le patronat des entreprises. Les compétences leur offrent le grand privilège d'être une élite bourgeoise. Ken Bugul (1999, p.186) témoignent le pouvoir de telles femmes dans une réplique interrogative en ces termes : « Qui parlait de ces femmes milliardaires (…) qui à présent faisaient tourner des usines et des holding en Occident, contribuant ainsi à créer des emplois, à nourrir des familles des pays qui leur refusaient le visa d'entrée ».

2. 6. Critique contre la société occidentale

L'élite féminine est un engagement aussi contre l'occidentalisation de certains africains dans leur abandon total de la culture africaine. Calixthe Beyala(1994, p.221) s'insurge contre la bourgeoisie africaine, parce qu'elle adopte servilement la culture occidentale dans le domaine de la mode et de la consommation : « Les riches pouvaient (…) manger du caviar, boire du champagne et commander des Daimler depuis l'occident. ».

Cependant, certaines Africains considèrent l'occident comme leur paradis, les romancières africaines condamnent telle illusion. Les errements paradisiaques de l'occident deviennent sans doute la raison principale du déplacement des émigrés africains vers l'Europe, c'est dans ce sens qu'Emecheta Buchi (1994, p.8) écrit : « Aller au Royaume-Uni, ce devait être comme si on faisait une visite à Dieu. Donc, le Royaume-Uni devait être comme le Paradis ».

Les écrits des romancières sont un message pratique, une approche de solution contre le racisme subi par les Africains en Europe. Les romancières les invitent à la raison et à la dignité de soi et pour certains émigrés, l'Europe

est le symbole du luxe. Les Africains doivent modifier leur regard sur la culture occidentale, comme pense Calixthe Beyala (1994, p.231) : « Pour un Nègre, Paris a toujours rimé avec soie, dentelle, bijoux, galeries, et encore des robes, des gadgets qui donnent aux filles l'allure de Rose Géante ».
L'élite donne une image réelle de l'Occident, Ken Bugul (1999, p.186) soutient par exemple que la misère comme la souffrance n'est pas le propre du continent africain, mais aussi celle de l'Europe : « Qui dit que c'est seulement chez nous qu'il y a de la souffrance ? Qu'attendons-nous donc pour aller – si on nous donne le visa- enquêter sur place, interroger leurs femmes sur leurs misères bien plus affreuses que la nôtre et celle de nos villageoises ». Ken Bugul lutte contre les stéréotypes conçus par les racistes européens envers la race africaine que véhiculent leurs moyens de culture : les livres, les films. En outre, les « images d'apocalypse » et l'opinion de « notre race maudite » sont autant de mode du militantisme des romancières africaines. La discrimination des Africains en Europe se traduit par les écrits d'Emecheta Buchi : « L'Angleterre fit à Adah un accueil glacial. L'accueil était d'autant plus glacial (…) si Adah avait été Jésus, elle aurait passé l'Angleterre sans arrêter ».

Conclusion

Le pragmatisme social est souvent le résultat d'un facteur ou des processus. Ainsi le rayonnement et la célébrité des élites féminines résultent des lieux de formation : l'école, la religion, l'écriture. Comment la formation universitaire, la création littéraire et l'instruction religieuse deviennent-elles les processus de l'émergence de l'élite féminine et les facteurs de son pragmatisme dans la société africaine ? Trois facteurs expliquent l'efficacité, l'évolution sociale et la reconnaissance médiatique de la pratique des élites féminines : 1. L'élite féminine et le processus de la formation universitaire, 2. L'élite féminine et le processus de la création littéraire, 3. L'élite féminine et le processus de l'instruction chrétienne%40910 .

Bibliographie

Barberis P., 1998 « La sociocritique », *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, Paris, Dunod.

Boustani C., *Effets du féminin*, Paris, Karthala

Dupuis-Raffarin, A., 2011, « La représentation des élites intellectuelles dans les débuts de la littérature humaniste. Les débats sur les Tre Corone (Dante, Pétrarque, Boccace) », *Camenae* n°10, pp.1-11.

Gardey D., 2000, *L'Invention du naturel, Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Archives contemporaines.

Hurtig M.C., al., 2003, *Sexe et genre*, Paris, CNRS Éditions.

Mveng E. ,al. , 1999, *Théologie, libération et cultures africaines*, Paris, Présence Africaine

Mongo Beti, Tobner O., 1989, *Dictionnaire de la négritude*, Paris, L'Harmattan

Minengu, J.D., 2023, « La responsabilité de l'élite intellectuelle dans la débâcle socioéconomique de l'Afrique, consulté le 7 juin 2024, https://www.rafea-congo.com/admin/pdfFile/Editorial%2003.0-bien%20fait.pdf

Quyaad M., 2014, *Visages de la femme dans la littérature négro-africaine*, http : www.lesnouvelles.org

Sartre, J-Paul, 1948, *Qu'est-ce que la littérature*, Paris, Gallimard.

Sow Fall A., 1993, *Le Jujubier du patriarche*, Paris, Le Serpent à plumes

Tschilombo Bombo G., 2003*, La Femme dans la presse féminine africaine*, Paris, Harmattan.

- Femmes D'influence. Témoignages Inspirants de Femmes Leaders Africaines, https://au.int/sites/default/files/documents/43035-doc-Women_of_Impact-_Inspiring_Stories_of_African_Women_Leaders-FRE.pdf

Corpus

Bâ M., 1979, Une *si longue lettre,* Paris,

Beyala C., 1994, Assèze l'Africaine, Paris, Albin Michel.

Buchi E., 1974*, Les Enfants sont une bénédiction,* Paris, Editions Gaïa.

Buchi E., 1994 , Citoyen de seconde zone, Paris, Editions Gaïa.

Bugul K., 1999, *Riwan ou le chemin de sable,* Paris, Présence Afrique.

Mukasonga S., 2012, *Notre-Dame du Nil*, Paris, Gallimard

Biographie de l'auteur

Enseignante chercheure à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines(FLASH), parcours-type, Langue et Littérature françaises (L.L.F.), OKET Média Stévha est titulaire d'un Doctorat en littérature française, moderne et contemporaine. Elle est née à Brazzaville, en République du Congo. Elle enseigne l'histoire de la littérature française, les genres littéraires, la méthodologie des exercices littéraires et les techniques d'expression français e(T.E.F.) au sein de ladite faculté. Elle est l'auteur de plusieurs articles scientifiques et publications.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An) **Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.132-145**
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Étude comparative de l'esthétique de convergence dans les écritures de Maurice Bandaman et d'Alain Mabanckou[1]

Patric ITOUA
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
itouandinga@hotmail.fr
Orcid :

Reçu :20/10/2024 **Accepté :** 03/12/2024 **Publié :** 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 7 %**

Résumé : La présente contribution explore les points de convergence entre *Le fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic.* Il s'agit de montrer que sur le plan de la composition, ces deux textes sont des espaces polymorphes où se mêlent la morphologie du conte africain et les codes du récit romanesque. De ce fait, cette étude a pour objectif de montrer comment le recours à la structure des contes africains dans l'énonciation narrative et la construction programmatique des personnages donnent naissance à un conte-romanesque, mieux à un roman transgénérique. Pour ce faire, la démarche méthodologique convoquée s'inspire de la théorie des *Cultural Studies* de Maxime Cervulle et Nelly Quemener, de l'approche transculturelle de Josias Semujanga (2001). Il apparaît, au terme de cette étude, que le recours au parti pris culturel et aux formes canoniques héritées de l'Occident dans les œuvres de Maurice Bandaman et Alain Mabanckou contribue à transcender les frontières entre l'endogène et l'exogène, à forger une écriture-monde, qui prône la relation, l'interconnexion entre les formes narratives. L'écriture de fiction devient ainsi le lieu où mondialisation se déploie explicitement.

Mots-Clés : Convergence, conte-romanesque, roman transgénérique, transcender les frontières, écriture-monde.

Comparative study of the aesthetics of convergence in the writings of Maurice Bandaman and Alain Mabanckou

[1] Comment citer cet article : ITOUA P., (2024), « Étude comparative de l'esthétique de convergence dans les écritures de Maurice Bandaman et d'Alain Mabanckou », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.132-145

Abstract: This contribution explores the points of convergence between The son-of-the-male-woman and Porcupine Memories. The aim is to show that in terms of composition, these two texts are polymorphic spaces where the morphology of the African tale and the codes of the novelistic narrative mingle. Therefore, this study aims to show how the use of the structure of African tales in the narrative enunciation and the programmatic construction of the characters give birth to a tale-novel, better to a transgeneric novel. To do this, the methodological approach convened is inspired by the theory of Cultural Studies of Maxime Cervulle and Nelly Quemener, the transcultural approach of Josias Semujanga (2001). At the end of this study, it appears that the use of cultural bias and canonical forms inherited from the West in the works of Maurice Bandaman and Alain Mabanckou contributes to transcending the boundaries between the endogenous and the exogenous, to forging a world-writing, which advocates the relationship, the interconnection between narrative forms. Fiction writing thus becomes the place where globalization is explicitly deployed.

Keywords: Convergence, story-romance, transgeneric novel, transcending borders, writing-world.

0. Introduction

La création romanesque de Maurice Bandaman et d'Alain Mabanckou repose sur une réécriture du patrimoine culturel africain (la culture akan pour le premier et la culture kongo, pour le deuxième). Les deux romanciers posent la culture comme stratégie de construction de l'intrigue romanesque et comme manifestation de la présence au monde de leurs personnages. Ils font pour ainsi dire, du recyclage culturel un nouveau paradigme de la création littéraire. En d'autres termes, dans leur production, ils réutilisent, recyclent ou reprennent les matériaux issus de leur imaginaire culturel pour bâtir leurs intrigues et le système de personnages. Ils s'assignent pour mission de contribuer au « travail intellectuel centré sur l'idée d'africanité et de voir dans quelle mesure la littérature comme l'un des domaines de la culture est censée mettre en valeur la présence de l'Afrique sur la carte du monde » (M. Obszyński, 2023, p. 84).

Dans la présente réflexion, « *Le fils-de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *Mémoires de porc-épic* d'Alain Mabanckou : esthétique de convergence », il est question de ressortir la parenté qui existe entre ces deux romans. Il s'agit de montrer que *Le fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic* postulent pour une vision anthropologique de l'écriture. Vision anthropologique parce que dans l'un comme dans l'autre roman, le parti pris culturel est très saillant et permet d'appréhender « l'ensemble d'un mode de vie d'une société donnée, dans ces déclinaisons […] spirituelles » (M. Cervulle, N. Quemener, 2018, p. 15). Ainsi, l'étude se fixe pour objectif de

montrer que sur le plan de la construction du récit et du système des personnages, les romans de Bandaman et Mabanckou se situent entre l'endogène et l'exogène. C'est ce qui justifie les questions de recherche suivantes : Doit-on considérer *Le fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic*, d'un point de vue de la configuration du récit, comme des contes-romanesques ? Comment le système de personnages contribue-t-il au retour du culturel dans l'écriture ? Pour quelles raisons les romanciers font-ils cohabiter l'endogène et l'exogène dans l'écriture ? Ces questions donnent naissance aux hypothèses de recherche suivantes : Primo, les romans *Le fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic* s'appréhendent comme des réservoirs culturels. Les romanciers ivoirien et congolais colorent leur intrigue de l'humus issus de structure du conte. Secundo, le système onomastique est particulièrement singulier. Il s'agit des personnages programmatiques qui transposent « de fonctions et des modes de fonctionnement déjà existants vers de nouveaux fondements technologiques » (J. Klucinskas et W. Moser, 2004, p. 24). Il s'agit ici de la structure du fantastique que les romanciers intègrent dans l'écriture. Tercio, la cohabitation de l'endogène et de l'exogène se donne à lire comme un moyen de revisiter l'axe paradigmatique qui légitime l'argument relatif à l'ancrage de l'œuvre littéraire dans l'anthropologie culturelle africaine mais à une écriture-monde dans lequel l'acte d'écrire participe à la mondialisation de cultures ou à la « civilisation de l'universel ». Pour ce faire, la démarche méthodologique convoquée s'inspire C*ultural Studies* de la transculturalité. Les *Cultural Studies* a le mérite d'aider à ressortir le part pris culturel dans *Le fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic*. Cette approche « préconise l'analyse textuelle et l'étude des conventions artistiques dans un but de valorisation de la tradition » (M. Cervulle et N. Quemener, 2018, p. 14). Dans la synthèse de l'ouvrage Cervulle et Quemener, Omer Massoumou (2024, [à paraître]) soutient l'idée de *Bantu Cultural Studies*. Il s'agit là d'une spécification de la théorie qui permet de lire dans les œuvres des écrivains africains, le surgissement culturel de leur aire géographique ou de l'aire bantu. Cette étude s'adosse alors sur les *Bantu Cultural Studies* afin de voir comment l'écriture de Maurice Bandaman et Alain Mabanckou présentifient, par la configuration narrative et le système des personnages, un passé qui renvoie aux us et coutumes de leur terroir et représentent la vision du monde qui leur est propre. La théorie transculturelle quant à elle permet de ressortir le « flux permanent de fusion d'aspects culturels qui s'empruntent, se greffent, s'adaptent, se métamorphosent, se fondent et se fusionnent parfois, d'où l'identité est à la fois soi-même et autre » (K. Tetekpor et E. K.-B. Nkonu, p. 249). Josias Semujanga qui récuse une lecture des textes littéraires centrée soit sur l'africanité, soit sur « l'européanité » prône les vertus de l'approche transculturelle. Dans « La mémoire transculturelle comme fondement du sujet africain chez Mudimbe et Ngal », Semujanga (2005, p. 12) rappelle que,

> [L]e terme de transculture permet de bien expliquer une situation de rencontre entre deux ou plusieurs cultures selon le double processus de déculturation et d'acculturation, conformément à la métaphore de la perte et du profit, caractéristique ambiante du métissage culturel. La transculture, celle qui se déploie comme un ensemble de transmutations constantes des éléments des cultures en présence, désigne l'ouverture de toutes les cultures à ce qui les traverse et les dépasse.

La théorie transculturelle, comme on peut le lire dans ce propos de Semujanga est une théorie fondée essentiellement sur l'idée du métissage, de la cohabitation entre l'endogène et l'exogène. Recourir à la transculturalité est toute de pertinence. Elle aide à montrer comment les cultures (l'africanité ou bantuité et l'européanité) s'imbriquent dans les romans de Bandaman et Mabanckou. Pour donner du tonus à notre étude, la démonstration s'appuie sur un aspect de la transculturalité ; de trois que met en évidence Adama Coulibaly (2005, p. 13): « la mobilité et la transitivité dans l'écriture ». Choisir d'exclure la « lecture du transculturel comme effet de fragmentation » et comme la « voie analytique du flux et du reflux mémoriel » pour ne choisir que le dernier aspect de la théorie transculturelle aide à inscrire l'écriture de Maurice Bandaman et Alain Mabanckou dans une dynamique de l'écriture-monde. Ainsi, l'étude s'organise autour des trois principaux points : la configuration narrative et usage du conte africain, la construction programmatique de l'onomastique et la cohabitation de l'endogène et de l'exogène comme stratégie de construction d'une écriture-monde.

1. Une configuration narrative empruntée au conte

La particularité des romans *Le fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic* réside au fait qu'ils sont construits sur le modèle des genres de la littérature orale traditionnelle africaine. D'un point de vue de la configuration du récit, l'écriture épouse les contours du conte. Pour Issaka Sawadogo (2022, p. 52),

> [L]es romans africains laisse(ent) observer l'inéluctable implication de l'oraliture aux côtés de l'écriture pour donner un savant mélange dans la réalisation du projet esthétique du roman africain. C'est un savant et extraordinaire mélange qui donne du charme aux récits africains dans la façon dont ils sont narrés et de la profondeur par la sagesse et l'enseignement que ces textes véhiculent.

Ces propos de Sawadogo témoignent de l'importance que les écrivains africains, en général et Maurice Bandaman et Alain Mabanckou, en particulier, accordent à l'oraliture. Ils montrent malgré l'influence qu'exerce sur eux l'esclavage et la colonisation, l'importance de la présence du langage emprunté à leur imaginaire culturel ; notamment la structure du conte en tant

qu'élément culturel dans leurs œuvres. Cette configuration narrative montre bien que ces deux écrivains accordent « un champ d'honneur » aux anciens qu'ils ont aimé et écouté pendant l'enfance et même à l'âge adulte. Ils tendent à présentifier les faits des sociétés akan et Kongo pour montrer leur richesse culturelle. Dans *Le fils-de-la-femme-mâle*, l'on peut lire dès l'ouverture du récit :

> Ecoutez !/Ecoutez !/Gens d'ici !/Et gens d'ailleurs !/Ecoutez ma voix !/Je vais vous dire une histoire/Cette histoire est un conte/Cette histoire est comme un conte !/Elle dit vrai/Elle dit faux/Le vrai n'est pas forcément vrai/Et le faux n'est pas forcément faux !/Le vrai et le faux sont en couple !/Gens d'ici./Gens d'ailleurs !/Ecoutez ma voix !/Il était une fois…

Ce long texte sous la forme d'un poème se donne à lire comme un avertissement. Avertissement, parce qu'il est inséré au début du roman comme un code qui informe sur la suite de l'histoire ou pour donner des informations nécessaires sur l'histoire à raconter. Maurice Bandaman prend ici le soin de réduire les zones d'inconnu » pour faciliter l'accès au sens du texte. En d'autres termes, ce fragment textuel joue la fonction d'annonce. C'est par lui que l'auteur renseigne sur la configuration de son récit. Le ton interpellateur « Ecoutez », d'une construction énonciative qui révèle un émetteur « Je » et un récepteur « vous » attestent qu'on a « affaire à un texte qui ne s'adresse non pas à l'auteur mais plutôt au destinataire fictif, intérieur au message et aux lecteurs du livre, extérieur au message, qui sont à la fois des récepteurs-destinataires et des récepteurs-témoins.

> Hommes, femmes et enfants! Tendez vos oreilles et écoutez-moi. Notre chef me charge de vous dire qu'Akanda, le mari d Assoman, le fils de Nanan N san Akpolé a quelques paroles dans son ventre. Et ces paroles enroulées dans son ventre sont des accusations ! (L*e fils-de-la-femme*, p. 58)

De toute évidence, le contenu du texte renseigne davantage sur cette configuration diégétique qui emprunte ses matériaux à la structure du conte. En effet, dans *Le-fils-de-la-femme-mâle*, conscient comme le souligne Pierre N'da « le roman n'est pas, à proprement parler, un genre africain, c'est-à-dire un genre de la littérature traditionnelle de l'Afrique, c'est un genre importé: il est apparu avec la colonisation occidentale », l'écrivain ivoirien colore son récit des éléments issus du conte africain. L'intitulé de la deuxième partie du roman, *« (Quête initiatique) Le savoir se trouve dans le nid des cimes, dans les entrailles des ronces, dans les profondeurs de la terre »,* est construit selon le modèle de l'oralité africaine. L'intitulé des tranches épousent les contours d'un conte que le conteur s'engage à conter. Pour illustrer cette posture narrative, on lire : (Tranche I : « Les enseignements de Maître-Alua-le-Chien

ou l'apprentissage de l'Amour et de la Fidélité » (*Le fils-de-la*…, p. 45). Le discours qui accompagne la tranche confirme qu'il s'agit d'un « conte-romanesque » : « Maître-Alua est encore un jeune chiot de trois mois. Il est très beau, ses poils sont longs et soyeux, ses oreilles grandes et tombantes » (*Le fils-de-la*…, p. 45).

L'art de narrer consiste à donner vie aux valeurs culturelles de son terroir. L'énonciation narrative postule pour une narration qui veut à tout prix être conforme « à son inspiration, à son tempérament, à son goût et surtout à sa culture africaine et à la tradition orale » (P. N'da, p. 15). Dans cette perspective, Pierre N'da qui reprend Thomas Mélone estime que Maurice Bandaman produit des oeuvres qui s'inspirent des récits traditionnels et des valeurs africaines, des oeuvres originales, authentiques. C'est ainsi que « sur la base de [sa] propre sensibilité esthétique, de [sa] propre évaluation des civilisations négro-africaines, de[sa] propre vision du devenir africain [et] dans le cadre de l'originalité de [son] rythme [et] du mouvement inquiet de [sa] langue, l'écrivain ivoirien construit un récit qui va à l'encontre des traditions narratives occidentales.

Autant que Maurice Bandaman, l'écrivain congolais, Alain Mabanckou, s'inspire lui aussi du conte pour bâtir son intrigue. D'ailleurs lors d'une interview, il affirmait :

> C'est un conte très répandu, et ce que j'ai écrit, je le tiens de ma mère. C'est elle qui racontait ces histoires dans lesquelles les animaux étaient dotés de pouvoirs extraordinaire et vivaient des aventures semblables aux nôtres.

Si à première vue Alain Mabanckou souligne l'importance de la transmission orale en considérant la figure maternelle comme ayant inspiré le roman, c'est surtout une volonté d'inscrire sa fiction dans la dynamique du « conte-romanesque », selon l'heureuse expression de Pierre N'da, qui transparaît dans ce fragment textuel. « Conte-romanesque », parce que comme cela est perceptible dans l'interview, l'auteur soutient que le récit se fonde sur les possibilités narratives du conte. Le roman *Mémoires de porc-épic* est construit, comme *Le fils-de-la-femme-mâle* sur le modèle du conte. Il révèle plusieurs fondements esthétiques du conte. Le premier fondement, c'est l'oralité qui caractérise le récit. Tout au long du récit, il y a la présence d'un narrateur qui s'adresse à un auditoire fictif. C'est la preuve qu'Alain Mabanckou conscient que le conte africain se transmet oralement, adopte une même configuration narrative marquée par la prégnance de l'oraliture. Celle-ci est perceptible dans l'extrait ci-après :

> - J'appartiens plutôt au groupe des doubles nuisibles, nous sommes les plus agités, les plus redoutables, les moins répandus aussi, et comme tu peux le deviner la transmission d'un tel double est plus compliquée, plus restreinte, elle s'opère au cours de la dixième année du gamin, encore faut-il parvenir à lui faire avaler la breuvage

> initiatique appelé mayamwumbi, l'initié le boira régulièrement afin de ressentir l'état d'ivresse qui lui permet de se dédoubler, sans cesse en train de courir, de cavaler, d'enjamber, les rivières, de se terrer dans le feuillage quand il ne ronfle pas dans la case d'initié (Mémoires, p. 21).

A l'évidence, la situation d'énonciation révèle un narrateur qui s'adresse à un auditoire fictif. Kibandi communique avec cet auditoire virtuel pour l'expliquer le mode de fonctionnement d'un « double nuisible ». Il s'agit là d'une volonté d'adapter le style oral à la narrativité romanesque. Une telle stratégie narrative permet de favoriser l'interaction entre le narrateur et l'auditoire, créant pour ainsi dire, une expérience dynamique et participative. C'est qui paraît intéressant dans ce fragment textuel, c'est la posture omnisciente du narrateur. Ce dernier a une maîtrise avérée des faits qu'il raconte. C'est la configuration sociale du,

> [C]onteur africain qui est considéré comme le dépositaire de la tradition orale. L'usage de ses techniques narratives par le romancier constitue bien évidemment une source d'originalité. Le roman étant essentiellement un héritage de la colonisation, la posture adoptée par les écrivains négro-africains s'inscrit dans une démarche valorisante des cultures. C'est aussi et surtout un véritable travail de mémoire en vue de susciter l'enracinement des peuples africains par la connaissance de leurs cultures (R. A. Konan, 2012, p. 175).

L'efficacité de l'extrait susmentionné et du discours construit par Konan légitiment la thèse selon laquelle le conteur africain est un dépositaire de la science infuse. Il a la capacité de décrire avec exactitude, comme le fait le narrateur d'Alain Mabanckou, le mode de vie de sa communauté. Il est porteur de la mémoire collective et qu'il partage avec l'auditoire virtuel.
Le deuxième fondement, c'est la narration que l'auteur confie à un animal. En effet, dans l'imaginaire social ou dans l'anthropologie culturelle africaine, les animaux, les plantes, les objets sont dotés d'un pouvoir extraordinaire au point où ils prennent la parole pour ressasser les faits. Quelques extraits textuels peuvent illustrer cette posture narrative :

> - mon cher Baobab, l'épreuve du cadavre qui déniche son malfaiteur est redoutée par tout le monde, c'est un rite très répandu dans la région, chaque fois qu'il y a un mort ici les villageois s'empressent d'y recourir, il n'y a pas de mort naturelle dans leur esprit, seul le défunt peut dire aux vivants qui a été à l'origine de sa disparition, tu veux sans doute savoir comment les choses se déroulent […] (Mémoires, 140-141)

Dans cet extrait textuel, la posture narrative révèle « les valeurs communautaires et renforce le sentiment d'appartenance au groupe social » (M.A. Konan, p. 202). En effet, la présence de l'animal-narrateur qui assure la progression du récit se veut une manière de mettre en lumière des valeurs, des traditions et des visions du monde propre à l'Afrique. Le Porc-épic, narrateur s'adresse au baobab, rappelant comme l'avons déjà souligné l'anthropologie culturelle africaine ou les animaux, les plantes sont dotés de parole et contribuent à véhiculer la spiritualité et les connexions qui existent entre les hommes et les autres composantes de la nature. L'animal au cœur de la narration ne peut être perçu comme l'inférieur de l'homme, il est plutôt son partenaire spirituel et aide les hommes dans leur quête :

> En fait, mon cher Baobab, à cette époque-là je n'étais pas parti de notre territoire avec l'idée de ne plus revenir, je te jure que je tenais à la vie en communauté, j'étais convaincu que je pouvais mener une double vie, vivre une vie la nuit, une autre le jour, que je pouvais à la fois être près de mon maître et continuer à côtoyer mes compères, ce qui était hélas incompatible avec la nature de double (Mémoires, p. 59)

Ici, comme dans l'extrait précédemment cité, le romancier congolais bâtit son intrigue sur la morphologie du conte. Le choix des actants (animal et arbre) plonge dans le conte fantastique. Cette prégnance du fantastique—avec l'intégration d'éléments magiques et de symbolisme comme caractéristique du conte a donné lieu à une narration qui va au-delà du réalisme explorant ainsi les dimensions spirituelles et culturelles propres à l'anthropologie culturelle africaine. Le porc-épic ou Kibandi, en tant que double et le Baobab ne sont pas que des simples personnages. Ils sont des figures allégoriques qui représentent les traits, les comportements et les contradictions intrinsèques aux sociétés africaines.

En somme, les romans *Le-fils-de-la-femme-mâle et Mémoires de porc-épic* sont d'un point de vue de l'énonciation narrative des « contes-romanesques ». Les auteurs adoptent une posture narrative inspirée du conte africain. Aussi, l'attribution de la voix narrative aux animaux reflète la richesse du conte africain qui fait coexister le naturel et le surnaturel et exprime la richesse des croyances culturelles et surtout de l'interprétation spirituelle de la réalité. Et, si le modèle narratif emprunté nous a permis de rapprocher ces deux romans, le recours aux personnages programmatiques contribue davantage les rapprocher.

2. Une construction programmatique de l'onomastique

Selon le dictionnaire Le Robert ([En ligne]), l'onomastique est l'étude des noms propres, qu'ils soient de personnes, des lieux ou d'autres catégories de noms. Elle aide à analyser l'origine, la signification et l'évolution des noms. Il existe deux aspects clés de l'onomastique : l'anthroponymie ou les

noms propres de personnes et la toponymie qui s'intéresse aux noms géographiques comme ceux de villes, rivières, montagnes, etc. La présente étude s'adosse sur l'anthroponymie, c'est-à-dire sur les noms propres de personnages romanesques. L'objectif est de montrer que les noms de personnages dans *Le fils-de-la-femme-mâle et Mémoires de porc-épic* épousent le programme narratif défini par les auteurs. Avant de démontrer cela, il paraît nécessaire d'élucider le concept de « personnage-programmatique ».

Le concept de « personnage-programmatique » se conçoit comme des figures littéraires conçues non seulement pour jouer un rôle dans l'intrigue, mais aussi pour porter un message ou pour incarner une idéologie. Ces personnages sont convoqués dans le récit pour commenter des questions sociales, politiques, culturelles. Ils sont des vecteurs de sens. Tout le projet narratif de l'auteur s'adosse sur lui. Ces personnages sont conçus pour remplir une mission précise dans le récit et suivent un schéma prévisible, dans le but d'agir selon sa fonction symbolique.

Dans *Le fils-de-la-femme-mâle*, l'auteur raconte de manière épique, l'histoire d'un personnage « tout aussi étrange » : Awlimba Tankan dont l'ensemble du récit suit son évolution. Pour Pierre N'da (p. 11) dont la réflexion sert de socle à cette étude,

> Ce héros est représenté dans le récit par trois figures du même nom et qui se succèdent l'une après l'autre ». Il s'agit en fait de trois personnages dont les deux derniers sont visiblement des hypostases d'êtres surnaturels. La naissance de chaque Awlimba Tankan coïncide avec le décès de son prédécesseur.

Awlimba Tankan s'inscrit dans la dynamique du personnage-programme. Sa prégnance dans le roman impacte considérablement sur ka structure du récit et même sur les thèmes. Effectivement, Awlimba Tankan oriente le développement du récit ; influençant pour ainsi les évènements, l'être et le faire des autres personnages. Dans la première partie du roman, Bandaman raconte l'aventure du premier Awlimba Tankan. Ce dernier, parti à la chasse une nuit, s'est retrouvé dans « le ventre de la terre », dans un monde merveilleux avec des personnages étranges dont en particulier la vieille femme multimillénaire qui se transforme en une jeune fille d'une beauté indescriptible (P. N'da, p. 12). De cette rencontre naquit une union qui a accouché d'un nouveau-né étrange, à la fois mâle et femelle, avec pour mission de changement le monde. A l'issue de son initiation, Awlimba Tankan n02, puisque dans le roman, souligne N'da, il s'appelle Awlimba Tankan comme son père et parcourt toutes les contrées du pays et même au-delà pour répandre les enseignements reçus. Awlimba Tankan n03, le fils de la femme qui n'a peur de rien et de personne, réussira, avec un courage hors du commun, à libérer son peuple de la tyrannie de l'impitoyable et omnipotent

roi qu'il vaincra ; il restaurera un nouveau climat de paix, de justice, de solidarité et de liberté pour le bonheur de tout son peuple et de tout le pays.
Le cheminement du personnage épouse le point de vue selon lequel Tankan OO2 et Tankan 003 ne sont les métamorphoses de leur père. Il s'agit bien évidemment des personnages-programmes parce qu'ils incarnent la vision idéologique, c'est-à-dire servent à incarner les idées ou les valeurs en lien avec les préoccupations de l'auteur. Maurice Bandaman adopte cette construction programmatique des personnages dans le but de critiquer et d'explorer des thèmes comme le pouvoir, les injustices, la résistance.

Dans *Mémoires de porc-épic* d'Alain Mabanckou, le personnage agit selon un rôle prédéfini. En effet, dans ce roman, l'histoire est portée par le porc-épic, l'animal totem de Kibandi. Les deux sont liés par un pacte mystérieux, le « double » qui met en évidence les croyances animistes et surtout l'anthropologie culturelle africaine où chaque être humain à son « double ». Ainsi dit, plusieurs aspects font du Kibandi un personnage-programme dans le roman : il est le moteur des actions du porc-épic. En tant maître, Kibandi définit, dicte et contrôle le faire et l'être du porc-épic. Tout au long du récit, le personnage avoue qu'il « mange » les hommes à la demande de son maître. Ces agissements reflètent l'intrigue romanesque fondée essentiellement sur la transformation du porc-épic comme exerçant une tyrannie mortifère sur les pauvres innocents du village, sous le contrôle de son maître.

Le deuxième aspect qui fait de Kibandi un personnage-programme se veut la représentation des croyances animistes. Comme dans *Le fils-de-la-femme-mâle,* dans *Mémoires de porc-épic*, le personnage de Kibandi incarne les croyances animistes— « *Papa Kibandi pénétra dans la forêt […] remonta son long boubou jusqu'à la hauteur des reins, il s'accroupit […] expira un grand coup, retint sa respiration, poussa encore, il y eut un bruit de pet, une noix de palme s'échappa de son anus »* (*Mémoires*, p. 93) —comme pour mettre en lumière le lien qu'il entretient avec des valeurs naturelles.

Dans le deux romans, les auteurs mettent en scène l'imaginaire africain où les vivants, les morts et les esprits cohabitent ou sont en perpétuels interaction et où les animaux sont des extensions des êtres humains. Leurs personnages incarnent le merveilleux. Leur être, leur faire sont dictés par les valeurs de la tradition orale africaine. Il y a un lien étroit entre les personnages et les rituels magiques et mystiques. En somme, les personnages des romans *Le fils-de-la-femme-mâle,* dans *Mémoires de porc-épic* sont des personnages-programmes. Comme nous venons de l'illustrer, Awlimba Tankan et ses multiples réincarnations, Kibandi servent à donner sens à l'intrigue, renforce la portée idéologique des œuvres, approfondissent les thèmes et orientent l'interprétation des œuvres. Ces quatre fonctions qui sont intimement liées au personnage-programme dévoilent la fonction idéologique et surtout la vision de l'écriture chez ces deux romanciers : la réutilisation ou le recyclage des savoirs endogènes dans une perspective transculturelle.

3. Une Cohabitation de l'endogène et l'exogène : une écriture-monde

La configuration narrative des romans *Le-fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic* qui phagocytent la structure du conte africain ainsi que la mise en intrigue des personnages-programmes—conçus selon l'imaginaire culturel des auteurs, mettent en lumière les croyances traditionnelles africaines qui sont des forces extérieures qui dictent leur conduite et conditionnent leur être et leur faire— contribuent à légitimer la thèse selon laquelle la scripturalité de Bandaman et Mabanckou prône le retour aux sources ; ou pour reprendre P. Amangoua Atcha (2019, p. 5), opère « un recyclage, une reprise et/ou la réutilisation des matériaux concrets, la remise en circulation de déchets et de rebuts » issus de leur culture d'origine pour justifier la thèse selon laquelle roman africain doit sa légitimité aux genres oraux (proverbes, contes, devinettes) etc. Une telle posture créatrice peut se lire, à première vue, comme la volonté de mettre en valeur la critique afrocentriste qui soutient l'idée selon laquelle « l'œuvre littéraire ne peut exister en dehors de la culture de celui qui l'écrit. L'écrivain, dans son travail de confection du texte, fait appel à sa culture, fonde la trame de son histoire sur un fond ayant, d'une manière ou d'une autre, quelque chose à avoir avec sa culture » ((K. Tetekpor et E. K.-B. Nkonu, p.250).

Or, le conte-romanesque de Bandaman et Mabanckou tend à déjouer les querelles intestines entre les partisans d'un critique afrocentriste et d'une critique eurocentriste (qui soutient que le roman africain n'est que le prolongement du roman occidental). Il s'agit là d'un désir manifeste de faire cohabiter l'endogène et l'exogène, pour aboutir à une écriture-monde. L'expression « écriture-monde » est ici employée pour mettre en évidence la circulation des imaginaires. La double appartenance genrologique des romans *Le fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic* ouvre des perspectives d'une écriture à croisée des mondes, des cultures. En d'autres termes, l'imbrication des structures narratives du conte, en tant que élément intrinsèque de la culture africaine et des structures narratives du roman, élément intrinsèque de la culture occidentale fait de ces deux contes-romanesques le lieu d'une esthétisation de l'« identité-relation », de « l'écriture-monde ».

Dans *Le fils-de-la-femme-mâle* quand bien même l'auteur clame « : « Cette histoire est un conte / Cette histoire est comme un conte… » (*Le fils-de-la*…, p. 6), le cheminement narratif tend beaucoup plus à dépasser les frontières culturelles et nationales pour adopter une perspective universelle ou une perspective-monde. Il s'agit bien d'une mise en interconnexion des imaginaires, une « culturo-diversité » qui privilégie la relation, le divers. D'ailleurs, Antoine Glissant soutient dans *Poétique de la Relation* (1996, p. 39) :

> La conscience de la relation s'est généralisée incluant le collectif et l'individuel. Nous savons que l'Autre est en nous, qui non seulement retentit sur notre devenir mais aussi sur le gros de nos conceptions et sur le mouvement de notre sensibilité…Une sorte de conscience de la conscience nous ouvre malgré nous et fait de chacun l'acteur de la poétique de la Relation.

Le mélange de genre, mieux « le jumelage harmonieux de l'oralité et de l'écriture, sur le mélange des techniques et des genres » (P. N'da, 2010, p. 53) constitue l'espace-temps de la Relation. L'écrivain ivoirien réconcilie l'individuel et le particulier. L'exercice des brassages narratif, linguistique et des imaginaires auquel il se livre déconstruit les structures narratives et linguistiques hégémoniques, pour proclamer l'avènement écriture-monde bâtie sur des matériaux issus de la globalisation. Bandaman fait entrer le lecteur dans l'ère transculturelle ; en ce qu'il dissout tous les particularismes et proclame l'unité dans la diversité.

Alain Mabanckou se livre à ce même exercice. Son roman *Mémoires de porc-épic* se veut un mélange ardent de l'oralité et de l'écriture. L'exhumation du conte congolais et sa mise en écriture témoigne de cette volonté de l'écrivain congolais d'inscrire son roman dans la dynamique de l'osmose. Ferment défenseur d'une « littérature-monde en français », comme l'atteste le manifeste, *Pour une littérature-monde en français*, qu'il a signé avec Jean Rouad, Michel Le Bris et tant d'autres, Alain Mabanckou mélange les imaginaires pour condamner l'isolement culturel. La configuration narrative de *Mémoires de porc-épic* laisse jaillir le refus de « l'identité-racine » qui tue alentour et proclame « l'identité-relation », lieu par excellence d'un dialogue fécond entre les cultures.

4. Conclusion

Pour conclure, cette réflexion s'est attelée à ressortir les convergences entre les romans *Le fils-de-la-femme*-mâle de Maurice Bandaman et *Mémoires de porc-épic* d'Alain. Dans une perspective comparatiste, l'étude s'est attardée sur l'architecture du récit, notamment la configuration du récit et le système des personnages. Sur le plan narratologique, il paraît évident de souligner que les romans *Le fils-de-la-femme-mâle* et *Mémoires de porc-épic* sont des contes-romanesques. La configuration narrative laisse transparaître la morphologie du conte. La trame narrative est bâtie sur nomenclature des contes africains. On peut y lire le mélange du réalisme et du merveilleux, la quête de la transformation. Le récit met en lumière des scènes où transparaissent des éléments de la réalité et des éléments fantastiques ou surnaturels ; ainsi que celles où les actants subissent des épreuves qui les transforment ou luttent contre les obstacles. Sur le plan de la construction des personnages, on a relevé la prédominance des personnages-programmatiques. Dans l'un comme dans l'autre roman, les personnages sont expressifs de la

vision que les auteurs assignent à leur écriture. Ils sont construits selon une idée, des valeurs déjà définies ou en tenant compte des thèmes centraux développés. Ils sont allégoriques et soutiennent la philosophie de la vie dans l'anthropologie culturelle africaine où les animaux, les plantes sont dotées d'un pouvoir de dédoublement extraordinaire. Quoi qu'il en soit, cette scripturalité à la lisière entre l'oralité et l'écriture n'est pas anodine. Il s'agit d'une stratégie de création bien pensée ; non seulement pour donner vie ou fixer sur les supports écrits les modes de vie, les valeurs africaines ; mais surtout une volonté d'inscrire le roman africain dans une dynamique de l'identité-rhizome. L'on est en droit de soutenir avec Konan Arsène Kanga (2012, p. 63) le concept de « renouveau romanesque » ; en ce qu'il « vise à montrer comment une œuvre dévoile la culture de « Soi » et de l'« Autre» par des coupes transversales sur les genres artistiques et littéraires » (J. Semujanga, 2001, p.144). Par le biais de la fiction, Maurice Bandaman et Alain Mabanckou invite à bâtir des sociétés qui tournent le dos à l'identité unique, à l'unicité sectaire, à la farine uniforme, pour se tourner vers des sociétés, des cultures qui mettent en valeur l'enracinement relationnel ; en tant chemin qui mène à l'Autre, qui ouvre sur la diversité, la symbiose des imaginaires. Désormais, les cultures africaines ne sont plus considérées comme des cultures subalternes. Faire la connexion entre les cultures africaines et es autres cultures se veut un moyen d'éviter de les confiner dans une spécificité aliénante, sclérosante, à la limite infantilisante, pour les inscrire dans le champ de la mondialisation comme patrimoine universel.

Références bibliographiques

Amangoua Atcha Philip,2019, « Le recyclage : un paradigme des études culturelles africaines », Isaac Bazié et Salaka Sanou (dir.), *Dɔnko. Études culturelles africaines*, Québec, Éditions Sciences et Bien Commun.

Bandaman Maurice, 1993/2023, *Le fils-de-la-femme-mâle*, Paris, L'Harmattan.

Cervulle Maxime, Quemener Nelly (2018), *Cultural Studies. Théories et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2e édition.

Glissant Edouard, 1996, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard.

Konan Arsène Kanga, 2012, « Aspects de la théorisation des genres dans le roman africain: Étude du Conte romanesque, du Donsomana et du N'zassa », *Langues et Littératures* n°16, janvier.

Konan Richmond Alain, 2012, *Ecriture et enracinement dans le roman négro-africain francophone*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, https://theses.hal.science/tel-03854898v1/file/KONAN_Richmond_2012_ED520.pdf, consulté le 21 octobre 2024.

Klucinskas Jean et Moser Walker, 2004, « L'esthétique à l'épreuve du recyclage culturel », Klucinskas Jean et Moser Walker (dir.),

Esthétique et recyclage culturels. Explorations de la culture contemporaine, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

Mabanckou Alain, 2006, *Mémoires de porc-épic*, Paris, Seuil, Coll. « Point ».

Mélone Thomas, 1970, « La critique littéraire et les problèmes du langage : points de vue d'un africain », *Présence Africaine*, Paris, n°73, 1er trimestre.

N'da Pierre, 2003, *L'écriture romanesque de Maurice Bandaman ou la quête d'une esthétique africaine moderne*, Paris, L'Harmattan.

N'da Pierre, 2010, « Le roman africain moderne : pratiques discursives et stratégies d'une écriture novatrice. L'exemple de Maurice Bandaman ». *En-quête*, Spécial hommage au Professeur Pierre N'DA, N°23.

Obszyński Michel, 2023, « Définir l'Afrique par la littérature—le littéraire comme vecteur de l'africanité dans les congrès des écrivains et artistes noirs (Paris, 1956), (Rome, 1959) », *Studia Romanica Posnaniensa,* n°50, vol. 1, p. 83-95.

Semujanga Josias, 2005, « La mémoire transculturelle comme fondement du sujet africain chez Mudimbe et Ngal ». Tangence (75) : 15-39.

Tetekpor Kodjo et Nkonu Emmanuel Kofi-Botsoe, « La transculturalité dans debout-payé d'Armand Gauz », *Pluraxes*, n°, Coll. « Pluraxes/Monde.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.146-165
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

L'écriture de la perversion dans *Rivales* de Noun faré[1]

Essotorom TCHAO

Université de Kara-Togo

E-mail : raoul.tchao@gmail.com

https://orcid.org/0009-0004-6744-1879?lang=fr

Reçu : 30/09/2024, **Acceptation** :19/11/2024, **Publication** : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 7 %**

Résumé : Cet article se propose de montrer une esthétique innovante de Noun Faré dans son œuvre *Rivales* non seulement sur le plan narratologique, mais aussi au niveau du style d'écriture où l'insulte et l'exposition du corps semblent être une stratégie pour la romancière d'écrire la perversion qui est devenue une réalité mise au grand jour. Le récit est caractérisé par une structure narrative complexe, avec des récits enchaînés et similaires, ainsi que par des protagonistes féminins qui sont également auteurs et dont les histoires partagent des thèmes communs, tels que le viol et victime de la haine de leur mère. Une écriture qui défie les normes de la langue et une exposition excessive du corps, surtout celle des parties sexuelles, montrent que la romancière fait de la perversion une stratégie littéraire pour dévoiler notre société actuelle, où la perversion semble être devenue la norme. Pour y parvenir, la narratologie de Gérard Genette et l'analyse du discours sont des outils adéquats pour cette analyse.

Mots-clés : perversion, brouillage narratif, le personnage féminin, le corps, l'insulte.

---

[1] Comment citer cet article : TCHAO E., (2024), « l'écriture de la perversion dans *Rivales* de Noun Faré », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.146-165

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.146-165
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Writing the perversion in Rivals of Noun fare

Abstract : This article sets out to show the innovative aesthetic of Noun Faré's Rivales, not only in terms of narratology, but also in terms of writing style, where insult and exposure of the body seem to be a strategy for the novelist to write about perversion, which has become a reality brought out into the open. The narrative blurring is characterised by interlocking and similar narratives and female characters who are narrators with almost the same stories, characterised by rape and hatred of their mother. A style of writing that defies the norms of language and an over-exposure of the body, especially the sexual parts of the body, are proof that the novelist uses perversion as a writing strategy that exposes our current society, where perversion seems to be the norm. Gérard Genette's narratology and discourse analysis are the appropriate tools for this analysis.

Keywords: perversion, narrative blurring, the female character, the body, insult.

0.Introduction

La perversité et la perversion sont des termes qui se rattachent au vocabulaire de la psychanalyse et particulièrement de la psychopathologie. Mais parler du langage de la perversion revient à voir comment l'écrivain exprime-t-il la perversion dans son œuvre. La littérature a été l'instance la plus appropriée pour expérimenter les symptômes sociaux et humains que vivent la société. Ainsi, le roman de Noun Faré, *Rivales* se révèle être un laboratoire où l'écrivain met en évidence les différentes plaies qui minent la société et la famille de l'intérieur. Au nombre de ces fléaux, nous avons constaté que la perversion est un mal qui ruine aussi bien la victime que le sujet pervers (Bonnet, 2021) et les travaux récents de Gérard Bonnet à la suite des travaux de Freud ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des perversions sexuelles.

Dans *Rivales* de Noun Faré, il est non seulement aisé d'étudier les différentes perversions sexuelles dans ce roman, mais aussi, de constater que le récit qui témoigne ces perversions présente une particularité au niveau des personnages aussi bien que l'espace et le vocabulaire employé qui tranchent avec les récits auxquels nous sommes habitués. À partir de cet état des choses, en rapport avec les différentes définitions du vocable perversion qui fait l'objet de notre analyse, nous trouvons légitime de nous interroger sur le lien qui existe entre le récit des perversions et la technique ou l'esthétique employée par l'auteur pour restituer ce vice. Quelle esthétique narrative particulière emploie l'auteur pour dire les perversions sexuelles ? Quels types de personnages crée l'auteur pour porter ces vices ? Comment la romancière crée-t-elle le viol de l'ordre du discours ou réinvente-t-elle une écriture de la perversion ? Pour répondre à ces questions, nous émettons des hypothèses

suivantes : Noun Faré, pour traiter d'un sujet aussi délicat que les perversions sexuelles, utilise la technique du brouillage narratif dans son œuvre, *Rivales*. Technique qui implique plusieurs narrateurs dans la conduite du récit. La romancière instaure dans son œuvre un viol de l'ordre du discours social et un viol de l'esthétique romanesque par la mise en place d'un discours qui sort de l'ordinaire et de ce dont on est habitué à voir et à entendre. Les personnages de l'œuvre se ressemblent de par leur destin à être victime de l'inceste de leur père et victime de la méchanceté de leur mère. L'approche méthodologique qui nous permettra de traiter un tel sujet nous semble être la narratologie. En effet, cette méthode d'approche nous offre la possibilité d'analyser les différents personnages de l'œuvre, de comprendre les différentes instances narratives et de comprendre la raison qui explique la polyphonie dans l'œuvre.

Ce travail sera structuré en trois axes. Après avoir défini le langage de la perversion, nous montrons le brouillage narratif dans notre corpus et nous étudions les personnages à la limite de leur identité et enfin nous montrons le viol de l'ordre du discours dans *Rivales* de Noun Faré.

1- L'écriture de la perversion

La perversion est un écart de conduite qui s'éloigne des normes et qui heurte les valeurs morales, ce qui la rend difficilement acceptable dans la société. De ce fait, tout écart par opposition à la norme peut être considéré comme une perversion. Et quand on parle de langage, on a le langage institué c'est–à-dire le langage que Geir Uvsløkk appelle le langage du pouvoir (2011, p. 157). Ce langage est celui de la domination par opposition au langage du dominé. Ce point de vue laisse transparaître que le langage porte en lui des préjugés. Ainsi, « ces préjugés, ces normes, existent et subsistent dans et par le langage du pouvoir et quiconque veut les ébranler, doit d'abord et surtout s'attaquer à ce langage qui le soutient » (G. Uvsløkk, 2011, p.157). Pris comme tel, le langage est non seulement un outil de communication, mais aussi, il se comprend comme un moyen de domination de la pensée de l'individu, mais de tout individu et de toute classe sociale. Par le langage de domination, une classe sociale supérieure domine la classe sociale inférieure. Le langage étant considéré comme le fondement par essence de la société, on a toujours eu deux pôles qui s'opposent en matière langagière : la langue normative sur laquelle on s'appuie, elle peut être la langue soutenue ou courante et la langue marginale qu'on appelle souvent la langue familière. Dans la langue latine, cette considération bipolaire de la langue s'est illustrée par le *sermo urbanus*[2] qui s'oppose au *sermo plebeius*[3]. Ces deux pôles correspondent à deux classes sociales différentes : l'aristocratie, la classe sociale dirigeante qui a le privilège d'apprendre le latin dans un cadre

[2] C'est en réalité le latin classique, la langue de l'élite intellectuelle apte à exprimer la littérature et les arts.
[3] C'est le latin vulgaire, la langue du peuple.

normatif et institué et le peuple qui apprenait le latin sur le tas avec toutes les conséquences de la transmission du savoir essentiellement oral.

De ces deux pôles du langage, le langage de pouvoir, malgré sa minorité régente le discours et régule l'ordre du discours. Selon Geir Uvsløkk, le langage du peuple, c'est le langage qui exprime les aspirations profondes du peuple et est significativement appelé le langage de la perversion en ce sens qu'il défie et s'oppose à celui du pouvoir, qui est considéré comme la norme, donc oppressif. Le langage de la perversion est à l'antipode de la normalité et de l'ordre du discours. On a d'un côté un discours pur dénué de la réalité vers lequel la majorité cherche à tendre et d'un autre côté le discours de la réalité, un discours qui décrit avec des termes crus la réalité, le quotidien de ce que le peuple vit. C'est le langage de renversement des valeurs. Si le langage du pouvoir présente la société sous un angle idéal, le langage de la perversion la présente comme un monde où les valeurs sociales, morales et sexuelles ne sont pas respectées. C'est ce que présente Noun Faré dans *Rivales*. Lorsqu'on évoque l'écriture de la perversion, il est pertinent d'examiner la manière dont l'histoire se déroule dans ce texte.

2- Le brouillage narratif dans *Rivales*

L'un des aspects sur lesquels se présente le langage de la perversion est le brouillage narratif. Le brouillage narratif est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour entretenir et perpétuer la confusion dans un récit.

Gérard Genette est l'un des théoriciens à établir une structure du récit qui s'applique non seulement au roman qui est un récit parfait, mais aussi à tous les récits. Ainsi, la narratologie met en exergue trois entités fondamentales qui forment ce qu'on appelle « récit » : le récit, la narration et l'histoire. Il nous semble important d'établir une ligne de démarcation nette entre ces trois notions liées à la narratologie. Le récit « désigne l'énoncé narratif, le discours oral ou écrit qui assume la relation d'un événement ou d'une série d'événements » (G. Genette, 1972, p.81). Pris comme tel, *Rivales* de Noun Faré est un récit. Donc, le récit est un grand ensemble dans lequel se retrouvent la narration et l'histoire. Vincent Jouve, à la suite de Genette, montre la distinction entre le récit, la narration et l'histoire en donnant les précisions suivantes :

> « Le récit est le discours oral ou écrit qui présente une intrigue, l'histoire est l'objet du récit, ce que le récit raconte et la narration sont acte producteur du récit qui, comme tel, prend en charge les choix techniques, comme le rythme du récit ou l'ordre dans lequel l'histoire est racontée » (V. Jouve, 2020, p.33).

Cette définition cadre bien avec celle de Roselyne Orofiamma qui synthétise la définition de la narration comme composante du récit : « la narration est définie comme activité de production d'un récit » (2019, p.123). Une telle définition illustre bien le brouillage narratif au niveau du récit et des

personnages-narrateurs. On constate dans *Rivales* de Noun Faré que l'unicité du récit est rompue par un brouillage narratif. Ce brouillage se situe au niveau des narrateurs-il est important de le préciser, dans ce roman, nous faisons face à plusieurs narrateurs-, de l'histoire racontée et de l'espace de la narration.

2.1- Le narrateur

Le roman est un récit par excellence. Considéré comme tel, il y a un narrateur pour chaque roman. Il peut arriver que le narrateur se confonde à un personnage du roman. Mais on ne devrait pas confondre le narrateur à l'auteur, puisque « le narrateur n'est [pas] l'auteur » (T. Todorov, 1967, p.67). Cette affirmation est reprise avec plus de vigueur par Wolfgang Kayser dans l'essai *Poétique du récit*. Dans cet essai, il écrit : « dans l'art du récit, le narrateur n'est jamais l'auteur […], mais un rôle inventé et adopté par l'auteur (W. Kayser, 1976, p.71). Dans *Rivales* de Noun Faré, le lecteur ordinaire a souvent tendance à confondre le narrateur et l'auteur en raison de la similitude de leur genre. L'auteur et le narrateur sont de sexe féminin, ce qui renforce le lecteur dans sa confusion et sa conviction que le narrateur et auteur sont identiques, c'est-à-dire les mêmes. Le narrateur ou mieux les narrateurs de *Rivales* sont des personnages féminins comme l'auteur. Nous pensons qu'il est important de préciser que, dans un récit, « [le narrateur] prend deux formes fondamentales. Soit il est absent comme personnage, hors de la fiction qu'il raconte, et on parlera d'un narrateur hétérodiégétique, soit il est présent dans la fiction qu'il raconte on parlera d'un narrateur homodiégétique » (Y. Reuter, 2016, p.80).

Pour sa part, Astrid Stérin distingue deux types de narrateur : le narrateur extradiégétique et le narrateur intradiégétique. Le narrateur extradiégétique est un narrateur qui raconte une histoire dont il est complètement extérieur. Dans un tel récit, la narration se raconte à la troisième personne. Alors que le narrateur intradiégétique, c'est lorsque le narrateur fait partie de la narration qu'il mène. Dans ce cas, il peut être un personnage du récit ou être lui-même le sujet du récit c'est –à-dire que l'histoire tourne autour du narrateur lui-même ; on parle généralement du personnage principal. Considéré comme tel, nous avons deux variantes de narrateurs à ce niveau : le narrateur hétérodiégétique et le narrateur homodiégetique.

Le narrateur hétérodiégétique est un personnage du récit qui raconte une histoire dont lui-même est extérieur. Gérard Genette parle « du récit au second degré » (1972, p.290). On ne devrait pas confondre le narrateur extradiégétique du narrateur hétérodiégétique, qui est un personnage du récit de l'œuvre, mais ne fait pas partie du récit qu'il raconte.

Y. Reuter explique cette pratique narrative ainsi : « certains récits peuvent comprendre un ou plusieurs autres récits emboîtés : au sein d'une intrigue

englobante, un ou plusieurs personnages deviennent narrateur d'une ou plusieurs histoires qu'ils écrivent, racontent ou rêvent » (2016, p.56). C'est dans ce cas de figure qu'on parle de narrateur hétérodiégétique. On donne souvent l'exemple de Shéhérazade dans les contes *des Mille et une nuits* est un narrateur hétérodiégétique.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le narrateur homodiégétique est un narrateur qui est à même temps un personnage du récit dont il mène. Dans le cas de *Rivales*, le narrateur est un personnage homodiégétique (et pour être plus précis, on parle d'autodiégétique) en ce sens qu'il est présent dans l'histoire racontée et il est représenté à la première personne et constitue le personnage principal. *Rivales* est un récit particulier qui conduit le lecteur à une certaine curiosité et un certain étonnement. En effet, nous avons trois narrateurs liés entre eux ou chacun mène un récit. La particularité de ces trois narrateurs, que disons-nous ? narratrices, est qu'elles sont identiques ou du moins elles se ressemblent. Ce sont des femmes haïes de leur mère et aimées de leur père. Tout au long du roman, il est difficile de placer une ligne de démarcation entre les récits conduits par ces trois narratrices d'autant plus que leurs aventures se ressemblent. Ce phénomène d'écriture dans le roman francophone a amené Yolaine Parisot, parlant du roman haïtien, à dire que « désormais, le récit […] se plaît-parfois, se complaît- notamment à multiplier et entremêler les voix narratives, au point que […] le terme de « polyphonie » s'est imposé au critique » (2006, p.3). Nous assistons à une forme de polyphonie narrative. Selon Bakhtine (1975), la polyphonie narrative est l'existence, au sein de l'espace romanesque, d'une pluralité de voix et la conscience distincte de l'intention auctoriale. Ici, on assiste à l'existence de plusieurs voix conduites par des narratrices autodiégétiques.

2.1 .1- Difficulté d'identification des différents narrateurs

Lorsque l'on aborde *Rivales,* la première difficulté à laquelle l'on fait face, est celle de l'identification du narrateur. Comme nous l'avons déjà évoqué, il s'agit d'un récit autodiégétique où le narrateur raconte sa propre histoire à la première personne. Ce récit est composé de récits emboités. Chaque récit est mené par un narrateur à la première personne.
L'emploi de la première personne du singulier crée un flou et un brouillage narratif. *Rivales* étant un roman composé de récits emboités, ces différents récits sont menés par trois narratrices : Lekta, Elise et l'avocate commise d'office pour défendre Elise après le meurtre de sa fille. Ce brouillage narratif se remarque dans la mesure où le pronom personnel pour désigner les trois narratrices est toujours la première personne du singulier.

Le lecteur ne découvrira l'identité du récit premier que par l'intermédiaire du personnage Myto Manuel, professeur de Lekta, qui va l'interpeler : « Dites-moi Lekta, que pensez-vous de ça ? » (N. Faré, 2014, p.30). Avant le dévoilement de l'identité de Lekta, il y a eu deux narrations où chaque narrateur autodiégétique mène un récit. Lekta présente le récit qui

met en scène son professeur de littérature française qui prend plus de temps pour parler de sa personne que de son cours et sa relation conflictuelle avec sa mère. Par exemple, Lekta dira : « s'épanouir signifiait pour ma mère, me couvrir de grossièretés, son activité favorite » (N. Faré, 2014, p.13). Nous pouvons constater que la fille et sa mère vivaient une relation caractérisée par la domination, la maltraitance et l'humiliation. Cette relation de domination et de tyrannie de la mère sur la fille est le fil d'Ariane du récit. Et tout naturellement, ce récit est présenté à la première personne avec la présence de « ma mère » et le pronom personnel complément de la première personne « me ». Donc, la narratrice est bien présente dans son récit. Malgré les relations exécrables qui existent entre la mère et sa fille, elle continue par l'appeler « ma mère ». Ce phénomène se répercute chez les trois narratrices du récit.

Ensuite, on a un récit emboité dans le récit premier de Lekta mené par le personnage Elise, la mère de Lekta, qui elle aussi relate les relations difficiles ayant existées entre elle et sa mère. Elle se confiait ainsi à son narrataire : « elle me battait depuis trente minutes sans raison. Plus je faisais semblant de la supplier, plus elle me cognait aveuglément. Mes frères assistaient impuissants à la scène » (N. Faré, 2014, p.20). On voit que le désamour entre fille et mère devient une esthétique d'écriture de l'œuvre de Noun Faré. La haine de la mère sur la fille devient une toile de fond du récit. Ce constat se remarque aussi dans l'épilogue où l'avocate commise d'office pour défendre Elise suite à l'homicide orchestré sur sa fille fait le constat suivant :

> « Je ne pris pas sa remarque à cœur. Les insultes et les humiliations, j'en étais trop habituée pour réagir à la colère de cette femme. Ma mère était l'incarnation de l'insulte et des humiliations : une institution » (N. Faré, 2014, p.152).

L'on constate que l'auteur de ce roman met en place un flou narratif sur l'identité de ces trois narratrices qui se ressemblent à plusieurs niveaux à savoir : leur mère ne les aime pas assez, elles subissent des humiliations et des insultes de la part de leur mère ; elles racontent leur histoire à la première personne et aussi faut-il le signaler, elles aiment pourtant leur mère. Les occurrences de l'expression « ma mère » revient souvent à une forte fréquence dans le texte. Ce qui montre que, malgré la méchanceté de la mère, la fille reste attachée à cette dernière non pas sans raison, car « en Afrique, on ne contredit pas sa mère » (N. Faré, 2014, p.37).

Nous constatons qu'il n'est pas facile de faire la différence entre ces trois narratrices qui vivent les mêmes situations au sein de leur famille, si bien qu'il est légitime de parler de brouillage de narrateurs. Ce brouillage de narrateurs consiste également à maintenir le lecteur dans un flou de l'identité. L'un des éléments de l'identité d'une personne est le nom. Mais, il se fait que l'auteur présente rarement le nom de ses personnages et encore plus rarement

le nom des narrateurs. L'absence ou la rareté des noms de narrateurs dans le récit alourdit ou rend difficile le suivi du fil conducteur du récit. On voit des récits dominés par le « je » racontant sans savoir qui raconte réellement. En raison de la similitude de la vie des narratrices, il est difficile de savoir qui de Lekta, Elise ou l'avocate mène le récit.

2.1.2- Les indices distinctifs des trois narratrices

Il est certes difficile de faire la différence entre les trois narratrices du récit, mais il existe des indices qui pourront aider le lecteur à démêler l'écheveau. Il y a Lekta, la narratrice principale, sa mère Elise et l'avocate.

2.1.2.1-La narratrice Lekta

Dans *Rivales* de Noun Faré, Lekta se présente dans le récit comme l'unique enfant de sa mère et de son père. Et comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, c'est Elise qui raconte mieux l'histoire de sa fille. Pour s'en convaincre, elle dira de Lekta : « depuis, je n'avais plus eu d'autre enfant » (N. Faré, 2014, p.79). Avec cet indice nous pouvons facilement identifier Lekta indépendamment des autres personnages-narratrices. Lekta vivait avec ses deux parents : Léopold et Elise. Léopold est un gendarme de profession. On peut dire par rapport à la profession de son père Léopold que cette famille fait partie d'une famille de la classe moyenne en Afrique au Sud du Sahara. Léopold avait une voiture et un ordinateur de bureau à domicile (N. Faré, 2014, p. 27). Ce confort et ces biens matériels sont des signes d'émancipation sociale. Considérée comme telle, cette famille devrait faire rejaillir le bonheur sur leur unique enfant. Mais malheureusement, c'est une famille où l'enfant vit une situation conflictuelle, aux origines non élucidées, avec sa mère. La narratrice Lekta, en tant que l'unique fille de sa mère, était paradoxalement détestée, comme le remarque la narratrice : « s'épanouir signifiait, pour ma mère, me couvrir de grossièretés, son activité favorite. » (N. Faré, 2014, p.13). L'emploi du déterminant possessif « ma » pour désigner sa mère montre l'attachement de la narratrice à sa mère et exprime aussi le fait qu'elle soit l'unique enfant de sa mère. Les occurrences de « ma mère » sont légion dans le texte et renvoient souvent à la mère de la narratrice Lekta. Cette narratrice raconte son propre récit jusqu'à la mort. C'est un fait nouveau dans la stratégie narrative dans les récits. L'auteur aurait pu donner la parole à un autre narrateur pour restituer ces faits. Lekta mène jusqu'au bout son combat et meurt.

2.1.2.2- La narratrice Elise

Dans le microcosme romanesque de Noun Faré, Elise, la mère de Lekta, est une narratrice non moins importante. Elle mène une bonne partie du récit et permet de comprendre que le mauvais traitement de la mère envers sa fille est une pratique qui traverse les générations. La preuve est que le

personnage et narratrice Elise a été victime de l'humiliation, des injures et de la maltraitance de la part de sa mère et cette situation ne l'a pas empêchée de soumettre le même traitement à sa fille. Parlant précisément de la maltraitance que sa mère lui faisait subir, voilà ce que raconte Elise : « Elle me battait depuis trente minutes sans raison. Plus je faisais semblant de la supplier, plus elle me cognait aveuglément. Mes frères assistaient impuissants à la scène » (N. Faré, 2014, p.20). Cette facette du récit d'Elise nous donne non seulement une idée sur les sévices qu'elle subit, mais aussi nous situe la position sociale de sa famille. En effet, on comprend qu'Elise n'était pas le seul enfant de sa mère, elle avait des frères. Comme la précise-t-elle, elle avait « grandi avec sa mère dans une fratrie de six. » (N. Faré, 2014, p.17). Elle était l'unique fille de la famille. Ce qui veut dire qu'elle avait cinq frères. En raison de la maltraitance qu'elle subissait, il lui arrivait de se réfugier chez des voisins, notamment chez sa voisine Chikita qui l'initiait à des pratiques sexuelles perverses. Elle a été victime de viol par son père quand elle était encore très jeune, la douzaine d'années passée. Elle se maria très jeune à Léopold à cause de la grossesse précoce qu'elle a eu du viol de son père. Ce qui est notable du personnage narratrice Elise est qu'elle a poussé très loin sa maltraitance envers sa fille Lekta au point d'amener cette dernière à la révolte et à une rivalité dont le résultat a été l'assassinat de sa fille.

Nous pouvons remarquer que ces deux narratrices sont liées par un lien de parenté : mère- fille. Elise est la mère de Lekta. Nous allons voir une autre narratrice qui raconte sa vie et ses déboires avec sa mère dans l'épilogue.

2.1.2.3- La narratrice de l'épilogue

C'est un personnage qui joue le rôle de narratrice à la fin du roman. Cette narratrice s'invite dans le roman à la suite de la mort tragique de Lekta. Le lecteur est confronté non seulement à un autre narrateur, mais aussi à un personnage tout nouveau dans le récit qui est à l'antipode des autres personnages, qui sont aussi des narrateurs de certaines parties du roman. La particularité de ce personnage est l'absence d'identité. Ce qu'on reconnait de cette narratrice est qu'elle devait défendre une criminelle ; elle venait juste d'être inscrite au barreau. Elle le précise :

> « Le procès dans lequel je devais défendre une femme était une affaire pas drôle du tout. C'était mon premier client, ma première affaire. Je ne savais pas que je recevrai de sitôt une affaire. Le barreau n'avait reçu mon inscription que la semaine dernière et déjà j'avais une affaire. J'étais commise d'office. » (N. Faré, 2014, p.151).

Elle n'a pas de nom, ce qu'on sait d'elle est qu'elle est avocate. Elle évoque sa relation toujours conflictuelle avec sa mère qui ne l'aime pas. Elle raconte : « Ma mère m'avait toujours détestée. » (N. Faré, 2014, p.153). Cette haine que la mère voue sa fille est récurrente et est racontée par les trois

narratrices dans le roman. Nous constatons que, malgré les points communs qui unit les trois narratrices, nous avons pu montrer qu'un lecteur attentif peut se rendre compte que ce n'est pas la même narratrice qui mène le récit du roman. Cette stratégie, pour la romancière Noun Faré de construire ses récits et ses narratrices en les faisant subir les mêmes problèmes, contribue du brouillage narratif dans ce roman. Il serait intéressant d'examiner les récits conduits par les trois narratrices.

2.2- Des récits brouillés

Dans *Rivales* de Noun Faré, nous avons des récits qui se suivent ou qui s'imbriquent les uns dans les autres. Chaque récit a un narrateur.
Le roman s'ouvre sur les invectives d'une mère à sa fille. Une mère qui ne manque pas d'occasion de salir et d'humilier sa fille par des injures les plus sordides. De la page 13 à la page 22, nous constatons que c'est un récit raconté à la première personne sans l'identité de la narratrice. Ce que le lecteur reconnaît de ce personnage-narrateur est que c'est une fille au moment où elle mène le récit et l'histoire tourne autour d'une relation difficile entre la narratrice et sa mère. De la page 13 à la page 17, c'est la narratrice Lekta qui raconte son histoire et ses déconvenues avec sa mère Elise. Mais à la page 17 du récit, un autre récit s'enchâsse dans ce récit et celui qui mène ce récit enchâssé a presque le même profil que le narrateur du récit de l'œuvre : la narratrice est une fille, elle est en conflit relationnel avec sa mère.

La duplication du personnage-narrateur dans deux récits distincts se présente comme un aspect du brouillage narratif et une perversion de l'écriture narrative. Un lecteur peu attentif au déroulement du récit ne se rendra pas compte de la superposition de deux récits qui se ressemblent sur le plan topique et énonciatif du récit. On peut parler d'isotopie narrative. Algirdas Julien Greimas définit l'isotopie comme :

> « Un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit, telle qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés et la résolution de leurs ambiguïtés qui est guidée par la recherche de la lecture unique » (1983, p.188).

Nous voyons à la lumière de cette définition que l'isotopie est une répétition des mêmes topoï. Par exemple, dans *Rivales* de Noun Faré, on a la redondance du pronom « je » de la première personne du singulier. Cette définition d'Algirdas J. Greimas montre qu'un narrateur-personnage mène le récit tout au long de l'œuvre. Mais, paradoxalement, le roman présente trois narratrices ayant chacune une identité particulière, mais utilisant le même pronom « je » et racontant presque la même histoire. Cette pratique que propose la romancière est novatrice et dénote de ce que nous appelons la perversion de l'écriture. Cette isotopie narrative n'est pas une redondance des actions que vit un personnage-narrateur, mais une coïncidence des faits que

vivent des personnages-narrateurs différents dans le roman. Cette façon de raconter brouille la lisibilité du récit par le fait de choisir plusieurs personnages- narrateurs qui chacun à son tour, raconte son histoire, à la première personne, dont la trame tourne autour d'un conflit mère-fille. Le risque de penser que c'est le même narrateur qui raconte et que c'est la même histoire qui se raconte est très forte. Cette technique du récit dénote du brouillage narratif.

Pour brouiller le récit, l'auteur a utilisé la technique suivante : il a choisi la première personne comme marque du narrateur. Le roman se présente ainsi comme un vaste champ où chaque narrateur prend le contrôle d'une parcelle. Ainsi, les personnages-narrateurs suivants prennent le contrôle d'une façon alternative du récit, comme si c'était des contes du soir où les conteurs s'alternent et se succèdent tour à tour pour conter. Donc, on a Lekta, Elise et l'Avocate. Le roman comprend trois parties et un prologue.

Partie du roman	personnages-narrateurs
1ere partie(p.13-69)	Lekta
2eme partie(p.71-113)	Elise(la mère de Lekta)
3eme partie (p.115-149)	Lekta
Prologue(p.151-154)	L'avocate de la mère de Lekta

Tableau résumant la prise en charge du récit du roman par les personnages-narrateurs du roman

La première partie du roman dont le récit est mené par Lekta renferme en son sein des micro-récits des autres personnages du roman, notamment le récit enchâssé mené par Elise qui relate sous forme de l'endophasie sa vie de jeune fille, sa relation difficile avec sa mère en tant qu'enfant et jeune fille, sa relation avec Chikita qui l'a initiée à la vie et de sa grossesse prématurée depuis son retour de vacances. Ce récit d'Elise qui couvre les pages 17-22 permet à la narratrice de présenter la vie qu'elle a vécue et continue de vivre. À la fin de ce monologue intérieur, Lekta conclut les sentiments que vivait sa mère comme suit :

> « Trop de souffrance se lisait dans les yeux de ma mère. Pourquoi j'avais l'impression que des yeux, elle venait de me raconter une histoire ? laquelle, je voulais savoir. Mais impossible puisque ses yeux étaient remplis de torrents de larmes qu'elle n'avait pas osé verser en ma présence » (N. Faré, 2014, p.22).

Cette réflexion de Lekta montre que le récit de sa mère est un monologue intérieur qui permet au personnage-narrateur d'exprimer sa pensée profonde

sans la présence d'un auditeur. E. Dujardin définit ainsi le monologue intérieur en de termes plus expressifs et plus poignants :

> Le monologue intérieur est […] le discours sans auditeur et non prononcé, par lequel un personnage exprime sa pensée la plus intime, la plus proche de l'inconscient, antérieurement à toute organisation logique, c'est-à-dire en son état naissant, par le moyen de phrases directes réduites au minimum syntaxial, de façon à donner l'impression « tout venant » (E. Dujardin, 1977, p. 264).

Dans ce monologue intérieur, Elise ne faisait pas une confidence de sa vie difficile à sa fille, ni non plus à un quelconque interlocuteur. Elle parlait à sa conscience et cet échange avec sa conscience l'a amenée à prendre une décision sage, « elle se mit de côté, me laissa passer. Elle venait de siffler la fin de notre duel » (N. Faré, 2014, p.22). Le monologue relève du domaine de la pensée, d'un dialogue de l'âme à soi-même pour paraphraser Platon (1993, p. 229). Si beaucoup ont estimé que le monologue intérieur est un discours, dans *Rivales,* le monologue intérieur est un récit qui se tient sur six pages du roman. Et l'aspect formel qui permet de l'identifier est le caractère italique dans ce récit. En effet, Alors que l'autre pan du récit se présente sous la forme simple, le monologue intérieur se présente sous la forme du caractère italique. L'entrecroisement du monologue et du récit principal dans cette première partie crée un brouillage narratif qui ne permet pas d'identifier clairement l'identité du narrateur dans le récit principal et celle du narrateur dans le monologue intérieur qui est enchâssé dans ce récit principal. Le monologue intérieur devient une clé de lecture du roman dans la mesure où il permet de mieux comprendre le déroulement de l'histoire racontée.
En plus du monologue intérieur, il y a des confidences. Une confidence est la communication d'un secret qui concerne soi-même à quelqu'un. Dans *Rivales* de Noun Faré, les confidences sont légion et se présentent sous la forme de récit enchâssé. Celle que nous allons considérer ici est celle que l'une des narratrices, Elise, confie à sa fille Lekta. Cette dernière savait que la cruauté de sa mère n'était pas un acte gratuit qu'il était nécessaire de percer le secret. Voilà ce qu'elle dira à ce propos :

> « Je savais maintenant que j'allais toute ma vie regretter d'avoir voulu creuser dans le cœur de ma mère. Je ne savais pas que je donnais de grands coups de pioche dans un passé qu'elle avait enfoui au plus profond d'elle » (N. Faré, 2014, p.53).

Ces propos montrent que sa mère Elise, gardait un secret qu'elle devrait lui confier. Lekta était consciente d'une chose, cette confidence sera un fardeau trop lourd pour elle-même et effectivement, il le fut. Voici comment elle commence son récit : « *...quand j'étais gamine, je ne connaissais pas*

mon père. Ma mère ne nous en parlait jamais, à mes frères et à moi. Mais moi j'avais envie de le connaître[...] » (N. Faré, 2014, p.53). On pourra constater que cette confidence fera beaucoup de bien à la mère de la narratrice principale, qui considèrera cette confidence comme une décharge d'un lourd fardeau : « je la regardais raconter son histoire. Ma mère me semblait tendre et vulnérable » (N. Faré, 2014, p.55). Nous voyons que la technique de la confidence permet à l'écrivain d'enchâsser les autres micro-récits dans le récit principal, soit pour l'éclairer ou soit pour le brouiller dans la mesure où l'histoire principale et l'histoire secondaire enchâssée se ressemblent ou se complètent. Nous l'avons déjà évoqué, nous assistons dans ce roman à la narration de trois récits menés par trois narratrices.

Un autre aspect du brouillage narratif est la non- linéarité du récit. Quand on parle de la non-linéarité, on pense à la linéarité. Si la linéarité est la norme, la non- linéarité constitue un écart. La notion de linéarité évoque l'ordre du récit. Un récit linéaire est un texte qui suit l'ordre du temps. L'histoire se déroule donc dans un ordre chronologique. Un récit non-linéaire consiste en un rassemblement d'éléments qui ne suivent pas la chronologie. Par exemple, l'auteur peut aborder un événement du passé, puis revenir au présent et ensuite repasser au passé. On parle d'anachronies narratives. Pour Genette :

> Étudier l'ordre temporel d'un récit, c'est confronter l'ordre de disposition des événements ou segments temporels dans le discours narratif à l'ordre de succession de ces mêmes événements ou segments temporels dans l'histoire, en tant qu'il est explicitement indiqué par le récit lui-même, ou qu'on peut l'inférer de tel ou tel indice indirect. Il est évident que cette reconstitution n'est pas toujours possible, et qu'elle devient oiseuse pour certaines œuvres-limites (1972, p.89).

Dans *Rivales* de Noun Faré, le roman fourmille d'anachronies narratives. L'œuvre s'ouvre sur les invectives d'une femme sur sa fille en rapport avec sa conduite sentimentale. La fille en question c'est Lekta, c'est ce que nous apprend la suite du récit et sa mère c'est Elise. C'est bien après que le lecteur découvrira dans un micro-récit enchâssé sous forme de confidence comment la mère et la fille en sont arrivées là : « quand j'étais gamine je ne connaissais pas mon père. » (N. Faré ;2014, p.53). Cette anachronie narrative est une analepse pour raconter ce que Elise a vécu des années auparavant. Cette façon de raconter n'est pas une non-maîtrise des techniques narratives, mais constitue un choix délibéré de la part de l'auteur. L'auteur présente son roman comme un puzzle que le lecteur doit reconstituer et de ce fait il doit co-créer avec l'auteur. La lecture, de ce fait, se présente comme une reconstitution du sens de l'œuvre.

Nous avons constaté que Noun Faré investit son roman d'une perversion au niveau de la multiplication des narrateurs, un fait qui sort des canons classiques du roman qui voudrait qu'un seul narrateur mène le récit. Ensuite,

nous avons pu nous rendre compte de la prolifération des récits enchâssés qui sont soit des monologues intérieurs ou des confidences. Et enfin, nous avons remarqué un désordre chronologique dans l'œuvre. Toutes ces anomalies ou désordres dénotent d'une technique de brouillage narratif. Cette esthétique n'a pas pour rôle de dérouter le lecteur, mais plutôt l'amener à participer à la création de l'œuvre. L'un des aspects aussi de la perversion de l'écriture est le choix du style de l'écrivain qui s'écarte du style ambiant.

3- Le style de la perversion dans *Rivales* de Noun Faré

La littérature est par essence le lieu de représentation des valeurs. Ainsi, l'œuvre littéraire a été le lieu de l'expression du beau. Le beau ne peut s'exprimer que par de beaux mots. Si la littérature est considérée comme un art par essence, les mots que l'écrivain choisit doivent être une sélection sérieuse et bien réfléchie. C'est aussi ce point de vue que se faisait Théophile Gautier de l'art en général et de la littérature en particulier lorsqu'il écrivait dans son poème « L'Art »:

> Tout passe. — L'art robuste
> Seul a l'éternité :
> Le buste
> Survit à la cité(T. Gautier, 1890).

Mais, il se fait que, contrairement à cette préoccupation, la littérature, et particulièrement le roman a pris une tournure où la langue exprime ce qui est décadent. C'est ce que nous appelons la perversion. Cette perversion se matérialise au niveau de l'écriture par l'emploi d'une langue défaillante charriant toutes les impuretés possibles. Dans ce cas, *Rivales* illustre bien l'écriture de la perversion. Loin de penser que le style de perversion soit l'envers de l'esthétique, il revêt un caractère bien ordonné si bien qu'il se présente comme un art, une façon de bien faire les choses. Ce style de la perversion sera analysé dans deux directions : l'esthétique de l'insulte et la pratique du français dans l'œuvre.

3.1- L'esthétique de l'insulte

Pour la plupart des dictionnaires, l'insulte et l'injure sont des synonymes et signifient « parole blessante, outrageuse, touchant à la dignité et à l'honneur » (C. Sagaert, 2017, p.65). Donc, nous voyons que ces deux mots ont le même sens. Mais, en réalité, si nous essayons d'approfondir la recherche sémantique de chaque mot, il se fait qu'il se dégage une nuance sémantique. Ainsi Claudine Sagaert dégage cette nuance sémantique :

> Le mot injure au XIIe siècle est emprunté au latin *injuria* qui renvoie à une injustice, un tort, un dommage, et qu'à partir du XVIe Siècle, il caractérise une offense, une invective. Quant au verbe insulter, il tire son origine du terme latin *insultare,* qui veut dire « attaquer », « porter atteinte de manière violente ». Plus explicitement, l'insulte implique un

> rapport de face à face tandis que l'injure s'adresse à un individu, à un groupe ou à une communauté de manière indirecte, par des écrits, des propos, ou des dessins. (2017, p.65).

Selon lui, l'injure est une attaque indirecte, soit à l'égard d'une personne, soit à l'encontre d'un groupe, tandis que l'insulte est une attaque directe et personnelle. Considéré ainsi, on peut considérer que ce qui est mis en jeu dans *Rivales* constitue *une* insulte, puisque les deux personnages se disent des injures en face, ou encore parce qu'une mère insulte directement sa fille en sa présence. Dans le roman, la mère a toujours insulté sa fille en sa présence. Si l'insulte dérive du verbe latin *insultare* qui veut dire « attaquer », le roman s'ouvre sur une attaque frontale de la mère à sa fille :

> Tu ne sers à rien qu'à divertir des hommes libidineux et frustrés, incapables de répondre aux envies de leurs femmes fanées par des parturitions. Ils te marqueront de leur sperme et t'abandonneront, las. Cette attirance que tu exhibes, tu verras qu'elle n'est que l'odeur, trop forte, d'urine et d'éjaculat que tu gardes dans tes caleçons. (N. Faré, 2014, p.13).

Cette attaque est une fausse accusation de la jeune fille sur sa vie sexuelle. Dans cette accusation, sa mère la considère comme une fille de mœurs légères qui s'offre au premier venu. Ces propos de la mère peuvent être considérés comme une insulte dans la mesure où ils charrient du mépris et une atteinte de manière violente à son honneur et à réputation. La narratrice reconnaîtra, elle-même, que c'est une insulte comme le montre les propos suivants de la narratrice : « […] pour ma mère, me couvrir de grossièretés, son activité favorite » et ensuite « elle venait à nouveau de cracher son venin. Toujours à m'insulter comme si elle rajeunissait après avoir fait un exercice de conscience » (N. Faré, 2014, p.13). Les expressions « m'insulter » ; « cracher son venin », « me couvrir de grossièretés » montrent bien qu'on est en face d'une insulte. Pour Claudine Sagaert, « si on admet que le fait […] d'insulter quelqu'un c'est aller à l'encontre des règles sociales et morales » (2017, p.66), dans *Rivales* de Noun Faré, ce viol des bonnes mœurs est légion. Les rares échanges qui existent entre Elise et sa fille se solde par des insultes dans un seul sens : c'est la mère qui assène sa fille d'insultes les plus ignobles et celle-ci encaisse sous prétexte qu'« en Afrique, on ne contredit pas sa mère » (N. Faré, 2014, p.37).

Ces insultes ont pour objectif de saper la personnalité morale et même physique de celui pour qui elles sont dirigées. Elles dévalorisent l'individu et le noircissent. L'insulteur colle une étiquette dévalorisante à l'insulté qu'il lui est souvent difficile de défaire. L'insulteur dispose d'un vocabulaire particulier comme « espèce de prostituée » (p.44), « qu'est-ce tu fais ici, dévergondée » (p.52), « je sais, tu préfères vagabonder avec les garçons » (p.52), « si c'est habillée comme une pute que vous comptiez me défendre » (p.152). Ainsi, les mots prostituée, dévergondée, vagabonder et pute sont des

mots à connotations péjoratives qu'on cherche à rattacher à un individu pour l'humilier et du coup le marginaliser. Elise utilisera cette stratégie de l'insulte pour séparer Lekta d'Hervé.

L'insulte, dans certains cas, dépasse le seuil du mot et s'étend à un discours. Le discours insultant peut s'apparenter à une ironie où l'objectif est de démolir la réputation de l'intéressé. C'est cette stratégie discursive qui est mise en branle par Elise : « regarde-toi. Tu joues au paon avec tes amies alors que le matin, tu as oublié de sortir la natte que tu as mouillée d'urine. » (N. Faré, 2014, p.37).

Il semble important de le rappeler, l'insulte est une violence verbale qui est proférée directement devant l'insulté et en même temps en présence d'un tiers. Elise insulte souvent sa fille Lekta devant ses amis : la preuve, cette insulte est proférée devant Hervé l'ami de Lekta venu pour traiter les exercices avec lui. Dans certains cas, si les insultes semblent ne pas avoir l'effet escompté, la mère n'hésite pas à gifler sa fille. Les gifles sont un autre moyen d'humiliation au cas où il n'y a pas de tierce personne pour être témoin des humiliations verbales : « puis elle se leva, m'assena une gifle et me poussa vers la porte ». Nous constatons ici, que la mère passe de la violence verbale à la violence physique. Elle n'emploie la violence physique que lorsque la violence verbale semble ne pas marcher selon les circonstances. Une autre stratégie pour atteindre psychologiquement Lekta est la diffamation entretenue par sa mère dans l'intention d'accentuer sa douleur morale.

Les mots servant d'insulte se conçoivent dans un registre particulier qu'on appelle le registre familier. Ce registre, à part le fait d'exprimer l'insulte, exprime un autre aspect de la perversion : le vulgaire et la crudité.

3. 2- L'abondance d'un vocabulaire de la perversion

Un autre aspect de la perversion dans l'œuvre est le problème de choix des mots. Dans son essai, Geir Uvsløkk pense que « le langage de la perversion est un langage qui s'oppose à la loi, à la raison et à la vérité professée par le langage officiel » (2011, p.183). Ce point de vue se vérifie dans *Rivales.* En effet, cette œuvre est un réceptacle de vocabulaire lié à la perversion. L'emploi de ces mots apparemment anodins a tout des connotations sexuelles, un lien dégradant ou dénigrant. Nous voyons que le corps est fortement utilisé pour exprimer ce langage de perversion. Nous pouvons relever quelques expressions du corpus connotent de la perversion.

3.2.1- Des syntagmes déplacés de leur structure syntaxique

La narratrice principale du récit dira : « chez Chikita était devenu notre point de rencontre. » (N. Faré Un aspect de la perversion du langage est le détournement de l'emploi de certains syntagmes. Par exemple, 2014, p.19). Le syntagme « chez Chikita » se présente dans cette phrase syntaxiquement comme un sujet, mais pris isolément, cette expression a souvent servi de complément circonstanciel de lieu. Ce qui est admis syntaxiquement. On

pourra dire « Je vais chez Chikita ». Dans cet énoncé, « chez Chikita » est un syntagme jouant le rôle de complément circonstanciel de lieu et signifie *au domicile de Chikita*, *dans la demeure de Chikita*, la préposition chez est un locatif qui dérive du latin *casa* qui veut dire *maison.* Cette tournure inhabituelle de la langue française, bien que s'inscrivant dans le registre familier, est une construction phrastique relevant du langage de la perversion dans la mesure où cette construction déjoue la syntaxe de la phrase française comme l'a su bien dire Geir Uvsløkk, « le langage de la perversion est un langage qui s'oppose à la loi […] professée […] par le langage officiel » (2011, p.183). Cette construction ne reflète pas une construction de la phrase du français hexagonal, mais un reflet du parler familier local africain qui dénote d'une influence de la langue maternelle au registre familier. Cette façon de traiter le français dans le roman est ce qu'il nous est convenu d'appeler la perversion de la langue française à la suite de Geir Uvsløkk.

C'est aussi cette vision qui se remarque dans l'expression « Regarde-toi » (p. 14). C'est une expression qui cherche à dénigrer l'interlocuteur et lui faire savoir que l'estime qu'il a de lui est illusoire et qu'en réalité son image réelle est en dessous de cette estime personnelle qu'il se fait. Cette idée se confirme dans l'expression « t'es –tu regardée ? » (P. 14). Dans le premier cas, on a la phrase assertive avec sa charge sémantique et dans le second cas, elle se présente comme une interrogation, mais loin d'être une interrogation, elle se charge d'un jugement péjoratif envers l'interlocuteur en face. Cet usage pervers de la langue contribue à mettre en exergue l'esthétique de l'insulte comme une clé de lecture de l'œuvre.

3.2.2- Le corps pervers ou l'écriture de la perversion

Le corps dans *Rivales* de Noun Faré bénéficie d'un traitement particulier dans le projet d'écriture de la romancière. Le corps participe de l'écriture de la perversion. La romancière choisit de raconter son histoire en mettant en exergue certaines parties du corps qui ne devraient pas être présentées au risque d'être taxer d'impudique ou de pervers. Okri Pascal Tossou dans son essai attirait déjà l'attention du lecteur sur le rôle grandissant du corps dans la littérature. Il écrit à ce propos : « une simple observation, a priori banale, a commencé à me remplir l'esprit depuis quelques années. Il s'agit de l'intérêt et/ou de la place que le corps prend dans les créations littéraires pour peu que l'on s'y attarde. Cette entité de et dans la fiction me parait revêtir un intérêt grandissant pour la réception critique » (2017, p.11). Nous voyons que le corps joue un rôle important dans la critique en ce sens que le corps ou les parties du corps que la littérature évoque sont révélateur non seulement de l'esthétique de l'œuvre, mais participent à agrémenter le récit. S'agissant de notre corpus d'étude, le corps est largement employé et contribue à l'expression de la perversité dans l'œuvre. Ainsi, le corps se présente comme un moyen d'expression de la perversion, dire ce qui ne devrait pas être dit, ce que la société voit d'un mauvais œil. C'est ce que

pensait Edmond Jabès : « tout écrivain digne de ce nom sait qu'écrire est impossible, mais qu'il lui faut passer outre à cette impossibilité » (1991, p.155). C'est ce que fait Noun Faré en passant outre l'indicible. Nous considérons le sexe dans nos sociétés comme un tabou relevant de l'indicible. Dans ce développement, nous montrons comment Noun Faré expose les parties intimes que nous appelons les parties sexuelles du corps et comment la romancière rend-elle pervers les autres parties du corps qui sont considérées comme non sexuelles.

3.2.2.1. Les parties sexuelles du corps

Noun Faré excelle dans l'art de présenter crûment la nudité ou les parties sexuelles dans ses œuvres et notamment dans *Rivales.* Les parties considérées comme parties sexuelles sont, entre autres, les organes génitaux, les lèvres, la bouche, les cuisses ou les jambes. La narratrice présente totalement nue sa mère dans le récit : « ma mère était totalement dévêtue » (p.38). Ce portrait de la mère est intimement lié à l'acte sexuel, d'ailleurs, le portrait se poursuit : « les jambes de ma mère se replièrent » (p.39), cette position semble être la position idéale pour recevoir son homme. On peut estimer que cette façon de décrire est une perversion, une description qui ne devrait pas être présentée au grand jour. La narratrice pousse le bouchon un peu plus loin en décrivant presque dans les moindres détails les ébats amoureux de ses parents : « mon père retirait délicatement sa verge de la bouche de ma mère, qui dégoulinait de salive » (p.39). Nous avons déjà établi que la fille, narratrice, et sa mère entretiennent une relation concurrentielle. Toutefois, lorsque le père devient lui aussi l'objet d'une description peu flatteuse, on peut se demander si la narratrice cherche véritablement à établir une hiérarchie entre les membres de sa famille. La narratrice décrit avec minutie le corps de son père jusqu'au détail près l'organe sexuel de celui-ci : « d'un geste équilibré, il s'agenouilla vers elle puis introduisit son phallus de près d'une vingtaine de centimètres en elle » (p.39). Ici, l'organe sexuel mâle fait l'objet d'une autopsie complète et frise le déshonneur. Raconter le sexe est un tabou et l'est encore plus si celui qui le raconte est une progéniture. C'est ce que fait Lekta, la narratrice principale de ce récit pervers. La perversion réside justement dans le fait de décrire le corps dans une situation où il ne devrait pas être décrit pour des raisons pudiques. Ainsi, les parties du corps mis en exergue par la narratrice sont, entre autres, tout le corps nu et les jambes de la mère, le phallus et la verge du père. Ces parties du corps que nous avons appelé les parties sexuelles sont motivées et loin de connoter l'érotisme, elles dénotent la perversion.

3.2.2.2. Les parties non sexuelles du corps

Dans ce corpus, nous avons relevé comme parties non sexuelles, entre autres, la hanche, les joues, les lèvres, les yeux, la tête, La narratrice exploite également les autres parties du corps qui ne sont pas en réalité des parties sexuelles pour connoter l'acte sexuel ou acte ayant une relation avec le sexe.

Parlant de sa mère, la narratrice décrit deux parties du corps de la mère : « elle poussa un léger gémissement, ferma les yeux, rejeta la tête en arrière » (p.39). Nous voyons que la narratrice emploie « les yeux » et « la tête » pour montrer comment la mère savoure le plaisir de l'acte sexuel avec son mari. Mais cette sensation de jouissance se culmine à un seuil si élevé avec l'action conjuguée des deux partenaires : « mon père continuait ses va-et-vient […] des larmes coulaient sur les joues de ma mère » (p.40). À première vue, la présence des larmes sur les joues laisserait penser que c'est une sensation de douleur, mais en réalité, c'est un indice de la jouissance extrême. Les joues sont un réceptacle d'un indice qui dénote d'un état d'esprit de la mère de la narratrice. Pour atteindre cet objet de faire pleurer la mère de jouissance, il faut que le père se mette à fond dans l'accomplissement de ce devoir jusqu' à ce qu'il ne perde son souffle. À ce propos, la narratrice racontait : « mon père râlait comme un ours » (p.41). C'est le résultat d'intense effort physique comme les mouvements de la hanche et des mains pour faire jouir sa femme.

Nous voyons que les parties du corps non-sexuelles participent elles aussi, sous la plume de Noun Faré, à exprimer la sexualité et l'acte sexuel en de terme si cru. Ce qui dénote du langage de la perversion. En effet, par le moyen de la perversion, la romancière cherche à désacralisée un discours ambiant et tyrannique détenu par la société. L'écriture de la perversion est renversement de ce discours qui privilégie le politiquement correct au profit de la réalité et du pragmatisme. « Le renversement consiste en une attitude ou l'on considère le discours comme un événement et tente une nouvelle approche afin de voir comment le discours officiel exclut, limite et s'approprie tout discours déviant » (G. Uvsløkk, 2011, p.161). Donc, tous les écarts perversifs du langage ont pour rôle de reléguer le discours officiel au second plan, qui est le plus souvent le discours du pouvoir, afin de raconter la réalité telle qu'elle se présente. Dans le récit, le personnage féminin qui joue le rôle de narratrice prend le monopole de la parole et l'utilise à sa guise, même si celle–ci ne convient pas à la bienséance sociale et institutionnelle. L'écriture de la perversion est un moyen pour la femme dans *Rivale*s de renverser l'ordre établi non seulement au niveau de l'écriture, mais aussi au niveau social. Dans le microcosme romanesque de Noun Faré, la femme domine le débat même si elle n'arrive pas entre elles à s'entendre sur certains points, même si la fille et la mère sont en conflit permanent, elles arrivent à dominer le débat et à imposer une nouvelle vision de la société.

4.Conclusion

La perversion, définie comme une psychopathologie qui affecte l'individu et la société, est une attitude qui crée un écart dans le comportement du sujet par rapport aux normes sociales. Grâce à cette étude, nous avons démontré que *Rivales* de Noun Faré écrit dans une perspective perverse en ce sens que le discours qu'il établit s'écarte de l'ordre du discours dans lequel il est produit, mais aussi qu'il se développe en défiant les principes classiques de l'écriture. Le récit est constitué d'autres récits qui s'emboitent et se suivent

et sont menés par différents narrateurs difficilement distinguables par le lecteur. Cette situation a été identifiée à un brouillage narratif en ce sens qu'il est difficile de savoir si c'est le narrateur principal, sa mère ou la narratrice de l'épilogue qui raconte l'histoire à un certain moment du récit. La difficulté de distinguer ces personnages provient du fait que ces trois narrateurs sont des personnages féminins ayant peu ou prou la même histoire et le même sexe.

Nous avons constaté que la perversion n'affecte pas seulement le récit, mais touche aussi l'écriture allant de la déformation syntaxique et une propension de l'insulte comme stratégie d'écriture. La perversion se présente dans le corpus par la description du corps dont la particularité est la présentation des parties du corps qui ne devraient pas être présentées au lecteur. Cette attitude est une forme de révolte de la femme contre le discours institutionnel.

Références

Stérin, A., 2020, « Les différents types de narration du roman », article en ligne https://www.lastreetlaplume.fr/2020/12/18/types-narration-roman/ consulté le 22 janvier 2024 à 22h30.

Genette, G., 1972, *Figures III*, Paris, Seuils.

Reuter, Y., 2016, *Analyse du récit*, Paris, 3e édition Armand Colin.

Parisot, Yolaine, 2006, « La polyphonie dans le roman haïtien contemporain : regards croisés, dédoublés, occultés ». *Revue de l'Université de Moncton*, 37(1), 203–224. https://doi.org/10.7202/016720ar, consulté ce 11 mars 2024 à 23h26.

Patron, S., 2023, « Le narrateur », In *La revue Vox poetica*, https://vox-poetica.com/t/articles/Patron2023.html consulté 29 mars 2024 à 19h08.

Greimas, A. J., 1983, *Du sens. Essais sémiotiques*, Paris, Seuils.

Dujardin, É., [1931], 1977, Le *Monologue intérieur, son apparition, ses origines, sa place dans l'œuvre de James Joyce et dans le roman contemporain*, Paris, Editions P. Albert Messein.

Platon, 1993, *Théétète* [189e], *Œuvres complètes, t. VIII, 2e partie*, trad. A. Diès.

Gautier, T., 1890(1981), « L'Art », in *Emaux et Camées*, Gallimard, Paris.

Sagaert, C., 2017, « L'injure et l'insulte : une question de laideur », *Langages et communication : écrits, images, sons,* édité par Mireille Corbier et Gilles Sauron, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, https://doi.org/10.4000/books.cths.843. Consulté le 03 juin 2024 à 10h13.

Uvsløkk, G., 2011, Jean *Genet: Une Ecriture Des Perversions*.

Jabès, Edmond, (1980)1991, *Du désert au livre. Entretiens avec Marcel Cohen,* Belfond, Paris, p. 155.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de

rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An) **Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.166-177**
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Le pouvoir traditionnel en « perte de vitesse » ? analyse dans deux romans burkinabè[1]

Fatimata NOMBRE

Département de Lettres modernes

Université Joseph KI-ZERBO

fatimanombre16@gmail.com

Reçu : 30/09/2024, **Acceptation** :20/10/2024, **Publication** : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 10 %**

Résumé : Le pouvoir, sous toutes ses formes, a toujours suscité de l'engouement, mais aussi cristallisé les passions. Expression de l'autorité, de l'exemplarité, il est intimement lié au pouvoir divin ; en référence aux pharaons et divinités dans de nombreuses civilisations en Afrique et dans le reste du monde. Le pouvoir traditionnel et coutumier est aussi vieux que le monde. Cependant, il est de plus en plus controversé. Il est indéniable que sa capacité à rallier les gens autour de causes communes et à résoudre des litiges civils, fonciers et des conflits familiaux est remarquable. Cependant, l'exercice de sa dimension politique semble dépassé dans le contexte actuel et les aspirations des sociétés en mutation : il est non inclusif, implacable dans ses décisions, dominé par les hommes et entouré de mystère et d'ésotérisme. Cette image ambivalente est celle que renvoie parfois la littérature, en l'occurrence la littérature burkinabè.

Mots clés : pouvoir coutumier, littérature burkinabè, transgression, contestations

---

[1] Comment citer cet article : NOMBRE F., (2024), «Le pouvoir traditionnel en « perte de vitesse » ? analyse dans deux romans burkinabè », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.166-177

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.166-177
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Traditional power in "loss of momentum"? Analysis in two Burkinabe novels

Abstract: Power, in all its forms, has always arused enthousiasm, but also crystallized passions. An expression of authority and exemplarity, it is intimately linked to divine power, with reference to pharaohs and deities in many civilizations in Africa and the rest of the world. However, it is increasinggly controversial. Certainly, its ability to mobilize around common causes and to resolve civil and land disputes and family conflicts is no longer in question, but the exercise of political aspect seems not suited to the current modern context and the aspirations of societies in full change : non-inclusive, implacable decisions, male dominance, mystery and esoterism. This is ambivalent image is one reflected by literature, in this case Burkinabe literature.

Keywords : custumary power, Burkinabe literature, transgression, contestations

Introduction

Toute société est amenée, bon gré mal gré, à évoluer en adoptant de nouvelles valeurs et en abandonnant certaines anciennes. Le problème réside parfois dans la phase transitoire de ce processus. Pour la réussir, il faut forcément de la sensibilisation, de l'acceptation et une ouverture d'esprit. Avec les crises et les bouleversements que traverse le monde, les valeurs sociales, culturelles et même politiques sont mises à rude épreuve. On observe alors, de la part de jeunes gens, ici et ailleurs, un rejet de pratiques plusieurs fois séculaires. D'où le sujet : *Le pouvoir traditionnel en perte de vitesse ? analyse dans deux romans burkinabè*. Quelle analyse fait-on de l'influence du pouvoir traditionnel ou coutumier ? Ce sujet soulève la question de l'image que renvoie la littérature burkinabè écrite du pouvoir traditionnel. À travers les romans « *Le Crépuscule des Ténèbres* » de Bali Nébié et « *La Fugueuse* » de Didier Ouédraogo, nous supposons que cette littérature met en évidence une forme de domination ambiguë. Parfois, ce pouvoir sert le bien-être des communautés, tandis que d'autres fois, il se transforme en instrument de torture, tout en conservant son aspect absolu et incontestable. De ce fait, il est parfois en déphasage avec le contexte moderne actuel dont les aspirations sont toujours en mutation. Nous soutenons que la magie poétique pourrait expliquer la perte d'influence du pouvoir coutumier sur les populations. Cette perte d'influence pourrait être due au fait que de nombreux dignitaires se sont rendus coupables de transgressions des lois et règles ancestrales, ce qui leur a fait perdre la confiance de leurs « sujets ».

L'objectif du présent article, après avoir circonscrit et défini les concepts et le cadre théorique, est d'analyser les éléments textuels qui peuvent être considérés comme des preuves tangibles de cette dépréciation du pouvoir politique traditionnel.

1. Définition des concepts et cadre théorique

Dans ce point, nous nous attèlerons à définir les notions clés et le domaine d'exercice du pouvoir dit traditionnel ou coutumier afin de délimiter notre champ d'analyse.

1.1. Le pouvoir traditionnel : définitions et états des lieux

Dans ce sous point, notre objectif est de donner quelques définitions de la notion de pouvoir traditionnel ou pouvoir coutumier. Nous n'avons pas l'intention de faire une revue de littérature sur cette terminologie en définissant la place, le rôle et les missions des membres qui composent le pouvoir politique, de nombreuses recherches ayant été menées sur ce sujet. Il s'agit pour nous de circonscrire le champ d'analyse, et ce par rapport aux éléments que nous analysons, à savoir les décisions, lois et règles coutumières. Cela revient à porter un jugement de valeur sur les différentes pratiques et les réactions des individus auxquels ces lois s'appliquent, si elles sont fondées, justes et équitables ou non. Ces éléments nous permettront d'affirmer si le pouvoir traditionnel est en recul ou pas. Pour donner une définition à cette notion, H. Mambi Tunga-Bau note :

> *« Le pouvoir politique traditionnel renvoie à l'ensemble de croyances et pratiques qui confèrent à un individu, une famille ou un clan l'autorité nécessaire à commander un groupe d'individus plus ou moins homogènes et obtenir d'eux l'obéissance »* (2010, p.21).

L'exercice du pouvoir traditionnel n'est pas une chose commune, il n'est pas un ensemble de règles consensuelles, mais un ensemble de pratiques ancestrales, conservé jalousement par un nombre restreint d'individus et perpétué de manière doctrinale. Ce qui le fait qualifier par Max Weber de domination traditionnelle. Cette situation pose problème puisque les sociétés évoluent, les Hommes et les mentalités changent, vouloir conserver les mêmes pratiques des siècles durant fini par susciter des controverses.

Évoquant la notion de pouvoir chez les *Moose* (une ethnie du Burkina Faso, un pays de l'Afrique de l'ouest), M. Halpougdou met en évidence cet aspect de domination et de force du pouvoir coutumier :

> *« (…). Généralement, le naam (pouvoir) est associé à l'idée de force. Il ne s'agit pas réellement ici de la domination du fort sur le faible, mais de la puissance du droit de celui qui en est investi à ordonner et à commander en vertu du pouvoir qui lui est conféré ».* (M. Halpougdou et alii, 2012, p.124).

Ainsi, l'individu, le groupe ou la famille qui en est investi à tout pouvoir et droit sur les autres membres de la communauté. Il est rare de voir une tierce personne contester une autorité coutumière déjà investie, car ce dernier aurait reçu son pouvoir du divin :

> *« Le naam dépasse la notion constitutionnelle moderne du pouvoir narratif républicain pour s'entourer d'un indéfinissable sacré qui le rend plus ou moins absolu et transcendantal. L'autorité du naam a un fondement religieux et mystique qui la légitime ».* (M. Halpougdou, 2012 : p.124).

La principale caractéristique du pouvoir traditionnel, c'est son caractère absolu, autoritaire, et sa nécessité de soumission et d'obéissance totale. Remettre en question un tel pouvoir, c'est susciter le courroux des acteurs. En plus de ses caractéristiques, il est, à quelques rares exceptions près, une prérogative masculine. Ce que Denise Badini-Folané soutient en ces termes :

> *« Espaces réservés, la gestion politique de la communauté est une affaire d'hommes (…), les rares interventions féminines dans ce domaine se font dans un cadre précis, défini à l'avance où la femme est utilisée plutôt qu'associée à l'exercice du pouvoir »* (1998, p.105).

Pour résumer, le pouvoir traditionnel ou coutumier est l'exercice d'une autorité sociale traditionnelle sur l'ensemble des individus liés par l'appartenance sociale (par exemple l'ethnie), le statut dans le groupe ou la famille. Aussi, un chef traditionnel n'assurait pas que le pouvoir politique. Il était aussi chef militaire et spirituel.

1.2. L'esthétique de la transgression ou la magie du code pénal africain

La magie de la transgression, selon la poétique magique (I. Go, 2014) est, par essence, une magie de répression, mais aussi de justice, de quête de l'équilibre et du bien-être. La transgression correspond à une infraction, c'est-à-dire à une violation de l'intégrité d'une personne ou d'un objet considéré comme « sacré » ou au moins digne de respect et d'attention. Dans la transgression, il y a toujours un « dominant », celui qui prend l'ascendance sur le sujet sur lequel s'exerce cette violation. Les écarts de conduite peuvent prendre diverses formes : manquement à sa parole, tromperie, viol, larcin,

homicide, inceste, pour ne citer que quelques exemples. Selon la nature du crime, il existe une catégorie de récits appelés romans de la protection sociale ou romans de la protection de l'environnement. Dans cet article, nous nous penchons sur une sous-catégorie spécifique de romans, les romans de la sauvegarde des valeurs africaines. Pour le critique littéraire, *chaque société secrète des biens de valeur qu'elle protège jalousement à l'aide de règles et lois ou autre prohibition traditionnelles* (I. Go, 2014 : p.181). Selon lui, il est impératif de protéger ces valeurs afin que règne la paix sociale, celle qui est la résultante de toutes les autres valeurs :

> *« La paix sociale permet à chacun de vaquer à ces propres occupations. En plus du confort et du bien-être matériel qu'elle procure aux uns et aux autres, la paix est source d'épanouissement pour tout un chacun. Un tel bien de valeur ne peut rester sans protection. Chaque société élabore donc des règles garantissant la paix sociale. Le malheureux sort des transgresseurs apprendra aux autres à respecter les règles qui régissent la paix sociale »* (I Go, 2014, p.181)

À ce titre, les pratiques coutumières, comme le règlement des litiges civils (fonciers, familiaux ou politiques), la gestion de la cité selon l'éthique, l'engagement pris par les chefs coutumiers lors de l'intronisation, de respecter les rites, de ne pas trahir les mânes des ancêtres et de toujours œuvrer pour le bien de la communauté deviennent automatiquement sacrés. Manquer à sa parole, faire valoir ses intérêts personnels au détriment de ceux des membres ou encore appliquer une justice à géométrie variable deviennent de fait des actes de transgressions qui font naître des contestations, et parfois un rejet pur et simple de ces traditions et de leurs acteurs. Quelle lecture peut-on faire de ces différents éléments dans les œuvres du corpus ?

2. L'image du pouvoir traditionnel dans la fiction romanesque burkinabè

L'évolution des sociétés impose à tout pouvoir, qu'il soit moderne ou traditionnel, une certaine adaptabilité. Étant l'exercice d'une autorité absolue dévolu à un comité restreint de personnes, le pouvoir traditionnel est de plus en plus remis en question. Les sociétés africaines dites traditionnelles sont aujourd'hui englobées dans des réalités nouvelles, avec des lois et principes nouveaux. Alors, la comparaison est vite établie : quel type de société donne plus de liberté, d'égalité et de garantie ? Dans cette partie de l'article, nous analyserons, à travers deux romans burkinabè, les raisons du recul du pouvoir coutumier.

2.1. *Le crépuscule des Ténèbres* ou le mauvais procès de la tradition

Le roman de Bali Nébié fait au pouvoir traditionnel un mauvais procès. Il dépeint dans ses aspects les plus sordides l'exercice du pouvoir politique matérialisé par le Grand conseil et le Tiati (*chef*) et surtout l'intention qui animent certains candidats au « poste » de chef : user de l'autorité que lui offre son statut pour imposer sa volonté, soumettre les membres et l'utiliser pour éliminer les adversaires et tout individu qui se mettrait en travers de leur chemin. Le moyen trouvé pour parvenir à ses fins est celui de l'usage de la peur :

> *« Les enfants sont éduqués dès leur bas-âge dans la peur des fétiches, des divinités, des sorciers et des mânes des ancêtres […]. Pour entretenir cette peur, on brandit l'épouvantail du sorcier prêt à dévorer les âmes, et, parallèlement, on désigne les divinités et en particulier le Grand fétiche noir, seul capable de vaincre le sorcier. Ainsi, tout le monde se met sous la protection du Grand Fétiche noir […]. Le Grand Fétiche étant synonyme Grand conseil »* (B. Nébié, 2011, p.34).

Ayant baigné dans cette atmosphère toute leur vie, même devenue adulte, la plupart d'entre eux ne vont jamais se départir de cette peur panique, devenant ainsi des individus malléables. Le *Tiati*, incarné par le personnage de *Gninakwa*, est caricaturé avec tous les vices et la boulimie du pouvoir que l'on pourrait observer chez un individu. Ayant compris que le pouvoir du *Grand Fétiche noir* n'était que de la poudre aux yeux, il ruse et usurpe le trône :

> *« Il faut, se dit Gninakwa, que cet intérim dure au moins dix ans. Il pensa aux lois des ancêtres ! Et alors, protesta-t-il, qu'on fait les ancêtres lorsque tout le monde se moquait de moi ? Où est la justice ? En tout cas, la chose est entre mes mains, je ne la lâcherais pas de si tôt »* (B. Nébié, 2018, p.80).

Une fois intronisé, il transgresse toutes les lois ancestrales et use de sa position pour supprimer tous les potentiels candidats ainsi que tous ceux qu'il jalouse. Le village était devenu sa propriété privée et c'était son bon vouloir qui faisait office de loi :

> *« À Toum, tout le village devait marcher au pas, au même rythme et à la même allure, sous la direction des quelques dignitaires dont Gninakwa faisait partie […]. Il s'apprêtait à prendre d'assaut la citadelle des rebelles qui contestaient son autorité. Cette bataille fondamentale pour lui le rendrait maître absolu de Toum »* (B. Nébié, 2018, pp.32-33).

Comme il l'avait prévu, Gninakwa fit en sorte que l'intérim dura dix longues années durant lesquelles il sema la désolation et la terreur : fausses accusations, complots, bannissements, vol, meurtres sous le couvert de la tradition. Il était le chef du village et occupait en plus deux autres postes de responsabilités. Tout ce pouvoir le rendit intouchable :

> *« « Aujourd'hui, toutes ces lois des Ancêtres, je m'assois dessus ! Je les ai toutes violées, et qu'est-ce qui m'est arrivé ? Rien ! Absolument rien ! »[…]. Il était arrivé à la conclusion que dans ce milieu, tout n'était que mystification »* (B. Nébié, 2018, p.183).

Certains individus qui ont été soustraits de cette emprise grâce à l'école, à un exil et ceux qui ont fini par « voir clair » dans le jeu du *Tiati*, ont commencé à émettre des doutes quant à la toute-puissance des mânes et des lois ancestrales, si bien que la peur avait changé de camp. Lors d'une de ses nombreuses sorties pour une affaire de vol, un adolescent confondit le *Grand conseil* devant l'incohérence des accusations proférées à son endroit. Ce fut le début de la fin du règne de Gninakwa et de ses complices. Pour ne pas perdre la face, ils firent des tentatives désespérées de susciter de nouveau la peur chez leurs sujets, mais ce fut peine perdue. Comme le souligne une des répliques d'un des personnages, les habitants du village n'avaient plus foi en leur chef et ne donnaient donc aucun crédit aux verdicts du Grand conseil : *« Comment des humains ont-ils pu fermer la bouche du puissant et infaillible Grand Fétiche et surtout l'utiliser pour leur propre compte. Est-ce à dire qu'il existe des hommes plus puissants que le Grand Fétiche ? »* (B. Nébié, 2018, p.194).

Après de multiples transgressions, Gninakwa, tout comme le *Grand Fétiche*, avait perdu tout crédit aux yeux des habitants de Toum. Ses actes ont semé la discorde et la suspicion entre les villages. Pour « laver l'honneur » des dignitaires qui n'étaient impliqués, et rétablir l'ordre social, il fut décidé que Gninakwa rende la « couronne ». Mais le pouvoir coutumier étant généralement un règne à vie, un chef destitué n'a qu'une seule issue de sortie : la mort. C'est ce sort qui lui a été réservé. Le chef déchu est étranglé à mort dans sa propre demeure.

2.2.La fugueuse ou le règne du « neveu »

Dans cette œuvre, le pouvoir traditionnel est matérialisé par le statut du « neveu ». En effet, dans certains groupes sociaux *moose*, le neveu joue un rôle capital dans la résolution des conflits, quelle que soit leur nature. À leur médiation, aucun refus ne doit être opposé. Ce statut leur donne une grande prise sur l'ensemble des membres d'une famille, ils sont alors aimés, respectés et adulés ; et ce, dans leur but de les « mettre dans la poche » en cas

de conflit entre personnes d'une même lignée. Comme le soutient le personnage de Zoé :

« (…) en cas de mésentente dans le village, les neveux étaient-ils chargés de concilier les protagonistes. Peu importe le motif du désaccord, pourvu que le neveu choisi arrive à faire comprendre aux protagonistes qu'ils peuvent et doivent vivre ensemble » (D. Ouédraogo, 2011, p.39).

L'intrigue, dans ce roman, se noue avec la fugue d'une jeune mariée du domicile conjugal pour chercher refuge auprès d'un « neveu » qui est également le chef du village. Le périple de Zoé, depuis la désertion, son séjour chez le chef jusqu'au retour définitif dans la cour paternelle, laisse voir une organisation sociale bien structurée et des usages bien définis. Cependant, cette belle organisation comporte des failles, et pas des moindres : le caractère non inclusif, les transgressions des lois ancestrales en toute impunité et les décisions prises qui laissent parfois entendre des verdicts selon la « tête du plaignant ». Pour H. Mambi Tunga-Bau, le pouvoir traditionnel *répond à une obligation morale, c'est-à-dire qu'il s'exerce dans le respect des mœurs, des règles de conduite en usage dans les sociétés traditionnelles*. (2010, p.41). Cette règle n'est cependant pas appliquée à tout le monde de la manière, la naissance, le genre, le rang social, les moyens financiers sont autant de « circonstances atténuantes » pour certains. Comme le mentionne cet extrait :

> *«(…). Nous avons le devoir d'obéir, c'est tout. Il paraît que même la tradition ne nous aime pas. Depuis que la femme a chassé le ciel de la terre (…), depuis que Eve a convaincu Adam à manger le fruit interdit les femmes sont devenues en quelque sorte la bête humaine »* (D. Ouédraogo, 2011 : p.68).

C'est cette injustice qui s'observe même dans les crimes les plus ignobles comme l'inceste. Abusées, si les victimes innocentes ont le malheur de tomber enceinte, elles sont sévèrement punies. La jeune fille est momentanément bannie du village. L'enfant à naître est condamné toute sa vie à ne jamais mettre les pieds dans le village paternel. Pendant ce temps, le coupable, toujours l'homme, lui n'est pas du tout inquiété. *Dans ce genre de circonstances, la coutume s'acharne seulement sur l'enfant, le noble étranger (…), la tradition lui interdit de voir le toit paternel. C'est son lot d'amertume à sa naissance »* (D. Ouédraogo, 2011 : p.103).

Dans *La fugueuse*, au nom du pardon et du respect des traditions, André, l'homme qui a eu des relations incestueuses avec sa nièce, n'a pas été sanctionné, et mieux, il célèbre son mariage dans la même communauté avec pour témoin le père de la jeune fille avec laquelle il a commis ce crime : *pour le cas d'André, bien qu'identifié comme étant le coupable, la coutume restait muette (…), il n'y avait aucun bannissement de la famille, pas même une*

légère sanction à son égard. C'est un vide écœurant » (D. Ouédraogo, 2011 : p.103).

Il n'est toujours facile pour les « aînés » d'accepter les changements que veulent introduire les jeunes générations, alors des tensions naissent de part et d'autre. Les anciens jugent les jeunes inexpérimentés et impatients, et ces derniers les taxent de réfractaires et égoïstes qui se réfèrent aux coutumes uniquement quand celles-ci sont à leur avantage. L'unique option réservée aux autres est l'obéissance et la soumission.

3. Le pouvoir traditionnel en perte de vitesse : quelles conclusions tirer ?

Selon le groupe social, ethnique ou clanique, le pouvoir traditionnel est exercé avec plus ou moins de rigueur. Comme le montre l'analyse de ces deux romans, tous les acteurs sont responsables à divers degrés du recul des coutumes et des valeurs sociétales.

3.1.L'effondrement de la structure sociale traditionnelle

Les coutumes ne sont pas propres aux sociétés africaines. En effet, dans le monde entier, des civilisations ont toujours fait de leurs pratiques identitaires des règles et des usages qu'elles ont cherché à perpétuer. Ces pratiques sont pour elles la mémoire et l'identité de leurs groupes sociaux. Certains principes sont essentiels et doivent être préservés, tandis que d'autres sont à proscrire, car ils ne font que semer la discorde. L'intrigue dans ces œuvres montre aussi qu'aucune société, aucun pouvoir n'est parfait. Ces dérives sont l'un des signes de l'effondrement d'une structure sociale et culturelle. Nombreux sont ceux qui ne croient plus aux valeurs et pratiques coutumières. Alors, en transgressant les lois de leur communauté, les dignitaires trahissent leur serment. Malheureusement, c'est toute la société qui en paie le prix. Les conséquences sont entre autres les dérives relevées dans le corpus. Comme le relève I. Go dans l'ouvrage Poétique et esthétique magiques :

> *« Les sociétés africaines ont élaboré des valeurs pratiquées sous formes de coutumes […]. La globalisation n'est pas seulement économique, culturelle et communicationnelle, elle touche aussi à la mentalité, la psychologie. Les gens ne croient plus à la magie de la prohibition. Cela se généralise de plus en plus à travers le monde »* (I. Go, 2014, p.226)

Parfois, des chefs traditionnels délaissent leur rôle premier auprès des communautés à la base pour se lancer dans d'autres quêtes : le pouvoir politique moderne. Ces communautés se sentent alors abandonnées, trahies, et souvent utilisées par leurs dignitaires. L'image que renvoient les œuvres du corpus reflète dans une certaine mesure une réalité palpable dans la société burkinabè. Comme le mentionne A. Loada dans son article intitulé, *Les Burkinabè préfèrent l'impartialité politique de leurs Chefs traditionnels* :

> *« Aussi les chefs coutumiers ou traditionnels jouent-ils un rôle important dans la gouvernance locale. Il en va de même dans le domaine électoral, où ils apparaissent comme des agents de mobilisation très courtisés par les partis […]. Parfois les chefs traditionnels n'hésitent pas eux-mêmes à briguer les postes politiques avec de grandes chances d'être élus » (A. Loada, 2014, p.1).*

Pour l'auteur, cette situation aurait occasionné de nombreux conflits familiaux et mis à mal le tissu social. Alors, pour résoudre ce problème, il faudra trouver des mécanismes institutionnels comportant à la fois des droits et des devoirs aux chefs traditionnels et où pourrait figurer le devoir d'impartialité.

3.2. Faut-il repenser ou « re » -créer le contexte d'exercice du pouvoir traditionnel ?

La place et le rôle que doit avoir le pouvoir traditionnel dans les sociétés dites modernes ont été au cœur des préoccupations de leurs dirigeants. Aussi, des pays dits puissants et modernes ont trouvé le moyen d'intégrer ces pratiques culturelles dans le droit constitutionnel moderne. Cécile Salcedo, dans *« Le statut constitutionnel des chefs traditionnels en Afrique du Sud »*, souligne à ce sujet :

> *« L'on présente régulièrement l'Afrique par le biais du folklore que semblent représenter ses chefs traditionnels, oubliant par là même que d'autres pays, comme le Canada, l'Australie, et même la France, ont eu à trouver des solutions pour intégrer au mieux les systèmes coutumiers au sein de leur ordre juridictionnel »* (2014 : 445-466).

Pour elle, les pays comme le Canada, la France, l'Afrique du Sud ont réussi ce pari. De façon respective, ils ont reconnu aux peuples autochtones le droit à l'autonomie, à l'application du droit coutumier au sein de leurs

communautés ; en France, avec la question du kanak en Nouvelle-Calédonie, le droit coutumier est également reconnu dans la résolution des litiges civils. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, la Constitution provisoire de 1993 et la Constitution définitive de 1996 ne font pas que confirmer l'existence de ces chefferies, elles les protègent également en les incluant directement dans la Constitution.

Le pouvoir traditionnel est une composante essentielle des sociétés, moderne ou traditionnelle. Aujourd'hui, ces sociétés sont indissociables, mais, vu du vide juridique qui subsiste dans certains pays quant à leur statut, il faut, aux États de droit, repenser la place et le rôle des acteurs coutumiers. Son exercice étant absolu et sans conteste, sans une législation claire et précise, il serait difficile de canaliser son influence. Dans cette situation, c'est la grande majorité de la population qui sera perdante. Ce que suggère dans un certain contexte M. Somé dans son article intitulé *État, pouvoir et démocratie en Afrique de l'ouest contemporain : les héritages du passé* :

> *« Les rôles étant partagés, les sphères bien définies, il ne reste entre l'aristocratie et le peuple de roturiers que des relations de sujétion. Un roturier ne peut contester le pouvoir de l'aristocrate dirigeante sous peine de répression. La contestation du pouvoir ne peut se faire qu'au sein même de cette aristocratie »* (M. Somé, 2015, p.108).

Tous les éléments, ci-dessus observés, sont autant de raisons qui témoignent de la perte d'influence du pouvoir traditionnel. Cependant, il est encore temps d'inverser la vapeur.

Conclusion

Le pouvoir politique, qu'il soit moderne ou traditionnel, est toujours perçu de façon mitigée. Cette image relevée dans les œuvres du corpus est souvent celle de la réalité physique. D'un côté, il est fait le portrait sombre du pouvoir traditionnel et, de l'autre, un aspect social assez dynamique. Le point commun entre ces deux descriptions est l'utilisation qui est faite de cet instrument entre les mains de ses dépositaires. Il soulève ensuite la question de l'identité de l'homme d'influence : si ses motivations sont nobles et authentiques, cette démarche sera hautement bénéfique pour les individus concernés. Dans le cas contraire, comme le démontrent ces ouvrages, le chaos qui en résultera mettra à mal les fondations de la société et suscitera des tensions qui pourraient ne jamais s'apaiser. Il revient alors aux États de veiller à la règlementation de ces entités afin de créer une cohésion sociale durable. L'issue dans ces deux récits montre également que la tradition n'est pas « figée », même si elle évolue par contestation.

Bibliographie

Badini-Folané Denise, 1998, « Les femmes et l'exercice du pouvoir politique dans les pays de la Haute-Volta précoloniale et coloniale », Université de Ouagadougou, Annales, Volume X, 1998, pp.93-111, Série A : Sciences humaines et sociales.

GO Issou, 2014, *Poétique et esthétique magiques*, Ouagadougou, Harmattan Burkina ;

HALPOUGDOU Martial et al., 2012, « Le royaume de Boussouma des origines à la fin de l'occupation coloniale », DIST-INSS (CNRST), Burkina Faso ;

LOADA Augustin, 2014, « Les Burkinabè préfèrent l'impartialité politique de leurs Chefs traditionnels » *Afro Baromètre, donner une voix au peuple* N 150 ;

MAMBI TUNGA-BAU Héritier, 2010, *Pouvoir traditionnel et d'État en République Démocratique du Congo, esquisses d'une théorie d'hybridation des pouvoirs politiques*, RDC, MEDIASPAUL ;

NEBIE Bali, 2018, *Le crépuscule des Ténèbres*, Ouagadougou, Les Presses africaines ;

OUEDRAOGO Didier, 2011, *La fugueuse*, Ouagadougou, L'Harmattan ;

SALCEDO Cécile, 2014, « Le statut constitutionnel des chefs traditionnels en Afrique du Sud », Revue française de droit constitutionnel, n 98, pp.445-466 ;

SOME Magloire, 2015, « État, pouvoir et démocratie en Afrique de l'ouest contemporain : les héritages du passé », Cahiers du CERLESHS tome XXX, n 50, Ouagadougou, pp101-139

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr),
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.178-198

Youth Edginess as an Indignant Outcry for Environmental Justice: A Postcolonial Ecocritical Analysis of Chimeka Garricks' *Tomorrow Died Yesterday* and Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were*[1]

Alphonse Dorien MAKOSSO
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
alphonse.makosso@gmail.com

Reçu: 30/09/2024, Acceptation: 00/00/2024; Publication: 30/12/2024

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.
Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de Plagiarism Chercher X avec un taux de 09 %

Abstract: This study deals with the plight of the youth in Chimeka Garricks' *Tomorrow Died Yesterday* and Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were*. Drawing essentially from the postcolonial eco-critical theory by Huggan and Tiffin, it aims to show how young people, in the novels under consideration, show their outrage and fight for environmental justice and restoration. A peruse of both narratives unveils that oil pollution, environmental damages, as well as the chaos engendered by ecological mismanagement, have obviously instigated the resentment of young people, who, showing 'symptom' of edginess, no longer hesitate step from indignation to vandalism as a means of last resort to change the status quo. As a final assessment, this paper suggests that western neo-colonial corporations, with governments' complicity, constitute the real culprits of ecological damages in Africa, this motivates African writers like Chimeka Garricks and Imbolo Mbue to get involved in decrying these awful practices and resorting to eco-activism in their literary fresco to take a step towards sustainable development.

Keywords: Eco-critical analysis, environmental justice, kidnapping, oil exploitation, vandalism, youth indignation

[1] Comment citer cet article: MAKOSSO, A.D., 2024, «Youth Edginess as an Indignant Outcry for Environmental Justice: A Postcolonial Ecocritical Analysis of Chimeka Garricks' Tomorrow Died Yesterday and Imbolo Mbue's How Beautiful We Wer », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.178-198

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), **Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.178-198**
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

L'audace de la jeunesse comme un cri d'indignation pour la justice environnementale : une analyse écocritique postcoloniale de *Tomorrow Died Yesterday* de Chimeka Garricks et *How Beautiful We Were* d'Imbolo Mbue

Résumé : Cette étude porte sur le sort des jeunes dans *Tomorrow Died Yesterday* de Chimeka Garricks et *How Beautiful We Were* d'Imbolo Mbue. S'inspirant essentiellement de la théorie écocritique postcoloniale de Huggan et Tiffin, elle vise à montrer comment les jeunes, dans les romans considérés, manifestent leur indignation et luttent pour la justice et la restauration environnementales. Une lecture attentive de ces deux récits révèle que la pollution pétrolière, les dommages environnementaux, ainsi que le chaos engendré par la mauvaise gestion écologique, ont manifestement suscité le ressentiment des jeunes qui, montrant des signes d'anxiété, n'hésitent plus de recourir à des actes de vandalisme pour changer le statuquo. En guise d'évaluation finale, cet article suggère que les entreprises néocoloniales occidentales, avec la complicité des gouvernements, constituent les véritables coupables des dommages écologiques en Afrique, ce qui motive des écrivains africains comme Chimeka Garricks et Imbolo Mbue à s'impliquer dans la dénonciation de ces pratiques éhontées et perfides et à recourir à l'éco-activisme dans leur fresque littéraire pour faire un pas vers le développement durable.
Mots-clés : Analyse écocritique, justice environnementale, enlèvement, exploitation pétrolière, vandalisme, indignation des jeunes.

Introduction

Oil exploitation with its subsequent drawbacks, such as the devastation of the environment and local populations' sufferings, frequently leads to revolt. This restiveness, in an ecological context, known as eco-activism, can be understood as "*a form of engagement in social and/or political campaigns with the aim of preventing damage to the environment*" (Era Kraja, 2018). With this regard, arguing further, Simon et al (2014:383) write:

The degradation of the [Niger Delta] environment through pollution has constituted challenged and concern for the people of the oil rich region. The ecosystem has completely been violated and destroyed. The destruction of the flora and fauna without clan-ups or compensation paid to host communities have resulted in youth restiveness and the ups surge of militancy in the region.

From this expert, one can easily picture that the violation and the destruction of ecosystem by multinationals and the indifference of the governments, partake to the plight of oil-bearing communities. Consequently, from this ecological scourge which bedevils the area, the inhabitants, especially young, automatically get involved into rebellion so as to voice their concerns. They resort to violence against the governments and the oil corporations as an expression of their discontent. Thus, working on youth restiveness in Chimeka Garricks' *Tomorrow Died Yesterday* and Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were*, appears relevant, since this research work aims at showing how young people, in the novels under consideration, manifest their

outcry using different violent mechanisms for the environmental justice and restoration.

It appears substantial to keep in mind that indignation is anger or annoyance provoked by what is perceived as unfair treatment, notably an offense or injustice. Let it be emphasized that indignation, from a psychological perspective, stems an emotion characterized by antagonism toward someone or something. This sometimes implies the use of violent manners for the quest for justice.

Tarkpegher (2020) attempts a detail analysis of the consequences of the crisis with specific reference to Chimeka Garricks' novel. However, Anwuri and Olanrewaju (2020) interrogate the tropes of eco-activism situated in Garricks' novel, mainly how it traces the environmental concerns and how the novelist has positioned his characters as key stakeholders or voices in environment advocacy. When Biama et al. (2022) depict, in Mbue's novel, ecocriticism as a theory that displays the tools of activism and resistance; Nare et al. (2024) provides an analysis of some ways in which historical patterns of domination and colonization continue to cause various forms of injustices on powerless people and nature.

This review task proves how a great number of works and discussions concerning the environment, have been directed to the impact of oil exploitation upon it, but very little attention has been given to eco-activism. Some particularities which make this study an original and singular one, are the fact that it mingles two novels with different settings, and tackles indignation and vandalism with reference to youth. Thus, the interest in writing on Mbue's and Garricks' novels is significant so as to fill this lacuna and widen works about the quest for environmental justice.

Thereby, the central question in this critical investigation can be stated as follows: How do young characters manifest their outcry for environmental justice? The hypothesis backing up this study is that young people, with regard to dirty and unpleasant conditions caused by oil activities, decide to practice vandalism, kidnapping and militancy to voice their indignation for the environmental justice and restoration.

This study is conducted through the prism of the postcolonial eco-critical theory by Huggan and Tiffin who assert the intertwined correlation among environmental violence, marginalization of the indigenous groups, and destruction of land by the neo-colonial agencies. (Musaib and Tania, 2022, p.67). It obviously justifies the pertinent use of this theory in approaching the thematic under consideration.

Henceforth, exploring youth eco-activism in the selected narratives implies examining the following important points: unpleasant living conditions, economic erosion and displacement, tyrannical oppression, indignation stepping to revenge, and violence as a means of last resort for a change.

1. Unpleasant Living Conditions

The pristine state of the environment looks like paradise, as it allows living organisms to thrive without the burden of ecological issues. In this state, ecosystems support the peaceful coexistence and prosperity of wildlife, including animals, birds, and fish. This enables humans to cultivate cash crops, engage in various economic activities, and secure their livelihoods, sustained by the health of the environment.

In *How Beautiful We Were*, Imbolo Mbue highlights similar experiences through the reflections of Thula's peers, who nostalgically proclaim: "*it may be long dead,*

Kosawa, but we never forget it, the splendid piece of the earth it was. (…) How could we not want to return those full-moon nights when we danced in the square?" (pp.359-360) Here, the authoress draws a stark contrast between the current deteriorated state of the environment and the once idyllic landscape, often remembered as a paradise. This contrast even reinforces the novel's title, as it illuminates the deep sense of nostalgia felt by Kosawa's inhabitants, who long for the lost beauty of their homeland. Unfortunately, when Pexton, an American oil corporation, comes and commences drilling oil, things fall apart and environmental lives immediately begin to change. In this regard, the mortification of the environment by oil exploitation beyond measure destroys its paradisiacal image and tortuously signs its death.

In Mbue's novel, characters express their doleful outcry in the fictional village of Kosawa, where oil extraction by Pexton leads to widespread environmental damage: "*When the sky began to pour acid and rivers began to turn green, we should have known our land would soon be dead*" (p.3). The air is thick with toxic fumes, the rivers are polluted, and the land is no longer fertile. Mbue vividly describes how the oil spillages and gas flares have poisoned the soil, leaving the villagers unable to farm, hunt, or fish. In this regard, Makosso, Loumbouzi and Mouzita (2022:161) write: "*There is a kind of undeniable connection between the devastation of the nature and the humans' sordid living conditions. As humans are responsible for what happens, they remain geological force that alters ecosystem*." This means that environmental destruction has profound consequences, robbing the inhabitants of Kosawa of their primary means of survival. This squalid condition results in health problems which continue to persist long after the initial disaster. Hence, the pollutants, acting as corrosive agents of disease, also contribute to numerous fatalities, as the novel reads:

> Only after my classmate Wambi began coughing while the rest of us laughed, and then began vomiting blood; only after we'd buried Wambi and coughs like his began echoing across the school compound and bouncing from hut to hut, some children urinating blood, others burning with fevers no amount of cold baths could bring down. (p.33)

This narration reveals how exploitation of crude oil by Pexton turns Kosawa atmosphere into a nightmare wherein characters suffer from different diseases and where the smell of crude oil becomes the smell of death. The novel emphases on how the villagers must watch powerlessly as their children die from drinking dirty water, breathing poisoned air, while their requests to the government and the oil multinational corporation fall on deaf ears. Here, Mbue's portrayal of the villagers' suffering evokes a powerful sense of injustice, as they are left to bear the penalties of an industry that profits from their land while neglecting their well-being.

Likewise, in *Tomorrow Died Yesterday*, Chimeka Garricks depicts the ecological damage caused by oil extraction in the Niger Delta. The novel describes how oil pollution has turned once-vibrant Asiama ecosystems into wastelands due to outdated and cost-effective drilling methods that cause significant environmental degradation. The novel renders: "*the companies use outdated but cheaper drilling methods which pollute the environment*" (p.149) as it damages "the ecosystem, gas flaring, pollution, acid rain, greenhouse gas emissions, bronchitis (p.198)." Here, the

reader comes across Oil Imperial's nasty methods which result in severe air and water pollution, contributing to broader health crises. About gas flaring which releases harmful toxins into the atmosphere, the character Tubo, childishly qualifies it of "hellfire" and continues to ironize about it by questioning his friends Doye, Amaibi and Kaniye:

> Has any of you seen that fire stop burning, even for one minute? Tell me, have you? (…) See the pipe that the fire is coming out from? Well, let me tell you something that you don't know. (…) The pipe leads straight down to hell. If not for the fire coming out of the pipe, you can go down, go really deep and you will see the devil himself! (p.61)

From this irony which encapsulates a critique of the continuous gas flaring in the region. Tubo sarcastically advocates that the relentless fire from the pipe is a direct link to hell, symbolizing both the destructive characteristics of the oil company's practices and the ongoing suffering of local population. The imagery of the pipe leading to hell reflects the infernal conditions the people endure due to the harmful pollutants from the gas flares.

In the context of unpleasant living conditions, these environmental drawbacks have a direct impact upon the health and well-being of local inhabitants. When the author mentions "bronchitis", he underscores the physical toll on villagers, as air pollution from gas flares causes respiratory diseases. Yet, Doughboy's report "*the river became sluggish in its flow, as the oil gradually choked its life away*" (p.74) makes it significant to understand that rivers that once teemed with fish are now slick with oil, and the air is polluted with gas flares that burn day and night. The mixture of environmental squalor and health problems widely paints a grim picture of life in these oil-bearing areas, where indifference leaves indigenous suffering the long-term effects of pollution.

Both novels make it lucid that the living conditions in these communities have been harshly worsened due to oil pollution. The inhabitants of Kosawa and the Niger Delta, being entombed in spaces that are wantonly ruined by oil corporations, become unable to prosper in environments that are no longer capable of supporting life.

2. Economic Erosion and Relocation

The demolition of ecosystems appears as a killing-poison stepping to traditional livelihoods since it leaves communities in a state of economic vulnerability. With this regard, local population, being robbed of the ability to sustain themselves through traditional economic practices such as fishing and farming, are definitely trapped into a vicious cycle of poverty. This economic erosion constitutes a fundamental cause of many villagers' relocations in both novels where oil pollution leads to severe socio-economic hardships.

In Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were*, economic destruction is portrayed through the devastation of Kosawa's main source of agriculture due to oil extraction activities. The once fertile lands, which maintained farming and local trade, become poisoned by oil spills and gas flaring. Some interwoven injuries of oil exploitation upon the environment and characters are directed to the land used for farming. Consequently, the land is destroyed because of the toxicity instigated by oil spills. This leads to dramatic shortages in agricultural production, and sets off a chain

reaction of destruction. The character Thula explains how oil spills devastate some families' farmland due to the fire coming from an unprotected pipeline:

> At the end of that first dry season, a pipeline burst and oil flooded the farm of the mother of one of my friends – her family barely had any harvest that year; some days, I had to share my food with her during recess. Weeks later, a new spill turned into a fire that ravaged the farms of six families, forcing mothers to go searching for new land deep in the forest, a trek that left many with little strength for toiling. (pp.32-33).

This textual snippet evidences difficult situation that villagers experience under the pain of a calamitous way of extracting crude oil. For, they mostly rely on agriculture for food and for their livelihood, so they witness "*the destruction of any crops that come into contact with the oil. Fires associated with oil spills often increase the spread of the damage*" (Amnesty International, 2009:30). Thus, Thula is obliged to share her food with her friends since the fallout of this catastrophe worries to the point that it is "*forcing mothers to go searching for new land deep in the forest*." The environmental ruin which drives to the collapse of local economies, is compounded by the lack of government support and the negligence of Pexton. Therefore, traditional agricultural practices become infertile and unsustainable. This scenario captures the real-world exploitation of African communities by foreign corporations.

Additionally, Imbolo Mbue illustrates this economic erosion through the increasing waste dumps into the river which contribute to the complete disappearance of aquatic life, devastating the local fishing industry, which had once been a crucial source of sustenance and income. The character Thula reports: "*It was then, with the increased wastes dumped into it, that whatever life was left in the big river disappeared. Within a year, fishermen broke down their canoes and found new uses for the wood. Children began to forget the taste of fish*." (p.32). This passage illustrates how water pollution brings a real bane that extremely harms and ruins villagers' lives insofar they lack basic substances to survive. The following hyperbole "*fishermen broke down their canoes and found new uses for the wood*", indicates the final collapse of this traditional livelihood since villagers are compelled to break the canoes and utilize the wood for other purposes. With the devastation of aquatic life in the area and the high unemployment observed in Kosawa, oil pollution further complicates the scenario. The other hyperbole "children began to forget the taste of fish", reveals the commencement of the long-term of suffering as main food source is erased. This passage highlights how environmental destruction directly undermines the economic stability of the community, leaving them without their natural resources and exacerbating their poverty and hardship.

Similarly, in Garricks' *Tomorrow Died Yesterday*, economic erosion manifests through the devastating effects of oil pollution on the Niger Delta. The novel x-rays how oil spills and environmental destruction disrupt local economies by rendering farmland barren and waters polluted. When the character Soboye argues: "*My brother, poverty is the main problem*" (p.68), this emphasizes the central issue that local communities experience in oil-rich regions. Poverty is not only an outcome of systemic neglect but also a consequence of environmental degradation, as highlighted in the subsequent passage about the oil spill on the Asiama River:

> This year there was also something that happened up on the Asiama River. We woke up one morning to see oil, thick and black, floating on top of the brown water of the river. The river became sluggish in its flow, as the oil gradually choked its life away. After school, I sat on the banks and watched dead fish, turned on their sides, slowly drift by. The river stank. Papa called it an oil spill. (p.74)

From this quotation, one reads how the description made within reflects the devastating impact of industrial exploitation. The river, once a vital source of sustenance, becomes contaminated, killing fish and rendering the water unusable. This environmental disaster worsens the existing poverty, as traditional livelihoods such as fishing are ruined. The association of poverty and environmental dilapidation in these passages exposes a vicious cycle. Oil spill, a symbol of corporate malpractice, not only destroys the ecosystem but also entrenches indigenous in poverty. The "dead fish" encapsulates the death of the traditional source of livelihood. This fictionalized issue is also observed in real-life as it is the case of the Niger-Delta where fishers met the same situation. Focusing on this issue, Amnesty International (2009:26) reports:

> Because of oil exploration there are no more fisheries … We experience the hell of hunger and poverty. Plants and animals do not grow well, the fish have died… Pollution kills fish, their food sources and fish larvae, and damages the ability of fish to reproduce, causing both immediate damage and long-term, cumulative harm to fish stocks.

From this excerpt, one clearly sees how oil pollution, in killing the fish and damaging the ability of fish to reproduce, has instigated poverty and increased hunger.

Furthermore, oil pollution and its subsequent consequences often result in the displacement of many villagers, a pressing issue from the human suffering and insecurity. As oil production intensifies the environmental degradation, the decision of individuals to abandon polluted regions becomes increasingly justified. In this context, relocation is caused by the fact that local populations are fed up with oil pollution, environmental damages, dirty and unpleasant conditions including health problems and death. Here, the primary drivers of relocation are the local populations' frustration with oil pollution, environmental damage, and the unpleasant living conditions, which include health hazards and even death.

This appears in Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were* when Kosawa children decide to leave the village because staying there becomes for them a continued hardship that oil pollution instigates. As the story unfolds, these activists even further with the reasons which prompt the population to leave their homeland:

> One of our age-mates needed to leave the village because of a condition that caused her monthly bleeding to last for weeks, accompanied by blood clots and backaches and severe cramps. This friend (…) had no choice but to leave Kosawa in search of a cure. Other friends of ours had to move to new villages because a father had died and a mother deemed it best to live among her people, or a mother had buried more than one child and knew that the burial of another would be more than she could endure. (p.195)

This narration poignantly illustrates the forced relocation of Kosawa's villagers due to the devastating health and emotional toll introduce by environmental degradation. The woman's prolonged bleeding, a probable consequence of pollution, and the other cases of families who have lost children or loved ones, mirror the effect of ecological destruction on human life. These relocations are not voluntary; they are acts of survival, driven by the need to escape worsening health conditions and the emotional trauma of loss. The community's disintegration, with families leaving in marauding waves for new villages for different reasons, indicates how oil pollution horribly devastates and fractures the fabric of the community.

This angle of vision on which the story focuses, is far from being only a fiction since some experts on the ground testify this situation. In this vein, Opukri and Ibaba (2008:174) accordingly write:

> We argue that environmental degradation, caused by the Oil industry does not only have the potentials of exacerbating the tragedy of internal displacements in the Niger Delta, but is responsible for many of the dislocations experienced in the area. The collapse of local economies, induced by oil spillages, gas flaring, and other activities of the oil industry had displaced many from their occupations, without providing viable alternatives.

From this textual snippet, one can assert that environmental degradation generated by the oil industry has the potentials of exacerbating the tragedy of internal displacements. Imbolo Mbue's description of this situation can be alike in Garricks' *Tomorrow Died Yesterday* since evil practices of oil drilling which result in grim effects ultimately cause relocation. One can add that oil pollution, by rendering the lands unbearable, makes displacement a psychological conception where individuals like Doye are condemned to justify violence as the only way of survival. Both novels finally highlight how economic corrosion and displacement are interconnected consequences of environmental squalor driven by the oil industry.

3. Tyrannical Oppression

Oil producing regions always fascinate corporations insomuch they find it interesting to settle and drill crude oil. Unfortunately, local populations do not take huge profits on oil extraction, but undergo all calamities because of authoritarian oppression. It is noticeable that corporations' quest of oil often leads to the behaviour that causes pain and suffering to oil-bearing communities, especially in a deliberate way, under the collaboration with the governments. This oppression which causes sufferings automatically leads to disillusion. With this regard, Salihu (2019:36-37) talks of subjectivity that he explains as follows:

In simple terms, subjectivity refers the total control of a society or nation by an authority which denies the dominated populace freedoms through use of brute force. (…) The word 'subjectivity' is the refutation of access to basic necessities, marginalization, both socio-economic and political, and the denial of rights to a social grouping.

From this assertion, one can underscore that authoritarian oppression is a process of placing the people of a nation or a given community under control and denying the dominated populace freedoms through the use of brute force. It is, on the other hand, a disproof of access to basic necessities, marginalization, both socio-economic and

political in connivance with a subjugator, mainly a government. Both novels under the scrutiny exemplify the devastating consequences of oil industry, government corruption, and environmental exploitation on populations, nurturing deep disillusionment.

In *How Beautiful We Were*, the inhabitants of Kosawa are oppressed by Pexton, an American oil company that exploits oil with no regard for environmental and human costs. Its tyranny is deepened by a corrupt government that fails to protect its citizens, allowing Pexton to continue its destructive practices. Here, Imbolo Mbue describes both oil industry and government as tyrannic since they precariously use their authority as it pleases them. They dive into an unbelievable indifference towards local populations whose pain and suffering mean nothing to both Pexton and their own government. In this context, the driver of Pexton representatives tells them: "*no one in Bézam cares about villagers like you, okay? Absolutely no one in the government. No one at Pexton. No one whatsoever*" (p.94). Hence, one can extensionally infer that Pexton considers them mostly as 'submen' insomuch that no empathy is expressed from Pexton towards Kosawa squalid conditions. Kosawa's inhabitants have no real voice or means to challenge the corporation's control over their lives and environment. With this regard, Huggan and Tiffin (2010) claim that the voices of the environmental catastrophes in the periphery are always neglected.

The stance of a cruel use of power is widely illustrated by the fact that the government, instead of prosecuting Pexton which deliberately violates human rights and environmental life, supports its harsh oil activities. Being fed up with the ravages of the environment by Pexton and the unpleasant effects it leaves upon them, Kosawa villagers decide to march to Bézam, the capital city, and burn down headquarters. But, the reaction of Pexton representatives extremely betrays the complicity they clutch with Bézam government as the narrator reports: "*The Pexton men simply smiled in response. They knew the young men wouldn't do it – we all knew that His Excellency would have our young men exterminated if they dared harm Pexton and our village would only be left further enfeebled*." (*How Beautiful We Were*, p.10). The use of '*His Excellency'* connotates the meaning of the President of the Republic. Therefore, the sentence "*we all knew that His Excellency would have our young men exterminated if they dared harm Pexton*" demonstrates the strong guarantee of Pexton security by the government. The latter forgets even its position of securing the population at first, for the sake of money. A government which is about to exterminate a delegation of young villagers who simply express their anger towards a criminal oil company, bears a cruel use of power upon people. In this connection, Frantz Fanon (1961:29) writes:

> It is obvious here that the agents of government speak the language of pure force. The intermediary does not lighten the oppression, nor seek to hide the domination; he shows them up and puts them into practice with the clear conscience of an upholder of the peace; yet he is the bringer of violence into the home and into the mind of the native.

The quotation above serves as a torchlight through which the subjectivity on people is clearly seen. In fact, Fanon explains how the government denies its people's freedom. Instead, it speaks the language of force, and brings violence, oppression and domination. Imbolo Mbue's novel carries on showing evidence when "*soldiers*

burned a village to ashes because one of its men split open a tax collector's head with a machete in anger" because "*this is a country of law and consequences*" (p.19). It indicates that the political power, used negatively, becomes a tool for the elites to dominate, and behave as it pleases them.

In the same token, tyrannical oppression in oil-bearing areas often manifests through environmental destruction, suffering, and hardship for local populations. Governments, prioritizing financial gains over the well-being of their citizens, sell land and resources to oil corporations, as seen in *How Beautiful We Were* when Kosawa's land is handed over to Pexton without villagers' consent: "*on a date we'll never know, at a meeting where none of us was present, our government had given us to Pexton. Handed, on a sheet of paper, our land and waters to them*" (p.11). This abuse of power results in environmental degradation, ignored by both the government and oil companies, despite the devastating impact on local communities. Mbue highlights this issue by illustrating how the government and corporations conspire to prioritize profits over people, using military force to suppress protests and kill those who resist. One can read it through the assassination of some villagers (Malabo, Bissau, Lusaka, Bongo, and others) who initiate the process of protesting against the atrocities committed by Pexton both on the environment and Kosawa residents. The character Yaya, in her monologue addressed to her departed husband, argues: "*our sons are both dead (...) there's no grave for our sons, because they were killed and tossed aside to rot like garbage*" (p.230). Here, Villagers' efforts to seek justice are met with violence, as soldiers' massacre those protesting Pexton's environmental atrocities. When villagers kidnap three Pexton representatives and their driver, this appears as a way of telling the government that this company destroys the environment and makes them suffer a lot. Unfortunately, no answer has been found. Thus, they rely on The Sick One's nephew called Austin, a journalist, to help them. The latter writes Kosawa story which ends up in American newspaper to seek for justice. Once Pexton leaders have been aware of it, they converse with the government, and instead of finding a peaceful manner to fix the problem, the government, however, sends its soldiers to massacre the villagers, as Thula complains:

> I'll never forget the blood of our people. Jakani's and Sakani's blood, the first to spill. (…) Bullets began flying, felling children like little trees that did not deserve to grow. Felling mothers through their backs. Felling fathers as they attempted to save their families. Five children. Four women. Five men. (…) We heard more gunshots. We ran farther into the forest. (…) They went into our huts and pointed their guns at the old and the sick. (…) they found Konga snoring. They hit him in the head with their guns. (*HBWW*, pp.179-181)

The novel's depiction of this brutality echoes real-life incidents where oil companies, in collaboration with governments, stifle opposition and neglect the rights of the local population. Geo-critically, one can infer that Imbolo Mbue alludes to Shell which paid war criminals to murder the Ogoni chiefs and Saro-Wiwa, an activist and a civilian ambassador for his people. Also, the consequences of such tyranny are further illustrated when villagers seek external help from journalists like Austin, who are silenced by threats or forced into exile. One can be justified to say that everyone, who tries to protest, is immediately seen as an enemy of the whole country as the government letter recommends: "*for all those who seek to hurt the republic must be*

made to pay a price" (p.189). Austin, being a journalist and besought by a group of villagers for a help, is threatened by the elite for his involvement in Kosawa affairs as he has pictured the massacre in Kosawa and published a newspaper in which he decries the atrocities of Pexton. The novel tells evidence through Thula who astonishedly sees him in America as she reports it in her letter:

He told me (…) The decision to leave or stay, though, wasn't his. Two weeks after pictures of the massacre appeared in his newspaper in America, soldiers arrived at his door to escort him to the airport. They told him that His Excellency did not want in his country any newspapermen who made up fake stories-doing so meant that Austin was His Excellency's enemy, and thus the enemy of his people. (*HBWW*, p.210)

From this declaration, one understands that the use of military force to implement these oppressive regimes, as described by Frantz Fanon, shows how soldiers act as agents of violence, suppressing free speech and human rights. Ultimately, this unchecked power leads to the destruction of both the environment and the local communities, leaving them disillusioned and powerless against the oppressive system.

Similarly, Garricks' novel goes in the same vein as it x-rays, according to Ujowundu and Okoye-Ugwu (n.d.:349) "*the tyrannical leadership seen in the Niger-Delta region and exploitation at its peak*." In *Tomorrow Died Yesterday*, the reader comes across Imperial Oil Company which represents oppressive forces that devastate the Niger Delta communities under the collaboration with the government. This corporation uses outdated and dangerous drilling methods, leading to environmental squalor through oil spills, gas flaring, and pollution. However, Asiama activists, as the lecturer Amaibi, are brutalized in their challenge against oil exploitation. The tyrannical nature of the government can be seen in the Amaibi's report:

> They came to my house very early one morning, almost a squadron of them. They smashed down my door commando-style. They arrested me…in bed. I didn't resist. They beat me up. I didn't resist. Then, they shot me. I still don't know why. For months, I was interrogated and tortured by the police and the state security people, in Abuja, Kaduna and Maiduguri. They accused me of working with Doye. Now, they've charged me with kidnapping, manslaughter and possession of weapons. (*TDY*, p.34)

Amaibi's arrest, brutal and unjust, underscores the tyrannical oppression met by those who compete against the government's collusion with oil companies. His shooting, despite his lack of resistance, highlights the extreme violence taken by the authorities to silence opposition and maintain control over oil-bearing regions. This shows how the government is more interested in petrodollars than Asiama inhabitants' health issues, poverty, loss of livelihood and the degradation of the environment. In the same direction, Sir James' assertion finds credence in this context: "*The government wants Amaibi out of the way. In this country the government is the mafia. Everything has already been arranged*" (p.43). Here, one observes how government members turn the State into a criminal organization, going so far as to eliminate anyone who tries to threaten their interests. Their selfishness

incorporates corruption and brutality in the system, considering those who stand against the mafia as targets or enemies of the regime.

Mbue and Garricks poignantly portray how the crushing conspiracy of oil corporation and government tyranny wears away both physical landscape and hopeful spirit of indigenous who live under their shadow. The two novels under consideration offer a powerful critique of the negative conjuncture between capitalism, environmental exploitation, and systemic oppression.

4. Indignation Stepping to Revenge

Era Kraja (2018) argues that the most impressive voices are those of people who experience the impacts of climate change and pollution on a daily basis. This means that the fundamental human rights go hand in hand with environmental protection as both people and environment rely on each other for their well-being. In this regard, Era Kraja (2018) quotes the wise Pesek's maxim: "*human and environmental health are indissolubly bound*". This shows how there is an urgency for local populations to manifest their indignation once their environment is strongly damaged by multinationals' oil activities. However, indignation amidst the local inhabitants escalates into acts of revenge as a response to the environmental devastation and oppressive regimes. The passage from indignation to revenge is deeply rooted in the characters' experiences of betrayal, suffering, injustice and the cruelty of both governments and oil companies.

In Mbue's novel, the inhabitants of Kosawa experience years of frustration as their land and livelihood are decimated by Pexton. The aftermath of oil drilling activities wrenchingly impacts and eventually condemns them to live in abject situation. The pollutants which are the corrosive sources of diseases, consequently instigate in them a perceptible fear. So, their anger extensionally manifests as they utter in an irritated voice: "*we hated that we went to bed in fear and woke up in fear, all day long breathed fear in and out*" […] "*though our hatred of Pexton multiplied as we got older and our indignation deepened* (pp.8; 73)." This negative feeling is typically associated with hostile thoughts, physiological arousal and maladaptive behaviours. The experience of a squalid situation instigated by oil pollution and different environmental damages, trigger Kosawa villagers' anger off. This can be seen through Thula's irritated speech when she says: "*How someone could be here and not here, in our world but also gone from it, with a nose closed off to air, eyes that won't open, a sealed mouth, a human but just a thing. I hate this world*" (p.26). The different antitheses used by Thula clearly express her indignation. It is undoubtedly difficult for someone to be here and not here, in a world but also gone from it. Because of the devastated environment by Pexton, villagers become a human but just a thing; this pushes Thula to hate this world, and becomes angry against Pexton as the rest of indigenous.

Moreover, the government, in collusion with Pexton, ignores the people's pleas and allows the continuous poisoning of the environment. This gradual erosion of local populations' health and culture engenders a myriad of feelings of anger and indignation among the villagers. Imbolo Mbue traces Kosawa villagers' indignation about infertile promises made by the oil corporation to mend the damaged environment. Indeed, Pexton makes them believe that the dirty and unpleasant conditions "*would soon be over*" as children argue: "*we would all be well in no time.*

They asked us to come to village meetings, to talk about it. They told us we had to trust them" (p.3). As deception always leads to a bad reaction once a truth is discovered, villagers become annoyed when they realise that Pexton only lie to them, as evidenced in the following passage:

We should have spat in their faces, heaped upon them names most befitting – liars, savages, unscrupulous, evil. We should have cursed their mothers and their grandmothers, flung pejoratives upon their fathers, prayed for unspeakable calamities to befall their children. We hated them and we hated their meetings. (*HBWW*, p.3)

A close understanding of this extract reveals the annoyance Kosawa villagers consume and vomit upon Pexton. The irritated tone of this speech describes how they are fed up with them. This can be considered as the beginning of eco-activism since their emotion is characterized by antagonism toward Pexton due to its offense and injustice.

In addition, the act of rebellion marks the villagers' shift from passive indignation to active revenge. Broadly speaking, people are motivated to seek revenge when they feel attacked, mistreated or socially rejected. Getting an eye for an eye is thought to bring a sense of catharsis and closure. Yet, Imbolo Mbue puts invectives in some characters' mind to show their dissatisfaction towards the injury they experience day-to-day. This is the case of Thula whose anger drives her to vengeful feelings because Pexton, the government and the local elite beyond the devastation of the environment, make villagers suffer, kill those who try to protest, especially her father and uncle. The novel evidences it when Thula copiously despises them: "I promise myself that afternoon that someday I will make Woja Beki and his friends in Bézam pay for what they've done to my family. I know nothing about how a girl makes men pay for their crimes, but I have the rest of my life to figure it out." (pp.48-49). As can be seen, the emotions that fuel Thula's revenge constitute a pathological reaction to a negative life event that she experiences.

Besides, it is obviously clear that embitterment, anger, fury and hatred, especially against the triggering stressor, often accompany fantasies of revenge. In the novel under the scrutiny, one sees Kosawa villagers' desire to harm Pexton for what it has wrongly done. Thula, for instance, in a letter to her age-mates, writes: "*I'm open to listening to your ideas about making it clear to Pexton that it's not over*" (p.213). The fact of saying that it's not over shows a way-out to a hurtful reaction. Consequently, the feeling of anger and fury against Pexton makes some of Kosawa inhabitants to commit a harmful action against the latter in response to a grievance. The novel reads: "*our young men started shouting. We'll march to Bézam and burn down your headquarters, they said. We'll hurt you the same way you're hurting us*" (p.9). From this assertion, one is tempted to infer that revenge is a kind of "wild justice" as Francis Bacon describes it, for it joins the ideology of "*an eye for an eye, a tooth for a tooth*".

Next to it, vengeful behaviour has been found across a majority of human societies. Some societies encourage revengeful behaviour, which is called a feud, that is a mutual enmity or quarrel that is often prolonged or inveterate. These societies usually regard the honour of individuals and groups as important. Thus, in protecting the reputation of his/her ancestors, an avenger feels as if they restore the previous

state of dignity and justice. According to Michael Ignatieff (online), "*revenge is a profound moral desire to keep faith with the dead, to honor their memory by taking up their cause where they left off*". Thus, honour may become a heritage that passes from generation to generation. Imbolo Mbue seemingly describes the same attitude for those who suffer from feud. This can be seen through Thula's letter when she writes:

Our fathers, brothers, uncles, friends—what did they die for? They died so that we could live peacefully in Kosawa, and if not us, then at least the next generation. (…) The government and Pexton (…) speak to us in the language of destruction – let's speak it to them too, since it's what they understand. (*HBWW*, pp.213-214)

From this passage, one notices the desire of Kosawa children not only to harm and get rid of Pexton on their land, but also to restore the initial "balance of honour" that preceded the perceived injury. In this regard, "*acts of revenge not only sought to deter a second harmful act by a wrongdoer but also acted as an insurance policy against future harm by others, a warning signal that you're someone who will not tolerate mistreatment*" as declares Michael McCullough (cited by Hamber and Wilson, 2002), a professor of psychology at the University of Miami.

In the same perspective, Chimeka Garricks' novel encapsulates the indignation that people of Asiama feel regarding the pernicious exploitation of their natural resources, particularly oil, by Imperial Oil Company. The oil, seen as a symbol of wealth and prosperity in Niger Delta, becomes an inaccessible resource for those populations who should benefit most from it. Unfortunately, they endure the environmental degradation, poverty, and health crises caused by oil drilling, while the profits are stolen by corporations and corrupt government officials.

The statement below captures the deep sense of injustice entrenched in the fact that despite the oil being extracted from their own land, Asiama inhabitants are deprived of access to it: "*and they prevent people like you, people from Asiama, from taking the oil that comes from your own land* (p.71)." This inequality of power is a reflection of both economic and political oppression, which energies the anger and frustration of the local population.

On top of that, some indigenous, especially those from Asiama, direct their indignation towards the government in its complicity of raping natural resources and destroying the biodiversity. They speak to the hypocrisy of leadership, mainly "Mr. President" who benefits from the wealth that oil extraction generates while remaining detached from the devastating consequences faced by his fellow citizens. Doye, alias Doughboy, expresses his anger as follows: "*All Mr President does is shit in and drill oil from my river. Does he eat the rotten fish from Asiama River? Does his wife drink the contaminated water? Do his grandchildren play next to gas flares and pipelines? So how the hell can he own my river?*" (p.149). Here, the vivid imagery emphasizes the disconnect between the ruling class and local population. It further highlights the injustice and cruelty as the government takes huge profit on polluted rivers, contaminated water, and hazardous gas flares that harm the community. With this regard, the above statement criticizes the government's prioritization of profit over the well-being of its citizens and accentuates the deep anger and disappointment that fuel Asiama inhabitants' desire for justice and change.

Likewise, Chimeka Garricks, in his novel *Tomorrow Died Yesterday*, depicts the transition from indignation to revenge against a system that perpetuates exploitation and corruption by the unbearable economic and environmental injustice. From this angle of reasoning, one can read Doye's pronouncement which suits with the idea of injustice:

Everyone else is milking our oil. The government has already sold the oil that will be drilled in the next decades. The politicians and military boys have shared oil blocks among themselves. The companies use out dated but cheaper drilling methods which pollute the environment. The refineries never work because it's more profitable for some people to import petroleum products. The marketers cause artificial scarcity so they can make a killing. It's a never-ending gang rape. (*TDY*, p.149)

It appears clear that the system is rigged for the benefit of a few, while the majority suffers the awful drawbacks. This gathering of anger over time ultimately leads to a desire for revenge, as local population realize they are repeatedly exploited without redress.

Next to it, one can assert that the oppressed local populations bear the desire for revenge seeing their voices and rights systematically ignored by government in favour of its interests and those of oil company. In *Tomorrow Died* Yesterday, the irritated voice of Doye, alias Doughboy, is thunderous: "*the system has made trillions of dollars from persistently brutalising and sodomising my people. The system has too many interests, politicians and bullshit talk-shops.*" (p.204). Here, the pronouncement conveys a strong sense of violation and dehumanization, which fuels Asiama natives' desire for reprisal. In this perception, claiming the right to oil outcomes by all means necessary becomes a moral imperative and a collective call to action. The voice of Doye speaks again:

> I have made some money from my fight. But there is also an ideological angle to my fight. In taking what is rightfully mine, I hope I inspire my people to stand up and take what is rightfully theirs. (…) I know the nonsense that the law says. But, it's an unjust law. And in the words of Dr Martin Luther King Jr., "One has a moral responsibility to disobey unjust laws." (*TDY*, p.204)

From the forgoing, one can easily infer that Doye, alias Doughboy, is not simply motivated by personal gain, but by the wider vision of justice for his people deepening the sense of virtue in their pursuit of justice beyond the revenge. By quoting Martin Luther King in these circumstances, this heightens the idea that sometimes, the only way to counter systemic oppression is through disobedience and defiance. It further justifies the move from passive indignation to active resistance and revenge against a corrupt system. Asiama people have witnessed decades of oi exploitation and environmental degradation, this explains the rhetoric of justice, rights, and moral responsibility which gives their children's actions a sense of purpose and legitimacy, transforming the anger into a determined fight for liberation.

In both novels, the indignation of young indigenous characters emanates from environmental destruction and social injustice, which swiftly mutates into a thirst for revenge since their grievances are continuously disregarded. The rotation of

indignation to revenge highlights the unfathomable scars of exploitation and oppression, a way of showing that without justice and redress, annoyance and disenchantment can lead to further conflict and devastation.

5. Violence as a Means of Last Resort for a Change

The exploitation of the environment by corporations in collaboration with the government, in oil producing areas, generates most of the time controversies. The environment which is made up of land, air and water, constitutes an important entity to Africans. Thus, inhabitants cannot tolerate the degradation of it as it was the case of Kenyans who, through the Mau Mau struggle, fought and resisted imperialists' occupation and horrible exploitation of their rich land. In view of this, it becomes crucial not to anchor ideas of eco-activism from a single struggle tactic, mainly peaceful demonstration, but to broaden it to amounts of mechanisms that appear necessary for environmental justice. In this context, violence, as a manifestation of discontent and a request for change, unarguably emerges as a strong response to systemic oppression, environmental ruin, and economic exploitation, motivated by the disillusion which gulps communities. In lieu of this, Anwuri and Olanrewaju (2020:3) write:

> Taiwo asserts that 'the environmental devastation associated with the industry (petroleum) and the lack of distribution of oil wealth have been the source and/or key aggravating factors of numerous environmental movements and inter-ethnic conflicts in the region.' This, in general, has seen the youths turn to militancy, kidnapping and robbery in their fight against the multinational oil companies and the government.

In both novels under analysis, violence is not depicted as mindless brutality but as a form of resistance, an ultimate resort for young people that have exhausted peaceful means of claiming their rights. This reasoning finds credence in Makosso's argument when he explains youth criminality in the context of despair as "*a reverberating cry for social redress. For, these young people think that their violent actions are the only way to attract their authorities' attention about their critical conditions in their very homeland*" (2020:35). Far from making an ovation of violence, it is worth reminding that some critics examine young people's resort to violent means as simply the expression of discontent with socio-economic and political realities in the region. In this regard, Tom Odhiambo (2007:136) accordingly writes:

As a result of the inability of the system to sustain a coherent mechanism for fair and equitable division of the national resources, different individuals or interest groups that have been pushed onto the margins of the formal system of resources distribution resort to strategies outside officially sanctioned means of accessing economic resources or livelihood to make a living.

A cross-examination of this pronouncement makes it noteworthy to deduce that the distortion of youth can be understood as a violent revolt directed to government who marginalize and maintain them in an unbearable situation.

Mbue's *How Beautiful We Were* reflects a strong connection between Kosawa inhabitants and their ancestral land, vowing hostility to Pexton which, despite its power and claims, can never truly owns their land. Thula's friends argue: "*we told them that Pexton could never be our neighbour because the land wasn't theirs. The land was our land. It would never be theirs, no matter how often they said so*" (p.206). Here, it appears important to notify that land holds cultural, spiritual, and existential significance for the people as Simon et al. (2014:383) accordingly opine that land "*is tied to people's cultural, spiritual and physical inheritance [and] therefore has always been viewed as a source of conflict and violence among people*." However, in Mbue's novel, the conflict does not occur among villagers, but is directed towards the oppressors, including both government and Pexton.

Yet, the authoress incorporates, in her narration, the idea of liberation that must come from local populations themselves. This emphasizes the audacity and urgency of activism. The following statement captures Kosawa villagers' recognition about the harsh truth that no messiah will save them if not themselves:

- Children: Perhaps our mothers were realizing, as we all were, that no one was coming to save us and we had to save ourselves by whatever means presented itself. (p.77)
- Lusaka: We are the only ones who can free ourselves. (*HBWW*, p.102)
- Konga: Someday, when you're old, you'll see that the ones who came to kill us and the ones who'll run to save us are the same. No matter their pretences, they all arrive here believing they have the power to take from us or give to us whatever will satisfy their endless wants. (*HBWW*, p.103)

Here, one reads in Kosawa natives' mindset a kind of necessity of self-reliance and courage in the face of tyranny. This resonates with audacity and grassroots activism, where the burdened people, drove by resentment and a desire for justice, vigorously take bold steps to reclaim their rights and protect their future, rejecting passive hope for external rescue.

In addition, indignant young villagers use kidnapping, vandalism and militancy as a pressure tactic for getting the government and oil company to address the grievances of oil pollution in their communities since peaceful means have failed. Thula's letter reads: "*The government and Pexton have left us with no choice but to do what we must in order to be heard. They speak to us in the language of destruction – let's speak it to them too, since it's what they understand*." (*HBWW*, pp.213-214).

A close reading of this passage shows how violent protest becomes an ultimate solution to cope with the matter and to express the dissatisfaction by seeking the liberation, although it initiates conflicts and makes life insecure in different parts of the region. With this regard, Frantz Fanon (2004) opines that "*decolonization is always a violent event*." Thus, once Thula's five friends realize the ineffectiveness of peaceful demonstrations, they believe that their radical action is the only way to draw attention to their plight. Subsequently, they start kidnapping expatriates as the novel renders: "*we don't know when the Five left Kosawa to go to Gardens and kidnap Mr. Fish and his wife*" (p.347). Then, as the story unfolds, Imbolo Mbue highlights the young villagers' shift towards militarization, an important means of self-defence and empowerment. Thula's friends believe that "guns would allow us to do more than

break and burn - they would make Kosawa safer" (p.287) as they "*knew that if marching and singing and dancing failed, we would have a recourse*" (p.294). The novel provides further evidence: "*we had the best guns for our money. We marvelled at how good it felt to hold them. Killing suddenly seemed the most natural thing*" (p.394). The mention of guns reflects Kosawa young inhabitants' growing frustration with peaceful methods, which have failed to protect them from the exploitation of their land or from armed attacks instigated by the government. By arming themselves, they have faith in violence which undoubtedly becomes a necessary response to oppression and land deterioration.

If certain villagers worry about the new behaviour of their children, others get whereas satisfaction from what the young men are doing for they have "*their duty to fight for its restoration any way they want*" (p.239). When these young men damage pipelines, set fires and destroy the tanks, they do it because they need oil corporation to meet their concerns. The novel certifies when they explain it to their friend: "*We told him we couldn't put an end to the assaults, not until Pexton met our demands, which they appeared willing to do the following month, when they asked the Sweet One to tell us that a new overseer would soon be arriving at Gardens*." (p.255). Through this quote, one can easily surmise that the violent confrontation between foreign oil companies and local communities, being marginalized and oppressed, is a path to speak out their concerns and wish them to be heard. So, Imbolo Mbue tries to underscore that violent mechanism can sometimes be useful in eco-activism.

The use of violence by Thula's friends to make their concerns known, emanate certainly from the different pains they experience, which result in anger and revengeful desire as they confess: "*watching our friend undone by grief made us realize that our time to kill had come. We'd had enough. We'd wept enough. We'd buried enough. Our enemies needed to start paying for our suffering*" (p.305). They start bombing oil installations, which re-immerses the village in conflict once again. In this connection, Ajodo-Adebanjoko (2017) attempts to explain the causal relationship between natural resource endowment and the outbreak of violent conflict, in saying that oil exploration activities leading to environmental degradation such as shortage of farmlands, death of aquatic life, air and water pollution, oil poisoning causing respiratory ailments and destruction of mangrove forests, often without adequate compensation, have resulted in conflict. Then, she writes that "increasing frustration emanating from oil exploration has led to violent resistance which has culminated in conflict in the region between locals represented by militants and oil corporations operating in the region."

In the same way, young characters, in *Tomorrow Died Yesterday,* respond to the devastation triggered by oil spills and environmental ruin with militancy and vandalism. Here, Anwuri and Olanrewaju (2020:1) report that "*Garricks describes the Niger Delta youth as a group that is disenfranchised economically and also sabotaged environmentally*." This means that the region becomes a space where the local populations, who are victims of those calamities, take up arms and resort to vandalism and militancy as means of fighting back. The government's complicity with oil companies exacerbates the environmental devastation, leaving the people with no option but to engage in violent protest. From this posture, Anwuri and Olanrewaju (2020:2) further shed light on the question:

The discovery of oil in Nigeria and the subsequent oil exploration, trade and activities have been a blessing to Nigeria, but more of a curse to the region that produces the wealth. Unarguably, the Niger Delta has been a victim of its own blessings. It has been vandalized, degraded environmentally, polluted and castrated due to oil exploration activities in the region. The environmental degradation recorded in the Niger Delta has brought about ecological issues of despoliation, climate change, global warming, and many more. These issues have subsequently led to agitations in the Niger Delta, positively and negatively. Negatively, it has led to aggressive actions from the youths of the Delta: militancy, kidnapping and insecurity trails and overshadows the activities of the oil companies.

This means that militant, groups in the region, sabotage pipelines and vandalize oil installations, not as an act of wanton destruction, but as a form of dissent against the injustice that has been imposed upon them.

In *Tomorrow Died Yeterday,* Doye, alias Doughboy, and his Asiama Freedom Army become a group which represents the relegated youths of the Niger Delta in kidnapping expatriates and bunkering oil. For instance, they kidnap Manning, an important Imperial Oil worker, and demand a ransom: amount of money that enables them to provide for their needs. This is seen, in some circumstances, as the only effective way to force the government and oil companies to recognize their grievances, needs and recommendations so as to end their frustration and injustice. Asiama inhabitants' indignation emanates from the exclusion of their people from employment in oil opportunities of their own land. The novel narrates through Doye's anger towards a Haussa man who comes in a delegation of ransom negotiators: "my *people have the oil, yet it is your people who have all the jobs in the oil companies. Your people refuse to employ my people. They say we are not qualified. Yoruba man, answer me – are my people not qualified?*' (*TDY*, p.4) Here, the novelist decries systemic inequalities faced by the community since the oil jobs are visibly taken by Yoruba and Igbo natives while Hausa community takes up the juicy political and security appointments, leaving the other ethnic groups with nothing. He further highlights the unambiguous imbalance between those who profit from the resources and those who, despite the land they bear, suffer from oil exploitation, and suddenly dive into kidnapping to voice out the inequitable treatment. Commenting on Doye's ideology, Anwuri and Olanrewaju (2020:8) write:

> The only way he believes he can fight for the freedom of his people is through the kidnapping of the oil workers. He knows he cannot win the war against the oil companies and the Nigerian government, but the only way to make them uncomfortable as the Niger Desta people are is through kidnapping. (…) A whole region is being raped, sodomized and marginalized, yet the government and oil companies keep mute because of the wealth they accrue from the business. Eco-activism thereby falls on militant characters like Doughboy to advocate for both the environment and the marginalized people.

Doye irrevocably becomes Doughboy, a product of government oppression and the systemic marginalization of his people, because of the atrocity he witnesses such as the murder of his father along with thirty-seven other men from Asiama, during a massacre by soldiers in retaliation for the death of a single soldier. He observes Gorimapa, a military leader, force a grown man to eat his own excrement. Such events destabilize even the most resilient individuals such as Amaibi, who previously

rejected violence, becomes distraught after the 1997 massacre and asserts that in the case of the Niger Delta, violence is justified as the only means for the people to liberate themselves.

- Aimaibi: violence is now a justified option for dealing with the injustice in the Niger Desta. (*TDY*, p.23)
- Doughboy: Violence is the only thing that the government and the oil companies respond to. (*TDY*, p.151)

These quotations echo young characters' shared belief that violence has become the only practical response to the systemic injustice and exploitation in the Niger Delta. It appears prominent to argue that continual suffering and oppression have left no choice but to resort to violence as a justified means to address the injustice, the only language the government and oil companies understand. Both characters illustrate the strong frustration and the deep disillusionment that the local population feels under oil pollution and squalid living conditions, driving them to seek more extreme measures to reclaim their rights and protect their land.

Conclusion

This research work has been a textual analysis of Chimeka Garricks' *Tomorrow Died Yesterday* and Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were*. It aimed showing how young people, in both novels, manifest their outcry using different violent mechanisms for the environmental justice and restoration. It has critically scanned how youth indignation, originating from environmental injustice, evolves into vandalism, kidnapping, and militancy. By examining the interconnected themes of unpleasant living conditions, economic erosion, displacement, tyrannical oppression, and the escalation of indignation to revenge, the analysis reveals a complex portrait of youth eco-activism. Conducted through the lens of postcolonial eco-critical theory by Huggan and Tiffin, the analysis has shown that young characters in both narratives, by witnessing the degradation of their land and the terrible indifference of their governments, escalate their indignation into acts of extreme violence as a last resort. Their engagement in these extreme measures underscores their frustration with a system that ignores their suffering and prioritizes oil company's interests. Ultimately, the youth's reactions reveal their desire for justice and restoration, as they challenge the forces that seek to exploit and destroy their environment. This exploration highlights the complexity of youth resistance in the face of environmental degradation and suggests that, in the absence of peaceful alternatives, violence can become a tool for oppressed communities to reclaim their rights and demand change. All things considered, it can be asserted that the quest for the environmental justice, through violent approach constitutes an in-depth outcry against darkness forces and paves the way to the ecological consciousness.

References bibliographiques

Ajodo-Adebanjoko, A. (2017). 'Towards ending conflict and insecurity in the Niger Delta region'. Retrieved on June, 21st 2024 from https://reliefweb.int/report/nigeria/towards-ending-conflict-and-insecurity-niger-delta-region

Amnesty International [AI]. (2009). *Petroleum, Pollution and Poverty in the Niger Delta*. London, United Kingdom: Peter Benenson House.

Anwuri, I. and Olanrewaju, A. (2020). "Reflections on Eco-Activism in the Niger Delta in Chiemeka Garricks' *Tomorrow Died Yesterday*." *International Journal of Advanced Academic Research | Arts, Humanities and Education*, Vol. 6, Issue 6, ISSN: 2488-9849, pp.1-12.

Biama, T. M. et al. (2022). "A voice of resistance and activism: A critique of Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were*." *African Educational Research Journal* Vol. 10(3), ISSN: 2354-2160, pp. 312-320.

Garricks, Chimeka. (2010). *Tomorrow Died Yesterday*. Port Harcourt: Paperworth Books Limited.

Hamber, B. and Wilson, R. A. (2002). "Symbolic Closure through Memory, Reparation and Revenge in Post-conflict Societies". *Mental Health and Human Rights Info*. Retrieved on August, 10th June 2023, from https://www.hhri.org/publication/symbolic-closure-through-memory-reparation-and-revenge-in-post-conflict-societies/

Huggan, G. and Tiffin, H. (2015). *Postcolonial Ecocriticism: Literature, Animals, Environment* (2nd ed.). New York: Routledge.

Kraja, E. (2018). "Eco-activism: what it is and why it is relevant." Retrieved on August, 08th 2022, from https://www.wecf.org/eco-activism-what-it-is-and-why-it-is-relevant/

Makosso, A., Loumbouzi, D., and Mouzita, A. (2022). "Oil Exploitation and Children's Squalid Experience in Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were*". *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol.001, N°002, ISSN: 2790 – 6108, pp.160-179.

Mbue, I. (2021). *How Beautiful We Were*. Edinburgh, Great Britain: Canongate.

Musaib, J. and Tania, S. (2022). "Land Deterioration and Environmental Damage: A Postcolonial Eco-Critical Study of *How Beautiful We Were*". *University of Chitral Journal of Linguistics and Literature*, Vol. 6, Issue I, ISSN (E): 2663-1512, pp.67-88.

Nare, M., et al. (2024). "Global Coloniality and Ecological Injustice in Imbolo Mbue's *How Beautiful We Were* (2021)". *Journal of Black Studies*, Vol. 55(4), pp.349-372.

Odhiambo, T. (2007). "Juvenile delinquency and violence in the fiction of three Kenyan writers". *Tydskrif Vir Letterkunde*, Vol.44 (2), pp.134-148.

Simon, E. D. et al. (2014). "Environmental Degradation, Militancy/Kidnapping and Oil Theft in Helon Habila's *Oil in Water*". *Mediterranean Journal of Social Sciences*, Vol. 5, N°2, ISSN: 2039-9340, pp.363-366.

Tarkpegher, H. T. (2020). "The Postcolonial Challenge of Oil Bunkering and Kidnapping in The Niger Delta: A Study of Chimeka Garricks' *Tomorrow Died Yesterday*." *Journal of Languages, Linguistics and Literary Studies (JOLLS)*, Vol.9, N°6, ISSN: 2636-7149-6300, pp.110-118.

Ujowundu, C. O. and Okoye-Ugwu, S. (n.d.). "Tyrannical Oppression and Disillusionment: A Study of Chimeka Garricks' *Tomorrow Died Yesterday*". *IKENGA International Journal of Institute of African Studies UNN*, Volume 20, N°1, pp.349-355.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique ©

2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.199-214
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Les enjeux fonctionnels et esthétiques du conte dramatisé dans *Dambé, la fille du roi* de Jean Kantchébé[1]

Yao TCHENDO

Université de Kara (Togo)
Email :yaotchendo@gmail.com
Orcid : 0009-0001-8779-8865

Reçu : 02/11/2024, Accepté :20/12/ 2024 Publié : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 8 %**

Résumé : Transcrit ou traduit, le conte subit des préjudices considérables, mais il décuple par cette dénaturation son audience et l'efficacité de ses fonctions sociales que sont le divertissement et la moralisation, entre autres. Comment peut-on expliquer cette efficacité fonctionnelle et ce choix créatif ? Par quels artifices énonciatifs Jean Kantchébé a-t- il dramatisé ce conte populaire de son terroir et quelles implications induit cette adaptation ? Il s'agit dans cet article d'analyser les enjeux fonctionnel et esthétique de l'adaptation de *Dambé, la fille du roi,* un conte traditionnel, à la dramaturgie. Pour parvenir à la conclusion selon laquelle le conte dramatisé est fonctionnellement plus efficace et esthétiquement plus jouissif que le récit merveilleux, nous avons adossé notre démarche analytique du corpus aux travaux de Genette sur la transtextualité pour mettre en évidence les transformations hypertextuelles du texte dramatique qui rendraient plus pragmatique et efficace la mise en scène de ce conte populaire.

Mots clés : Conte, texte dramatique, transtextualité, enjeux fonctionnel et esthétique, théâtre identitaire,

---

[1] Comment citer cet article : TCHENDO Y., (2024), « Les enjeux fonctionnels et esthétiques du conte dramatisé dans *Dambé, la fille du roi* de Jean Kantchébé », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.199-214

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.199-214
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

The functinnal and aesthetic issues of dramatized tale in *Dambé, la fille du roi* , by Jean Kantchébé

Abstract. Transcribed or translated, the tale suffers considerable damage, but through this distortion it increases tenfold its audience and the effectiveness of its social functions which are entertainment and moralization, among others. How can we explain this functional efficiency and creative choice? By what enunciative devices did Jean Kantchébé dramatize this popular tale from his region and what implications does this adaptation induce? This article aims to analyze the functional and aesthetic issues of the adaptation of Dambé, the king's daughter, a traditional tale, to dramaturgy. To reach the conclusion that the dramatized tale is functionally more effective and aesthetically more enjoyable than the marvelous tale, we linked our analytical approach to the corpus to the work of Genette on transtextuality to highlight the hypertextual transformations of the dramatic text which would make more pragmatic and effective staging of this popular tale.
Keywords: Story, dramatic text, transtextuality, functional and aesthetic issues, Identity Theater.

Introduction

Genre originellement oral, Le conte est un art complet et total. C'est justement pour cette raison qu'il suscite un intérêt créatif sans cesse renouvelé sous la plume des écrivains et de foisonnantes études récurrentes en vue d'élucider sa richesse formelle et sa profondeur sémantique. La pertinence de cette analyse tient aux implications de la transcription, de la traduction et de l'adaptation du conte au théâtre. Cette étude s'inscrit donc dans la quête de l'intérêt de cette transposition générique qui se révèle plus fonctionnelle et plus jouissive.Il est pour cela pertinent de savoir par quels procédés littéraires l'adaptation du conte au théâtre moderne a été possible. Par ailleurs, quelles incidences cette transfiguration induit-elle sur l'énonciation et sur la réception de l'hypertexte dramatique ? Il s'agit dans cette réflexion de mettre en évidence un conte populaire qui se lit en filigrane à travers les interstices du texte dramatique de Jean Kantchébé puis d'étudier les enjeux de ce choix littéraire. Pour ce faire, les travaux de Gérard Genette sur la transtextualité, notamment sur l'hypertexte, seront convoqués pour explorer les mutations de l'énonciation narrative en énoncé dialogual. Notre analyse s'attelle donc à relever les effets esthétiques du conte dans sa transition générique puis à étudier les enjeux de cette transformation en vue de sa représentation.

1. Cadre théorique et méthodologique de la mise en évidence de l'hypotexe

L'esthétique littéraire postmoderne met en avant la subversion des codes traditionnels d'écriture et l'imbrication des genres. L'objet de l'approche transgénérique des textes est de caractériser les catégories génériques qui cohabitent dans un texte ou d'établir des liens entre un hypertexte résultant de l'adaptation des textes qui l'ont précédé. Ainsi, tel un poncif, la littérature s'enrichit de thèmes ou de motifs qui sont repris à travers le temps et l'espace dans les genres et les styles différents, sans cesse renouvelés. La littérature, notamment celle écrite, étant depuis toujours, redevable aux performances orales, la transgénéricité se révèle consubstantielle à l'essence de l'écriture postmoderne, selon Merzoug et Lahcene (2024, p. 296) :

> L'évocation de l'écriture postmoderne nous invite à nous intéresser à la notion de transgénéricité considérée comme un outil du postmodernisme et l'une de ses marques Dans la transgénéricité, se mêlent les différents genres littéraires à l'intérieur d'un même texte. Elle a pour dessein de transgresser les règles traditionnelles qui peuvent restreindre la créativité et la liberté chez l'écrivain. De ce fait, l'écriture transgénérique est une forme de déplacement de l'homogénéité vers l'hétérogénéité et dans lequel le récit passe de l'unification à la fragmentation.

Néanmoins, en lisant la pièce *Dambé, la fille du roi,* on réalise qu'elle est un texte hétérogène, tant les genres en présence sont facilement identifiables. Les chants, le récit et le dialogue constituent la trame de ce texte qui se révèle de surcroit un conte traditionnel adapté à la dramaturgie. L'adaptation d'un mode d'expression à un autre, ou d'un genre à un autre, est devenue une trouvaille littéraire que la critique ne manque pas de passer au crible. Ainsi, l'analyse de certains textes donne à constater les relents des performances orales qu'on ne saurait occulter, comme l'atteste Ehora Effoh (2016, p. 26.), étudiant « les nouveaux habits de l'oralité » dans les textes des auteurs ouest africains, où il conclut qu'« elle (la présence

de l'oralité) est même l'un des traits caractéristiques des littératures africaines francophones ». En effet, la littérature orale nous offre un contexte pour la reconstitution de l'hypotexte de notre corpus, car à la lecture de cette pièce, l'on semble s'être trompé de genre, en dépit du travestissement que le genre originel a dû subir. Ni la mention de la catégorie générique du texte sur la première de couverture ; « théâtre de jeunesse », ni son mode d'énonciation (les répliques et les didascalies), ne sauraient dissimuler la prégnance de l'oralité caractéristique du conte traditionnel. On se croirait à une soirée au clair de lune au village, domaine privilégié du conte traditionnel. En somme, l'histoire, l'onomastique du nom de l'auteur et celui de l'héroïne, (le seul personnage qui a un nom propre), la trame de la pièce, le cadre… révèlent la

transposition d'un conte populaire de l'aire culturelle moba/gourma[2] que nous voulons caractériser avant l'exploration judicieuse de l'hypertexte dramatique. Le conte traditionnel est un récit oral qui a subi des modifications au fil du temps en raison de sa forme originelle. C'est ainsi que dans sa version écrite, il se présente sous la forme d'un récit à la troisième personne qu'alterne la narration dialogale. Sous cet aspect, il ne saurait éviter sa dénaturation du fait de cette mutation du code scriptural. Toutefois, son identité demeure reconnaissable dans le genre hôte, car certains de ses attributs qui lui sont propres s'accommodent mal du phagocytage de l'écriture. A la lecture de la pièce de théâtre *Dambé, la fille du roi,* ces éléments consubstantiels au genre féérique sont apparents et invitent à la reconstitution du conte, du moins, dans sa version narrative plus proche de son énonciation originelle qui met en exergue l'art du performeur/conteur aidé par le public/auditoire. La trame dramaturgique de l'adaptation à des fins théâtrales évoque le merveilleux. L'analyse du discours textuel révèle toujours des liens plus ou moins étroits, plus ou moins lointains que les textes littéraires entretiennent entre eux dans la perspective transtextuelle. Pour Genette (1982, p.1), la transtextualité est « l'ensemble des catégories générales ou transcendants _ tout ce qui le met en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes. » Elle est la caractéristique fondamentale et englobante de la littérarité des textes. De cette notion transtextuelle découlent plusieurs aspects dont l'hypertextualité comprise comme la relation entre « tout texte dérivé d'un texte antérieur par transformation simple (nous dirons désormais transformation tout court) ou par transformation indirecte : nous dirons imitation. » Genette, 1982, p. 16). S'appuyant sur cette théorie genettienne d'analyse des textes, Lazar (2000) explique davantage cette typologie en ces termes :

> Afin de réaliser une analyse hypertextuelle d'un texte, de voir dans quels types de relations concrètes un texte est lié à un autre, Genette présente une organisation dynamique et ouverte, une typologie heuristique. Ainsi, une opération de transformation implique trois fonctions différentes : le ludique, le satirique et le sérieux. L'hypertexte est une *parodie* lorsqu'il est conçu par une transformation ludique…S'il est le résultat d'une transformation satirique, on parle de *travestissement*…Produit par une transformation sérieuse, l'hypertexte prend la forme d'une *transposition* (Lazar, p. 3).

[2] Le nom de l'auteur '' kantchébé''et le prénom de l'héroïne '' Dambé'' qui signifient respectivement ''quelqu'un qu'on ne surpasse pas, qu'on ne domine pas'' et '' les ancêtres sont là, les ancêtres me protègent'' ancrent l'hypotexte de ce texte dramatique dans la culture moba/gourma. Toutefois, ce conte est connu et performé dans plusieurs communautés ethniques, avec quelques nuances dont celle de noms des personnages, notamment l'héroïne.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.199-214
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Néanmoins, la nature ou le régime de *Dambé, la fille du roi*, est une transposition de l'histoire merveilleuse orale en dramaturgie dans le conte populaire moba. Pour résumer, l'hypotexte de cette histoire imaginaire est certainement un récit oral que l'auteur a métamorphosé en un texte dramatique, plus accessible et mieux adapté à la mise en scène

De par ses thèmes et ses portées sociale et littéraire*, Dambé, la fille du roi* est identifiée comme un conte connu dans plusieurs aires culturelles africaines. Le conte est un récit qui met en scène des êtres animés et les objets auxquels on confère, par le truchement de la parole, des facultés humaines. En tant que genre oral, sa profération nécessite la présence d'un auditoire qui participe à sa performance. Ainsi, malgré sa mutation générique sous la forme du texte dramatique, cette histoire féérique conserve l'originalité de son énonciation et de son cadre spatiotemporel (la cour d'une concession, les temps vagues, des personnages notables, des personnages abusés que le sort réhabilite…) Reconstituer l'hypotexte féérique à travers l'hypertexte dramatique revient donc à caractériser le conte en mettant en évidence ses constituants.

1.1. L'histoire imaginaire

Dambé, la fille du roi est catégorisée comme une pièce de théâtre certes, mais son histoire et sa dynamique actancielle renvoient au conte traditionnel, hypotexte de cette pièce. Dans ce texte dramatique, le genre merveilleux est identifiable à son histoire qui est imaginaire ou fantastique. L'action se déroule dans un univers utopique caractérisé par l'ambiance festive de la cour royale :

> Les notables arrivent accompagnés des filles
> - L'interprète : Filles du royaume, inclinez –vous et rendez hommage au Roi
> - Les filles :(en s'inclinant) Salut O vénérable Roi. Hommage. O grand Roi
> - L'interprète : Dans un premier temps, vous allez danser ensemble (Kantchébé, 2000, pp.10, 11).

Cette atmosphère idyllique s'estompe parfois par l'évocation des séquences dystopiques à l'image de l'épisode de l'agonie de la génitrice de Dambé :

> Le Sage : Majesté, il y a de cela seize ans maintenant, j'ai trouvé une femme seule dans la forêt. Elle était au seuil de la mort. Auprès d'elle un petit bébé qui venait de naitre, vagissait. Quand je me suis approché d'elle, elle m'a prié de sa voix déjà agonisante de prendre soin de l'enfant, de l'élever comme mon propre enfant. La suite est pénible. Je ne pourrai la raconter … (Kantchébé, 2001, p.29).

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.199-214
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Du fait de son ancrage dans la pure fiction, ce récit donne au surnaturel une place de choix dans la diégèse, comme on le voit dans la suite de cet épisode où la survie de Dambé participait du miracle. Un autre trait caractéristique, non moins important, est la moralité qui constitue souvent le point de chute de la performance. Ainsi, la fin de l'histoire est une exhortation implicite à la droiture ou à l'honnêteté comme l'atteste l'épilogue de la pièce où le mauvais conseiller est incarcéré : « L'interprète : Gardes. Arrêtez-le.

Le Roi : Ainsi finissent les méchants et les menteurs. Ainsi finissent mes soucis » *(*Kantchébé, 2001, p.33).

Outre la fiction et la moralité, les survivances énonciatives de la trame féérique participent également à la catégorisation du conte à travers cette pièce. Ainsi, le schéma narratif, les chants et les danses renforcent l'ancrage merveilleux de ce texte dramatisé. Enfin la typologie et la finalité du conte sont également lisibles sous les interstices de cette adaptation dramatique

1.2. La typologie et la finalité

La taxinomie des contes tient à leurs contenus ou à leurs finalités dans l'organisation de la vie sociale. Selon leurs finalités, les contes sont performés pour divertir certes, mais leurs portées sociologique, étiologique et philosophique leur confèrent une grande célébrité.

Dambé la fille du roi est, de par sa finalité pédagogique, un conte sociologique, un conte qui vise à corriger les vices, les travers ou les frasques des hommes. Dans l'épilogue de ce type de conte, ceux qui s'illustrent par l'inconduite sont châtiés, comme c'est le cas du mauvais conseiller du roi (p.33) Par contre les personnages loyaux et honnêtes bénéficient d'une gratification, à l'image de Dambé et de son père adoptif (Le Sage), qui ont été respectivement élevés aux rangs de princesse et de conseiller du roi :

L'Assistance : - Vive Sa Majesté

- Vive La princesse
- Vive le nouveau conseiller du Roi (Kantchébé, op.cit.p. 35).

Du point de vue dramatique, l'adaptation des contes au théâtre s'inscrit sous deux modèles que Ferrier (2O11, p.26) a relevés. Il s'agit selon leur degré de fidélité, des parodies dramatiques des contes et les contes dramatiques. Les premiers abordent des sujets sérieux dans un style comique ou humoristique. Dans ces pièces, l'illusion ou la vraisemblance des principes aristotéliciens du théâtre ne sont pas observées. Cet éloignement correspond au concept brechtien de la distanciation. Les pièces dramatiques secondes également appelées contes dramatiques sont en une transformation et une adaptation d'un conte pour mettre en évidence un thème central. Ainsi, *Dambé, la fille du roi,* est une adaptation dramatique hybride : cette pièce s'inscrit dans les parodies dramatiques des contes. En effet, par la distance volontairement instaurée par l'auteur, l'émotion provoquée par le texte narratif se dissipe grâce au ton comique et l'humour dont il a la bonne maitrise. En revanche, par la transposition du récit merveilleux en un texte essentiellement dialogal,

cette pièce a des connivences avec le conte dramatique qui vise une démarche intuitive et l'effusion des émotions. En ce qui concerne la dynamique actancielle que détermine l'interaction des personnages, *Dambé, la fille du roi*, relève du type en miroir. Dans ce type, deux acteurs, représentant deux camps sont aux prises. Dans la première partie du conte, le héros réussit. Dans la seconde partie, l'antihéros échoue et est puni. Ainsi, Dambé, l'héroïne que combattait le mauvais conseiller depuis le début de l'histoire, a tout gagné : libération de son père adoptif injustement banni du royaume et surtout la reconnaissance comme princesse par le roi qui est en fait son père biologique (p.35). En revanche le mauvais conseiller écope d'une lourde peine au prorata des dommages commis dans l'exercice de sa charge (P.33)

1.3. Le cadre spatiotemporel

Le cadre de profération du conte traditionnel diffère d'une communauté à l'autre. Les places les plus fréquentes de réalisation de cette performance sont : la cour de la concession, le vestibule, l'arbre à palabres… Ainsi, la cour royale sert de cadre à la profération de *Dambé, la fille du roi*. La mention explicite de cette place et celle des chants et les instruments musicaux insinuent l'intention manifeste de l'auteur à lire sa pièce sous les traits du conte dont il assume la dénaturation en le transposant dans le masque dramaturgique. (p.1). Quant à la notion du temps, l'auteur ne la précise nulle part. Cette imprécision rappelle celle du conte traditionnel dont le performateur n'évoque généralement que le lointain passé dans lequel tous les événements se seraient passés :'' Il était une fois, autrefois, jadis…''

1.4. Les personnages

Toutes les créatures peuvent être des personnages du conte. Parfois, d'autres personnages sont des créatures fictives. Dans notre corpus, tous sont des humains dont certains interagissent individuellement (le conteur, l'interprète, Dambé et Le sage) et d'autres collectivement (les filles, les notables, l'assistance). Parmi ces personnages qui rappellent la résurgence du conte traditionnel dans cette pièce, celui de Conteur qui semble le plus illustratif et pour cause, il est à dessein mentionné bien qu'il ne soit pas intervenu dans la diégèse proprement dite du conte Un conteur doit posséder l'art oratoire, l'esprit créatif, la virtuosité d'improvisation. Par cet art, il distrait l'auditoire, lui enseigne une moralité ou encore aiguise son esprit critique par une réflexion personnelle ou une interrogation sur l'issue de son récit. Dans notre corpus, il n'est évoqué que dans la première scène pour exprimer le dégoût du roi pour ses prestations devenues ennuyeuses : L'interprète : « Silence. Le Roi, notre vénérable Roi demande une autre distraction. Le Roi est fatigué d'entendre les mêmes histoires, les unes semblables aux autres. Il dit que les contes l'endorment et les légendes le fatiguent » (Kantchébé, op.Cit. p. 8).

Autrement dit, le récit traditionnel, qui est un spectacle narratif, semble fade. Pour y remédier, il faut donc l'animer grâce au discours interactif, précédé

par une chorégraphie qui définira ensuite l'esthétique visuelle, tout cela mis en évidence lors d'une représentation théâtrale. Ainsi, il s'avère pertinent et intéressant d'analyser l'hypertexte dramatique qui scénographie. le conte pour le rendre plus vivant par les répliques et plus vif et jouissif sur scène.

2. L'enjeu fonctionnel et esthétique de la dramatisation du conte

Par enjeu fonctionnel, nous entendons l'objectif ou l'intention de l'auteur dans son choix de transposer le récit imaginaire en dramaturgie. Ce sont également les implications fonctionnelles qu'induit cette mutation générique. Il s'agit à ce niveau de l'analyse, de relever d'une part les avantages qu'offre la dramaturgie du conte en vue de sa représentation théâtrale, puis d'évoquer les dommages ou préjudices que le conte subit dans cette transposition, d'autre part. Mais avant cela, la caractérisation du texte du conte dramatisé s'impose.

2.1. L'identité du texte dramatique

L'hypertexte est le résultat des transformations ou modifications du texte premier. *Dambé, la fille du roi,* a priori, est un texte dramatique, mais son sujet et son univers diégétique rendent compte de l'adaptation d'un conte à la dramaturgie.

2.1.1. Les attributs du texte dramatique

Le texte dramatique se caractérise par son apparence constitutive : son volume dérisoire, sa présentation liminaire qui décline les personnages et leurs fonctions, son texte dialogal avec les didascales, sa structure en actes, en tableaux ou en scènes. *Dambé, la fille du roi* réunit tous ces critères dramaturgiques et porte de surcroit, la mention ''théâtre de jeunesse ''sur la première de couverture.

2.1.2. L'énonciation

L'énonciation est, selon Gardes Tamine et Hubert (2011), l'acte par lequel un locuteur produit un énoncé**.** Contrairement au conte enchanteur, où un seul narrateur domine l'histoire de bout en bout, dans une pièce de théâtre, plusieurs orateurs s'expriment, que ce soit pour riposter (répliques), pour signaler quelque chose ou pour exprimer une émotion (didascalies). Ces énoncés créent dès lors une scénographie dans la pièce théâtrale. La scénographie étant l'art d'organiser l'espace et le temps en scène, s'entend donc comme toute action qu'offre quelque chose de vif, d'animé, d'intéressant ou d'extraordinaire. C'est, en résumé, une démarche qui marque les esprits. Pour transformer le conte en texte dramatique en vue de sa mise éventuelle en scène, l'auteur a eu recours à l'art dramaturgique dont l'énonciation est consubstantielle à une dynamique actancielle particulière. Des personnages humains ou non dont le narrateur rapporte les dires et gestes dans le conte, ils deviennent en dramaturgie des énonciateurs qui assument

leurs paroles et leurs actes par le discours direct qui est l'apanage de la narration dialogale. Ainsi, le conteur qui est le narrateur à la focalisation externe zéro, cède sa place aux différents interlocuteurs/narrateurs qui, par le truchement du style direct, rendent vivante la diégèse que la scénographie de la mise en scène rendrait plus vive par les gestes, les actions et la voix. Voici pourquoi l'auteur a décidé de réinventer le récit théâtral pour le rendre plus percutant, dynamique et saisissant, pour le plus grand plaisir du public.

2.2.Les avantages du conte dramatisé

Le conte devient dramatisé à l'issue d'un processus qui va de la transcription à l'adaptation en passant par la traduction. La traduction consiste à translater un texte d'une langue en une autre alors que la transcription est la substitution des phonèmes aux graphèmes. La version écrite d'un texte oral est donc le produit d'une chaîne complexe d'exercices intellectuels et littéraires : la performance originelle (conteurs, chanteurs, poètes…), les traducteurs ou les transcripteurs (auteur, éditeurs). A l'issue de ce processus, le texte se fixe et servira à l'altérité. En clair, l'écriture rend pérenne l'oralité. Selon Jean Derive, transcrire ou traduire les textes poétiques africains c'est non seulement leur offrir une seconde vie d'expatriés par une inscription au patrimoine poétique universel, mais c'est aussi leur offrir la vie tout court, puisqu'en bien des cas, il s'agit de les sauver de la mort. Cette assertion est d'autant plus évidente en ce sens que les traductions se font souvent dans les langues universellement connues, et Derive (2008, p.289) de conclure que : « Scripturaliser l'oralité en la traduisant serait donc une façon de l'ennoblir dans la langue cible. »

L'adaptation consiste à transformer le code de communication, le mode d'expression ou encore la catégorie générique d'une performance en une autre. Ainsi pourrait-on obtenir des mythes, des légendes, des contes qui sont authentiquement oraux leurs pendants sous la forme d'écrits narratifs ou dramatisés en vue d'être mis en scène. En effet, la version dramatisée d'une performance serait plus efficace à sa mise en scène d'où le choix de ce genre au détriment du récit. C'est sans doute ce qui justifie la dramatisation de *Dambé, ma fille du roi,* qui a dû prostituer sa nature de conte. En somme, cette adaptation semble être plus pragmatique et efficiente dans la finalité du conte.

2.2.1. L'efficacité pédagogique de l'adaptation du conte au texte dramatique

Le texte dramatique étant a priori écrit pour être représenté, présente des avantages aux acteurs qui suivront aisément les indications scéniques que sont les didascalies et la structure de la mise Le conte traditionnel sous sa forme orale ou narrative, rend le travail complexe au metteur en scène. Dans sa version dramatisée par contre, le conte atteint manifestement son objet, car en plus des indications scéniques, le casting du texte dramatique guide chaque

acteur qui n'aura qu'à maitriser sa partition en vue de simuler le personnage qu'il incarnera sur scène. Ainsi, la dramatisation du conte en vue de sa représentation décuple l'efficacité de ses fonctions ludique, moral et pédagogique.

2.2.2. L'efficacité cathartique de la dramatisation

La catharsis est selon Aristote, l'effet de purgation ou de libération des passions refoulées que le spectacle théâtral, par son effet émotionnel, est censé avoir sur les spectateurs. In extenso, on peut la définir comme l'impact émotionnel et moral qu'un événement artistique produit sur l'assistance. Le conte oral et transcrit a un effet cathartique sur les auditeurs ou le lecteur certes, mais, comparé à l'émotion que suscitent les personnages du conte dramatisé, la différence est nette. En effet, le discours direct du texte dramatique exprime beaucoup plus d'émotion en vue du refoulement des vices. Ce propos tenu par le personnage Le sage lui-même, suscite plus d'émotion chez le lecteur ou chez l'éventuel spectateur que ce que ferait le conteur qui rapporte froidement, au moyen du style indirect, le triste et injuste sort de ce personnage incarcéré et banni à tort sur décision du conseiller du Roi : « *Le Sage : Il y a un an, j'ai été accusé injustement de diffamer Sa Majesté le Roi. Et sans que je sois jugé ou entendu, j'ai été condamné au bannissement* » (Kantchébé, Op.Cit.p.27).
Certes, l'adaptation a beaucoup d'avantages dans la réception du message du conte, mais, elle lui cause certains préjudices.

2.3. Les dommages de l'adaptation

Dans son acception générale, l'adaptation inclut d'abord la transcription et la traduction de la performance orale originelle puis sa transposition dans un autre genre. S'il est évident que la dramatisation a des atouts pour la réception du contenu de l'œuvre, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle induit des dommages préjudiciables à son identité. En effet, lorsqu'on passe de l'oralité à l'écriture, plusieurs modifications interviennent. Le passage de l'oral à l'écrit implique une nouveauté dans le message et dans l'énonciation. Cela donne lieu à une trahison sémantique et formelle des textes. En effet, les traducteurs n'arrivent pas le plus souvent à restituer les messages dans leurs significations originelles ou authentiques. Ceci est dû au fait que certains mots n'ont pas d'équivalence dans la langue d'accueil ou encore certaines réalités orales sont intraduisibles. Le rythme, l'accent, la mimique de l'oralité constituent des obstacles dans la transition de l'oral à l'écrit, si bien que le genre devient méconnaissable sous la forme écrite, notamment dans sa version dramatisée. Le conte se dénature donc à l'écrit : pas de formules introductives ni d'incipit, pas de formules conclusives, pas de poésie ou de musique, pas d'interaction entre conteur et auditeurs. En dramaturgie.

2.4. Les transformations énonciatives et réceptives

La mutation générique induit évidemment des changements énonciatifs considérables. Ces récents procédés s'inscrivent dans l'esthétique littéraire et parfois dans une posture idéologique qu'il est important d'examiner à ce stade de notre travail. Selon Bernanoce (2014, p. 10), « La présence du conte dans l'ensemble du répertoire théâtral jeunesse a montré qu'il met en jeu des thématiques, mais qu'il engage aussi fortement des positionnements esthétiques. » La trame de l'histoire de *Dambé, la fille du roi* a visiblement subi d'importantes transformations formelles dans sa mutation de la performance à sa version écrite d'abord sous la forme du récit, puis dramatisée. Originellement, le conte traditionnel fait partie du patrimoine culturel de la communauté linguistique ou ethnique dans laquelle il est créé. Personne ne revendique la paternité de c legs qui se transmet de génération en génération avec, bien entendu, quelques nuances énonciatives En clair, l'auteur n'existe pas dans la littérature orale traditionnelle. En raison du défaut de signature, cet énoncé adopte le style des artistes orateurs, qui n'oublient pas de souligner que ce récit leur a été transmis par leurs ancêtres, qui leur ont confié la tâche de transmettre cette tradition aux générations futures.

En écriture, l'énoncé évolue du style indirect, dominé par la narration à la troisième personne, au style direct, typique des dialogues, que le narrateur ou l'auteur peut commenter à sa convenance, ayant ainsi intégré cet élément du patrimoine culturel. Quant à la réception, on y note également des changements notables, car le conte qui, de par sa nature, est un genre populaire et se consomme collectivement se lit individuellement dans sa forme écrite avant de recouvrer certaines de ses caractéristiques dans une éventuelle mise en scène. Dans sa version dramatisée, le conte est méconnaissable, car, en lieu et place du conteur narrateur unique, chaque personnage se substitue au narrateur en s'appropriant et en jouant sa partition. L'auteur-narrateur, tout étant présent dans son texte en focalisation zéro, intervient par le biais des didascalies et des commentaires entre les répliques à l'image de ce passage : « … » De point de vue de la réception, l'hypertextualité enrichit la lecture à double titre. D'une part, la lecture dilettante, d'une œuvre adaptée, offre une double jouissance textuelle du fait du rapprochement de l'hypertexte à l'hypotexte. L'identification de ce dernier sous les méandres des artifices apportés à l'hypertexte aiguise le plaisir du lecteur, comme soutient Wagner (2002, p.304) parlant du double jeu des textes réécrits :

> Là réside la particularité du plaisir dispensé par la lecture de ces écritures doubles : une telle lecture est elle-même, à la fois, lecture redoublée et dédoublée. Attentifs aux frictions de l'hypertexte et de son hypotexte, voire au télescopage de leurs diverses implications.

Quant aux critiques, la poétique de ces œuvres leur offre une approche basée sur des artifices nouveaux générateurs de sens ou d'interprétations qui repoussent les limites de l'exégèse littéraire :

> Pour qui accepte de les analyser sans a priori dépréciatif, les écritures doubles présentent au contraire l'avantage notable d'illustrer la pluralité et la complexité constitutives du phénomène littéraire. L'hypertexte, en effet ne fait pleinement sens qu''à la croisée de l'écriture et de la lecture au point qu'il finit par rendre détestable la dissociation de ces activités complémentaires : l'écriture hypertextuelle est ainsi lecture ou plutôt relecture de son hypotexre fondateur ; et symétriquement la lecture exégétique qu'implique l'hypersexualité se rapproche au plus près, dans les particularités de son parcours, de l'itinéraire de l'écriture qui l'a précédée (Wagner, 2002, p. 304).

Au terme de ce processus d'adaptation du conte en texte dramatique, l'auteur s'inscrit, consciemment ou fortuitement, dans des courants esthétiques ou idéologiques que nous analysons à présent.

3. L'enjeu idéologique de la dramatisation du conte

L'idéologie s'entend comme une prise de position, un paradigme théorisé et présenté comme meilleur et plus opérant ou plus bénéfique pour la société. En art, notamment dans le théâtre, le courant de pensée d'Aristote a fait ses preuves au fil du temps avant d'être battu en brèche par des tendances novatrices, à l'image du courant brechtien qui rejette le réalisme auquel le théâtre aristotélicien a habitué les spectateurs. Il ancre son théâtre dans l'épopée et l'imaginaire sur fond de discontinuité scénique et de distanciation émotive.

3.1. *Dambé, la fille du roi* et la théorie brechtienne

À plus d'un égard, notre corpus répond aux canons du théâtre brechtien qui célèbre l'épopée et la pédagogie. Ainsi, l'aventure de Dambé commence abruptement dans la première scène, lorsque les personnages sont sur le point d'écouter le conteur. Cependant, le roi interrompt soudainement cette séance pour exiger un divertissement plus animé, ce qui entraîne des chants, des danses et des dialogues entre le souverain, ses conseillers et les danseuses. Cette scénographie s'inscrit sans doute dans la théorie dramatique de Bertolt Brecht selon Heitz (2013, p.159) :

> La nouvelle forme dramatique devrait montrer le caractère historique des constructions et des relations humaines et leur causalité sociale et stimuler chez le public l'envie de maitriser un réel changeant. Le théâtre de Brecht avait placé le spectateur au centre de la réception, l'étonnement et la curiosité devant

> fonder une attitude critique, dégagée de la pitié et de la crainte du théâtre aristotélicien et libérée de l'hypnose fondée sur l'identification et l'illusion… Fondé d'abord sur la mise à distance critique des formes et de sujets anciens, la production de Brecht trouve avec le théâtre épique, puis avec les pièces didactiques, des formes plus radicales encore, le spectateur étant conçu comme acteur avant de devoir être transformé en cofabulateur.

De plus, les refrains et les mouvements rythmiques qui reviennent souvent dans le texte évoquent la théorie de Brecht sur le théâtre. Dans cette approche, l'intégration d'éléments hétérogènes, tels que le dialogue et la musique poétique, fonctionne très bien.

> L'appréciation de la musique par Brecht qui l'avait considérée comme une composante indispensable du spectacle… Selon Brecht l'élaboration d'un théâtre de l'ère scientifique impliquait de nouveaux sujets et nécessairement de nouvelles formes (Heitz, 2013, p.158)

3.2. *Dambé la fille du roi,* un texte pour un théâtre de recherche

Dambé, la fille du roi, est un texte dramatique qui exhale les relents idéologiques dans un contexte africain marqué par les revendications culturelles. L'émergence d'une idéologie esthétique dans le théâtre africain remonte en 1970, année qui marque un tournant dans la représentation théâtrale de l'Afrique francophone. En effet, ce fut l'année de la tenue du colloque d'Abidjan consacré à la problématique de l'identité du théâtre africain. L'objet de ce colloque, selon Barthélémy Kotchy, repris par Médéhouégnon (2010, p.64), est la nécessité de : « participer à une reconnaissance, celle d'une culture, dans un esprit de corrésurrection, de copénétration, de compréhension. ». Dès lors, il s'agira pour les dramaturges et metteurs en scène d'écrire ou de créer des représentations qui s'inspirent des formes du théâtre traditionnel africain. Ainsi, l'appropriation de l'esthétique du théâtre traditionnel, dans cette pièce, semble faire écho aux conclusions de ce colloque résumées en ces termes par Christian Valbert que Médéhouégnon (2010 : p.64.) cite en ces termes : « replonger aux origines et garder quelque chose des ancêtres de la vieille Afrique ».

Ainsi, Alomo[3], Kompaoré[4] et de Zinsou[5], furent les pionniers de cette tendance en Africaine farancophone. Avec des fortunes diverses, ce théâtre qui semble passé sous l'éteignoir pourrait retrouver vie dans la représentation de *Dambé, la fille du roi* de Jean Kantchébé qui s'inscrit dans ce choix idéologique de revendication de l'authenticité africaine. Fortuitement ou intentionnellement, le texte de Kantchébé peut s'analyser sous l'angle

identitaire, car il rappelle ceux d'Alomo et de Zinsou dont l'esthétique s'inscrit dans l'idéologie du théâtre dit identitaire. C'est un théâtre qui s'inspire des formes théâtrales authentiquement africaines et dont le but est de donner une étiquette africaine aux représentations théâtrales que les composantes suivantes caractérisent.

3.2.1. Le mélange de genres

La présence, dans le texte dramatique, de chants accompagnés par un instrument, ainsi que de passages narratifs ou dialogués, constitue une dérogation à la composition des textes dramatiques inspirés d'Aristote. Loin d'être fortuit, ce choix est une intention manifeste de démarquer le théâtre africain du théâtre occidental, selon l'esprit du colloque d'Abidjan. La représentation de ce texte s'apparenterait à l'adaptation d'un conte dont la profération est à juste titre étiquetée comme une forme de théâtre dite traditionnelle.

3.2.2. Les acteurs

Le caractère complet du théâtre traditionnel et le statut total de ses personnages sont mis en évidence dans les scènes de cette pièce dans laquelle presque tous les membres de la communauté ont joué un rôle à un moment donné du déroulé des événements. Tous les trois han habitants de l'ilot sacré et ceux de la Grande terre qui interviennent tantôt individuellement tantôt en groupe, ont joué chacun sa partition dans ce texte. Tous ces artifices qui caractérisent le théâtre traditionnel attestent donc de la véracité de l'affirmation de Chevrier (2003, p.159), à propos de cette forme théâtrale et ses acteurs :

> Il (le théâtre traditionnel) opère en effet une synthèse au double plan technique et rhétorique puisque d'une part le conteur ou le griot fait le plus souvent office d'acteur total qui recrée dans le temps même qu'il interprète à lui seul tous les rôles (dieux, hommes, animaux) et que d'autre part, ce théâtre mêle indistinctement la comédie, l'épopée et la tragédie et tend à restituer la vie dans son intégralité, rires et larmes confondus.

3.2.3. L'espace et le temps

L'espace théâtral de ce texte est unique : le palais royal. Le temps, quant à lui, il n'est ni limité, ni précis ; toutes les scènes se passent tantôt en plein jour.

En somme, à travers les chants, les répliques, la polyphonie discursive, les paroles ou actes comiques et les réminiscences dystopiques, les personnages qui sont tantôt des actants, tantôt spectateurs, la mise en scène de ce texte rappellerait le théâtre traditionnel. On peut donc affirmer que ce texte

dramatique, originellement un conte, est écrit pour produire un théâtre de recherche, conformément aux idéaux des organisateurs du colloque d'Abidjan de 1970 : s'inspirer des pratiques théâtrales ancestrales pour créer un théâtre qui exprime la personnalité africaine.

Conclusion

Dans l'art, notamment en littérature, l'adaptation d'un genre à un autre se révèle plus intéressant tant l'approche critique que dans la fonctionnalité de la performance adaptée. Dans notre analyse de la poétique mais aussi et surtout des enjeux esthétiques et fonctionnels d*e Dambé, la fille du roi* de Jean Kantchébé, cette hypothèse se confirme, au regard des richesses et des atouts que le texte dramatique et la représentation pourraient procurer aux consommateurs habitués au récit merveilleux, à l'image du chef de ce village anonyme à juste titre puisqu' imaginaire. Dans sa forme authentique, le conte participe du divertissement, de la moralisation et du pédagogique certes, mais, adapté au texte dramatique en vue de sa représentation sur scène, l'efficacité de ces fonctions semble se décupler. S'il est vrai que le conte perd son identité générique et sa saveur dans son passage au texte dramatique, il est aussi évident qu'il compense ces préjudices par la vivacité que le style direct des personnages et les indications de l'auteur. Porté sur scène, il devient manifestement plus jouissif et plus bénéfique au public. L'étude de l'esthétique du conte dramatisé, a consisté donc à mettre en évidence ses atouts et ses dommages dans sa mutation générique et éventuellement dans sa représentation. Tout bien considéré, *Dambé, la fille du roi,* peut servir de support à un théâtre de type identitaire. C'est indubitablement dans cette version extra littéraire que le récit, la poésie, le dialogue, la mimique et la musique, caractéristiques du conte, pourraient être réhabilités afin d'être plus délectables et plus fonctionnels dans notre société où les repères moraux et identitaires sont en péril.

Références bibliographiques

Baumgardt Ursula et Derive Jean (2008)*, Littératures orales africaines*, *perspectives théoriques et méthodologiques,* Karthala, Paris.

Bernanoce Marie (2014), « Conte et théâtre : quand le récit hante les dramaturgies jeunesse. Le cas de *Cendrillon* de Joël Pommerat », Agôn en ligne), HS 2, 2014, consulté le 1er octobre 2024, URL :http ://journals.openedition.org/agon /3109 ;DOI :https://doi.org/10.4000/agon.3109

Chevrier Jacques (2003), *La littérature nègre*, Armand Colin., Paris.

Ehora Effoh Clément (2013), « ''Les nouveaux habits'' de l'oralité chez les romanciers oust-africains de la seconde génération », in *Littérature africaine et oralité,* Karthala, Paris.

Ferrier Béatrice, 2011, « Le conte au théâtre : un genre remotivé », Synergies France, numéro 8, pp 23-29.

Genette Gérard (1982), *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Seuil, Paris.

Heit Raymond (2013), « La théorie dramatique de Bertolt Brecht. », volume, numéro 269, pages 153à 160, article disponible en ligne o l'adresse : https://www.cirn.info/revue-etudes-germaniques-2013-1-page-153.htm.

Kantchébé Jean (2001), Dambé, la fille du roi, Awoudy, Lomé

Lazar Adriana (2012), « Eléments d'hypertextualité. Analyse hypertextuelle des textes dramatiques », volume 1, numéro 11, University of Pitesti 33-44

Merzoug Abdel Moudjib et Lahcene Zohra Chahrazade(2024) , RA2LC, numéro 09, mars 2024, pp.2995- 310.

Wagner Franck (2002), « Les hypertextes en question (Notes sur les implications théoriques de l'hypertextualité) », Etudes littéraires, Volume 34, numéro 1-2, hiver 2002, p. 297-314.

Biographie : Yao TCHENDO est titulaire d'une thèse de Doctorat Unique intitulée " Problématique de l'identité culturelle des chrétiens dans le roman africain", il est Maître-Assistant de Littérature africaine à l'Université de Kara. Il a publié plus de vingt articles scientifiques relatifs à la thématique de l'identité culturelle africaine.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116
Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.215-230

Langue et communication publicitaire à la société de téléphonie mobile azur[1]

Lagui MOYEN
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
Lagui.moyen@umng.cg
et
Nguelord Go-dzo Makambo
Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville
guelordmakambo7@gmail.com

Reçu : 02/11/2024, **Accepté** :20/12/ 2024 **Publié :** 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.* **Anti-plagiat** : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 8 %**

Résumé : La communication publicitaire se met volontiers au service des entreprises pour en promouvoir l'image de marque, mais aussi pour contribuer à l'augmentation des ventes des produits ou services mis à la disposition du public. Quand un annonceur parle à un public singulier c'est généralement dans le but de l'inciter à réaliser des actions préalablement réglées pour le compte de cet annonceur. Notre étude s'intéresse au phénomène de la langue dans les messages publicitaires de la société congolaise de téléphonie mobile Azur. Il s'agit de montrer la place de la langue dans la communication publicitaire chez cet opérateur téléphonique.

Mots-clés : Langue – communication publicitaire – Société de téléphonie mobile –Azur

Language and advertising communication at the azur mobile phone company

Abstract: Advertising communications are readily available to businesses to promote their brand image, but also to help increase sales of products or services made available to the public. When an advertiser speaks to a singular audience, it is generally in order to encourage them to carry out actions previously settled on behalf of this advertiser. Our study focuses on the phenomenon of the language in the advertising messages of the Congolese mobile phone company Azur. It is a question of showing the place of the language in the advertising communication at this telephone operator.
Keywords: Language - Advertising communication - Mobile phone company-Azur

[1] Comment citer cet article : MOYEN L., (2024), « Langue et communication publicitaire à la société de téléphonie mobile azur », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp. 215-230

Introduction

La téléphonie est une forme de communication interpersonnelle relevant de la télécommunication, c'est-à-dire des procédures techniques consistant à mettre en relation deux correspondants. Seulement la particularité de la téléphonie est la communication vocale à distance. On note deux formes de téléphonie, à savoir la téléphonie fixe et la téléphonie mobile. La première a été du fait de développement technique rendue caduque par la seconde. La téléphonie s'adossant sur l'informatique et l'internet a conquis le quasi-monopole de la télécommunication. De grandes entreprises se sont créées de par le monde se disputant des parts de marché pour la conquête de la clientèle. D'où la nécessité de la deuxième forme de communication. Cette deuxième forme est relative à la communication avec la clientèle. Ici le destinateur est l'entreprise et le destinataire le public innombrable des clients.

Dans la première forme il n'y a nul besoin de recourir à la publicité, du fait même du caractère privé de l'entretien. La loi garantit même le secret des conversations téléphoniques dans la sauvegarde de la vie privée. La deuxième forme ne peut se passer de publicité : elle est censée apporter du confort dans la jouissance de la première. C'est là la raison d'être de la mise en place d'une batterie d'arguments publicitaires destinée à retenir l'attention de la clientèle.

En ce qui concerne le médium de communication, dans la première forme, les correspondants dans cet échange interindividuel, privé et intime, ont le choix de leur langue. Mais dans la communication publique d'une entreprise commerciale, la question de la langue fait l'objet d'un choix en fonction d'une efficacité que la société suppose tirer de ses messages en faveur de l'attractivité de ses produits. Cela implique donc un choix stratégique de toute première importance.

A l'heure actuelle, au Congo, la téléphonie mobile est représentée par deux opérateurs. Il s'agit principalement de MTN et Airtel Congo. Mais jusqu'en 2020, on y relevait trois opérateurs, grâce à Azur Télécom qui a dû fermer la même année. MTN et Airtel sont respectivement d'origine sud-africaine et indienne. Ayant racheté les anciens opérateurs téléphoniques (Libertis pour MTN, Zain pour Airtel), MTN et Airtel ont une influence considérable en matière de la téléphonie au Congo. Azur Télécom quant à elle était une société de télécommunication d'origine congolaise. Elle a fait son entrée dans un terrain déjà occupé par Airtel et MTN, face à une population réduite, déjà conquise par les sociétés existantes. Ainsi, pour s'implanter et se maintenir, Azur s'est trouvée confrontée à un défi de taille : arracher et fidéliser la clientèle congolaise déjà conquise par MTN et Airtel.

Outre ce premier défi, la société congolaise avant sa fermeture a fait face à un deuxième défi tout aussi important. Selon un rapport de l'Agence de Régulation

des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE), cité par l'Agence Ecofin, « la troisième société télécoms du pays en termes de parts de marché, a perdu, de 2016 à 2017, 50, 8% de son parc d'abonnés au profit de ses concurrents » (https // www.digitalbusiness.africa., Consulté vendredi 20 mars 2020). Le recul fulgurant de sa part de marché de 6,9% à 3,2%, poursuit-elle, est dû aux services haut débit et innovants introduits sur le marché depuis 2011 par MTN et Airtel Congo (les deux entreprises détiennent respectivement 50, 1% et 46,7% de part de marché). Ce constat intègre ce point de vue du président-directeur général d'Azur Jean Bruno Obambi : « Notre espoir est que la population congolaise se mobilise et revienne dans le réseau Azur. Si les compatriotes n'utilisent pas le réseau, on risque de se retrouver dans le pays sans une société congolaise dans le domaine de la téléphonie mobile » (https : // www.agenceecofin.com, consulté vendredi 20 mars 2020).

Le défi a été donc de taille pour l'entreprise congolaise qui a tenté de se relever grâce à « la stratégie de prix et à la qualité de son service jugée meilleure que celle de ses concurrents », affirme l'Agence Ecofin (*Ibid*.).

Mais il convient de souligner que tout cela était d'une faible efficience si l'entreprise ne développait pas une bonne stratégie de marketing et de communication permanente avec son public. En effet, ces produits et services se devaient d'être connus du grand public pour être sollicités et consommés. Les vrais besoins du consommateur doivent également être bien identifiés. Aussi, dans un marché vivant au rythme de la concurrence, les procédés d'influence ou de séduction à travers le discours, les images ou d'autres moyens de communication sont des atouts majeurs pour une entreprise qui veut gagner une large clientèle possible.

Au Congo, les langues d'échanges entre locuteurs sont légions. Mais les principales au plan national sont deux : le lingala et le kituba. Le français jouit entre ces deux du statut de langue officielle. Anatole Mbanga fait remarquer, dans « Regards sur la langue française au Congo » (https : // www.fabula.org, consulté samedi 4 avril 2020) les implications de cette langue au sein de la société congolaise :

> Au Congo, les actes de communication se réalisent, de façon préférentielle et parfois systématique, en français. On peut citer la création littéraire (roman, poésie, théâtre, nouvelle), les échanges au plan professionnel, commercial, les informations à la radio, à la télévision, la presse écrite, le marketing, la publicité, l'enseignement, les comptes rendus du gouvernement ou conseils des ministres, les discours religieux […], la musique, etc. Dans de nombreuses familles au Congo, le français est devenu la langue maternelle.

A travers cet extrait textuel d'Anatole Mbanga, on peut s'apercevoir de l'importance de la langue française en territoire congolais. A l'instar d'autres annonceurs, Azur recourt aux langues en usage au Congo pour faire passer ses contenus publicitaires, et développe maintes stratégies de communication permettant de garder un contact permanent avec son public. L'objectif majeur a été de pousser le public à aimer, à désirer et à utiliser son réseau téléphonique. La question de la langue a donc été fondamentale dans cette mission publicitaire que s'était assigné l'annonceur. Notre article, « Langue et communication publicitaire à la société de

téléphonie mobile Azur » s'attèle à saisir l'enjeu publicitaire de l'usage linguistique par l'annonceur.

La communication publicitaire œuvre à promouvoir des causes sociales, des personnalités politiques, artistiques, des sociétés à but lucratif, etc. Elle s'inscrit essentiellement dans l'optique de la défense et de la promotion des entreprises, de leurs produits ou services. Jean-Michel Adam et Marc Bonhomme pensent que « la rhétorique publicitaire, dans la mesure où elle vise les sujets dans leur « intimité consommatrice », doit être plus pensée en termes de persuasion et d'action (achat-consommation […] » (2014, PP. 28-29). A ce propos, on s'aperçoit qu'un message publicitaire est conçu essentiellement pour faire agir le destinataire.

Dans cet article, il s'agit de voir à travers la communication publicitaire, particulièrement l'usage de la langue, comment l'opérateur Azur a parvenu à se mettre en relation avec son public, à le persuader à consommer ses produits et services. La langue, importe-t-il de le souligner, est un instrument de communication entre locuteurs. Elle sert, non seulement à véhiculer des messages entre destinateur et destinataire, mais également à réaliser des interactions diverses entre ceux-ci. Si la publicité est une communication partisane, elle ne peut faire un usage non neutre du code linguistique. A cet effet, quelle été la motivation publicitaire de l'usage de la langue (ou des langues) chez l'opérateur téléphonique Azur ? Comment utilise-t-il la langue pour atteindre sa clientèle ? De quelle manière l'usage du code linguistique a-t-il contribué à gagner le cœur du consommateur ? Les stratégies de communication ont-elles été efficientes pour assurer la survie à cet opérateur téléphonique ? Apporter la lumière à ce questionnement constitue l'objet même de cette étude.

La théorie de l'énonciation linguistique à travers les fonctions du langage nous servira d'appui dans le traitement de notre sujet. Issue des travaux des linguistes comme Charles Bally, Roman Jakobson, Emile Benveniste, l'énonciation fait référence à l'actualisation de la langue par un sujet-émetteur quelconque. Selon Emile Benveniste, il s'agit de la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1966). Il convient de rappeler que Roman Jakobson a élaboré un modèle de communication qui met en valeur six fonctions du langage, dont chacune est douée d'une dimension communicative. Quoiqu'assez connues, nous ne voyons guère d'inconvénient à les rappeler :

- la fonction émotive ou expressive

Centrée sur le destinateur, elle lui permet d'exprimer ses désirs, ses jugements de valeur, son émotivité face à ce dont il parle.

- la fonction référentielle

Elle a pour centre d'intérêt le référent. Cette fonction du langage donne des indications sur le contexte textuel et situationnel (ce qui a été dit, à tel endroit).

- la fonction conative

Centrée sur le récepteur, elle se manifeste par l'usage du « tu, vous », de l'impératif, du vocatif, etc. Cette fonction traduit la volonté de l'émetteur d'agir sur son destinataire.

- la fonction poétique

Focalisée sur le message, elle s'intéresse à la dimension esthétique d'un texte ou d'un discours oral.

- la fonction phatique

C'est la fonction du canal. Elle vérifie que le canal de communication qui sert de liaison entre émetteur et récepteur fonctionne. L'exemple type est le « allô ! » de la communication téléphonique.

- la fonction métalinguistique

La fonction métalinguistique est centrée sur le code de communication. Le locuteur et l'interlocuteur vérifient qu'ils utilisent bien le même code. Ils s'évertuent à donner des définitions des mots, des explications des termes employés. Exemple : « Qu'entendez-vous par là », « en d'autres termes », « je dirais », « C'est-à-dire », etc.

Les fonctions du langage envisagent la communication comme un lieu d'interactions entre les actants d'une communication singulière. Nous nous intéressons pour notre sujet à la fonction métalinguistique, qui, d'ailleurs, se focalise principalement sur la question du code linguistique dans un échange entre énonciateur et co-énonciateur.

Notre corpus est essentiellement constitué des messages des affiches. Elles sont pour la plupart placardées sur des panneaux publicitaires, sur les murs longeant les grandes artères de Brazzaville, sur les poteaux électriques, sur des autobus, etc. Nous les avons transcris en restant le plus près possibles des textes originaux. Nous nous sommes également procuré certains messages à travers les agences publicitaires d'Azur. Lors de la collecte des messages, nous avons noté que par rapport aux opérateurs MTN et Airtel, la présence d'Azur sur le terrain en termes de publicité n'était pas assez remarquable. Cela explique d'ailleurs le fait que notre corpus soit réduit. Il est constitué des messages allant de 2011 à 2016.

Cet article portera essentiellement sur les points que voici :

- la notion de bilinguisme et sa manifestation dans les messages publicitaires de la société téléphonique Azur

- relation entre le lingala et le français dans la réalisation de l'objectif publicitaire chez Azur

- Au-delà du lingala et du français

1. La notion de bilinguisme et sa manifestation dans les messages publicitaires de la société téléphonique Azur

On entend par bilinguisme l'emploi de deux langues par un locuteur au cours d'une communication singulière. Lorsque cet emploi concerne trois langues minimum, on parle de multi ou plurilinguisme. André Martinet souligne que « l'idée de bilinguisme implique deux langues de statut identique (…) » (2008, p. 155). Cette idée, affirme-t-il, est si répandue et si bien ancrée que des linguistes ont proposé le terme de « diglossie » pour désigner une situation où une communauté utilise, selon les circonstances, un idiome plus familier et de moindre prestige ou un autre plus savant et plus recherché. Il « n'y a de bilinguisme qu'individuel, alors que la diglossie est le fait de communautés tout entières » (*Ibid.*, P. 155).

Dans l'encyclopédie Encarta, le terme bilinguisme désigne une situation linguistique caractérisant les sujets parlants qui pratiquent concurremment deux langues. De manière générale, l'étude du bilinguisme se focalise sur des perspectives linguistiques, psycho et sociolinguistiques (Microsoft Corporation, 2008).

Sur le plan linguistique, on cherche, entre autres, à étudier l'interaction de deux systèmes linguistiques en contact. Ce contact, d'après l'encyclopédie Encarta, n'influence pas uniquement les individus et les groupes bilingues, mais aussi les langues elles-mêmes, puisqu'il peut donner naissance à des affinités linguistiques entre systèmes, voire quelquefois à une langue mixte (le pidgin, par exemple).

Touchant le volet psycholinguistique, on se pose notamment la question de l'acquisition des deux langues et de leur influence (positive ou négative) sur la psychologie de l'individu et sur les diverses stratégies qu'il met en œuvre pour communiquer dans l'une ou l'autre des deux langues.

Enfin, concernant l'aspect sociolinguistique on s'intéresse au phénomène de bilinguisme pour étudier, par exemple, le statut des langues en contact (certaines sont érigées en langues officielles, d'autres sont considérées comme des dialectes et dépréciées), la répartition démographique et sociale des sujets bilingues, les situations de communication dans lesquelles on emploie l'une ou l'autre des langues, ainsi que les conflits sociaux et politiques que ce contact peut générer (*Ibid.*).

Le phénomène de bilinguisme dans la société de téléphonie mobile Azur est prégnant dans un certain nombre de ses messages publicitaires. On peut le constater à travers un certain nombre de messages :

1. **Azur Ndule**

Faites écouter votre musique préférée à ceux qui vous appelle. Composez *3232#, appelez le 3232 ou envoyez « Ndule » par SMS au 3232.

2. **Azur LOPANGO**

Ces parcelles sont à gagner

Devenez propriétaire pour 1000F !

Du 10 décembre au 30 janvier

Rechargez au minimum 1000F par semaine Gagnez une double parcelle près de Brazzaville

3. **Azur**

Fièrement congolais

FESPAM 201 3 Brazzaville, crossroads of african musics.

4. Faites vos choix avec Biso na biso !

Appelez 5 de vos proches à des tarifs réduits :

2 numéros azur (50F/min) + 2 autres résaux (60F/min) + international (72F/min).

Masolo à GoGo Ekomi na Azur 10xplus

5. Feti na Azur, les cadeaux sont déjà là.
6. **GAGNEZ** jusqu'à **10.000.000** F CFA

1.000.000 FCFA / jour 10.000.000 FCFA à la finale Na Bongi

Envoyez '' SMS'' au 234 AZUR Fièrement congolais

8. **NA BONGI !**

Devenez millionnaire avec Azur !

Gagnez 1000 000 FCFA chaque jour et jusqu'à 10 000 000 FCFA à la finale en envoyant « SMS » au 234.

Cumulez un maximum de points en répondant aux questions sur la musique, le sport, la culture générale, l'amour ainsi que l'histoire du Congo.

Cout du SMS : 250 FCFA seulement.

Pour plus d'infos appelez le 181

De manière générale, les emplois bilingues intéressent particulièrement l'emploi concomitant du lingala et du français. L'association du français et de l'anglais n'apparaît que dans un seul message : « Azur, Fièrement congolais / FESPAM 2013 / Brazzaville, crossroads of african musics ». Une seule occurrence d'énoncé multilingue utilise simultanément le français, le lingala et le kituba : « Azur / Notre réseau / Ya biso moko / Ya beto mosi ».

Le constat globale que l'on peut faire à propos de l'emploi du bilinguisme dans les messages publicitaires de la société de téléphonie mobile Azur donne à noter l'influence du français sur les autres langues employées, particulièrement le lingala. En effet, les énoncés en lingala sont particulièrement brefs. Aussi souligne-t-on son usage dans les énoncés accrocheurs. C'est le cas pour les énoncés (1) « Azur Ndule », (2) « Azur LOPANGO », (6) « Feti na Azur », (8) « NA BONGI ». Dans l'énoncé (4), où l'accroche est un mélange du français et du lingala, on s'aperçoit que le français l'emporte sur le lingala qui n'apparaît qu'à travers l'expression « Biso na Biso ». Quasiment tous les rédactionnels des messages publicitaires d'Azur sont rédigés en français.

A la lumière de ces constatations, on retient la prédominance du français sur le lingala, le kituba et l'anglais. Il est à cet effet la principale langue de communication employée par la société téléphonique Azur. Après le français, Azur utilise également avec un certain intérêt le lingla. A cet égard, on pourrait se demander quelle est la principale motivation pouvant justifier un tel choix linguistique de la part de l'annonceur. Y-a-t-il un intérêt publicitaire dans une telle option ?

2. Relation entre le lingala et le français dans la réalisation de l'objectif publicitaire chez Azur

En république du Congo, avons-nous souligné, le lingala fait partie des deux langues nationales en usage au sein de la population. Son emploi est remarquable dans toute l'étendue du territoire, quoiqu'il soit largement parlé dans la partie nord du pays. Le Kituba, qui est la deuxième langue nationale, est majoritairement pratiqué au sud du pays. A propos du français, nous avons retenu qu'il jouit, au Congo, du statut de langue officielle. Il est, non seulement utilisé dans l'administration, mais encore dans le milieu populaire. Il facilite l'échange entre les usagers du lingala et du kituba ne maîtrisant pas l'une ou l'autre langue, d'une part, et entre les étrangers habitant en

territoire congolais et les congolais eux-mêmes, d'autre part. Si la fonction métalinguistique du langage de Roman Jakobson s'intéresse essentiellement au code linguistique utilisé par les acteurs de la communication (je et tu), il convient de noter que c'est à ce stade de l'échange où les notions d'encodage et de décodage trouvent leur véritable signification. En effet, un message encodé en français ne peut absolument pas être décodé par un récepteur ignorant tout du fonctionnement de cette langue. Au Congo, la cohabitation entre le lingala et le français n'est pas sans incidence dans l'imaginaire collectif. Azur, à travers ses messages publicitaires, peut nous offrir un certain nombre d'éléments permettant de procéder à l'analyse de cette situation :

(1)Azur Ndule

Faites écouter votre musique préférée à ceux qui vous appelle. Composez *3232#, appelez le 3232 ou envoyez « Ndule » par SMS au 3232.

(2)Azur LOPANGO

Ces parcelles sont à gagner

Devenez propriétaire pour 1000F !

Du 10 décembre au 30 janvier Rechargez au minimum 1000F par se semaine Gagnez une double parcelle près de Brazzaville

Les messages (1) et (2) sont remarquables par leurs accroches et leurs rédactionnels. Dans ces accroches l'annonceur recourt au lingala, tandis qu'au niveau des rédactionnels il privilégie l'emploi du français. L'accroche « Azur Ndule » se traduit en français par « Azur musique » ; dans « Azur LOPANGO » la traduction que l'on peut retenir est « Azur parcelle ». La fonction d'une accroche consiste à établir un contact entre le message et le public. Elle exerce une certaine pression sur celui-ci, interpelle sa conscience et met en éveille sa curiosité. Les accroches « Azur ndule » et « Azur LOPANO » sont adressés à un public lingalophone, concerné par les sujets abordés par l'annonceur, à savoir l'accessibilité à un service d'écoute musicale et l'obtention d'une parcelle. Concernant le premier énoncé, l'annonceur fait usage d'un registre familier de langue à travers l'emploi du terme « ndule », qui relève d'un parler propre aux jeunes.

Ces jeunes, amateurs de la musique, constituent la cible principale de l'annonceur. Par ailleurs, au niveau du rédactionnel on remarque un changement de ton de la part de ce dernier : « Faites écouter votre musique préférée à ceux qui vous appelle. Composez *3232#, appelez le 3232 ou envoyez « Ndule » par SMS au 3232 ». Grâce à l'emploi du vouvoiement (« Faites », « votre », « vous », « composez », « appelez »,

« envoyez ») le locuteur affiche un air plus sérieux et plus responsable. Le défi à ce stade est d'atteindre un public indistinct. L'emploi du français est privilégié dans la mesure où avec cette langue le locuteur peut atteindre un public varié et plus large. Le plus important reste l'intérêt que peut susciter le sujet abordé dans une telle communication.

Contrairement à la première, la deuxième accroche (« Azur LOPANGO ») recourt à un registre courant. L'intérêt de cette publicité est de mobiliser les locuteurs lingalophones pour qui l'acquisition d'une parcelle est l'une des préoccupations existentielles les plus importantes. Ce sont des personnes d'âge mûr pour la plupart, responsables de famille ou non. L'emploi du lingala à l'accroche signifie que l'annonceur s'intéresse avant tout aux natifs du pays, étant donné qu'ils sont les premières personnes à être concernées par ces genres de question. Si on est mieux chez soi, il n'en demeure pas moins qu'avoir un domicile sur la terre de ses ancêtres est une nécessité. L'emploi du lingala donne à l'annonceur d'être plus près, culturellement, de son public-cible. Qui se ressemble s'assemble, dit un adage populaire. Les locuteurs d'une même langue ont en commun un même héritage culturel, une même identité dans une certaine mesure. La langue est, en effet, le véhicule de la culture des locuteurs qui la pratiquent. Dans une terre étrangère ou face un groupe d'usagers d'une autre langue, les locuteurs d'une langue comme le lingala, par exemple, se reconnaissent comme faisant partie d'un même peuple ou d'une même famille et se sentent plus proches des uns des autres. L'annonceur exploite donc cet atout linguistique pour se rapprocher de plus en plus de sa cible, en sorte que ses contenus linguistiques aient facilement l'approbation de celle-ci. Cela se manifeste comme une technique de camouflage, en usage dans quasiment toutes les armées du monde, pour passer inaperçu en territoire ennemi. Pour Azur c'est nettement le cas du fait qu'il est dans une opération de conquête d'abonnés (on est en quelque sorte dans une situation de guerre). L'emploi du français (« Ces parcelles sont à gagner / **Devenez propriétaire pour 1000F ! /** Du 10 décembre au 30 janvier / Rechargez au minimum 1000F par semaine. Gagnez une double parcelle près de Brazzaville ») donne au message une audience plus large. Si les natifs du Congo constituent la cible principale de la société Azur, il n'en demeure pas moins qu'elle ne peut exclure de cette offre les étrangers, car, après tout, c'est une société à but lucratif. Le gain financier est sa première motivation. A travers le français, l'annonceur donne les précisions nécessaires sur son offre. On comprend qu'il s'agit d'un jeu à l'issu duquel l'abonné participant à la latitude de gagner « une double parcelle », en jouant avec un montant de 1000 francs CFA.

Le recours au français peut aussi être une façon pour l'annonceur de donner plus de poids à son discours. En effet, nul congolais n'ignore le prestige de la langue française (langue du colonisateur) ou des locuteurs de cette langue dans l'univers congolais. Un message en français a, dans l'imaginaire collectif, une résonnance toute

autre qu'un message en lingala. De même, un message qui utilise concomitamment les deux langues a aussi un effet bien différent. Il renseigne sur le niveau intellectuel ou social du locuteur qui y recourt. C'est un locuteur digne d'être écouté du fait, non seulement de son « niveau intellectuel élevé », mais encore de son rapprochement à ceux avec qui il partage la même culture. Les exemples ci-après nous permettent d'enrichir davantage cette réflexion :

(4)Faites vos choix avec Biso na biso !

Appelez 5 de vos proches à des tarifs réduits :

2. numéros azur (50F/min) + 2 autres résaux (60F/min) + international (72F/min).

(5)Masolo à GoGo

Ekomi na Azur 10xplus

(8) **NA BONGI !**

Devenez millionnaire avec Azur !

Gagnez 1000 000 FCFA chaque jour et jusqu'à 10 000 000 FCFA à la finale en envoyant « SMS » au 234.

Cumulez un maximum de points en répondant aux questions sur la musique, le sport, la culture générale, l'amour ainsi que l'histoire du Congo.

Contrairement aux deux premiers messages, le message (4) se distingue par son accroche qui recourt à la fois au français et au lingala (« faites vos choix avec Biso na biso ! »). L'expression « biso na biso » a la même charge sémantique que l'expression populaire « on est ensemble » ou encore « on est entre nous ». Cette expression est l'apanage des jeunes. Elle exprime une sorte d'ambiance chaleureuse et amicale, une sorte de confidentialité entre amis. Elle nous rappelle également la chanson « biso na biso » du rappeur franco-congolais M'passi, sortie dans les années 2000. Dans le message d'Azur, le terme « Biso na biso » est le nom d'un service téléphonique proposant une tarification d'appels adaptée à la bourse du citoyen lambda : « appelez 5 de vos proches à des tarifs réduits (…) ». Par le truchement de ce terme on peut s'apercevoir que le réseau Azur se réclame du peuple. Si « biso na biso » signifie « on est ensemble », ou encore « on est entre nous », il convient de voir que l'annonceur se manifeste comme faisant partie d'un cercle d'amis qui est constitué par lui-même et ses prospects. Aussi, quand on considère le slogan principal de la société Azur, à savoir « Azur / Fièrement congolais », on peut se rendre compte de cet état de fait. Quoique la valeur sémantique de ce slogan paraisse difficilement déterminable, on comprend

que la société Azur s'octroie une identité congolaise, qu'il arbore d'ailleurs avec beaucoup de fierté.

L'accroche de la publicité (4) est une invite à la souscription au service de tarification d'appel « Biso na biso ». Cela se manifeste grâce à l'emploi de l'impératif d'exhortation « Faites (vos choix avec …) ». Le recours au français témoigne de la volonté de l'annonceur de communiquer avec un public plus grand et indistinct. La prédominance du français dans ce message permet de noter que le locuteur reste ouvert dans sa communication. Tout lecteur à même de lire et de comprendre le français y trouvera son compte.

A propos du message (5) (« Masolo à GoGo ekomi na Azur / 10xplus »), on remarque une prédominance du lingala sur le français : le locuteur emploie trois termes relevant du lingala (« Masolo », « ekomi », « na ») et deux termes du français (« à gogo », « 10xplus »). C'est un message qui a une forte implication dans la société congolaise, mieux brazzavilloise. Cette accroche nous rappelle une campagne publicitaire de l'ex-société de téléphonie mobile Warid (racheté dans les années 2014-2015 par Airtel-Congo), dénommée « Masolo à gogo ». Il s'agit d'une tarification d'appels chez cette société qui offrait à l'abonné la possibilité de communiquer pendant plusieurs minutes, voire des heures en payant une modique somme d'argent. Le réseau Azur interpelle donc son public congolais (lingalophone particulièrement), nostalgique de cette offre, sur le fait qu'elle vient d'adopter le même mode de tarification. D'où le terme « ekomi », qui, en langue française peut être traduit par la forme verbale « est arrivé », ou encore « est maintenant arrivé ». La traduction de tout cet énoncé nous donne : « Les causeries à gogo sont maintenant arrivées chez Azur ». A travers le passé composé et le déictique temporel « maintenant », l'annonceur donne l'impression que le public vivait dans l'expectative de cette offre. Cela peut se justifier en tenant compte de l'impact qu'a eu à l'époque la publicité de Warid. L'usage du lingala et surtout de l'expression « masolo à gogo » constituent une stratégie de persuasion de la part de l'annonceur.

Dans la publicité (8) « **NA BONGI ! Devenez millionnaire avec Azur !** Gagnez 1000 000 FCFA chaque jour et jusqu'à 10 000 000 FCFA à la finale en envoyant « SMS » au 234. Cumulez un maximum de points en répondant aux questions sur la musique, le sport, la culture générale, l'amour ainsi que l'histoire du Congo », l'usage du français l'emporte sur le lingala qui ne figure que dans l'accroche « NA BONGI ! ». Cet énoncé signifie en français « J'ai réussi (ma vie) ! ». On est face à une communication essentiellement séductrice. Cela passe à travers la modalité exclamative et le sens même de ce message. Cette exclamation témoigne de l'exultation du locuteur, exprimant le bonheur d'une personne dont la vie est exempte des soucis et des tracas du quotidien, car celle-ci est déjà couronnée de succès. C'est une sorte de clin d'œil au publique. « NA BONGI », n'est-ce pas le vœu de tous les

congolais ? Assurément, c'est le souhait de chaque être humain sur terre. En parcourant le message d'Azur on se rend compte de cette évidence grâce à l'emploi de l'impératif d'exhortation « Gagnez (…) ». En effet, dans l'imaginaire collectif congolais « gagner sa vie » ou « réussir sa vie » passe sans nul doute par l'accumulation des millions ou des milliards de francs CFA. L'annonceur exploite cette tendance quasi générale dans son public pour mieux vendre ses unités de communication en lui proposant un jeu lui offrant la possibilité de réaliser son rêve existentiel le plus fou : « réussir sa vie ».

Dans la publicité le mot qui apparaît comme le synonyme de « réussir sa vie » est le terme « millionnaire ». Ainsi, quand l'annonceur déclare : « **Devenez millionnaire avec Azur !** Gagnez 1000 000 FCFA chaque jour et jusqu'à 10 000 000 FCFA à la finale en envoyant « SMS » au 234 », on peut y voir une sorte d'amorce pour venir à bout de sa cible. Le mélange entre le français et le lingala est une stratégie de communication permettant à l'annonceur d'atteindre le plus efficacement possible son objectif publicitaire, à savoir gagnez sa clientèle lingalophone, qui est particulièrement hanté par la pensée de « ko bonga », c'est-à-dire « réussir ou gagner sa vie ». Il y a chez les lingalophones, l'expression « ko bonga na vie » (qui signifie « réussir dans la vie ») qui est très ancrée dans le parler quotidien.

Le recours au bilinguisme (lingala-français) offre de plus larges perspectives à cette publicité d'Azur, en touchant les usagers d'autres langues que le lingala, utilisateurs du français. Pour ceux-ci, le lingala peut devenir un objet de curiosité, incitant à découvrir exactement de quoi il en est question dans le rédactionnel.

3. Au-delà du français et du lingala

Comme on a pu le souligner, le lingala et le français sont prédominants dans le discours publicitaire d'Azur. Mais en dehors de ces deux langues, on retrouve un message où est employé concomitamment le français et l'anglais :

Azur, Fièrement congolais

FESPAM 2013

Brazzaville, crossroads of african musics.

Le français apparaît dans l'énoncé « Fièrement congolais » ; tandis que l'anglais est utilisé dans le slogan « Brazzaville, crossroads of african musics ». Il s'agit ici de deux langues de portée internationale. Leur emploi est non neutre du fait du contexte énonciatif de cette publicité. En effet, Azur a la responsabilité de communiquer sur un événement à caractère international, regroupant, non seulement les différents Etats de l'Afrique, mais encore des populations du monde entier, à savoir

le Festival Panafricain de la Musique. A cet effet, le FESPAM est un lieu interculturel, mobilisant les usagers de diverses langues à travers le monde. Le français, et surtout l'anglais (en tant que la langue la plus utilisée au monde) permettent d'atteindre tous ces individus à travers le monde.

Cette publicité communique à la fois sur le FESPAM et sur la société Azur. Concernant le FESPAM, l'annonceur vend l'image de la ville de Brazzaville, pays organisateur de cet événement international. Il la présente comme le carrefour des musiques africaines. C'est d'ailleurs le contenu du slogan : « Brazzaville, crossroads of african musics ». Ce slogan a pour vocation d'attirer à Brazzaville tous les amoureux de la musique africaine. Chacun d'eux a la possibilité de venir savourer, grâce au FESPAM, sa musique de prédilection.

Outre le FESPAM, cette communication publicitaire travaille sur l'image de marque de la société Azur. Se présentant comme l'un des mécènes de cet événement, Azur se forge une place de choix dans les esprits de ces amateurs de la musique africaine. Autrement dit, le FESPAM favorise la visibilité d'Azur à travers le monde. Un réseau téléphonique qui se réclame du Congo (« Azur / Fièrement congolais »), communiquant pour le compte d'un évènement panafricain organisé par le Congo ne peut que susciter l'intérêt des Congolais eux-mêmes, et de ces autres peuples venus célébrer au Congo les musiques africaines.

Le dernier énoncé publicitaire d'Azur que nous nous proposons d'analyser fait preuve de multilinguisme, associant à la fois le français, le lingala et le kituba :

Azur

Notre réseau

Ya biso moko

Ya beto mosi

Tous ces énoncés disent la même chose, mais il y a un martelage dans les énoncés en lingala et en kituba. « Ya biso moko » et « Ya beto mosi » signifient « c'est notre réseau à nous », ou encore « c'est notre propre réseau ». L'opérateur communique sur sa marque. Il fait passer Azur pour le réseau de tous les congolais. Grâce au déterminant possessif « notre », fonctionnant comme une voix-off[2],

[2] A propos de la voix off, Jean-Michel Adam et Marc Bonhomme affirment : « Ce phénomène s'attache au déictique personnel JE / MOI, volontiers employé sans référent en publicité. On a alors un foyer énonciatif très présent dont pourtant ni le texte ni les illustrations ne permettent de déceler l'identité ». *Op. cit., p. 71*.

l'annonceur parle sournoisement au nom de son public. N'ayant pas de référent extra linguistique identifié dans le message, tout lecteur de ce message passe bon gré, mal gré pour le référent de ce déterminant. Il exprime une propriété collective. Autrement dit, Azur est la propriété de tous les congolais, c'est-à-dire un « réseau national ». La présence des deux langues nationales congolaises corrobore cet état de fait. Les usagers de ces différentes langues se reconnaissent proches de celui qui leur parle en leur propre langue. Il s'opère une certaine complicité entre l'énonciateur et son co-énonciateur. Le français met le comble à tout, du fait de son rôle d'arbitre, pourrait-on dire, entre les locuteurs du lingala et du kituba. En outre, le français cible les locuteurs congolais ou étrangers résidant au Congo, mais ne maîtrisant pas les langues nationales.

CONCLUSON

Au terme de cette étude, il convient de souligner l'importance du code linguistique dans la communication publicitaire d'Azur. Cet opérateur de téléphonie mobile dont la vocation est de vendre les services de communication à son public, recourt principalement au français et au lingala pour se mettre en relation avec ce public. C'est à travers cette relation que le prospect est informé des différentes offres de l'annonceur. L'emploi du français s'avère prédominant. Il permet d'atteindre une variété d'usagers linguistiques. Aussi, on s'aperçoit de l'influence, mieux du prestige de la langue française en territoire congolais. Par ailleurs, le lingala, plus employé dans les accroches, sert à rapprocher culturellement l'annonceur de son public congolais. Le Kituba qui remplit la même fonction est très rarement employé : on en relève qu'une occurrence dans notre corpus. A propos de l'anglais, il n'apparaît également que dans u n seul énoncé où le locuteur a la responsabilité de communiquer sur un évènement à caractère international, à savoir le FESPAM. On peut retenir que le bilinguisme dans la communication publicitaire d'Azur est un phénomène prégnant. Sa motivation intrinsèque est de rendre la communication de l'annonceur plus opérante à l'endroit de sa cible, en gagnant une clientèle plus large et indistincte. Par ailleurs, on se demande si l'objectif d'Azur a vraiment été atteint. La fermeture de la société Azur à ce jour n'est-il pas aussi facteur d'un échec de communication à l'endroit du public ? Peut-être ! Mais rien ne permet de l'affirmer avec certitude. En effet, le succès d'une entreprise ne se base pas sur le seul facteur de la communication.

Bibliographie

« acte de langage ». Microsoft Encarta 2009. Microsoft Corporation, 2008.

Adam Jean-Michel, Bonhomme Marc, 2014. *L'argumentation publicitaire*. Paris : Armand Colin.

Benveniste Emile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.

Collard Yves, La publicité, une longue histoire, https://media-animation.be., consulté mardi 05 février 2019.

Gado Alzouma, « Téléphonie mobile, Internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information, https : // journals.openedition.org, le 13 novembre 2018.

Jakobson Roman, 2003. *Essais de linguistique générale*. Paris : Les éditions de Minuit.

Labey Antoine, « Téléphonie mobile : un succès africain », www.inaglobal.fr, consulté le 04 octobre 2018.

« La BM souligne l'explosion du téléphone mobile en Afrique », www.osiris.sn., site consulté le 07 janvier 2019.

Le Floch Yves, Les stratégies publicitaires, https : www.opc. Gouv.qca., consulté lundi 05 juin 2017.

L'Express, « Afrique : la téléphonie mobile, un acteur clé du développement », https : // www.lexpress.fr, consulté le 07 février 2019.

Maingueneau Dominique, 2007. *Linguistique Pour le texte littéraire*. Paris : Armand Colin (4e édition).

Martinet André, 2008. *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin (5e éd.).

Matinej, « Que penser de l'explosion de la téléphonie mobile en Afrique ? », www.machronique.com., consulté le mardi 05 février 2019.

Nussbaum Dominique, « L'histoire du téléphone portable des années 80 à nos jours », https : // www.futura_sciences.com, consulté le 02 mars 2018.

« Pragmatique linguistique », wikipédia. org. wiki. pramatique / linguistique, consulté le 15 avril 2014.

RFI, « Né il y a 45 ans, le téléphone portable explose en Afrique »www.rfi.fr, consulté le 02 février 2019.

Structures syntaxiques des textes publicitaires-persée, www.persée.fr, consulté le 12 juillet 2016.

Sylvio Hilario, 2015. *Publittératus*. Paris : *L'Harmattan*.

Tilouine Joane, « La révolution mobile en Afrique », http : // www.amp.rfi.fr, consulté le 20 janvier 2019.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed

under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An) **Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024 , pp.231-257**
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

L'espace public médiatique face à l'influence du champ politique : Cadre juridique encadré et service public mitigé – l'exemple de Télé-Congo[1]

Lambert Romuald OKOTI

Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville

romuald.okoty@gmail.com

Reçu : 25/10/2024, **Acceptation :** 230/11/2024, **Publication :** 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 7 %**

Résumé : Cet article se propose d'étudier la question du statut juridique de la télévision publique en (Afrique), en lien avec la notion du service public médiatique, en se focalisant sur la chaîne publique congolaise. En nous appuyant sur l'analyse de vingt (20) entretiens semi directifs avec les acteurs professionnels de ce média et les associatifs, et en analysant deux programmes phares de cette télévision publique, à raison de trois numéros par programme, nous avons observé dans les résultats de notre investigation, qu'il existe une inadéquation entre le contenu informationnel des émissions, l'appréhension du service public par les professionnels et les textes juridiques de ce média, qui s'avère hybrides et mal définis, et ne cadrant pas avec la logique du service public médiatique. En effet, cette chaîne de télévision est plutôt partagée entre un impératif politique primordial lié à la vulgarisation du discours gouvernemental et une mission théorique de service public.

Mots clés : Télévision publique, statut juridique, service public, acteurs gouvernants

The media public space in front of the influence of the political field : Regulated legal framework and mixed public service – The example of Tele-Congo

---

[1] Comment citer cet article : OKOTI L. R., (2024), « L'espace public médiatique face à l'influence du champ politique : Cadre juridique encadré et service public mitigé –l'exemple de Télé-Congo », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.231-257

Abstract: This article is proposed to study the question of the legal status of the public television in (Africa) in connection to the notion of the media public service focusing on the Congolese public channel. Being based on the analysis of twenty semi-structured interviews with professional actors of this media and associations and by analyzing two specific programs of this public television at the rate of three numerous per programs. We observed in the results of this investigation that there is an unsuitability between the informational content of programs, the understanding of the public service by professionals and the legal texts of this channel which seem to be hybrid and not well-structured and do not fit in with the logic of the media public service. Indeed, this channel is rather divided between a primordial political imperative linked to the popularization of the governmental speech and a theoretical mission of the public service.

Keywords: Public television, legal status, public service, governing actors

Introduction

Pour mieux saisir les contours d'une entreprise médiatique télévisuelle, un premier facteur mérite d'être approché et cerné, car il détermine le fonctionnement de toute entreprise. Il s'agit du cadre juridique (Marie Soleil-Frère, 2020 : 260). Le statut juridique peut donc être approchée et analysée comme un fait constitutif de l'identité d'une entreprise. Il s'inscrit dans la détermination de l'organisation structurelle et normative d'une entreprise. En effet, depuis la création de la télévision publique congolaise en 1962, le pays ne dispose pas d'un texte susceptible de fixer avec exactitude le régime juridique de cet espace public de production médiatique. Partant de l'époque du parti unique jusqu'à celle supposée de l'ouverture politico-médiatique en 1991, plusieurs textes ont été initiés par les gestionnaires étatiques pour définir l'identité administrative de ce diffuseur public. Mais, à chaque étape de son histoire ces textes se sont avérés strictement encadrés. Comme nous enseignent, Pierre Albert et André-Jean Tudesq « Chaque nation, en fonction […] des orientations de son régime politique dote ses médias d'un statut particulier […] (P. Albert & A. Jean-Tudesq, 1981 :76). En 1967, l'arrêté n° 2088 du 11 mai est pris pour définir le régime juridique de ce média public après la résiliation de son accord de coopération avec l'Office de Coopération Radiophonique (OCORA). Dans son nouveau régime de chaîne autonome, un statut de « service public » lui est assignée. En 1969, cette télévision dépourvue d'un véritable cadre légal, s'inspire du statut de service public au sens du Parti Congolais du Travail (PCT), Parti-État, qui inscrivit officiellement l'information dans une perspective propagandiste. La ligne éditoriale de ce média se conforme à la ligne politique du Parti au pouvoir (le PCT), dont l'orientation du service public était strictement idéologique ou idéologisée. Comme le rapporte Célestin Diankouika, le 3e Congrès ordinaire du Comité Central du Parti Congolais du Travail (PCT) tenu à Brazzaville, en 1984, avait redéfini le rôle des organes d'information

(Diankouika, 1987 : 263). À la suite de ce conclave, indique ce chercheur, « Le Parti et l'État accordaient une importance toute particulière aux médias dont le rôle dans l'éducation, la conscientisation et l'encadrement des masses populaires était plus que déterminant » (Diankouika, 1987 : 264). Dans cette tendance révélatrice d'une domination étatique des médias, plusieurs décrets ont été adoptés. Le décret du 4 juillet 1978 qui institue un comité consultatif de (9) membres pour diriger la télévision, traduisant une volonté de prise de contrôle et de mainmise du média par les autorités politiques du pays. Un autre statut adopté le 5 mars 1982 supprime le comité consultatif et la télévision redevient de manière théorique un service public chargé de la mobilisation des masses populaires et des organisations affiliées au Parti (PCT) (Ludovic Robert Miyouna, 1991 : 87). Dans un contexte dominé par le monopartisme de 1967 à 1990, on observe un monopole étatique de fait, une dépendance totale de la télévision vis-à-vis de l'État et du gouvernement. Autrement dit, vis-à-vis des différents régimes successifs qui la tenait soigneusement écartée de la logique du service public, donc de la poursuite de l'intérêt général. Ces statuts juridiques régulièrement modifiés ont renforcé l'instabilité de ce diffuseur public dit « *Média de Service Public* » (MSP). C'est ainsi que, Soleil-Frère (2020) indique que, le premier élément à prendre en compte dans l'évaluation de la liberté et l'indépendance de la presse est le cadre légal, l'instrument par lequel l'État intervient dans le champ médiatique. De son côté, Benoit Lafon, affirme que « Les tergiversations sur la « recherche d'un statut […] » aboutissent de *facto* à l'affirmation de la puissance publique » (Lafon, 2012 : 16). La description faite sur le statut juridique en rapport avec la notion de service public par Jérôme Bourdon dans son ouvrage « *Introduction aux médias* », n'est pas anodine. Cet auteur en évoquant la question des régimes, statuts et régulations des médias, affirme qu'« il ne faut pas ignorer les textes qui encadrent le fonctionnement des médias, pour comprendre que dans certains régimes il y a parfois le goût et la nécessité de l'intervention politique qui se font sentir » (Bourdon, 2009 : 104-105). Évidemment, c'est ce qui semble être le cas pour la télévision publique congolaise dont l'identité administrative consacrée par ses textes juridiques est assez imprécise du fait des influences politiques. Ce média évolue plutôt sous domination des influences politiques avec un rôle théorique de service public au sein du paysage audiovisuel congolais. En effet, après la guerre fratricide du 5 juin 1997, le décret n° 98-388 du 9 novembre 1998[2] pris par le Président de la République pour relancer la télévision, stipule en son article 3 que : « la télévision nationale est chargée d'assurer l'exécution de la politique du gouvernement dans le domaine de la communication. Après cinq années, ce statut est remplacé par un autre à la faveur du décret n° 2003-224 du 21 août 2003. L'article 1er, dudit décret stipule que : « La direction générale de la télévision nationale est l'organe

[2] Journal officiel de la République du Congo

technique qui assiste le ministre de la Communication dans l'exercice de ses attributions en matière de télévision, elle est chargée d'assurer le service public de l'information »[3]. Une telle orientation hybride ne serait pas susceptible d'assurer à ce diffuseur public sa mission d'intérêt général garantissant une pratique claire d'un service public informationnel. En effet, les deux décrets suscités attribuent à cette télévision d'abord un rôle d'appui institutionnel. Autrement dit, de vulgarisation du message gouvernemental et de la parole publique. C'est-à-dire que cette télévision est avant tout un organe technique qui assiste le ministre dans l'exercice de ses attributions. Cette chaîne est donc partagée entre un impératif politique primordial et une mission secondaire de service public assumée à minima ou mal assumée. Il convient de noter que cette hybridité de son statut est loin de favoriser l'exercice d'une mission de service public clairement définie à Télé-Congo. Comme l'atteste Jean-Tobie Okala, « Qu'elles soient « statutaires » ou « classiques », les missions que le gouvernement assigne à la télévision publique laissent peu de marge de manœuvre à cette dernière, réduite au simple rang d'exécutant au sens le plus mauvais du terme » (Okala, 1999 : 65). Ce qui nous amène à discuter de la réalité de ce statut juridique. Car, les décrets suscités qui encadrent le fonctionnement de ce diffuseur public constituent une source de désordre ou d'instabilité de sa ligne éditoriale. En effet, cette télévision serait, du point de vue de sa pratique informationnelle, loin d'assumer totalement le rôle d'un média de service public. Ainsi, pour cette étude, on est en droit, au regard de ce constat, de penser qu'il se pose ici le problème de la capacité de cet outil télévisuel sous l'emprise gouvernementale ou étatique, à accomplir strictement le service public médiatique. En outre, il est aussi préoccupant de voir dans quelle mesure ses contenus informationnels et ses choix thématiques obéissent à la logique du service public qui vise la diversité thématique, l'équilibre informationnelle et la satisfaction de l'intérêt général. Ainsi, notre étude se focalise sur la vérification de deux hypothèses ci-après : la première suppose que le caractère hybride du cadre juridique de la télévision publique ne fait pas de cet émetteur un véritable média de service public, mais plutôt une chaîne qui agit pour l'intérêt du gouvernement et de l'État. La deuxième hypothèse qui s'attache à vérifier la concordance entre les contenus diffusés par cette instance médiatique et les statuts, suppose que le contenu des programmes de ce média doté d'un statut juridique encadré par des logiques politiques ne concorde pas. Donc n'obéit pas à la logique d'un média de service public.

1. Approche méthodologie

Cette étude s'appuie sur des entretiens semi-directifs menés en 2019, principalement à Brazzaville, la ville capitale abritant le siège de cet espace

[3] Journal officiel de la République du Congo

d'expression médiatique public. Le corpus résultant de cette enquête est composé de vingt (20) semi-directifs, dont dix (10) réalisés auprès des acteurs majeurs des médias, notamment : les journalistes de la rédaction de cet organe, la hiérarchique de la chaîne, les professionnels en retraite et les acteurs du monde associatif. Les points de vue recueillis nous permettent de mener une analyse catégorielle. Pour mieux appréhender la question, nous examinerons les propos de ces interlocuteurs sur la définition et l'existence ou non de la pratique du service public dans ce média public. La présentation des résultats se fera dans une certaine mesure sous forme de tableaux mettant en relief les points de vue de chaque interviewé. Cette étude inclut également une analyse de contenu de certains programmes phares de cette chaîne. Le but étant le croisement des contenus informationnels de ces programmes et les propos des enquêtés avec la réalité ou l'orientation des textes juridiques de la chaîne. Pour l'examen des ressources empiriques mobilisées, nous convoquons trois techniques d'analyse : l'analyse descriptive et explicative, et ferons-nous l'interprétation de données en nous appuyant sur les textes légaux.

2. Revue de la littérature

La question du cadre juridique des médias publics que nous tentons d'analyser préoccupe les chercheurs à l'échelle du monde. De nombreux travaux scientifiques se sont penchés sur cette question en lien avec la notion du service public, à l'instar des travaux de Jean-Noël Jeanneney (1996) qui, dans son analyse du fondement du service public médiatique, dans son ouvrage intitulé : « *Une histoire des médias, des origines à nos jours* », se réfère à la commission Crawford de 1925 de la Grande-Bretagne qui proclame que les ondes nationales devaient être au service de la nation, et non pas du gouvernement. Jérôme Bourdon (2011) traite de la même question dans son ouvrage « *Du service public à la télé-réalité…* », et identifie le service public informationnel en mettant en relief l'interaction de trois éléments clés : informer, éduquer et distraire. Bien d'autres auteurs ont aussi analysé ce problème, notamment, Benoit Lafon (2012) dans son livre « *Histoire de la télévision régionale, de la RTF à la 3, 1950-2012* », et Marie-Soleil Frère (2020) dans son ouvrage « *Journalismes d'Afrique* ». En revanche, ce sujet connait un examen très superficiel dans des travaux menés au Congo ou par des chercheurs congolais, à l'exemple des recherches doctorales réalisées par Ludovic Robert Miyouna (1991) ; Daniel Obilangounda (2008), Jonas Charles Ndeke (2019) et Lambert Romuald Okoti (2022). Il faut noter que la question du statut juridique des médias publics ne cesse de préoccuper les chercheurs de tous les horizons du fait qu'elle questionne la notion du service public médiatique. Au Congo, le document juridique qui existait depuis l'époque du Parti-unique, notamment, la loi française de 1881 visait plutôt la répression des médias que l'organisation de ce secteur » (Obilangounda, 2008 :142). Les acteurs

gouvernants qui se sont succédé au Congo ont régi ce domaine en recourant ipso-facto à la loi précitée. Ainsi, il convient de souligner que le cadre juridique occupe une place de choix dans toute entreprise et constitue un terrain de recherche et une source précieuse d'analyse dans l'exploration des systèmes et pratiques médiatiques. Pour les médias (*surtout du service public*), le degré d'indépendance, d'autonomie et de vitalité est tributaire du cadre juridique au sein duquel ceux-ci évoluent. Mais, il faut rappeler qu'historiquement, dans les États africains postcoloniaux à l'instar du Congo, le rôle attribué aux dispositifs informationnels, était de répondre avant tout aux besoins communicationnels des acteurs gouvernants.

3. Cadre de référence théorique

Pour cette étude, nous mobiliserons l'approche juridique. Elle revêt un intérêt particulier dans ce travail, car l'analyse des textes juridiques et réglementaires d'une entreprise médiatique nous donne des éléments de connaissance indispensables et nous permet d'appréhender les stratégies, les pratiques de communication et l'environnement au sein duquel se déroule l'activité de ce dispositif médiatique. À en croire Marie-Soleil Frère, le premier élément à prendre en compte dans l'évaluation de la liberté et l'indépendance de la presse, est le cadre juridique, l'instrument par lequel l'État intervient dans le champ médiatique (Soleil-Frère, 2020 : 167). En effet, en pointant le caractère nocif de la présence ou de l'emprise étatique sur les médias de service public, cette chercheuse ne défend pas une position anodine. Car, un autre auteur adopte cette même orientation scientifique similaire à ce positionnement théorique choisi par Marie-Soleil Frère. Il s'agit de Yves DE LA HAYE dont cette assise théorique s'inscrit dans ce qu'il désigne comme une analyse matérialiste des médias, qui conduit à la compréhension du fonctionnement concret de ces dispositifs de communication (DE LA HAYE, 1984 : 35). En outre, ce qui nous paraît aussi intéressant en convoquant l'approche juridique pour analyser le lien du statut juridique avec la notion du service public médiatique, est de pouvoir constater que le champ de la communication médiatique n'échappe pas aux règles de fonctionnement d'une entité dite du service public des médias telle que le définissent les chercheurs en sciences de l'information et de la communication, dont les différents points de vue sont mobilisés tout au long de cette étude. Ainsi, pour la démonstration liée à ce positionnement théorique, les travaux d'un certain nombre d'auteurs, en l'occurrence Jean-Noël Jeanneney, Jérôme Bourdon, Marie-Soleil Frère, Jean-Tobie Okala, Benoît Lafon, Ludovic Robert Miyouna, Jonas Charles Ndeke, … nous serviront d'appui pour pouvoir mener notre raisonnement.

4. Résultats

4.1. La télévision publique en Afrique, entre service public de façade et média officiel de communication gouvernementale et institutionnelle

Les États d'Afrique subsaharienne indépendants dans les années 1960, dont le Congo, ont à partir des formes diverses, régulièrement utilisé la télévision publique « comme un véritable objet de communication gouvernementale », (Aude Vassallo, 2005 : 13) pour vulgariser le discours des acteurs gouvernants. Dans la même optique, Louis Bertin Amougou http://www.literaturacomparata.ro/Site_Acta/Old/acta4/acta4_amougou.pdf, indique que, l'histoire politique de ces États fait apparaître clairement la détermination jamais démentie des gouvernements de contrôler les médias du service public. Jean-Tudesq (1995) le souligne sur le cas du Mali en 1962, où le Président Modibo Keita instruit les journalistes en indiquant ce qui suit : « Vous serez appelé à former l'opinion et à orienter le peuple. Il faudrait désormais que vous ne vous considériez plus seulement comme de simples journalistes, mais […] comme les responsables du développement idéologique de la population ». Même tonalité pour la télévision publique congolaise qui, avec un discours totalement idéologisé dès l'accession du pays à la souveraineté internationale, est vue par le premier Président postindépendance, L'Abbé Fulbert Youlou, comme un instrument de liaison entre le monde politique et le reste des citoyens, remettant en question son statut de média de service public. Car, déclarait-il le 27 novembre 1962, le jour de la première diffusion de ce média, « Cet instrument hautement perfectionné de liaison et d'évocation […] ne manquera pas d'avoir les plus heureuses répercussions sur notre vie et notre évolution politique » (Tidiane Dioh, 2009 : 94). Dans la même optique de voir la télévision comme un outil de liaison entre les acteurs gouvernants et le peuple, le Président Gabonais d'alors, Léon Mba, s'adressant à ses concitoyens, le 9 mai 1963, au terme de l'inauguration de la télévision gabonaise, déclare : « Maintenant, je pourrai m'adresser à tous, les gabonaises et les gabonais entendront ma voix, comme si j'étais devant eux, dans leur maison… » (Marina Matsanga, 2018 : 16). Alors que Karen Wells affirme qu'une télévision publique ou de service public doit prendre deux formes complémentaires : assurer aux citoyens des informations qui répondent à leurs besoins et aux besoins du système démocratique » (Wells, 2006 : 21). À contrario, l'influence des acteurs gouvernants sur la télévision publique Congolaise depuis sa fondation, place plutôt ce média public sous la domination des acteurs gouvernants. D'ailleurs, Ludovic Robert Miyouna, fait constater « qu'en des périodes différentes, sa politique aura été régulièrement inspirée par le statut de service public au sens étroit accentué en 1969 par le Parti Marxiste, le PCT (Congolais du Travail) qui inscrivit officiellement l'information dans sa perspective propagandiste, considérant le journaliste "*comme un chien de garde de la Révolution*" (Miyouna, 1991 : 24). En ce même sens, Jonas Ndeke, (2019) lui, faisait remarquer que, « bien que sur papier, les textes législatifs, notamment le décret du président de la République, n° 2003-224 du 21 août 2003 portant attributions et organisation de la direction générale de la télévision nationale lui consacre des missions de service public, cet émetteur se positionne avec

un alignement sur l'institutionnel. Le statut proclamé de chaîne de « service public » reste un slogan » (J-C Gakosso, 1997 : 12). En fait, cette télévision publique n'a pas pu depuis sa création connaitre une mutation juridique susceptible de la doter d'une personnalité juridique distincte de celle d'un « l'État propriétaire » et à lui conférer une autonomie vis-à-vis de celui-ci. C'est ainsi que cette télévision se montre comme un média public sous tutelle gouvernementale. Cela s'observe bien à travers sa forme juridique et son fonctionnement. À en croire Ludovic Robert Miyouna, la couverture et le traitement de l'actualité, et la hiérarchisation des informations dans les télévisions africaines francophones se font selon des modèles quasi institutionnalisés (Miyouna, 2004 : 125-130), datant de l'époque du Parti unique. Tidiane Dioh affirme qu'au Congo « un arrêté ministériel daté de 1980 et reprenant une circulaire de juillet 1970, fixait la hiérarchisation des informations au journal télévisé comme suit : priorité aux nouvelles de la présidence de la République, puis du bureau politique du Parti au pouvoir » (T. Dioh, 2009 : 98-99). En fait, la télévision et son journal télévisé apparaissent d'emblée, pour les gouvernants comme un outil de pouvoir à travers lequel doit transiter le discours institutionnel. En effet, compte tenu de l'influence sociopolitique de la télévision, les gouvernants pour des besoins de propagande, intègrent la structuration de l'information dans la stratégie politique et imposent des schémas définitoires sur la hiérarchie des nouvelles dans le journal télévisé. Pour le cas de la télévision congolaise, il s'agit d'une hiérarchisation souvent arbitraire ne tenant pas compte de la pertinence des évènements ou de la fébrilité de l'actualité sur le plan national ou international (Miyouna, 2004 : 125-130), ni du respect du service public audiovisuel qui fait figure de témoin majeur de la vitalité de la démocratie d'un pays. En effet, il s'agit d'une structuration banale de type classique imposée par la politique et qui demeure la règle à la télévision publique congolaise. Elle se présente de la manière suivante : l'actualité du président de la République et des services de la présidence ; l'actualité des présidents des deux chambres du parlement (Sénat et de l'Assemblée nationale) ; l'actualité du gouvernement ; l'actualité des autres institutions constitutionnelles ; l'actualité du Parti au pouvoir et des partis de la majorité présidentielle ; et autres actualités. Cette structuration suscite de nombreux commentaires. Pour sa part, Ludovic Robert Miyouna pense que, « à la compétence technique des journalistes s'est substitué la compétence politique de l'État, devenu juge des priorités informationnelles et des *« intérêts rapprochés »* des récepteurs » (Miyouna, 2004 : 126-132). Edouard Adzotsa, Secrétaire général du syndicat national des journalistes du Congo-Brazzaville, relevait que : « les programmes qui sont déversés à Télé-Congo sont à 98 % politiques : c'est le président dela République, les ministres, les députés, les sénateurs, les Partis politiques. Aucune image sur les expériences de développement, comme des succès agricoles et d'artisanat. C'est plutôt l'élite politique qui à longueur de journée martèle sur le peuple à qui l'on ne

donne aucune possibilité de s'exprimer pour exposer son point de vue »[4]. C'est ainsi que les journaux télévisés de Télé-Congo sont des journaux monocolores ou monothématiques, car ne parlant que de l'institutionnel, c'est-à-dire, du Président de la République, du gouvernement et de son action. En partant de l'hypothèse que le contexte télévisuel de Télé-Congo est influencé par l'État et les gouvernants, nous avons analysé son espace communicationnel à partir des journaux télévisés. Cette analyse s'articule autour de la hiérarchisation de l'actualité et la quantification thématique. Dans cette étude qui met l'accent sur l'examen du nombre de sujets et de thèmes traités dans les J.T. de cette instance télévisuelle entre 2004 et 2019, il ressort que, de toutes les catégories thématiques concernées, notamment : les thèmes institutionnels ; les thèmes politiques ; les thèmes économiques ; les thèmes culturels ; les thèmes de société ; les thèmes religieux ; les faits divers ; les thèmes de sport ; les autres (éducation, santé, environnement…) ; les thèmes internationaux. De toutes ces catégories thématiques, les thèmes institutionnels et politiques dominent sur toutes les autres rubriques tels que représentés dans le tableau ci-dessous, avec : 143 sujets diffusés en 2016 et 430 en 2017.

Tableau n° 1 : Résultats du nombre de sujets par période et selon les thèmes aux JT de Télé-Congo de 2004 à 2017

Période / **Catégorie**	**2004**	**2007**	**2012**	**2015**	**2016**	**2017**
Les thèmes institutionnels	-	-	-	**61**	**143**	**430**
Les thèmes politiques	-	-	-	**29**	**17**	**102**
Les thèmes économiques	-	-	-	**36**	**35**	**72**
Les thèmes culturels	-	-	-	**12**	**17**	**39**
Les thèmes de société	-	-	-	**40**	**81**	**228**
Les thèmes religieux	-	-	-	**8**	**6**	**57**
Les faits divers	-	-	-	**1**	**2**	**16**

[4] Enquête de terrain réalisée avec le Secrétaire général du syndicat national des journalistes du Congo, Edouard Adzotsa, en juillet-août 2019, à Brazzaville. Cet interlocuteur déclarait que : « les programmes diffusés la télévision publique sont à 98 % politiques : c'est le Président dela République, les ministres, les députés, les sénateurs, les Partis politiques. Aucune image sur les expériences de développement, comme des succès agricoles et d'artisanat. C'est l'élite politique qui à longueur de journée martèle sur le peuple à qui l'on ne donne aucune possibilité de s'exprimer pour exposer son point de vue ». Ce n'est pas cela le service public.

Les thèmes de sport	-	-	-	**10**	**4**	**27**
Autres (éducation, santé, environnement…)	-	-	-	**22**	**6**	**18**
Les thèmes internationaux	-	-	-	**4**	**3**	**48**
Total	-	-	-	**223**	**314**	**1037**

Source : Enquête de terrain réalisée à Brazzaville en juillet-août 2019.

« Les résultats de la période 2016 du sous-indicateur relatif à l'évaluation du nombre de sujets par période et selon les thèmes des journaux télévisés de la chaîne *Télé-Congo* confirment le déséquilibre entre les différents champs d'information liés à la couverture de l'actualité […]. Ce déséquilibre s'explique par une forte représentation des *thèmes institutionnels* dans la couverture de l'actualité avec 46 %, soit 143 sujets diffusés. Les résultats de la période 2017 s'inscrivent dans le même sens que les deux périodes précédentes. Nous avons ainsi enregistré pour les *thèmes institutionnels* une représentation de 41 %, soit 430 sujets »[5]. On peut bien se demander à quel type de logique de communication obéit une telle thématisation ou structuration de l'actualité dans une télévision de service public qui vise l'équilibre et l'intérêt général. Et quelles en sont les motivations ? En faisant allusion àl'arrêté ministériel de 1980 reprenant une circulaire datée de 1970 qui fixait déjà l'ordre de passage des informations du journal télévisé dans cette chaîne, on comprend qu'il s'agit d'une logique d'exclusion et d'accaparement de ce média public par les acteurs gouvernants. Cette mainmise des gestionnaires étatiques sur ce dispositif informationnel traduit vraisemblablement l'observation que Jérôme Bourdon fait du journal télévisé comme « un moyen de concrétiser les liens entre le cœur du pouvoir et la périphérie en permettant une communication directe à sens unique » (Jérôme Bourdon, 2003 : 63). En effet, il est clair que cette logique d'exclusion pratiquée dans cette télévision publique sur la structuration de l'information fait endosser à cette chaîne dite de « service public » une fonction politique. Il s'agit, pour reprendre les termes de Wilson Ndombet, dans sa préface de l'ouvrage *Les médias d'État au Gabon. Permanence et mutations* d'Arthur Sabi Djaboudi, d'un outil indispensable du pouvoir politique […] destiné à assurer la propagande de l'idéologie dominante (Ndombet, 2017 : 14). C'est-à-dire à assurer le relais de la parole gouvernementale et de l'information institutionnelle. À l'image de ce que déclarait Alain Peyrefitte, homme politique français « La télévision, c'est le gouvernement dans la salle à

[5] Les données d'enquête de terrain (entretien) sur les thématiques liées à l'actualité dans les journaux télévisés, dans le nouvel espace télévisuel au Congo entre 2004 à 2017.

manger de chaque Français »,http://mcgulfin.wordpress.com/2013/11/10/le-traitement-de-linformation-a-la-television. De cette manière, il est clair que la télévision publique congolaise ne fait pas vivre le service public médiatique audiovisuel.

5. Approches définitionnelles du service public selon les acteurs médiatiques

Dix-sept définitions sur la notion centrale de service public ont été recueillies. Nous avons élaboré les tableaux ci-dessous de façon à les regrouper suivant les catégories de réponses ou le sens donné par chaque acteur interrogé, afin de pouvoir dégager les tendances des lignes d'analyses. Nous avons tenté de les regrouper autour de quatre thématiques principales, notamment : la télévision de service public comme une institution, comme un acteur économique ou industriel, comme média d'information, d'éducation et de distraction et comme média répondant aux aspirations et attentes du public. À la suite de chaque regroupement, nous ferons un petit commentaire en rapport avec les points de vue de chaque catégorie d'enquêtés.

La télévision de service public comme une institution

Tableau n° 2 : La télévision de service public comme une institution

Identités	Professions	Définition de la télévision de service public
Guy Noël Sam'Ovhey Panquima	Enseignant des sciences de l'information et de la communication à l'université Marien Ngouabi (à la retraite). Ancien directeur général de Télé-Congo	Le service public de la télévision. Il est à l'instar des services de santé, des services de l'éducation nationale et bien d'autres. C'est donc un service institutionnel qui participe au développement et au bien-être des citoyens. Dans le cadre de la radio et la télévision, le service public est régi selon le droit public. C'est ainsi que Télé-Congo n'a pas d'autonomie de gestion financière. Les employés sont des fonctionnaires de l'État, gérés au fichier de la fonction publique. De ce point de vue, il y a espèce d'antinomie entre les missions de la télévision et son statut de service public.
Jean-Claude Kakou	Chef de service du journal télévisé. Présentateur vedette du (Jt de 20h) de Télé-Congo.	La télévision de service public comme son nom l'indique, est une télévision qui a un lien organique avec l'État. Une chaîne de télévision de service public bénéficie des subventions de l'État, donc de l'argent public. Mais doit refléter toutes les sensibilités qu'il y a dans une société. Ce qui n'est

		pas le cas pour Télé-Congo où il y a une mainmise de l'État et du Parti au Pouvoir.

Source : Enquête de terrain réalisée à Brazzaville en juillet-août 2019.

Le tableau ci-dessus présente la définition de la télévision de service public selon deux enquêtés. Ces deux définitions nous semblent convergentes et se complètent. Pour le premier interlocuteur, la télévision de service public se caractérise comme un service institutionnel. Dans le cadre de la télévision, il est régi selon le droit public. C'est-à-dire, selon les règles de l'administration publique. Il s'agit d'une structure légale régie par un ensemble de règles orientées vers un objectif précis. Le second enquêté indique qu'une télévision de service public a un lien organique avec l'État. C'est une chaîne de télévision à laquelle l'État alloue des subventions, donc de l'argent public pour assumer une mission publique. Dans ces approches définitionnelles, le service public de la télévision est rattaché à une notion clé, celle d'institution, donc d'une organisation. Autrement dit, d'une organisation étatique. De ce fait, son fonctionnement et sa gestion doivent se faire à travers le prisme de l'institution (Marcy Ovoundaga, 2017 : 15). Cette logique place la télévision au rang de toutes les administrations publiques alors que sa vocation est d'agir au quart de tour, c'est-à-dire de manière instantanée. Le service public de la télévision ainsi défini amène Guy Noël Sam' Ovhey Panquima, ancien directeur général de Télé-Congo à affirmer qu'« il y a une espèce d'antinomie entre les missions de la télévision et son statut de service public ».

La télévision de service public comme une entreprise, un acteur économique ou industriel

Tableau n° 3 : La télévision de service public comme une entreprise, un acteur économique ou industriel

Identités	Profession	Définition de la télévision de service public
Noémie Kokot	Journaliste Reporter et présentatrice des journaux télévisés.	Je dis simplement qu'une télévision de service public est une télévision à caractère économique et commercial malgré que sa mission première soit celle de diffuser l'information.

Source : Enquête de terrain réalisée à Brazzaville en juillet-août 2019.
Dans le présent tableau, la définition proposée par cette enquêtée qui conçoit une télévision de service public comme un acteur économique ou industriel

diverge avec celles qui ont été données par les acteurs précédents. Le service public vu comme un acteur économique ne rejoint pas la première définition qui le caractérise comme étant une institution. C'est plutôt le média qui peut être défini comme un acteur industriel et non la notion de service public. Par conséquent, la présente définition nous paraît donc hors du contexte, car ne rentrant pas dans le sens de la définition attendue d'un média de service public. L'incapacité de cette enquêtée à définir la notion de service public prouve à suffisance sa difficulté à pouvoir assumer en tant que journaliste les missions de service public médiatique. Car il n'est pas possible d'assumer ce dont on est incapable de définir.

La télévision de service public comme média d'information, d'éducation et de distraction

Tableau n° 4 : La télévision de service public comme média d'information, d'éducation et de distraction

Identités	Profession	Définition de la télévision de service public
Ludovic Robert Miyouna	Enseignant des sciences de l'information et de la communication à l'université Marien Ngouabi. Ancien conseiller aux médias du ministre de la Communication et des médias.	La télévision de service public devrait être celle-là qui sert l'intérêt public pour son information, son éducation et sa distraction. Et en cela, elle ne tient pas compte spécialement d'intérêts privés. Et ne tient pas non plus exclusivement compte d'intérêts de propagande politique pour les besoins des autorités publiques.

Source : Enquête de terrain réalisée à Brazzaville en juillet-août 2019.

À la lecture de ce tableau, notamment du sens donné à la définition du service public par cet acteur, en se fondant sur le triptyque « informer, éduquer et distraire », il semble assez clair qu'en s'appuyant sur une telle orientation, on peut affirmer que, la télévision de service public sert l'intérêt public pour son information. En définissant ainsi cette notion, cet acteur médiatique inscrit son approche dans le cadre des normes de service public audiovisuel observées dans les chaînes de télévisions européennes. Par exemple en Grande-Bretagne et en France.

La télévision de service public comme média répondant aux aspirations et attentes du public

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024 , pp.231-257
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Tableau n° 5 : La télévision de service public comme média répondant aux aspirations et attentes du Public

N°	Identités	Professions	Définition de la télévision de service public
1	Sébastien Kamba	Directeur des programmes à Télé-Congo (en retraite)	La télévision de service public est une télévision qui diffuse des informations qui correspondent aux attentes du public. Le message diffusé doit être en harmonie avec les réalités que vit le public au quotidien. Mais Télé- Congo est loin d'être un service public aujourd'hui, la politique est venue tout chamboulée.
2	Augustin Elenga Oyomba	Journaliste/Directeur de l'information à Télé-Congo	Une télévision de service public est une télévision qui se préoccupe des attentes ou de l'opinion des téléspectateurs. Autrement dit, du public consommateur de ses produits.
3	Casimir Mboro Gueye	Chef de service technique, chargé de la planification à Télé- Congo (en retraite). Ancien membre du Cslc	La télévision de service public est celle qui, dans son rendu répond aux attentes du public et bénéficie d'une diffusion à l'échelle nationale. Elle doit en même temps être soumise aux règlements et lois de la République en matière de la communication.
4	Bienvenu Boudimbou	Enseignant des sciences de l'information et de la communication à l'université Marien Ngouabi	La télévision de service public est à mon avis celle devrait apporter des réponses permettant au public de satisfaire ses attentes ou ses besoins en information. De trouver réponses aux questions et préoccupations quotidiennes du
5	Christian Kimbembé	Directeur technique à Télé-Congo	La télévision de service public est celle qui répond aux attentes et aspirations du public dans sa grille des programmes.
6	Chérel Otsamigui	Journaliste stagiaire à Télé-Congo	Une télévision de service public est une télévision qui est appelée à répondre aux attentes du public du point de vue l'information diffusée. Mais je vois que Télé-Congo n'est pas à la hauteur.
7	Félix Ntsoumou	Journaliste Reporter et chroniqueur	Je pense qu'une télévision de service public c'est celle qui mène des activités en vue de la satisfaction des attentes du grand public.

		culturel à Télé-Congo	
8	Archie Ignoumba	Journaliste à Télé-Congo	Une télévision de service public est une télévision qui répond aux attentes du public du point de vue de sesprogrammes.
9	Estelle Mbeté	Journaliste Reporter, présentatrice.	Une télévision de service public c'est une télévision qui se met à la disposition du public en lui proposant des programmes qui répondent à ses attentes et ses centres d'intérêts.
10	Benjamin Ngoma	Enseignant des sciences de l'information et de la communication à l'université MarienNgouabi	J'entends par télévision de service public, une télévision qui prend en compte toutes les opinions. Qui respecte l'équilibre de l'information en satisfaisant les besoins en information ressentis par l'ensemble de la population. C'est donc une télévision qui est ouverte à toutes les sensibilités. Mais tel n'est pas le cas.

Source : Enquête de terrain réalisée à Brazzaville en juillet-août 2019.

Le tableau ci-dessus présente les définitions de la télévision de service public selon dix (10) acteurs médiatiques qui pensent que celle-ci s'entend comme un média qui doit répondre aux aspirations et attentes du public. Il y a globalement deux catégories de définitions qui prennent le même sens, mais en s'appuyant sur deux notions clés : attentes et aspirations. En effet, les uns affirment qu'une télévision de service public est une télévision qui satisfait les attentes du public consommateur. Les autres la définissent comme étant celle qui tient compte des aspirations des téléspectateurs. Leurs approches du service public télévisuel mettent en avant les notions d'attentes et d'aspirations des consommateurs. Des définitions qui, à notre sens tendent à compléter celle qui a été présentée dans le tableau précédent, indiquant qu'une télévision de service public est destinée à « informer, éduquer et distraire ». Il s'agit donc de deux définitions complémentaires, car la télévision de service public a pour mission d'informer, éduquer et distraire en répondant aux attentes et aspirations du public.

6 . Approches du service public selon les acteurs associatifs

Les acteurs sociaux ou associatifs adoptent souvent une attitude différente à celle des acteurs politiques. Ils défendent souvent les valeurs de la démocratie et les droits humains à travers le monde et se gardent bien souvent d'être les relais des pouvoirs en place. C'est ainsi que dans les productions scientifiques, les acteurs de la société civile ou des organisations non- gouvernementales sont souvent parmi les acteurs privilégiés et très cités. Leur voix compte aux côtés de bien d'autres acteurs.

La télévision de service public, un média qui répond aux attentes et

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024 , pp.231-257
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

favorise l'expression du public

Tableau n° 6 : La télévision de service public, un média qui répond aux attentes et favorise l'expression du public.

N°	Identités	Professions	Définition de la télévision de service public
1	Dieudonné Moussala	Président de l'association congolaise pour la défense des droits du consommateur	Une télévision de service public est un instrument qui permet aux populations de s'exprimer sur des questions qui les concernent. Et qui permet aux gouvernants d'avoir un échange avec les populations sur leurs attentes.
2	Bernard Makiza	Président de l'observatoire congolais des médias	Une télévision de service public c'est une télévision qui répond aux attentes des téléspectateurs. Mais la télévision nationale congolaise ne répond pas à ce critère.
3	Edouard Adzotsa	Secrétaire général du syndicat national des journalistes du Congo-Brazzaville	Une télévision de service public est une télévision financée par des fonds publics, donc l'argent du contribuable, pour servir les intérêts de la collectivité.

Source : Enquête de terrain réalisée à Brazzaville en juillet-août 2019.

Ce tableau révèle aussi des définitions d'une chaîne de service public assez proches de celles qui figurent dans le tableau qui précède. Les acteurs de la société civile ont aussi mis l'accent sur la satisfaction des attentes du public ou des centres d'intérêts de la collectivité. Le premier enquêté définit le service public télévisuel comme un espace favorisant un échange entre les gouvernants et les populations sur des questions qui concernent ces derniers, en lien avec leurs attentes. Dieudonné Moussala, président l'association congolaise pour la défense des droits du consommateur pense par ailleurs que Télé-Congo qui est une télévision héritière d'un système monopartite ne peut pas être capable de changer totalement en quelques années, avec les mêmes acteurs politiques au pouvoir, pour devenir un véritable service public. D'après cet enquêté, « la ligne éditoriale de ce média obéit aux exigences du parti au pouvoir »[6]. La seconde définition s'inscrit dans le sillage de la

[6] Enquête de terrain réalisée avec Dieudonné Moussala, Président de l'association congolaise pour la défense des droits du consommateur, à Brazzaville en juillet-août 2019. Dieudonné Moussala affirme qu'un média de service public est un espace d'expression médiatique qui favorise un échange entre les gouvernants et les gouvernés sur des questions qui concernent ces derniers. Selon lui, tel n'est pas le cas à la télévision publique.

première. Cependant, pour Bernard Mackiza, président de l'observatoire congolais des médias, « Télé-Congo n'est pas encore une télévision de service public. C'est une télévision gouvernementale »[7]. De même, la troisième définition indique que la télévision de service public doit répondre aux attentes du public, car elle est financée par les fonds publics. Ces définitions sont dans une certaine mesure, complémentaires à celles qui précèdent. À l'issue de cette analyse des points de vue de nos différentes catégories d'enquêtés sur la définition de la notion du service public médiatique, il se dégage trois tendances de définitions de la télévision de service public selon ces acteurs. La première tendance considère la télévision comme une institution. Donc, une approche dans laquelle la télévision est définie et étudiée à travers le prisme de l'institution. C'est-à-dire, une forme sociale établie avec des règles de fonctionnement bien précises. Elle s'inscrit en partie dans le sens donné par certains chercheurs, car plusieurs études sur la télévision sont également abordées sous cet angle. La preuve, dans son Mémoire d'HDR, Benoit Lafon définit la télévision comme « une institution construite pour une grande part étatiquement, et devenue le point de rencontre de pratiques sociales convergentes, de la part d'acteurs situés dans différents champs sociaux » (Lafon, 2012 : 136). Le deuxième point de vue présente le média public comme un acteur industriel. Cette définition semble n'avoir aucun lien avec cet objet. Cela signifie que certains acteurs médiatiques n'ont aucune compréhension du vrai sens à donner à cette notion de service public. Il y a donc lieu de s'interroger sur leur pratique du service public dans le champ journalistique. Car, on ne peut pas pratiquer avec aisance ce que l'on ne parvient pas à définir. Une autre tendance la conçoit comme un organe d'information, d'éducation et de distraction. Ce point de vue rejoint celui des chercheurs en SIC. Il s'inscrit dans l'approche définitionnelle du service public donnée par bon nombre d'auteurs à l'instar de Jérôme Bourdon. Et la troisième tendance définit le service public de la télévision comme destiné à répondre aux aspirations et attentes du public. Plusieurs acteurs médiatiques interrogés se sont approprié cette démarche, ainsi que les acteurs de la société civile.

7. Pratique du service public inappropriée à la télévision nationale publique

Après avoir analysé et montré comment les acteurs médiatiques et ceux de la société civileappréhendent la notion de service public audiovisuel, il nous semble intéressant de voir comment le service public est mis en œuvre à la télévision publique en termes de pratique. Il faut rappeler qu'à l'échelle du monde la pratique du service public de l'information s'appuie sur des éléments clairement identifiables. Ceux-ci sont en lien avec des normes qui

[7] Enquête de terrain réalisée avec Bernard Mackiza, Président de l'Observatoire Congolais des Médias (OCM), à Brazzaville en juillet-août 2019. Pour le Président de l'Observatoire des Médias, Télé-Congo la chaîne publique n'est pas encore une télévision de service public, c'est une télévision gouvernementale.

fondent le service public depuis 1927 en Grande-Bretagne et incarnées par la BBC. Il s'observe aussi à travers la forme juridique des instances médiatiques publiques à l'échelle du monde. C'est-à-dire, les textes portant création, attributions et organisation des médias publics, autrement dit, le statut juridique. En effet, l'audiovisuel public doit garder toute sa dimension populaire. Il doit toucher le plus grand nombre de téléspectateurs possible, jouer de tous les genres et n'abandonner aucun public. Ses différentes antennes doivent être les instruments de sa diversité ». L'objectif est de réunir tous les publics autour d'une offre large et variée, se nourrissant de toutes les thématiques et de toutes les formes de programmes. Cette démarche s'avère loin du fonctionnement que l'on peut observer à la télévision publique congolaise qui s'affiche comme une télévision généraliste de service public, sans contenu de programmes bien défini et un cadre juridique définissant clairement ses principales missions. Elle défend plutôt une ligne éditoriale focalisée sur le « politiquement correct » (Miyouna, 1991 : 296). Comme souligner *supra*, dans son analyse de l'origine du service public de l'information, dans son ouvrage intitulé : « *Une histoire des médias, des origines à nos jours* », Jean Noël Jeanneney indique que la commission Crawford de 1925 de la Grande-Bretagne avait proclamé que les ondes devaient être au service de la nation, et non pas du gouvernement (Jeanneney, 1996 : 278). Dans le même registre, Jérôme Bourdon abonde dans le même sens en mettant en avant l'interdépendance de trois notions : « informer, éduquer et distraire ». Telle n'est pas l'option de la télévision publique congolaise dans sa pratique informationnelle.

Diagramme n° 1 : Répartition des enquêtés sur l'existence ou non du service public à Télé-Congo

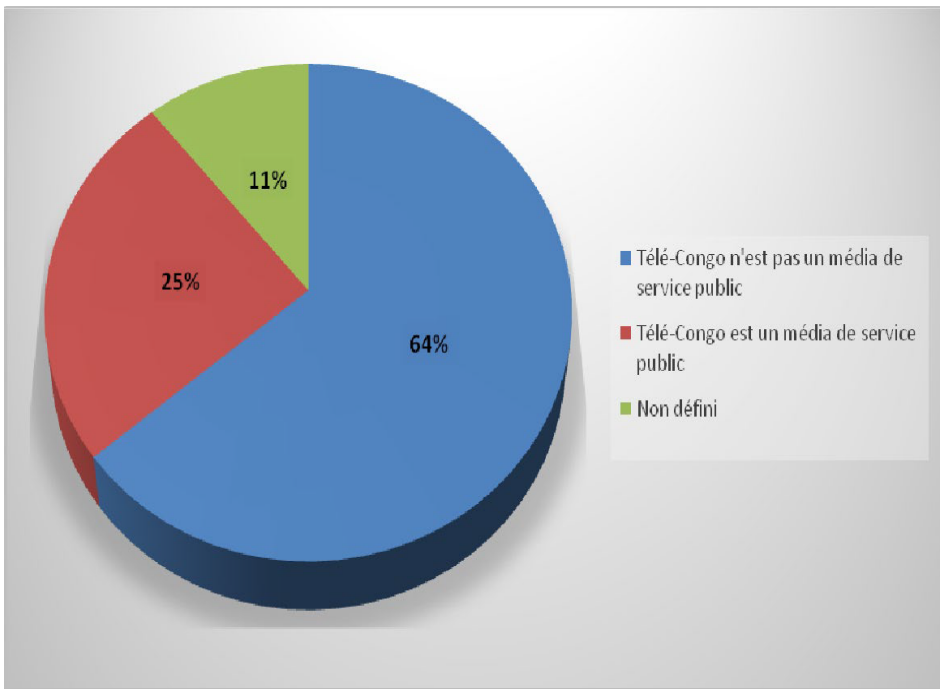

Source : Entretiens réalisés à Brazzaville en juillet-août 2019.

À la lecture des données affichées dans ce diagramme, liées aux propos des acteurs interrogés, nous observons une prédominance des points de vue des acteurs estimant qu'il n'y a pas la pratique du service public à Télé-Congo. Cette catégorie dominante mobilise 64 % de réponses pointant cette absence du service public. En revanche, la position des acteurs favorables à l'existence du service public occupe le deuxième rang avec 25 %. Par ailleurs, on remarque à la troisième place, la catégorie des non-définis qui représentent 11 %. En effet, ce graphique nous donne un éclairage global sur la position des différentes catégories d'acteurs auprès desquels nous avons mené notre enquête. Le plus grand nombre d'entre eux indique que le modèle télévisuel de Télé-Congo ne s'inscrit pas dans la logique du service public au sens strict du terme. Edouard Adzotsa, secrétaire général du syndicat national des journalistes du Congo pense que « Dans la pratique, malheureusement, et compte tenu de son inféodation à l'histoire politique du pays dominée par des régimes autoritaires, la télévision publique ne remplit pas ce rôle de média de service public. Elle est uniquement au service des élites politiques et des acteurs gouvernants »[8]. Il convient donc de noter que les résultats présentés

[8] Enquête de terrain réalisée avec le Secrétaire général du syndicat national des journalistes du Congo, Edouard Adzotsa, en juillet-août 2019, à Brazzaville. Adzotsa pense que « Dans la pratique, malheureusement, et compte tenu de son inféodation à l'histoire politique du pays dominée par des régimes autoritaires, la télévision publique ne remplit pas ce rôle de média de service public. Elle est uniquement au service des élites politiques et des acteurs gouvernants.

dans ce diagramme montrent un déséquilibre entre les différents points de vue. Et la tendance dominante est celle qui représente 64 % des acteurs dont les points de vue sont défavorables à l'existence d'une mission de service public médiatique à la télévision publique congolaise. Nous allons à présent amorcer l'analyse du contenu de deux programmes phares, constitués de six (6) émissions, à savoir : "***Émergence***" et "***Dites-le***", à raison de trois (3) numéros par programme. Nous analyserons ces programmes pour tenter de croiser les résultats avec les statuts juridique de la chaîne tels que décrit *supra*, pour vérifier s'il existe une adéquation ou une inadéquation entre les programmes et ces statuts, afin de confirmer ou non, l'une de nos hypothèses autour de laquelle s'articule ce travail. En effet, comme on peut le constater, la programmation de la télévision publique dispose de quelques programmes spécialisés. Et notre analyse de contenu prend appui sur deux d'entre eux comme mentionné *supra*.

8. Des programmes marqués par des choix stratégiques, un service public médiatique de façade

Les variables que nous mobilisons pour caractériser les éléments d'analyse à ce stade de notre réflexion sont des variables descriptives et explicatives. Il s'agit d'un ensemble de variables stratégiques et comportementales observées auprès des acteurs médiatiques et entrepreneurs politiques œuvrant sur cette scène de production médiatique, et qui constituent le système communicationnel de Télé-Congo. Car l'intervention des acteurs politiques à la télévision n'est jamais anodine. Il s'agit, comme le souligne Benoit Lafon, d'un choix raisonné, stratégique, dépendant de facteurs conjoncturels, professionnels et personnels. D'ailleurs, Didier Courbet et Marie-Pierre Fourquet affirment que « la recherche descriptive vise avant tout à décrire les phénomènes […] en tenant compte de la signification des événements. Et les recherches à visée explicative sont centrées sur l'explication » (Courbet & Fourquet, 2003 : 182-183). En effet, la multi dimensionnalité du modèle d'analyse constitue le garant de la crédibilité de cette recherche (T. Issabou Ikobo, 2019 : 89), dont un des objectifs est aussi de rendre compte des effets et actions déterminants la pratique communicationnelle des gouvernants et des acteurs médiatiques au sein de cette production médiatique. Ainsi, cette analyse va être menée sur deux programmes bien distincts, notamment : "***Émergence***" et "***Dites-le***". Créé par le département de la communication, des médias et des relations publiques de la présidence de la République, l'émission "***Émergence***", un est magazine politique pour promouvoir les actions du Président de la République. Cette indication transparait dans le générique de l'émission. Ce programme montre dans son générique les extraits d'images sur les réalisations du Président, aux plans socioéconomique et infrastructurelle… Cette émission est inspirée des différents projets de société du Président de la

République, depuis l'élection présidentielle de 2009. Intitulée au départ, « *Le Chemin D'Avenir »,* le titre du premier projet de société. Elle deviendra après le scrutin présidentiel de 2016, "***Émergence***", en rapport avec le projet de société de cette élection. Le propos liminaire et les questions posées par son animateur, Jean-Claude Kakou, aux invités qui sont naturellement les acteurs du régime ou le personnel politique (ministres, acteurs institutionnels, membres du parti au pouvoir, responsables des administrations publiques), sont inspirés des différents extraits des discours du Président de la République. "***Émergence***" n'est pas un espace de libre propos, son animateur le reconnaît d'ailleurs en ces termes :

« *Si la personne n'est pas en odeur de sainteté avec le pouvoir, je ne peux pas le recevoir à cette émission. Ce qui est bien vrai c'est que, les rapports que Télé-Congo entretien avec les acteurs gouvernementaux et institutionnels sont des rapports d'assujettissement. Quand il y a des rapports comme ceux-là, c'est difficile de donner libre cours à la créativité des agents. Les agents font ce que les gouvernants veulent. Vous mettez de côté vos connaissances professionnelles, vous obéissez à ce que l'institutionnel vous demande, en réalité c'est ce qu'on fait à la télévision* »[9].

En effet, en Afrique francophone subsaharienne, les pesanteurs politiques empêchent les journalistes des médias publics de créer les conditions idéales pour l'exercice du métier. Pour cette analyse, trois numéros de ce programme nous intéressent. La première émission produite en juillet 2018, qui a eu comme invité la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, consacre un coup de projecteur sur la feuille de route dudit ministère et les orientations du Président de la République à ce département, et l'analyse d'un recueil publié par la ministre d'alors, intitulé : *Moi Président*, pour vanter les qualités de grand homme d'État du Président de la République, dans la perspective de l'élection présidentielle de mars 2021. L'émission de juin 2019, qui porte sur l'analyse de la question des antivaleurs au Congo, en rapport avec le discours du chef de l'État, a eu pour invité, le Président de l'UNOC, un proche du pouvoir. Les questions de l'animateur se focalisent sur la vision et l'action du Président, et l'efficacité du gouvernement à résoudre les problèmes qui se posent au pays. Djibril Bopaka a indiqué au cours de cette émission que : « le Président jouit encore d'une bonne santé, il peut rester là, aussi longtemps qu'il le voudra, c'est pour la paix et la stabilité du pays. En plus, renchérit-il, il maîtrise mieux les questions de coopération internationale »[10]. En effet, cette émission reçoit les acteurs politiques qui viennent cautionner l'action

[9] Enquête de terrain réalisée avec Jean-Claude Kakou, à Brazzaville en juillet-août 2019. Cet enquêté affirme que c'est difficile de donner libre cours à la créativité des agents. Les agents font ce que les gouvernants veulent. Vous mettez de côté vos connaissances professionnelles, vous obéissez à ce que l'institutionnel vous demande, en réalité c'est ce qu'on fait à la télévision.

[10] Enquête de terrain réalisée avec Djibril Bopaka, Président de l'UNOC, à Brazzaville en juillet-août 2019. Selon le Président de l'UNOC, évoquant les questions de gouvernance, le Président jouit encore d'une bonne santé, il peut rester là, aussi longtemps qu'il le voudra, c'est pour la paix et la stabilité du pays. En plus, renchérit-il, il maîtrise mieux les questions de coopération internationale.

des gestionnaires étatiques. Et la pérennisation de cette catégorie d'invités (les politiques) constitue un choix stratégique de programmation des invités adopté par cette émission. D'ailleurs, "***Émergence***", reçoit en août 2019, Martin Mbéri, un acteur politique majeur, Secrétaire permanent du Conseil National du Dialogue (CND). L'émission s'articule autour des missions confiées par le Président de la République à cette institution constitutionnelle. Dans le déroulé cette émission, l'invité a expliqué les aspects organisationnels, le rôle et les rapports entre cette institution et la présidence de la République. En fait, "***Émergence***", n'a qu'une seule cible : les acteurs politiques et les hauts fonctionnaires de l'administration publique. Pendant le déroulement de l'émission mentionnée, il n'y a eu aucune confrontation de points de vue entre l'animateur et l'invité. Ce dernier s'est contente de donner son avis sur l'efficacité de l'action du Président et les performances du gouvernement. Ce que Guy Lochard et Jean Claude Soulages désignent par la publicisation de l'action et de la parole institutionnelle (Lochard & Soulage, 2003 : 65-94). En fait, cette émission créée par le département de la communication de la présidence de la République s'inscrit du point de vue médiatique dans le cadre de la communication publique de l'information. L'importance de la dimension communicationnelle de l'action publique est d'agir sur le comportement des individus en vue de le modifier. En raison de ce cadre normatif où elle opère, la communication publique peut être assimilée à un outil de « gouvernement social », puisque le discours des acteurs comporte des stratégies visant à modifier le comportement du public en faveur des institutions et des gouvernants. En conséquence, ce programme accorde plus d'intérêt aux enjeux et aux stratégies politiques du pouvoir et à la promotion des actions menées par les acteurs gouvernants et les entrepreneurs politiques. C'est ainsi que cette émission constitue un « passage obligé » des politiques pour venir encenser et crédibiliser les gestionnaires du pouvoir politique aux yeux de l'opinion publique. "***Émergence***" était diffusée à la fois sur la chaîne nationale publique et Top-Tv, une chaîne « privée » pro gouvernementale, question de toucher une audience plus large. En revanche, "***Dites-le***", un programme interactif produit tous les vendredis à partir de 14h, est le lieu du débat social, socioculturel, socio-humanitaire sur des sujets divers : l'accès aux meilleurs soins de santé, à l'éducation, et à l'eau potable […]. Les invités à ce programme sont habituellement les acteurs de la vie publique et associative. Le choix diversifié des invités à cette émission traduit un certain pluralisme et s'inscrit dans une logique de diversification de la parole extérieure. Il faut de noter que, les critères de choix des invités ne sont pas les mêmes pour les deux programmes. "***Émergence***", ne s'intéresse qu'aux acteurs politiques qui constituent l'unique cible de ce programme. "***Dites-le***", est un programme interactif qui consacre à chaque numéro une thématique bien précise alimentée par la parole extérieure, donc une émission qui ouvre son champ des interventions. La première production est réalisée en mars 2018, dont les

invités ont été les responsables de deux mouvements associatifs de la société civile. L'échange portait sur des questions liées aux violences faites aux femmes dans la société congolaise. Les responsables de deux associations, notamment « Avenir- Nepad » et « Ras-le-Bol », étaient les deux invités pour débattre de la question des violences faites aux femmes et s'inscrivait dans le cadre d'une campagne de sensibilisation. En effet, ces structures associatives se sont donc servies de la télévision dans sa mission de service public pour expliquer leur action liée à la défense de la cause des femmes. La deuxième émission, produite également en 2018, a eu pour thème les causes et conséquences de l'avortement au Congo. Une thématique transversale qui concerne à la fois la santé publique et les droits humains. L'invité de cette émission, spécialiste de la question, échangeait avec plusieurs intervenants en direct pour expliquer le déphasage existant entre les textes juridiques qui sont en principe un état défini dans l'absolu et la pratique quotidienne. Une émission qui relevait aussi d'une campagne de sensibilisation sur l'avortement clandestin à risque et l'éducation sexuelle des jeunes filles. Et la troisième production diffusée en décembre 2018, abordait le sujet du sexe et la pandémie du VIH-Sida au Congo-Brazzaville. L'invité reçu en qualité de relais communautaire de l'association RENAPC, focalisait son intervention sur les risques d'attraper la maladie du Sida et comment se protéger pour l'éviter. Dans cette vocation, "***Dites-le***", bénéficie d'une grande audience auprès des téléspectateurs, par le fait de faire jouer à cette chaîne publique nationale son rôle de télévision de service public, en traitant des questions en lien direct avec la vie des populations. Autrement dit, ce programme répond aux attentes du public dans les domaines culturel, socioculturel et socio-humanitaire. Au regard de cette analyse, on peut affirmer qu'il existe une inadéquation entre la majorité des programmes et les statuts de ce média qui se réclame du service public. D'ailleurs, à en croire ses statuts cette télévision publique assume en priorité une fonction d'instrument du pouvoir pour vulgariser le discours officiel. Comme stipule l'article premier desdits statuts « La direction générale de la télévision nationale est l'organe technique qui assiste le ministre de la Communication dans l'exercice de ses attributions en matière de télévision ». Serge Regourd, lui, pense tout le contraire, « la programmation du service public doit être respectueuse de la diversité des opinions » (Regourd, 2008 : 20). Alors que les acteurs politiques de premier plan ont établi à travers cette télévision un système médiatique devant correspondre au système politique, et ont trouvé à cet espace d'expression une fonction, celle de transmettre avant tout des informations favorables au pouvoir et au Parti au pouvoir. L'analyse du système informationnel, de l'environnement médiatique et des contraintes politiques que subit cette télévision, nous situe dans une approche juridique inadéquate et peu empreinte à la promotion du service public. Nous avons pu le constater à travers l'analyse du fonctionnement de l'émission "***Émergence***". D'ailleurs, le statut juridique de cette chaîne étant hybride et imprécis par définition,

aucune concordance ne peut exister entre les programmes de la chaîne et l'orientation du cadre juridique. De ce fait, Jean-Claude Kakou[11], journaliste à cette chaîne, soutient que « les programmes de Télé-Congo ne sont pas conformes aux textes juridiques conçus pour régir cette chaîne. Selon Ludovic Robert Miyouna[12], Télé-Congo est une télévision sans tableau de bord financier, elle est alimentée de manière éclectique par des programmes de circonstance. Dans un extrait de nos entretiens, Benjamin Ngoma, journaliste et enseignant des SIC à l'université Marien Ngouabi, affirme que « La télévision fonctionne selon les aspirations des régimes politiques, il n'y a pas adéquation entre le contenu des programmes et les textes juridiques en vigueur qui d'ailleurs ne cadrent pas avec la réalité du service public »[13]. En effet, en dehors de la première inadéquation entre les statuts et les programmes, on peut relever un autre niveau d'inadéquation. L'inadéquation entre l'attente du public en programmes d'information et les programmes effectivement diffusés par cette instance médiatique, ne tenant pas compte des aspirations du public consommateur. Les informations de Télé-Congo sont souvent imposées au public par des stratégies de programmation, comme nous avons pu le constater dans les journaux télévisés analysés. Elles montrent une prépondérance des informations liées aux pouvoirs politiques. En effet, Télé-Congo ne remplit pas strictement une mission de service public. Elle assume à minima le service public, mais elle remplit en très grande partie une mission de moyen decommunication du pouvoir et de l'élite politique. Comme le fait remarquer Dimitri Régis Balima, pour toutes les autres télévisions africaines : « *En Afrique, le service public n'a pas du tout la même définition qu'ailleurs. Sont considérés comme médias de service public, les médias qui servant le pouvoir en place et qui font office de médias gouvernementaux. Très souvent, leur mission est d'accompagner le gouvernement …* » (Balima, 2014 : 151). Tout compte fait, il y a lieu de lever nos deux hypothèses de départ, car la pratique informationnelle de ce média dit de « service public » ne correspond pas aux statuts et missions d'une chaîne de service public, d'ailleurs mal représentées dans les textes juridiques

[11] Enquête de terrain réalisée avec Jean-Claude Kakou, journaliste à la télévision congolaise, présentateur vedette du journal télévisé de 20h, producteur attitré du programme "*Émergence*". Cet enquêté pense que « les programmes de Télé-Congo ne sont pas conformes aux textes juridiques conçus pour régir cette chaîne. Donc le lien entre le cadre juridique et la pratique du service public ne peut pas fonctionner.

[12] Enquête de terrain réalisée avec Ludovic Robert Miyouna, Conseiller aux médias du ministre de la Communication, enseignant des SIC à l'Université Marien Ngouabi. Ce dernier pense que Télé-Congo ne remplit pas strictement une mission de service public. Elle assume à minima le service public, mais elle remplit en très grande partie une mission de moyen decommunication du pouvoir et de l'élite politique.

[13] Enquête de terrain réalisée avec Benjamin Ngoma, journaliste et enseignant des sciences de l'information et de la communication à l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville en juillet-août 2019. Cet interlocuteur affirme que la télévision fonctionne selon les aspirations des régimes politiques, il n'y a pas adéquation entre le contenu des programmes et les textes juridiques en vigueur qui d'ailleurs ne cadrent pas avec la réalité du service public

qui fondent son existence.

Conclusion

Tout compte fait, cette analyse portée sur la problématique du statut de ce média en lien avec son identité de chaîne de service public, nous enseigne que, compte tenu de ses statuts, la télévision publique congolaise, comme la majorité des télévision publiques de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne assume en priorité une fonction d'instrument du pouvoir pour vulgariser le discours officiel. Ce que nous confirme le décret n° 2003-224 du 21 août 2003, en son article premier, « La direction générale de la télévision nationale est l'organe technique qui assiste le ministre de la Communication dans l'exercice de ses attributions en matière de télévision ». En fait, comme indiqué *supra*, les acteurs gouvernants ont établi une approche systémique de l'information. Autrement dit, un système informationnel à travers la télévision publique, devant correspondre au système politique. Les dirigeants politiques ont trouvé à Télé-Congo une fonction, celle de diffuser avant tout des informations favorables au pouvoir, au Parti dominant et aux acteurs gouvernants, en ne tenant aucun compte de la logique du service public.

Références

Amougou, L. B. « Médias du pouvoir et pouvoir des médias chez quelques écrivains africains », http://www.literaturacomparata.ro/Site Acta/Old/acta4/acta4 amougou.pdf, consulté le 2/10/2020.

Balima, D. R .2014., « Les Médias publics face aux défis du pluralisme et de la convergence au Burkina-Faso ». Les Enjeux de l'information et de la communication | http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/ | n°15/2B, P.151, mis en ligne le 17 février 2015

Bourdon, J. 2009. *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien, éditions lextenso.

Bourdon, Jérôme (2011), Du service public à la télé-réalité : une histoire culturelle des télévisions européennes, 1950-2010, Bry-sur-Marne, INA Éditions.

Courbet, Didier ; Fourquet, Marie-Pierre (2003), « Perspectives épistémologiques : de la complémentarité des méthodologies de recherche sur l'influence de la télévision-le cas des programmes violents », In Didier Courbet et Marie-Pierre Fourquet (dir.), *La télévision et ses influences,* Éditions De Boeck & Larcier s.a.

d'exercice de la profession, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Michel Montaigne Bordeaux 3.

Diankouika, Célestin (1987), *Le journaliste-fonctionnaire au Congo : statuts et conditions*

Dioh, Tidiane (2009), *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone*, des origines à nos jours, Paris, Éditions Karthala.

Frère, Marie-Soleil (2020), *Journalismes d'Afrique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Gakoss, Jean-Claude (1997), *La nouvelle presse congolaise*, Paris, L'Harmattan, (Collection « Études africaines »).

Issabou Ikobo, Thérèse (2019), *La communication gouvernementale en République du Congo. Réalités, enjeux et perspectives*, Thèse de doctorat en sociologie de la communication, Université Marien Ngouabi.

Jeanneney, Jean-Noël (1996), *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Éditions du Seuil.

Lafon, Benoît (2012), Histoire de la télévision régionale, de la RTF à la 3, 1950-2012, Bry-sur-Marne, INA Éditions.

Lochard, Guy ; Soulages, Jean-Claude (2003), « La parole politique à la télévision. Du logos à l'ethos », Réseaux, /2 (n°118), pp.65-94. DOI : 10.3917/res.118.0065. URL : https://www.cairn.info/revue-réseaux1-2003-2-page-65.htm

Matsanga Nziengui, Marina (2018), La production et la diffusion de la culture dans les chaînes de télévisions publiques africaines : L'expérience Gabonaise, Thèse de doctorat en SIC, Université Grenoble Alpes.

Miyouna, Ludovic Robert (1991), *La télévision congolaise*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Michel Montaigne Bordeaux 3.

Miyouna, Ludovic Robert (2004), « L'Universitaire, la science et la politique », in (dir.), David Mavouangui, *Éthique politique, Vè semaine de philosophie,* Éditions Paari, Brazzaville.

Ndeke, Jonas Charles (2019), *Les journaux télévisés dans le nouveau paysage de l'information médiatique au Congo (Brazzaville)*. La difficile construction d'un espace public fragmenté, entre télévisions nationales, publique (Télé-Congo) et privée (DRTV), médias transnationaux et médias sociaux (1990-2018), Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble Alpes.

Okala, Jean-Tobie (1999), Les télévisions africaines sous tutelle. L'exemple Camerounais, Paris, L'Harmattan.

Regourd, Serge (2008), Vers la fin de la télévision publique ? Traité de savoir-vivre du service public audiovisuel, Toulouse, éditions de l'attribut.

Tudesq, André-Jean ; Albert, Pierre (1981), *Histoire de la Radio-Télévision* (Que sais-je), Paris, Presses Universitaires de France.

Tudesq, André-Jean (1995) « Feuilles d'Afrique : Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne » (dir.). Nouvelle édition [en ligne]. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, http://books.openedition.org/msha/14151<.ISBN : 9782858925575

Vassallo, Aude (2005), La télévision sous de Gaulle. Le contrôle gouvernemental de l'information (1958-1969), Bruxelles, Éditions de Boeck.

Wells, Karen (2006), La défense de la télévision publique : Une analyse de l'argumentaire radio-canada sous la direction de Perrin Beatty et de Robert Rabinovitch (1995-2003), Département d'information et de communication, Université Laval, Québec. (p.21).

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique ©

2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Biographie

Lambert Romuald OKOTI, est docteur en science de l'Information et de la Communication de l'Université Grenoble Alpes, en France. Il est membre du Groupe de recherche sur les enjeux de la communication (GRESEC, France) et membre du Groupe de Recherche en Communication et Arts (GRECA, Université Marien Ngouabi). Docteur Lambert Romuald OKOTI est Assistant à l'Université Marien Ngouabi au Congo Brazzaville. Il est l'auteur de plusieurs articles scientifiques publiés dans les revues nationales et internationales à comité de lecture. Ses travaux portent sur la télévision, la socio-histoire des médias et de la télévision, la socio-économique des médias, la libéralisation du paysage audiovisuel, la sociopolitique de la télévision en Afrique (subsaharienne), le rapport société-télévision et politiques, dans un contexte socio-historique.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.258-274
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Les radios de proximité et la question de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire[1]

Michelle TOPÉ GUEU
Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire
michelletope@yahoo.fr
miguelyapik2@yahoo.fr
https://orcid.org/0009-0009-6064-1401

Reçu :30/10/2024, **Acceptation :** 10/11/2024, **Publication :** 30/12/2024

Résumé : Après une violente crise post-électorale en 2010 qui a causé plus de 3 000 morts, selon le bilan officiel, la Côte d'Ivoire se remet des traumatismes de son histoire récente. Plus de dix ans après la guerre, les mécanismes de la vie publique continuent de se mettre en place progressivement dans un contexte de réconciliation nationale pénible rendu encore plus complexe avec le procès couplé à la Cour pénale Internationale de La Haye de l'ex-chef de l'Etat, Laurent Gbagbo et de son poulain, M. Charles Blé Goudé. Dans ce contexte social fragile, les médias, accusés autrefois d'avoir contribué à embraser le pays, sont sollicités cette fois-ci, pour participer à la reconstitution du tissu social. C'est notamment le cas des radios de proximité. Comment ces médias locaux contribuent-ils au renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire ? Le présent article vise à analyser le rôle des médias de proximité dans la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. L'étude documentaire et les entretiens individuels de quelques responsables de radios de proximité, ont permis de montrer le rôle important des radios de proximité dans la reconstitution du tissu social en Côte d'Ivoire. Les théories du *gatekeeping*, et d*'agenda setting* ont aidé à comprendre le pouvoir des radios de proximité dans les rapports sociaux en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : radio de proximité, média, cohésion sociale, paix

[1] Comment citer cet article : TOPÉ GUEU M., (2024), «Les radios de proximité et la question de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.258-274

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.258-274
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Community radio stations and the issue of social cohesion in Côte d'Ivoire

Abstract: After a violent post-electoral crisis in 2010 which caused more than 3,000 deaths, according to the official report, Côte d'Ivoire is recovering from the traumas of its recent history. More than ten years after the war, the mechanisms of public life continue to be put in place gradually in a context of painful national reconciliation made even more complex with the trial coupled with the International Criminal Court in The Hague of the former head of the State, Laurent Gbagbo and his foal, Mr. Charles Blé Goudé. In this fragile social context, the media, formerly accused of having contributed to setting the country ablaze, are now called upon to participate in the reconstruction of the social fabric. This is particularly the case for local radio stations. How do these local media contribute to strengthening social cohesion in Côte d'Ivoire? This article aims to analyze the role of community media in peacebuilding in Côte d'Ivoire. The documentary study and the individual interviews of some managers of local radios, made it possible to show the important role of local radios in the reconstitution of the social fabric in Côte d'Ivoire. Gatekeeping and agenda setting theories have helped to understand the power of local radios in social relations in Côte d'Ivoire.

Keywords: local radio, media, social cohesion, peace

Introduction

En Côte d'Ivoire, les périodes pré-électorale, électorale et post-électorale de 2010 ont été parsemées de violences tant physiques que verbales. Devenus ennemis, les adversaires politiques se sont attaqués ouvertement par presses interposées. (R. G. Blé, 2009, p. Ibitowa, 2017). Les médias, du moins, leurs médias, et les médias affiliés se sont illustrés comme des espaces publics exhibitionnistes d'idéologies empreintes de violence, révolte, crime, fanatisme religieux et de xénophobie.

> L'incitation à la révolte, à l'exclusion, à la violence et au crime apparaît en nombre et proportion importants chaque année. L'évolution du nombre de fautes à partir de 2000 est très rapide puisqu'il passe de 38 à 1500 en 5 ans, soit une croissance annuelle moyenne de 108,6%. En d'autres termes le nombre de fautes fait plus que doubler en moyenne d'une année à l'autre. (M. Zio, 2012, p.21).

En clair, les médias outrepassent leur rôle de relayeur d'informations pour devenir de vrais acteurs dans la crise ivoirienne. Les Unes sont guerrières et incitent à la révolte. Que dire des colonnes ? Elles sont tout aussi incendiaires. Les dérives et dérapages sont nombreux. Les journalistes multiplient les propos injurieux et diffamatoires à relent de violence. « Les colonnes des journaux sont transformées en cimetières. » (M. Zio, *Idem*, p. 32). Partant, la

responsabilité des médias dans la crise en Côte d'Ivoire est certaine selon de nombreux observateurs. Les professionnels des médias, notamment ceux de la presse imprimée, ont contribué à exacerber la tension et à déchirer le tissu social. Très vite, les attaques sortent du lit politique pour devenir militaires en 2010. Le bilan est lourd : plus de 3 000 morts annoncés, de source officielle. (FIDH, 2012) Les civils paient aussi un lourd tribut à la guerre.

Du point de vue social, la déchirure est palpable (FIDH, *Op.cit.*) Cependant, le Chef de l'Etat entrant, Alassane Ouattara met en place une commission pour une réconciliation nationale de tous les fils et filles du pays. Parallèlement, le volet Justice est aussi actionné. L'ancien Chef de l'Etat, Laurent Gbagbo, est conduit à la Cour Pénale Internationale (CPI), à la Haye. Son « bras séculier dans la jeunesse », Charles Blé Goudé l'y rejoint. Environ cinq (5) ans plus tard, ils sont acquittés par le Tribunal de cette cour. Un contexte social fragile dans lequel le rôle des médias et leur responsabilité fait débat avec acuité.

Accusés de faiseurs de guerre et de fauteurs de trouble (R. G. Blé, *Op.cit.*), les médias sont à nouveau sollicités mais, cette fois-ci, pour jouer le rôle contraire : participer à la reconstitution du tissu social et à la construction de la paix. Les radios de proximité se posent tout de suite comme le média phare pour atteindre cet objectif. Comment contribuent-ils au renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire ? Le présent article vise donc à analyser le rôle des médias de proximité dans la consolidation de la paix dans un pays où celle-ci a été l'élément central de la politique du premier président, Félix Houphouët-Boigny. En tout état de cause, des hypothèses découlent de cette interrogation. Les radios de proximité participent à la construction de la paix sociale à travers leur grille de programme. En outre, la perception que leurs auditeurs s'en font renforce leur posture d'artisan de paix.

Les radios de proximité, appelées ailleurs radios locales ou encore radios communautaires, sont des moyens techniques de diffusion instantanée d'informations sur les ondes ou sur Internet en français et en langues locales. Ce sont des médias dont le rayonnement n'excède pas dix (10) kilomètres, tel que balisé par le cahier des charges se rapportant aux obligations générales de celles-ci, en son article 1. « Il faut entendre par radio de proximité, les radios dont le rayonnement n'excède pas dix (10) kilomètres » (Haute Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle (https://www.haca.ci).

Selon la classification de la HACA, on dénombre cinq (5) groupes de radios en Côte d'Ivoire, à savoir : trois (3) radios de service public, une (1) radio institutionnelle, cinq (5) radios non nationales, cinq (5) radios

commerciales et cent soixante-dix-huit (178) radios non commerciales. Parmi ces radios non commerciales, l'on compte seize (16) radios confessionnelles, sept (7) radios écoles, sept (7) radios rurales et cent quarante-huit (148) radios de proximité. Le fonctionnement de ces radios de proximité est régulé par la HACA. Elles sont astreintes à observer les obligations générales contenues dans leur cahier des charges. Ainsi, ces radios ont pour mission de « concevoir leurs programmes dans le souci d'accompagner et de soutenir les initiatives et activités de développement socio-économique de la localité concernée en vue d'apporter à toutes les composantes sociales de la communauté, enrichissement culturel et divertissement ». (Cahier de charges des radios de proximité (https://www.haca.ci).

Pour avoir des informations sur le rôle des radios de proximité face au défi de la reconstitution du tissu social en Côte d'Ivoire, nous avons effectué une étude documentaire doublée d'entretiens individuels des responsables de radios de proximité. La présente recherche trouve des éléments scientifiques explicatifs au miroir de la théorie du *gatekeeping,* de l'agenda setting et de la théorie des médias chauds et froids de Mc Luhan (1964).

1- Ancrages théoriques et méthodologiques

1.1. Ancrages théoriques

1.1.1. Le gatekeeping

La théorie du *gatekeeping* ou théorie du sélectionneur, développée par D. M. White (1950), peut servir de cadre théorique pour mieux comprendre et expliquer le rôle des radios de proximité dans la reconstitution du tissu social en Côte d'Ivoire.

Le *Gatekeeping*, littéralement, garder le portail, met en exergue le pouvoir du journaliste quant à la sélection et au contrôle des faits à diffuser. En clair, le professionnel de l'information se pose comme un filtre. Ceci est d'autant plus vrai qu'il n'est pas possible de relayer toutes les informations en même temps sur un même support. Il faut nécessairement filtrer, contrôler, sélectionner les informations qu'on veut diffuser. Et ce, suivant des priorités qui imposent hiérarchisation. Par conséquent, les informations sont diffusées après la décision et le choix du journaliste, en fonction, non seulement de sa ligne éditoriale, de l'idéologie de ces derniers mais aussi de ses émotions. Plusieurs déterminants impactent donc le choix du journaliste. Même l'influence des sources dans la collecte des données est à prendre en compte.

> La sociologie des nouvelles nous apprend que l'action des journalistes est le produit d'un ensemble complexe de facteurs ; elle est déterminée à la fois par des forces externes (les structures sociales, les valeurs et

> les idéologies ambiantes dans une société et les intérêts des « fournisseurs » des ressources informationnelles, financières et techniques) et « internes » (les structures du système médiatique, les modes de fonctionnement des médias en tant qu'organisation, les pratiques et la culture journalistique). J. Charron, 1995, p. 95

Pour, White (1950), la décision de publier les faits revient au rédacteur en chef. Il explique que son choix est plutôt subordonné à des critères du subjectif quoique plusieurs contraintes ne sont pas à négliger. Il s'agit entre autres, des contraintes organisationnelles, de l'environnement informationnel, des contraintes budgétaires et temporels (temps disponible, retard) et des contraintes structurelles, à savoir, les formats de diffusion et de production du support.

La sélection et la hiérarchisation ainsi faites par le journaliste influencent le regard et l'attitude du récepteur. Cette explication confirme la thèse selon laquelle les médias ont un effet direct sur ses consommateurs (les médias constituent le quatrième pouvoir (A. Woodrow, A., 1988, p. 124). La théorie des effets directs des médias qui s'inscrit dans le courant béhavioriste le démontre bien. H. Lasswell (1948) utilise une métaphore pour bien rendre compte de cette réalité. Pour lui, les médias agissent comme une seringue dont le contenu pénètre absolument dans le corps de la personne sur qui elle est administrée. Autrement dit, les médias ont un effet immédiat sur la population. A l'image de la seringue, ils injectent des messages et des idées dans le subconscient de leurs consommateurs, considérés comme des « poupées passives », atomisés et vulnérables. Ce modèle appartient au courant béhavioriste et de l'école de Francfort qui atteste que le contenu des médias influence certainement ses récepteurs. Ainsi, manipulés par des instances idéologiques, les consommateurs sont démunis de moyens de résistance. (O. Voirol, 2010)

De ce fait, les récepteurs des radios de proximité dont le contenu des médias traite de paix vont amener les populations à cultiver la paix et la cohésion sociale. A l'inverse, les médias dont le contenu font l'apologie de la violence et la guerre va susciter la violence et la révolte dans le cœur et le comportement de ses auditeurs.

1.1.2. L'agenda setting

La théorie de *l'agenda setting* vient en complément à celle du *gatekeeping* pour comprendre la fonction des médias locaux dans la construction de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Pour M. Mc Combs et S. Donald (1972), les tenants de cette théorie, les préoccupations des citoyens sont structurées par les médias. A partir d'une analyse empirique réalisée

auprès des électeurs à l'élection présidentielle américaine de 1968, ils montrent comment les corrélations sont importantes entre les questions mises en vedette par les médias et les préoccupations des électeurs. Après enquête, ils ont conclu que les éditeurs et concepteurs de programmes des médias jouent un rôle très important dans la formation de la réalité sociale. Ceci, par la sélection et le classement des informations en leur disposition. Les professionnels des médias deviennent donc des auteurs d'un agenda public qui organisent et orientent toute la société selon leurs désidératas. Ils sélectionnent les thèmes qui doivent faire l'objet de discussion et de débat dans la société et en établissent un ordre de priorité. En somme, le public ajuste sa perception des événements qui surviennent dans le monde à l'importance que les médias leur accordent. De cette façon, si un média met en avant les thèmes de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble, le public prendra conscience de l'importance de cette thématique dans sa vie quotidienne.

1.1.3. La théorie des médias chauds et froids de Mc Luhan (1964)

Mc Luhan (1964) fait savoir que « les médias sont le prolongement de nos sens ». Il catégorise les médias en deux grands groupes : les médias chauds et les médias froids. Un média est dit froid, selon lui, lorsqu'il encourage la participation de son audience, dès qu'il fournit peu d'informations. A titre d'exemples, il cite le téléphone, la télévision, la parole… qui sont des médias qui de faible définition et qui prolongent plusieurs sens.

A l'opposé, un média est dit chaud lorsqu'il fournit beaucoup d'informations à son audience. Il favorise par la même occasion, sa passivité. A titre d'illustration, il cite la radio, le cinéma, les livres, les journaux… qui prolongent un seul sens de l'homme et qui sont des médias de haute définition. Ainsi, la radio, média chaud rend l'homme passif augmentant l'influence de ce média sur son récepteur. Une personne soumise à des messages radios seraient donc très influencée par le message qu'il reçoit.

1.2. Ancrages méthodologiques

La présente étude est essentiellement qualitative et compréhensive. Pour collecter les données afin d'analyser en profondeur le rôle des médias, ici, des radios de proximité, dans le processus de reconstitution du tissu social en Côte d'Ivoire, une étude documentaire et des entretiens à quelques responsables de ces médias locaux ont été réalisés. Ces techniques ont permis d'atteindre l'objectif escompté. Selon M. Grawitz (1996, p. 288), les techniques se définissent comme « l'ensemble des moyens et des procédés qui permettent

au chercheur de rassembler des données et des informations relatives à son sujet de recherche. ». Ce sont les instruments de collecte des données au service des méthodes.

En ce qui concerne l'étude documentaire, une revue analytique des études réalisées sur le rôle et la responsabilité des médias en Côte d'Ivoire a été effectuée. L'analyse des documents numériques en lien avec la thématique et la revue des sites d'informations se rapportant aux médias (sites Internet de la HACA, de l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI), page web de quelques radios de proximité) et particulièrement à la communication numérique a également été effectuée.

Par ailleurs, des entretiens ont été réalisés auprès de dix responsables de sept radios de proximité émettant sur le territoire ivoirien. Les deux premiers responsables de l'URPCI ont également été interrogés. Ce procédé d'investigation scientifique utilisant la communication verbale qu'est l'entretien a permis de collecter des informations sur l'importance réelle des radios de proximité dans leurs différentes localités. Les perceptions qu'ont les animateurs de leurs supports ont aussi été dégagées.

2. Résultats

2.1. Un contexte social marqué par un antagonisme exacerbé des médias pendant les périodes électorales

De nombreuses études et un certain nombre d'observateurs ont fustigé le rôle nocif des médias dans les crises politiques en Côte d'Ivoire depuis 2000. M. Zio (2012) en a fait tout une démonstration dans son ouvrage «Les médias et la crise politique en Côte d'Ivoire ». Ainsi, pour lui, « les crises sont une épreuve pour les journalistes et la presse » (p. 2). Leur niveau de responsabilité sociale et leur professionnalisme de l'information sont mesurés à partir du traitement qu'ils font des nouvelles qu'ils diffusent. Les journalistes ivoiriens sont souvent jugés de fauteurs de troubles face aux nombreuses entorses à l'éthique et à la déontologie de leur métier qu'ils commettent souvent. Ces dérives atteignent leur point culminant pendant les périodes électorales. Les cas d'incitation à la violence, à l'exclusion, à la révolte et au crime, d'incitation au tribalisme, au racisme et à la xénophobie puis d'injures ou irrévérence sont légion dans les colonnes des journaux ivoiriens.

> L'injure ou irrévérence est la faute la plus commise. De 1998 á 2005, en dehors de l'année 2000, l'OLPED dénombre plus de 302 fautes de ce type dans la presse. Cela équivaut à au moins une faute par jour de

> parution en excluant les jours fériés où la presse écrite ne paraît pas. (M. Zio, *Ip.cit*. p. 22)

Le même auteur dénonce les Unes des journaux particulièrement « guerrières » (*Idem*, p. 30) et leurs « colonnes transformées en cimetières » (*Ibidem*, p. 32).

Dans le Réveil Hebdo n°331 du 31 janvier 2000, le ton, belliciste à souhait, est donné par la Une avec le titre d'un article signé par H. Ahossy : « Le président du RDR provoque. Les Ivoiriens indignés répliquent : « avant de diriger ce pays, Alassane doit marcher sur nos corps».

L'élection présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire a particulièrement déchaîné les passions entre les hommes politiques d'une part et entre les journalistes d'autre part. Les adversaires politiques se livrant à des injures et menaces directement et par presses interposées. Les dissensions idéologiques ont atteint leur paroxysme au cours de cette période dans le pays.

> Sous le titre : « Monitoring des médias : dérapages inquiétants dans la presse écrite privée », Reporters sans frontières écrit : « Reporters sans frontières exprime sa vive inquiétude face à l'outrance et la surenchère verbale utilisées, le 27 octobre 2010, à quatre jours du premier tour de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, par les quotidiens privés Le Nouveau Réveil, Notre Voie et Le Patriote. (*Ibidem*, p. 35)

Ces clivages manifestes à travers la presse se sont concrétisés sur le terrain. Après les discours prophétiques des médias annonçant la guerre, eux-mêmes protagonistes du conflit post électoral, les militaires et les civils se sont effectivement affrontés. Des morts ont été enregistrés et des biens détruits ; la cohésion sociale mise à mal.

En Côte d'Ivoire, les partis et les hommes politiques utilisent les médias pour accéder au pouvoir ou pour s'y maintenir ; ce qui ne devrait pas être le cas, car, « Les journaux devraient donc être appréhendés comme des journaux de combat » (Théroux-Bénoni, Bahi p. 211). Les canaux de diffusions de l'information, surtout les supports écrits, sont des espaces publics de lutte du pouvoir politique. Dès lors, la possession et la domination de l'espace médiatique se révèlent importants pour les formations politiques. L'enjeu n'est donc pas exclusivement d'ordre informationnel pour ces médias ivoiriens mais aussi d'ordre politique et social. (M.S. Frère 2000, 2005, cité par Théroux-Bénoni, Bahi, *Op. cit*.) quoique certains diffuseurs d'informations clament leur indépendance éditoriale.

Cependant, les médias internationaux ne sont pas neutres dans le paysage médiatico-politique ivoirien. La population et la presse elle-même portent un jugement de valeur sur ces médias. Ce qui place la radio internationale du groupe France Médias Monde-CFI/Radio France Internationale (RFI) au banc des accusés principaux. Ce média a déjà été suspendu par le régime de Laurent Gbagbo en 2005. Il a été accusé d'être partisan et proche de l'opposition, notamment du président du RDR d'alors, Alassane Ouattara.

2.2. La contribution spécifique des médias de proximité à la construction de la paix

2.2.1. Un cahier de charges apolitique

De par leur cahier de charges, les radios de proximité ne peuvent que contribuer à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. D'après le décret n°95-714 du 13 septembre 1995 fixant les règles de fonctionnement des radios de proximité, il est interdit à celles-ci de « diffuser des émissions à caractère commercial, ou de nature politique » (article 6). Il est clairement stipulé, en son article 3, qu'elles sont tenues, à travers leurs émissions en langues locales et en langue officielle, d'« accompagner et soutenir les initiatives et activités de développement socio-économique (des localités) en vue d'apporter à toutes les composantes sociales de la communauté, enrichissement culturel et divertissement. ». Elles assurent par ailleurs, au besoin, le relais des programmes des trois radios de service public de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI), à savoir : Radio Côte d'Ivoire (88MHz), Fréquence 2 (92 MHz) et Radio Bouaké (98,60 MHz).

Par conséquent, il est interdit aux radios de proximité de « produire et diffuser des émissions à caractère commercial ou de nature politique, ou produites ou conçues par ou pour tout mouvement ou organisation politique ou syndicale, que ces émissions donnent lieu ou non à la perception de recettes par l'exploitant et, d'une façon générale, de produire ou de diffuser toute émission contraire aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, à l'ordre public et à l'unité nationale » (décret n°95-714 du 13 septembre 1995, article 6).

2.2.2. Des programmes riches en émissions de divertissement et du « vivre-ensemble »

De par leurs programmes riches en émissions de divertissement, de loisirs et de ''vivre-ensemble'', les radios de proximité contribuent de façon pertinente au renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Les responsables de l'URPCI le clament haut et fort : « Notre mission première,

c'est contribuer à la paix dans notre pays », explique le Secrétaire permanent de l'URPCI interrogé pendant l'enquête. En effet, une étude récente (M. Topé, 2023) effectuée auprès de Radio Alliance Terre Mer (Radio ATM) qui émet à partir de la fréquence 90.5 FM, dans la commune de Port-Bouët, corrobore ces propos.

Les enquêtes ont montré que les émissions qui traitent de culture-loisirs-musique, sont prédominants dans la grille des programmes, soit 35%. Viennent ensuite les émissions en lien avec la Jeunesse (24%), et le Genre (14%). « Les jeunes font beaucoup de dédicaces lorsque nous faisons certaines émissions culturelles. Ils aiment beaucoup cela », confie un animateur. Ce témoignage est confirmé par de nombreux auditeurs à l'exemple de E. Boua, résidente de la commune de Port-Bouët dans le sous-quartier du Wharf. « Cette radio nous fait oublier un peu notre stress par la musique. ».

La large plage horaire ans la grille des programmes de cette radio n'est pas fortuit. « Dans un pays comme la Côte d'Ivoire qui porte encore les séquelles crise postélectorale, il est mieux de jouer la carte de la détente, de l'apaisement et de la gaieté. Cela crée de l'espoir dans les cœurs et les esprits… », explique M. Kakou, l'une des animatrices et responsables de la radio ATM, interrogé au cours de l'enquête.

Dans une autre commune populaire d'Abidjan, Abobo, c'est le même constat. Un animateur de Abobo FM (88,9 FM) interviewé, revient sur les mêmes éléments. Il reconnait que les émissions musicales et de football dominent dans la grille de programme de son support. L'objectif est de décrisper les populations de cette commune, théâtre de violents affrontements pendant la guerre qui a secoué la Côte d'Ivoire en 2010.

Dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, notamment dans la région du Tonkpi, le directeur de la radio Ouest FM tient des commentaires similaires à ses collègues. A la vérité, la région montagneuse du grand ouest ivoirien a particulièrement vécu des moments difficiles pendant les crises politiques de 2000 et 2010. Ce qui a occasionné un respect rigoureux du cahier de charges délivré par la HACA, manifeste dans le traitement de l'information pendant la tumultueuse élection présidentielle de 2020. « Nous nous sommes tenus à l'écart de la campagne présidentielle parce que nous avons été marqués par les drapages du passé », confirme M. Sialou, directeur de la radio. Au sud de Man, à Duékoué, la radio de la Voix du Guémon marche dans les sillons de paix tracés par la HACA. En effet, les agents de cette radio n'oublient pas la visite des hommes en armes dans leurs locaux leur enjoignant de lire leurs

communiqués. Toute chose qui explique pourquoi les radios de proximité en Côte d'Ivoire accordent beaucoup plus de temps au divertissement.

En effet, toutes les radios de proximité du pays ne peuvent s'éloigner de cette charte qui leur impose de diffuser des contenus « sains », non violents, promouvant le dialogue au sein des communautés. En effet, la mission de l'URPCI est de « soutenir les actions pour la consolidation de la paix, la cohésion sociale entre les communautés à la pratique et à l'exercice de la démocratie. ». Tel est le *leitmotiv* de cette association créée le 21 décembre 1999 à Abidjan par les concessionnaires des radios. L'impact de ces radios reste relativement important sur tout le territoire, étant donné qu'elles émettent aussi bien en français que dans cinquante-deux (52) langues nationales selon leurs zones d'implantation. (Urpci.net/urpci).

2.2.3. Quand la sensibilisation par les radios de proximité devient la stratégie mère des programmes de paix et des partenaires techniques et financiers

Les radios de proximité se posent comme le cœur du dispositif des programmes de sensibilisation à la paix, par les partenaires techniques et financiers des programmes de développement. Selon les dires du secrétaire administratif permanent de l'URPCI, interviewé lors de l'enquête, « C'est par ces médias de proximité que les bailleurs de fonds passent pour la diffusion de leurs spots. Ils sont à nos trousses pour cela. Nous sommes un vecteur de paix, j'insiste là-dessus ».

A ce titre, les animateurs et journalistes des radios de proximité font l'objet de formations de la part de leur faitière et des organisations nationales et internationales. Les exemples en sont nombreux. Ainsi, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé du 5 au 6 juin 2007 à Grand-Bassam, un séminaire de formation des responsables de radios de proximité en partenariat avec l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) et l'Union Nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) en présence du ministre de la Communication, M. Ibrahim Sy Savané.

L'UNESCO est l'organe onusien en charge de l'éducation, la science et la culture qui s'occupe des thématiques liées aux médias. Cette agence a également financé des formations à l'endroit des acteurs des radios de proximité. Il en est de même pour l'UNFPA, l'agence onusienne en charge des questions liées à la population. Pour rendre efficace leur contribution au développement et à la paix, l'organisme a financé des ateliers de formation pour l'URPCI. Car, selon un agent de l'Institution internationale, les radios

de proximité constituent un pilier important dans leur dispositif de communication dans l'atteinte des cibles rurales.

Pour mieux aider les acteurs des radios de proximité à bien jouer leur rôle dans le processus de réconciliation et de prévention des conflits, RFI a déjà organisé plusieurs sessions de formation.

Conscients du rôle des radios dans la cohésion sociale et le dialogue intercommunautaire, l'ONUCI a plusieurs fois organisé des ateliers pour former les animateurs, journalistes, techniciens et responsables des radios en général et ceux des radios de proximité à la culture de la paix et de la cohésion sociale. L'organisation onusienne a même ouvert une radio en Côte d'Ivoire dès le début de sa mission : ONUCI FM, en 2004, en pleine crise politico-militaire. Cette radio deviendra plus tard, à partir du 1er mars 2017, La Radio de la paix, dirigée par la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro.

Les formations sont efficaces et utiles aux producteurs, réalisateurs, animateurs et journalistes des radios de proximité. Ces derniers glanent des lauriers et sont reconnus par leurs paires comme des professionnels. D'ailleurs, en 2016 et 2021, des journalistes de radio Yopougon et radio Adjamé ont respectivement reçu la distinction de meilleur journaliste de l'année avec le prix Ebony (Prix national récompensant les meilleurs journalistes ivoiriens).

3. Discussion

3.1. Les radios de proximité ou instruments de réconciliation en Afrique et ailleurs

Le rôle des médias communautaires dans la stabilisation des régions post-crise comme la Côte d'Ivoire a déjà fait l'objet de plusieurs réflexions. En effet, les résultats de l'étude de M. Siaudeau (2014) confirment la démarche ci-dessus développée. En d'autres termes, les radios de proximité, également baptisées radios communautaires, jouent un rôle indéniable dans le processus de réconciliation des régions déstabilisées par des conflits. Cela est d'autant plus vrai que ces médias sont les plus proches des populations. En plus, ils répondent au besoin d'information immédiat des populations aussi bien urbaines que locales.

> En Afrique, la naissance de stations de radio communautaires a permis aux populations éloignées des centres urbains d'accéder au contenu radiophonique qui véhicule « la voix des sans voix. Ces nouveaux

espaces démocratiques permettent aux citoyens et aux organisations de la société civile de s'exprimer. (Siaudeau, 2014, p. 12).

Ces radios destinées à l'information locale et à l'animation des collectivités « ont pour vocation de réduire les conflits locaux, promouvoir la scolarisation des jeunes et en particulier des jeunes filles, favoriser l'enracinement des valeurs civiques, diffuser la culture et la musique traditionnelle. » (*Ibidem*). M. Siaudeau explique également que la musique occupe une place de choix dans les programmes diffusés en français et en langues locales, « le vivre-ensemble étant devenue une priorité au même titre que la sécurité et l'aide au développement ».

Dans cette perspective, les organisations nationales et internationales qui militent dans le domaine de la paix s'appuient sur les radios locales pour atteindre leurs objectifs sur le terrain. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a suivi le même procédé qu'en Côte d'Ivoire avec l'ONUCI. Depuis 2015, l'agence onusienne locale a investi plus de 615 millions de Francs CFA (https://peacekeeping.un.org/fr). La MINUSMA s'est engagée à soutenir les radios de proximité et les antennes régionales de l'Office de Radio et Télévision du Mali (ORTM). Les responsables de l'Institution expliquent cette posture par le fait que ces instances de production de l'information de proximité jouent un « rôle significatif » (*Idem*) dans l'accompagnement du processus de paix par la promotion de la cohésion sociale.

Même dans les pays du nord, les radios de proximité interviennent pour « adoucir les mœurs ». En France, la crise sanitaire à coronavirus a été l'occasion de vérifier ce propos. Julie Castillo, maire de Casteljaloux, confirme l'intérêt de la proximité avec les radios (https://aqui.fr). Pour elle, la radio et les élus ont en partage, « un engagement de proximité et un engagement du territoire rural ». Elle fait remarquer que la force de ce média, c'est sa proximité avec les populations. « Une proximité qui a du sens et qui permet une communication facile. La radio locale connaît son territoire et ses habitants. (…) Et c'est cette force qu'il faut préserver ! ». La radio locale a donc une place importante dans le tissu médiatique français. Quel que soit la nature de la crise, qu'elle soit politique, sanitaire, économique…, la radio de proximité a les moyens de rassurer ses auditeurs puis de créer et maintenir un climat apaisé.

M. Kimani (2007) l'a aussi montré. Dans son analyse de la situation en Ouganda, il ressort que la radio est faiblement écoutée dans ce pays. L'exemple de Radio Mega FM est pertinent. Lancé en août 2002 grâce au gouvernement ougandais aidé par le Royaume Uni, la station a pour objectif

de fournir aux Ougandais du Nord des informations pour les engager dans les questions de paix. Malgré cette noble vocation, l'audience est restée mitigée dans cette partie du pays. M. Kimani a toutefois révélé que, contrairement aux régions pacifiées, la radio a un impact certain dans une région ravagée par plusieurs années de conflits dus à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

> Oryema, un ancien enfant-soldat de la LRA qui l'a quittée pour retourner chez lui explique pourquoi : « Tuer ne me posait aucun problème. Jusqu'à ce que je commence à écouter Radio Mega. C'est réellement à la radio que j'ai entendu raconter comment nous brûlions les villages… Et j'ai commencé à réfléchir. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à comprendre qu'il y avait sans doute mieux à faire que rester ici dans la brousse ». (https://www.un.org/africarenewal/fr)

Tel est le témoignage rapporté par M. Kimani. La radio de proximité demeure donc un support important pour une transition vers la paix et une reconversion des anciens soldats. Média chaud selon le mot de Mc Luhan, la radio fournit suffisamment d'informations à son récepteur, de sorte qu'il agit fortement sur ses connaissances et attitudes.

Cela dit, cette influence peut alors être positive ou négative. Le cas de la tristement célèbre Radio Mille Collines du Rwanda montre comment une radio peut être actrice et faiseuse de guerre. Le rôle de *gatekepping* et de l'*agenda setting* expliquent comment ces médias de proximité peuvent choisir de mettre en avant la paix ou la guerre. Manipulés par le politique, ils peuvent devenir très dangereux en vertu de leur proximité et donc leur influence certaine sur leur public.

Créé en juillet 1993, la Radiotélévision libre des Mille Collines (RTLM) a encouragé et participé activement au génocide des Tutsis au Rwanda Tutsis (M.S. Frère, 2005). A travers des messages diffusés en boucle, cette instance de production de l'information a semé la haine dans le cœur des populations. Elle a contribué à une tentative de « nettoyage » et d'« éradication totale » des Tutsis. Face à de telles dérives dont les médias peuvent se rendre coupable, s'impose la promotion de l'éthique et de la déontologie

3.2. L'éthique et la déontologie pour des radios de proximité actrices de paix

La question de l'éthique et de la déontologie devient cruciale dans l'exercice du métier de producteur d'information de proximité. Cela est valable pour tout journaliste. En Côte d'Ivoire, l'Observatoire de la liberté de la presse, l'éthique et de la déontologie (OLPED) est l'organe de contrôle et de régulation des médias. En dépit du contrôle effectué, de nombreux

journalistes ne respectent souvent pas les dispositions du code d'éthique et de déontologie du journaliste ivoirien (C. Gnonzion, 2008).

> Ces journalistes jouent plus, le rôle d'intermédiaire ou de facilitateur, que d'espion ou de délateur. Ils sont dans leurs organes de presse où ils assument le rôle de journaliste, mais ils sont également au service d'hommes, de partis ou d'institutions politiques. Ils ont un salaire de leur organe de presse et ils émargent également auprès d'institutions politiques. Cette ambiguïté de rôle amène certains journalistes à endosser la veste de chargés de communication, ne serait-ce que pour une manifestation. (C. Gnonzion, *Op. cit*. p. 77-78)

Pour des fins économiques, matérialistes et politiques, les journalistes oublient parfois qu'ils sont liés et astreints au respect du code de la déontologie de leur métier. Ils s'érigent souvent en militants de partis politiques se livrant à des invectives (M. Zio, 2012, et P. Ibitowa, 2012) ou à des défenseurs de chefs d'entreprises et de hauts responsables de l'administration. Les organes de régulations interviennent donc pour rappeler à l'ordre les journalistes qui bafouent les règles de base de leur métier.

En outre, certaines Institutions ont développé le concept de « journalisme de paix » (A D. Koffi-Kra, 2022) afin que les médias, connus pour leur influence plus ou moins directs sur les populations, soient des acteurs de paix, de cohésion sociale et des promoteurs des valeurs morales.

Conclusion

Le rôle des médias dans les crises continue d'alimenter des débats et discussions (P. Ibitowa, 2017). Dans le microcosme, les radios de proximité peuvent à fois être des vecteurs de paix ou de guerre. En Côte d'Ivoire, la radio communautaire est mise à contribution dans le processus de réconciliation nationale. Cette mission semble être bien remplie par ces instances de production d'information locale. De par leur cahier de charges, leur grille de programmes, les radios de proximité deviennent des leviers incontournables pour les institutions nationales et internationales désireuses d'apaiser et de pacifier le climat social en Côte d'Ivoire. Après des temps forts du conflit postélectoral, les radios de proximité jouent un rôle de médiation et de paix dans la construction du tissu social. Dans les zones urbaines, périurbaines et rurales, elles sont devenues des piliers indispensables de la cohésion sociale dans le pays. Leur rôle clé dans le processus de réconciliation nationale est perceptible à travers la diffusion d'émissions musicales et culturelles. Autrement dit, la musique, la culture, la santé et l'histoire se mettent au service de la paix et de la cohésion sociale, par le truchement des radios de proximité en Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

BLE R.G. 2009. « La guerre dans les médias, les médias dans la guerre en Côte d'Ivoire », Afrique *et développement*, Vol. XXXIV, No. 2, p. 177–201 © Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2009 (ISSN 0850-3907)

CHARRON J.1995. « Médias et source : les limites du modèle de l'agenda setting », *Hermès,* Paris, n°17/18 in *Communication et politique*, p 81-97.

FIDH, 2012, *Rapport d'enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues dans la période du 31 octobre 2010 au 15 mai 2011*

FRERE, M.-S.2005. « Médias en mutation : De l'émancipation aux nouvelles contraintes », *Politique Africaine*, no. 97, pp. 5-17.

GNONZION C.2017.« À propos des responsabilités philanthropiques et éthiques des entreprises de presse en Côte d'Ivoire » in *Communication en Question*, nº9, Nov. / Décembre 2017 - ISSN : 2306 - 5184 60

GNONZION C.2008.« Perdiem, gombos et mesures d'accompagnement : les mots et les rites de la corruption dans la presse ivoirienne », *European Scientific Journal* October edition vol. 8, n°.23 ISSN: 1857 – 7881

IBITOWA P. et al., 2017. *Etude diagnostique de la situation des médias : presse, presse en ligne, radio et télévision, entrave à la professionnalisation et mesures correctives*, Ministère de la communication, UNESCO

KIMANI M. 2007. « La radio, instrument de réconciliation » in *Afrique Renouveau*, Vol. 21, Issue 3, 2007 DOI: https://doi.org/10.18356/8535b389-fr, consulté le 15 mars 2023 sur https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/october-2007

KOFFI-KRA A. D. 2022. « Le journalisme de paix en République Démocratique du Congo : entre fonction de journalisme et médiateur de paix, le cas de la radio Okapi », RadioMorphoses [En ligne], 8 | 2022, mis en ligne le 27 décembre 2022, consulté le 22 mai 2023 sur URL : http:// journals.openedition.org/radiomorphoses/2972

GRAWITZ M. 2002. *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 11è éd.

MC COMBS M., Shaw D. 1972. « The Agenda-Setting Function of Mass Media » in *The Public Opinion Quarterly*, Oxford, Oxford University Press, vol. 36, n°2 (summer), pp. 176-187 (12 pages)

MC LUHAN M.,1964 (reéd 2015). *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'Homme*, Paris, Points, pp. 37-40

NDA P. 2015, *Recherche et méthodologie en sciences sociales, et humaines - Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel et son article*, Paris, L'Harmattan

VOIROL O. 2010, « *la théorie critique des médias de l'Ecole de Francfort : une relecture Mouvements »*, vol.1, n°61, pp 23- 32

QUIVY R., CAMPENHOUDT L.V.2002. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, pp 21-22.

SOLERVICENS M. «Les défis des radios communautaires dans le monde ». *Diversité et indépendance des médias*, édité par Isabelle Gusse, Presses de l'Université de Montréal, 2006, https://doi.org/10.4000/books.pum.10290.

SIAUDEAU M. 2014. Le rôle des médias communautaires dans la stabilisation des régions de post-crise en Afrique. Etude de cas : la spécificité des radios de proximité de Côte d'Ivoire, Internews Europe, consulté le 10 mars 2023 sur http// : www.internews.eu/About-Us/Ressourecs

TOPE M. 2023. « La radio ATM dans le développement de la commune de Port-Bouët », www.communicationenquestion.com

WHITE D. M. 1950. « The Gatekeeper: A Case Study in the Selection of News » *Journalism Quarterly*, n°27, London, Free Press of Glencoe, pp.383-391.

WOODROW A.1988, *Les médias : Quatrième pouvoir ou cinquième colonne*, Paris, Ed. du Félin, 257p.

ZIO M. 2012. *Les Médias et la crise politique en Côte d'Ivoire*, Legon, Fondation pour les médias en Afrique de l'ouest

HACA, « Répertoire des radios de proximité » consulté sur https://www.haca.ci/annuaires/repertoire-des-operateurs-radio, le 10 avril 2024.

MINUSMA, « ce que nous faisons » consulté sur https://peacekeeping.un.org/fr/what-we-do, le 7 juin 2024.

URPCI, « Présentation de l'URPCI », consulté sur https://www.urpci.net/urpci, le 15 avril 2024.

Biographie

Michelle Topé épouse Gueu est enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, depuis février 2018. Par ailleurs journaliste indépendante, ses articles scientifiques gravitent autour de l'axe Genre, Médias et Développement. Elle a entre autres publié « Usage et pratiques des outils de communication chez les femmes analphabètes du secteur vivrier en Côte d'Ivoire » en décembre 2019 dans la *Revue ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication,* n°13*,* Université de Bouaké, Côte d'Ivoire, ISSN : 1996-8310, ISBN : 2-84220-031-4*,* pp. 625-640

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An) **Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.275-290**
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

L'éloge de la démocratie et l'apologie de l'humanité comme modes de discours chez Nelson Mandela[1]

Nicole Laure DIMIX THEODORA,
Université Marien Ngouabi- Congo
Winnerdimixson@gmail.com
&
David GOMEZ DIMIXSON
dimixsongomezdavid@gmail.com

Reçu: 10 /10/2024, **Accepté:** 18/12/2024, **Publié**: 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 08 %**

Résumé : Le discours est une question fascinante qui intéresse aussi bien le communicateur, le linguiste, le sociologue, le neurologue, le philosophe, le traducteur, etc., du fait de son essence plurielle et de sa complexité évidente. Notre objectif est double, analyser les discours de Nelson Mandela comme éloge de la démocratie et apologie de la fraternité et contribuer à la naissance des Républiques plus démocratiques et apaisées. Au cœur de cette problématique se trouve la question principale : quelles sont les représentations discursives de Nelson Mandela attestant de la double dimension, éloge de la démocratie et apologie de la fraternité ? La méthodologie repose sur la collecte des données découlant du livre de l'auteur et d'autres ouvrages portant sur la question. Notre étude s'inscrit dans une approche analytique et se présente en deux phases : d'une part, l'éloge de la démocratie et d'autre part l'apologie de la fraternité chez Nelson Mandela.

Mots clés : Communication, discours, Nelson Mandela, démocratie, humanité

---

[1] Comment citer cet article : DIMIX THEODORA N. L. et GOMEZ DIMIXSON D., (2024), « L'éloge de la démocratie et l'apologie de l'humanité comme modes de discours chez Nelson Mandela », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.275-290

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.275-290
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Nelson Mandela's Praise of Democracy and Apology for Humanity as Modes of Discourse

Summary : Speech is a fascinating issue that interests the communicator, the linguist, the sociologist, the neurologist, the philosopher, the translator, etc., due to its plural essence and evident complexity. Our objective is twofold: to analyze Nelson Mandela's speeches as a tribute to democracy and a defense for fraternity, and to contribute to the birth of more democratic and peaceful Republics. At the heart of this issue lies the main question: what are the discursive representations of Nelson Mandela that attest to the dual dimension, the praise of democracy and the advocacy of fraternity? The methodology is based on the collection of data from the author's book and other works on the subject. Our study is based on an analytical approach and is presented in two phases: on the one hand, the praise of democracy and on the other hand, the defense of brotherhood in Nelson Mandela.

Key words : Communication, discourse, Nelson Mandela, démocracy, humanity

Introduction

« Pour l'homme moderne, les médias constituent une des sources les plus importantes de son savoir sur le monde – si on entend par « monde » le monde plus large que le monde de l'expérience immédiat d'un individu », énonce Greta Komur-Thilloy (2010 : 12)[2]. Le discours est une question fascinante qui intéresse aussi bien le communicateur, le linguiste, le sociologue, le neurologue, le philosophe, le traducteur, etc., du fait de son essence plurielle et de sa complexité évidente. Nous envisageons les modes de discours dans la double dimension, éloge de la démocratie et apologie de l'humanité. D'autant plus que le discoureur est un homme d'exception, baptisé tour à tour « un mythe », « une légende vivante », « une icône », « un homme exceptionnel », etc. Cette étude qui a pour livre de chevet L'Express n° 3258 du 11 décembre 2013 permet de questionner les aspects axés sur l'éloge de la démocratie et l'apologie de l'humanité comme modes de discours chez Nelson Mandela. La visée principale demeure toutefois l'articulation de l'éthique à une discursivité d'envergure. Par-delà, apporter notre modeste contribution à la diffusion des discours de Mandela pour la construction des cités de droit, d'égalité et d'équité. À propos de la revue scientifique qui, n'est pas à dessein exhaustive, *Le Petit Larousse illustré* (2019) nous a permis de définir les concepts clé. Dans *Convoquer l'Histoire. Nelson Mandela : trois discours commentés*, François-Xavier Fauvelle[3] choisit trois discours fondateurs qu'il traduit, remet en contexte et surtout commente. La sélection porte sur le discours prononcé par Mandela le jour de

[2] Greta Komur-Thilloy, *Presse écrite et discours rapporté*, Paris, Orizons, 2010, p. 12.
[3] François-Xavier Fauvelle, *Convoquer l'Histoire. Nelson Mandela : trois discours commentés*, Paris, Alma éditeur, 2015.

sa libération, le 11 février 1990, à l'Hôtel de ville du Cap (p.13-43). Le deuxième, date du 13 avril 1993, à l'issue du meurtre du leader communiste, Chris Hani, chef d'état-major de la branche armée de l'ANC. Alors que la paix est encore fragile, ce crime commis par un Blanc proche de l'extrême-droite, a failli faire basculer le pays dans la guerre civile. La lutte armée opposant des citoyens d'un même État aurait eu des conséquences nocives. La prise de parole de Mandela à la télévision nationale, dans ce contexte spécifique, est donc essentielle (p. 45-61). Le dernier est celui de son investiture à la présidence de l'Afrique du Sud (p. 63-77). Nous avons comparé les extraits de discours du 11 février 1990 et celui de son investiture à la présidence de l'Afrique du Sud en notre possession pour en dégager les points fédérateurs. Il ressort de cette comparaison, que nos extraits sont nettement plus concis pour des besoins d'économie linguistique. Concernant les faits non fédérateurs, l'auteur souligne, entre autres, les procédés rhétoriques relevés dans « le talent oratoire » de Nelson Mandela, pour reprendre ses propres termes. Il précise comment il a établi le texte du discours. Il restitue la version anglaise et propose une bibliographie commentée. L'article de David Mavouangui (2014), nous a permis de confronter certains discours de Nelson Mandela avec la notion d'éthique. Partant de l'hypothèse – en vue d'être vérifiée par expérimentation – selon laquelle les discours de Nelson Mandela sont l'éloge de la démocratie et l'apologie de l'humanité, nous formulons cette problématique : en quoi les discours de Nelson Mandela sont l'éloge de la démocratie et l'apologie de l'humanité ? Au cœur de cette problématique se trouve la question principale : quelles sont les représentations discursives de Nelson Mandela attestant de la double dimension, éloge de la démocratie et apologie de l'humanité ?

La méthodologie repose sur la collecte des données découlant du journal cible, des discours sélectionnés prononcés par Nelson Mandela et d'autres ouvrages portant sur la question. Notre étude s'inscrit dans une approche analytique et se présente en deux phases : d'une part, l'éloge de la démocratie et d'autre part l'apologie de la fraternité chez Nelson Mandela.

Polysème, le discours vient du latin *discursus*. *Le Petit Larousse illustré* (Paris, Larousse, 2019, p. 386) propose ces différentes définitions :

1. Développement oratoire sur un sujet déterminé, prononcé en public ; allocution : *Un discours de bienvenu*.
2. **Ling.** Réalisation concrète, écrite ou orale de la langue considérée comme un système abstrait.
3. **Ling.** Énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue de son enchaînement, *Discours direct, indirect*.

4. Ensemble de manifestations verbale, orale ou écrite, représentatives d'une idéologie ou d'un état des mentalités à une époque, : *Le discours écologique.*

Un discours de communication publique est un ensemble d'énoncés destinés à transmettre des informations, des valeurs ou des idées à un public cible. Il est souvent utilisé par des leaders, des politiques, des experts ou des influenceurs pour influencer l'opinion publique, promouvoir des causes ou des politiques, et établir une relation avec leur audience. « La démocratie politique est née dans la Grèce antique. Pourtant ce n'est pas avant XVIIIe le siècle que fut formulée la théorie de la séparation des pouvoirs (Montesquieu) et mis en place le suffrage universel (États-Unis, 1776) qui en sont deux des fondements. Le respect des libertés publiques est au cœur même du fonctionnement de la démocratie dite aujourd'hui " libérale" » (*Le Petit Larousse illustré*, 2019, op.cit., p. 360).

I. L'éloge de la démocratie

Par définition, la démocratie est la forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté appartient au peuple. La démocratie c'est un « Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même »[4] (*Le Petit Larousse illustré*, 2019, p. 360).

I.1. Discours révélateur de l'essence intérieure

La Sainte Bible déclare : « de l'abondance du cœur, la bouche parle » (Luc 6 : 45). La démocratie figure parmi les maîtres-mots de Nelson Mandela. Accorder la primauté à la démocratie élève l'homme et relève le peuple. Cette recherche de la démocratie et son application sur le sol sud-africain se déploie dans un contexte de blessure originelle. Ayant hissé haut un peuple au destin tragique à une période spécifique de son histoire, un destin qui avait aussi été son partage, la conformation de l'action humaine aux mœurs et aux usages d'une société donnée, ce grand homme politique a permis que la démocratie fleurisse dans le jardin spacieux qu'est l'Afrique du Sud. Né le 18 juillet 1918 à Mvezo, province du Cap (Union d'Afrique du Sud), Nelson Mandela est un homme politique sud-africain. Il est issu d'une famille royale Thembu de l'ethnie xhosa qui règne sur une partie du Transkei. Son arrière-grand-père est Inkosi Enkhulu (roi du peuple Thembu). Dans sa forme de gouvernance, Nelson Mandela, homme a l'esprit noble et conscient des enjeux du temps opte pour la démocratie alors que nombre de dirigeants africains après s'être emparés du pouvoir l'exercent sans contrôle. Comme l'écrit Gilbert Lombale-Baré (2010) dans son article « La tragédie, thématique majeures des littératures africaines » : « Les dirigeants africains sont peints comme des dictateurs, des tyrans, des despotes et des monstres à la cruauté bestiale (…) Le champ politique africain est l'incarnation de la boulimie sanguinaire ».

[4] La démocratie a également pour signifiance « État ainsi gouverné ».

Or ce que Nelson Mandela, le premier Noir président de la Nation arc-en-ciel, veut pour son pays est une ère nouvelle. Une ère démocratique sans faille. Comme l'affirme Emmanuel Macron : « La politique, c'est de l'agir, mais aussi le dire. Si on ne délie pas les problèmes, l'action ne porte pas. Elle a un son mat, elle ne vibre pas dans le corps social, elle manque de portance. Le rôle du politique, c'est d'expliquer, de porter l'idéologie au sens noble du terme, une vision commune du pays, des valeurs » (*Macron par Macron*, 2017 : 47)[5].

I.2. Discours, texte incandescent pour « une Afrique du Sud démocratique »

L'ex-matricule 46664 quitte la prison le 11 février 1990. L'Histoire lui déroule le tapis rouge. Une gloire combien méritée. La souvenance des 27 années de détention ne l'avilit pas. L'incarcération injuste ne le mute pas en monstre. Elle ne transforme pas son cœur serein en immondices d'amertume. « Forgive, do not forget ». Si l'homme n'oublie pas, il pardonne néanmoins. On a l'impression que les 26 ans derrière les barreaux ont contribué a forgé sa personnalité hors pair. Ils ont affiné son dessein extraordinaire afin de « remplir son âme et son front » pour paraphraser Victor Hugo. Dans une adresse formulée à la première personne, le discours du plus vieux prisonnier politique du monde, qui a quitté deux jours plus tôt la geôle Victor Verster de Paarl, est éloquent, poignant et percutant. En voici un extrait : « Je suis ici devant vous non pas comme un prophète mais comme votre humble serviteur (...) Aujourd'hui, la majorité des Sud-Africains, noirs comme blancs, reconnaissent que l'apartheid n'a aucun avenir. Ce système doit être aboli d'un commun accord afin de reconstruire la paix et la sécurité (...) La vision de la liberté, qui point à l'horizon, devrait tous nous encourager à redoubler nos efforts. Notre marche vers la liberté est irréversible (...) Le suffrage universel dans une Afrique du Sud démocratique, unie et non raciale est notre seule voie vers la paix et l'harmonie entre les peuples ». Autre date phare, le 10 octobre 1993, le comité suédois décerne le très prestigieux Prix Nobel de la Paix à Nelson Mandela et au président sud-africain Frederik de Klerk pour l'abolition de l'apartheid, en juillet 1991.

I.3. Discours, texte innovant et réformateur au profit du peuple sud-africain

Bénéficiant de l'approbation du peuple, Nelson Mandela, démocratiquement élu au suffrage universel, à la tête de l'Afrique du Sud, avec 62,2 % des voix en date du 27 avril 1994, prête serment. Il devient le premier président noir de l'Afrique du Sud. Cette période correspondant à l'expiration normale du mandat présidentiel de De Klerk. Ce, après quatre longues et difficiles années de négociations avec la minorité blanche : « De l'expérience d'un désastre

[5] *Macron par Macron*, Vaucluse, Le 1/ Éditions de l'Aube, 2017.

humain inouï qui a duré beaucoup trop longtemps, doit naître une société dont toute l'humanité sera fière (…) Le temps de la construction approche (…) » (Discours d'investiture présidentielle, 10 mai 1994).

I.4. Discours pour la démocratie

Avec Nelson Mandela se conjugue la connexion étroite entre *demos* et *kratos*, La souveraineté du peuple n'est plus un vain mot. On assiste à une ouverture vers les frères dits ennemis. Il ouvre la porte à l'opposition. Aucun journaliste n'est incarcéré pour sa liberté d'expression. En effet, au procès de Rivonia, il dit ce qui suit : « La souffrance des Africains, ce n'est pas seulement qu'ils sont pauvres et que les blancs sont riches, mais bien que les lois qui sont faites par les Blancs tendent à perpétuer cette situation. (...) Par dessus tout, nous voulons des droits politiques égaux, car en leur absence notre handicap sera permanent. Je sais que cela paraît révolutionnaire aux Blancs de ce pays, car la majorité des électeurs seront des Africains. Ce qui fait que les hommes blancs craignent la démocratie. Mais cette peur ne doit pas se placer au travers de la voie de la seule solution qui garantira l'harmonie raciale et la liberté pour tous. Ce n'est pas vrai que le droit de vote pour tous se traduira par une domination raciale. Le clivage politique fondé sur la couleur de la peau est totalement artificiel et quand il disparaîtra, dans un même mouvement la domination d'un groupe de couleur sur un autre sera éliminée ». Le ministre de la Justice John Vorster souhaitait que Nelson Mandela soit condamné à mort. « A l'issue de ce procès, Nelson Mandela est condamné à la prison à vie. Il restera vingt-sept ans derrière les barreaux, sous le matricule de prisonnier 46 664 ».

M. E. (L'Express n° 3258 du 11 décembre 2013, p. 52) dans l'article « Mandela », cite Nelson Mandela (phrases prononcées en conclusion de sa propre plaidoirie le 20 avril 1964) : « J'ai dédié ma vie à la lutte pour le peuple africain. J'ai combattu la domination blanche et j'ai combattu la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société démocratique et libre dans laquelle tous vivraient ensemble, dans l'harmonie, avec d'égales opportunités. C'est un idéal que j'espère atteindre et pour lequel j'espère vivre. Mais, si besoin, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir » (Plaidoirie au procès de Rivonia, 20 avril 1964). Crédibilité, mesure, objectivité et héroïsme sont le propre d'une personnalité lumineuse reconnue à juste titre comme l'icône de la lutte anti-apartheid. La grandeur de l'âme de Nelson Mandela n'est plus à prouver. Ses vues humanistes et modernisatrices captivent l'imagination du monde entier. Des principes clairs régissent son parcours de Titan. Et il tient à les respecter. « Or nous devons rester maîtres de nos propres horloges, de nos propres principes et ne pas en déroger » (*Macron vu par Macron*, p.57). Nelson Mandela fait l'éloge de la démocratie et en assure les assises. Voter pour Nelson Mandela a été une façon de concrétiser le slogan : « Il faut mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». Il n'a pas déçu son peuple ni le monde. Au-delà du discours, ses actes ont été le meilleur éloge à la

démocratie. Avec lui, la politique a été conciliable avec l'éthique. David Mavouangui (2014 : 31) déclare : « Si l'on considère la politique comme territoire majeur de l'éthique, on ne peut occulter leur corolaire qui est également et très souvent au fondement de l'action humaine, à savoir la morale ».

I.5. Discours démocratique, le refus de préparer sa propre succession

Nelson Mandela se retire du pouvoir au terme d'un seul mandat. Nous sommes en mai 1999. Être candidat à sa propre succession, briguer un second mandat ne l'a jamais tenté. Dans la même optique, L'Express informe : « Jamais le premier Noir parvenu aux commandes du géant de l'Afrique australe n'a cherché à prolonger le bail ». On note, lors du passage de Nelson Mandela comme Président de la République une attitude combien louable. Il s'agit de la rupture d'avec les folies passéistes de certains dirigeants mégalomanes, assoiffés du pouvoir et souhaitant demeurer éternellement dans le fauteuil présidentiel. Même Donald Trump, le Président américain a été frappé du virus africain de la conservation du pouvoir. L'aura et le poids historique de Nelson Mandela ont fait couler beaucoup d'encre (chanson, poème, roman …) contraires à l'arrogance, la désinvolture, l'exhibitionnisme, la théâtralité, l'impulsivité, l'impétuosité, l'occupation outrancière de l'espace publique, la désacralisation de la fonction d'un Nicolas Sarkozy. Nelson Mandela a maintenu la juste distance, a respecté la sacralité. Il est loin, des histoires sordides de journaux, au service du président de la République, prêts à dénaturer une information ou à améliorer l'image présidentielle pour des raisons inavouées. Il se démarque des artifices présidentiels pour le musèlement des médias qui abhorrent la glorification de ceux qui gouvernent. La structuration de la démocratie lors de son contrat avec le peuple suit les lignes tracées de l'acceptable… Un art de gérer la cité qui semble s'avérer zéro faute si on ne scrute pas l'inscrutable.

Nous convenons avec David Mavouangui que « (…) l'unité de la réalité humaine ne saurait se concevoir, ni se réaliser sans la représentation des lois supérieures de l'humanité, sans les valeurs éthiques, particulièrement en Afrique noire inondée hier et aujourd'hui de guerres, de violence, de tragédie humaine à grande échelle ; valeurs de solidarité, des droits de l'homme, de partage, d'amour, de justice qui ne cessent de nous interpeller » (2014 : 27).

II. Apologie de l'humanité

Sans prôner les limitations référentielles du concept humanité, nous nous focalisons sur la troisième signifiance car elle correspond à nos attentes, dans le cadre de cette étude :

1. Ensemble des hommes ; genre humain (…)
2. Essence de l'homme ; nature humaine (…)

3. Disposition à la compassion, à la bienveillance (…) (*Le Petit Larousse illustré* (Paris, Larousse, 2019 :590).

Nelson Mandela, prix Nobel de la Paix, est l'une des principales figures du combat de l'Homme pour faire prévaloir la dignité humaine. Son humanité est réelle et pertinente. Il s'est révélé un grand homme d'État « De son procès en 1964 jusqu'à son investiture présidentielle trente ans plus tard, Nelson Mandela (…) a inlassablement appelé à l'égalité et la fraternité » (Elena Fuesco, Publié le 6 décembre 2013 à 12 h 57).

II.1. Le discours comme langage unificateur

L'hymne national du Congo scande : « Oublions ce qui nous divise ». Le discours comme langage, donc renvoyant à l'expression de la pensée est un outil permettant l'organisation communautaire. À ce sujet, James Taylor affirme : « Le langage assure de nombreuses fonctions dans la vie sociale, dont l'une d'entre elles, comme observe Wittgenstein, est de permettre aux gens de travailler ensemble pour accomplir des choses pratiques. Une des composantes de cette auto-organisation consiste en une négociation interpersonnelle des rôles et des responsabilités » (Traduction propre : Taylor, 2009, pp.154-155). « Depuis près de deux ans, Nelson Mandela est en prison, condamné pour avoir incité des gens à se mettre en grève pour protester contre les politiques de ségrégation raciale. Mais le 20 avril 1964, Nelson Mandela répond cette fois de chefs d'accusation plus graves : sabotage, haute trahison et complot. Aux côtés de 19 dirigeants de l'ANC, le leader du parti politique est le premier à prendre la parole dans le tribunal de Pretoria. Dans un discours de près de 30 minutes, il raconte à l'assemblée la genèse et les motivations de son engagement politique, esquissant les prémices de la future "Nation arc-en-ciel" » (Le Monde, Publié le 06 décembre 2013 à 02 h 40). Le 20 avril 1964, la Déclaration faite au tribunal de Pretoria en Afrique du Sud par Nelson Mandela est sans équivoque. Nous relevons juste cet extrait : « Notre lutte est arrivée à une étape décisive. Nous appelons notre peuple à saisir ce moment afin que le processus menant à la démocratie soit rapide et ininterrompu (…) La vision de la liberté se profilant à l'horizon devrait nous encourager à redoubler d'efforts. Seule une action de masse disciplinée nous assurera la victoire. Nous appelons nos compatriotes blancs à se joindre à nous pour façonner une Afrique du Sud nouvelle (…) »

Nelson Mandela rend visite à Pieter Willem Botha dans sa retraite de Wilderness, près du Cap, en février 1994, à l'ouverture de la campagne électorale. Élu, Nelson Mandela convie à son investiture ses geôliers de Robben Island en 1994. Dès son élection, il s'est donné pour tâche prioritaire de consolider l'unité de l'Afrique du Sud. Même l'actualisation de l'information ne décime pas cet élan de d'humanité et de fraternité du leader sud-africain. Le discours est le trait d'union avec l'autre, contact, re-contact, préadhésion, attache, localisation, relocalisation, négociation, renégociation.

Dès la prise de ses fonctions officiellement le 10 mai 1994, Nelson Mandela s'impose non seulement en prônant la démocratie comme régime politique, comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, mais aussi par son humanité : « (…) Le moment est venu de réduire les abîmes qui nous séparent (…) Nous nous engageons à libérer tout notre peuple de l'état permanent d'esclavage à la pauvreté, à la privation, à la souffrance, à la discrimination liée au sexe ou à toute autre discrimination (…) Nous prenons l'engagement de bâtir une société dans laquelle tous les Sud-Africains, blancs ou noirs, pourront marcher la tête haute sans aucune crainte au fond de leur cœur, assurés de leur droit inaliénable à la dignité humaine – une nation arc-en-ciel en paix avec elle-même et avec le monde (…) » (Discours d'investiture présidentielle, 10 mai 1994).
À l'hôtel de ville d'Oslo, pendant son discours, Nelson Mandela rend hommage à Martin Luther King : « Qu'il ne soit jamais dit par les générations futures que l'indifférence, le cynisme et l'égoïsme nous ont empêchés d'être à la hauteur des idéaux humanistes. Que chacune de nos aspirations prouve que Martin Luther King avait raison, quand il disait que l'humanité ne peut plus être tragiquement liée à la nuit sans étoiles, du racisme et de la guerre. Que les efforts de tous prouvent qu'il n'était pas un simple rêveur quand il parlait de la beauté de la véritable fraternité et de la paix, plus précieux que les diamants en argent ou en or ».

Nelson Mandela dans son Allocution prononcée à l'Assemblée générale des Nations Unies le 3 octobre 1994 déclare : « Nous reconnaissons que la réconciliation et l'édification de la nation resteraient des vœux pieux s'ils ne reposaient pas sur un effort concerté visant à éradiquer les vraies racines du conflit et de l'injustice du passé ». Nelson Mandela a attiré les regards par le caractère novateur de son projet politique. Il s'est battu pour l'équité et l'égalité dans cette nation multiraciale. Ces éléments figurent parmi les atouts qui lui ont permis de conquérir « de son vivant une place de choix dans le panthéon politique planétaire (…) voilà qu'il était devenu une icône pour tous les opprimés de la Terre. Un mythe vivant réclamé de toutes parts. Leader historique de la lutte antiapartheid, il était au service de sa cause, mais aussi, de plus en plus souvent, au service des autres dans ce qu'ils avaient de plus humain. Le sourire aux lèvres, il avait toujours une bonne cause à honorer de sa présence (…) » écrit M. E. (L'Express, p. 50). Toujours selon M. E. (L'Express, p. 50) : « Tandis que le reste du monde le fêtait comme un géant du XXe siècle, un colosse herculéen au service des droits de l'homme, la majorité de ses compatriotes, fussent-ils noirs, blancs, métis ou indiens, en avaient une appréhension beaucoup plus accessible, immédiate et presque ».

II.2. Discours du pardon et de non-violence

Conformément aux négociations de la période de transition, l'archevêque anglican et prix Nobel de la Paix Desmond Tutu préside une Commission de la vérité et de la réconciliation créée pour recueillir le récit des exactions et

des crimes commis sous l'apartheid par le gouvernement, les forces de sécurité, mais également par les mouvements de libération comme l'ANC. Pour Desmond Tutu « sans pardon, il n'y a pas d'avenir, mais sans confessions, il ne peut y avoir de pardon ».

Nelson Mandela encourage les Sud-Africains noirs à soutenir l'équipe de rugby des Springboks pendant la coupe du monde de rugby 1995 (Afrique du Sud). Après la victoire, Mandela porte le maillot avec le numéro de Pienaar. Cet évènement est perçu comme un symbole de réconciliation entre les Noirs et les Blancs du pays. Mettre en place, comme Président, une politique de réconciliation a été le cheval de bataille de Nelson Mandela. Lors des interviews, il humanise la relation avec l'autre. Il ne dégrade pas l'autre. Il dit le juste mot non pour étouffer la vérité mais en le reconnaissant comme personnalité duelle capable de rédemption et digne de miséricorde. En guise d'illustration, nous proposons ces propos extraits d'interviews divers : « (…) l'apartheid est la forme la plus aboutie du racisme, structurée avec soin et loin de toute improvisation. Contre cette tyrannie froide et constitutionnelle, Nelson Mandela échoua. Le premier Mandela, celui du Marxisme et de la guérilla, celui de la violence jugée légitime. Le second Mandela, après la prison triomphe par la non-violence absolue en effet, il abandonne non seulement tout projet de prise de pouvoir par la force, mais également toute idée de vengeance : le pays va sortir de l'apartheid sans dommages et intérêts. Parce que les Blancs ont peur de l'après-pouvoir, Mandela les rassure avant de les supplanter, et accepte, pour cette réconciliation nationale, de payer le prix du pardon » (L'Express, p. 7). Nelson Mandela, en toute sagacité, épargne à la Nation arc-en-ciel un bain de sang inutile. Le 26 février 1990, cet homme pacifique demande à ses partisans : « Jetez dans la mer vos fusils, vos couteaux et vos machettes » afin de pacifier les relations entre l'ANC et le gouvernement, mais aussi la rivalité entre l'ANC et l'Inkhata zoulou qui a fait de nombreuses victimes. Selon L'Express : « (…), voter n'est pas tout, l'égalité économique entre les races n'adviendra que plusieurs générations après celle de l'égalité juridique. À la fulgurance fatale de la guerre civile, Mandela préfère le patient tricot de l'unité nationale, et ce sont les Blancs qui devaient, ici, lui en savoir le plus grand gré » (L'Express, p. 7). L'impact monumental de son élection sur l'histoire et la société sud-africaine est considérable. Régi par la précellence et l'humanisme, son art de gouverner, de gérer la cité, marque la fin de l'apartheid et le début d'une nouvelle ère de réconciliation et de démocratie pour la Nation arc-en-ciel.

II.3. Discours bouquet exquis de conjugalité et cocktail d'amitié pour ses ex

II.3.1. Discours pour Graça Machel

Nelson Mandela rêve de l'au-delà après une plénitude conjugale au crépuscule d'une vie bien accomplie avec sa troisième et dernière épouse, Graça Machel Mandela[6]. Cette femme des grâces divines, qui portait bien son prénom, fut mariée deux fois à deux présidents africains[7] et pas des moindres ! Ce vœu cher de Nelson Mandela est une consolation de ses derniers jours sur terre et une promesse d'une vie *post mortem* apaisée que nous espérons radieuse dans l'au-delà. Si ce bouquet exquis de conjugalité relève de l'intimité, nous relevons néanmoins ce discours émouvant rapporté par la presse : « Ému comme un collégien, le Prix Nobel de la paix rescapé du terrible bagne de Robben Island, où il cassait des cailloux, choisissait, radieux, le 18 juillet 1998, une prison d'amour à perpétuité, avec pour douce geôlière la veuve du président mozambicain Samora Machel » (A. L., L'Express, p. 81). Ayant convolé en justes noces, le 18 juillet 1998, en présence de deux milles invités, seule la mort sépare le couple. Bien avant d'avoir la chair de sa chair, Nelson Mandela lutte contre le sexisme : « Nous nous engageons à libérer tout notre peuple de l'état permanent d'esclavage à la pauvreté, à la privation, à la souffrance, à la discrimination liée au sexe ou à toute autre discrimination » (Nelson Mandela, le 10 mai 1994). L'historien Fabrice d'Almeida fait ce commentaire : « Ça peut paraître surprenant qu'en 1994 un homme comme Nelson Mandela insiste tellement sur le sexisme, mais il faut se souvenir qu'au milieu des années 50 quand il est pourchassé par la police sud-africaine il se retrouve arrêté et détenu à côté des dirigeantes du mouvement féministe sud-africain. Les grandes dirigeantes de l'ANC, notamment les femmes des dirigeants comme Albertina Sisulu ou Winnie Mandela, jouent un rôle crucial dans la lutte et donc l'ANC est antisexiste, veut la promotion des femmes dans la société et qu'on arrête de les discriminer. Or l'Afrique du Sud est un pays dans lequel il y a énormément de violences faites aux femmes. Au fond, il a une sorte de haine pour tout ce qui est préjugé et mépris de l'autre et le sexisme en fait partie ».

II.3.2. Discours pour Evelyn Ntoko Mase[8]

Femme de bonne éducation, digne et fidèle, bien-aimée par la mère du héros, la nommée Nosekeni est la première épousée de Nelson Madela. Nelson Mandela célèbre sa première femme en ces termes : « (…) charmante, forte et fidèle, une excellente mère » (cf. l'autobiographie de Nelson Mandela titrée *Un long chemin vers la liberté*). Nelson Mandela délaisse sa première femme pour épouser Winnie. Le divorce est prononcé en 1957. Son ex l'apprend dans un journal.

II.3.3. Discours pour Winnie Madikizela-Mandela

[6] Née Simbine.
[7] Elle fut la veuve du président mozambicain Samora Machel et mère de six enfants.
[8] À 77 ans, elle s'est remariée avec quelqu'un d'autre.

Nelson Mandela épouse en secondes noces Winnie Madikizela en 1958, soit une année après son divorce. Winnie sera plus tard l'auteure de *Une part de mon âme* (Paris, Seuil, 1986). Dans un ancien discours, Nelson Mandela est comme toujours inébranlable : « C'est la voie que j'ai choisie ; elle est plus difficile et comporte plus de dangers et d'épreuves que la prison. J'ai dû me séparer de ma femme et de mes enfants que j'aime tant, de ma mère et de mes sœurs, et vivre comme un hors-la-loi dans mon propre pays. J'ai dû cesser mes affaires, renoncer à ma profession, et vivre dans la pauvreté et la misère, comme nombre de mes compatriotes... Je mènerai à vos côtés une lutte incessante jusqu'à la victoire contre le Gouvernement (…) La liberté se gagne au prix des épreuves, du sacrifice et de l'action militante » (Déclaration à la presse, « Le combat est ma vie », 26 juin 1961). Nelson Mandela éprouve de l'amour pour Winnie. « Nelson est aussi fier de sa femme qu'il en est amoureux (…) la désillusion de Nelson sera à la hauteur de l'amour et de l'estime qu'il portait à Winnie (…) Si l'étoile de la « femme du chef » pâlit à commencer aux yeux de Nelson lui-même, c'est que l'écho de ses frasques, de ses excès, résonne jusqu'au fond des cellules de Robben Island » (L'Express). Winnie Mandela trompait son géant d'époux avec un jeune avocat de 27 ans (près de trente ans de moins qu'elle). Comme si cette faute gravissime ne suffisait pas, elle sera impliquée dans les histoires immondes de meurtre émaillées d'autres scandales. En effet, Winnie comparaîtra pour complicité de meurtre d'un adolescent de 14 ans en 1988 et d'autres griefs. Entre Winnie et l'ANC, Nelson choisira l'ANC. Le divorce est prononcé en mars 1996. Pourtant, Nelson Mandela rend une nouvelle fois hommage à Winnie : « Elle a été le pilier indispensable qui m'a soutenu […] Mon amour pour elle reste inchangé (…) » (A. L., L'Express, p. 90).

II.3.4. Discours d'humanité consécutive à la mort de la progéniture

Comme Victor Hugo, Nelson Mandela a perdu plus d'un enfant de son vivant. « La mort, à 23 ans, en 1969, de l'aîné Thembi, tué au volant, le dévasta (…) comme un « éventrement intérieur ». D'autant qu'il ne fut pas autorisé à assister à ses obsèques (…) Puis il y aura, en 2005, l'agonie sans retour de cet autre fils, Makgatho, un avocat quinquagénaire vaincu par le sida (…) " Je n'ai pas fait assez contre le sida, se reprocherait alors le père tourmenté. J'y consacrerai le reste de ma vie" » (V. H., L'Express, p. 62).

Déjà dans ses Allocutions prononcées devant l'Assemblée générale en date du 21 septembre 1998, Nelson Mandela énonce : « La pauvreté des masses et les inégalités criantes sont de terribles fléaux des temps modernes – une époque où le monde peut se targuer d'avoir réalisé des progrès époustouflants dans les sciences, la technologie, l'industrie et l'accumulation de la richesse. Nous vivons dans un monde où le savoir et l'information ont fait des avancées gigantesques, et où pourtant des millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Nous vivons dans un monde où la pandémie du sida menace la trame même de nos vies. Et pourtant nous dépensons plus d'argent à l'acquisition d'armes

que pour assurer des soins et des services d'accompagnement aux millions de personnes infectées par le VIH ». Était-il déjà au courant du diagnostic crucial de son fils Makgatho? La question pour l'heure demeure entière. Sans la séropositivité de son fils au VIH, aurait-il eu la même ardeur pour combattre cette pandémie ? Peut-être. Plusieurs années avant, Nelson Mandela plaidait pour la cause des enfants. En guise d'illustration : La misère et ces atteintes à la famille ont mille effets secondaires. Les enfants errent dans les rues des villes parce qu'ils n'ont pas d'école où aller ou pas d'argent pour aller à l'école, ou pas de parents à la maison pour veiller à ce qu'ils aillent bien à l'école, car les deux parents – s'il y en a deux – doivent travailler pour maintenir la famille en vie. Cela mène à un effondrement des valeurs morales, à un développement alarmant de l'illégitimité et à une violence croissante qui explose non seulement sur le plan politique mais dans tous les domaines ».

II.4. Discours vestimentaire, témoignage de la fraternité transculturelle

Sa passion pour les chemises Madiba d'un grand couturier ivoirien fait couler beaucoup d'encre et de salive. Il arborait « les chemises de soie colorées d'un fameux styliste ivoirien » (L'Express, p. 67). Homme-diplomatique et civilisationnel, il ne néglige pourtant pas les costumes stricts avec cravate de moule européen, qui comme les tenues africaines lui confèrent la mise impeccable. Madiba (le vieil homme, en xhosa, nom du clan de Mandela) « aimait les chemises colorées et les beaux costumes » (M. E., L'Express, p. 52). Sans avoir une attitude panégyrique, Nelson Mandela connaît la valeur du vêtement. « 1963. Lors du procès qui va se solder par sa condamnation à la prison à vie, Nelson Mandela choisit de porter une cape en peau de léopard *(kaross)* de la tribu Thembu, dont il est originaire. Il entend créer un choc entre sa connaissance parfaite du droit (avocat, il assure sa défense lui-même) et cette tenue vestimentaire méprisée par les Blancs (…) » (Sophie Fontanel, « Les habits de Nelson Mandela ou l'importance de l'habit en politique », Publié le 8 avril 2022 à 16 h 10). Pour les pourparlers, il ne néglige non plus son apparence. « 1982. On vient prendre les mesures de Nelson Mandela en prison, et le lendemain, on lui apporte un costume magnifique. C'est le début des « pourparlers » avec le pouvoir, qui aboutiront en 1990 à la libération du futur prix Nobel de la Paix. Occasion de prendre à nouveau ses mesures.1994. Nelson Mandela est élu président d'Afrique du Sud » (Sophie Fontanel). Les chemises indonésiennes font désormais de sa garde-robe. « Dans ses déplacements officiels, il porte des chemises souples et bigarrées (indonésiennes), inhabituelles pour un homme dans sa position. Il dira : " *Après vingt-sept ans passés en prison, je veux m'habiller librement* ". Beaucoup de choses sont plus importantes que les vêtements. Mais les vêtements, c'est important » (Sophie Fontanel). « Après vingt-sept ans de

bagne, Nelson Mandela aspire à la liberté. Y compris sur le plan vestimentaire. L'avocat des années cinquante, que les photos de l'époque montrent toujours tiré à quatre épingles, n'a pas changé. “Il n'avait rien perdu de son sens de l'élégance”, affirme Sonwabile Ndamase [son styliste sud-africain], qui se souvient très bien de l'énorme angoisse politique qui pesait alors sur leurs épaules. “Nous nous attendions à la guerre. Il a calmé tout le monde” (Propos recueilli par Sabine Cessou, Publié le 19 octobre 2000 à 5 h 34). Nelson Mandela connaissait le code vestimentaire. Il appréhendait la grammaire vestimentaire : « Et Nelson Mandela ne négligeait pas les codes des apparences. Il voulait quelque chose d'africain, raconte le créateur, mais pas l'habituel caftan, ni les tenues dites authentiques, comme l'abacost de Mobutu. “ Il ne voulait pas se conformer à une norme, même africaine. Il voulait se distinguer parmi les autres chefs d'Etat. Que personne n'ait à le chercher dans un groupe d'hommes en boubou. (…) C'est Mandela qui leur a imprimé son style, avec un côté à la fois occidental, strict, col boutonné, mais aussi africain, avec des imprimés “afro”, une coupe confortable et des matières chatoyantes » (Sabine Cessou, Publié le 19 octobre 2000 à 5 h 34). Toutefois, Sabine Cessou en tant qu’observatrice, contredit un aspect de l’appréciation du styliste : « A y regarder de plus près, les motifs imprimés sur les chemises de Mandela n'ont d'africain que leur propriétaire. Floraux plutôt que géométriques, ils s'inspirent des batiks de l'Indonésie, un pays pour lequel Nelson Mandela cultive une passion » (Sabine Cessou, op.cit.).

Christophe Barbier a écrit : « (…) la différence est une richesse (…) considérer l’autre, quel qu’il soit, comme notre égal nous rend supérieurs à nous-mêmes. Alors, et alors seulement, Nelson Mandela sera vraiment sorti de prison » (L’édito : Lumière noire, p. 7). Il est possible de le faire. « Yes we can ». Telle a été la vision et la démarche de Nelson Mandela. Le célèbre caricaturiste Plantu, lui rend hommage en le représentant heureux, riant et la tête couronnée de cheveux blancs, symbole de la sagesse. Des personnages en plus petits l’entourent. Ces écrits au-dessus de la représentation graphique, « Plus qu’un combattant : un rassembleur » sont la cerise sur le gâteau. L'ancien président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, a tiré sa révérence jeudi 5 décembre 2013 à 95 ans à Johannesburg. Modèle de personnalité exceptionnelle. Modèle de parfait lutteur. Modèle de démocratie. Modèle de longévité.

Conclusion

Nelson Mandela est un homme politique d’exception. Le nouvel hôte de la présidence de l'Afrique du Sud après son élection historique en 1994, dans son ambition de reformer l’Afrique du Sud affirme et consolide les assises de la démocratie. Dévoué à l’éthique et à l’humanité, il ne rompt pas avec les passerelles menant à la fraternité et censées la consolider. Parmi ces

ponts vers l'altérité, il y a le pardon. Sa lutte acharnée et stratégique a contribué à l'abolition définitive de l'apartheid. Même après sa disparition, le monde et les médias s'en souviendront : « Depuis sa mort, un hommage planétaire salue le héros du combat contre l'apartheid, devenu une icône pour tous les opprimés. Tandis que le monde voit disparaître l'un de ses derniers géants, l'Afrique du Sud pleure le père de la nation arc-en-ciel, celui qui a su pardonner mais aussi gagner le cœur de son peuple ». Cependant, dans sa chronique intitulée *L'Afrique, ce héros tragique*, Christian Makarian (2013 : 28) qui reconnaît les mérites de Nelson Mandela demeure plus ou pessimiste face à la situation des États africains comme la République centrafricaine, le Mali, le Nigeria et s'interroge sur les incertitudes sud-africaines après le voyage éternel du grand baobab. Il écrit : « (…) l'Afrique du Sud a fait surgir du continent noir un rayon de lumière (…) Le continent noir enterre Mandela, son héros, mais creuse toujours des fosses communes ». Les crimes que les dictateurs – friands pour certains de la longévité au pouvoir et / ou souffrant d'une absence pathologique de tout sens moral – perpètrent contre le peuple pourra un jour avoir un effet boomerang. Pour que les dictatures soient en lambeaux, les Africains ont besoin des modèles et d'être eux-mêmes des personnes à la probité morale impavide, invulnérable. C'est en ce moment qu'ils pourront être à la hauteur d'un tel challenge. Vive Nelson Mandela, le Prix Nobel de la paix 1993[9].

BIBLIOGRAPHIE

BRETON Philippe, PROULX Serge, 1993, *L'explosion de la communication*, Boréal, La Découverte.

CABIN Philippe et DORTIER Jean-François (Dir), 2008, *La communication. Etat des savoirs*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 3e édition actualisée.

COIGNARD Sophie, 2012, *Michelle Obama, l'icône fragile*, Paris, Plon.

FAUVELLE François-Xavier, 2015, *Convoquer l'Histoire. Nelson Mandela : trois discours commentés*, Paris, Alma éditeur.

KOMUR-THILLOY Greta, 2010, *Presse écrite et discours rapporté*, Paris, Orizons.

LOMBALE-BARÉ Gilbert, 2010, « La tragédie, thématique majeures des littératures africaines », in Annales de la faculté des Lettres et des

[9] Prix qu'il reçoit conjointement avec Frederik De Klerk, acteur clé du démantèlement de l'apartheid.

Sciences Humaines de l'université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo, n°3, p. 43-56.

MAVOUANGUI David, 2014, « Ethique et vie bienheureuse. Remarques sur les sources doctrinales de l'éthique » In *Éthique et gouvernance*, Paris, L'Harmattan, p. 27-39.

M'BOKOLO Elikia, 1992, *Afrique noire, histoire et civilisations. XIX*e*-XX*e *siècles*, Paris, Hatier-Aupelf, Tome II.

NGOÏE-NGALLA Dominique, 2003, *Lettre d'un Pygmée à un Bantou. Tous frères en Humanité*, Pierrelitte-sur-Seine, Éditions Bajag-Meri.

WESTPHALEN Marie-Hélène, 2004, *Communicator*, Paris, Édition Dunod.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique © 2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.291-302
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Platon et la question de l'héritage[1]

Pierre Hubert MFOUTOU

Université Marien Ngouabi, Congo- Brazzaville

Email : hubertmfoutou@gmail.com

Reçu : 10/10/2024 ; **Accepté :** 20/12/2024, **Publié:** 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 07 %**

Résumé : La présente contribution s'intéresse à la question de l'héritage dans la pensée de Platon. Il s'agit de montrer que dans ses dialogues majeurs comme les *Lois* et la *République*, Platon place la notion de l'héritage au centre de sa pensée; en s'efforçant d'apporter une réponse au problème de la continuité dans le moment de rupture qu'est le décès. Il se fait la voix de la société de son époque et propose la transmission des biens à l'enfant qu'on préfère pour la succession. Le fondateur de l'académie adhère à une idée communément admise : l'idée de transmettre les biens que nous accumulons aux êtres qui nous sont chers suivant des règles bien définies. On peut déduire de son analyse que les humains seuls ont droit à un legs. Eux seuls méritent d'être élevés à un échelon supérieur via l'héritage. La raison en est qu'ils ont des capacités inconnues des animaux : les capacités qui leur permettent de sauvegarder et de fructifier ce qui leur a été transmis.

Mots clés : Biens, enfant, héritage, homme.

Plato and the question of inheritance

Abstract : This paper examines the question of inheritance in Plato's thought. The aim is to show that in his major dialogues, such as the Laws and the Republic, Plato places the notion of inheritance at the heart of his thought, striving to provide an answer to the problem of continuity in the moment of rupture that is death. He was the voice of the society of his day, proposing that inheritance be passed on to the preferred child. The founder of the academy adheres to a commonly accepted idea: the idea of passing on the assets we accumulate to our loved ones according to well-defined rules. We can deduce from his analysis that only human beings are entitled to a legacy. Only they

[1] Comment citer cet article : MFOUTOU P. P., (2024), « Platon et la question de l'héritage », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp. 291-302

deserve to be elevated to a higher level through inheritance. The reason is that they have abilities unknown to animals: abilities that enable them to safeguard and grow what has been passed on to them.

Key words: Property, child, inheritance, man.

Introduction

Lorsque l'on parcourt les dialogues majeurs de Platon, notamment les *Lois* et la *République*, il est un fait certain que la pensée de celui-ci s'articule autour d'un double mouvement : celui de recevoir un héritage culturel philosophique et celui de dépasser pour transmettre un enseignement universel et un patrimoine matériel. Héritier de la pensée présocratique et disciple de Socrate, Platon propose comme ses prédécesseurs (Héraclite, Pythagore, Socrate) un projet philosophique qui incarne la transformation et la transmission; ou pour parler comme Benoît Castelnérac (2011, p. 85), « une pensée philosophique orientée vers l'héritage ». De ce fait, parler de l'héritage c'est se représenter avant tout l'homme. En effet ce dernier s'approprie à lui seul le monopole d'être héritier. Il prend des distances vis-à-vis de l'animal qui ne reçoit qu'un patrimoine génétique. Si l'animal trouve en la naissance le moment de recevoir un schéma de comportement[2], au rebours l'homme trouve en la mort (de son géniteur ou d'un autre parent proche) l'occasion d'être comblé des biens (culturels, intellectuels et spirituels).

En instituant l'héritage, le sujet humain traduit la fragilité de sa condition. En effet, il donne la preuve qu'il vit sous la menace de la mort, c'est-à-dire s'inscrit dans « la perspective de mourir un jour ou à plus court terme » (*Le nouvel Observateur*, 2006, p. 42). Car, en prenant la peine, mieux en se livrant au mal physique pour créer des biens physiques, il occulte une intention : celle de laisser un héritage à sa progéniture. C'est donc parce qu'il se sait étranger qu'il veut marquer son passage terrestre en laissant un patrimoine à ceux qui naitront dans sa descendance demain. Nous avons de bonnes raisons de dire que « l'héritage s'ancre dans la finitude humaine » **(**https: /www.toupie-org>Textes-Heritage_critiques); et que celui-ci est inséparable de la mort : pas d'héritage sans décès de celui qui transmet. Il n'y a d'héritage qu'à la suite d'une expérience particulière : celle d'un *ableben,* c'est-à-dire d'une sortie hors de la vie.

Pour illustrer cette notion, nous pouvons nous référer à Platon. En effet, dans les écrits sublimes de ce penseur grec, nous trouvons des considérations profondes sur l'héritage. Selon Platon, l'héritage revêt pleinement son sens lorsqu'il est perpétué aux fins expresses d'être transmis à la postérité (*République* I, 330b). S'il est un acte qui justifie sa légitimité, c'est le testament, compris comme la décision écrite d'un homme qui reconnait officiellement et de son plein gré le droit à autrui de jouir de son legs. On ne se tromperait pas en affirmant que le testament est un mal nécessaire qui remplace un

[2] À ce propos, le mérite revient à André Leroi-Gourhan qui a pu montrer que l'animal répète un schéma de comportement inné à la différence de l'homme qui travaille.

autre, celui de la *déflagration familiale.* Sans lui, l'héritage serait source de conflit et de division pour la famille.

L'objectif de cette étude est de redécouvrir et de se réapproprier la conception que Platon se fait sur la thématique de l'héritage, une thématique actuelle et actualisante. Entendu que certains avis que le fondateur de l'académie émet sur cette thématique constituent des joyaux qui n'ont de cesse d'inspirer et d'agir. Notre préoccupation se cristallise autour des interrogations suivantes : Quelle est l'analyse que Platon fait de l'héritage ? Quelle est la portée de cette analyse sur la société contemporaine ?

Ces interrogations ont donné naissance aux hypothèses de recherche suivantes : D'abord, en choisissant l'écriture dialoguée plutôt que l'exposé dogmatique, Platon instaure un héritage dynamique et vivant. Aussi attribue-t-il à l'éducation une mission primordiale dans la préservation et la transmission de l'héritage. Ensuite, l'héritage platonicien bien qu'enraciné dans la culture grecque antique, demeure un socle pour les sociétés contemporaines. Les réflexions philosophiques contemporaines peuvent questionner les débats éthiques et politiques de Platon pour évaluer leur richesse.

Pour répondre à ces questions et ainsi justifier les hypothèses de recherche, notre étude s'adosse sur l'approche herméneutique, comprise comme l'art de l'interprétation, la science de l'élucidation du dit. Cette approche a l'avantage de privilégier l'horizon d'attente de l'interprète qui est influencé par son contexte historique et culturel; et sur une démarche dialogique implicite ou explicite entre l'interprète et le texte. Pour ce faire, notre travail s'organise autour de deux axes : le premier met en lumière l'analyse platonicienne de l'héritage. Le deuxième souligne la portée de cette analyse, mieux l'impact de cette analyse sur la société de notre époque.

1. De la signification du concept

Dans son dialogue intitulé *Les lois*, Platon (V, 740b) écrit : « L'héritier d'un lot ne laissera jamais ce lot qu'à un seul héritier parmi ses enfants, celui qu'il préfèrera pour lui succéder ». Ce propos traduit en filigrane le sens de l'héritage. Il nous permet de comprendre que l'héritage est avant tout un legs qu'on reçoit d'un géniteur. Ce legs doit être perpétué et transmis à un enfant de son choix. De ce point de vue, on parle d'héritage, lorsqu'on reçoit un *oikos,* c'est-à-dire un patrimoine d'un père à la suite de son décès. Entendu que ce patrimoine trouve pleinement son sens lorsqu'on ne le dilapide pas, lorsqu'on s'efforce de le sauvegarder, de le fructifier et de le transmettre à sa progéniture. Celui-là sera bon héritier qui aura résolu cette équation : un patrimoine reçu, un patrimoine transmis. L'héritage est alors ce que Sémir Badir et Jean Baetens voyaient en lui : ce qui nous lie au passé, ce qui pointe « un avant qui est transmis et qui demande à être reçu » (https://www.erudit.org>revues>2004-v32-n2-pr950).

Le patrimoine qu'on reçoit et qu'on transmet correspond à un ensemble de biens matériels.[3]

[3] Il sied de préciser que « ces biens sont corporels ; ils existent physiquement : On peut les constater matériellement, les voir et les toucher. Leur caractéristique est qu'il est possible de les appréhender physiquement » (https//:www.editions-ellipses.fr>pdf>9782340).

M. I, Finley (1976 : 6) nous apporte un éclairage sur le patrimoine à l'époque antique : il est essentiellement constitué des terres et du bétail. Il suppose un domaine comprenant « le minimum indispensable de culture céréalière et de plantations et surtout de vergers et de vignobles ». Le patrimoine à l'époque de Platon suppose aussi « les animaux en grand nombre pour les vêtements, l'attraction, le transport et une grande partie de la nourriture » ; mais également le personnel permanent au service d'un homme : des femmes esclaves pour s'occuper des travaux ménagers et des hommes pour cultiver les terres et s'occuper des bêtes (ibid : 65-67). À notre époque le patrimoine que l'héritier reçoit suppose « les biens immobiliers, financiers ou professionnels, ainsi que d'autres biens comme le mobilier, la voiture, les œuvres d'art, les bijoux,.. » (https://citation.celebre.leparisien.fr>citations>patrimoine). Une question mérite d'être posée : quel est le critère qui préside au choix de l'enfant héritier? À cette question Platon répond : « ce n'est donc pas en raison de ton âge que ton père attend pour te faire confiance en tout; mais le jour où il te considérera plus avisé que lui, ce jour-là, il s'en remettra à toi et pour lui-même et pour ce qui lui appartient » (*Lysis,* 209 c).

On comprend aisément que le critère qui préside au choix de l'enfant héritier n'est pas l'âge. Ce critère est plutôt le fait d'être avisé. L'héritier avisé est celui qui présente des qualités particulières : celles qui lui permettent de bien gérer le patrimoine familial, de l'élever à un niveau supérieur. Parmi ces qualités, on peut retenir : la sagesse et la prudence.

Un enfant est jugé sage par son père lorsqu'il a été élevé sans difficulté : il n'a posé *aucun problème ni à ses parents, ni à ses éducateurs en toutes circonstances*. Il a embelli sa famille et suscité davantage son amour. Il s'est illustré comme *une idole du cœur*, *un ange de Dieu déguisé en enfant*. Devenu adulte, il se particularise par des attitudes et des convictions qui nourrissent l'espoir. L'enfant sage exprime des vérités profondes qui garantissent l'avenir de la famille, des vérités qui perpétuent l'image d'une famille heureuse, d'une famille synonyme du *ciel avec un peu d'avance*. Il ne donne aucun indice d'un homme qui peut transformer sa famille en *une jungle de mauvaises herbes*. Il s'efforce de fortifier les liens familiaux, en traitant les autres avec « plus de gentillesse, de courtoisie, de patience et d'humilité » (https://www.churchofjesuschrist.org>tudy>manual>c). Son père trouve en lui l'homme qui saura jouer pleinement le rôle recteur, qui pourvoira aux besoins de la famille à son absence.

L'enfant donne la preuve de prudence lorsqu'il ne pose pas n'importe quel acte. Un tel enfant vit sous la dictée de la raison, comprise comme « facteur essentiel de la personnalité morale, en tant qu'irréductible aux intérêts, aux passions ou aux lubies de l'individu » (A. Lalande, 1948, p.6). Il rationnalise ses actes et refuse d'être emporté par le désir ou la passion. Dans son agir, il se conforme à la mesure, au bon sens. Il s'éloigne de l'*hybris*, de la démesure et se distingue comme cet homme qui « voit le mal et se détourne » (Proverbe 14 : 16).

Un héritier qui présente ces qualités *traine des nuées de gloire* ; il a droit aux éloges et non aux blâmes de la part d'autrui. C'est du reste ce que Platon confirme à travers ce propos de Céphale dans *La République (*I, 330b) :

> En ce qui concerne l'accroissement de ma fortune, je tiens une position intermédiaire entre mon père et mon grand-père. Mon grand-père dont je porte le nom a hérité d'une fortune à peu près égale à celle que je possède actuellement, et il la multiplia plusieurs fois. Mon père Lysias la ramena à un niveau inférieur à ce qu'elle est maintenant. Quant à moi, je me réjouis de léguer à mes enfants ici présents, une fortune non moindre, mais un peu plus importante que celle que j'ai reçue en héritage.

Il ressort de ce propos que Céphale est le modèle d'un bon héritier. Il n'a pas dilapidé le patrimoine qu'il a hérité. Il s'est démarqué de son géniteur Lysias en refusant d'être un piètre gestionnaire de *l'oïkos* familial. Il a plutôt donné la preuve de l'excellence dans la gestion du patrimoine familial en le multipliant. Au bout du compte, Céphale se voit dans la posture d'un homme prêt à quitter la terre avec une conscience heureuse : celle d'un homme qui n'a pas vécu inutilement, qui laisse une fortune importante à sa progéniture. Cette fortune est à l'image d'un arbre qu'il a planté et qui donnera des fruits à ceux qui naitront demain dans sa descendance. Ils auront le droit de jouir pleinement du fruit de sa sueur puisqu'ils vont prolonger la vie issue de lui; ils vont perpétuer son image, son souvenir lorsqu'il ne sera plus.

Une autre question se pose et s'impose : quelles sont les dispositions réglementant la transmission des biens à l'enfant qu'on préfère pour la succession ? Pour répondre à cette question, Platon (*Lois*, XI, 923 c) fait le choix lexical des termes fortement connotés qui rappellent le législateur authentique : « Celui qui rédigera un testament pour disposer de ses biens, s'il est père de famille, devra inscrire en tête celui de ses fils qu'il juge bon de faire devenir le propriétaire de son lot ».

Platon adhère à la tradition de son époque, en admettant que l'héritage puise sa légitimité dans le testament. Il se fait la voix officielle d'une société qui entretient l'idée selon laquelle le testament est la preuve que le fils chargé de perpétrer *l'oikos* paternel est le destinataire privilégié du patrimoine laissé par son père. C'est autant dire que Platon s'illustre comme le porte-parole d'une société qui très tôt réalise que « la décision testamentaire prend sens par sa dimension écrite… qui amènera le legs malgré son invalidité évidente » vers une authentification (https://www.caim-info>revue-dialogues-d-histoire-anci).
On comprend aisément que l'époque de Platon est celle où les hommes font preuve de lucidité en se servant du testament comme « document qui cautionne le transfert des biens effectués du vivant du testateur que des dispositions *post-mortem* » (ibid.).

Toutefois Platon se prononce sur bien d'autres questions liées à la succession. Parmi ces questions se découvrent les suivantes :
-Que doit faire un père qui n'a pas d'enfants mâles, mais seulement des filles ?
-Quelle est la conduite à tenir pour un père dont le fils meurt avant qu'il ne parvienne à l'âge adulte?

-Que doit faire un testateur qui n'a pas d'enfants ?

À la première question (celle d'un père qui n'a pas d'enfants males), Platon (*Lois* XI, 923e) répond : « Si le testateur ne laisse pas d'enfants mâles, mais seulement des filles, il donnera à celle de ses filles qu'il lui plaira, un mari qu'il adoptera pour fils en le désignant comme son héritier ».

Le fondateur de l'académie est d'avis qu'un père qui est privé de fils, qui n'a que de filles comme enfants, s'offre la possibilité de trouver un héritier de circonstance. Cet héritier est précisément un mari qu'il donne à sa fille. À travers cette proposition, Platon se fait une fois de plus le porte-parole de la société de son époque. Entendu que cette société est celle où prévaut la prépondérance de l'homme, où la femme est condamnée à vivre sous la tutelle de ce dernier : « Elle passait de la tutelle de son père à celle de son mari. Elle n'avait pas de place dans la société, les seuls rôles qui lui étaient assignés au sein de la famille étaient ceux de maîtresse de maison, mère et épouse» (https://www.kartable.fr>Terminable.Es>Espagnol). Privée de plusieurs droits, elle « s'occupait exclusivement des tâches ménagères et de l'éducation des enfants ». La femme de l'époque de Platon était ravalée à un échelon inférieur : elle était considérée comme une mineure. Pour reprendre l'expression de Soren Kierkegaard, elle était regardée comme *un être intermédiaire entre l'enfant et l'adulte.*

On comprend pourquoi Platon recommande au testateur qui n'a que des filles comme enfants, de trouver un mari pour sa fille, un mari appelé à devenir son héritier.

Il faut avouer que cette considération sexiste et discriminatoire marque une parfaite convergence avec les traditions africaines qui admettent que « seul l'homme a le droit d'hériter des parents…la femme est appelée à se marier et à appartenir à une autre famille » (https://www.ritino.org>Droits-heritage-droits-coutumier). La triste réalité qui découle de ces traditions est que « la grande majorité des femmes en Afrique subsarienne ne peuvent pas posséder ou hériter…elles sont entièrement dépendantes de leur rapport avec un homme » (ibid.).

Une telle considération est devenue périmée à notre époque. Elle est devenue impensable dans la rationalité effective puisque la femme a désormais les mêmes droits que l'homme[4]. Elle a le droit de gérer l'*oikos* familial au même titre que l'homme[5].

H. Dölle (1950, p. 250) ne trompe pas lorsqu'il admet que l'émancipation totale de la femme se présente comme l'une des caractéristiques fondamentales de notre époque :

> Cette émancipation a marqué un progrès fort rapide dans les domaines de la vie politique, de l'activité économique, du journalisme, de la participation à

[4] L'article 3 de la loi fondamentale de la République allemande stipule : « Tous les hommes sont égaux devant la loi. Hommes et femmes jouissent de droits égaux. Nul ne peut subir un préjudice ou bénéficier d'un avantage à cause de son sexe » (H. Dölle (1950. p. 250).

[5] La leçon de Pauline Yao relative au droit de la terre n'a jamais perdu de force : « le doit de la femme à la terre est un droit de l'humanité. C'est la femme qui cultive l'essentiel de la nourriture du ménage et en principe elle devrait avoir un plus grand contrôle sur la terre nourricière » (https://www.ritino.org>Droits-heritage-droits-coutumier).

> l'administration de l'État, de la recherche scientifique et l'enseignement, aujourd'hui elle se dirige vers les sommets qui n'ont jamais été atteints jusqu'ici.[6]

Davantage que cela, l'article 734 du code civil, concernant l'ordre des successibles, dispose à cet égard qu'en l'absence de conjoint successible, les parents sont appelés à succéder ainsi qu'il suit :
-les enfants et leurs descendants;
-les père et mère; les frères et sœurs et les descendants de ces derniers;
-les descendants autres que les père et mère;
-les collatéraux autres que les frères et sœurs et les descendants de ces derniers.

À la deuxième question (celle de savoir ce qu'un père doit faire lorsque son fils héritier meurt avant d'atteindre l'âge adulte), Platon (*Lois,* XI, 923e) répond :

> Si un fils meurt alors qu'il est encore enfant, avant que ce dernier parvienne à l'âge adulte, qu'il s'agisse d'un fils naturel ou d'un fils adoptif, celui qui fait le testament désignera pour remédier à cette circonstance malheureuse celui qui doit devenir son deuxième fils en espérant de meilleures circonstances.

Ce propos signifie qu'un père doit refuser de pleurer sans mesure le malheur de voir son fils mourir à fleur d'âge. Il ne doit pas se faire prendre au piège de la lamentation, de la déploraison et manquer de combler le vide créé par la mort. Il doit plutôt combler ce vide en désignant un homme de son choix comme héritier. Ce choix ne peut se faire de façon hasardeuse. Il se fait sur la base des critères objectifs dont le plus déterminant est la bonne moralité. Un homme qui convainc par la vertu, cette disposition naturelle à agir moralement bien, peut recevoir un legs de la part du testateur qui n'a plus de fils héritier. Un tel homme saura gérer ce legs comme il faut. Étant un homme de bonne race, il n'abusera pas de la confiance qui lui a été faite.
Platon exclut certaines personnes, à l'exemple de celles qui ne sont pas saines d'esprit du droit de disposer ou de recevoir, anticipant de la sorte sur les dispositions de l'article 414-1 du code civil aux termes desquelles, pour faire un acte valable, il faut être saint d'esprit. C'est à ceux qui agissent en nullité pour cette cause de prouver l'existence d'un trouble mental au moment de l'acte.

La réponse de Platon à la troisième question (la question du testateur sans enfants) est claire :

> Si le rédacteur du testament est absolument sans enfants, il pourra mettre de côté le dixième de ce qu'il aura gagné, pour en faire cadeau à qui il lui plaira de faire cadeau. Tout le reste, il devra le transmettre à celui dont il aura fait son fils : acte légalement irréprochable de sa part envers un bénéficiaire qui en aura de la gratitude (*Lois*, XI, 924 a).

[6] « Il existe de plus en plus de documents internationaux concernant les droits humains sur lesquels les femmes peuvent s'appuyer pour revendiquer leurs droits. L'un des plus intéressants et des plus récents est la Révolution 2000/13 intitulé *Égalité des femmes en matière de propriété, d'accès et de contrôle fonciers et égalité du droit à posséder des biens et à un logement convenable »* (ibid.).

Platon recommande deux choses au testateur sans enfants : la première chose c'est de donner la dîme de ses biens à un être qu'il affectionne, celui en qui il place sa confiance et son estime. Sans doute cet être c'est sa femme, son frère, sa sœur ou son ami. La deuxième c'est de léguer le reste de ses biens à un enfant adoptif.
La toute première recommandation traduit le besoin de limiter la part du patrimoine qu'il faut accorder à toute personne proche du testateur sans enfants. Suivant cette recommandation, les 10% du patrimoine constituent la part qui lui convient. La deuxième recommandation fixe la part du fils adoptif à 90%.

Le maître d'Aristote pose les fondements des règles de l'héritage. Il souligne la nécessité de réserver l'essentiel de son patrimoine à un enfant héritier et d'accorder une infime part à une autre personne de son choix. Faute d'un enfant naturel, l'enfant adoptif devient l'héritier réservataire, celui à qui revient obligatoirement une fraction du patrimoine du défunt[7].

Il faut avouer que toutes les propositions faites par Platon sur l'héritage sont orientées vers l'être humain. Nulle part on ne retrouve chez lui une proposition dirigée vers l'animal. Platon s'inscrit aux antipodes de tous les hommes de notre époque qui expriment clairement l'intention d'attribuer leur patrimoine aux bêtes. Son chemin n'a rien de commun avec celui de Karl Legenfeld qui en 2019 écrivait ces propos qui ont étonné le monde entier : « s'il m'arrivait quelque chose, choupette (une chatte) est mon héritière ».

La leçon que Platon nous délivre se résume en peu de mots : lorsque nous organisons notre vie et accumulons des biens, nous devrons penser à les transmettre aux êtres qui nous sont semblables, c'est –à-dire aux êtres humains. Leur léguer quelque chose « témoigne de l'affection que l'on a pour eux, et intensifie les liens qu'on entretient avec eux » (https://www.philomag.com>Articles).

Ce n'est pas à dire que nous devons avoir du mépris pour les animaux[8]. Nous devons nous avertir de ce que ceux-ci ont le droit de partager le monde avec nous, d'être nos compagnons. Cependant, nous ne devrons pas perdre de vue que c'est l'homme qui mérite d'être élevé à un échelon supérieur via l'héritage et non la bête. La raison en est que l'homme est apte à l'exercice de certaines fonctions inconnues de l'animal : juger, distinguer le bien du mal, le vrai d'avec le faux, prévoir, calculer, synthétiser, établir la relation entre la cause et l'effet...Entendu que toutes ces fonctions sont redevables au

[7] On peut noter que cette considération platonicienne relative au testateur sans enfants contraste avec les dispositions de la loi en République démocratique du Congo qui stipule : « À défaut d'héritiers…la succession est dévolue à l'État. L'hérédité sera provisoirement acquise à l'État un an à dater de la publication de l'existence d'une succession en déshérence…Après cinq ans à dater de la publication, la succession est définitivement acquise à l'État » (https://www.leganetcd>legislation>LIVREIVSUCCES).

[8] E. Schuré (1987 : 347) nous donne une bonne raison d'aimer les animaux : la parenté de l'espèce animale et de l'espèce humaine. Il affirme de manière explicite : « les animaux sont parents de l'homme et l'homme est parent des dieux ».

bon sens ou à la raison, ce en quoi Dieu l'a créé supérieur au reste des animaux. Mais quelle est la portée de cette analyse platonicienne de l'héritage?

2. De la portée de l'analyse platonicienne de l'héritage

Il faut avouer que l'analyse platonicienne de l'héritage a eu une grande portée : elle a impacté toute la société occidentale. À preuve, quelques articles du code civil ont été rédigés sous l'oriflamme déployée de sa pensée. À titre indicatif, on peut citer l'article 724 du code civil qui admet que la succession légale est basée sur les liens de parenté ou d'alliance. Cet article précise en outre que « les héritiers désignés par la loi sont saisis de plein droit des biens, droits et actions du défunt ». Le code civil prolonge également l'idée platonicienne de la légitimité de l'héritage à partir de l'acte testamentaire : « La succession par testament facilite l'établissement de la qualité d'héritier. Il suffit en effet de produire le testament qui institue les héritiers afin de prouver leur qualité »[9].

En Afrique l'analyse platonicienne de l'héritage s'ouvre sur un meilleur horizon: elle permet de revoir les traditions africaines qui refusent d'accorder la succession du père à un fils. Dans la plupart de ces traditions qui reposent sur le matriarcat, la qualité d'héritier n'est pas reconnue à l'enfant. Cette qualité est plutôt attribuée au neveu. Dans la tradition kongo par exemple, le fils n'est qu'un étranger dans la maison de son propre père. Le seul profit qu'il doit tirer du vivant de son géniteur, c'est d'apprendre un métier. Ce métier lui permettra de s'occuper utilement lorsqu'il sera chassé à la mort de son père. Tous les biens que son père aura accumulés même avec son concours vont revenir à ses neveux et aux autres membres de son *kanda*[10]**.** C'est autant dire que dans la tradition kongo,

> L'enfant est *un morceau d'amour* du vivant de son père. Aussi longtemps que vit son géniteur, il bénéficie de son affection, de sa protection et de son soutien multiforme. À la mort de son père, il devient une victime : une victime de la tradition débridée qui le prive des biens de son père, qui dans certains cas l'oblige à rejoindre ses oncles, ses tantes, bref les membres de son propre *kanda* (P. H. Mfoutou, 2024, p. 17-18).

L'exposé platonicien sur l'héritage nous donne les moyens de corriger cette désorientation première liée au matriarcat. Par lui, nous comprenons la nécessité d'orienter notre regard vers une autre tradition noble : celle qui admet que « l'héritage se transmet en se fondant sur le patriarcat qui reconnaît la qualité d'héritier aux enfants » (https://www,assa-unuversite.fr>soutenance-de-these). Il n'y a aucune honte à mettre en œuvre la conception philosophique de Platon sur l'héritage afin que l'enfant africain devienne le réservataire du monde occidental, c'est-à-dire, celui à qui revient obligatoirement une grande partie des biens de la succession du père. Au Congo Brazzaville, par exemple, l'article 462 du code de la famille trouve pleinement sa raison

[10] En milieu kongo, le *kanda* suppose la famille maternelle.

d'être : cet article dispose que les successions sont différées aux enfants et descendants du défunt, à ses ascendants, à ses parents collatéraux et à son conjoint survivant.

À la suite de Platon, plusieurs philosophes se sont prononcés sur l'héritage. Dans cette pluralité se découvrent John Locke. Pour émettre son avis sur l'héritage, le philosophe et chancelier britannique part d'une conviction sur la propriété. Selon lui, tout ce que l'homme acquiert par le travail est sa propriété. Tous les biens qu'il accumule à la sueur de son front lui reviennent. Personne n'a le droit de lui causer préjudice sur le fruit de son labeur. Aussi s'avise-t-il de dire : « le travail de son corps et l'ouvrage de ses mains, nous le pouvons dire sont son bien propre. Tout ce qu'il a tiré de l'état de nature par sa peine et cette industrie propre et seule, personne ne saurait avoir droit sur ce qui a été acquis par cette peine et cette industrie » (J. Locke, 1992**,** p.163). L'idée de la propriété légitimée par le travail[11] est tellement forte chez Locke qu'elle se répète : « l'homme néanmoins, étant le maître et le propriétaire de sa personne, de toutes ses actions, de tout son travail, a toujours en soi le grand fondement de la propriété » (ibid, p.167). De là, il convient de souligner que l'homme a le droit de léguer sa propriété à un héritier digne (ibid. p. 199). L'héritier digne est celui qui se calque sur le modèle de son géniteur. Il intériorise la culture du travail et perpétue l'héritage sur la base de cette culture. Si pour Locke l'héritage est justifié par le travail, il faut cependant noter que cet héritage ne doit pas être injuste. Avec Locke la propriété qu'on hérite et qu'on doit transmettre à un héritier digne doit être à la mesure de ses besoins et des besoins de sa famille. Toute propriété, qui est en dehors de ce cadre est une grande absurdité. Elle est non seulement inutile, mais elle est aussi et surtout le signe visible de la malhonnêteté : « il est inutile et malhonnête de s'approprier et d'amasser plus de choses qu'on en a besoin » (ibid. p.181). Le bon sens voudrait par exemple qu'un homme laissât dans l'état commun de la nature une partie de terre « qui ne serait point nécessaire pour le soutien et les commodités de lui et de sa famille »[12] (ibid. p. 180).

Locke s'inscrit aux antipodes de tous ceux qui se soucient d'amasser les propriétés inégales et disproportionnées pour les léguer à leur famille. Il nous invite à éviter les excès et à tenir compte de la juste mesure en matière de propriété ou d'héritage. Il ouvre à l'interdiction formelle d'être dans la posture de « cette personne qui avec des espèces d'argent, agrandit, étend, augmente ses possessions autant qu'il lui plaît » (ibid. p. 180).

Locke nous ramène sur la voie de la raison, celle qui « nous dit que la propriété des biens par le travail doit être réglée selon le bon usage qu'on en fait pour l'avantage et les commodités de la vie. Si l'on passe les bornes de la modération, et qu'on prenne plus de choses qu'on en a besoin, on prend sans doute ce qui appartient aux autres » (ibid. p.166).

---

[11] À ce propos, J. Locke (1992, p. 164) précise : « le travail qui est mien, mettant ces choses hors de l'état commun où elles étaient, les a fixées et me les a appropriées ».

[12] Selon J. Locke (1992 : 179), « on a que faire d'étendre fort ses possessions et ses terres, puisqu'on en peut pre ndre autant que la nécessité le requiert ».

À la lumière de la pensée de Locke, nous comprenons que l'héritage qui dépasse les bornes de la modération est injuste. Il perpétue les inégalités en donnant « de multiples longueurs d'avance à ceux qui n'ont eu que la peine de naître dans la bonne famille ». Dans le contexte d'un tel héritage, cette question devient possible : « Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus ». Dans ce même contexte, le propos de Pierre Tourev trouve pleinement son sens : « la transmission du patrimoine d'un défunt à ses héritiers est dans nos sociétés modernes, l'une des règles et des traditions les plus injustes et les plus inéquitables mêmes si elle est très largement admise » (https://www.toupie.org>textes>Heritage_critique). [13]

On peut se faire une idée d'autres traits hideux de l'héritage, comme la vanité et le narcissisme. L'héritage est vanité en ce sens qu'à partir de lui et en lui, l'homme se propose d'atteindre un objectif stérile : l'immortalité. Vivant sous la menace de la mort, il produit des biens et fait l'expérience de la procréation pour se rendre immortel. Il veut demeurer dans la durée à partir des biens qu'il amasse et des enfants qu'il engendre. On peut déduire que l'héritage « est un moyen de conjurer le sort réservé à tout ce qui est fini dans l'humanité : l'oubli » (ibid.). L'héritage est narcissique dans la mesure où il traduit le besoin d'inscrire son nom dans la mémoire familiale. Pour emprunter la langue de Jean Pierre Vernant, l'héritage place l'individu sous le signe de la mémoire, le fait mémoire en le rendant mémorable : par lui, il échappe à l'anonymat, à l'effacement et devient *plus présent à la famille dans sa condition de défunt que les vivants ne le sont à eux-mêmes*. On est d'accord avec Marcel Mauss qui admet que l'héritage « appelle comme tout don un contre don : celui de perpétrer son nom, de lui rendre hommage, de le commémorer. Il ne serait que le fruit d'une volonté narcissique de laisser une trace dans l'humanité, du moins aux siens » (ibid.).

Conclusion

En somme, ce que nous devons retenir de l'héritage c'est qu'il est un patrimoine laissé par une personne décédée. Comme tel, il n'a de sens que par rapport à la mort : La mort est donc la condition du legs. L'héritier entre en possession de ce legs sur la base des règles que la société s'efforce d'ériger. Dans ses dialogues (comme *Les lois, la République et Lysis),* Platon pose les fondements de ces règles de l'héritage. Il nous apporte des réponses aux questions liées à la continuité dans le moment de rupture qu'est le décès. Plus précisément, ils proposent des réponses à quatre questions majeures : les questions du choix de l'enfant héritier, du testateur qui n'a que des filles comme enfants, du testateur sans enfants, d'un père qui n'a pas d'enfants mâles, mais seulement des filles et celle d'un père dont le fils héritier meurt avant d'atteindre l'âge adulte. La réponse qui s'impose à la première question se résume en peu de mots : le choix de l'enfant héritier ne se fait pas au petit bonheur. Il se fait suivant des critères dont le plus

[13] On ne peut perdre de vue que dans la société de notre époque, la richesse héritée par un petit nombre et la pauvreté qui est le partage du plus grand nombre trouvent leur justification à partir de **l'**esclavage et de la colonisation.

déterminant est le fait d'être avisé. Donner un mari à sa fille, un mari appelé à devenir son héritier, telle est la réponse à la deuxième question. Réserver l'essentiel de son patrimoine à un enfant héritier et accorder une infime part à une autre personne de son choix voilà la réponse à la troisième question. Enfin combler le vide en désignant un homme de son choix comme héritier est la réponse à la dernière question.
Au-delà de quelques faiblesses que présente l'analyse platonicienne de l'héritage, on peut se rendre à l'évidence que celle-ci a eu un impact sur la société contemporaine.

Bibliographie

DÖLLE Hans, 1950, « L'égalité de l'homme et de la femme dans le droit de la famille. Étude de politique législative comparée », in Revue internationale de droit comparé, vol.2, pp.250-275.

FINLEY Moises, 1978, *Le monde d'Ulysse*, trad. Claude Vernant, Paris, Maspero.

LALANDE André, 1948, *La raison et les normes. Essai sur les principes et sur la logique des jugements de valeurs,* Paris, Hachette.

LOCKE John, 1992, *Traité du gouvernement civil*, trad. David Mazel, Paris, Flammarion.

MFOUTOU Pierre Hubert, 2024, « Valeurs ancestrales chez les Beembe. Portrait d'une société traditionnelle », in Revue CLASS, numéro 14, pp. 15-27.

PLATON, 2011, *Les lois* in Œuvres complètes, trad. Luc Brisson et Jean François Pradeau, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011, *La République*, in Œuvres complètes, trad. Georges Leroux, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011, *Lysis,* in Œuvres complètes, trad. Louis André Dorion, Paris., Flammarion.

SCHURÉ Édouard, 1967, *Les grands initiés*, Paris, Perrin.

Code d'audience. Recueil de codes et textes usuels, 2011, Paris, Giraf.

Code civil, 2018, Paris, Dalloz.

La bible, 2016, Version Louis Second révisée, Séoul, Life Publishers International.

Le nouvel Observateur, 2006, hors-série, avril/mai, Paris.

Sites internet consultés

https://www.caim-info>revue.dialogue-d-histoire-anci
https://www.kartable.fr>Terminable.Es>Espagnol
https://www.philomag.com>Articles
https://www.leganetcd>legislation>LIVREIVSUCCES
https://www.asa.universite.fr>soutenance-de-thèse
https://www.toupie.org>textes>Heritage_critique
https://www.churchofjesuschrist.org>tudy>manual>c

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique ©

2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An) **Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.303-319**
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

La philosophie morale de Kant, « rectrice » De la politique moderne africaine[1]

Vianney Davy Chrislain KIABIYA
Université Marien Ngouabi-Congo Brazzaville,
Assistant à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.
Email. **kiabiyavianney@gmail.com**

Reçu : 30/09/2024, **Acceptation** :20/10/2024, **Publication** : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 7 %**

Résumé : Le Kantisme a donné à la philosophie un rôle recteur vis-à-vis des « sphères de la culture » et de la connaissance. Nous lui reconnaissons, par exemple, le fait qu'il soit parvenu à formuler la loi morale ; loi qui servira de principe suprême en vue de décider de ce qui fait formellement qu'une action est déclarée bonne ou mauvaise ; et de décider de la valeur de nos actions morales. Presque partout en Afrique, depuis trente-cinq ans, on s'inquiète de ce que la morale a disparu de la vie économique, politique et professionnelle. Le diagnostic est certain et sans appel, que nous n'avons, manqué ni de richesses naturelles, ni de compétences, ni d'argent. À vrai dire, nous n'avons manqué que de moralité, qui fait partie intégrante de la rationalité des pratiques sociales et des organisations humaines. Il ne faut donc pas s'étonner de voir peu à peu triompher à tous les niveaux, l'absurde, l'injustice, le chaos et la violence. À la lumière de la morale kantienne, la nécessité de réintégrer la morale au cœur de la vie politique économique et professionnelle africaine est une évidence absolue.

Mots-clés : droit, économie-politique, loi-morale (l'impératif catégorique), rationalité, rectrice, tolérance.

---

[1] Comment citer cet article : KIABIYA V. D. C., (2024), «La philosophie morale de Kant, « rectrice » De la politique moderne africaine », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.303-319

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.303-319
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Kant's moral philosophy, "rector" Modern African politics

Abstract: Kantianism gave philosophy a rectifying role with regard to the « spheres of culture » and knowledge. We recognize it, for example, in the fact that it succeeded in formulating moral law; a law which will serve as the supreme principle for deciding what formally causes an action to be declared good or bad; and to decide the value of our moral actions. Almost everywhere in Africa, for the past thirty-five years, there has been concern that morality has disappeared from economic, political and professional life. The diagnosis is certain and irrevocable, that we have not lacked natural resources, skills or money. To tell the truth, we have only lacked morality, which is an integral part of the rationality of social practices and human organizations. It is therefore not surprising to see the slow but increasing triumph of absurdity, injustice, chaos, and violence at all levels. In the light of Kantian morality, the need to reintegrate morality into the heart of African political, economic, and professional life is absolutely obvious.

Keywords: right, political economy, moral law (the categorical imperative), rationality, rector, tolerance.

Introduction

L'Afrique aujourd'hui, devant la marche vers le progrès sociopolitique et sociotechnique du XXIe siècle, le constat est le sentiment de vivre un déclin. Presque partout dans l'Afrique, depuis trente-cinq ans, on s'inquiète de ce que la morale a disparu de la vie économique, politique et professionnelle. La nécessité de réimposer la morale au cœur des sphères africaines est une évidence absolue. À vrai dire, nous n'avons, manqué ni de richesses naturelles, ni de compétences, ni d'argent. La justification est que nous avons manqué de moralité. Le kantisme a donné à la philosophie un rôle recteur vis-à-vis des « sphères de la culture » et de la connaissance. L'Afrique doit se référer de nouveau à des valeurs morales sûres, et la référence à la morale de Kant peut sembler aujourd'hui un mot d'ordre, tant qu'il a l'extraordinaire pouvoir d'élever la pensée du particulier à l'universel. Kant est devenu un oracle pour avoir montré comment fonder la vie éthique. L'objectif de cette recherche c'est de voir si ce kantisme rajeuni ne s'adapte-t-il pas bien évidemment aux exigences du XXIe siècle en Afrique.

Comment en effet retrouver, à partir de Kant, en Afrique d'authentiques progrès politiques économiques et professionnels significatifs en se référant de nouveau à des valeurs morales sûres ? Par qui et par où s'effectuera le retour de la morale ?

Deux hypothèses majeures se dégagent de ces questions de recherche à savoir : (H1) Le dispositif conceptuel d'Emmanuel Kant sur la loi morale nous instruira que le phénomène social qui domine la fin chaotique de l'Afrique aujourd'hui est bel et bien celui de la disparition de la morale, source de rationalité des pratiques sociales et des organisations humaines ; (H2) Le recours à l'Impératif catégorique de Kant nous permettra de mieux situer le libéralisme et l'anticonstructivisme.

Dans une démarche politico-critique, nous allons, dans un premier temps, présenter l'historique de la crise de la moralité (I). Ensuite, nous présenterons la loi morale de Kant (l'impératif catégorique), pour déterminer les paradigmes de sa fonction rectrice (II). Enfin, nous en déduirons que le très nécessaire sursaut de la morale devra être stimulé par la « société civile » ; en faisant de la tolérance politique et économique, une science morale (III).

1. Identification de la crise de la morale et de ses manifestations.

La crise de la Morale est un phénomène historique et social. Elle se manifeste à la fois au niveau de l'individu à partir des instants qui traduisent la déchéance de la raison, qu'au niveau de la collectivité avec l'instabilité qui laisse entrevoir les guerres. Il s'agit de dire ici, qu'en tant que phénomène historique, elle ne date pas d'aujourd'hui, elle remonte aux temps les plus anciens à l'exemple des cités antiques notamment athénienne et romaine. Pour ainsi dire, la question de la crise de moralité ne remonte pas seulement à Emmanuel Kant. Ce fut une préoccupation de plusieurs époques ayant nourri l'espérance en une paix durable. Cette question a été prise en compte par d'éminents chercheurs, par d'érudits penseurs.

La période de l'Antiquité au Moyen-Âge se résume autour de deux auteurs au sein de l'histoire de la littérature grecque, Hésiode et Platon d'une part, et autour d'une figure marquante du Moyen-Âge, saint Augustin, d'autre part. Hésiode évoque l'absence de moralité par rapport à l'origine du mal dans un récit légendaire. Pour le poète grec le « changement pour le pire » s'est instauré à la suite du fait que Pandore (première femme de l'humanité) est offerte aux hommes pour les punir de l'orgueil et devient par la suite la femme d'Épiméthée. Elle est responsable de la venue du mal sur la terre pour avoir ouvert le vase (où Zeus aurait enfermé ce mal) et ouvert la jarre qui contenait tous les maux. Pour ce cas de figure, l'immoralité a pour corollaire les diverses manifestations de la tristesse, des peines, des difficultés et des promesses.

Platon, né en 727 avant Jésus-Christ dans une famille prestigieuse d'Athènes qui alors était « la première puissance militaire navale » (P. Rayaud, 1998, p. 486), va devenir des années après un illustre disciple de Socrate appartenant à la « période antique ». Dans l'histoire de la littérature grecque,

Platon a murit une réflexion sur les péripéties de la vie humaine saisie comme une lutte contre le mal dont la corruption demeure une figure. Faisant une sorte de procès contre l'injustice qui caractérisait la société de son époque, le philosophe grec lie étroitement le destin des individus et celui des collectivités en prenant pour cadre l'appréhension du phénomène de la déchéance morale. Les réalités ambiantes, les vicissitudes qui à la fois montrent les faiblesses de la condition humaine sont une absence de raison, puisque les passions, plus précisément, opèrent hors du champ de celle-ci. À ce propos, M. Clément (1973, pp. 127-130) disait : « On arrive ainsi à voir que dans l'homme individuel comme dans la société politique, il y a des moments qui tendent à se développer de façon anarchique… ». Puisque nos appétits, nos passions, toutes ces choses mobiles empêchent le corps d'être soumis à la raison.

Au Moyen-Âge, le christianisme apporte un renouvellement de l'inspiration du thème de la déchéance morale due à l'abandon progressif de la piété. Chez les auteurs chrétiens, l'immoralité s'appréhende à travers les phénomènes qui marquent une certaine vision apocalyptique où l'on prêche une fin prochaine des choses et l'espérance d'une génération après la chute. Saint Augustin, l'un des plus illustres écrivains et philosophes, analyse la déchéance caractérisée comme le « théâtre des jugements de Dieu » dans *La Cité de Dieu* et dans *Les Confessions*. Dans *la Cité de Dieu* rédigée en 410 à la suite du sac de Rome par Alaric, l'auteur chrétien traite le thème de la déchéance au niveau de la collectivité en distinguant deux différences. D'une part il y a la « cité terrestre » symbolisée par l'État païen à l'image de Rome en proie aux troubles et aux tumultes. D'autre part, nous avons la « cité céleste » paisible à son tour, où l'on œuvre pour le salut et pour la justice. Dans *les Confessions***,** il rapporte le phénomène de la déchéance au niveau de l'individu avec l'approche métaphysique de la notion du temps. Pour l'auteur des *Confessions*, « le temps n'est rien d'autre qu'une distension (…) probablement de l'âme (…) c'est en mon esprit que je mesure le temps » (St Augustin, 1964, p. 275-278). Avec cette interprétation psychologique de la notion du temps, Saint Augustin fait appel au souvenir, à la mémoire, au recours au passé de son existence pour accéder au salut à travers la confession. Ainsi, par la découverte de son passé déchu on accède à la faculté d'immobiliser le flux du présent et de laisser advenir le souvenir. C'est de la sorte qu'on arrive à une véritable compréhension de soi. Telle fut l'historique de la crise de la moralité, de l'Antiquité au Moyen-Âge.

Quant au moment dit moderne, le thème de la crise de la moralité s'articule autour des avis allant de Nicolas de Clam Anges à Hannah Arendt en passant par Gibbon, Jean-Jacques Rousseau, Emmanuel Kant, à qui nous ferions une mention spéciale. Sur le thème de la croyance en une fin prochaine des choses, la déchéance morale de l'Église est analysée par Nicolas Clam Anges dans

le *De Corrupte Ecclésia statu* en 1520. Mettant l'accent sur la réforme[2], Nicolas de Clam Anges cite comme causes de la déchéance morale les aspects suivants : l'abandon progressif de la discipline, la diminution de la piété, de la chasteté et de l'humanité.

Fortement marquée par le mouvement des humanistes de la renaissance, Edward Gibbon, historien britannique, a développé une « mélancolie savante » en faisant une sorte d'ironie du barbare. Dans son *histoire de la décadence et de la charte de l'empire romain* (1776-1778), l'historien rapporte l'effondrement de Rome aux attaques des barbares en soutenant toutefois qu'à la chute de l'empire romain, « la barbarie a submergé la civilisation » (E. Gibbon, 1996, p. 64).

La vision de l'historien Edward Gibbon, qui demeure l'un des auteurs majeurs du déclin de la civilisation romaine, diffère de celle de Jean Jacques Rousseau qui, par contre, dénonce les méfaits de la civilisation pour rapporter le thème de la déchéance morale en faveur d'une valorisation de l'état de nature telle que la montre la nette considération du bien sauvage. Dans *Le discours sur les sciences et les arts*, il fait le constat du mal ; dans *Le discours sur l'origine de l'inégalité des races,* il présente les véritables causes du mal et dans *Le contrat social,* il montre ce que l'homme aurait pu faire. Hannah Arendt, ancienne élève de Karl Jaspers prenant en lumière le continent européen, élucide la crise de la culture en expliquant d'une part l'aliénation de l'éducation par les idéologies politiques puisque : « l'éducation devient un moyen politique et la politique elle-même une forme d'éducation » (H. Arendt, 1993, pp. 223-227).

D'autre part, celle-ci nous fait distinguer au triste regard du rapport de la politique et de l'éducation « la tourmente révolutionnaire qui a suivi la première guerre mondiale » et les calamités qui se sont produites dans les « camps de concentration et d'extermination », malheureusement pour des raisons idéologiques.

Chez Emmanuel Kant, contemporain de Jean Jacques Rousseau, nous abordons les problèmes liés à la crise de la moralité tant au niveau de l'individu qu'à celui de l'État.

L'idée se résume chez Kant par l'insolubilité du conflit Peuple-Souverain qui oppose aujourd'hui les partisans du pouvoir et les adversaires, le peuple et les pouvoirs :

[2] Réforme: Mouvement religieux qui au XVIe siècle à soustrait une partie de l'Europe à l'obéissance de Rome et a donné naissance aux églises protestantes : Luthériennes, Calviniste et Anglicane.

Je suis sûr qu'on ne fera pas à mes assertions l'objection que je flatte trop les Monarques, en leur attribuant cette inviolabilité ; j'espère qu'on m'épargnera aussi celle de trop favoriser le peuple, si je dis qu'il possède pareillement ses droits imprescriptibles en face du chef de l'État, encore que ce ne puissent être des droits de contrainte (E. Kant, 1991, p. 47).

Tout compte fait, nous avons vu qu'un monde sans morale n'est ni raisonnable ni rationnel, c'est un monde absurde et injuste.

L'Afrique aujourd'hui, même après les indépendances et en l'absence d'une nouvelle pensée dominante, reste en réalité entièrement soumise aux lois de l'économie et aux intérêts dictés par quelques puissances occidentales, puissamment dominantes, et que ces fameuses « lois » du marché à elles seules créent autant de misères en Afrique qu'elles génèrent de richesses. Le phénomène social qui domine la fin chaotique de ce siècle est bel et bien celui de l'exclusion.

Livré à ses propres lois de croissance, le système économique africain ne parvient pas à s'optimiser sans créer du chômage et sans tourner le dos à 50 % des Africains plongés dans les ténèbres de la misère. De plus en plus nombreux sont ceux qui pensent qu'il va falloir refaire de l'économie une science humaine, c'est-à-dire réintégrer à la rationalité économique des critères liés à un concept pleinement humain du développement économique, social et culturel, celui de tout l'Homme et de tous les Hommes. S'il en est ainsi, il ne souffrira plus de démontrer la rentabilité d'une innovation économique pour conclure à sa validité. Il faudra encore vérifier qu'elle revêt une véritable signification humaine, qu'elle n'est pas totalement absurde, et à plus fort raisons, qu'elle n'est pas purement et simplement nuisible. Si la vie politique et économique de l'Afrique ne veut pas sombrer dans l'absurde et la violence totale, elle lui faudra retrouver du sens et donc redevenir, dans toute la force du terme, une science morale, certaine et efficace. Lorsqu'une certaine délinquance s'installe au cœur de la classe politique, de l'administration, de la banque, de l'armée, des hôpitaux, du système judiciaire, des moyens de communication sociale, des principaux milieux d'affaire, et des relations internationales, il ne faut pas s'étonner de voir triompher progressivement, à tous les niveaux, l'absurde, le chaos et la violence**.** Il n'y a que les ivrognes pour célébrer les vertus de l'alcoolisme. De même, il n'y a que les délinquants et ceux qui espèrent en toute hypocrisie profiter sans trop se salir de leurs faveurs, pour expliquer que la morale n'est pas de mise dans les affaires et qu'il faut bien s'adapter aux « réalités » du milieu si l'on veut y survivre

2. La morale kantienne et la crise de moralité en Afrique actuelle.

Kant détermine positivement la moralité comme autonomie de la volonté, parce que l'autonomie d'après E. Kant (1980, p. 416) est le fondement même de la

moralité, et par conséquent la manifestation de la liberté de l'homme en tant qu'être raisonnable. Autrement dit, l'autonomie est « la propriété qu'a la volonté d'être à elle-même sa loi ». Ce qui veut également dire qu'une personne autonome est une personne qui ne se laisse pas déterminer immédiatement par la sensibilité (hétéronomie), mais par sa propre loi. De ce fait, l'autonomie de la volonté illustre ce rapport de soi à soi, source de liberté positive et d'universalité. La voie de la liberté et de l'universalité tracée par Kant est à même de relever le défi du relativisme**.** Il faut montrer que cette loi peut devenir un mobile d'exécution, peut inciter à l'action. Un être dont la volonté ne se conforme pas à la loi morale, a en effet nécessairement besoin d'un mobile pour s'y déterminer. Mais la loi morale doit être voulue pour elle-même. Dans ces conditions, la volonté se détermine à obéir à la loi. Pour qu'il y ait moralité de l'action, il faut que l'action soit immédiatement déterminée par la loi. La loi morale agit sur notre sensibilité sur laquelle elle exerce un effet à la fois négatif et positif. Elle ruine tout d'abord en nous l'amour de soi, la bienveillance excessive envers soi-même ou bien la satisfaction de soi-même. La loi nous apprend que la personne n'a de valeur que par l'accord de son intention avec la loi. Mais elle ne consiste pas seulement en un préjudice apporté aux penchants, elle n'excite pas seulement un sentiment pénible, une douleur ; elle est en même temps positivement en tant qu'elle est la loi de toute volonté libre, en tant qu'elle est la forme d'une causalité intellectuelle, la cause d'un sentiment positif, un objet de respect pour elle-même. Ainsi, écrit E. Kant (2008, pp. 79-80), « le respect pour la loi morale n'est pas un mobile pour la moralité, mais c'est la moralité elle-même, considérée subjectivement comme mobile ». Le sentiment moral est un sentiment a priori engendré par la loi et qui sert de mobile à l'action : L'action morale est celle effectuée par respect pour la loi morale ; parce que justement la loi produit dans l'âme un sentiment de respect qu'il peut y avoir un mobile qui ne soit pas pathologique. Le sentiment est exclusivement produit par la raison. Le respect pour la loi est le seul sentiment qui soit a priori et qui soit moral. Ce sentiment est unique en son genre. Il ne peut être comparé à aucun sentiment pathologique. Il ne peut s'appliquer qu'aux personnes jamais aux choses qui ne peuvent provoquer que de l'inclination. Ce n'est pas un sentiment de plaisir, nous ne l'éprouvons pas volontiers puisque nous n'aimons pas ce qui nous humilie, ce qui nous fait connaitre notre indignité ; ce sentiment nous coûte : la preuve en est, d'une part, que nous sommes ravis de sauter sur une raison quelconque pour ne plus avoir à respecter certaines personnes dont l'exemple même nous humilie et, d'autre part, que, pour nous débarrasser du respect pour la loi morale elle-même, nous aimons la réduire à une simple maxime d'intérêt bien entendu. « L'humiliation du côté sensible est une élévation de l'estimation morale du côté intellectuel » (E. Kant, 2008, p. 83). Il y a quelque chose de particulier dans l'estime illimitée pour la loi morale pure, dépouillée de tout avantage. Il comporte la libre soumission à la loi accompagnée d'une

coercition exercée sur les penchants. L'action qui est objectivement morale s'appelle devoir, et contient une contrainte du déplaisir. La moralité des actions repose dans la nécessité d'agir par devoir et non par inclination pour ce que les actions doivent produire. C'est là-dessus que repose la différence entre l'action conforme au devoir ou à la légalité et l'action par devoir, par respect pour la loi. « Pour tous les êtres raisonnables finis, la loi morale doit être représentée comme un devoir et non comme une manière d'agir qui, par elle-même, nous plaît déjà ou qui peut devenir agréable pour nous (E. Kant, 2008, p. 75) ; un accord naturel et non un commandement, un ordre ». Comme telle, une créature ne peut être entièrement libre de désirs et de penchants. La pure loi morale nous fait sentir la sublimité de notre propre existence, pour notre plus haute destination. Elle peut même être utile pour contrebalancer les séductions que le vice fait miroiter. Le devoir moral n'a rien à voir avec la jouissance de la vie comme la cupidité, le vol, l'avarice, la méchanceté, le détournement….

Presque partout dans l'Afrique, depuis trente-cinq ans, on s'inquiète de ce que la morale a disparu de la vie économique, politique et professionnelle. Le diagnostic est certain et sans appel, il ne faut pas s'étonner de voir peu à peu triompher à tous les niveaux, l'absurde, l'injustice, le chaos et la violence. La nécessité de réimposer la morale au cœur de la vie politique, économique et professionnelle africaine est une évidence absolue.

L'Afrique vit, aujourd'hui, un âge nouveau de son histoire, caractérisé par des changements profonds et rapides qui s'étendent peu à peu à l'ensemble du Continent. Des changements qui rejaillissent sur l'homme même, sur ses manières de penser et d'agir tant à l'égard des choses qu'à l'égard de ses semblables. Des indépendances à nos jours, jamais l'Afrique n'a regorgé tant de richesses, tant de possibilités, une telle puissance économique ; et pourtant, une part considérable des habitants du continent africain est encore tourmentée par la faim et la misère, et des multitudes d'êtres humains ne savent ni lire ni écrire, on assiste à une forme d'aliénation de l'éducation par les idéologies politiques. Jamais les Africains n'ont eu comme aujourd'hui un sens aussi vif de la liberté, mais, au même moment, surgissent de nouvelles formes d'asservissement social et psychique. Alors que le monde prend fortement conscience de son unité, de la dépendance réciproque de tous dans une nécessaire solidarité, l'Afrique, au contraire, est violement écartelée par l'opposition de forces qui se combattent : d'âpres dissensions politiques, sociales, économiques, raciales et idéologiques persistent encore, et le danger d'une résistance capable de tout anéantir, demeure. L'échange des idées s'accroit (dialogues), mais les mots mêmes qui servent à exprimer des concepts de grande importance revêtent des acceptions fort différentes suivant la diversité des idéologies, des ethnies…. Une inquiétude nous saisit. Nous nous interrogeons, avec un mélange d'espoir et d'angoisse, sur l'évolution actuelle de l'Afrique. Car,

ces écartèlements, dont elle souffre aujourd'hui, engendrent ou accroissent contradictions et déséquilibres. Un conflit se fait assez souvent jour entre, d'une part, la préoccupation des peuples de l'efficacité concrète et les exigences de la conscience morale nées de l'aspiration à la paix ; et les propagandes idéologiques ou les égoïsmes collectifs des institutions étatiques au sein des nations, d'autre part. C'est ce qu'E. Kant (1991, p. 47) appelle par ambiguïtés logico-métaphysiques, où les partisans du pouvoir et le peuple violent le pacte initial ou originel sans aucune légitimation :

Défiances et inimitiés mutuelles, conflits et calamités s'ensuivent, dont l'Afrique est elle-même à la fois cause et victime. Ainsi l'Afrique moderne apparaît à la fois comme puissante et faible, capable du meilleur et du pire et le chemin s'ouvre devant elle de la liberté ou de la servitude, du progrès ou de la régression, de la fraternité ou de la haine. D'autre part, l'Africain prend conscience que de lui dépend la bonne orientation des forces qu'il a mis en mouvement et qui peuvent l'écraser ou le servir. C'est pourquoi nous nous interrogeons sur l'absence de la moralité et du droit en Afrique aujourd'hui.

Notre Afrique, aussi bien à travers ses progrès et ses échecs en matière de traités de paix politique, est caractérisée entre autres par l'existence de foyers de tension ici et là dans le continent : mouvements de guérilla, rébellions, guerres civiles, organisation et expansion du terrorisme, injustices sociales, tribalisme… À l'échelle continentale comme intercontinentale, cet état de fait révèle au grand jour, la disparition de la morale et du droit de la vie économique, politique et professionnelle africaine ; tant au niveau individuel qu'au niveau communautaire. Les traités de paix politiques et les accords de principes conclus çà et là n'ont abouti qu'à une paix surfaite, mais non véritable. Ce n'est qu'un armistice qui donne à chaque partie, le temps de préparer une autre résistance. Hayek, pour sa part, réalise que cette loi morale peut aussi servir de rectrice dans le domaine économique et politique.

> Je suis sûr qu'on ne fera pas à mes assertions l'objection que je flatte trop les Monarques, en leur attribuant cette inviolabilité ; j'espère qu'on m'épargnera aussi celle de trop favoriser le peuple, si je dis qu'il possède pareillement ses droits imprescriptibles en face du chef de l'État, encore que ce ne puissent être des droits de contrainte.

La référence à Kant permet à Hayek de mieux situer son libéralisme et son anticonstructivisme. Il fait souvent appel à l'Impératif catégorique en tant qu'il a l'extraordinaire pouvoir d'élever la pensée du particulier à l'universel. Kant est devenu, d'après lui, un oracle pour avoir montré comment fonder la vie éthique. Le retour à Kant peut sembler, aujourd'hui, un mot d'ordre tant il est utilisé, depuis une quinzaine d'années, par la philosophie contemporaine allemande, anglo-saxonne et française. Notre dessein n'est pas ici, de suivre les

développements du néo-kantisme ni d'en établir le bilan, mais de voir si ce kantisme rajeuni s'adapte aux exigences du XXIe siècle en Afrique.

La publication de son ouvrage *« Droit, législation et liberté, tome1 »*, constitue son engagement à défendre la société libérale dans ces dimensions économique, politique et juridique. Classique des sciences sociales et politiques du XXe siècle, cet ouvrage est considéré comme la « Bible » du libéralisme moderne fondée sur une épistémologie originale mettant l'accent sur le caractère limité et dispersé des connaissances humaines. Hayek considère que nul ne peut appréhender le monde dans sa complexité, notamment les gouvernants. La démocratie est un moyen, et non une fin en soi. Couplée à l'étatisme, elle risque de se transformer en totalitarisme, car l'appareil d'État contrôle alors tout. Hayek développe les notions d'ordre spontané de société, de catallaxie (économie d'échange) et de démarchie (terme équivalent à la démocratie libérale). Il introduit une posture épistémologique originale, le rationalisme limité. La connaissance à laquelle parvient l'économiste ou le juriste est nécessairement limitée car l'ordre spontané réalise ce dont précisément un esprit humain est incapable : Prétendre pouvoir, par la raison et la science, contrôler le social. Par contre, l'efficacité d'un ordre spontané particulier (le marché) vient de ce que, d'abord, parce que le marché n'impose aucune conception particulière du bien à l'ensemble des membres de la société, qu'il peut être qualifié de juste. Il les laisse ainsi libres de poursuivre leurs fins privées, en passant par le respect des règles générales et impersonnelles (le respect de la propriété, des contrats et des règles de responsabilité). Toute autre intervention, dit Hayek, y compris les politiques sociales, revient à imposer certaines fins privées à l'ensemble des membres de la société ; injustes, ces interventions sont également inefficaces, car elles modifient les signaux du marché. Selon lui, c'est une illusion que l'on pourrait appliquer l'idée de justice à un ordre social dont personne ne peut être tenu pour responsable ; or « un fait en lui-même, ou un état de choses que personne ne peut changer, peut-être bon ou mauvais, mais non pas juste ou injuste » (F.V. Hayek, 2013, pp. 37-38). Déjà Kant déduisait à cette époque qu'est indépendant, tout homme qui est juridiquement et économiquement indépendant, parce que c'est cette double indépendance qui garantit, en quelque sorte, la capacité d'un homme à être libre dans ses jugements. L'Afrique a besoin d'une véritable indépendance économique et juridique. Hélas, le constat est que, de nos jours, les États ont toujours recours à la force et à l'affrontement armé comme moyens de régler les litiges. L'expérience historique montre que les Gouvernements africains excellent dans l'art de violer la Loi, par impératif hypothétique au lieu de l'impératif catégorique, suscitant et déclenchant ainsi, une série de réactions des forces vives de la nation.

Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir s'il va falloir ou non revenir à la morale. La faillite de la corruption érigée en système est trop complète sur tous les plans et à tous les niveaux pour qu'il soit permis d'en douter. La question est de savoir par où et par qui on peut espérer un retour de la morale, c'est-à-dire encore une fois de la saine raison.

En effet, le très nécessaire sursaut de la morale ne peut être attendu des milieux politiques, économiques, administratifs et professionnels où la « délinquance » se trouve inextricablement mêlée, et la classe politique ne reviendra pas d'elle-même et spontanément à la saine raison de la morale. Ils devront être stimulés, voire contraints pacifiquement, mais très fermement par la « société civile ». Ceci suppose qu'au sein de celle-ci naissent des courants, certes minoritaires, mais fortement charpentés sur le plan philosophique, moral et juridique, et soigneusement prémunis contre les sollicitations et les interférences des milieux contaminés par la corruption et la délinquance. Il ne suffirait pas de dire : « Confions au secteur privé aux ONG les tâches qu'un État déliquescent et corrompu ne saurait assumer sans avoir été réhabilité de fond en comble ». En effet, le privé n'est pas en lui-même immunisé contre « le virus » de la corruption. Nous savons bien hélas que les affaires mafieuses marchent la main dans la main avec la politique politicienne au détriment du « bien commun ». Certaines ONG très « politiques », quant à elles cherchent à tenir le haut du pavé dans la vie associative, toutes prêtes à réciter la nouvelle langue de bois, tout en s'adaptant aux « réalités du pays ».

Les initiatives privées capables de porter un courant de renaissance de la morale et du droit dans tous les domaines devront être d'une nature bien spécifique et d'un haut niveau de conscience morale et politique. On doit pouvoir parler à ce propos d'un « secteur privé social », effectivement articulé sur des objectifs de « bien commun » et rigoureux dans le choix de moyens compatibles avec celui-ci. Un tel secteur devra peu à peu connecter entre elles des initiatives dans tous les domaines. L'enseignement, la santé, la banque, l'agriculture, l'industrie, le commerce, le transport, le sport et la culture. Dans cette foisonnante diversité des besoins, le point commun de toutes ces initiatives devra être une volonté commune et efficace, d'organiser la résistance à la « mafiatisation » rampante, de dresser des cloisons imperméables à toutes les ingérences corruptrices et de rouer en revanche un maximum de relations de solidité entre les initiatives saines.

C'est un choix personnel et privé. Mais, il faudra bien que le réseau de ceux qui ont fait ce choix se structure et émerge. Ce privé-là sera privé-social, dévoué au « bien commun ». Ce jour-là, les plus hauts responsables n'auront plus

d'excuses, quand ils laisseront des délinquants s'immiscer dans leur entourage. La morale viendra au bout de ce long et périlleux chemin.

2. 2. Le paradoxe africain entre égalité, inégalités, et privilèges.

On retiendra, à la suite de ce qui vient d'être exposé que quant aux inégalités entre les hommes, qu'elles soient physiques, économiques ou sociales, elles sont la conséquence du premier droit de l'homme, c'est-à-dire la liberté pour tout homme de chercher le bonheur par ses propres moyens. On conclura dès lors, que l'égalité suppose seulement que les hommes ont entre eux un pouvoir de contrainte juridique réciproque. C'est ce que Kant appelle l'égalité générale, c'est-à-dire celle qui concerne seulement la « forme de la législation » et non pas, comme il le rappelle, celle qui concerne la matière ou l'objet dont on a un droit. En d'autres termes, tous les sujets sont égaux en droit, même quand il existe des inégalités de toute sorte entre eux. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre Kant lorsqu'il écrit que « cette égalité générale des hommes dans un État, en tant que sujets de celui-ci, coexiste parfaitement avec la plus grande inégalité dans l'importance et le degré de ce qu'ils possèdent, qu'il s'agisse d'une supériorité corporelle ou intellectuelle sur les autres ou de biens matériels en dehors d'eux et de droits en général que certains ont éventuellement sur d'autres » (E. Kant, 1991, p. 272).

Dès lors, nous pouvons de façon certaine, déduire que l'égalité suppose, dans un État de droit, qu'il ne peut y avoir des privilèges accordés à une communauté plutôt qu'à une autre. L'égalité comme principe, c'est-à-dire comme droit, met au contraire tous les sujets sur le même piédestal, de telle sorte que tout le monde ait, en tant qu'appartenant à la même communauté, les mêmes chances et les mêmes avantages, dans les mêmes conditions. Quitte à chacun de développer librement ses dispositions et ses talents. C'est ainsi que nous le rappelle E. Kant (1991, p. 273) en ces termes :

> Tout membre de cette communauté doit pouvoir atteindre tout niveau de situation auquel son talent, son activité et sa chance peuvent le conduire ; et il ne faut pas que ses co-sujets, grâce à une prérogative héréditaire (…), lui barrent la route pour le maintenir éternellement, lui et ses descendants, en dessous de cette situation.

À côté de la liberté, l'égalité est un droit cher à tout homme dans la mesure où il garantit juridiquement l'humanité en l'homme, veillant ainsi à ce qu'aucun homme ne soit utilisé comme moyen par un autre (co-sujet) et aussi à la dignité de chacun, sauf par sa propre faute. Ce qui amène l'auteur de *Théorie et pratique* à supposer :

> Qu'aucun homme vivant dans l'état juridique d'une communauté ne peut non plus déchoir de cette égalité autrement que par son propre crime, mais jamais par un contrat ou par une violence de guerre, car il ne peut pas cesser, par un acte juridique (…) d'être propriétaire de sa propre personne, et entrer dans la classe des animaux domestiques que l'on utilise à tout ce que l'on veut et qu'on conserve en outre dans cet état sans leur consentement aussi longtemps qu'on le veut.(E. Kant, 1991, pp. 274-275).

2. 3. Privilèges et mérites en Afrique, dans la perspective kantienne de la moralité.

Plus généralement Kant fait siens la plupart des acquis de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 : souveraineté du peuple, reconnaissance *des* trois principes-droits de l'homme fondant la république (liberté des hommes, égalité des sujets, indépendance des citoyens actifs, abolition des privilèges (charges, propriétés) de certaines classes (noblesse, clergé), formation d'une armée de conscrits, confiscation des biens de l'Église, dissolution des ordres religieux. Kant vise ici l'Église catholique française et ses ordres religieux, ainsi que la Constitution civile du clergé promulguée par l'Assemblée nationale pour régler les rapports entre Église et État. La Constitution de 1791 supprime les ordres religieux et invalide les vœux monastiques. Sur l'adhésion de Kant à la politique religieuse de la Révolution, dans l'administration publique, le principe républicain de promotion au mérite, en ce qui concerne la noblesse de fonction et du rang, n'en est pas attaché à *la personne,* mais bien à *l'emploi.* Ainsi qu'il le dit :

> Il ne peut y avoir dans l'État aucune corporation, aucun ordre qui, en tant que propriétaire du sol, pourrait en léguer la jouissance exclusive aux générations suivantes. *L'ordre des chevaliers, l'ordre clérical,* ne peuvent jamais, par les privilèges qui les favorisent, acquérir sur le sol une propriété transmissible à leurs successeurs. Les biens des ordres militaires, ceux des églises peuvent être supprimés sans scrupules (E. Kant, 2008, pp. 206-207).

Concernant la distribution des emplois, charges et fonctions, E. Kant (1991, pp. 274-275) dénonce, après la *Déclaration,* l'inégalité que perpétue le système féodal de transmission héréditaire (par postérité mâle) des dignités, honneurs et privilèges attachés à la classe noble. Il récuse toute « hiérarchie entre des supérieurs (destinés à commander) et des inférieurs (obligés d'obéir aux premiers) », qui ne repose pas sur la compétence et le mérite personnels, comme on le voit aujourd'hui en Afrique. « La question est de savoir si le souverain est autorisé à fonder un état de noblesse comme un état *héréditaire,* s'il est conforme au droit du peuple d'instituer un rang de personnes qui *naissent* comme des *supérieurs* privilégiés. Une noblesse *héréditaire,* un rang qui passe avant le mérite est une chimère sans réalité. Car si l'ancêtre avait du mérite, il n'a pu cependant le

transmettre à ses descendants, mais il faut que ceux-ci l'acquièrent par eux-mêmes » (E. Kant, 1991, pp. 211-212).

L'abolition des privilèges héréditaires (inspirée de la *Déclaration)* correspond chez Kant au deuxième des trois droits fondant la république : « l'*égalité* des hommes dans le corps commun comme sujets », égalité entre eux et face à la loi. « Il faut que tout membre de ce corps [commun] puisse y parvenir à tout degré de condition où le peuvent porter son talent, son activité et sa chance ; et il ne faut pas que ses co-sujets lui barrent la route en vertu d'une prérogative *héréditaire* (jouissant du privilège d'une certaine condition), leur permettant de le maintenir, lui et ses descendants, à un rang inférieur au leur. Il ne peut y avoir aucun privilège inné d'un membre de la république sur un autre, et nul ne peut transmettre le privilège du *rang* dont il jouit dans la république à ses descendants ; par suite, il ne peut pas non plus, comme si sa naissance le qualifiait pour la condition seigneuriale, empêcher les autres de parvenir par leur propre mérite aux degrés supérieurs de la hiérarchie » (E. Kant, 1991, pp. 33-34). Ce droit *d'égalité* de tous les citoyens substitue au privilège héréditaire de classe relatif aux fonctions, en particulier dans l'administration publique) le principe républicain de promotion au mérite. « En ce qui concerne la noblesse de fonction le rang n'en est pas attaché à *la personne,* mais bien à *l'emploi » (E.* Kant, 1990, p. 17). L'Afrique retiendra que l'égalité est un principe juridique qui donne à tous les membres libres d'une même communauté les mêmes droits et que personne n'a aucun avantage s'agissant de ce qui relève du droit. Elle prédispose l'homme à l'indépendance.

3. La Tolérance politique et socio-culturelle.

Les considérations tenues jusqu'ici l'ont été aux fins propédeutiques d'introduire la notion de la Tolérance, et en particulier celle de la tolérance politique et socio-culturelle, droit moderne du point de vue de la théorie de l'activité communicationnelle.

3. 1. La Tolérance politique.

Dans le domaine de la politique, la tolérance est requise surtout dans le cadre de la démocratie, du pluralisme et de l'alternance. En effet, comme l'affirme M. Walzer (1994, p. 24), « la tolérance politique est une valeur qui implique le respect des opinions individuelles et de la liberté de conscience et d'expression dans la mesure où elles ne portent pas atteinte à l'ordre public ». Ainsi, au nom de la tolérance, les Africains doivent apprendre à tolérer autrui, même si l'on n'est pas d'accord avec sa manière de penser, son choix politico-idéologique. La tolérance consiste à cet égard à respecter le droit inaliénable de l'individu à penser conformément à ses propres convictions. La tolérance politique est celle qui regarde les groupes en tant que mouvements et partis d'opposition, qui rivalisent

pour la conquête du pouvoir politique. Ils sont nécessaires au fonctionnement des régimes démocratiques qui appellent, littéralement, l'existence de dirigeants alternatifs, proposant des contre-programmes.

Ils sont des coparticipants au jeu politique. La tolérance, qui signifie ici respect des différentes appartenances politiques, vise à éviter l'exercice de la violence et assure la coexistence pacifique des communautés différentes.

3. 2. La Tolérance socio-culturelle.

Dans le domaine socioculturel, la tolérance renvoie à l'acceptation ou au respect mutuel de groupes humains relevant d'histoires, de cultures ou d'identités culturelles différentes. E. Morin (2012, p. 18), sociologue et philosophe français, défenseur de l'humanisme universaliste, de la transculturalité, a pu écrire à propos : « Chaque culture, chaque ethnie a ses vertus, ses vices, ses savoirs, ses arts de vivre, ses erreurs, ses illusions. » Il est plus important, à l'ère planétaire qui est la nôtre, d'aspirer, dans chaque nation, à intégrer ce que les autres ont de meilleur, et à rechercher la symbiose du meilleur de toutes les cultures ».

Il existe en revanche, une égalité universelle et juridique de tous les hommes, laquelle transcende toutes les considérations politiques, religieuses ou culturelles. L'égalité est de ce fait, une égalité strictement juridique. Kant le montre bien dans sa célèbre maxime citée plus haut, « que le droit inné de chacun est donc absolument égal devant tout acte juridique.

Conclusion

Au terme de notre analyse sur Kant et l'Afrique aujourd'hui, dont la préoccupation centrale consistait à questionner le corpus kantien sur la Morale pour trouver des réponses pratiques aux problèmes de l'Afrique aujourd'hui, capables d'impulser son progrès politique, économique, professionnel… les résultats auxquels nous sommes parvenus et l'orientation critique et ouverte qu'ils nous offrent pour répondre à notre problématique sont les suivantes :

Pour que l'Afrique puisse retrouver d'authentiques progrès politiques, économiques et professionnels significatifs, elle doit se référer de nouveau à des valeurs morales sûres, dont voici les pistes : les citoyens doivent se reconnaître les uns les autres dès lors qu'ils entendent régler, de manière légitime, leur vie en commun au moyen du droit positif ; D'organiser la résistance à la « mafiatisation » rampante, de dresser des cloisons imperméables à toutes les ingérences corruptrices et de rouer en revanche un maximum de relations de solidité entre les initiatives saines **;** Que tout le monde ait, en tant qu'appartenant à la même communauté, les mêmes chances et les mêmes avantages dans les mêmes

conditions. Ce droit *d'égalité* de tous les citoyens substitue, au privilège héréditaire de classe relatif aux fonctions (en particulier dans l'administration publique), le principe républicain de promotion au mérite. En ce qui concerne la noblesse de fonction le rang n'en est pas attaché à *la personne,* mais bien à *l'emploi* ; Il appartient à chacun de décider que le Sida de la corruption ne passera pas par lui. C'est un choix personnel et privé. Mais, il faudra bien que le réseau de ceux qui ont fait ce choix se structure et émerge (Faire avec le désespoir le plus profond l'espoir le plus invincible) ; Ceci suppose qu'au sein de celle-ci naissent des courants, certes minoritaires, mais fortement charpentés sur le plan philosophique, morale et juridique, et soigneusement prémunis contre les sollicitations et les interférences des milieux contaminés par la corruption et la délinquance ; Intégrer ce que les autres ont de meilleur, et rechercher la symbiose du meilleur de toutes les cultures ; On retient que l'égalité est un principe juridique qui donne à tous les membres libres d'une même communauté les mêmes droits et que personne n'a aucun avantage s'agissant de ce qui relève du droit. Elle prédispose l'homme à l'indépendance. Éliminer le cycle infernal : élections '' démocratiques '' suivies de la contestation des résultats, qui implique des violences sociopolitiques ; Faire recours au dialogue, en vertu de la tolérance, dans le règlement des différends, afin d'instaurer un climat de paix perpétuelle.

Références bibliographiques

1- ARENDT Hannah, 1993, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.

2- Augustin Saint, 1964, *Confessions, livre XI- chapitre 26*, trad. Geneanet Trabucos Paris, G-F.

3- CLÉMENT Marcel, 1973, *Une histoire de l'intelligence : la soif de sagesse*, Paris, l'Escalade.

4- GIBBON Edward, 1996, *in Encyclopaedia Universalis*, Corpus 7, Paris, PUF.

5- HAYEK Friedrich Von, 2013, *Droit, législation et liberté, tome1*, trad. Raoul Auduin, Paris, PUF,

6- KANT Emmanuel, 1943, *Critique de la Raison Pratique*, trad. François Alquier, Paris, PUF.

7- KANT Emmanuel, 2008, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Trad. François Xavier Chenet, Paris, Vrin.

8- KANT Emmanuel, 1990, *Projet de paix perpétuelle*, trad. Jean Gibelin, Paris, Vrin.

9- KANT Emmanuel, 1991, *Théorie et pratique,* trad. Alain Renaut, Paris, G-F.

10- KANT Emmanuel, 1994, *Métaphysique des mœurs*, trad. Alain Renaut, Paris, G-F.

11- KANT Emmanuel, 1796, *Doctrine du droit*, trad. Alexis Philonenko, Paris, Vrin.

12- LOSURDO Domenico, 1993, *Autocensure et compromis dans la pensée politique de Kant,* Lille, Presses Universitaires de Lille.

13- MORIN Edgar, *le journal et le Monde* du mercredi 8 février 2012

14- Philippe Raynaud, 1998, *Dictionnaire de Philosophie politique*, Paris, PUF.

15- ROUSSEAU Jean Jacques, 1755, *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, G-F.

Biobibliographie

Vianney Davy Chrislain KIABIYA, né le 29 juillet 1974 à Brazzaville, est Docteur en philosophie de l'Université Marien NGOUABI, spécialité Histoire de la philosophie et Métaphysique. Il est Enseignant-chercheur permanent, Assistant à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines depuis Avril 2021, au Parcours-type Philosophie ; Membre du Laboratoire de Métaphysique et Histoire de la philosophie de la FLASH.

Champs de recherche : La philosophie d'Emmanuel Kant ;

Publications (articles): -L'espace et le temps comme structures d'accueils de tous les phénomènes en général, dans l'esthétique transcendantale d'Emmanuel Kant ; -De la Monologique kantienne à la Dialogique habermasienne ; -La Liberté chez E. Kant, droit politique ou droit naturel ?

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique ©

2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116
Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.320-339

Origine de la sous-qualification des inspecteurs d'enseignement primaire dans le domaine de l'encadrement des conseillers pédagogiques en République du Congo[1]

THIBAULT-MPOLO Yolande
École Normale Supérieure, université Marien NGOUABI, Congo-Brazzaville
Email :baulthiyou@gmail.com
Orcid :

&

KITENDI- MIZÈRE Charlotte
École Normale Supérieure, université Marien NGOUABI, Congo-Brazzaville
Email:charlottekitendi05@gmail.com

Reçu : 23/09/2024, Acceptation : 14/11/2024 ; Publication : 30/12/2024

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*
Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 07 %**

Résumé : Ce travail a eu pour objet de déceler l'origine de la sous-qualification des inspecteurs d'enseignement primaire formés par l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi, dans le cadre de l'encadrement pédagogique des conseillers pédagogiques. Il s'est passé à Brazzaville et à Pointe-Noire, ces deux grandes villes qui regorgent le plus grand effectif des inspecteurs et des conseillers pédagogiques qualifiés. Il a été réalisé grâce aux instruments de collecte des données suivants : l'entretien semi-directif et l'observation participante. Les résultats obtenus à partir de l'entretien semi-directif ont montré

[1] Comment citer cet article : THIBAULT-MPOLO Y. et KITENDI- MIZÈRE C., (2024), « Origine de la sous-qualification des inspecteurs d'enseignement primaire dans le domaine de l'encadrement des conseillers pédagogiques en République du Congo », Cahiers *Africains de Rhétorique*, Vol 3, n°2, pp.320-339

qu'aucune formation continue n'a jamais été organisée au bénéfice des conseillers pédagogiques, même en début de leur carrière d'encadreur pédagogique. La formation continue organisée par les inspecteurs ne tient compte que des besoins des enseignants et non de leurs conseillers pédagogiques. Ce dysfonctionnement constaté prend source à l'École Normale Supérieure. Selon eux, cette école ne les forme pas pour l'encadrement des conseillers pédagogiques. Ils ont décelé cette grande faiblesse dans ses programmes de formation. Le déroulement du stage pratique et son évaluation certificative, disent-ils, en sont les preuves. Les résultats de l'observation participante corroborent ceux de l'entretien semi-directif. Les conseillers pédagogiques sont abandonnés à leur triste sort ; ils trainent leurs difficultés pendant toute leur carrière.
Mots clés : sous-qualification, compétence, encadrement pédagogique, visite concertée, formation continue.

Origin of the under-qualification of primary education inspectors in the field of supervision of pedagogical advisers in the Republic of Congo

Abstract: This work aimed to detect the origin of the under-qualification of primary education inspectors trained by the Higher Normal School of Marien Ngouabi University, as part of the educational supervision of educational advisors. It happened in Brazzaville and Pointe-Noire, these two large cities which have the largest number of inspectors and qualified educational advisors. It was made thanks to. This work was carried out using the following data collection instruments: semi- structured interview and participant observation. The results obtained from the semi-structured interview showed that no continuing training has ever been organized for the benefit of educational advisors, even at the start of their career educational supervisor. They are only satisfied with the knowledge received during their training at the Higher Normal School. Continuing training organized b inspectors only takes into account the needs of teachers and not their educational advisors. This observed dysfunction originates in this aforementioned establishment. According to then, this school doesn't train then to supervise educational advisors. They detected this great weakness in its training programs. The course of the practical internship and its certifying evolution, they say are the proofs. The results of participant observation corroborate those of the semi-structured interview. Educational advisors are abondoned to their sad fate; they drag their difficulties throughout their entire career.

Key words: under-qualification, competence, educational supervision, concerted visit, continuing education.

Introduction : En conformité avec les objectifs de développement durable (ODD4), la recherche de résultats d'apprentissage meilleurs est de plus en plus souhaitée. C'est pourquoi, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) est un outil d'appui au pilotage des systèmes éducatifs des États et gouvernements membres de la CONFEMEN en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Ce programme vise à informer sur l'évolution des performances des systèmes éducatifs afin de les aider à l'élaboration et au suivi des politiques éducatives. Quatorze pays ont participé à l'évaluation internationale PASEC 2019 parmi lesquels le Congo. Cette évaluation a permis de mesurer le niveau de compétences des élèves en début et en fin de scolarité primaire, en langue d'enseignement et en mathématiques. Elle a également analysé la maitrise par les enseignants des contenus disciplinaires et didactiques en compréhension de l'écrit et en mathématiques. Des relations entre les performances des systèmes éducatifs des pays évalués et certains facteurs issus des données contextuelles auprès des élèves, des enseignants et des directeurs ont été analysées. Enfin, l'évolution de l'efficacité des systèmes éducatifs des dix pays ayant participé aux deux cycles (2014 et 2019) a été aussi analysée.
En effet, partant de ce qui vient d'être dit plus haut, nous constatons que tous les systèmes éducatifs du monde sont à la quête des résultats d'apprentissage meilleurs. Or, pour atteindre cet objectif, il faut tout d'abord avoir un bon corps des encadreurs pédagogiques qui soit à la hauteur de sa tâche pour ensuite rendre les enseignants plus performants. Ce corps d'encadreurs, au Congo, est composé des inspecteurs et des Conseillers Pédagogiques (CP) lesquels sont suppléés par les directeurs d'écoles. Ces derniers sont considérés, dans le système éducatif congolais, comme les premiers conseillers pédagogiques des écoles primaires. Ce système comprend deux catégories d'inspecteurs : les Inspecteurs Chefs de Circonscription Scolaire (ICCS) et les Inspecteurs Chargés des Activités Pédagogiques (ICAP). À l'exception des directeurs d'écoles qui sont des instituteurs formés par les Écoles Normales des Instituteurs (ÉNI), tous ces encadreurs, sont formés à l'École Normale Supérieure (ÉNS) de l'Université Marien Ngouabi. L'ÉNS forme des inspecteurs sans discrimination, fort malheureusement quand ils arrivent sur le marché du travail ; ils en subissent. Le ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA) qui les reçoit après une formation de deux ans pour l'obtention d'un Master professionnel en Sciences de l'éducation, nomme certains d'entre eux ICCS et d'autres ICAP sans aucun critère de nomination. Le malheur est que, sur le terrain de la pratique, l'ICAP et le CP semblent réaliser les mêmes activités, tous deux s'acharnant sur l'enseignant. Le pauvre enseignant

se trouve tantôt embarrassé ne sachant plus à quel saint se vouer. Les discours tenus par les deux encadreurs sont parfois contradictoires, ajoutons à ces derniers le discours du directeur d'école, lui qui est considéré comme le premier conseiller pédagogique des enseignants.

Les trois différents corps des encadreurs notamment les inspecteurs, les CP et les directeurs sont institués d'abord par un décret, ensuite par un arrêté. (Décret 2003-119 du 7juillet 2003 relatif aux attributions du ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Chargé de l'Alphabétisation ; arrêté nº 6192/MEN-CAB-DPAA-A1 du 16 juillet 1984 fixant attributions du conseiller pédagogique en République Populaire du Congo). Tous ces corps ont leurs arrêtés qui définissent dans les détails leurs attributions. Par contre, le corps des ICAP a été institué par une note de service (Note circulaire n°154/MEFA-CAB-DGEFA-DPAA-SAA-B1 du 16 février 1989).

D'une part, depuis que ce corps d'ICAP a été créé, le MEPPSA n'a jamais réalisé une quelconque révision de cette note, afin de définir clairement leurs attributions et de montrer les limites de leurs compétences par rapport à leurs collaborateurs immédiats qui sont les CP, afin d'éviter des éventuels chevauchements. D'autre part, l'ENS qui est l'institution de formation de ces encadreurs, n'a jamais révisé les programmes de formation des inspecteurs qui tiennent compte de cette réalité. Cette réalité met en évidence une confusion de rôle entre le CP et l'ICAP dans l'encadrement pédagogique des enseignants. L'ICAP semble être ignorant de ses attributions et ne se contente que d'encadrer les enseignants sans qu'il ne sache qu'il doit aussi encadrer son proche collaborateur, le CP.

Aujourd'hui, on parle de plus en plus de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), aucun être humain ne peut être en marge de cette réalité car, les connaissances sont renouvelables ; elles doivent être réactualisées pour développer tous les secteurs d'activités de l'Homme. C'est pourquoi, les CP méritent d'autant plus un renouvellement des connaissances, une formation continue, des renforcements de capacités réguliers pour accroitre leurs savoirs, leurs savoir-faire et leurs savoir-être liés à leur métier d'encadreur pédagogique. Cette faiblesse des inspecteurs qui ne se contentent que d'encadrer les enseignants et d'abandonner les CP suscite le questionnement suivant : quelles sont les causes réelles de la sous-qualification des inspecteurs dans l'encadrement pédagogique des Conseillers Pédagogiques (CP) ?

L'hypothèse sous-jacente à cette problématique est la suivante : la sous-qualification des inspecteurs dans l'encadrement pédagogique des CP prend source dans leur formation à l'ÉNS. Voilà pourquoi, cette étude vise à déceler l'origine de la sous-qualification des Inspecteurs d'Enseignement Primaire (IEP) formés par l'École Normale Supérieure dans l'encadrement pédagogique des CP

et de proposer des pistes de solution. Cette étude s'est réalisée dans les départements de Brazzaville et de Pointe-Noire, ces deux grandes villes qui comptent plus d'inspecteurs et des conseillers pédagogiques.

1-Cadre conceptuel et théorique

1-1-Cadre conceptuel

Pour mieux appréhender l'objet de notre travail de recherche, la clarification des concepts : sous-qualification, compétence, encadrement pédagogique, visite concertée et formation continue s'avère indispensable. En effet, la sous-qualification peut être considérée comme un emploi inférieur à la qualification d'une personne ou encore une personne qui ne présente pas la qualification requise pour un emploi. Les explications théoriques de ce phénomène sont moins nombreuses.

> « Celle qui vient rapidement à l'esprit, le cas où il y a pénurie de travailleurs qualifiés que les employeurs doivent « se rabattre » sur un bassin de main d'œuvre moins qualifiée. Tout comme, dans le cas de surqualification, les enjeux de la sous-qualification sont liés aux inquiétudes concernant l'économie du savoir. » (Montmarquette C.&Thomas L., 2003,p.4).

Hargot (1999) cité par les mêmes auteurs dit : « La formation en cours d'emploi peut, dans beaucoup de cas, compenser une insuffisance d'enseignement formel ». Ce qui revient à dire que les inspecteurs et leurs CP devraient bénéficier d'une formation en cours d'emploi afin de compenser leurs insuffisances d'enseignement formel. Qu'entendons-nous par compétence ? La compétence est définie comme :

> « Un ensemble de comportements potentiels (affectifs, cognitifs et psychomoteurs) qui permettent à un individu d'exercer efficacement une activité considérée généralement comme complexe […] La compétence est liée à un métier, à une profession, à un statut, à une situation professionnelle ou une situation sociale de référence ; à ce titre elle englobe des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être intimement liés ». […] (Raynal F. & Rieunier A., 2009, p.1)

Elle « est un ensemble intégré et fonctionnel de savoirs, savoir-faire, savoir être et savoir devenir qui permettront, face à une catégorie de situations, de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets » (Romainville M., 1998, p. 21).

Pour Sorel M., Wittorski cité par Guy Moussavou (2015, p. 103) :

> « La compétence est supposée au vu… des résultats de l'action. Est jugé compétent, celui dont la performance, au regard de l'efficience de son

> acte et de la qualité du résultat, est apprécié comme positive » c'est-à-dire que, « la compétence ne réside pas dans les ressources à mobiliser, mais dans la mobilisation de ses ressources en situation. Elle est mise en œuvre d'une ou d'un ensemble de capacités, qui actualisent des savoirs dans une situation particulière ». Cela implique qu'être compétent suppose d' « organiser et de réorganiser des stratégies, de faire évoluer des procédures, d'aménager des environnements puis d'être performant: il ne s'agit donc plus de savoir, mais de penser pour agir en situation, avec des savoirs, en vue d'atteindre un but : la mise en œuvre de la compétence relève donc d'un double expertise celle de la tâche et celle de la situation, ce qui suggère une disponibilité du sujet à faire face aux contraintes et aux exigences environnementales… ».

Ainsi, la notion de compétence peut être communément présentée comme un savoir, savoir-faire efficace dont les critères de l'efficacité et la nature des moyens mis en œuvre dans l'activité professionnelle peuvent prêter discussion. Elle désigne une capacité de mobiliser diverses ressources cognitives pour faire face à un type de situation. Les compétences professionnelles se construisent en formation, mais aussi au gré de la navigation quotidienne d'un praticien, d'une situation de travail à une autre. La compétence est la capacité d'un professionnel à utiliser un savoir pour réaliser une tâche dans le cadre d'une activité. Cette compétence prend en compte les savoirs constitutifs de l'activité professionnelle. Qu'entendons-nous par encadrement pédagogique ? L'encadrement pédagogique est « un ensemble des opérations critiques (observation, analyse, jugement, intervention) par lesquels une personne en situation de responsabilité vise à améliorer la qualité de l'acte professionnel des personnes dont elle est responsable de façon à assurer la plus grande cohérence possible entre le référentiel et les pratiques. » (Dictionnaire encyclopédique universel, 2009). Par le biais de l'encadrement pédagogique qui est un moment d'échange entre encadreur et enseignants, le directeur d'école, le conseiller pédagogique ou l'inspecteur accompagne ces derniers dans : l'amélioration de leurs pratiques pédagogiques ; l'intégration des acquis des formations continues reçues ; l'amélioration de l'apprentissage des élèves.

Que veut dire visite de classe ? La visite de classe est une pratique d'encadrement, de suivi, de contrôle et d'évaluation qualitative réalisée par les directeurs, les CP et les inspecteurs en vue d'aider les enseignants à améliorer leurs prestations pédagogiques, à partir d'un objectif fixé en amont. Elle peut se réaliser par un encadreur seul ou en commun ; le cas échéant, elle est appelée visite de classe concertée. En effet, on entend par visite de classe concertée, une visite qui est effectuée par deux ou trois encadreurs au même moment dans une salle de classe. Dans ce cas, le CP ou le directeur d'école peut être accompagné

d'un inspecteur, tous suivent au même moment une leçon par exemple. À la fin de l'activité, le directeur ou le CP critique le travail fourni par l'enseignant et donne son appréciation générale. L'inspecteur à son tour apprécie la pertinence de la critique faite par le directeur ou le CP. Cette façon de faire est non seulement une formation continue du directeur ou du CP mais aussi, une évaluation qualitative faite par l'inspecteur à leur endroit.

Qu'est-ce que donc la formation continue ? Comme le mot l'indique, toute formation continue est continuelle durant toutes les années de l'exercice de sa profession ou métier. La bonne pratique de la profession nécessite une continuation de la profession de formation. Par exemple, dans le cadre de l'enseignement, elle s'acquiert au travers des séminaires, ateliers, leçons d'essai, conférences pédagogiques, leçons de démonstration… organisés par l'institution (Ministère, Inspections, Directions des écoles…). C'est une activité permettant à un individu ou à un groupe d'individus de développer les compétences professionnelles. Pour le Cadre de référence, Gouvernement du Québec (1998, p.9), la formation continue liée à l'emploi est :

> « conçue pour développer divers types de compétences liées à l'emploi, cette formation vise à permettre au personnel d'effectuer son travail plus efficacement, d'avoir une plus grande maîtrise de son travail et des changements et, le cas échéant, d'être préparé à assumer d'autres tâches ou responsabilités dans la même entreprise ou organisation, dans le même secteur d'activité ou dans un autre, à la suite de modifications d'ordre technique ou organisationnel ou par choix professionnel du salarié ».

Selon Legendre (2005, p.688), la formation continue renvoie à :

> « l'ensemble des actions et des activités dans lesquelles les enseignants et les enseignantes en exercice s'engagent en vue de mettre à jour, d'enrichir leurs connaissances professionnelles et d'améliorer leurs pratiques individuelles et collectives au regard des conditions d'apprentissage en milieu d'éducation ».

Les enseignants et les enseignantes en activité sont censés renouveler leurs savoirs, leurs savoir-faire et leurs savoir-être professionnels afin d'améliorer leurs pratiques pédagogiques, administratives et socioculturelles. Cependant, Perrenoud (1994, p.2) va plus loin en écrivant :

> « La formation continue est une auberge espagnole, une notion floue, qu'on peut définir de mille façons et nommer aussi : formation continuée, formation permanente, recyclage, perfectionnement, développement professionnel, fortbildung, weiterbildung, in service training, aggiornamento (mise à jour), autant d'expressions dont le sens et les

connotations diffèrent d'une organisation, d'une société, d'une aire linguistique, d'une époque à une autre. »

Ainsi, la formation continue vise d'une manière ou d'une autre la transformation de la personnalité d'un travailleur. Elle vise, pour ce qui concerne l'enseignant, la professionnalisation de son métier.

1-2-Cadre théorique

Le présent cadre théorique vient appuyer les éléments à la base du questionnement de cette recherche. Il s'appuie sur une approche de gestion renouvelée dont font état plusieurs intervenants des domaines de la gestion et de l'éducation. Cette gestion se réfère aux principes suivants : la flexibilité, l'autonomie, la cohérence, la culture organisationnelle, la mobilisation, la responsabilisation et l'apprentissage. Les apprentissages réalisés par la formation continue s'inspirent d'une conception constructiviste de l'apprentissage s'appuyant sur les fondements humanistes et systémiques. L'apprentissage se construit dans des situations contextualisées et se traduit dans l'action par des compétences.

Cette gestion renouvelée est alimentée par de grands courants qui influencent les entreprises privées mais également les organisations publiques et en occurrence les écoles. Parmi ces courants, nous avons :

- **L'approche de la qualité totale (**William Edwards Deming,1982)

Pour Deming, dans cette approche, il s'agit d'appliquer la philosophie du nouveau management et de l'amélioration de la qualité ; la qualité doit s'inscrire dans un plan général visant les buts de l'organisation. Dans l'éducation, cette approche vise l'amélioration des prestations du conseiller pédagogique. À propos, les inspecteurs sont appelés à la multiplication des stratégies de formation de leurs collaborateurs, en occurrence, les conseillers pédagogiques.

- **La gestion participative** (Lawler III, & al., 1992) apporte une contribution significative aux nouvelles approches de gestion en mettant un accent particulier sur le développement et la participation des employés. Celui-ci prétend que le management peut faire la différence. Par rapport à notre travail, l'inspecteur fait preuve de management en vue d'intéresser et de faire participer les conseillers pédagogiques aux différentes formations prévues et proposées.

Nous pouvons noter que ces courants proposent des voies de renouvellement de la gestion, tant dans les aspects liés à l'atteinte des résultats que dans les aspects liés aux systèmes mis en place pour les atteindre.

II-Méthodologie

Dans la conduite de nos investigations, nous avons eu recours à l'approche qualitative.
Cette approche se caractérise par une visée compréhensive, qui se donne pour objectif de comprendre l'action dans un contexte ou en situation (Dumez, 2011). Elle nous a permis d'analyser et de comprendre les attitudes, les comportements et les besoins des inspecteurs et des conseillers pédagogiques. L'objectif n'étant pas d'obtenir une quantité importante de données, mais d'obtenir des données de fond et de qualité. Elle s'est appuyée sur des impressions, opinions et avis des inspecteurs et des conseillers pédagogiques, pour recueillir des informations destinées à décrire le sujet plutôt qu'à le mesurer.

Deux grandes villes du Congo, à savoir : Brazzaville et Pointe-Noire ont été choisies pour réaliser notre travail. Ces deux grandes villes du pays ont été choisies pour avoir une vision scientifique sur la question. La population de l'étude est composée par les inspecteurs (Inspecteurs Chefs de Circonscriptions Scolaires (ICCS), Inspecteurs Chargés des Activités Pédagogiques (ICAP)) et les Conseillers Pédagogiques (CP), tous formateurs.

Pour collecter les données nous avons utilisé deux instruments à savoir : l'entretien semi-directif et l'observation participante. L'entretien semi-directif nous a permis de comprendre la réalité que vivent les conseillers pédagogiques pendant l'exécution de leur fonction face à leurs chefs immédiats qui sont les inspecteurs. Cet entretien a été réalisé sur la base d'un plan constitué des questions regroupées dans des thèmes. À cela, toutes les questions ont été posées aux interviewés en respectant typiquement l'ordre établi. Signalons aussi que ces entretiens ont été enregistrés avec un appareil numérique. Tout cela nous a permis de procéder à une audition sonore des réponses des interviewés, afin de nous assurer de la fiabilité, de la fidélité et de la pertinence des propos authentiques recueillis. Le même instrument a été administré auprès des inspecteurs de Pointe-Noire, ce qui nous a permis de recueillir leurs opinions sur la formation reçue à l'ÉNS plus précisément dans le domaine de l'encadrement pédagogique des CP. L'observation nous a permis de vivre d'abord la réalité de l'exercice professionnel de l'inspecteur ; observer si l'inspecteur joue pleinement son rôle en ne laissant aucun de ses collaborateurs en marge de la formation. Ensuite, de déterminer l'évolution de cette situation par rapport à la réalité vécue par nous-mêmes, lors de notre propre formation. Les CP de Pointe-Noire et leurs inspecteurs ont été entretenus par téléphone, par contre les inspecteurs de Brazzaville ont été observés à partir d'une grille d'observation. Les variables suivantes ont été observées : pratiques professionnelles, relations entre encadreurs (CP, Inspecteurs). Pour traiter les données, nous avons utilisé l'analyse de contenu développé par Mukamurera J. (2006, p.117-118

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.320-339
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Les graphiques ci-après représentent les données statistiques de notre population.

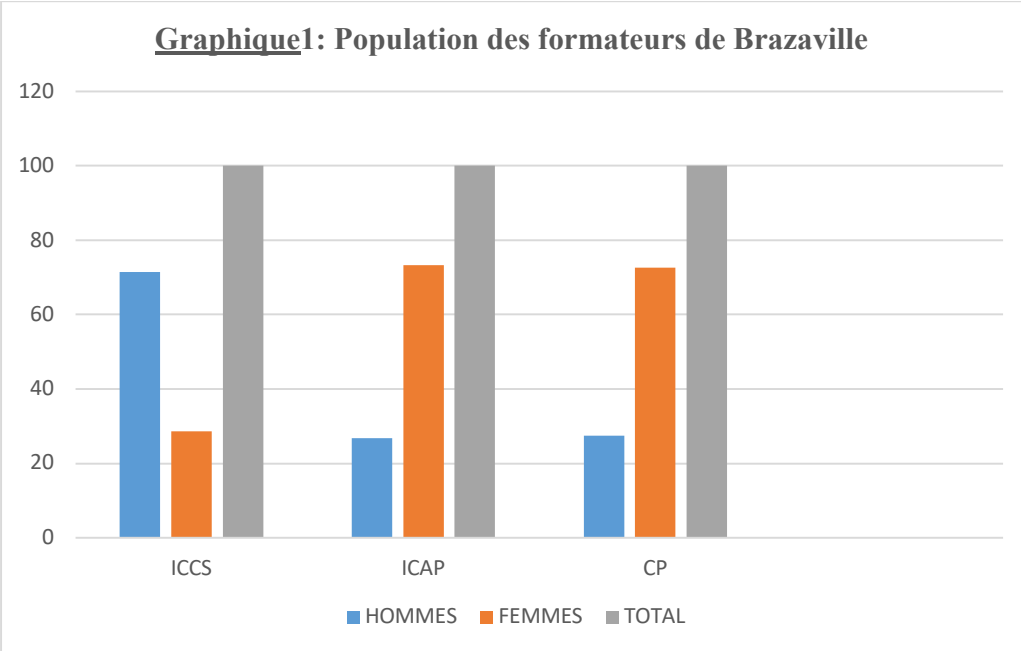

Source : *enquête du groupe*

Légende : -ICCS : Inspecteur Chef de Circonscription Scolaire
-ICAP : Inspecteur Chargé des Activités Pédagogiques
-CP : Conseiller Pédagogique

Ce graphique nous fait remarquer que, dans le département de Brazzaville, les femmes ICCS sont moins nombreuses que les hommes de la même classe, nous avons plus d'hommes que de femmes. Ce qui est contraire au niveau des ICAP et des CP ; chez lesquels le taux de féminisation est très élevé soit 73,23% des femmes ICAP et 72,62% des femmes CPP. À ces niveaux, nous avons plus de femmes que d'hommes.

ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

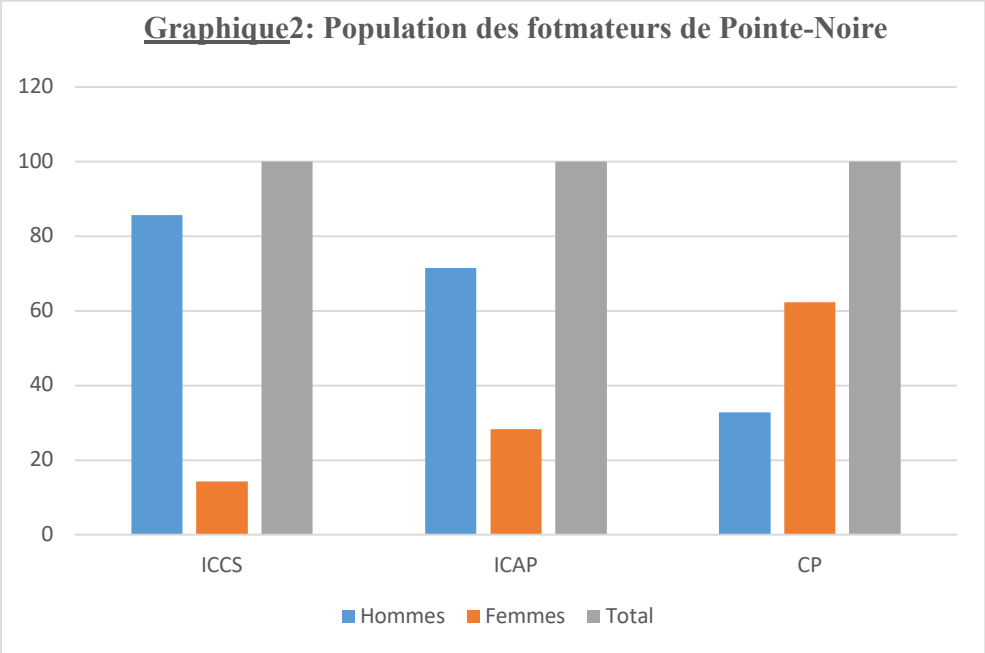

Source : *enquête du groupe*

La lecture de ce graphique révèle une différence entre Brazzaville et Pointe-Noire au niveau du genre. Le constat est que, dans le département de Pointe-Noire le taux d'hommes est plus élevé que celui des femmes.

Nous notons qu'à Pointe-Noire, au niveau des hommes ICCS, le taux s'élève à 85,71% et à 71,42% des hommes ICAP. Par contre chez les CP, les femmes restent plus nombreuses comme à Brazzaville soit 67,27%.

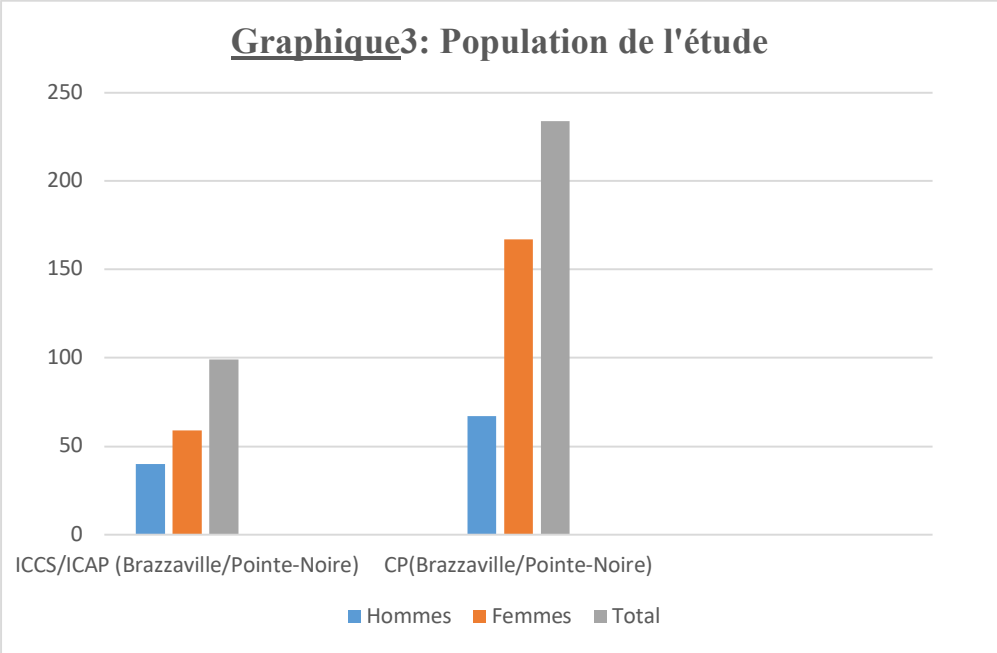

Source : *enquête du groupe*

Ce graphique présente une population de 99 inspecteurs dont 59 femmes et 234 conseillers pédagogiques dont 167 femmes. Il se remarque dans la catégorie des inspecteurs, dans les deux grandes villes du Congo, qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Le constat est le même au niveau des conseillers pédagogiques.

Échantillon de l'étude

Parmi les méthodes d'échantillonnage probabilistes ou aléatoires, nous avons choisi la méthode d'échantillonnage aléatoire simple et, nous avons tiré un échantillon aléatoire de 10 %. Nous avons entretenu dix (10) Inspecteurs et vingt-trois (23) conseillers pédagogiques, soit un total de trente-trois (33) individus.
Le tableau suivant 2présente l'échantillon de notre étude :

Tableau 1 : Échantillon de l'étude

N°	Catégorie d'enquêtés	Hommes	Femmes	Total
1	Inspecteurs (ICCS et ICAP)	6	4	**10**
2	Conseillers pédagogiques (CP)	7	16	**23**
Total		**13**	**20**	**33**

Source : *enquête du groupe*

Ce tableau nous fait constater que l'échantillon de cette étude est de trente-trois (33) individus, dont vingt (20) femmes.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.320-339
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

3-Résultats et discussion

3-1- Résultats issus de l'entretien semi directif avec les CP de Brazzaville et Pointe-Noire

3-1-1-Formation et expérience professionnelles

Les résultats obtenus ont révélé que certains participants à l'étude ont bénéficié de la formation professionnelle à l'ÉNS soit 65,22% de Conseillers Pédagogiques Principaux (CPP) ou formés contre 34,78% Conseillers Pédagogiques Délégués (CPD) surtout dans le département de Pointe-Noire, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas passés à l'ÉNS mais qui sont nommés par le MEPPSA. Il n'y a pas eu de critères d'exclusion, car tous ont besoin de la formation continue tout au long de la vie. Pour avoir une idée nette sur leur expérience professionnelle, nous les avons interrogés sur la durée dans leur fonction de CP. Celle-ci varie entre 3 et 12 ans.

3-1-2- Opinions sur la formation continue des CP

Il ressort de nos analyses que les participants sont presque unanimes du point de vue de l'organisation de leur formation continue sur le terrain de la pratique. 20/23 participants formés ou nommés ont affirmé qu'ils n'ont jamais bénéficié d'une formation continue depuis qu'ils sont sur le terrain. L'exemple de ces trois verbatim confirment nos analyses :

Ah ! existe-t-il des formations pour les CP ? Ben ! je n'en ai jamais connues, même pas une. (CP5)
Et bien ! depuis que je suis sortie de l'ÉNS, je n'ai jamais bénéficié d'une formation. Cela m'étonne. Même quand j'étais enseignant actif, c'est-à-dire dans une classe, je n'avais jamais vu ou entendu parler d'une quelconque formation des CP. (CP12)
Formation continue au bénéfice des CP, non ça n'a jamais existé ici à Pointe-Noire, nos collègues de Brazzaville ne m'en ont jamais parlé. C'est du nouveau pour moi, Madame ! Ben, mais si cela peut se faire, ça sera une bonne chose, pour nous ; ça nous aiderait, tant soi peu, à améliorer nos pratiques de tous les jours contenant aussi bien de bonnes choses mais aussi bien des imperfections. La formation continue serait la bienvenue, nos inspecteurs doivent tenir compte de nos besoins car ils ne s'attèlent que sur la formation des enseignants et non des CP que nous sommes, formés ou non par l'ÉNS. (CP23)

3-1-3-Organisation des visites concertées

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.320-339
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

Concernant les visites concertées, les participants à l'étude ont affirmé presque à l'unanimité que les visites concertées n'existent pas. Les extraits des discours ci-dessous traduisent leur vécu :

Qu'est-çà-dire visite concertée? Ce concept me paraît nouveau, Madame. Pourriez-vous me le clarifier ? Ah bon ! c'est ce que ça veut dire ; eh bien ! je n'ai jamais visité un enseignant ensemble avec un (une) inspecteur(trice) ICCS ou ICAP. Je travaille seule au cours de mes visites de classe, je ne suis accompagnée de personne. Aucun (e) inspecteur (trice) ne sait de quoi suis-je capable dans l'encadrement pédagogique de proximité. Personne ne m'apprécie, et moi non plus je ne sais à quel niveau je me trouve aujourd'hui dans l'encadrement pédagogique des enseignants qui sont à ma tutelle. Est-ce que je fais bien ? Est-ce- que je m'améliore ? Est-ce-que mes relations sont bonnes ou non avec mes encadrés ? Voilà autant de questions qui me viennent à l'esprit. (CP18)

Désolé, Madame, je n'ai jamais travaillé avec un(e) inspecteur (trice) dans une classe. Je suis seule depuis que j'ai été nommée CP déléguée. Personne n'est derrière moi pour m'apprécier. Je suis désolée. (CP15)

Ah ! ah ! par rapport à l'expérience que j'ai dans ce métier d'encadreur pédagogique, je n'ai jamais vécu cette pratique. Voici, 10 ans dans l'encadrement, aucun inspecteur m'a accompagnée dans une classe pour apprécier mon travail. Je travaille toujours seul. (CP10)

3-1-4- Suggestions relatives à la formation continue

Les participants ont suggéré que les inspecteurs tiennent-compte de leurs besoins. En effet, selon eux, la formation ne s'arrête pas à quelque niveau qu'il soit. Tout être humain doit se former continuellement. C'est le cas des CP, qui sont oubliés par leurs chefs hiérarchiques directs et même par la hiérarchie supérieure c'est-à-dire le MEPPSA par le truchement de l'Inspection Générale de l'Enseignement, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (IGEPSA) et la Direction de la Formation Continue (DFC). L'exemple du système public d'éducation québécois illustre leurs propos :

> *« En effet, le système public d'éducation n'est pas fermé sur lui-même ; il s'insère dans une société dont les transformations le marquent profondément. Par leur ampleur, les changements qui s'imposent dans la société québécoise convient donc les établissements publics à apporter leur contribution au-delà de la formation initiale des personnes. »* (Gouvernement du Québec, 1998).

Les extraits des verbatim suivants illustrent nos analyses :

Eh bien ! Puisque nous ne sommes pas formés depuis que je suis sur le terrain. Je souhaite que désormais les inspecteurs puissent aussi penser à nous former car nous rencontrons parfois des difficultés pour encadrer nos enseignants. C'est vrai que je suis sorti de l'ÉNS, mais cela n'empêche que j'éprouve des difficultés en matière d'encadrement ; surtout quand il s'agit des innovations, actuellement on a introduit une nouvelle approche pédagogique (APS), alors il faudrait bien que les inspecteurs multiplient les formations pour une bonne maitrise de cette nouvelle approche. (CP23)
Euh ! personnellement, je pense que la formation continue est l'affaire de tous. Aucun corps professionnel ne peut déroger de cette réalité car la formation ne s'arrête pas ; le monde évolue donc le CP doit s'améliorer, réactualiser ses connaissances. (CP21)
Etant CP délégué, je mérite une formation. Même après ma nomination, je n'ai pas été formé. On m'a ''jeté dans l'eau'' sans m'apprendre ''à nager'' si bien que j'ai toujours des malentendus avec mes enseignants. Mes animations pédagogiques se terminent en queue de poisson parce que je ne sais comment m'y prendre. La formation sur le tas, en début et en cours de carrière s'avère indispensable pour chacun de nous. (CPD5)

3-2- Résultats issus de l'entretien semi-directif avec les inspecteurs de Pointe-Noire

3-2-1- Formation et expérience professionnelles

Les résultats obtenus ont montré que tous les inspecteurs ont une expérience professionnelle de plus de cinq (5) ans. Deux (2) sur sept (7) n'ont pas été formés à l'ÉNS.

3-2-2-Organisation des sessions de formation à l'endroit des CP

L'analyse des verbatim indique que les inspecteurs (trices) n'ont jamais organisé des sessions de formation qui regroupent uniquement les CP. Ils soulignent que leurs préoccupations en matière de formation se tournent le plus souvent sur la formation des enseignants.
Les extraits des discours sont traduits par les verbatim suivants :
Vraiment ! je préfère dire la vérité, Madame, je n'ai jamais organisé une telle activité au bénéfice de mes proches collaborateurs ; ma foi ! je n'y ai jamais pensé, ce n'est pas un fait exprès mais c'est par ignorance ; depuis l'ÉNS et pendant mon stage pratique, je n'avais jamais assisté à ce genre de pratique qui aiderait le CP à s'améliorer. (ICCS1)
J'ai honte quand j'entends pour la première fois qu'il faut organiser de sessions de formation pour les CP et surtout pour les délégués que nous ''jetons à l'eau'' sans leur apprendre ''à nager''. Ceux qui sortent nouvellement de l'ÉNS ne

bénéficient d'aucune séance de renforcement de capacités et pourtant nous sommes conscients de la réalité de leurs faiblesses. (ICAP5)

3-2-3-Organisation des visites concertées

Les participants à l'étude ont révélé qu'ils n'ont jamais pratiqué cette activité. Ils ont souligné que les visites s'effectuent de façon isolée. Voici un extrait des propos émis par ces derniers de façon unanime.

Euh ! Madame, je me demande s'il y a un inspecteur ici à Pointe-Noire qui organise ce genre de visites à partir desquelles, l'inspecteur de toute catégorie confondue, apprécie le travail de son CP. Ce que je sais, jusqu'à ce jour, cette activité n'a jamais existé. D'ailleurs, pendant mon stage pratique à l'ÉNS, je n'avais jamais vu ça dans la circonscription scolaire où j'ai passé mon stage. Il faudrait bien qu'on nous forme pour le faire. (ICCS3)

3-2-4-Suggestions relatives à la formation continue des CP

Les inspecteurs de tous ordres ont émis le vœu d'être formés soit sur le tas pour ceux qui sont déjà en activité soit à l'ÉNS, pour ceux qui sont encore en formation. Les suggestions sont traduites dans les extraits suivants :

Nous souhaitons que les inspecteurs soient formés soit sur le tas pour nous qui sommes déjà sur le terrain soit à l'ÉNS pour les stagiaires, à ce moment l'ÉNS doit revisiter ses programmes de formation des inspecteurs du primaire, car à mon avis, c'est une grande faiblesse. (ICAP5)

Eh ben ! l'ÉNS doit réécrire ces programmes pour permettre aux inspecteurs d'être à la hauteur de leur tâche. (ICAP8)

Je pense que pour bien rendre, il faut être formé d'où nous sollicitons qu'on soit formé dans ce domaine. (ICAP10)

3-3- Résultats issus de l'observation participante avec les inspecteurs de Brazzaville

Lors des stages en responsabilité de nos étudiants, et depuis plus de cinq (5) ans nous avons profité d'observer les pratiques des ICCS et des ICAP dans 11/14 circonscriptions scolaires de Brazzaville. Nous avons constaté que ceux-ci n'encadraient pas leurs CP. Les différentes formations organisées consistaient à former rien que les enseignants, il en fût de même pour les visites de classe, aucune visite de classe concertée n'avait jamais été observée. Aucun CP n'avait jamais été ni formé ni contrôlé par les inspecteurs. Cette attitude nous a interpellées et nous a incitées à entreprendre une observation participante. Nous avons donc travaillé ensemble pendant le déroulement des stages de nos étudiants. Les résultats obtenus prouvent à suffisance que les inspecteurs présentent des faiblesses quant à la formation et au contrôle de leurs proches collaborateurs qui sont les CP.

Cahiers Africains de Rhétorique(fr), Vol 3, N°02, 30 Décembre 2024, pp.320-339
African Rhetoric Notebooks(An)
ISSN : 2790 -6108, EISSN : 2790-6116

3-4-Discussion

La présente étude s'est intéressée à déceler l'origine de la sous-qualification des inspecteurs dans l'encadrement pédagogique des CP. Les résultats obtenus, à cet effet, indiquent globalement que les participants ont reconnu que l'encadrement pédagogique des CP n'existe pas en République du Congo. Cette faiblesse prend source à l'ÉNS qui n'a jamais formé ces étudiants en la matière. Tous les instruments utilisés ont donné les mêmes résultats. Les participants ont conscience de leurs propres faiblesses et de celles de leurs proches collaborateurs (CP). Cependant, ils reprochent l'ÉNS de n'avoir pas inséré cette activité relative au domaine de l'encadrement pédagogique des CP, qui selon eux, ont besoin de la formation continue.

Notre cadre théorique s'est appuyé sur une approche de gestion renouvelée. Cette gestion se réfère aux principes suivants comme nous l'avons dit plus haut sur la8 flexibilité, l'autonomie, la cohérence, la culture organisationnelle, la mobilisation, la responsabilisation et l'apprentissage. En outre, les apprentissages réalisés par la formation continue s'inspirent d'une conception constructiviste s'appuyant sur les fondements humanistes et systémiques. L'apprentissage se construit dans des situations contextualisées et se traduit dans l'action par des compétences. À ce sujet, les inspecteurs formés par l'ÉNS devaient être dans un bain où ils s'imprégneraient de la réalité c'est-à-dire de vivre l'encadrement des CP au lieu d'aller vivre ce qu'ils ont déjà vu et vécu pendant leur formation en conseillât et pendant l'exercice de leur profession comme CP. En tant que CP, la visite de classe et l'organisation des leçons étaient leurs principales activités à réaliser. C'est pour autant dire qu'au sortir de là et après plus de trois ou cinq ans d'exercice, ces derniers maitrisent déjà tant bien que mal leur métier. Pendant leur formation pour devenir inspecteurs, ces mêmes individus ne pouvaient bénéficier de la même formation qui vise à n'encadrer que les enseignants et non les CP. Comme si ces derniers ne souffraient d'aucune faiblesse. L'ÉNS devraient former des inspecteurs flexibles, autonomes, cohérents, épris d'une culture organisationnelle et responsable et pleins d'initiatives. Ceci peut être illustré par la pensée de Afroun S. (2017) qui dit :

> « La qualité de la main d'œuvre revient à la capacité des universités de former des diplômés de haut niveau et qui dirigent tout droit vers le secteur de production pour occuper des postes de différents degrés, ce qui explique l'obligation d'être employable et performant dans le travail. »

Les inspecteurs sont appelés à fournir un travail de qualité qui s'exprime par les critères suivants selon le schéma conceptuel de la qualité dans le cadre du travail de Cloutier (2008) au niveau micro, cité par Boulet M. (2013) : « autonomie professionnelle, relations professionnelles, soutien entre collègues, contenu du

travail, développement des compétences, perspectives de carrière, climat de travail, reconnaissance professionnelle et participation aux décisions. »

Dans cette gestion renouvelée, nous avons noté deux courants : L'approche de la qualité totale **(**William Edwards Deming,1982) et La gestion participative (Lawler III 1992). L'ÉNS devraient s'inspirer de cette théorie pour améliorer la qualité de la formation des inspecteurs. À propos, les inspecteurs sont appelés à la multiplication des stratégies de formation de leurs collaborateurs, en occurrence, les conseillers pédagogiques. La gestion participative, avons-nous souligné plus haut, apporte une contribution significative aux nouvelles approches de gestion en mettant un accent particulier sur le développement et la participation des employés. Celui-ci prétend que le management peut faire la différence. Par rapport à notre travail, l'inspecteur fait preuve de management en vue d'intéresser et de faire participer les conseillers pédagogiques aux différentes formations prévues et proposées à ces derniers.

Nous pouvons noter que ces courants proposent des voies de renouvellement de la gestion, tant dans les aspects liés à l'atteinte des résultats que dans les aspects liés aux systèmes mis en place pour les atteindre.

En effet, le comportement de l'inspecteur, à travers son attitude et ses aptitudes, doit séduire. À ce sujet, Bourgeault G. (2018) souligne : « La séduction : l'essence du métier, pas moins ! Car poursuit le blogueur associé de marianne.net le 5 mars 2010, l'école « est le lieu du bonheur différé », et la séduction de l'enseignement est précisément la promesse nourrissant une aspiration insatisfaite… » À travers, les verbatim recueillis, nous avons constaté que les inspecteurs sont insatisfaits de la formation reçue à l'ÉNS, les propos suivants illustrent bien ce constat : *Eh ben ! l'ÉNS doit réécrire ces programmes pour permettre aux inspecteurs d'être à la hauteur de leur tâche.* (ICAP8)

Je pense que pour bien rendre, il faut être formé d'où nous sollicitons qu'on soit formé dans ce domaine. (ICAP10)

Conclusion

Eu égard à ce qui précède, nous pouvons affirmer qu'en République du Congo, il se pose le problème de la sous-qualification des inspecteurs dans l'encadrement pédagogique de leurs collaborateurs immédiats qui sont les conseillers pédagogiques. Ils n'ont pas d'informations adéquates, ni de formation pour la réalisation de cette activité qui leur serait primordiale dans la réalisation de leur fonction de formateur des formateurs. Cette sous-qualification prend source à l'ÉNS qui n'a jamais formé ses étudiants en la matière. Les inspecteurs ont conscience de leurs propres faiblesses et de celles de leurs proches collaborateurs.

En effet, tout secteur d'emploi, comme dans tout système éducatif, la formation continue est d'une valeur indéniable ; elle a pour ambition d'améliorer

l'identité professionnelle des enseignants, des conseillers pédagogiques, bref de tout partenaire du système éducatif, le cas échéant, en prenant appui sur les valeurs fondamentales de l'école.

Aussi, dans l'univers éclaté et complexe de la formation continue les acteurs devraient-ils initier des collaborations créatrices et originales visant à améliorer l'efficacité et la diversification de leurs actions. L'absence de formalisation de la formation continue et les inégalités qui en découlent, dans beaucoup de situations éducatives, devraient inviter les décideurs à se mobiliser davantage et à créer des synergies renforcées dans le but de définir une stratégie globale de formation continue. Les interlocuteurs sociaux sont invités à élaborer un diagnostic du système de formation continue et, en étroite collaboration avec les acteurs concernés, à émettre des recommandations afin d'améliorer ce système dans l'optique de développer une stratégie globale en la matière. Ainsi, l'ÉNS qui est l'institution de formation en relation avec la Direction de la Formation Continue (DFC) et l'Inspection Générale de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (IGEPPSA) sont invitées à revisiter les programmes de formation des inspecteurs sans oublier le système d'évaluation certificative.

Enfin, cette étude n'a pas la prétention d'avoir cerné tout le contour de ce problème, d'autres pistes de réflexion pourraient être envisagées par nous ou par tout autre chercheur qui s'y intéresserait.

Références bibliographiques

Afroun Salima, Boubeka Imene (2017). *La qualité de l'enseignement supérieur et l'employabilité des diplômés. Étude pratique : la zone industrielle Taharacht et Akbou.* [Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie]. Université Abderrahmane Mira De Bejala ; Faculté des sciences humaines et sociales, département des sciences sociales.

Arrêté nº 6192/MEN-CAB-DPAA-A1 du 16 juillet 1984 fixant attributions du conseiller pédagogique en République Populaire du Congo.

Boulet Maude (2013). *L'évolution de la qualité d'emploi des immigrants du Canada par rapport aux natifs : une comparaison interprovinciale.* [Thèse de doctorat], École des relations industrielles, Université de Montréal.

Bourgeault Guy (2018). La figure ambiguë de l'enseignant séducteur, Éthique en éducation et en formation. N° 5.

Décret 2003-119 du 7juillet 2003 relatif aux attributions du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Chargé de l'Alphabétisation

Deming william Edwards (1982), Out of the crisis, Édition The MIT Press.

Gouvernement du Québec (1998). « *La formation continue du personnel d'entreprise. Un défi pour le réseau public d'éducation ».* Conseil supérieur de l'éducation.

Lawler Edward E. & al. (1992), «Employee involvement and total quality management: practices and results in fortune 1000 companies» Jossey-Bass, San Francisco.

Legendre Renald & al. (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation 3è éd. Édition Guerin. Meirieu Philippe (1989). « Apprendre… oui mais comment ? ». Paris, ESF.

Montmarquette Claude & Thomas Laure (2003). Surqualification et sous-qualification des travailleurs sur le marché du travail : le cas du Québec et de l'Ontario en 1991 et 1996. Rapport de projet, Montréal.

Moussavou Guy (2015). « *La professionnalisation par l'expérience des enseignants sans formation initiale au Gabon ».* L 'Harmattan.

Mukamurera Joséphine (2006). Des avancées en analyse qualitative : Pour une transparence et une systématisation des pratiques. Université de Sherbrooke, *Vol. 26(1).*

Note circulaire n°154/MEFA-CAB-DGFA-DPAA-SAA-B1 du 16 février1989.

PASEC (2019). Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire.

Perrenoud Philippe (1999). « Construire des compétences dès l'école ». Paris, ESF.

Raynal Françoise & Rieunier Alain (2009). Pédagogie, dictionnaire des concepts clés : Apprentissage, formation, psychologie cognitive. Édition Montrouge : ESF.

Romainville Marc & al. (1998). *« Réformes : à ceux qui s'interrogent sur les compétences et leur évaluation ».* Forum pédagogie.

Biographies

Madame THIBAULT-MPOLO Yolande est enseignante chercheuse à l'école Normale supérieure (Université Marien Ngouabi) parcours sciences de l'éducation, spécialité évaluation. Elle a publié huit (08) articles dans son domaine.

Madame KITENDI-MIZERE Charlotte est enseignante vacataire à l'Ecole Normale Supérieure (Université Marien Ngouabi), parcours Sciences de l'éducation. Elle est docteure en Sciences de l'Education, spécialité didactique des disciplines. Elle a publié quatre (04) article dans son domaine.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article, sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique ©

2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0